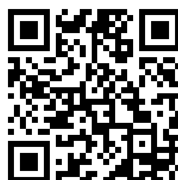
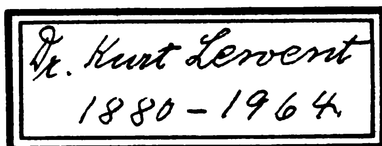





BERKELEY
LIBRARY
UNIVERSITY OF
CALIFORNIA


EX
Libris


Dr. Kurt Lewent
1880 - 1964.





Französische Grammatik

von

Dr. Gustav Lücking,
Oberlehrer an der Luisenstädtischen Ober-Realschule zu Berlin.

Zweite, unveränderte Ausgabe
der Französischen Schulgrammatik vom Jahre 1880.

Berlin,
Weidmannsche Buchhandlung.
1883.

Vorrede.

Bei der Abfassung der Französischen Schulgrammatik hat sich der Unterzeichnete durch den Gedanken leiten lassen, daß es zweckmäßig sei, den Schülern der mittleren und oberen Klassen unserer höheren Lehranstalten, etwa von der Stufe an, wo der Unterricht in der Syntax beginnt, ein Buch in die Hand zu geben, welches den gesammten grammatischen Lehrstoff, nicht allein die Syntax, sondern auch die Laut- und Formenlehre, in systematischer Anordnung und in einer Auffassung und Darstellung enthält, welche, obwohl selbst von dem Geiste der von Diez und Mätzner begründeten und von ihren Schülern weiter entwickelten historischen Richtung getragen, dennoch eingehendere sprachgeschichtliche Studien weder voraussetzt noch erzwingt, wohl aber ihnen als Basis zu dienen vermag und zu ihnen anregt. Da der Unterricht in fremden Sprachen auf Anstalten, die eine allgemeine Bildung erstreben, in dem gründlichen Verständnisse fremder Literatur culminirt, so muß der Schwerpunkt des grammatischen Unterrichts in der Syntax liegen. Es ist aber darum nicht etwa des Verfassers Ansicht, daß der reiche syntaktische Stoff, der hier geboten wird, sogleich im Zusammenhange erschöpft werden müsse oder auch nur könne. Das Buch ist vielmehr, wie in der Laut- und Formenlehre, so in der Syntax, in der Weise angelegt, daß es auch gelegentlichen, aber darum nicht minder nothwendigen, Wiederholungen, Erweiterungen und Vertiefungen des im Zusammenhange Erlernten als Grundlage zu dienen geeignet erscheinen dürfte.

Ein methodisch geordnetes, die Laut- und Formenlehre umfassendes Elementarbuch, von Herrn Oberlehrer Dr. J. Schirmer, soll bis Ostern erscheinen.

Ein Uebungsbuch zur Syntax ist in Angriff genommen.

Herrn Prof. Dr. Gerberding, welcher mich auf mehrere interessante Erscheinungen, die ihm namentlich in der Revue des deux Mondes begegnet, in zuvorkommender Weise aufmerksam gemacht, sowie den Herren Oberlehrer Dr. Th. Wolff und Oberlehrer Dr. J. Schirmer, welche mich bei der Correctur des Buches freundlichst unterstützt, sage ich an dieser Stelle meinen verbindlichsten Dank.

Berlin, den 15. December 1879.

Dr. G. Lücking.

Inhalt.

Erster Theil.

Lautlehre.

Zweiter Theil.

Formenlehre.

I.

Flexible Wortarten.

A. Nomen und Pronomen.

B. Das Verbum.

II.

Inflexible Wortarten.

Dritter Theil.

Syntax.

I.

Syntax der flexiblen Wortarten.

A. Nomen und Pronomen.

B. Das Verbum.

a. Arten der Verben.

b. Arten der Verbalformen.

1. Die Personalformen.

[1]) Unterabtheilungen sind, wo sie mit denen der Formenlehre übereinstimmen, nicht angegeben.

II.

Syntax der inflexiblen Wortarten.

Berichtigungen.

S. 8, Z. 4 v. u. l. l'aïeul der Großvater.
" 30, " 16 v. o. l. le porte-plume.
" 35, " 15 v. o. streiche le dôme der Dom.
" 42, " 7 v. u. l. l'aïeul der Großvater.
" 51, " 3 v. o. l. Il (ill) st. il (ill).
" 60, " 8 v. u. l. un milliard oder un billion eine Milliarde.
" 60, " 7 v. u. l. un trillion eine Billion.
" 63, " 7 v. u. l. ça.
" 125, " 6 v. u. l. nommer comme.
" 191, " 12 v. u. streiche pas.
" 205, " 6 v. o. l. dieser Arten.
" 241, " 22 v. o. l. gewöhnlich st. stets.
" 250, " 16 v. u. l. je suis fâché es thut mir leid.
" 262, " 4 v. o. l. de façon (à ce) que.
" 299, " 9 v. u. l. in der Regel st. stets.
" 318, " 9 v. u. l. Vgl. Il est parti u. s. w.
" 330, " 6 v. o. l. und in Conjunctionalsätzen.
" 331, " 5 v. u. l. Anm. 1.
" 346, " 11 v. u. l. am st. im.
" 347, " 14 v. o. l. b. st. B.
" 347, " 8 v. u. füge hinzu: indépendant unabhängig.
" 351, " 7 v. o. l. c. st. C.
" 355, " 14 v. o. l. (außer vor attributiven oder substantivirten Adjectiven nebst autre, z. B. Cette contrée renferme bien de fertiles prairies. Bien d'autres périls l'ont assailli. Bien d'autres vous en feront le récit).
" 369, " 9 v. u. am Rande l. § 460a.

Erster Theil.

Lautlehre.

Ein Wort besteht aus einer oder mehreren Silben, eine Silbe aus einem oder mehreren Lauten, z. B. § 1.

a hat, la die, il er, mil tausend; finir endigen.

Viele französische Wörter enthalten mehr Buchstaben (Lautzeichen) als Laute; z. B. frais frisch enthält fünf Buchstaben, aber nur drei Laute; denn die Buchstaben ai bezeichnen zusammen den Laut ä, und das s am Wortende ist stumm[1]). § 2.

Die Laute zerfallen in Vocale (Klänge) und Consonanten (Geräusche). Von den Lauten unterscheidet sich die Betonung (Tonhöhe). § 3.

I.

Vocale.

Man unterscheidet: § 4.

A. einfache Vocale:
 a. reine,
 b. nasale;
B. zweifache Vocale oder Diphthonge:
 a. reine,
 b. nasale.

A. Einfache Vocale.

a. Reine Vocale.

Die reinen einfachen Vocale zerfallen in die vollen Vocale und das tonlose e. § 5.

---

1) Die französische Orthographie ist eine historische, keine phonetische.

§ 6. I. Die **vollen** Vocale sind:

		a) kurz:		b) lang:
1. a:	[Faß]	par durch,	[Bart]	rare selten[1]);
2. i:	[Wild[2])]	mil tausend,	[Thier]	la vie das Leben;
3. **ou**:	[Schuld[2])]	pour für,	[Uhr]	la cour der Hof;
4. **u**:	[Hülfe[2])]	sur auf,	[Thür]	pur rein;
5. geschlossenes e:	[Theater[3])]	et und,	[See]	le nez die Nase;
6. offenes e:	[hell]	le sel das Salz,	[Pferd]	la mer das Meer;
7. geschlossenes o:	[notiren[3])]	le mot das Wort,	[Sohn]	la rose die Rose;
8. offenes o:	[voll]	mol weich,	[—[4])]	l'**or** das Gold;
9. geschlossenes **eu**:	[Oekonom[3])]	le feu das Feuer,	[schön]	bleue (Fem.) blau;
10. offenes **eu**:	[öffnen]	neuf neu,	[—[4])]	la **peur** die Furcht.

Anm. System der Vocale[5]):

		a	
1. offen:	e	eu	o
2. geschlossen:	e	eu	o
	i	u	ou

§ 7. **É é** (e mit dem Acut) lautet geschlossen, z. B.
l'été der Sommer, la fée die Fee; l'Égypte Aegypten;
È è (e mit dem Gravis) lautet offen, z. B.
le poète der Dichter, le père der Vater; Ève Eva.

Anm. 1. Der Acut und der Gravis stehen nicht auf e vor (lauten oder stummen) Consonantzeichen, die zu derselben Silbe gehören, außer vor s am Wortende, z. B.
répété wiederholt, répéter wiederholen, répétés (Pl.) wiederholt;
la chèvre die Ziege, le collège das Gymnasium, je sèmerai ich werde säen, complètement vollständig, perdre verlieren, le renne das Rennthier, muet stumm, après nach (aber les, des, mes, tes, ses ohne Gravis!).

---

1) S. Anhang 1.

2) Die kurzen Laute i, u, ü werden im Deutschen gewöhnlich dumpf gesprochen, im Französischen aber ebenso deutlich wie die langen.

3) Das kurze geschlossene e, o, ö findet sich im Deutschen nur in Fremdwörtern und tonlos.

4) Ein langes offenes o und ö fehlt im Deutschen.

5) Zur Bezeichnung der Aussprache, welche stets in [] steht, sind folgende Zeichen verwandt:

		a	
1. offen:	è	ö̀	ò
2. geschlossen:	é	ö́	ó
	i	ü	u

Anm. 2. Der Gravis auf a und ou dient zur Unterscheidung gleichlautender Wörter: a hat, à zu (aber A); la die, sie, là dort; ça dies, çà hier; dazu: déjà schon; ou oder, où wo.

Statt **eu** steht: § 8.

1. **œu** in le vœu das Gelübde, le bœuf der Ochs u. a.,
2. **œ** in l'œil das Auge,
3. **ue** nach c und g, wenn sie keine Zischlaute sind, z. B. le cercueil der Sarg, l'orgueil der Stolz.

Andere Zeichen für die vollen Vocale.

1. **y** (in griechischen Lehnwörtern) lautet wie i, z. B. § 9.
   le gypse der Gips.
2. **au, eau** lautet wie geschlossenes o, z. B. § 10.
   pauvre arm, aussi auch, le château das Schloß;
   ausgenommen: Paŭl Paul, Maŭr Maurus (mit offenem o).
3. **ai** und **ei** lauten gewöhnlich wie è, z. B. § 11.
   j'aime ich liebe, la peine die Mühe;
   doch lautet ai wie é
   1. am Ende von Verbalformen: j'ai ich habe, je donnerai ich werde geben u. ä., je donnai ich gab u. ä. (aber ai-je, donnerai-je, donnai-je mit ai=è!);
   2. in gai munter, le geai der Häher, le papegai der Papagei, le quai der Quai;
   3. in je sais ich weiß, tu sais du weißt, il sait er weiß.

   ay und **ey** vor (lauten) Vocalen stehen für älteres aii und eii [= e-j], z. B.
   la paye [pè-j'] der Sold, payer [pé-jé] bezahlen, grasseyer [gra-sé-jé] das r schlecht sprechen.
   Le pays das Land lautet pé-**i**.
4. Die verschlungenen Buchstaben æ, Æ und œ, Œ (in Fremdwörtern) lauten wie é oder wie è, z. B. Scævola [æ=é], Œdipe Oedipus [œ=é], Mædler [æ=è], Wœrth [œ=è]. § 12.

Anm. ai, au, ou, æ, œ sind einlautig, hingegen § 13.
aï, aü, oü, aë, oë zweilautig und zwar zweisilbig, z. B.

1. haïr hassen, Saül Saul, Achéloüs [ch=k], Israël (aber in madame de Staël ist ë stumm!), Noël Weihnachten;
2. la baïonnette [ba-jò-nè-t'] das Bajonnett, l'aïeul [a-jöl] der Großvater, der Ahn.

Das Trema auf einem Vocal bezeichnet nämlich, daß mit ihm eine neue Silbe beginnt.

§ 14. Quantität oder Zeitdauer (Kürze und Länge) der vollen Vocale.

Die Vocale sind meist kurz.
Lang sind Vocale namentlich

1. durch Einfluß gewisser (lauter) Consonanten, nämlich:
   a. in der Endsilbe vor r (e, o, eu offen!) und a, i, ou, u vor s, x, z, z. B.
      cher theuer, lieb, l'or das Gold, la peur die Furcht;
      ausgenommen die tonlosen: căr denn, păr durch, poŭr für, sŭr auf;
      hélas ach, le fils (l stumm) der Sohn, six sechs, tous alle, plus mehr;
      ausgenommen: le lĭs die Lilie, la vĭs die Schraube, Clovĭs Chlodwig;
   b. in der Vorletzten vor r, rr (e, o, eu offen!), vor s, z und oft vor ss (e offen, aber o, eu geschlossen!), z. B.
      le père der Vater, la terre die Erde; encore noch, j'abhorre ich verabscheue; l'heure die Stunde, le beurre die Butter;
      je pèse ich wäge, la rose die Rose, la Meuse die Maas, la gaze die Gaze; j'aimasse ich liebte, je rompisse ich bräche, je fusse ich wäre, grosse (Fem.) dick.

2. durch Ersatzdehnung:
   a. vor einem stummen e (é; eu geschlossen), z. B.
      la vie das Leben, l'épée der Degen, bleue blau (Fem.); je prierai ich werde bitten u. ä.
   b. vor einem stummen s vor Consonanten (o, eu geschlossen; betontes e offen, aber tonloses e kurz und geschlossen!), z. B.
      les Pélasges die Pelasger, les Vosges die Vogesen, Lévesque (Personenname), aber Crespy oder Crépy (Stadt);
   c. wenn sie circumflectirt sind (ô, eû geschlossen; ê, aî, eî offen!), z. B.
      l'âme die Seele, l'hôte der Gast, le jeûne das Fasten, la fête das Fest, le maître der Meister;
      ausgenommen sind namentlich:
      l'hôpital das Krankenhaus, l'hôtel der Gasthof, rôtir rösten und une aumône ein Almosen, la Pentecôte Pfingsten nebst Stammverwandten (mit kurzem und offenem o).

Anm. Der Circumflex (von der Académie erst 1740 sanctionirt) bezeichnet die Länge eines Vocals in drei verschiedenen Fällen:

1. statt eines stummen s vor Consonanten, z. B.
le maître, il plaît, il fût statt † le maistre, il plaist, il fust;
2. statt eines stummen Vocalzeichens, z. B.
sûr sicher, dû gemußt, soûl (l stumm) satt statt † seur, deu, saoul; crûment rücksichtslos statt † cruement (§ 16, Anm. 3);
3. in einzelnen Lehn- und Fremdwörtern ohne besondere Veranlassung, z. B.
le dôme der Dom, le théâtre das Theater, extrême äußerst.

d. vor stummem s, x, z am Wortende (o, eu geschlossen!), z. B.
le cas der Fall, la souris die Maus, doux süß, le dos der Rücken, je veux ich will, le nez die Nase, le succès der Erfolg.

II. Das **tonlose e** findet sich: § 15.

a) nach der Tonsilbe (am Wortende, vor s und in der 3. Person des Plurals vor nt), z. B.
j'aime ich liebe, tu aimes du liebst, ils aiment sie lieben;

b) vor der Tonsilbe (aber nur am Ende einer Schreibsilbe), z. B.
demander verlangen, redemander zurückverlangen;
(ausgenommen sind folgende Composita aus de oder re und Wörtern, die mit s beginnen:
1. dessus oben, dessous unten [dᵒ-sü, dᵒ-su];
2. ressembler ähnlich sein, ressentir lebhaft empfinden u. d. ä., außer ressusciter wieder erwecken).

Das tonlose e ist dumpf, fast stumm oder stumm: § 16.

1. **dumpf** (= offenes ö, mehr oder minder deutlich) ist es:
a) in den einsilbigen Wörtern je, me, te, le, se; de, le, ce, que, ne, wenn sie allein gesprochen werden;
b) in der Anfangssilbe, z. B. jeter [jᵒ-té] werfen, le neveu der Neffe, le premier der erste;
c) in Binnensilben nach mehreren Consonantlauten, z. B.
autrefois ehemals, une écrevisse ein Krebs, l'aveuglement die Verblendung (nach f, v oder Muta mit Liquida);
le parchemin das Pergament, brusquement barsch (nach r oder s + Consonant);

2. **fast stumm** ist es:
a) in Binnensilben nach einem Consonantlaut, z. B.
acheter [a-ch'-té] kaufen, l'événement das Ereigniß; l'empereur (m stumm § 18) der Kaiser;
jedoch dumpf:
1. zwischen gleichen Consonanten, z. B.
l'honnêteté die Rechtschaffenheit, deuxièmement zweitens;

2. vor lier, lière und rions, riez, z. B.
l'atelier die Werkstatt, la chapelière die Hutmacherin;
nous effacerions wir würden auswischen, vous effaceriez;

b) in der Endsilbe nach Consonanten, z. B.
l'arbre [ar-br'] der Baum, le reste der Rest, les portes die Thüren, ils aiment sie lieben;
jedoch stumm am Wortende vor Vocalen (§. 76), z. B. ce noble orgueil dieser edle Stolz;

3. **stumm** ist es vor und nach Vocalen, z. B.
a) seoir [s^uār] sitzen; j'eus ich hatte, j'eusse ich hätte, eu gehabt (vgl. §. 24, Anm. 3);
b) la vie [vī; §. 14, 2a] das Leben; il joue er spielt, il jouera er wird spielen; ils donnaient sie gaben, ils soient sie seien (auch je paie [pè] ich bezahle, je paierai [pè-ré] ich werde bezahlen neben je paye [pè-j'], je payerai [pè-j'-ré]).

Anm. Man schreibt la gaieté oder la gaîté die Fröhlichkeit, gaiement oder gaîment fröhlich, le remerciement oder le remercîment der Dank, und so in Dichtungen je prîrai, je joûrai, je salûrai, j'emploîrai, j'ennuîrai, auch je paîrai, aber nur j'agréerai (weil é ein offenes langes e bezeichnet).

b. Nasale Vocale.

§ 17. Vorbemerkung. Das Wort an (Jahr) enthält nur einen Laut, einen Vocal, a; das n ist stumm. Dieses a unterscheidet sich von dem a in il a (er hat) dadurch, daß es nicht im Munde allein, sondern zugleich in der Nase klingt: a in il a ist ein reiner, a in an ein nasaler Vocal[1]).

§ 18. 1. a) Ein Vocal vor einem stummen n oder m lautet nasal;
b) n oder m nach einem Vocal ist stumm, wenn es zu derselben Silbe gehört; z. B.

l'an das Jahr,	le gant der Handschuh, vanter rühmen;
le nom der Name,	les noms die Namen, rompre brechen.

§ 19. 2. Es gibt **vier** nasale Vocallaute: a und offenes e, o, ö [a̧, ȩ, o̧, ö̧]:
a) **a** und **e** vor einem stummen n oder m lauten a̧:

l'an das Jahr,	le rang der Rang,	la plante die Pflanze;
le dam der Schaden,	le champ das Feld,	la chambre d. Zimmer;
en in,	la dent der Zahn,	la tente das Zelt;
—	le temps die Zeit,	le temple der Tempel;

---

[1]) S. Anhang 2.

b) **ai, ei, i, y** vor einem stummen n oder m lauten ẹ:

le vin der Wein,	les vins die Weine,	l'Inde Indien;
—	—	grimper klettern;
le pain das Brod,	saint heilig,	vaincre siegen;
la faim der Hunger,	les daims die Damhirsche,	—
plein voll,	il peint er malt,	le peintre der Maler;
—	—	la syntaxe die Syntax;
—	—	la nymphe d. Nymphe;

c) **o** vor einem stummen n oder m lautet ọ:

on man,	le mont der Berg,	montrer zeigen;
le nom der Name,	les noms die Namen,	rompre brechen;

d) **u** vor einem stummen n oder m lautet ö̤:

brun braun,	l'emprunt die Anleihe,	lundi Montag,
le parfum der Wohlgeruch,	les parfums die Wohlgerüche,	humble demüthig.

Am Wortende sind an, am u. s. w. kurz, vor (stummen oder lauten) Consonantzeichen aber in der Regel lang.

Ausnahmen.

1a. Ein Vocal vor einem stummen n oder m lautet nicht nasal § 20.

α) in der 3. Pers. d. Plurals auf ent, z. B. ils aiment sie lieben;

β) in monsieur mein Herr;

γ) in Wörtern mit nn, mm, mn [= n, m, n], ausgenommen die Composita mit der Präposition oder dem Adverb en (em); z. B.

le rĕnne das Rennthier, la flămme die Flamme, dămner verdammen, l'autŏmne der Herbst; aber ennoblir veredeln, emmener wegführen.

Anm. 1. Ein e vor mm oder nn [= m, n] lautet wie reines a in den Adverbien auf emment, z. B. prudemment klug, in la femme die Frau, hennir wiehern, nenni nein, solennel feierlich (nebst Verwandten), la couenne die Speckschwarte.

Anm. 2. Wie ennoblir lauten enhardir [ạ-nar-dīr] kühn machen, enivrer [ạ-ni-vré] berauschen, enorgueillir [ạ-nòr-gö-jīr] stolz machen u. ä., deren Grundwort nicht mit n beginnt (vgl. ennuyer langweilen, wo gegen die Etymologie nn geschrieben wird).

1b. n oder m ist nicht stumm, und folglich der vorhergehende Vocal nicht nasal in zahlreichen Fremdwörtern [um hier = òm]:

α) in denen auf am, em, im, um, an, en, z. B.

Abraham (aber Adam = adạ), Priam, Potsdam, Rotterdam, Jé-

rusalem; Joachim [-kim; aber der Vorname Joachim lautet -che]; un album ein Album, le muséum das Museum; Beethoven, Lutzen, le Niémen, Aden, amen Amen und die lateinischen Neutra auf en, z. B. le spécimen die Probe;

β) in le décemvir der Decemvir, Memphis, Nem(b)rod Nimrod; le triumvir, le centumvir [se-tòm-vīr] u. ä.;

γ) in Lemnos, Agamemnon u. ä., indemne [è] schadlos u. l'indemnité [a] die Entschädigung, indemniser [a] entschädigen, un omnibus u. ä.

§ 21. 2a. en, em lauten nicht a, sondern e

α) in den Wörtern auf éen, z. B. européen europäisch;

β) in gewissen Lehn- und Fremdwörtern, z. B. sempiternel immerwährend, Rembrandt, Oldembourg, Nuremberg, le Wurtemberg; le pensum die Strafarbeit, un appendice ein Anhang, le pentamètre der Pentameter, Benjamin, Wenzel; Odensée, Marengo, Bender, la Pensylvanie, le Bengale.

2d. um, un lauten in einzelnen Fremdwörtern nicht ö, sondern o, z. B. Humbert; Humboldt, Cumberland, Dunkerque Dünkirchen, le Tunquin; le Sund [sod], le punch [poch] der Punsch.

B. Diphthonge.

§ 22. 1. Die Diphthonge haben (abweichend vom Deutschen) den Ton auf dem zweiten Bestandtheil, z. B. le fruit die Frucht.

2. Der zweite, betonte Bestandtheil verhält sich (nach Quantität und Qualität) ebenso wie die einfachen Vocale:

a) er ist entweder kurz oder lang, z. B. la Suisse die Schweiz, une huître eine Auster;

b) e und eu sind entweder offen oder geschlossen, z. B. fier stolz, entier ganz; le sieur der Herr, monsieur mein Herr.

3. Der erste, tonlose Bestandtheil ist stets sehr kurz und lautet wie ein (unreines) i, ü oder u, z. B. le siège die Belagerung, la nuit die Nacht, le toit [tᵘa] das Dach[1]).

a. Reine Diphthonge.

§ 23. 1. Die i-Diphthonge sind ie, ieu und ia, io [=ⁱò], iau, z. B.

la pitié das Mitleid, ils siéent sie sitzen; le ciel der Himmel, fier, fière stolz; le lieu der Ort, la lieue die Wegstunde; l'aïeul der Ahn, le sieur der Herr; le diāble der Teufel; la fiōle das Fläschchen; les bestiaux das Vieh.

---

[1]) S. Anhang 3.

2. Die ü-Diphthonge sind ui und ue, z. B.
   la nuït die Nacht, la pluïe der Regen; une écuëlle ein Napf.
3. Die u-Diphthonge sind oi [ᵘa] und oua, oue, oui, z. B.
   le poïl das Haar, noïr schwarz; le bivouäc das Bivouak; l'ouëst der Westen; ouï ja.

Die Buchstaben **uy** und **oy** vor (lauten) Vocalen stehen für älteres uii und oii [=ᵘi-j und ᵘa-j], z. B. essuyer auszustehen haben, employer anwenden.

Anm. Dieselben Vocale sind in andern Wörtern zweisilbig, z. B. violent heftig, la superfluité der Ueberfluß, Édouard Eduard; so insbesondere
1. wenn der eine zum Stamm und der andere zur Endung gehört, z. B. nier leugnen, cruel grausam, jouir genießen;
2. ie nach f, v oder Muta mit Liquida, z. B. le février der Februar, le sanglier der Eber; vous montriez ihr zeiget u. ihr zeigtet.

Ein Trema steht auf i nach o und vereinzelt nach ou und u, z. B.
1. Moïse Moses, vereinzelt ouïr hören, la contiguïté das Angrenzen, l'exiguïté die Kärglichkeit, l'innocuïté die Unschädlichkeit;
2. Joïada [jo-i-a-da], les Samoïèdes [sa-mò-jè-d'], vous jouïez [ju-ⁱé] ihr spieltet, vous saluïez [sa-lü-ⁱé] ihr grüßtet.

b. Nasale Diphthonge. § 24.

1. Die i-Diphthonge sind ien [ⁱẹ] und ian, ion, z. B.
   le chien der Hund, il vient er kommt; la viande das Fleisch; nous donnions wir gaben, une action eine Handlung[1]), le bastion die Bastei.
2. Der ü-Diphthong ist uin, z. B.
   le juin der Juni.
3. Die u-Diphthonge sind oin [ᵘẹ], ouin, ouen, z. B.
   le soin die Sorge, le point der Punkt, oindre salben, le Bédouin der Beduine, Rouen.

Anm. 1. ian, ion finden sich auch zweisilbig, z. B. Périandre, riant lachend; Ilion, nous lions wir verbinden; das zweisilbige ien lautet i-ạ und hat statt in den Nomen auf ience und ient nebst ihren Derivaten, z. B. l'obédience der Gehorsam, l'orient der Orient, oriental orientalisch, s'orienter sich orientiren.

Von dem diphthongischen oin unterscheidet man durch ein Trema das zweisilbige oïn, z. B. Alboïn.

Anm. 2. Le duc d'Enghien lautet dạ-gẹ.

---

1) Die Dichter messen ion in den Femininen (Abstracten) auf ion von je her zweisilbig; man spricht es aber jetzt trotzdem auch in Versen einsilbig.

Anm. 3. Es sind stumm:

1. e vor an, on, un:
Jean Johann nebst Jeanne Johanna; Saint-Treon und Saleon (Marktflecken); Meun(g), être à jeun nüchtern sein;
2. a vor en:
Caen (Stadt), Saint-Saen (Dorf), Decaen nebst le Cae(n)nais [ka-nè];
3. a vor on in le taon die Bremse, Saint-Laon;
hingegen ist o stumm in le faon das Hirschkalb, le paon der Pfau, Laon (Stadt), Craon (Stadt), Saint-Haon (Dorf), nebst faonner, la paonne, le Laonnais und Craonne (Dorf);
4. o vor on:
Laocoon, Démophoon.

II.

Consonanten.

§ 25. Es sind wohl zu unterscheiden:
1. die Consonanten selbst, (hörbare) Laute,
2. ihre Zeichen, (sichtbare) Buchstaben,
3. die Namen dieser Zeichen, wie sie im Alphabet hergesagt werden.

A. Die Consonanten und ihre Zeichen.

§ 26. I. Die Consonanten und ihre **nothwendigen** Zeichen.

Das Französische besitzt 18 (einfache) Consonanten. Von diesen werden 15 durch einfache und 3 durch zusammengesetzte Zeichen (ch, ill oder il, gn) bezeichnet.

Uebersicht.

	I. Momentane L. (Muten)		II. Dauerlaute:			
			1. Reibelaute		2. Nasale	3. Liquide
	hart	weich	scharf	weich		
A. Lippenlaute (Labiale)	p	b	f	v [w]	m	
B. Zahnlaute (Dentale)	t	d	s [ß] ch [sch]	z [s] j.	n	l r
C. Gaumenlaute (Palatale)	c [k]	g	—	ill il —	gn —	

Erläuterungen.

1. Consonanten, welche auch im Deutschen vorkommen: § 27.

a) solche, welche im Deutschen dieselben Zeichen haben:

p, b, f, m;
t, d, n, l, r[1]);
c, g.

(nämlich c=k, wie in Carl = Karl);

b) solche, welche im Deutschen andere Zeichen haben:

v = w, z. B. la vie das Leben, avoir haben;
s = ß [scharf!], z. B. le sel das Salz, verser gießen;
z = s [weich!], z. B. le zèle der Eifer;
ch = sch, z. B. chanter singen, la bouche der Mund;

2. Consonanten, welche im Deutschen fehlen: § 28.

j lautet wie g in (dem französischen Lehnwort) Genie, z. B.
le jardin der Garten, jeter werfen, le jour der Tag, Jules Julius, le jeu das Spiel, la joie die Freude, le juin der Juni.

ill nach Vocalen und **ll** nach i im Innern des Wortes
il nach Vocalen (selten l nach i) am Ende des Wortes
lauten dem deutschen j ähnlich und werden von Deutschen gewöhnlich durch j ersetzt[2]); z. B.
travailler arbeiten, la bataille die Schlacht, la fille die Tochter; le travail die Arbeit, le mil die Hirse.

Der Laut des ill oder il ist derselbe wie der, mit dem die zweite Silbe in payer, nous payions u. ä. anlautet (§. 11).

gn zwischen Vocalen oder zwischen r und Vocal bezeichnet einen Laut (den palatalen Nasal[3]), den wir Deutsche durch nj zu ersetzen pflegen; z. B.
l'agneau das Lamm, baigner baden, signer unterzeichnen, le poignard der Dolch, épargner sparen; Charlemagne Karl der Große, le signe das Zeichen, une épargne eine Ersparniß.

Anm. Den Franzosen fehlen die Laute des deutschen h, ch und des n vor k oder g, wie in haben, lachen, Dank, Drang.

II. **Nebenlaute** der nothwendigen Consonantzeichen. § 29.

Einige von jenen 18 Consonantzeichen bezeichnen außer ihrem

---

1) S. Anhang 4.

2) Bei der Aussprachebezeichnung ist dieser Laut durch j bezeichnet. — S. Anhang 5.

3) Bei der Aussprachebezeichnung ist er durch ñ bezeichnet. — S. Anhang 6.

Eigenlaute einen oder mehrere Nebenlaute, d. h. solche Laute, welche anderen von jenen Zeichen eigen sind.

§ 30. **1. c und g.**

c vor e, i, y (æ, œ) lautet wie s [scharf!], z. B.
cela dies, la cire das Wachs, le cygne der Schwan;

g vor e, i, y lautet wie j, z. B.
le géant der Riese, le gilet die Weste, le gypse der Gips.

Soll c vor a, o, u wie s lauten, so schreibt man statt c ç (c mit der Cedille), z. B.
ça dies, il plaça er stellte, le garçon der Knabe, reçu empfangen.

Soll g vor a, o, u wie j lauten, so schreibt man statt g ge (g mit einem stummen e), z. B.
le geai der Häher, la geôle das Gefängniß, il gagea er wettete, nous gageons wir wetten, la gageure die Wette.

Anm. Für den k-Laut vor e, i schreibt man statt c **qu** und für den g-Laut vor e, i statt g **gu**, z. B.
vaincre siegen, aber le vainqueur der Sieger, il vainquit er siegte; conjuguer conjugiren.

In Verben behält man dann qu und gu auch vor a und o bei, z. B. vainquant siegend, nous vainquons wir siegen; conjuguant conjugirend, nous conjuguons wir conjugiren. — Aber arguer folgern ist dreisilbig.

§ 31. **2. t.**

t vor i + Vocal im Innern des Wortes lautet wie t oder wie s:

I. wie t in Erbwörtern, nämlich:

1. in Ableitungen von Verben, deren Stamm auf t ausgeht, und zwar:
   a) in den Formen auf ions, iez, z. B.
      nous jetions wir warfen, vous sortiez ihr gingt aus;
   b) in den Femininen der Participien auf i, auch dann, wenn sie substantivirt sind, z. B.
      garantie verbürgt, la garantie die Bürgschaft; rôtie geröstet, la rôtie die geröstete Brotschnitte;
2. in den Masculinen auf tier und tiers und den Femininen auf tière und tié, z. B.
   le portier der Thürhüter, entier ganz, Poitiers; entière ganz, l'amitié die Freundschaft; nebst dem Adverb volontiers gern;

3. in den Ordinalzahlen auf tième, z. B.

le septième der siebente, nebst le quantième (z. B. au quantième sommes-nous? den wievielten haben wir heute?) und le pénultième der vorletzte, l'antépénultième der drittletzte;

4. in chrétien christlich, Chrétien Christian, la chrétienté die Christenheit, Étienne Stephan, une antienne ein Wechselgesang;
5. in châtier züchtigen; une ortie eine Brennnessel, une sotie eine mittelalterliche Posse[1]);

Anm. Im Anfange des Wortes lautet t vor i + Vocal stets wie t, z. B.

la tiare die Priesterbinde, je tiens ich halte, und daher in Compositen, wie je soutiens ich stütze, und deren Derivaten, wie le soutien die Stütze.

II. wie s [scharf!] in Lehn- und Fremdwörtern, außer nach s, x, t, z. B.

vous balbutiez ihr stammelt, l'aristocratie die Aristokratie, initié eingeweiht, l'Égyptien der Aegypter, la patience die Geduld, la nation die Nation, ambitieux ehrgeizig, le Spartiate der Spartaner, Miltiade Miltiades, Actium Actium;

aber: le bastion die Bastei, la mixtion die Mischung;

ausgenommen sind [t = t]: Critias, Antiochus, Antioche u. ein. a.[2])

3. s. § 32.

s lautet wie z [weich!]

1. zwischen Vocalen, z. B.

le plaisir das Vergnügen, la rose die Rose, auch Malesherbes u. a.;

ausgenommen sind:

1. nous gisons wir liegen, vous gisez u. s. w. (aber nicht gésir liegen);
2. viele Composita, z. B.

Lesage, Duseigneur, vraisemblable wahrscheinlich, la préséance der Vorsitz, resigner wieder unterzeichnen;

le cosinus der Cosinus, la désuétude das Aufhören (eines Gesetzes) durch Nichtgebrauch, monosyllabe einsilbig; le parasol der Sonnenschirm.

2. vor den weichen Consonanten b, d, g und v, z. B.

Strasbourg, Phalsbourg, St. Pétersbourg, Weinsberg; Dresde, Potsdam [pòz-dam]; transgresser überschreiten; Mélesville; auch im Anlaut, z. B. le sbire der Häscher;

---

1) S. Anhang 7.
2) S. Anhang 8.

3. vereinzelt zwischen Consonant und Vocal, nämlich:
in den Compositen mit trans (n freilich stumm! § 18), z. B. transitif transitiv, auch transhumer úmpflanzen u. ä.[1]);
in Arsace Arsaces, les Arsacides; l'Alsace das Elsaß, balsamique balsamisch nebst Verw.
Anm. Ueber s = z in der Bindung s. §. 67; über z = s s. § 55 und über d = t s. § 67.

§ 33. 4. **ch.**

ch lautet wie k

1. am Ende des Wortes, z. B. Munich München;
ausgenommen: Auch (Stadt), le punch der Punsch u. ein. a.
2. vor Consonanten, z. B.
chrétien christlich, le chlore das Chlor; technique kunstgerecht, Achmet; Utrecht [-èk], Hœchst [èkst];
ausgenommen: la drachme die Drachme, wo ch wie g lautet;
3. vielfach auch vor Vocalen in hebräischen, griechischen, deutschen u. a. Fremdwörtern, z. B.
Achab Ahab, Ochosias Ahasja, le pays de Chanaan Kanaan (aber nicht in Ézéchiel, Michel Michael);
le chaos das Chaos, le chœur der Chor, le choral der Choral, l'écho der Widerhall, l'orchestre das Orchester; Anacharsis, Bacchus, Calchas, la Chersonèse der Chersonnes (aber nicht in Achille, Anchise, l'Achéron, Chiron);
Blucher; Michel-Ange Michel Angelo; Bucharest [-rèst]; Archangel.

Anm. 1. Man spricht sch in Antioche Antiochien, aber k in Antiochus; sch in l'architecte der Baumeister u. ä., l'archevêque, der Erzbischof, l'archevêché das Erzbisthum, aber k in archiépiscopal erzbischöflich, l'archiépiscopat die Erzbischofswürde.

Anm. 2. Sch lautet:
1. gewöhnlich wie sch, z. B. Schiller [chi-lèr], le schisme die Kirchenspaltung, das Schisma;
2. bisweilen wie sk, z. B. le schème der Entwurf, das Schema.

§ 34. 5. **ll** nach i im Innern des Wortes,
l nach i am Ende des Wortes.

I. **ll** nach i lautet wie **l**

1. in mille tausend nebst le millier das Tausend und le million

[1]) S. Anhang 9.

die Million, la ville die Stadt nebst le village das Dorf, la villa die Villa, Joinville und le vaudeville das Vaudeville, Séville; Gilles Aegidius, Lille, Delille;

2. in den Lehnwörtern Achille u. ä., la myrtille die Heidelbeere, la pupille das Mündel, tranquille ruhig; pusillanime kleinmüthig; distiller destilliren, osciller Schwingungen machen, scintiller funkeln, vaciller schwanken nebst Verw. und allen mit ill beginnenden, z. B. illustre berühmt, illuminer erleuchten.

II. l nach i am Wortende lautet dem j ähnlich nur in le mil die Hirse, le tril der Triller, le grésil das Graupeln.

Zwischen j und l schwanken:

1. l'avril [Ac. l] der April (nach der Etymologie l = l),
2. le péril [Ac. j] die Gefahr, le cil [Ac. l] die Augenwimper, le babil [Ac. l] das Geschwätz (nach der Etymologie l = j)[1].

6. **gn.** § 35.

gn zwischen Vocalen lautet

1. wie n in le signet das Lesezeichen, Clugny = Cluny (Abtei), Regnaud u. ein. a. Personennamen;
2. wie gn am Anfange des Wortes [gn] in vielen Lehnwörtern, z. B. un agnat ein Seitenverwandter von väterlicher Seite, un cognat ein Seitenverwandter von mütterlicher Seite, la géognosie die Gebirgskunde, la physiognomie die Gesichtskunde, un ignicole ein Feueranbeter.

III. **Ueberzählige** Consonantzeichen. § 36.

Neben den nothwendigen Zeichen für die 18 Consonanten giebt es mehrere überzählige Consonantzeichen, d. h. solche, welche entweder keinen Laut (h) oder einen (oder mehrere) von jenen 18 Lauten bezeichnen (x, q, k, w).

1. **h.** § 37.

h lautet jetzt nie mehr wie das deutsche h. Trotzdem wirkt es noch immer in vielen Wörtern wie ein Consonant[2]), denn es verhindert hier:

a) die Elision eines e oder a (§ 77), z. B.
le héraut der Herold, la hache die Hacke;

---

1) S. Anhang 10.
2) S. Anhang 11.

b) die Bindung (§ 67), z. B.
les hérauts die Herolde, un héraut ein Herold.

h ist nämlich:

1. stumm in Wörtern lateinischer und griechischer Herkunft, z. B.
l'homme der Mensch, les hommes die Menschen, l'Hellespont der Hellespont;
ausgenommen sind:
haut hoch, huit acht (außer in dix-huit § 65), hennir wiehern u. ein. a.

2. consonantisch in Wörtern namentlich germanischer Herkunft, z. B.
je hais ich hasse, le hareng der Häring, le havre der Hafen (le Havre), le hêtre die Rothbuche (eigentlich die Heister), le Hainaut der Hennegau, le Hanovre; auch le hasard (arab.) der Zufall; la haie die Hecke (la Haye der Haag), la halle die Halle, la harpe die Harfe, la hâte die Hast, die Eile; la Hesse Hessen, auch la Hongrie Ungarn, la Havane die Havana, les Huns die Hunnen.

Anm. 1. In einigen Fällen schwankt der Gebrauch:

1. l'héroïsme der Heldenmuth, héroïque heroisch u. ä., aber le héros der Held; les hiéroglyphes die Hieroglyphen, hiératique u. ä., aber le hiérarque der Hierarch, la hiérarchie die Priesterschaft, die Hierarchie, hiérarchique hierarchisch;
2. mon bon Henri, la Henriade, aber de Henri und d'Henri, d'Henriette; la Hollande, aber du fromage d'Hollande, de la toile d'Hollande; la maison de Habsbourg, aber auch la maison d'Habsbourg und stets le comte d'Habsbourg; l'université de Heidelberg, aber le catéchisme d'Heidelberg.

Anm. 2. Ph = f, th = t, rh = r, wie im Deutschen; z. B. Philippe Philipp, le théâtre das Theater, le Rhône die Rhone.

§ 38. 2. x.

x ist:

I. ein Laut in Erbwörtern, und zwar
1. = s [scharf!] in soixante sechzig und den Städtenamen Auxerre, Auxonne, Bruxelles, Luxeuil (über six, dix u. ä. vgl. §. 54);
2. = z [weich!] in le deuxième der zweite, le sixième der sechste, le dixième der zehnte;

II. eine Folge von zwei Lauten in Lehn- und Fremdwörtern, und zwar
1. = ks, z. B.
taxer taxiren, Alexandre, expliquer erklären;

2. = gz in folgenden Fällen:
   a) im Anfange des Wortes, z. B.
      Xanthippe, Xerxès oder Xercès [gzèr-sès];
   b) im Innern der Wörter, die mit ex vor Vocal oder h oder mit hex beginnen, z. B.
      un exemple ein Beispiel, exhorter ermahnen, exhausser erhöhen; l'hexamètre der Hexameter;
      und vereinzelt in sexagénaire sechzigjährig nebst Verw., Texas, Anaxagore Anaxagoras, Anaxarque Anaxarch, Artaxerxès oder -cès [ar-ta-gzèr-sès] oder Artaxerce [ar-ta-gzèr-s'].

3. q. § 39.

q lautet wie c [= k]; es steht

1. allein am Ende des Wortes:
   le coq der Hahn, cinq fünf;
2. mit einem stummen u am Anfange und im Innern des Wortes, z. B.
   quatre vier, que daß, qui welcher, quotidien täglich, la queue der Schwanz; la fabrique die Fabrik.

Zusatz.

I. In vielen Lehn- und Fremdwörtern bildet u nach q mit einem folgenden a, i oder e (jedoch nicht mit dem tonlosen e) einen Diphthong; dann lautet

1. qua = k^{u}a,
2. qui = k^{ü}i, resp. quin = k^{ü}ẹ,
   que = k^{ü}e, z. B.

1. le quadrupède der Vierfüßler, — l'équateur der Aequator[1]);
2. quintuple fünffach, Quinte-Curce Quintus Curtius, — l'équitation die Reitkunst, Aquilée Aquileja;
   le questeur der Quästor, — une statue équestre ein Reiterstandbild, la liquéfaction die Schmelzung (aber in liquéfier schmelzen ist u stumm).

II. Ebenso lautet
   1. gua = g^{u}a, z. B.
   le guano der Guano, la Guadeloupe, — lingual lingual, jedoch nicht in Verbalformen (§ 30 Anm.);
   2. gui = g^{ü}i in folgenden Fällen:
   a) in den Erbwörtern une aiguille [lat. *acūcula] eine Nadel, aiguiser [*acūtiāre] schärfen, wetzen nebst Verw.;

---

1) S. Anhang 12.

b) in la linguistique die Sprachwissenschaft u. ä. gelehrten Wörtern;
c) in Guise (Stadt), les ducs de Guise, le Guide Guido Reni, Guipuscoa.

§ 40. 4. **k.**

k (nur in Fremdwörtern) lautet wie c [= q], z. B.
le kilomètre das Kilometer.

§ 41. 5. **w.**

w (nur in Fremdwörtern) lautet:
1. wie v [= w], z. B.
   le Weser = le Véser die Weser, Waterloo.
2. wie ü in vielen englischen Wörtern, namentlich im Anlaut, z. B.
   le railway [rèl-ᵘé] die Eisenbahn, Windsor [ᵘind-zòr] Windsor.

§ 42. B. Besonderheiten der Consonanten **im Innern** der Wörter.
(Silbengrenze; stumme Consonantzeichen.)

I. Zum folgenden Vocal gehören:

1. **ein** Consonant, z. B.
   la cha-peau der Hut, pê-cher fischen, ga-gner gewinnen.
   Anm. In le second der zweite (nebst Verw.) lautet c wie g.
2. f, v oder **Muta mit Liquida** (fr, vr, pr, br, tr, dr, cr, gr; fl, pl, bl, cl, gl), z. B.
   pro-pre eigen, le peu-ple das Volk.
   Anm. 1. In Lefebvre u. ä. ist b vor v stumm. [Man hat neben dem aus b entstandenen v das b orthographisch wiederhergestellt: le fèvre aus faber und fabrum].
   Anm. 2. In notre, votre und quatre vor Substantiven, die mit Consonanten beginnen, ist r in der Unterhaltung kaum hörbar, z. B. notre maison unser Haus, votre cheval euer Pferd, quatre livres vier Bücher.

§ 43. II. In allen andern Fällen gehört der erste Consonant zum vorhergehenden Vocal, nämlich:

1. der **erste** von **Doppelconsonanten** (der freilich in der Regel stumm ist), z. B.
   frap-per schlagen, ap-prouver billigen, ap-pliqué fleißig; pas-ser vorübergehen [= fra-pé, a-pru-vé, a-pli-ké, pa-sé].
   Anm. 1. Consonanten stehen im Französischen nur zwischen Vocalen doppelt, eine Muta auch zwischen Vocal und Liquida;

ausgenommen sind:

1. je vinsse ich käme, je tinsse ich hielte (welche als Imperfecte des Conjunctivs mit ss geschrieben werden);
2. vereinzelte Fremdwörter, wie le gneiss der Gneiß.

Anm. 2. cc vor e oder i lautet k s, gg vor e lautet g j, z. B. suc-céder nachfolgen, suc-cinct bündig, la sug-gestion die Einflüsterung.

2. **m, n** vor Consonanten (in der Regel stumm, § 18, 1 b, § 20, 1 b), z. B. § 44.
tom-ber fallen, vain-cre siegen.

3. **r, l** vor Consonanten, z. B. § 45.
sor-tir hinausgehen, per-dre verlieren, le sépul-cre das Grab.

Anm. Nach au ist l vor Consonanten stumm, z. B. une aulnaie oder aunaie ein Erlengebüsch, Gaultier Walter.

4. **s** (nebst **x**) vor Consonanten, z. B. § 46.
une es-pèce eine Art, l'es-prit der Geist; une ex-position eine Ausstellung, ex-trême äußerst.

Anm. 1. In l'asthme das Asthma und l'isthme der Isthmus nebst ihren Derivaten ist th stumm.

Anm. 2. s vor dem Zischlaut c ist stumm, z. B. des-cendre herabsteigen (auch im Anlaut, z. B. la scène die Scene);
x vor den Zischlauten c und s lautet k, z. B. ex-cellent ausgezeichnet, ex-suder ausschwitzen.

Anm. 3. In französischen Eigennamen ist s vor Consonanten stumm, z. B. Nismes oder Nîmes, l'Aisne, Delisle, Crespy oder Crépy, Hesdin oder Hédin, Lemaistre, Lévesque, Duguesclin, les Vosges, Bescherelle;
ausgenommen sind: Pascal, Pasquier, Montesquieu; Boiste, le comte d'Estaing, Gaston, Xavier de Maistre; Robespierre.

Anm. 4. Man spricht auch ins-pirer einflößen, l'ins-tant der Augenblick, ins-crire einschreiben u. ä., trennt aber in Schrift und Druck gewöhnlich in-spirer, l'in-stant, in-scrire (gemäß der Etymologie).

5. **p** oder **c** vor Consonanten, z. B. § 47.
accep-ter annehmen, le scep-tre das Scepter, une excep-tion eine Ausnahme; la cap-sule die Kapsel, dic-ter dictiren, le spec-tre das Gespenst, une ac-tion eine Handlung; auch taxer [x = k-s] taxiren, l'exemple [x = g-z] das Beispiel (aber in Schrift und Druck trennt man ta-xer, l'e-xemple).

Anm. p vor t ist stumm in le septième der siebente, le cheptel [ch^e-tèl] die Viehpacht, das Pachtvieh, sowie in le baptême die Taufe, baptiser taufen nebst Verw.; ferner in comp-ter zählen, domp-ter bän-

digen, exemp-ter ausnehmen, befreien, la promp-titude die Geschwindigkeit, sculp-ter meißeln nebst ihren Stammverwandten.

§ 48. 6. in ad-mirer bewundern, aug-menter vergrößern, Ach-met; l'ag-nat der Seitenverwandte (männlicher Linie), tech-nique technisch, l'Et-na und ähnlichen seltener vorkommenden Verbindungen.

Anm. Die unter II, 3—6 genannten Verbindungen von Consonanten gehören Lehn- und Fremdwörtern an, ausgenommen die mit r und stummem l oder s beginnenden nebst le septième, le cheptel, le baptême, compter.

C. Besonderheiten der Consonanten **am Ende** der Wörter. (Stumme Consonantzeichen; Bindung.)

§ 49. In einigen Wörtern lautet der Endconsonant stets, z. B.

le fil der Faden;

in andern ist er stets stumm, z. B.

le loup der Wolf;

in noch andern lautet er bald, bald ist er stumm, z. B.

tous alle, tout jeder.

Wegen der Wörter der letzten Art muß man folgende Fälle unterscheiden:

I. Endconsonanten vor Pausen;

II. Endconsonanten vor Lauten:

1. vor Consonanten,
2. vor Vocalen (oder einem stummen h).

I. Endconsonanten vor Pausen.

§ 50. Die Endconsonanten sind vor Pausen theils laut, theils stumm.

Es sind stumm:

1. **t**, **d**, **s**, **x**, **z** (aber **th** nur in le Goth der Gothe, l'Ostrogoth der Ostgothe, le Visigoth der Westgothe!), z. B.

le lit das Bett, un art eine Kunst, le mont der Berg; le nid das Nest, le nord der Norden, grand groß; le bas der Strumpf, épars zerstreut, le Mans (Stadt); la paix der Friede; le nez die Nase.

Ausnahmen.

§ 51. **d** lautet in le sud der Süden und in Fremdwörtern, z. B. Joad, David (aber d stumm in Madrid!); Seeland, le Sund, auch George Sand; Rothschild (aber d stumm in Stuttgard Stuttgart u. ä. auf rd!).

Anm. Auch dt lautet d, z. B. Rastadt, Humboldt [ọ-bòld], aber nicht in Rembrandt [rẹ-brạ].

t lautet § 52.

a) nach Vocalen in

le fat der Geck, (échec et) mat (schach)matt, pat Patt (im Schachspiel) u. ein. ä.; — net rein, Japhet u. ein. ä., nebst **sept** [sèt] 7; — un accessit ein Nebenpreis, le déficit das Deficit, le granit der Granit, le prétérit das Präteritum, le transit der Zwischenhandel, subit plötzlich u. ein. ä.; — la dot die Mitgift, le Lot (Fluß); — le knout die Knute, le vermout der Wermuthwein u. ein. ä.; — brut roh, chut! stille! le comput die Berechnung (der beweglichen Festtage) u. ein. ä.; — **huit** acht;

b) nach lautem l, s, p, c[1]), z. B.

le malt das Malz, le grand et le petit Belt, Soult, l'indult die Gnadenbewilligung; — l'est der Osten, l'ouest der Westen, Brest, Ernest; le Christ; Saint-Just; — le rapt der (Menschen-)Raub; — exact pünktlich, correct richtig, strict genau (aber t ist stumm in l'aspect der Anblick, le respect die Achtung, circonspect vorsichtig, suspect verdächtig, le district der Bezirk).

s lautet §.53.

a) nach Vocalen in fremden und einigen französischen Eigennamen, z. B.

(griech. und lat.) Léonidas, Périclès, Pâris, Lesbos, Darius (aber nicht in Nicolas!); (hebr.) Joas, Amos (aber nicht in Judas, Lucas, Thomas, Jésus!); (span.) Ximenès, Carlos, Burgos; (slav.) Stanislas, Venceslas [ve-sès-las]; (franz.) Arras, Carpentras, Calas, Vaugelas; Genlis, Senlis, Clovis, les Médicis; la Lys (Fluß); Fréjus;

ferner in un as ein As, un atlas ein Atlas, hélas ach; — ès in den, z. B. bachelier-ès-sciences Baccalaureus der Wissenschaften; — le lis die Lilie (aber nicht in la fleur de lis die Lilie als Wappen der Bourbonen), la vis die Schraube, le maïs der Mais, une oasis eine Oase; bis zweimal, gratis umsonst, jadis ehemals; — le rhinocéros das Nashorn, le mérinos das Merino-Schaf; — en sus noch dazu, le blocus die Blockade, le rébus der Rebus, un omnibus ein Omnibus (dazu un obus eine Haubitz-Granate, wo s weich lautet), **plus** mehr (aber nicht in le plus das Meiste, am meisten, au plus, tout au plus höchstens, non plus ebensowenig); — **tous** alle;

b) nach Consonanten in le fils [fīs] der Sohn; — Mars Mars, le mars der März, un ours ein Bär, les mœurs [mörs od. mör] die Sitten; — les gens die Leute, le cens der Census, le sens der Sinn (aber nicht in les cinq sens und in le bon sens der gesunde Menschenverstand, le contre-sens der Widersinn, le non-sens der Unsinn) und in den Städtenamen Lens, Sens, Mons, Reims oder Rheims [rẹs]; — endlich nach lautem p, z. B. Pélops.

---

[1]) Ueber stummes l, s, p, c vor t § 62.

§ 54. **x** lautet

a) wie s in **six** sechs, **dix** zehn und Cadix, Béatrix (= Béatrice);

b) wie ks in Lehn- und Fremdwörtern (nämlich in den Wörtern auf ax, ex, ox, ux, yx, inx, ynx und einigen auf ix), z. B. Ajax, l'index das Register, Fox, Pollux (aber x ist stumm in le flux die Fluth, le reflux die Ebbe), le Styx, le sphinx die Sphinx, le lynx der Luchs, le phénix der Phönix (aber x ist stumm in le crucifix das Crucifix, sowie in den Erbwörtern le prix der Preis, la perdrix das Rebhuhn).

§ 55. **z** lautet

a) weich [wie z] in den Fremdwörtern auf az, uz, z. B. le gaz das Gas, Achaz [akāz] Ahas, Vera-Cruz [vé-];

b) scharf [wie s] in den Fremdwörtern auf ez, oz und tz, z. B. Cortez, Fez, Suez, Aranjuez, Badajoz; les strélitz [stré-lits] die Strelitzen, le quartz [k^{u}arts] der Quarz, Metz [mès].

Es sind ferner stumm:

§ 56. 2. **p** und **b** nach m, z. B. le champ das Feld, le plomb das Blei;
p nach Vocalen außer in Fremdwörtern[1]);
f in la clef der Schlüssel.

§ 57. 3. **c** und **g** nach n, z. B. le banc die Bank, long lang;
ausgenommen: le zinc das Zink, donc 1. also (im Anfange des Satzes), 2. denn (in Fragen); — le pouding der Pudding, Béring, Lessing u. ein. a. Fremdwörter auf ng;

g nach r, z. B. le faubourg die Vorstadt, Wurtemberg;
ausgenommen: le duché de Berg [bèrg]; le bourg der Marktflecken lautet būr oder burk.

c nach r in le marc die Mark, la place Saint-Marc der Marcusplatz (in Venedig), le lion de Saint-Marc das Wappen von Venedig; le clerc der Geistliche, der Schreiber, Leclerc; le porc das Schwein.

c nach Vocalen in l'estomac der Magen, le tabac der Taback, le cric die Winde, le broc der Krug, le croc der Haken, le caoutchouc [ka-u-tchu] das Kautschuk; ebenso ch in un almanach ein Kalender.

§ 58. 4. **r**

a) in der Infinitivendung er, z. B. parler reden (auch le parler das Reden, die Sprache);

---

1) Stummes p haben nämlich le drap das Tuch, le cep der Rebstock, le coup der Schlag (beaucoup viel), le loup der Wolf, le galop der Galop, le sirop der Sirup, trop zu viel; aber lautes p haben le cap das Cap, le croup die Bräune, Alep Aleppo u. ä.

b) in den Nominalendungen
  α) ier (yer) und iers,
  β) er und ers nach ch, g, ill [die aus ier und iers entstanden sind], z. B.
    le chevalier der Ritter, altier hochmüthig, le foyer der Herd, Poitiers, nebst volontiers gern (Adverb);
    le rocher der Felsen, le berger der Schäfer, léger leicht, flink, Béranger, Angers, le conseiller der Rath;
    ausgenommen: la cuiller der Löffel (neben la cuillère).
    Anm. 1. Von Fremdwörtern sind angelehnt Alger Algier, Tanger Tanger [er = é], aber nicht le Niger der Niger, Scaliger, Bischweiller Bischweiler [er = èr].
    Anm. 2. Die Stammsilben haben lautes r, z. B. fier stolz, le tiers der dritte, cher theuer, le Gers (Nebenfluß der Garonne); sowie j'acquiers ich erwerbe, tu acquiers, il acquiert u. d. ä.;
    ausgenommen: le Gier [j'é] (Nebenfluß der Rhone).
c) vereinzelt in monsieur (mein) Herr nebst messieurs (meine) Herren (§ 61).

5. l § 59.
a) in soûl übersatt;
b) in gentil artig, niedlich, le nombril der Nabel, le persil die Petersilie, le sourcil die Augenbraue; le baril das Faß, le chenil der Hundestall, le coutil der Zwillich, le fournil die Bäckerei, le fraisil die Steinkohlen-Asche, le fusil das Gewehr, un outil ein Werkzeug u. ein. ä.
  Schwankend: le fenil [fᵉnij Ac., familiär fᵉni] der Heuschober, le gril [grij, fam. gri, Ac.] der Rost, das Gitter.

6. m, n nach § 18, 1 b. § 60.

Zusatz 1. Laute Endconsonanten von Singularen lauten auch vor dem s des Plurals, z. B. les murs die Mauern, les serfs die Leibeigenen; § 61.
ausgenommen sind les bœufs die Ochsen, les œufs die Eier, les cerfs die Hirsche, les nerfs die Nerven; les échecs das Schachspiel; les bourgs die Marktflecken.

Stumme Endconsonanten von Singularen sind auch vor dem s des Plurals stumm, z. B. les bancs die Bänke, les arts die Künste, les monts die Berge (und so das plurale tantum les fonts das Taufbecken).

Zusatz 2. Vor den stummen Endconsonanten s, x, t, d stehen in folgenden Wörtern stumme Consonanten: § 62.

p in le corps der Körper; — le temps die Zeit, je romps ich breche, tu romps, il rompt, romps, prompt (Fem. prompte) schnell, exempt (Fem. exempte) ausgenommen; — (über sept [sèt] sieben s. § 52);
b in le Doubs;
c in le lacs die Schlinge; — je vaincs ich siege; l'instinct der Instinct, distinct deutlich, indistinct undeutlich, succinct bündig;
g in le legs das Vermächtniß, le doigt der Finger (nebst le doigtier der Däumling, doigter den Finger setzen); — vingt 20 (nebst le vingtième u. ä.);
t in le mets das Mahl, le rets das Netz, je bats ich schlage, je mets ich lege, je vêts ich kleide;
d in le poids das Gewicht; — je perds ich verliere, je mords ich beiße, je tords ich drehe; — le fonds der Grund und Boden, je vends ich verkaufe u. d. ä.;
l nach au (§ 45); z. B. Quinault, Foucauld, la faulx neben la faux die Sichel, les aulx die Knoblaucharten; — (über le fils [fīs] der Sohn s. § 53);
s in il est er ist, in Jésus-Christ, l'Antechrist und in französischen Personennamen, z. B. Marrast, Saint-Genest, Saint-Priest [prī], Prévost, Davoust[1]).

Ueber n, m s. § 18, 1 b.

II. Endconsonanten vor Lauten.

§ 63. 1. Die vor Pausen **lauten** Endconsonanten
lauten alle auch vor Vocalen (oder einem stummen h),
aber **nicht** alle vor **Consonanten**, z. B.
ils sont cinq; cinq hommes, aber cinq mois.

2. Die vor Pausen **stummen** Endconsonanten
sind alle auch vor Consonanten stumm*),
aber **nicht** alle **vor Vocalen** (oder einem stummen h), z. B.
il voit tout; tout moment, aber tout arbre[2]).

*) Eine vereinzelte Ausnahme bildet vingt 20, dessen t vor den addirten Einern lautet, z. B. vingt-deux, vingt-trois (aber in quatre-vingt-deux, quatre-vingt-trois u. s. w. ist jenes t stumm).

§ 64. 1. **Vor Consonanten**

haben von den Wörtern, deren Endconsonanten vor Pausen **lauten**, **folgende** (in gewissen Compositen und andern engen syntaktischen Verbindungen) einen **stummen** Endconsonanten:

s **tous** vor Wörtern, deren Attribut es ist, z. B. tous les hommes, tous deux (vgl. toujours);

---

1) S. Anhang 13.
2) S. Anhang 14.

plus in plus grand, le plus grand, plus d'argent u. ä. (vgl. plutôt);

les gens in les gens de bien die braven Leute, les gens d'affaires die Geschäftsleute u. ä. (vgl. les gendarmes);

le sens in le sens commun der gesunde Menschenverstand, sens dessus dessous alles durch einander.

f chef in le chef-d'œuvre das Meisterwerk (aber nicht in le chef-lieu der Hauptort u. ä.);

neuf neu in Neufchâtel = Neuchâtel, Neufbrisach u. ä.;

œuf in un œuf frais ein rohes Ei, un œuf dur ein hartes Ei u. ä.;

bœuf in le bœuf gras der Fastnachtsochs, du bœuf salé gepökeltes Rindfleisch;

cerf in le cerf-volant der Papierdrache, un cerf dix-cors ein Zehnender u. ä.;

nerf in le nerf de bœuf der Ochsenziemer.

c bec in le becjaune = béjaune der Gelbschnabel;

arc in un arc boutant ein Strebepfeiler, un arc-doubleau ein Pfeilerbogen;

q coq in le coq d'Inde der Truthahn;

l bel in Belfort = Béfort.

Insbesondere haben vor Consonanten einen stummen Endconsonanten die Zahlwörter cinq, six, sept, huit, neuf, dix in folgenden Fällen: § 65.

1. vor Substantiven, deren Attribute sie sind;
2. vor Zahlen, die multiplicirt werden, z. B.

cinq sous, six fois, sept francs, huit jours, neuf cents, dix mille.

Aber ihr Endconsonant lautet

1. gewöhnlich in Angaben des Monatsdatums, z. B. le cinq mai (statt le cinq de mai);
2. vor addirten Einern: dix-sept [dis-sèt], dix-huit [di-z^{u}it], dix-neuf [diz-nöf].

2. Vor Vocalen § 66.

werden Endconsonanten (wofern sie nicht stumm bleiben) nicht als Auslaute, sondern als Anlaute gesprochen, z. B.

mon che,r͡a,mi, un peti,t͡en,fant.

Bei dieser Bindung der Wörter lauten: § 67.

1. die vor Pausen lauten Endconsonanten ebenso wie dort, z. B.

David eut pour fils Salomon. Ajax était roi de Salamine.

ausgenommen:
s in tous, plus, = z, z. B. à tous instants, plus élevé;
x in six, dix, = z, z. B. six écus, dix hommes;
f in neuf neun, = v, z. B. à neuf heures.

2. von den vor Pausen stummen Endconsonanten aber lauten
s, x, z = z, z. B. depuis un siècle, un faux ami, chez eux;
d = t, z. B. un grand homme;
ausgenommen:
le nord-est, le nord-ouest [d = d!];
g = k, z. B. un long hiver[1]).

Zusatz. Die Aussprache der **nasalen Vocale** vor n schwankt; man spricht z. B.
en avant = 1. ạ-na-vạ, 2. a-na-vạ;
on aime = 1. ọ-nè-m', 2. ò-nè-m';
un ami = 1. ọ̈-na-mi, 2. ö-na-mi.
(Wir Deutsche pflegen die zweite Art der Aussprache als die leichtere vorzuziehen.)

§ 68. In der beschriebenen Weise hat die Bindung von Wörtern, deren Endconsonanten vor Pausen stumm sind, **in folgenden Fällen** statt.

Es werden gebunden:

1. ein Attribut (Artikel, Pronomen, Zahlwort, Adjectiv) vor seinem Substantiv, jedoch long lang und die Adjective auf ier und ger nicht in der vertraulichen Unterhaltung, z. B.
les hommes, un ami; — leurs amis, mon ami; — deux ans; plusieurs exemples; — un excellent artiste, un court espace, un laid animal, un bon ami; un gentil enfant, un gentilhomme [l = j; vgl. das Femininum gentille][2]); un long hiver[3]); le premier homme.

Anm. Die Adjective auf s, x, t werden auch vor präpositionalen Satzgliedern gebunden (jedoch kaum in der vertraulichen Unterhaltung), z. B.
il est faux envers son ami; chacun est sujet à erreur; il est prompt à parler.

---

1) In long = lonc und grand = grant hat sich die altfranzösische Aussprache erhalten; geändert hat sich nur die Orthographie. In s (x, z) = z und f = v ist ein scharfer Reibelaut zwischen Vocalen erweicht (vgl. gésir neben gisant u. ä.).

2) Gentil ist das einzige Wort mit stummem l, welches gebunden wird.

3) Long und le rang, le sang sind die einzigen Wörter mit stummem g, welche gebunden werden.

2. ein Adverb vor dem durch dasselbe bestimmten Worte (jedoch trop § 69.
und beaucoup[1]) nicht in der Unterhaltung), z. B.
très éloquent; assez agréable; il n'a pas été ici; il est fort à plaindre, vous allez trop avant; il a beaucoup étudié; vous arrivez bien à propos; il n'a rien appris; les gens non intéressés die uninteressirten Leute.

3. die tonlosen Pronomen nous, vous, ils, elles, on nebst dem § 70.
Adverb en davon vor dem Verb, z. B.
nous aimons, on arrive, il s'en amuse.
Nous, vous, ils, elles werden auch nach dem Verb gebunden, z. B. avez-vous été? aber: combien en a-t-on | eu?[2])

4. die Personalform eines Verbs § 71.
   a. stets vor il, elle, ils, elles, on, z. B.
      plaît-il? entend-il? coud-elle bien? dort-il?
   b. regelmäßig vor einem Particip oder Infinitiv, z. B.
      tu as eu, nous sommes arrivés; il faut aimer la vertu;
   c. regelmäßig vor einem prädicativen Nomen, z. B.
      tu es heureux, il est Anglais;
   d. vor Objecten und adverbiellen Bestimmungen, z. B.
      vous aimez à chanter, il vient avec nous, on perd ici un temps précieux;

   ausgenommen:
   1. stets die 3. Pers. d. Sing. auf ât, z. B.
      il faudrait qu'il se présentât | un peu gracieusement;
   2. stets il coud, il moud, z. B.
      il moud | un sac de blé;
   3. in der Unterhaltung
      a) die 3. Pers. d. Sing. auf nc (il vainc, il convainc), z. B.
         votre lettre m'en convainc | assez;
      b) die 1. u. 2. Pers. d. Sing. auf s, z. B.
         je me promènerais | encore, si vous le vouliez; prends | un peu de repos.

   Anm. In den Personalformen auf rd und rt (mit Ausnahme von il perd, il sert, il sort) bleibt d oder t (außer vor il, elle, on) stumm, und die Bindung geschieht dann mittels des lauten r, z. B.
   il court à grands pas [il-kū-ra-grā-pā].

---

[1]) Trop und beaucoup sind die einzigen Wörter mit stummem p, welche gebunden werden.

[2]) Ein Wort auf stummes n kann überhaupt nur vor dem durch dasselbe bestimmten Worte gebunden werden.

§ 72. 5. der Infinitiv auf er sowie das Particip des Präsens und das Gerundium vor Objecten und adverbiellen Bestimmungen (jedoch nicht in der Unterhaltung), z. B.
il ne faut pas blâmer à tort; couchant en plein air.

§ 73. 6. die Präposition vor ihrem Nomen, und zwar
a) stets en, z. B. en Allemagne;
b) die übrigen nicht in vertraulicher Unterhaltung, z. B.
après avoir chanté, dans un an, durant un hiver.
Anm. In den Präpositionen auf rs (hors, vers, envers, à travers) bleibt s stumm, und die Bindung erfolgt mittels des lauten r, z. B. hors un seul, vers une ville.

§ 74. 7. donc, mais (aber **nie et**); dont, quant in quant à, quand, z. B.
votre père est donc arrivé; mais aussi aber auch; l'affaire dont on parle; quand il fut arrivé; quand aurez-vous fini?

§ 75. 8. von Substantiven nur folgende Appellative:
1. die auf s, x und viele auf t[1]), und zwar
a) regelmäßig vor Attributen, z. B.
un avis excellent, les bateaux à vapeur, le point exclamatif;
b) in edler Rede auch in andern Fällen, z. B. als Subject vor dem Prädicat; z. B.
la paix est un bienfait du ciel; ce secret est connu;
2. le froid; le rang, le sang; l'almanach, l'estomac, le tabac, le porc vor Attributen in edler Rede, z. B.
un froid humide; un rang élevé; un almanach intéressant [ch = k], du tabac à priser Schnupftabak.

Anm. 1. Man bindet stets le mont Etna u. ä., aber nie messieurs André et Paul u. ä.

Anm. 2. In Formeln und Compositen werden manche Substantive stets gebunden, die sonst nicht gebunden werden,[2]) z. B.
de fond en comble von Grund aus, un pied-à-terre ein Absteigequartier, de flanc en flanc von einer Seite zur andern; mot à mot Wort für Wort, wörtlich, le pot au lait der Topf mit Milch.

---

[1]) Nämlich die auf ait, et (ausgen. le guet), êt, oit (ausgen. le toit nebst le, doigt), oît, it (ausgen. le lit), uit (ausgen. le fruit, la minuit), ut und zum Theil die auf at, ant, ent, ont, oint, — aber nicht die auf ât, ot (ausgen. etwa le sot) ôt, out, oût, eint (int), unt.

[2]) Nie werden gebunden Wörter auf stummes m, b, f, th.

Zusatz. § 76.

I. Ein **tonloses e** am Wortende ist vor Vocalen stumm, und die Bindung geschieht dann mittels der Consonanten der Endsilbe, z. B.

u,ne͡ heu,re; vo,tre͡ in,té,rêt; une lon,gue͡ a,llée, une gran,de͡ ar,mée, une ré,pon,se͡ a,droi,te (g, d, s lauten hier nicht wie k, t, z!).

Ausgenommen ist das Pronomen le nach dem Imperativ, z. B. Voyez-le | à son retour.

Anm. In der Unterhaltung bindet man ebenso (abweichend von § 71 b, c, d und § 75, 1) Personalformen und Substantivformen auf es, z. B.

nous sommes arrivés; vous êtes heureux; tu pleures inutilement; des herbes arrachées (als wenn sommes, êtes, pleures, herbes kein s hätten!).

II. Das stumme e vor Vocalen ist durch einen **Apostroph** ersetzt § 77.

1. in den einsilbigen Wörtern (je, me, te, le, se; le, ce, que, de, ne), z. B.

   j'ai, on l'aime, l'an, l'homme, c'est, ç'a été, ç'ont été, d'un ami (aujourd'hui, aber les gendarmes!).

   Ausgenommen sind je und ce nach dem Verb, z. B.

   dussé-je en périr sollte ich auch daran zu Grunde gehen; la foi qui n'agit point, est-ce une foi sincère?

2. in jusque, z. B. jusqu'à, jusqu'en, jusqu'ici;
3. in lorsque, quoique, puisque vor il, elle, ils, elles, on, un, une (nebst puisqu'ainsi est u. ä.);
4. in la presqu'île die Halbinsel, quelqu'un und den mit entre zusammengesetzten Wörtern, z. B. un entr'acte ein Zwischenact, s'entr'aimer sich unter einander lieben;
5. auch in s'il wenn er, s'ils wenn sie (für altfranz. se il).

Ein tonloses **a** am Wortende ist vor Vocalen elidirt in **la** die, sie, z. B. l'amie, l'heure; je l'ai vue;

aber: ramenez-la à son devoir, weil la nach dem Imperativ betont ist.

Anm. Die Wörter oui ja, onze elf und un Eins gelten als consonantisch anlautende, z. B.

le oui et le non; le onze mai; le un die Eins.

III.

Betonung.

§ 78. Man unterscheidet Wortton, Satzton und Redeton.

1. Die letzte volle Silbe eines Wortes übertönt die andern Silben (Wortton), z. B.

fini beendigt, répété wiederholt.

Nach der Tonsilbe kann nur eine Silbe (mit dem tonlosen e § 15) stehen, z. B.

l'arbre der Baum, les arbres die Bäume, ils donnent sie geben.

Jedes Wort ist mithin entweder ein Oxytonon, z. B. petit klein, oder ein Paroxytonon, z. B. petite (Fem.).

Anm. 1. Der Wortton bleibt unbezeichnet. Die dem Griechischen entlehnten Accente sind im Französischen nicht Tonzeichen, sondern Lautzeichen (§ 7, § 14, 2 c).

Anm. 2. In fühlbaren Compositen pflegt der erste Bestandtheil einen Nebenton zu haben, z. B. la porte-plume der Federhalter[1]).

Anm. 3. Im Satze sind manche Wörter, besonders einsilbige, vor Wörtern, die durch sie bestimmt werden, tonlos (proklitisch), besonders Präpositionen und Conjunctionen, Pronomen, der bestimmte und der unbestimmte Artikel, und namentlich alle mit dem tonlosen e, nämlich je, me, te, le, se; le (Artikel); ce, que (Relativ und Conjunction); de; ne; z. B. je‿parle ich rede, il‿parle er redet (wie dreisilbige Wörter!).

Das Personalpronomen nebst en und y bildet mit der Personalform des Verbs auch dann eine Toneinheit, wenn es nach derselben steht:

1. hat es einen vollen Vocal, so ist es betont (und das Verb proklitisch), z. B. plaît-il? voulez-vous? va-t'en! vas-y!
2. hat es ein tonloses e, so ist es enklitisch, z. B. que dis-je? donnez-le!

Ebenso ist ce enklitisch in qu'est-ce? was ist das? pour ce darum u. ä.

§ 79. 2. Die letzte Tonsilbe eines Satzes (oder Satzgliedes) übertönt die andern Tonsilben (Satzton); z. B.

Il donne tout son bien aux pauvres.

§ 80. 3. Besonders bedeutsame Silben übertönen, namentlich in Gegensätzen, Wort- und Satzton (Redeton), z. B.

L'homme propose et Dieu dispose Der Mensch denkt, Gott lenkt.

---

1) S. Anhang 15.

Zweiter Theil.

Formenlehre.

Die Wörter zerfallen in folgende Arten: § 81.

I. Flexible (veränderliche):

A. Nomen und Pronomen:

I. Substantive (nebst dem Artikel),
II. Adjective,
III. Zahlwörter,
IV. Pronomen;

B. Verben.

II. Inflexible (unveränderliche):

I. Adverbien,
II. Präpositionen,
III. Conjunctionen,
IV. Interjectionen.

I.

Flexible Wortarten.

A. Nomen und Pronomen.

I. Das Substantiv und der Artikel.

An den Substantiven unterscheidet man § 82.

1. das Genus (Geschlecht),
2. den Numerus (Zahl), aber
3. **keine** Casus (Fälle).

1. Genus.

§ 83. Nach ihrem Genus sind die Substantive
1. Masculine (männlich), z. B.
Guillaume Wilhelm, le père der Vater;
2. Feminine (weiblich), z. B.
Guillemette Wilhelmine, la mère die Mutter.

§ 84. Erkennbar ist das Genus der Substantive
a. an der Form des Artikels,
b. an der Tonstelle,
[c. an der Abstammung.]

§ 85. a. Die Genusformen des Artikels.
1. Der bestimmte Artikel:
Masculinum **le**, z. B. le frère der Bruder,
Femininum **la**, z. B. la sœur die Schwester;
vor Vocalen und stummem h steht **l'** statt le oder la (§ 77), z. B.
(M.) l'or das Gold, l'homme der Mensch;
(F.) l'eau das Wasser, l'huile das Oel.
2. Der unbestimmte Artikel:
Masculinum **un**, z. B. un fleuve ein Fluß;
Femininum **une**, z. B. une ville eine Stadt.

Anm. Der bestimmte Artikel ist, wie im Deutschen, ein abgeschwächtes Demonstrativ [le, lat. Acc. illum; la, lat. illa, illam]; der unbestimmte Artikel ist, wie im Deutschen, ein abgeschwächtes Zahlwort [un, lat. Acc. ūnum; une, lat. ūna, ūnam].

§ 86. b. Das Genus der Substantive erkennbar an der Tonstelle.
I. Die **Oxytona** sind **Masculine**, z. B.
le cheval das Pferd, le fil der Faden; le parti der Entschluß, le lieu der Ort;
insbesondere auch die Städte- und Länder-, Berg- und Fluß-namen dieser Art, z. B.
le Paris du quinzième siècle; le Dauphiné die Dauphiné, le Sahara die Sahara; l'Etna der Aetna; le Doubs, le Guadiana die Guadiana, le Volga die Wolga.

Ausgenommen sind:
1. die Abstracten auf **té**, **tié** [lat. tātem], z. B.
la bonté die Güte, la pitié das Mitleid;
jedoch un été ein Sommer (in Anlehnung an le printemps der Frühling, un automne ein Herbst, un hiver ein Winter); — dazu le côté die Seite, le traité der Vertrag, l'arrêté der Beschluß [lat. tātum].

2. die Abstracten auf **eur** [lat. ōrem, M.], z. B.

la chaleur die Wärme, les mœurs die Sitten, — nebst la fleur die Blume;

jedoch un honneur eine Ehre, le labeur die Mühsal; dazu das seltene heur Glück [augurium] nebst le bonheur das Glück und le malheur das Unglück.

3. die Abstracten auf **ion** [lat. iōnem; Lehnwörter] und auf **çon, sson, son** [lat. -tionem oder -(s)sionem; Erbwörter], z. B.

la religion die Religion; la leçon die Lection, la moisson die Ernte, la raison die Vernunft;

jedoch le talion die Vergeltung, le soupçon der Verdacht.

4. vereinzelt:

la clef [f stumm!] der Schlüssel, la nef das Schiff, la soif der Durst;
la faim der Hunger, la fin das Ende, la main die Hand, la maman die Mama;
la dent der Zahn, la jument die Stute;
la brebis das Schaf, la souris die Maus, la vis [s laut!] die Schraube, une oasis [s laut!] eine Oase, la fois das Mal;
la paix der Friede, la perdrix das Rebhuhn; la croix das Kreuz, la noix die Nuß, la poix das Pech, la voix die Stimme; la chaux der Kalk, la faux oder faulx die Sichel, la toux der Husten;
la chair das Fleisch, la mer das Meer, la cuiller der Löffel; la cour der Hof, la tour der Thurm;
la part (la plupart) der Theil, la hart der Strang, la mort der Tod;
la forêt der Forst, la dôt [t laut!] die Mitgift, la nuit die Nacht;
la fourmi die Ameise, la merci der Dank;
la tribu der Stamm, la vertu die Tugend, la glu der Vogelleim;
l'eau das Wasser, la peau die Haut;
la foi die Treue, la loi das Gesetz, la paroi die Wand.

5. insbesondere von Städte- und Länder-, Berg- und Flußnamen:

Jérusalem, Sion, Tyr, Ilion (und bisweilen auch andere);
la Franche-Comté;
la Maladetta der Maladetta, la Sierra Nevada;
la Lys [s laut!]; la Bérézina, la Duna, la Dvina oder Dwina, la Moskova oder Moscova, la Néva.

II. Die **Paroxytona** sind theils **Feminine**, theils **Masculine**:

1. Feminine, z. B.

la plume die Feder, la pomme der Apfel;

so insbesondere die Städte- und Ländernamen, die Flußnamen und die pluralischen Bergnamen dieser Art, z. B.

la belle Naples das schöne Neapel; la France Frankreich; la Seine die

Seine; les Alpes, les Pyrénées; les Cévennes, les Vosges, les Ardennes; les Andes, les Cordillères;

doch sind männlich:

le Havre; le Caire Kairo;

le Maine, le Perche; le Hanovre, le Bengale [be-], le Mexique, le Pélopo(n)nèse u. ein. a.;

le Rhône; le Danube die Donau, l'Elbe die Elbe, le Nècre der Neckar; l'Èbre, le Tage; le Tibre, l'Adige die Etsch; l'Euphrate, le Tigre, le Gange, les Amazones der Amazonenstrom u. ein. a.;

le Vésuve und die übrigen singularischen Bergnamen.

2. Masculine, z. B.

le siècle das Jahrhundert, le lièvre der Hase;

so insbesondere die Wörter auf ège, iège und age, z. B.

le collège das Gymnasium, le piège die Falle; le courage der Muth, un étage ein Stockwerk;

ausgenommen:

la cage der Käfig, la rage die Wuth;
une image ein Bild; la page die Seite;
la plage die Küste, à la nage beim Schwimmen u. ein. a.

§ 87. [C. Das Genus der Substantive erkennbar an der Abstammung.

I. Die lateinischen Masculine sind im Französischen Masculine, z. B. le mur die Mauer, le livre das Buch, le lion der Löwe;

II. Die lateinischen Feminine sind im Französischen Feminine, z. B. la porte die Thür, la livre das Pfund, la part der Theil, la croix das Kreuz, la santé die Gesundheit, la loi das Gesetz.

III. Die lateinischen Neutra sind im Französischen

1. Masculine (aus dem Singular), z. B.

le vin der Wein, le membre das Glied, le corps der Körper;

2. Feminine (lauter Paroxytona, aus dem Plural auf a, der als Femininum des Singulars aufgefaßt wurde, namentlich bei pluralia tantum), z. B.

une arme eine Waffe, la pomme der Apfel, la muraille [mūrālia] die Mauer, une enseigne [insignia] ein Feldzeichen.

Ausnahmen.

Zu I. Feminine sind:

(1. Decl.) la Marne die Marne, und die Lehnwörter la comète der Komet, la planète der Planet (vgl. une étoile!);

(2. u. 4. Decl.) une auge (Acc. alveum) ein Trog, l'asperge der Spargel, und das Lehnwort la figue die Feige; la vicomté die Vice-Grafschaft, la Franche-Comté neben le (oder la) comté die Grafschaft;

(3. Decl.) die Abstracten auf eur [lat. ōrem], z. B. la chaleur die Wärme, les mœurs die Sitten, — nebst la fleur die Blume;

ausgenommen un honneur eine Ehre, le labeur die Mühsal;

la Loire, la chartre (carcerem) das Gefängniß, la herse (hirpicem) die Egge, la pance (panticem) der Wanst, la puce (pūlicem) der Floh; la dent der Zahn, la brebis (vervēcem) das Schaf, la souris (sōricem) die Maus, la paroi (parietem) die Wand, und das Lehnwort les annales die Jahrbücher;

dazu: la fin das Ende, la cendre die Asche, la poudre das Pulver, la ponce (pūmicem) der Bimsstein, die auch im Lateinischen bereits als Feminine nachweisbar sind.

Zu II. Masculine sind:

(1. Decl.) le Languedoc, le lierre (hedera) der Epheu, le piège (pedica) die Falle, un ongle (ungula) ein Nagel, und die Lehnwörter le litre das Liter, les thermes die warmen Bäder, un orchestre ein Orchester.

(2. u. 4. Decl.) le pin die Pinie, le peuple das Pappelholz, und die Lehnwörter le myrthe die Myrthe, le platane die Platane; le van die Getreideschwinge, le porche (A. porticum) die Halle, und die Lehnwörter le portique, le dôme der Dom, sowie die griechischen Lehnwörter le Pélopo(n)nèse, un atome ein Atom, le dialecte der Dialekt, le diamètre der Durchmesser, le périmètre der Umfang, le paragraphe der Paragraph, le phare der Leuchtthurm, le synode die Synode (aber **la** Chersonèse der Chersonnes, **la** méthode die Methode, **la** période die Periode, **la** diphthongue der Diphthong);

(3. Decl.) un arbre ein Baum, un art eine Kunst, le sort das Loos, le front die Stirn (frontem F., aber auch M.), le salut das Heil, l'été der Sommer, le poison das Gift, le soupçon der Verdacht, und die Lehnwörter le talion die Vergeltung, le sphinx die Sphinx, un appendice [a-pe-di-s'], ein Anhang; le diocèse die Diöcese, le jaspe der Jaspis.

Zu III. Feminine aus Neutren im Singular sind:

die Oxytona la jument die Stute, la mer das Meer, la cuiller (cochleāre) der Löffel (Erbwörter);

die Paroxytona une énigme ein Räthsel, une anagramme ein Anagramm, une épigramme ein Epigramm (Lehnwörter); la pâque (Erbw., § 88, III).

Anm. Einzelne Wörter stammen von einer andern als der nachgewiesenen lateinischen Form, z. B. la grenouille der Frosch von *rānuncula statt ranunculus; le daim der Damhirsch von *dāmum statt dāma.]

Zweifaches Geschlecht.

Die Substantive mit zweifachem Geschlecht sind folgende: § 88.

I. solche Personennamen, welche bald männlich, bald weiblich sind, je nachdem sie eine männliche oder eine weibliche Person bezeichnen (**Communia**), z. B.

le camarade der Genosse, la camarade die Genossin;
un élève ein Schüler, une élève eine Schülerin;
un patriote ein Patriot, une patriote eine Patriotin;

un Belge ein Belgier, une Belge eine Belgierin;
un Russe ein Russe, une Russe eine Russin;
un enfant ein Knabe, une enfant ein Mädchen (im Plural jedoch meist Masculinum).

II. Substantive, welche in übertragener Bedeutung ein anderes Geschlecht haben, als in der eigentlichen Bedeutung:

1. Concrete:

un aigle ein Adler,	une aigle Fahnen- oder Wappenadler (jedoch aigle noir, rouge, blanc),
le voile der Schleier,	la voile das Segel;
la Bourgogne Burgund,	le Bourgogne der Burgunder(wein),
la Champagne die Champagne,	le Champagne der Champagner;
une enseigne eine Fahne,	un enseigne ein Fähnrich,
la cornette die Standarte,	le cornette der Fahnenjunker,
la trompette die Trompete,	le trompette der Trompeter;
la vapeur der Dampf,	le vapeur der Dampfer, aber:
le pendule das Pendel,	la pendule die Pendeluhr, Stutzuhr.

2. Abstracte:

le mode der Modus,	la mode die Mode,
le merci der Dank,	la merci die Gnade.

3. Abstracte zu Concreten geworden:

une aide eine Hülfe,	un aide ein Gehülfe,
la manœuvre das Manöver,	le manœuvre der Handarbeiter,
la garde die Wache (u. die Wachmannschaft, die Garde),	le garde der Wächter, der Gardist;
la mémoire das Gedächtniß,	le mémoire die Denkschrift, die Rechnung.

III. alte, volksthümliche Feminine, welche von den Gelehrten zu Masculinen umgestempelt worden sind:

l'amour (altfranz. Fem., wie die Abstracten auf eur) ist jetzt im Sing. in der Regel Masc. [nach amōrem];

la foudre der Blitz [Pl. fulgura als Fem. Sing.], aber poetisch le foudre [nach fulgur];

une œuvre ein Werk [Pl. opera als Fem. Sing.], aber un œuvre ein musikalisches Werk [nach opus];

les orgues F. die Orgel [*organās, Pl. v. organa, Neutr. Pl. als Fem. Sing.], aber un orgue eine Orgel [nach organum];

une couple ein paar [cōpula], aber un couple ein Paar (von Personen; von Sachen: une paire, z. B. une paire de gants);

la pâque Passah [Neutr. pascha § 87]; Plur. les Pâques Ostern, aber nur noch in faire bonnes Pâques gute Osterandacht halten, Pâques fleuries Palmsonntag, Pâques closes Quasimodogeniti; sonst wird Pâques Ostern als Singular und Masculinum gebraucht (aber ohne Artikel), z. B. quand Pâques sera venu.

Anm. 1. Aehnlich die Lehnwörter

les délices die Wonne [dēliciās], aber le délice die Wonne [dēlicium];
une hymne eine Hymne, aber un hymne ein Hymnus.

Anm. 2. Das ehemalige Femininum les **gens** die Leute [lat. gentēs; Sing. la gent das Volk, lat. gentem] ist jetzt Masculinum, z. B.

les gens sensés die verständigen Leute, tous les gens alle Leute, tous les honnêtes gens alle ehrlichen Leute;

doch stehen **vor** gens noch immer im Femininum:

1. zweigeschlechtige Adjective, z. B.
   les vieilles gens die alten Leute;
2. zweigeschlechtige Pronomen in zwei Fällen:
   a) unmittelbar vor gens, z. B.
      quelles gens! was für Leute!
   b) vor zweigeschlechtigen Adjectiven, z. B.
      quelles méchantes gens! was für schlechte Leute! toutes les bonnes gens alle guten Leute.

Jedoch (les) gens d'affaires (die) Geschäftsleute u. ä. Composita dulden kein Femininum vor sich, z. B.

certains gens d'affaires gewisse Geschäftsleute.

IV. Substantive, welche auch als indefinite Pronomen gebraucht werden:

la personne die Person, aber personne jemand ist Masculinum;

la chose die Sache, aber quelque chose etwas ist Neutrum; z. B.

Si jamais personne est assez hardi pour l'entreprendre, il réussira.

On m'a dit quelque chose qui est fort plaisant.

Anm. 3. Manche Homonyme (gleichlautende Wörter von verschiedener Bedeutung und Herkunft) unterscheiden sich durch das Genus:

1. Homonyme aus Wörtern verschiedenen Stammes, z. B.

un aune eine Erle,	une aune eine Elle,
le livre das Buch,	la livre das Pfund,

le mousse der Schiffsjunge,	la mousse das Moos,
le page der Edelknabe,	la page die Seite,
le poêle der Ofen,	la poêle die Pfanne,
le souris das Lächeln,	la souris die Maus,
le tour der Umkreis,	la tour der Thurm,
le vase das Gefäß,	la vase der Schlamm,
le somme der Schlummer,	la somme die Summe,
	la somme die Last (v. Lastthier),
	la Somme die Somme.

2. Homonyme aus Wörtern gleichen Stammes, aber verschiedener Endung, z. B.

le poste der Posten, das Amt,	la poste die Post,
le parallèle die Parallele (Vergleichung),	la parallèle 1. die parallele Linie, 2. der Laufgraben.

Anhang.

§ 89. Bezeichnung des natürlichen Geschlechts.

Das Geschlecht von Menschen und Thieren wird bezeichnet:

I. durch verschiedene Wörter, und zwar:

1. durch Wörter verschiedenen Stammes, z. B.
   l'homme der Mann, la femme das Weib, die Frau;
   le taureau der Stier, la vache die Kuh;
2. durch Wörter gleichen Stammes, aber verschiedener Endung (substantiva mobilia), z. B.
   a) le voisin der Nachbar, la voisine die Nachbarin,
   un ours ein Bär, une ourse eine Bärin;
   b) le maître der Herr, la maîtresse die Herrin,
   le tigre der Tiger, la tigresse die Tigerin.
   c) das nomen agentis auf eur, teur und seur (zum Theil auch adjectivisch gebraucht); s. § 90.

II. durch ein Wort, und zwar:

1. mit verschiedenem Geschlecht (Commune), z. B.
   le camarade der Genosse, la camarade die Genossin (§ 88, I);
2. mit einem Geschlecht (genus epicoenum):
   a) Personennamen (nur männlich), z. B.
   un orateur ein Redner, eine Rednerin; un écrivain ein Schriftsteller, eine Schriftstellerin; le peintre der Maler, die Malerin; le témoin der Zeuge, die Zeugin [lat. testimōnium das Zeugniß]; le juge der Richter, die Richterin [von il juge er richtet];
   b) Thiernamen:
   α) männliche, z. B.
   le chameau das Kameel, le renne das Rennthier;

β) weibliche, z. B.

la panthère der Panther, la souris die Maus.

Will man das männliche und das weibliche Geschlecht solcher Thiere unterscheiden, so gebraucht man mâle oder femelle adjectivisch oder substantivisch, z. B.

un serin mâle ein Zeisigmännchen, un serin femelle ein Zeisigweibchen; le mâle du renne das männliche Rennthier, la femelle du renne das weibliche Rennthier.

Das nomen agentis auf eur und teur, seur. § 90.

I. Die Erbwörter auf eur[1]):

1. das herrschende Femininum geht auf euse aus, z. B.

le danseur der Tänzer, la danseuse die Tänzerin (von danser),

le blanchisseur der Wäscher, la blanchisseuse die Wäscherin (von blanchissant),

le dormeur der Schläfer, la dormeuse die Schläferin (von dormir),

le fondeur der Gießer, la fondeuse die Gießerin (von fondant),

le receveur der Einnehmer, la receveuse die Einnehmerin (von recevoir).

2. ein archaisches Femininum auf eresse haben:

le bailleur der Verpachter, la bailleresse die Verpachterin,

l'enchanteur der Zauberer, l'enchanteresse die Zauberin,

le pécheur der Sünder, la pécheresse die Sünderin,

le vengeur der Rächer, la vengeresse die Rächerin; auch:

le défendeur der Verklagte (der Abwehrende), la défenderesse.

Anm. In mehreren Wörtern hat das Femininum auf euse das auf eresse

1. verdrängt, z. B.

le chanteur der Sänger, la chanteuse († la chanteresse);

2. bei Seite gedrängt:

le pêcheur der Fischer, la pêcheuse, selten la pêcheresse,

---

[1]) I. Die Masculine auf eur sind ihrer Herkunft nach:

1. lateinische Wörter auf ātōrem, z. B.

pécheur [altfranz. peche,ór, pechedór] lat. peccātōrem;

2. französische Derivate von Verben, z. B.

recev-eur von recev-oir.

II. Das Femininum auf eresse ist mittels esse [lat. issa; vgl. § 89 I, 2 b] von der alten Nominativform des Masculinums auf ére [lat. ātor] gebildet, z. B.

M. N. enchantere [incantātor], F. enchanter-esse.

Das Femininum auf euse ist mittels e von den Derivaten auf eur oder vielmehr von einer Nebenform auf eux gebildet.

le chasseur der Jäger, la chasseuse, poetisch la chasseresse;
le vendeur der Verkäufer, la vendeuse, juridisch la venderesse;

3. in anderer Bedeutung neben sich bestehen lassen:
le devineur der Prophet, la devineresse die Prophetin,
le devineur der Errather, la devineuse die Erratherin;
le demandeur der Kläger (Forderer), la demanderesse die Klägerin,
le demandeur der Bittsteller, la demandeuse die Bittstellerin.

3. ein entlehntes Femininum auf **atrice** [lat. ātrīcem] haben:
l'empereur der Kaiser, l'impératrice die Kaiserin,
le procureur der Bevollmächtigte, la procuratrice die Bevollmächtigte,
le chanteur der Sänger, la cantatrice die Sängerin (von hervorragender Bedeutung) neben la chanteuse (vgl. I, Anm.).

II. Die Lehnwörter auf **teur** und **seur**:

1. die auf **teur** [lat. tōrem] haben ein Femininum auf **trice** [lat. trīcem], z. B.
le créateur der Schöpfer, la créatrice die Schöpferin,
le moniteur der Rathgeber, la monitrice die Rathgeberin,
le tuteur der Vormund, la tutrice die Vormünderin,
un acteur ein Schauspieler, une actrice eine Schauspielerin,
le corrupteur der Verführer, la corruptrice die Verführerin,
un inventeur ein Erfinder, une inventrice eine Erfinderin.
So auch zwei Erbwörter:
le bienfaiteur der Wohlthäter, la bienfaitrice die Wohlthäterin,
le malfaiteur der Uebelthäter, la malfaitrice die Uebelthäterin.
Aehnlich: un ambassadeur (spanisch) ein Gesandter,
une ambassadrice die Gemahlin eines Gesandten.

2. die auf **seur** [lat. sōrem] haben **kein** Femininum (wie auch manche auf teur), z. B.
le défenseur der Vertheidiger; le successeur der Nachfolger;
ausgenommen: expulseur austreibend, expultrice.

Anm. Zu beachten sind solche Lehnwörter auf teur und seur,
1. die wie französische Derivate aussehen, z. B.
un inventeur ein Erfinder (vgl. inventer), une inventrice,
un oppresseur ein Bedrücker, Fem. fehlt;
2. neben denen französische Derivate mit anderer Bedeutung bestehen, z. B.
le débiteur (debitōrem) der Schuldner, la débitrice;
le débiteur der Verbreiter (von débiter), la débiteuse.

2. Numerus.

Der Numerus ist entweder **Singular** (Einzahl) oder **Plural** (Mehrzahl). § 91.

Plural des bestimmten Artikels. § 92.

Sing. Masc. **le** der, Fem. **la** die, Plur. Masc. Fem. } **les** die.

Plural der Substantive.

I. Die **herrschende**[1]) Pluralendung ist **s**, z. B. § 93.
le mur die Mauer, **les** murs die Mauern,
la porte die Thür, **les** portes die Thüren.

[Anm. Der Plural auf s beruht
1. auf dem lateinischen Accusativ des Plurals, z. B.
les portes (portās); les murs (mūrōs); les pécheurs (peccātōrēs);
2. auf dem lateinischen Accusativ und Nominativ des Plurals, z. B.
les fleurs (flōrēs);
3. auf Neu- oder Umbildung nach Analogie da, wo vor s ein (lauter oder stummer) Consonant außer r oder n steht, z. B.
les săcs (altfr. sās, lat. săccōs); les pals (statt des älteren paux, altfranz. paus, pals, lat. pālōs);
les enfants (altfr. enfanz, lat. infantes), les bœufs (altfr. bues, lat. bovēs).

II. Eine **archaische**[1]) Pluralendung **x** statt s haben: § 94.
1. die Substantive auf **eau (au)** und **eu (œu)**, z. B.
le château das Schloß, les château**x**; le noyau der Kern, les noyau**x**;
le jeu das Spiel, les jeu**x**; le vœu das Gelübde, les vœu**x**.
2. folgende Substantive auf **ou**:
le bijou das Kleinod, le caillou der Kieselstein, le chou der Kohl;
le genou das Knie, le hibou die Eule, le joujou das Spielzeug;
Plural les bijou**x**, les caillou**x** u. s. w.
Die übrigen auf ou haben s, z. B.
le clou der Nagel, les clous die Nägel.
3. die Substantive auf **al**, deren l vor der Pluralendung in u übergegangen ist, z. B.
le cheval das Pferd, les cheva**ux** die Pferde;
ausgenommen:
le pal der Pfahl, les pals die Pfähle, und die Lehn- und Fremdwörter

[1]) S. Anhang 16.

le bal der Ball, le cal die Schwiele, le carnaval der Carneval, le choral der Choral, le régal das Festmahl; le chacal der Schakal (nebst einigen andern Namen ausländischer Thiere oder Pflanzen).

4. folgende Substantive auf **ail**, deren il vor der Pluralendung in u übergegangen ist:

le bail der Pachtcontract, le corail die Koralle, l'émail der Schmelz,

le plumail der Federbesen, le soupirail das Kellerloch, le vantail der Fensterflügel;

Plural les baux die Pachtcontracte, les coraux die Korallen u. s. w.

Die übrigen auf ail haben s, z. B.

le gouvernail das Steuerruder, les gouvernails.

Anm. Der Singular le vitrail (zu dem Plural les vitraux die Scheiben eines Kirchenfensters, das Kirchenfenster) ist veraltet. — Neben dem Collectiv le bétail das Vieh besteht der Plural les bestiaux das Vieh.

Zweifacher Plural.

Folgende Wörter auf **l** haben neben dem alten Plural auf x einen neuen auf s (meist in übertragener Bedeutung: Scheideformen):

le travail die Arbeit,	les travaux die Arbeiten,
	les travails 1. die Vorträge (eines Ministers), 2. die Nothställe (für Pferde);
l'ail der Knoblauch,	les aulx, les ails } die Knoblaucharten.
le ciel der Himmel,	les cieux die Himmel,
	les ciels die Himmel auf Gemälden, die Betthimmel;
l'aïeul 1. der Ahne,	les aïeux die Ahnen,
2. der Großvater,	les aïeuls die Großväter;
l'œil das Auge,	les yeux die Augen,
	les œils-de-bœuf die Rundfenster.

III. **Keine** Pluralendung haben:

§ 95. 1. die Substantive auf **s**, **x**, **z**, z. B.

le fils der Sohn, les fils die Söhne,

la noix die Nuß, les noix die Nüsse,
le nez die Nase, les nez die Nasen.

[Anm. Die dem Singular gleichen Plurale auf s, x, z sind ihrem Ursprunge nach:

1. lateinische Accusative (u. z. Th. zugleich Nomin.) des Plurals, und zwar
   a) solche, deren Stamm auf einen Zischlaut ausging, z. B.
      mois (mensis, mensem u. mensēs), nez (nāsus, nāsum u. nāsī, nāsōs), noix (nucem u. nucēs);
   b) solche, neben denen der Nominativ des Singulars erhalten ist, z. B.
      fils (fīlius u. fīliōs);
2. lateinische Singularformen (Neutra auf us), z. B.
   corps, temps.

2. die nicht eingebürgerten Fremdwörter, z. B.
   des alléluia Lobgesänge, des adagio Musikstücke in langsamem Tempo, des postscriptum Nachschriften;

   dagegen z. B. des opéras Opern, des numéros Nummern, des factums Streitschriften.

3. die Eigennamen von Personen, z. B.
   les deux Racine die beiden Racine.
   Ausnahmen s. in der Syntax (Lehre vom Artikel).

Defective Substantive. § 96.

I. Substantive, welche nur im Singular gebräuchlich sind [singularia tantum], sind im Französischen selten: die Stoffnamen und die Abstracten kommen meist auch im Plural vor.

A. Stoffnamen im Plural bezeichnen

1. mehrere Arten oder Massen der Stoffe, z. B.
   des cuivres Kupfersorten; les sables mouvants die beweglichen Sandmassen;
2. Gegenstände oder Vorrichtungen, die aus den Stoffen oder mittels derselben bestehen, z. B.
   les fers die Fesseln; les eaux die Bäder (Heilquellen), die Wasserkünste.
   Daher les neiges 1. die (fallenden) Schneemassen, die Schneestürme,
   2. die Schneefelder.

B. Abstracte im Plural bezeichnen

1. ein mehrfaches Vorkommen einer Thätigkeit, eines Vorganges oder eines Zustandes, und zwar
   a) ein wiederholtes bei einunddemselben Wesen, z. B.
      La goutte lui fait souffrir mille morts Die Gicht läßt ihn tausendfach den Tod erleiden.

b) ein je einmaliges bei verschiedenen Wesen, z. B.

Vois-les courir à des morts glorieuses (in einen ruhmvollen Tod).

2. mehrere Aeußerungen einer Eigenschaft oder Bethätigungen eines Verhältnisses, z. B.

les bontés de Dieu die Beweise der Güte Gottes; les bonheurs, les malheurs die Glücksfälle, die Unglücksfälle.

Anm. Das Abstractum steht auch statt des Concretums, z. B. une beauté eine Schönheit (eine schöne Person), des beautés Schönheiten (schöne Personen).

II. Substantive, welche nur im Plural vorkommen [pluralia tantum], sind zahlreich:

außer Namen von Inselgruppen und Gebirgen, z. B. les Baléares, les Alpes, viele einzelne Wörter, und zwar

a) solche, denen im Deutschen ein Plural entspricht:

les vivres die Lebensmittel,	les pierreries die Schmucksachen,
les dépens, les frais } die Kosten,	les entrailles die Eingeweide,
	les mœurs die Sitten, der Charakter,
les nippes die Nippsachen,	les pleurs die Thränen;

b) solche, denen im Deutschen ein Singular entspricht:

les alentours, les environs } die Umgegend,	les fiançailles die Verlobung,
	les épousailles die Trauung,
les confins die Grenze,	les funérailles das Begräbniß,
les étrennes das Neujahrsgeschenk,	les semailles die Saat,
	les matines die Frühmesse, die Mette,
les mouchettes die Lichtputze,	
les broussailles das Gesträuch,	les vêpres die Abendmesse, die Vesper;
les tenailles die Zange,	

dazu Lehnwörter wie:

a) les annales die Jahrbücher,	b) les archives die Urkundensammlung,
les catacombes die Katacomben,	les fastes der Staatskalender,
les manes die Manen,	les latrines die Latrine,
les pénates die Penaten,	les obsèques das Leichenbegängniß,
les prémices die Erstlinge,	les ténèbres die Finsterniß.

Anm. Städtenamen wie Athènes, Thèbes [Athēnās, Thēbās] gelten trotz ihrer pluralischen Form syntaktisch als Singulare, z. B.

la savante Athènes das gelehrte Athen.

III. Andere Substantive kommen in einer bestimmten, von der des Singulars abweichenden Bedeutung nur im Plural vor, z. B.

a) l'état[1]) der Zustand,	les états[1])	1.	die Zustände,
		2.	die Landstände,
l'effet die Wirkung,	les effets	1.	die Wirkungen,
		2.	die Werthpapiere,
la lettre der Buchstabe, der Brief,	les lettres	1.	die Buchstaben, die Briefe,
		2.	die Literatur,
la vacance die Vacanz,	les vacances	1.	die Vacanzen,
		2.	die Ferien,
une arme eine Waffe,	les armes	1.	die Waffen,
		2.	die Rüstung, das Wappen,
le gage das Pfand,	les gages	1.	die Pfänder,
		2.	der Lohn;
b) le ciseau der Meißel,	les ciseaux	1.	die Meißel,
		2.	die Scheere,
la lunette das Fernglas,	les lunettes	1.	die Ferngläser,
		2.	die Brille,
la pincette das Zängelchen,	les pincettes	1.	die Zängelchen,
		2.	die Zange.

Anm. Eine Scheere une paire de ciseaux,
eine Brille une paire de lunettes,
eine Zange une paire de pincettes.

Plural und Geschlecht der Composita. § 97.

Unter den Compositen sind zu unterscheiden:

I. die fremden, z. B.

le blockhaus das Blockhaus;

insbesondere die dem Lateinischen und Griechischen entlehnten und die solchen nachgebildeten, z. B.

le majordome der Majordomus, l'évangile (griech.) das Evangelium; l'herbivore der Pflanzenfresser (vgl. le carnivore, lat. carnivorus), la photographie die Photographie (vgl. la géographie, lat. geōgraphia; griech.);

II. die französischen, und zwar:

1. die erstarrten (nicht mehr empfundenen), z. B.

[1]) L'État der Staat, les États die Staaten (gewöhnlich mit einem großen Anfangsbuchstaben).

le plafond die Zimmerdecke, le vinaigre der Weinessig, un orfèvre ein Goldschmied, le pourboire das Trinkgeld, le vaurien der Taugenichts;

2. die lebenden (noch empfundenen), z. B.

la plate-forme die Plattform.

1. Plural.

Die fremden und die erstarrten französischen Composita (I. u. II, 1) bilden den Plural wie einfache Wörter, z. B.

les blockhaus, les majordomes, les plafonds.

Anm. Zu merken:

le chevau-léger der leichte Reiter, les chevau-légers;
la grand'mère die Großmutter, les grand'mères u. ä. (§ 102, Anm. 2).

In den lebenden französischen Compositen (II, 2) haben die Pluralendung:

a) ein Substantiv als Grundwort;
b) ein Adjectiv als Bestimmungswort;
c) ein Substantiv als Bestimmungswort, wenn es in demselben Casusverhältnisse steht wie das Grundwort (2 a u. b);
d) (mißbräuchlich) ein Substantiv als Bestimmungswort vor einem Grundwort, von dem es abhängt (des quartiers-maîtres statt quartier-maîtres, 3a).

Dies erhellt aus folgender Uebersicht:

1. ein Substantiv und ein (attributives) Adjectiv, z. B.
   (a) la plate-forme die Plattform, les plates-formes;
   un bel-esprit ein Schöngeist, des beaux-esprits;
   Zu merken:
   le gentilhomme der Edelmann, les gentilshommes die Edelleute.
   (b) le coffre-fort der Geldschrank, les coffres-forts;
   la gorge-blanche das Weißkehlchen, les gorges-blanches;
2. ein Substantiv und ein (attributives) Substantiv in demselben Casusverhältnisse, z. B.
   (a) le chef-lieu der Hauptort, les chefs-lieux die Hauptörter;
   (b) le chou-fleur der Blumenkohl, les choux-fleurs die Blumenkohlarten (le chou-fleur = le chou qui est fleur);
3. ein Substantiv und ein (attributives) Substantiv im Verhältnisse eines abhängigen Casus, z. B.
   (a) le quartier-maître der Quartiermeister, les quartiers-maîtres;
   (b) un Hôtel-Dieu ein Krankenhaus, des Hôtels-Dieu;
   le timbre-poste die Postmarke, les timbres-poste;

(c) un arc-de-triomphe ein Triumphbogen, des arcs-de-triomphe;
le chemin de fer die Eisenbahn, les chemins de fer;
un ver à soie ein Seidenwurm, des vers à soie [vè-ra-s[u]ā];
un arc-en-ciel ein Regenbogen, des arcs-en-ciel [ar-ka-s[i]èl].

4. ein Substantiv und (attributives) Adverb vor demselben, z. B.
l'avant-garde die Vorhut, les avant-gardes.

5. eine substantivirte adverbielle Bestimmung (Präposition und Substantiv oder Infinitiv), z. B.
un en-tout-cas ein großer Sonnenschirm, des en-tout-cas;
un hors d'œuvre ein Beiwerk (Nebenspeise), des hors d'œuvre.

6. ein substantivirter Heischesatz (Imperativ mit Object oder Adverb, Imperativ und Anruf, zwei Imperative), z. B.
le porte-monnaie das Portemonnaie, les porte-monnaie;
le passe-partout der Hauptschlüssel, les passe-partout;
le pêche-bernard der Reiher, la gratte-boësse die Kratzbürste;
le cache-cache das Versteckenspiel, la chante-pleure die Gießkanne.

Anm. Der Imperativ kann ein Object im Plural bei sich haben, z. B. un essuie-mains ein Handtuch, des essuie-mains Handtücher; un porte-montre ein Uhrgehäuse, aber un porte-montres ein Aushängekästchen eines Uhrmachers.

2. Geschlecht.

I. Die Composita, welche aus einem Substantiv und einem Attribut (Adjectiv, Substantiv oder Adverb) bestehen (1—4), haben das Geschlecht des Grundwortes.

Ausnahmen zu 1 (un bel-esprit und la rouge-blanche): le rouge-gorge das Rothkehlchen, le rouge-aile die Rothdrossel, le rouge-queue das Rothschwänzchen; (la grand'-croix das Großkreuz, aber) le grand-croix der Inhaber des Großkreuzes (vgl. une enseigne, un enseigne § 88 II, 1), le patte-pelu der Scheinheilige; volksthümlich la bonbec die Plaudertasche.

II. Die substantivirten adverbiellen Bestimmungen und Heischesätze (5 u. 6) sind Masculine (eigentlich Neutra: un pourboire = ce qui est pour boire; un porte-monnaie = ce qui porte monnaie).

Ausnahmen zu 5: Feminine sind une (femme) sans-dent eine alte Frau (fam.), une (pomme) sans-fleur ein Feigenapfel, une (poire) sans-peau eine Art Sommerbirne; une averse (vgl. la pluie) ein Platzregen, une affaire ein Geschäft; une après-midi ein Nachmittag (woneben noch un après-midi) u. ein. a.

Ausnahmen zu 6: 1. solche, welche einen Anruf enthalten (le pêche-bernard, la gratte-boësse) haben das Geschlecht des Anrufs;

2. die aus zwei Imperativen bestehenden (le cache-cache, vgl. le jeu; la chante-pleure) haben verschiedenes Geschlecht[1]).

3. Ersatz der Casusformen.

§ 98. [Der Singular der Substantive beruht

1. in der Regel auf dem lateinischen Accusativ des Singulars, z. B.
   le mur (mūrum); la couleur (colōrem), la raison (ratiōnem);
2. bisweilen auf dem Accusativ und dem Nominativ, z. B.
   la porte (portam, porta); la chartre (carcerem, carcer);
3. ausnahmsweise auf dem Nominativ, z. B.
   le fils [filius]; le maire (mājor)[2]).

Es wird jedoch weder mur als Accusativ noch fils als Nominativ empfunden; sondern jeder Singular gilt als Stamm, als Träger der Bedeutung.

Die Casusformen des Lateinischen sind also theils untergegangen (Genetiv, Dativ, Ablativ und mit wenigen Ausnahmen der Nominativ), theils haben sie ihren Werth eingebüßt, der darin bestand, daß sie gewissen Verhältnissen der Substantive zu anderen Wörtern zum Ausdruck dienten.

Diese Casusverhältnisse, mit denen sich die Syntax beschäftigt und die mit Namen wie Subject, Object u. ä. bezeichnet werden, sind erhalten und entwickelt, aber das alte Ausdrucksmittel (die Casusendungen) ist durch Wortstellung und durch Präpositionen ersetzt.

Die Wortstellung ersetzt den Nominativ als Casus des Subjects und den Accusativ als Casus des passiven Objects:

das Subject steht vor, das passive Object nach dem Verb.

Die Präposition de ersetzt den Genetiv (und zum Theil den Ablativ), die Präposition à den Dativ.]

§ 99. **Die deutschen Casus sind folgendermaßen zu übersetzen:**

Nominativ	Paul	Paul,	N.		Marie	Marie,
Genetiv	Pauls	de Paul,	G.		Mariens	de Marie,
Dativ	(dem) Paul	à Paul,	D.	(der)	Marie	à Marie,
Accusativ	Paul	Paul.	A.		Marie	Marie.

N.	ein	Sohn	un fils,	N.	eine	Tochter	une fille,
G.	eines	Sohnes	d'un fils,	G.	einer	Tochter	d'une fille,
D.	einem	Sohne	à un fils,	D.	einer	Tochter	à une fille,
A.	einen	Sohn	un fils.	A.	eine	Tochter	une fille.

1) S. Anhang 17.
2) S. Anhang 18.

Singular.			Plural.		
N.	die Schwester	la sœur,	N.	die Schwestern	les sœurs,
G.	der Schwester	de la sœur,	G.	der Schwestern	**des** sœurs,
D.	der Schwester	à la sœur,	D.	den Schwestern	**aux** sœurs,
A.	die Schwester	la sœur,	A.	die Schwestern	les sœurs.
N.	der Freund	l' ami,	N.	die Freunde	les amis,
G.	des Freundes	de l' ami,	G.	der Freunde	**des** amis,
D.	dem Freunde	à l' ami,	D.	den Freunden	**aux** amis,
A.	den Freund	l' ami,	A.	die Freunde	les amis.
N.	der Bruder	le frère,	N.	die Brüder	les frères,
G.	des Bruders	**du** frère,	G.	der Brüder	**des** frères,
D.	dem Bruder	**au** frère,	D.	den Brüdern	**aux** frères,
A.	den Bruder	le frère,	A.	die Brüder	les frères.

Es giebt kein de le, à le und de les, à les,
sondern **du**, **au** und **des**, **aux**.

L' vor Vocal oder stummem h statt le (oder la) hat de und à vor sich.

[Anm. Entstanden ist du aus altfranz. de-l,
au " " a-l,
des " " de-ls,
aux " " a-ls.

II. Das Adjectiv.

An den Adjectiven unterscheidet man § 100.

1. das Genus,
2. den Numerus (aber **keine** Casus),
3. den Grad.

1. Genus.

A. Die Paroxytona sind Communia (§ 89 II, 1), z. B. § 101.
un pauvre homme ein armer Mann;
une pauvre femme eine arme Frau.

B. Die Oxytona sind zweigeschlechtig: sie unterscheiden § 102.
das Femininum von dem Masculinum:

das Femininum hat die **Endung** e, z. B.

M. pur, F. pure rein; M. fort, F. forte stark.

Anm. 1. Die Femininendung hat ein Trema in aigu, aiguë scharf, ambigu, ambiguë doppelsinnig, contigu, contiguë angrenzend.

[Anm. 2. Die Paroxytona sind:

a) Erbwörter der 1. und 2. lateinischen Declination, z. B.
maigre (macrum, macra, macram),

insbesondere solche, deren Masculinum untergegangen ist, z. B.
lâche (laxa, laxam);
b) Erbwörter der 3. lateinischen Declination, z. B.
pauvre (pauperem);
c) Lehnwörter der drei Declinationen, z. B.
sévère (sēvērum), facile (fácilem).

Die Oxytona sind:
a) Erbwörter der 1. und 2. lateinischen Declination, z. B.
pur (pūrum), pure (pūra, pūram);
b) Erbwörter der 3. Declination mit neugebildetem Femininum, z. B.
fort (fortem), forte.

Die letzteren waren früher Communia; daher noch jetzt
1. la grand'mère die Großmutter, la grand'croix (oder grand-croix) das Großkreuz, la grand'messe das Hochamt u. ä. (irrthümlich mit einem Apostroph versehen);
2. la livre tournois (de vingt sous);
la livre parisis (de vingt-cinq sous).

§ 103. Eigenthümlichkeiten des Stammes.

Der **Stamm** des Femininums unterscheidet sich häufig von dem Masculinum.

I. Rein orthographische Unterschiede (§ 30 Anm.):
1. long, longue lang; oblong, oblongue länglich;
2. public, publique öffentlich u. ä. (s. IV, 4);
aber: grec, grecque griechisch.

II. Vocalischer Unterschied bei den Adjectiven auf **ier** und **er** (e in betonter Vorletzter ist stets offen!), z. B.
1. altier, altière hochmüthig, léger, légère leicht;
2. fier, fière stolz, amer, amère bitter (§ 58 b).

III. Ein Doppelconsonant vor der Endung e:
1. Masculinum s, Femininum ss nur in
bas, bāsse niedrig, épais, épaisse dicht,
gras, grāsse fett, exprès, expresse ausdrücklich,
las, lāsse müde, profès, professe der (die) ein Klostergelübde abgelegt hat,
gros, grōsse dick,
[die im Lateinischen ss haben].

Anm. Tiers, tierce der, die dritte.

2. Masculinum n, Femininum **nn** nach **ie**, **e**, **o**, z. B.
chrétien, chrétienne christlich; européen, européenne europäisch; bon, bonne gut.

Vergl. le citoyen der Bürger, la citoyenne die Bürgerin; le paysan der Bauer, la paysanne die Bäuerin.

3. Masculinum **l (il)**, Femininum **ll (ill)** nach e, z. B.
mortel, mortelle sterblich; pareil, pareille ähnlich.
Dazu: nul kein, nulle keine; gentil [l stumm!], gentille artig.

In folgenden Adjectiven hat außerdem das Masculinum Doppelformen:

a) **fou** und fol, F. folle thöricht,
mou und mol, F. molle weich,
beau und bel, F. belle schön,
nouveau und nouvel, F. nouvelle neu.

Die Masculine auf l stehen nur vor Substantiven, die mit einem Vocal oder einem stummen h beginnen, z. B. un bel oiseau ein schöner Vogel; aber un beau cheval ein schönes Pferd, le temps est beau das Wetter ist schön.

Ausnahmen: Philippe le Bel, Charles le Bel.

b) **vieux** und vieil, F. vieille alt: vieil wird wie fol u. d. ä. gebraucht, z. B. un vieil homme ein alter Mann; aber un vieux cheval ein altes Pferd, il est fort vieux er ist sehr alt (jedoch auch un vieux homme).

[Anm. Fol, mol, bel, nouvel sind die alten Formen [follem Blasebalg, „Windbeutel", mollem, bellum, novellum], fou, mou, beau, nouveau sind aus ihnen entstanden (vgl. § 94, 3 u. 4); vieil ist der alte Accusativ [vetulum], vieux der alte Nominativ [vetulus].

4. Masculinum **t**, Femininum **tt** in den Deminutiven auf **et** und **ot**:

a) auf **et**, z. B.
brunet, brunette bräunlich; muet, muette stumm;
nebst net (§ 52), nette rein, sujet, sujette unterthan;

aber nicht in folgenden Lehnwörtern [lat. etum, etam]:

concret, concrète concret, complet, complète vollständig,
discret, discrète verschwiegen, replet, replète feist,
secret, secrète geheim, inquiet, inquiète unruhig;

b) auf **ot**, z. B.
vieillot, vieillotte ältlich, bellot niedlich, pâlot bläßlich;
nebst sot, sotte dumm;

aber nicht in

dévot, dévote andächtig, idiot, idiote einfältig (Lehnwörter);
bigot, bigote abergläubisch fromm, cagot, cagote scheinheilig;
manchot, manchote einarmig, ragot, ragote untersetzt (Deminutive).

IV. Ein anderer Consonant vor der Endung e:

1. Masculinum f, Femininum v, z. B.
   vif, vive lebendig; neuf, neuve neu.
2. Masculinum x, Femininum s, z. B.
   curieux, curieuse neugierig, jaloux, jalouse eifersüchtig;
   aber: roux, rousse fuchsroth; faux, fausse falsch;
   doux, douce süß; préfix [x = ks], préfixe festgesetzt.
3. Masculinum n, Femininum gn nur in
   bénin, bénigne gütig, malin, maligne boshaft.
4. Masculinum c, Femininum ch in den Erbwörtern, nämlich:
   sec, sèche trocken, blanc, blanche weiß, franc, franche frei;
   dazu frais, fraîche frisch.

   Masculinum c, Femininum qu in den Lehnwörtern, z. B.
   public, publique öffentlich (vgl. I, 2).

[Anm. In den Fällen 1—3 bewahrt das Femininum den lateinischen Buchstaben. — Sec (siccum), sèche (sicca) u. s. w.; frais (*frésco, althochdeutsch frisk), fraîche (*frésca).

V. Das Femininum bewahrt vor e ein t, welches das Masculinum eingebüßt hat:
coi, coite ruhig, favori, favorite beliebt.

§ 104. Defective Adjective.

1. Masculine, zu denen die Feminine fehlen:
   châtain kastanienbraun, fat [t laut!] geckenhaft,
   dispos munter, hébreu hebräisch;
   (daher: la langue hébraïque die hebräische Sprache);
2. Feminine, zu denen die Masculine fehlen:
   crasse grob, cursive Cursiv-, océane oceanisch, romane romanisch,
   in Verbindungen wie une crasse ignorance eine grobe Unwissenheit, l'écriture cursive die Cursivschrift, la mer océane das Weltmeer, les langues romanes die romanischen Sprachen.

2. Numerus.

§ 105. Der Numerus des Adjectivs ist, wie der des Substantivs, ein zweifacher: Singular und Plural.

§ 106. I. Die **herrschende** Pluralendung ist s (vergl. § 93), z. B.

(A)		Sing. pauvre	arm,	Pl. pauvres;
(B)	Masc.	Sing. pur	rein,	Pl. purs,
	Fem.	Sing. pure,		Pl. pures.

II. Eine **archaische** Pluralendung **x** statt **s** haben folgende Masculine (vergl. § 94, 1 u. 3): § 107.

1. die auf **eau**:
   beau schön, Pl. **beaux**; nouveau neu, Pl. **nouveaux**,
   nebst hébreu hebräisch, Pl. **hébreux**;
   aber: bleu blau, bleus; feu verstorben, feus.

   Anm. Für die Doppelformen des Masculins (§ 103, III, 3) besteht nur eine Pluralform: fous, mous; beaux, nouveaux; vieux.

2. die auf **al**, deren l vor der Pluralendung in u übergegangen ist, z. B.
   royal königlich, Pl. royaux;

   ausgenommen sind manche Lehnwörter:
   a) einige mit dem Plural auf s, z. B.
      les sons finals die Endlaute;
   b) einige andere ohne Plural:

fatal verhängnißvoll	(wofür funeste),
glacial eisig	(wofür de glace),
natal heimathlich	(wofür de naissance),
naval die See betreffend	(wofür de mer)[1].

III. **Keine** Pluralendung haben die Masculine auf **s** und **x** (vergl. § 95), z. B. § 108.
bas niedrig, Pl. bas; curieux neugierig, Pl. curieux.

Femininum und Plural der zusammengesetzten Adjective. § 109.

Die Feminin- und die Pluralendung haben:

1. beide Bestandtheile in den aus zwei Adjectiven bestehenden, z. B.
   Masc. Sing. sourd-muet, Pl. sourds-muets } taubstumm, d. h.
   Fem. Sing. sourde-muette, Pl. sourdes-muettes } taub u. stumm;
2. nur das Grundwort in den aus einem Adverb und einem Adjectiv bestehenden, z. B.
   Masc. Sing. clair-semé, Pl. clair-semés } dünngesäet
   Fem. Sing. clair-semée, Pl. clair-semées } (wie gesäet?);

   ausgenommen:
   1. das Femininum der mit tout zusammengesetzten, z. B.
      tout-puissant, tout-puissants } allmächtig,
      aber: toute-puissante, toutes-puissantes }
      (daher auch la toute-puissance die Allmacht u. ä.);

[1]) S. Anhang 19.

2. die Bezeichnungen von **Farben**, diese sind **unveränderlich**, z. B. des reflets vert-doré gold-grüne Reflexe.

Anm. Eigenthümlichkeiten der Composita von **né** geboren:

le nouveau-né der neugeborene,	les nouveau-nés,	la nouveau-née,	les nouveau-nées;
le mort-né der todtgeborene,	les mort-nés,	la mort-née,	les mort-nées;
le premier-né der erstgeborene,	les premiers-nés;	—	—
le dernier-né der letztgeborene,	les derniers-nés.	—	—

3. Grade (Steigerung).

§ 110. 1. Der **höhere** von zwei Graden einer Eigenschaft (**Comparativ**) wird bezeichnet:

a) **herrschend** durch das Adverb **plus** (mehr) vor dem Adjectiv, z. B.
grand groß, plus grand größer;

b) in drei Fällen **archaisch** durch erhaltene lateinische **Comparativformen**:

bon gut,	meilleur besser	[meliōrem];
mauvais 1. schlimm,	pire 1. schlimmer	[pĕjor[1])],
2. schlecht,	2. schlechter;	
petit gering,	moindre geringer	[minor].

Anm. 1. Einige andere lateinische Comparativformen sind als Substantive erhalten: le maire der Maire [major], Sire Allergnädigster Herr [senior], le seigneur der (adlige) Herr [seniōrem].

Anm. 2. **Entlehnt** sind folgende lateinische Comparativformen:

1. { antérieur (à) früher (als),
postérieur (à) später (als),
{ superieur (à) höher (als), jem. überlegen,
inférieur (à) geringer (als), jem. nachstehend;

2. { intérieur innere, z. B. la mer intérieure das Binnenmeer;
extérieur äußere, z. B. le monde extérieur die Außenwelt;
{ citérieur diesseitig, z. B. la Poméranie citérieure Vor-Pommern;
ultérieur jenseitig, z. B. la Poméranie ultérieure Hinter-Pommern;

3. { majeur größer, z. B. la tierce majeure die große Terz;
mineur kleiner, z. B. la tierce mineure die kleine Terz.

---

[1]) S. Anhang 20.

2. Der höchste von drei oder mehreren Graden einer Eigenschaft (Superlativ) wird durch den bestimmten Artikel oder das possessive Pronomen vor dem Comparativ bezeichnet: § 111.

a) vor dem **herrschenden** Comparativ, z. B.
    le plus grand der größte;
    notre plus riche négociant unser reichster Kaufmann;

b) vor dem **archaischen** Comparativ:
    le meilleur der beste;
    le pire 1. der schlimmste,
        2. der schlechteste;
    le moindre der geringste.

Auch nach dem Substantiv erfordert der Superlativ den bestimmten Artikel, z. B.

l'homme le plus robuste der kräftigste Mensch;
c'est **mon** vœu le plus cher es ist mein liebster Wunsch.

Anm. 1. Entlehnte oder nachgebildete lateinische Superlativformen sind:

1. die auf issime:
    a) in Titulaturen übliche, z. B.
        sérénissime durchlauchtigst, éminentissime hochwürdigst, illustrissime erlaucht, révérendissime hochwürdig;
    b) familiär und scherzhaft gebrauchte, z. B.
        grandissime sehr groß, savantissime sehr gelehrt;

2. extrême äußerst, intime innerst, innig;
    suprême höchst, infime niedrigst;
    minime sehr klein.

Anm. 2. Gewisse Adjective sind ihrer Bedeutung wegen einer Steigerung unfähig, z. B.

1. l'aîné der ältere [aus ainz né vorher geboren],
    le puîné der jüngere [aus puis né nachher geboren];

2. le principal der hauptsächlichste, l'unique der einzige;
    éternel ewig, immortel unsterblich.

III. Das Zahlwort.

Die Zahlwörter sind theils Adjective, theils Substantive. § 112.

I. Die adjectivischen Zahlwörter zerfallen in: § 113.

1. Cardinalzahlen (Grundzahlen), welche auf die Frage wie viele? antworten;

2. Ordinalzahlen (Ordnungszahlen), welche auf die Frage der wievielste? antworten;

3. Multiplicativzahlen, welche auf die Frage wie vielfach? wieviel mal genommen? antworten.

§ 114. 1. Cardinalzahlen. 2. Ordinalzahlen.

1. Cardinalzahlen.	2. Ordinalzahlen.
1 un, une	le premier der erste,
2 deux	le second oder le deuxième der zweite,
3 trois	le troisième der dritte,
4 quatre	le quatrième der vierte,
5 cinq	le cinquième der fünfte,
6 six	le sixième der sechste,
7 sept	le septième der siebente,
8 huit	le huitième der achte,
9 neuf	le neuvième der neunte,
10 dix	le dixième der zehnte,
11 onze	le onzième der elfte (§ 77 Anm.),
12 douze	le douzième der zwölfte,
13 treize	le treizième der dreizehnte,
14 quatorze	le quatorzième der vierzehnte,
15 quinze	le quinzième der fünfzehnte,
16 seize	le seizième der sechzehnte,
17 dix-sept	le dix-septième der siebzehnte,
18 dix-huit	le dix-huitième der achtzehnte,
19 dix-neuf	le dix-neuvième der neunzehnte,
20 vingt	le vingtième der zwanzigste,
21 vingt et un	le vingt et unième der einundzwanzigste,
22 vingt-deux	le vingt-deuxième der zweiundzwanzigste,
23 vingt-trois	le vingt-troisième der dreiundzwanzigste,
24 vingt-quatre	le vingt-quatrième der vierundzwanzigste,
25 vingt-cinq	le vingt-cinquième der fünfundzwanzigste,
26 vingt-six	le vingt-sixième der sechsundzwanzigste,
27 vingt-sept	le vingt-septième der siebenundzwanzigste,
28 vingt-huit	le vingt-huitième der achtundzwanzigste,
29 vingt-neuf	le vingt-neuvième der neunundzwanzigste,
30 trente	le trentième der dreißigste,
31 trente et un	le trente et unième der einunddreißigste,
32 trente-deux etc.	le trente-deuxième der zweiunddreißigste,
40 quarante	le quarantième der vierzigste,

41	quarante et un	le quarante et unième	der einundvierzigste,
42	quarante-deux	le quarante-deuxième	der zweiundvierzigste,
50	cinquante	le cinquantième	der fünfzigste u. s. w.
51	cinquante et un	le cinquante et unième,	
52	cinquante-deux	le cinquante-deuxième,	
60	soixante	le soixantième,	
61	soixante et un	le soixante et unième,	
62	soixante-deux	le soixante-deuxième,	
70	soixante-dix	le soixante-dixième,	
71	soixante-onze	le soixante-onzième,	
72	soixante-douze	le soixante-douzième,	
73	soixante-treize	le soixante-treizième,	
74	soixante-quatorze	le soixante-quatorzième,	
75	soixante-quinze	le soixante-quinzième,	
76	soixante-seize	le soixante-seizième,	
77	soixante-dix-sept	le soixante-dix-septième,	
78	soixante-dix-huit	le soixante-dix-huitième,	
79	soixante-dix-neuf	le soixante-dix-neuvième,	
80	quatre-vingt(s)	le quatre-vingtième,	
81	quatre-vingt-un	le quatre-vingt-unième,	
82	quatre-vingt-deux	le quatre-vingt-deuxième,	
90	quatre-vingt-dix	le quatre-vingt-dixième,	
91	quatre-vingt-onze	le quatre-vingt-onzième,	
92	quatre-vingt-douze	le quatre-vingt-douzième,	
100	cent	le centième,	
101	cent un	le cent unième,	
102	cent deux	le cent deuxième,	
200	deux cent(s)	le deux centième,	
201	deux cent un	le deux cent unième,	
202	deux cent deux	le deux cent deuxième,	
300	trois cent(s)	le trois centième,	
1000	mille (§ 34)	le millième,	
1001	mille un	le mille unième,	
2000	deux mille	le deux millième,	
2001	deux mille un	le deux mille unième	
	etc.	etc.	

Bemerkungen zu den Cardinalzahlen. § 115.

Ueber die Aussprache von cinq, six, sept, huit, neuf, dix vergl. § 65 u. 67, 1, über die von vingt-deux u. s. w. § 63, 2.

1. Zwischen Zehnern und Einern steht ein Bindestrich. Statt vingt et un, trente et un, quarante et un, cinquante et un und soixante et un sagt man auch vingt-un, trente-un u. s. w.
2. Die Cardinalzahlen sind unveränderlich, ausgenommen:
   1. un, une (vingt et un, vingt et une u. s. w.); auch les uns (oder les unes) et les autres die einen und die andern (beide Parteien), les uns (oder les unes) les autres (die einen die andern) einander;
   2. quatre-vingt und deux cent, trois cent u. s. w., welche die Pluralendung s haben, wenn sie (als Attribute) unmittelbar vor Substantiven stehen, z. B.

      quatre-vingts hommes, deux cents livres; aber quatre-vingt-trois hommes, quatre cent dix livres und numéro quatre-vingt, chapitre deux cent, en huit cent im Jahre 800.
3. Neben mille besteht mil: mille ist Plural und Singular, mil nur Singular und wird nur in Jahreszahlen gebraucht, wenn andere Zahlen folgen, z. B.

   en mil huit cent soixante-dix-neuf, aber en mille, en deux mille (auch l'an mille de la création, l'an du monde trois mille).

   [Anm. 1. Ursprünglich war mil [lat. mīle] der Singular, mille [lat. mīlia] der Plural. — Wie mille, so sind alle einfachen Cardinalzahlen lateinischen Ursprungs, z. B. deux [duōs], vingt [*vīgintī], trente [trígintā], quarante [*quadrágintā] u. s. w.

   Anm. 2. Veraltet sind:
   a) septante [lautes p!] 70, octante 80, nonante 90, außer in les Septante die Septuaginta (70 alexandrinische Gelehrte, welche das alte Testament ins Griechische übersetzt haben sollen);
   b) six-vingt(s) 120 und quinze-vingt(s) 300, in denen vingt multiplicirt wird, wie in quatre-vingt(s).

§ 116. Bemerkungen zu den Ordinalzahlen.

Mit Ausnahme von le premier, la première und le second, la seconde sind die Ordinalzahlen von den Cardinalzahlen mittels der Endung ième [aus lat. ēsimum] abgeleitet.

Dabei haben die Paroxytona ihr tonloses e eingebüßt; ferner sind x und s (welche in six, dix scharf sind und in deux, trois scharf waren) sowie f zwischen Vocalen erweicht (f in v: neuf, neuvième). Cinquième wird mit qu geschrieben, gemäß § 39.

In den zusammengesetzten Ordinalzahlen hat nur das letzte Wort ième, z. B. le dix-septième, le vingt et unième.

Anm. 1. Von den lateinischen Ordinalzahlen haben sich einzelne in bestimmten Verbindungen erhalten, nämlich:

1. prime [prīma, -am], auch bei Masculinen, z. B. de prime abord auf den ersten Blick (prīmum ergab altfr. prim, prin, erhalten in printemps).
2. tiers [tertius, -um], tierce [tertia, -am], z. B. le tiers-état der dritte Stand (der Nährstand), la tierce partie der dritte Theil;
3. quart [quartum], quarte [quarta, -am], z. B. il dîna en quart avec eux er speiste als vierter (zu vieren) mit ihnen; la fièvre quarte das viertägige Wechselfieber;
4. quint [quīntum] in Charles-Quint (Kaiser) Karl V. und Sixte-Quint Sixtus V.

Anm. 2. Tiers und quart sind auch als Bruchnenner erhalten. Die Bruchzahlen haben nämlich mit Ausnahme von ½ als Nenner die Ordinalzahl:

½ un demi, ⅓ un tiers, ¼ un quart, ⅕ un cinquième, ⅙ un sixième u. s. w.

Benannte gemischte Brüche: un pied et demi 1½ Fuß, deux heures et demie 2½ Stunde, une lieue (et) un tiers 1⅓ Wegstunde, six aunes (et) trois quarts 6¾ Ellen u. s. w.;
insbesondere: deux heures (et) un quart ¼ auf 3 (oder ¼ nach 2), deux heures et demie halb 3, deux heures trois quarts (oder trois heures moins un quart) ¾ auf 3 (oder ¼ vor 3); midi et un quart ¼ auf 1 (Mittags), minuit et trois quarts ¾ auf 1 (Nachts).

Aber: ein Vierteljahr trois mois, ein halbes Jahr six mois, ¾ Jahr neuf mois, 5/4 Jahr quinze mois, 1½ Jahr dix-huit mois oder un an et demi.

Von den Ordinalzahlen sind mittels der Adverbialendung ment Zahladverbien abgeleitet: premièrement erstens, secondement oder deuxièmement zweitens, troisièmement drittens, quatrièmement viertens u. s. w.

In demselben Sinne werden aber auch die Latinismen primo (1°), secundo [s^{o}-gọ-dó] (2°), tertio (3°), quarto [k^{u}ar-] (4°) u. s. w. gebraucht.

3. Multiplicativzahlen[1]). § 117.

simple einfach, einmal genommen,
double doppelt, zweimal genommen,
triple dreifach, u. s. w.
quadruple [k^{u}a-drü-pl'] vierfach,
quintuple [k^{ü}ẹ-tü-pl'] fünffach,
sextuple sechsfach,
septuple siebenfach,
octuple achtfach,
nonuple neunfach (selten),
décuple zehnfach,
centuple hundertfach;
(multiple vielfach).

---

1) S. Anhang 21.

Auch substantivisch le simple, le double, le triple u. s. w., aber onze fois autant u. s. w.; z. B. je payerai le triple (= trois fois autant).

[Anm. Mit Ausnahme von double sind alle diese Wörter lateinische Lehnwörter oder Nachbildungen (quintuple, sextuple, nonuple, décuple, centuple, multiple).

Simple [simplum] und double [duplum] haben auch die Bedeutung von lat. simplex und duplex, z. B.

des souliers à simple semelle Schuhe mit einfacher (einer) Sohle, aber:
les éléments sont des corps simples die Elemente sind einfache (eintheilige, untheilbare) Körper;

une double portion eine doppelte Portion, aber:
un double menton ein Doppelkinn (zweitheiliges Kinn), Unterkinn.

§ 118. II. Substantivische Zahlwörter sind (außer den Bruchzahlen und den substantivisch gebrauchten Multiplicativzahlen)

1. die mittels der Endung aine [lat. āna] von Cardinalzahlen abgeleiteten:

une huitaine (etwa) acht,	une trentaine ein halbes Schock,
une dizaine (etwa) zehn,	une quarantaine (etwa) vierzig,
une douzaine ein Dutzend,	une cinquantaine (etwa) fünfzig,
une quinzaine eine Mandel,	une soixantaine ein Schock,
une vingtaine eine Stiege,	une centaine (etwa) hundert;

2. un cent hundert (von Waaren, z. B. deux cents d'œufs),
un millier tausend, des milliers d'hommes Tausende von Menschen,
un million eine Million,
un milliard eine Milliarde (1000000000),
un billion eine Billion ꝛc.

IV. Das Pronomen.

I. Das Personalpronomen.

§ 119. 1. Das **substantivische** Personalpronomen oder das **Personalpronomen** im engeren Sinne.

Es giebt ein tonloses und ein betontes Pronomen dieser Art (§ 78 Anm. 3).

a) Das *tonlose* Personalpronomen.

		1. Pers.		2. Pers.		3. Pers. Masc.		3. Pers. Fem.		3. Pers. Neutr.
					Singular.					
Subject	(N.)	je	ich	tu	du	il	er	elle	sie	(il es)
Actives Object	(D.)	me	mir	te	dir	lui	ihm	lui	ihr	—
Passives Object	(A.)	me	mich	te	dich	le	ihn	la	sie	le es
					Plural.					
Subject	(N.)	nous	wir	vous	ihr (Sie)	ils	sie	elles	sie	—
Actives Object	(D.)	nous	uns	vous	euch (Ihnen)	leur	ihnen	leur	ihnen	—
Passives Object	(A.)	nous	uns	vous	euch (Sie)	les	sie	les	sie	—

(Das Neutrum il es nur in unpersönlichen Verben, z. B. il tonne es donnert).

Bezieht sich das Personalpronomen als (actives oder passives) Object auf das Subject des Satzes, so wird es *reflexiv* gebraucht, z. B.
je me trompe ich irre mich.

Nur die 3. Person besitzt eine eigene reflexive Form, **se** sich (actives und passives Object für beide Zahlen und Geschlechter), z. B.
il se trompe, elle se trompe, ils se trompent, elles se trompent.

Ueber die Elision des Vocals in je, me, te, se, le und la vgl. § 77.

b) Das *betonte* Personalpronomen.

	1. Pers.		2. Pers.		3. Pers. Masc.		3. Pers. Fem.	
				Singular.				
Subject (N.) Pass. Obj. (A.)	moi	ich mich	toi	du dich	lui	er ihn	elle	sie sie
				Plural.				
Subject (N.) Pass. Obj. (A.)	nous	wir uns	vous	ihr (Sie) euch (Sie)	eux	sie sie	elles	sie sie

Das betonte *Reflexivum* der 3. Person lautet **soi** sich.

2. Das **adjectivische** Personalpronomen oder das **possessive** Pronomen. § 120.

Es giebt ein *tonloses* und ein *betontes* Pronomen dieser Art (§ 78 Anm. 3).

a) Das tonlose Possessivum.

1. Pers.	2. Pers.	3. Pers.

1. In Beziehung auf einen Besitzer oder eine Besitzerin:

mon ma Pl. mes	ton ta Pl. tes	son sa Pl. ses
mein, meine, meine;	dein, deine, deine;	1. sein, seine, seine, in Beziehung auf 1 Besitzer,
		2. ihr, ihre, ihre, in Beziehung auf 1 Besitzerin.

2. In Beziehung auf mehrere Besitzer oder Besitzerinnen:

notre Pl. nos	votre Pl. vos	leur Pl. leurs
unser(e), unsere;	euer(e) euere [Ihr(e)], [Ihre];	ihr(e), ihre.

Vor Substantiven, die mit einem Vocal oder stummen h beginnen, stehen mon, ton, son statt ma, ta, sa, z. B.
mon amie meine Freundin [1]).

b) Das betonte Possessivum (mit dem bestimmten Artikel).

1. Pers.	2. Pers.	3. Pers.

1. In Beziehung auf einen Besitzer oder eine Besitzerin:

S.	le mien la mienne	le tien la tienne	le sien la sienne
	der meinige, die meinige,	der deinige, die deinige,	1. der seinige, die seinige, in Bezieh. auf 1 Besitzer,
			2. der ihrige, die ihrige, in Bezieh. auf 1 Besitzerin,
Pl.	les miens, les miennes	les tiens, les tiennes	les siens, les siennes
	die meinigen;	die deinigen;	1. die seinigen, in Bez. auf 1 Besitzer,
			2. die ihrigen, in Bez. auf 1 Besitzerin.

2. In Beziehung auf mehrere Besitzer oder Besitzerinnen:

S.	le nôtre la nôtre	le vôtre la vôtre	le leur la leur
	der unsrige, die unsrige,	der eurige die eurige (Ihrige), (Ihrige),	der ihrige, die ihrige,
Pl.	les nôtres	les vôtres	les leurs
	die unsrigen;	die eurigen (Ihrigen);	die ihrigen.

---

1) Ehemals m'amie u. ä.

II. Das demonstrative Pronomen. § 121.

1. Das **zweigeschlechtige** Demonstrativum:
   a) das tonlose:
      α) das schlichte:

Sing. M. ce, cet { der (dieser, jener), den (diesen, jenen), F. cette die (diese, jene);
Plur. ces die (diese, jene).

Ce steht vor Consonanten, cet vor Vocalen oder einem stummen h, z. B. ce port dieser (diesen) Hafen, cet or dieses Gold, cet homme dieser (diesen) Mann.

β) das determinirte:

Sing. M. ce(t)...-ci { der...hier, dieser, den...hier, diesen, F. cette...-ci die...hier, diese;
ce(t)...-là { der...da, jener, den...da, jenen, cette...-là die...da, jene;
Plur. ces...-ci die...hier, diese;
ces...-là die...da, jene.

b) das betonte:
   [α) das schlichte wird jetzt nur determinativ gebraucht, § 122, 1 b, α];
   β) das determinirte:

Sing. M. celui-ci { der hier, dieser, den hier, diesen, F. celle-ci die hier, diese;
celui-là { der da, jener, den da, jenen, celle-là die da, jene;
Plur. M. ceux-ci die hier, diese, F. celles-ci die hier, diese;
ceux-là die da, jene, celles-là die da, jene.

2. Das **Neutrum** des Demonstrativs (Singular):
   α) das schlichte (und tonlose): ce das (es);
   β) das determinirte (und betonte): ceci das hier, dies;
   cela das da, jenes (dies);
   (familiär) çà das (es).

III. Das determinative Pronomen. § 122.

1. Das **zweigeschlechtige** Determinativum:
   a) das tonlose (und schlichte):

Sing. M. ce, cet { der, jener, den, jenen, F. cette die, jene;
Plur. ces die, jene;

b) das betonte:

α) Sing. M.	celui	der(jenige), den(jenigen),	F. celle	die(jenige);
Plur. M.	ceux	die(jenigen),	F. celles	die(jenigen);
β) Sing. M.	celui-là	der(jenige), den(jenigen),	F. celle-là	die(jenige);
Plur. M.	ceux-là	die(jenigen),	F. celles-là	die(jenigen).

2. Das **Neutrum** des Determinativs (Singular):
α) ce das (es);
β) cela das.

§ 123. IV. Das relative Pronomen.

A. Das Relativum **mit Antecedens:**

1. das **zweigeschlechtige** (und zusammengesetzte):

	Masculinum.				Femininum.		
S. Subject	lequel	N. welcher,	der,	laquelle	N. welche,	die;
P. Obj.	lequel	A. welchen,	den,	laquelle	A. welche,	die;
	duquel	G. —	dessen,	de laquelle	G. —	deren;
	auquel	D. welchem,	dem,	à laquelle	D. welcher,	der;
	pour lequel	für welchen,	für den;	pour laquelle	für welche,	für die.
Pl. Subj.	lesquels	N. welche,	die,	lesquelles	N. welche,	die;
P. Obj.	lesquels	A. welche,	die,	lesquelles	A. welche,	die;
	desquels	G. —	deren,	desquelles	G. —	deren;
	auxquels	D. welchen,	denen,	auxquelles	D. welchen,	denen;
	pour lesquels	für welche,	für die;	pour lesquelles	für welche,	für die.

2. das **Commune** (§ 89 II, 1) nebst dem **Neutrum:**

Commune (Singular und Plural).

							Pl.	
Subject	qui	N.	welcher,	welche;	der,	die;	Pl. welche,	die;
Prädicatsbest.	que	N.	"	"	"	"	" "	"
(Abh. Subject	que	N.	"	"	"	"	" "	")
Pass. Object	que	A.	welchen,	welche;	den,	die;	" "	"
	de qui	G.[1])	—	—	dessen,	deren;	" —	deren;
	à qui	D.	welchem,	welcher;	dem,	der;	" welchen,	denen;
	pour qui		für welchen,	f. welche;	f. den,	f. die;	" f. welche,	f. die.

[1]) Qui nach Präpositionen beruht auf altfranz. cui welchen, den, lat. cui welchem, dem. — Ueber dont statt de qui s. die Syntax. — (Abh. = abhängiges.)

Neutrum (Singular).

	(tonlos)	(betont)
Subject	qui N. was,	
Prädicatsbestimmung	que N. was,	
Abhängiges Subject	que N. was,	
Passives Object	que A. was;	(quoi was),
		de quoi wovon,
		à quoi wozu, woran,
		pour quoi wofür.

Anm. Archaisch findet sich in einzelnen Formeln que als Subject, z. B. Faites ce que bon vous semblera. S'il meurt, ce qu'à Dieu ne plaise, je quitterai cette maison.

B. Das Relativum **ohne Antecedens**:

Commune (Singular).

Subject	qui	wer,
Passives Object	qui [1])	wen.

Anm. 1. Archaisch findet sich vereinzelt das Neutrum que als Subject: Fais ce que dois, advienne que pourra.

Anm. 2. Die indefiniten Relative finden in der Syntax Erwähnung.

V. Das interrogative Pronomen. § 124.

1. Das **zweigeschlechtige** Interrogativum:

a) das tonlose (und einfache):

	Masculinum.		Femininum.
Sing.	quel?	welcher? was für ein? / welchen? was für einen?	quelle? welche? was für eine?
Plur.	quels?	welche? was für?	quelles? welche? was für?

b) das betonte (und zusammengesetzte):

	Masculinum.		Femininum.	
Sing.	lequel?	N. welcher? wer?	laquelle?	N. welche? wer?
	lequel?	A. welchen? wen?	laquelle?	A. welche? wen?
	duquel?	G. welches? wessen?	de laquelle?	G. welcher? wessen?
	auquel?	D. welchem? wem?	à laquelle?	D. welcher? wem?
	pour lequel?	für welchen? für wen?	pour laquelle?	für welche? für wen?

[1]) Object qui, altfranz. cui, lat. cuī.

	Masculinum.		Femininum.	
Plur.	lesquels?	N. welche?	lesquelles?	N. welche?
	lesquels?	A. welche?	lesquelles?	A. welche?
	desquels?	G. welcher?	desquelles?	G. welcher?
	auxquels?	D. welchen?	auxquelles?	D. welchen?
	pour lesquels?	für welche?	pour lesquelles?	für welche?

Anm. Lequel? findet sich auch als Neutrum (= was?).

2. Das **Commune** nebst dem **Neutrum**:

	Commune (Sing. und Plur.).	Neutrum (Singular). (tonlos)	(betont)
Subject	qui? N. wer?	qui? N. was?	(quoi? N. was?)
Prädicatsbest.	qui? N. wer?	que? N. was?	—
Abh. Subj.	—	que? N. was?	—
Pass. Obj.	qui? A. wen?[1]	que? A. was?	(quoi? A. was?)
	de qui? G. wessen?	—	de quoi? wovon?
	à qui? D. wem?	—	à quoi? woran?
	pour qui? für wen?	—	pour quoi? wofür?

Anm. Archaisch findet sich vereinzelt que? was? als Subject: Que vous en semble? — Gewöhnlich wird das Subject des Neutrums durch qu'est-ce qui? ersetzt (qu' st. que Prädicatsbest. d. Interr., qui Subj. d. Relat.).

§ 125. VI. Das indefinite Pronomen.

A. Nur indefinit:

1. das tonlose Subject on, l'on man.

Anm. L'on[2]) findet sich:

1. gewöhnlich nach et, ou, si, où und häufig nach que, quoi (jedoch nicht, wenn das folgende Wort mit l beginnt), z. B. si l'on nous entendait; il faut que l'on consente;
2. bisweilen am Anfange des Satzes, z. B. on dit que, l'on dit que;
3. selten anders, z. B. l'on vit comme l'on peut.

2. tonlos:

maint mancher,	mainte manche,	maints,	maintes	manche;
certain ein gewisser,	certaine eine gewisse,	certains,	certaines	gewisse;
—	—	divers,	diverses	verschiedene.
—	—	différents,	différentes	verschiedene.

---

1) Qui? wen? (de qui u. s. w.) aus altfranz. cui, lat. cuī.

2) On aus lat. homo; daher nur Subject und auch mit dem Artikel, der freilich jetzt nicht mehr als solcher empfunden wird. (Dagegen homme aus hominem).

3. tonlos und betont:

plusieurs mehrere (Commune);

tel mancher, telle manche, tels, telles manche.

4. tonlos und betont:

tout jeder, toute jede, tous (les), toutes (les) alle;
(tout le der ganze, toute la die ganze).

5. Doppelformen:

tonlos:	betont: Masculinum.	Femininum.	Neutrum.
chaque jeder, jede;	chacun jeder,	chacune jede;	
quelque ein(e), einige(r);	quelqu'un einer,	quelqu'une eine, jemand;	quelque chose etwas;
quelques einige;	quelques-uns,	quelques-unes einige.	

B. Indefinit und negativ:

1. betont (nur substantivisch):	Masculinum.	Neutrum.
	personne (irgend) jemand,	rien (irgend) etwas;
	personne...(ne) niemand;	rien...(ne) nichts.

2. tonlos und betont:

aucun irgend ein,	aucune irgend eine,	aucuns,	aucunes irgend welche;
aucun...(ne) kein,	aucune...(ne) keine,	aucuns...(ne),	aucunes...(ne) keine;
nul irgend ein,	nulle irgend eine,	nuls,	nulles irgend welche;
nul...(ne) kein,	nulle...(ne) keine,	nuls...(ne),	nulles...(ne) keine;
pas un irgend ein,	pas une irgend eine;		
pas un...(ne) kein,	pas une...(ne) keine.		

§ 126. VII. Das Identitätspronomen und sein Gegentheil.

1. Le même derselbe, la même dieselbe,
les mêmes dieselben.

2. L'autre der andere, l'autre die andere,
les autres die anderen.

Anm. Ueber autrui s. die Syntax.

B. Das Verbum.

I. Eintheilung der **Verbalformen** nach ihrem Bau.

§ 127. Die Formen des Activs sind theils einfache oder zusammengesetzte, theils periphrastische (umschreibende), § 146.

Die Formen des Passivs sind periphrastische, § 148.

§ 128. A. An einer **einfachen** Form unterscheidet man

1. den Stamm (den Träger der Bedeutung, des Thätigkeitsbegriffs), z. B.

aimer lieben, parler reden;

2. die Endung (den Ausdruck der Beziehungen des Thätigkeitsbegriffs), z. B.

nous aim**ons** wir lieb**en**, vous aim**ez** ihr lieb**t**.

§ 129. 1. Der Stamm ist

a) bei vielen Verben unveränderlich (d. h. in allen Formen gleich), z. B.

parler, reden, je parle ich rede;

b) bei andern Verben veränderlich (d. h. in verschiedenen Formen verschieden), z. B.

semer säen, je sème ich säe.

§ 130. 2. Die Endungen sind

a) constant (d. h. für alle Verben gleich),

b) different (d. h. für verschiedene Verben verschieden).

a) Constante Endungen: § 131.

1. im Plural des Präsens des Indicativs				ons,	ez,	ent,
2. im Präsens des Conjunctivs	e,	es,	e,	ions,	iez,	ent,
3. im Imperfect des Indicativs	ais,	ais,	ait,	ions,	iez,	aient,
4. im Particip des Präsens und im Gerundium	ant.					

Die vereinzelten Ausnahmen zu 1 und 2 s. § 140 (S. 81).

b) Differente Endungen: § 132.

1. im Infinitiv des Präsens — er — ir re oir

2. im Singular des Präsens des Indicativs	e	s (x)
	es	s (x)
	e	t

	(Kennlaut: 1. a	2. i	3. u	4. stammhaftes i)
3a. im historischen Perfect	ai	is	us	s
	as	is	us	s
	a	it	ut	t
	âmes	îmes	ûmes	^mes
	âtes	îtes	ûtes	^tes
	èrent	irent	urent	rent
3b. im Imperfect des Conjunctivs	asse	isse	usse	sse
	asses	isses	usses	sses
	ât[1])	ît[1])	ût[1])	^t
	assions	issions	ussions	ssions
	assiez	issiez	ussiez	ssiez
	assent	issent	ussent	ssent
4. im Particip des Perfects	é	i	u oder	t s.

[1]) ât, früher ast, lat. āsset; ît, früher ist, lat. īsset; ût, früher ust, lat. ūsset. Ueber den Circumflex s. § 14, 2 Anm. 1.

§ 133. Der Imperativ (2. P. d. Sing. und 1. u. 2. P. d. Plur.) lautet wie der Indicativ des Präsens (2. P. d. Sing. und 1. u. 2. P. d. Plur.) ohne Personalpronomen, z. B.

tu punis du strafst,	punis strafe,
nous punissons wir strafen,	punissons laßt uns strafen,
vous punissez ihr straft,	punissez straft;

doch hat die 2. Pers. d. Sing. kein s nach e und a, z. B.

tu aimes du liebst,	aime liebe,
tu vas du gehst,	va gehe.

Anm. Die vier auf dem Conjunctiv des Präsens beruhenden Imperative s. § 140, [2]).

§ 134. B. Die **zusammengesetzten** Formen enthalten den Infinitiv des Präsens und eine Form von avoir haben (jedoch die flexionsbetonten Formen ohne die Stammsilbe av-), und zwar enthält:

1. das Präsens des Futurs das Präsens des Indicativs von avoir:
   ai, as, a, ons, ez, ont, z. B.
   j'aimer ai ich werde lieben (zu lieben habe ich = lieben soll ich);

2. das Imperfect des Futurs das Imperfect des Indicativs von avoir:
   ais, ais, ait, ions, iez, aient, z. B.
   j'aimer ais ich würde lieben (zu lieben hatte ich = lieben sollte ich).

§ 135. II. Eintheilung der **Verben**[1]) nach der Flexionsweise oder Conjugation.

Man unterscheidet:

A. **herrschende** Conjugationen[2]):

I. die Verben auf **er**,

II. die inchoativen Verben auf **ir**;

Anm. Zwei Verben auf er und drei inchoative auf ir haben einzelne archaische Formen oder Nebenformen (§ 139).

---

1) d. h. der Gruppen stammverwandter Verbalformen.

2) S. Anhang 22.

B. **archaische** Conjugationen:
I. die Verben auf **re**,
II. die reinen Verben auf **ir**,
III. die Verben auf **oir**.

A. Herrschende Conjugationen.

I. Die Verben auf er[1]). § 136.

1. Der Infinitiv des Präsens hat die Endung **er**.
2. Der Singular d. Präsens d. Indic. hat die Personzeichen **e**, **es**, **e**.
3. Das historische Perfect hat den Kennlaut **a**.
4. Das Particip des Perfects hat die Endung **é**.

---

1) Beispiele (nach der Herkunft geordnet):

I. lateinische Verben:

1. Verben auf **āre**: a. Erbwörter:

porter tragen,	plier beugen,	conter erzählen;
prouver beweisen,	donner geben,	nommer nennen;
laisser lassen,	sauver retten,	veiller wachen;
chanter singen,	pousser stoßen,	chasser jagen;

b. Lehnwörter:

estimer schätzen,	occuper beschäftigen,	fabriquer fabriciren;
affirmer versichern,	disputer streiten,	implorer anflehen;
accepter annehmen,	dicter dictiren,	taxer abschätzen;

2. Verben auf **ēre** (Lehnwörter), z. B.
abhorrer verabscheuen, exercer üben, persuader überreden;

3. Verben auf **ĕre** (Lehnwörter), z. B.
exprimer ausdrücken, résister widerstehen, distinguer unterscheiden;

II. deutsche Verben, z. B.
garder bewahren, tirer ziehen, toucher berühren;

III. Ableitungen mittels **er** (volksthümlich):

1. von Adjectiven (lateinischen Erb- und Lehnwörtern), z. B.
creuser aushöhlen, plaisanter scherzen, prodiguer verschwenden;

2. von Substantiven, z. B.
environner umgeben, pavoiser flaggen, mitrailler kartätschen;

IV. Ableitungen mittels **is–er** (gelehrt), z. B.
canaliser canalisiren, coloniser colonisiren, organiser organisiren.

1. Personalformen.

	Indicativ		Conjunctiv	
A. Präsens.	j' aime	ich liebe	j' aime	ich liebe
	tu aimes	du liebst	tu aimes	du liebest
	il aime	er liebt	il aime	er liebe
	elle aime	sie liebt	elle aime	sie liebe
	nous aimons	wir lieben	nous aimions	wir lieben
	vous aimez	ihr liebt	vous aimiez	ihr liebet
	ils aiment	sie lieben	ils aiment	sie lieben
	elles aiment	sie lieben	elles aiment	sie lieben
Imperfect.	j' aimais	ich liebte		
	tu aimais	du liebtest		
	il aimait	er liebte		
	elle aimait	sie liebte		
	nous aimions	wir liebten		
	vous aimiez	ihr liebtet		
	ils aimaient	sie liebten		
	elles aimaient	sie liebten	(Imperfect.)	
Historisches Perfect.	j' aimai[1])	ich liebte	j' aimasse	ich liebte
	tu aimas	du liebtest	tu aimasses	du liebtest
	il aima	er liebte	il aimât	er liebte
	elle aima	sie liebte	elle aimât	sie liebte
	nous aimâmes	wir liebten	nous aimassions	wir liebten
	vous aimâtes	ihr liebtet	vous aimassiez	ihr liebtet
	ils aimèrent	sie liebten	ils aimassent	sie liebten
	elles aimèrent	sie liebten	elles aimassent	sie liebten
B. Präsens d. Futurs.	j' aimerai	ich werde lieben		
	tu aimeras	du wirst lieben		
	il aimera	er wird lieben		
	elle aimera	sie wird lieben		
	nous aimerons	wir werden lieben		
	vous aimerez	ihr werdet lieben		
	ils aimeront	sie werden lieben		
	elles aimeront	sie werden lieben		
Imperfect d. Futurs.	j' aimerais	ich würde lieben		
	tu aimerais	du würdest lieben		
	il aimerait	er würde lieben		
	elle aimerait	sie würde lieben		
	nous aimerions	wir würden lieben		
	vous aimeriez	ihr würdet lieben		
	ils aimeraient	sie würden lieben		
	elles aimeraient	sie würden lieben		

1) S. § 11.

Imperativ.	2. Nominalformen. Infinitiv.	Particip (und Gerundium).
aime liebe aimons laßt uns lieben aimez liebt	aimer lieben	aimant liebend (en aimant (im) beim Lieben)
		(Perfect.) aimé geliebt

Anm. 1. Nous jouïons, vous jouïez; nous saluïons, vous saluïez u. ä. (aber nous distinguions, vous distinguiez) nach § 23 Anm.

Anm. 2. Placer stellen, aber plaçant, nous plaçons u. ä.;
gager wetten, aber gageant, nous gageons u. ä. (§ 30).

§ 137. **Unterschiede des Stammes.**

In folgenden Fällen ist der Vocal der letzten Stammsilbe verschieden, je nachdem ein voller Vocal oder ein tonloses e (also in den neun stammbetonten Formen und im Futurum) folgt:

1. statt **oy, uy** vor vollen Vocalen
steht **oi, ui** vor einem stummen e (§ 16, 3b); z. B.
employer anwenden, j'emploie, j'emploierai [oie = ^{u}ā];
appuyer stützen, j'appuie, j'appuierai [uie = ^{ü}ī].

Man schreibt und spricht auch:
payer bezahlen u. ä., je **paie**, je **paierai** [aie = è],
aber gewöhnlicher je **paye**, je **payerai** [aye = è-j'].

2. statt eines tonlosen oder geschlossenen e (é) vor vollen Vocalen steht ein offenes e vor einem fast stummen oder dumpfen e; doch bleibt é im Futurum (sowie vor einem stummen e), z. B.
semer säen, je sème und je sèmerai;
céder weichen, je cède, aber je céderai;
protéger schützen, je protège, aber je protégerai;
(créer schaffen, je crée und je créerai).

In den Verben auf eler und eter wird das offene e verschieden bezeichnet:

1. einige haben **è**: celer verbergen, geler frieren, peler schälen und acheter kaufen, z. B.
celer verbergen, je cèle, je cèlerai;
acheter kaufen, j'achète, j'achèterai;
2. die meisten haben **ll** oder **tt**, so: appeler rufen, atteler anspannen, chanceler wanken, épeler buchstabiren, étinceler funkeln, renouveler erneuern und jeter werfen, cacheter siegeln, z. B.
appeler rufen, j'appelle, j'appellerai;
jeter werfen, je jette, je jetterai;
3. noch andere schwanken zwischen **è** und **ll** oder **tt** und haben im Futurum ein tonloses e, z. B.
bosseler getriebene Arbeit machen, je bossèle oder je bosselle, je bosselerai;
feuilleter durchblättern, je feuillète oder je feuillette, je feuilleterai.

II. Die inchoativen Verben auf ir[1]). § 138.

1. Der Infinitiv des Präsens hat die Endung **ir**.
2. Der Singular des Präsens des Indicativs hat die Personzeichen **s, s, t**.
3. Das historische Perfect hat den Kennlaut **i**.
4. Das Particip des Perfects hat die Endung **i**.

---

[1]) Beispiele (nach der Herkunft geordnet):

I. lateinische Verben:
1. auf īre, z. B.
établir errichten, **finir** endigen, **hennir** (§ 20, Anm. 1) wiehern, **nourrir** ernähren, **punir** strafen (Erbwörter);
démolir zerstören, **subir** erleiden (Lehnwörter);
2. auf ēre, z. B.
jouir genießen, **pâlir** erbleichen (Erbwörter);
abolir abschaffen (Lehnwort);
3. auf ĕre, z. B.
fléchir beugen, **envahir** angreifen, **trahir** verrathen (Erbwörter);
agir handeln, **régir** regieren (Lehnwörter);

II. deutsche Verben, z. B.
bannir verbannen, **choisir** wählen, **guérir** heilen;

III. Ableitungen von französischen Adjectiven:
1. lateinischer Herkunft, z. B.
rougir erröthen, **vieillir** altern;
2. deutscher Herkunft, z. B.
blanchir weißen, waschen, **affranchir** befreien;

IV. Ableitungen von französischen Substantiven:
1. lateinischer Herkunft, z. B.
atterrir landen, **asservir** knechten;
2. deutscher Herkunft, z. B.
garantir verbürgen, **aguerrir** an den Krieg gewöhnen.

1. Perſonalformen.

	Indicativ.		Conjunctiv.	
A. Präſens.	je finis	ich endige	je finisse	ich endige
	tu finis	du endigſt	tu finisses	du endigeſt
	il finit	er endigt	il finisse	er endige
	nous finissons	wir endigen	nous finissions	wir endigen
	vous finissez	ihr endigt	vous finissiez	ihr endiget
	ils finissent	ſie endigen	ils finissent	ſie endigen
Imperfect.	je finissais	ich endigte		
	tu finissais	du endigteſt		
	il finissait	er endigte		
	nous finissions	wir endigten		
	vous finissiez	ihr endigtet		
	ils finissaient	ſie endigten	(Imperfect.)	
Hiſtor. Perfect.	je finis	ich endigte	je finisse	ich endigte
	tu finis	du endigteſt	tu finisses	du endigteſt
	il finit	er endigte	il finît	er endigte
	nous finîmes	wir endigten	nous finissions	wir endigten
	vous finîtes	ihr endigtet	vous finissiez	ihr endigtet
	ils finirent	ſie endigten	ils finissent	ſie endigten
B. Präſens d. Futurs.	je finirai[1])	ich werde endigen		
	tu finiras	du wirſt endigen		
	il finira	er wird endigen		
	nous finirons	wir werden endigen		
	vous finirez	ihr werdet endigen		
	ils finiront	ſie werden endigen		
Imperf. d. Futurs.	je finirais	ich würde endigen		
	tu finirais	du würdeſt endigen		
	il finirait	er würde endigen		
	nous finirions	wir würden endigen		
	vous finiriez	ihr würdet endigen		
	ils finiraient	ſie würden endigen		

1) S. § 11.

Imperativ.	2. Nominalformen. Infinitiv.	Particip (und Gerundium).
finis endige finissons laßt uns endigen finissez endigt	**finir** endigen	finissant endigend (en finissant beim Endigen)
		(Perfect.) fini geendigt

Die inchoativen Verben auf ir haben im Präsens (Ind., Conj., Imper. und Particip, **jedoch nicht im Infinitiv**) und im Imperfect des Indicativs einen längeren Stamm als in den übrigen einfachen Formen.

[Die Stammerweiterung (zwischen Vocalen iss) beruht auf dem lateinischen -īsc- (-ēsc-), hat aber vielfach die inchoative Bedeutung eingebüßt.

Insbesondere stammt im Singular des Präsens des Indicativs 1. P. is aus īsco, 2. P. is aus īscis, 3. P. it, altfranz. ist, aus īscit. Gegenwärtig wird jedoch das s der 1. und 2. Person, wie das t der 3. Person, als Personzeichen empfunden.]

§ 139. Verben auf er und inchoative auf ir mit **archaischen** Formen oder Nebenformen.

I.

1. Envoyer schicken, Präs. d. Futurs j'en**verr**ai;
   renvoyer zurückschicken, Präs. d. Futurs je ren**verr**ai.
2. Aller gehen, Präs. d. Futurs j'**ir**ai.

Präsens des Ind.		Präsens des Conj.		Imperativ.
je	**vais**	j'	**aille**	
tu	**vas**	tu	**ailles**	**va**
il	**va**	il	**aille**	
nous	allons	nous	allions	allons
vous	allez	vous	alliez	allez
ils	**vont**	ils	**aillent**	

[Anm. 1. Die stammbetonten Formen des Präsens des Conjunctivs (Sing. u. 3. Pers. d. Plur.) haben aill- statt all-.
2. Die stammbetonten Formen des Präsens des Indicativs (und des Imperativs) stammen vom lat. vādo ich gehe.
3. Das Futurum enthält das lat. īre gehen.

II.

1. Haïr hassen hat im Singular des Präsens des Indicativs (und des Imperativs) keinen Inchoativstamm:

je **hais**, tu **hais**, il **hait**; **hais**;
aber: n. haïss ons, v. haïss ez, ils haïss ent u. s. w.

Im histor. Perfect nous haïmes, vous haïtes mit einem Trema statt eines Circumflexes.

2. Fleurir blühen hat neben

fleurissant und je fleurissais im eigentlichen Sinne
florissant und je **florissais** im bildlichen Sinne.
(Doch wird auch je fleurissais bildlich gebraucht).

3. Bénir segnen, weihen hat im Particip des Perfects neben
béni gesegnet, geweiht
bénit geweiht [A. benedīctum], z. B. les drapeaux ont été bénits; de l'eau bénite Weihwasser.

B. Archaische Conjugationen.

A. 1. a. Einen **unveränderlichen** Stamm haben: § 140.
1. die Verben auf re mit Stämmen auf **mp, nd, rd** (vaincre siegen hat statt c qu vor e, i und a, o, § 30 Anm.);
2. vêtir kleiden, courir laufen.

b. Bei den Verben mit **veränderlichem** Stamm stimmen folgende Formen im Stamm überein:
1. die **flexionsbetonten** Formen des **Präsens** und des **Imperfects des Indicativs**:
α. die 1. u. 2. P. d. Plur. d. Präsens d. Indic. (ons, ez),
β. die 1. u. 2. P. d. Plur. d. Präsens d. Conj. (ions, iez[2b]),
γ. das Imperfect des Indicativs (ais, ais, ait, ions, iez, aient),
δ. das Particip des Präsens nebst dem Gerundium (ant),
ε. der Infinitiv des Präsens auf **er, ir**[1]) oder **oir**[1]);
2. die **stammbetonten** Formen des **Präsens** mit **vocalischer** Endung:
α. die 3. Person des Plur. d. Präsens d. Indic. (ent),
β. d. Sing. u. d. 3. P. d. Plur. d. Präsens d. Conj. (e, es, e, ent[2]);

---

1) Ausgen. **fuir** § 142; **voir**; **déchoir, échoir**; **asseoir, surseoir** § 143.

2) Ausgenommen (§ 141 u. 143):

a. je veuille,	tu veuilles,	il veuille,	(n. voulions,	v. vouliez),	ils veuillent,	
Imper.	veuille habe die Güte,			**veuillez** hb. Sie d. Güte,		
je vaille,	tu vailles,	il vaille, il faille,	(n. valions,	v. valiez),	ils vaillent,	
vgl. j' aille,	tu ailles,	il aille,	(n. allions,	v. alliez),	ils aillent;	
b. je fasse,	tu fasses,	il fasse,	n. fassions,	v. fassiez,	ils fassent,	
je puisse,	tu puisses,	il puisse,	n. puissions,	v. puissiez,	ils puissent,	
je sache,	tu saches,	il sache,	n. sachions,	v. sachiez,	ils sachent,	
Imper.	sache,		sachons,	sachez,		
j' aie	tu aies	il ait	n. ayons,	v. ayez,	ils aient,	
Imper.	aie,		ayons,	ayez,		
je sois,	tu sois	il soit,	n. soyons,	v. soyez,	ils soient,	
Imper.	sois,		soyons,	soyez.		

3. die **stammbetonten** Formen des **Präsens** mit **consonantischer** Endung:
α. der **Singular** d. Präsens d. Indicativs auf **s** (x), **s** (x), **t**,
β. der Infinitiv des Präsens auf **re** [1]).

Anm. Die stammbetonten Formen des Präsens (2 u. 3) haben in folgenden Fällen einen andern **Vocal** als die flexionsbetonten:

a.	venir kommen,	je v**ie**ns,	ils v**ie**nnent,
	tenir halten,	je tiens,	ils tiennent,
	acquérir erwerben,	j'acqu**ie**rs,	ils acquièrent u. d. ä.

(Je viendrai, je tiendrai zum Unterschiede von je vendrai ich werde verkaufen, je tendrai ich werde spannen.)

b.	recevoir empfangen,	je reç**oi**s,	ils reç**oi**vent u. d. ä.,
	devoir müssen,	je dois,	ils doivent,
vgl.	nous b**u**vons wir trinken,	je bois,	ils boivent, boire;
c.	m**ou**rir sterben,	je m**eu**rs,	ils m**eu**rent,
	mouvoir bewegen,	je meus,	ils meuvent,
	vouloir wollen,	je veux,	ils veulent;
	pouvoir können,	je peux,	ils peuvent (Conj.!).

4. das **historische Perfect** und das **Imperfect des Conjunctivs**, die außerdem im Kennlaut (i, u) übereinstimmen (Endungen ohne Kennlaut: s, s, t, ^mes, ^tes, rent;
sse, sses, ^t, ssions, ssiez, ssent).

Anm. Vor **u** im historischen Perfect, im Imperfect des Conjunctivs und im Particip des Perfects ist der Stamm
α. gleich dem Stamm in den übrigen flexionsbetonten Formen,

---

1) Ausgenommen:

{battre schlagen,	aber je bats,	tu bats,	il bat, (§ 43,
{mettre legen,	aber je mets,	tu mets,	il met; A. 1)
{suivre folgen,	aber je suis,	tu suis,	il suit,
{vivre leben,	aber je vis,	tu vis,	il vit.

Folgende Infinitive haben einen Hülfslaut zwischen Stamm und Endung:
1. **t** [eingeschoben zwischen scharfem s und r]:
paître weiden [aus paistre, lat. pāscere], je pais, tu pais, il paît u. ä.;
être sein [aus estre, lat. esse-re st. esse].
2. **d** [eingeschoben zwischen n, l (woraus u) oder weichem s und r]:
plaindre beklagen [plangere], je plains, tu plains, il plaint u. ä.
résoudre beschließen [resolvere], je résous, tu résous, il résout u. ä.

Nach dem Infinitiv mit Hülfslaut ist der Sing. d. Präs. d. Indic. geformt in:
prendre nehmen [*prennere aus prendere], u. je prends, tu prends, il prend;
moudre mahlen [molere], u. je mouds, tu mouds, il moud;
coudre nähen [*cŏsuere, cónsuere], u. je couds, tu couds, il coud.

β. kürzer als dieser, z. B.:
courir laufen, je courus, je courusse, couru;
recevoir empfangen, je reçus, je reçusse, reçu.
In j'eus, j'eusse, eu deutet ein stummes e den Stamm an.

A. 2. a. Ausnahmen von den **constanten** Endungen (§ 131):

1. im Plural des Präsens des Indicativs:
1. P. d. Plur. nous so**mmes** wir sind;
2. P. d. Plur. vous **êtes** ihr seid,
vous di**tes** ihr sagt (nebst vous redi**tes**),
vous fai**tes** ihr macht (nebst den Compositen);
3. P. d. Plur. ils so**nt** sie sind, ils o**nt** sie haben,
ils fo**nt** sie machen, vgl. ils vo**nt** sie gehen (§ 139);

2. im Präsens des Conjunctivs:
(j' aie ich habe, tu aies), il ai**t**, n. ay**ons**, v. ay**ez**, (ils aient),
je sois ich sei, tu sois, il soit, n. soy**ons**, v. soy**ez**, (ils soient).

b. Die **differenten** Endungen s. unten bei den einzelnen Conjugationen.

B. Der Infinitiv als Bestandtheil des **Futurs** ist unveränderlich, z. B.
je rompr ai, tu rompr as u. s. w.; je rompr ais, tu rompr ais u. s. w.

I. Die Verben auf re. § 141.

A. 1. Der Infinitiv des Präsens hat die Endung **re**;
2. Der Singular d. Präsens d. Ind. hat die Personzeichen **s**, **s**, **t**;
doch hat die 3. P. d. Sing. kein **t** nach d, t, c.
3. u. 4. Das historische Perfect hat als Kennlaut
1. **i** in der Endung: a) Particip des Perfects auf **u**,
Ausnahme: suiv**i** gefolgt;
b) Particip des Perfects auf **t**,
Ausnahmen: nui geschabet, lui geleuchtet;
2. **i** als Stammvocal: a) Particip des Perfects auf **t**,
Ausnahme: suffi genügt;
b) Particip des Perfects auf **s**,
Ausnahme: ri gelacht;
3. **u** in der Endung: Particip des Perfects auf **u**,
Ausn.: résous, F. —; absous, absoute,
dissous, dissoute.

B. Im Futurum hat der Infinitiv sein e eingebüßt (vgl. § 76 u. 77), z. B.
rompre brechen, je rompr ai.
Zu merken: faire machen, je ferai.

Infinitiv.	Präsens des Indicativs.	Hist. Perf.	Part. d. Perf.	Futurum.
1. Historisches Perfect mit i: a) Particip auf u.				
rompre brechen	je romps nous rompons tu romps vous rompez il rompt ils rompent	je rompis	rompu	je romprai
vendre[1]) verkaufen	je vends nous vendons tu vends vous vendez il vend ils vendent	je vendis	vendu	je vendrai
vaincre siegen	je vaincs nous vainquons tu vaincs vous vainquez il vainc ils vainquent	je vainquis	vaincu	je vaincrai
battre schlagen	je bats nous battons tu bats vous battez il bat ils battent	je battis	battu	je battrai
coudre nähen	je couds nous cousons tu couds vous cousez il coud ils cousent	je cousis	cousu	je coudrai
suivre folgen	je suis nous suivons tu suis vous suivez il suit ils suivent	je suivis	suivi	je suivrai
b) Particip auf t.				
plaindre[2]) beklagen	je plains nous plaignons tu plains vous plaignez il plaint ils plaignent	je plaignis	plaint [planctum]	je plaindrai
écrire schreiben	j' écris nous écrivons tu écris vous écrivez il écrit ils écrivent	j' écrivis	écrit [scrīptum]	j'écrirai

1) Genau ebenso wie vendre gehen:
fendre spalten,
pendre hängen, hangen,
rendre wiedergeben [reddere],
tendre spannen,
défendre vertheidigen, verbieten,
descendre herabsteigen,
épandre ausstreuen, ergießen (gewöhnlicher répandre),
fondre schmelzen,
pondre (Eier) legen [pōnere],
tondre scheren,
répondre antworten,
perdre verlieren,
mordre beißen,
tordre drehen [*tórquere].

2) Genau ebenso wie plaindre gehen:
ceindre gürten,
feindre erdichten,
peindre malen,
teindre färben,
joindre verbinden,
oindre salben,
étreindre zusammenschnüren,
contraindre zwingen,
astreindre an etwas binden,
restreindre beschränken,
éteindre auslöschen,
enfreindre übertreten,
atteindre erreichen;
craindre fürchten,
empreindre einprägen,
épreindre auspressen,
geindre wimmern (fam.).

cuire[1]) kochen ebenso: nuire schaden luire leuchten reluire glänzen	je cuis nous cuisons tu cuis vous cuisez il cuit ils cuisent je nuis nous nuisons u. s. w. je luis nous luisons u. s. w.	je cuisis je nuisis — je reluisis	cuit [coctum] **nui** (inflexibel) **lui** (inflexibel)	je cuirai je nuirai je luirai
2. Historisches Perfect mit stammhaftem **i**: a) Particip auf **t**.				
faire machen	je fais nous faisons[2]) tu fais vous **faites** il fait ils **font** Präsens des Conjunctivs. je **fasse** nous **fassions** tu **fasses** vous **fassiez** il **fasse** ils **fassent**	je fis	fait [factum]	je **ferai**
confire einmachen ebenso: suffire genügen	je confis nous confisons tu confis vous confisez il confit ils confisent je suffis nous suffisons u. s. w.	je confis je suffis	confit [confectum] **suffi** (inflexibel)	je confirai je suffirai
dire sagen redire[3]) wieder sagen	je dis nous disons tu dis vous **dites** il dit ils disent	je dis	dit [dīctum]	je dirai
		b) Particip auf **s**.		
mettre legen, setzen	je mets nous mettons tu mets vous mettez il met ils mettent	je mis	mis	je mettrai

[1]) Genau ebenso wie cuire gehen:
conduire führen, déduire abziehen, enduire überziehen, induire verleiten, introduire einführen, produire hervorbringen, réduire zurückführen (figürlich), séduire verführen, traduire übersetzen; détruire zerstören, construire erbauen, instruire unterweisen.

[2]) In dem tonlosen Stamme fais- lautet ai wie dumpfes e, z. B. la bienfaisance.

[3]) Die übrigen Composita von dire haben in der 2. P. d. Plur. d. Präs. d. Ind. das Personzeichen ez, z. B. contredire widersprechen, vous contredisez. Maudire fluchen hat zwischen Vocalen ss statt s, z. B. nous maudissons, vous maudissez, ils maudissent.

prendre nehmen	je prends nous prenons tu prends vous prenez il prend ils prennent	je pris	pris	je prendrai
rire lachen	je ris nous rions tu ris vous riez il rit ils rient	je ris	**ri** (inflexibel)	je **rirai**
	3. Historisches Perfect mit **u**: Particip auf **u**.			
moudre mahlen	je mouds nous moulons tu mouds vous moulez il moud ils moulent	je moulus	moulu	je moudrai
résoudre 1. beschließen, 2. auflösen;	je résous nous résolvons tu résous vous résolvez il résout ils résolvent	je résolus	1. résolu beschlossen 2. **résous**, F.— aufgelöst	je résoudrai
ebenso:				
dissoudre auflösen	je dissous nous dissolvons u. s. w.	—	**dissous, -soute** [dissolu Adj. ausschweifend]	je dissoudrai
absoudre freisprechen	j' absous nous absolvons u. s. w.	—	**absous, -soute** [absolu Adj. un-umschränkt	j'absoudrai
paraître erscheinen	je parais nous paraissons tu parais vous paraissez il paraît ils paraissent	je parus	paru	je paraîtrai
ebenso:				
paître weiden	je pais nous paissons u. s. w.	—	—	je paîtrai
repaître nähren		je repus	repu vollgestopft	
connaître kennen lernen	je connais nous connaissons u. s. w.	je connus	connu	je connaîtrai
croître[1]) wachsen	je croîs nous croissons tu croîs vous croissez il croît ils croissent	je crûs	crû, crue crûs, crues	je croîtrai
croire glauben	je crois nous croyons tu crois vous croyez il croit ils croient	je crus	cru	je croirai

[1]) Croître geht wie paraître, hat jedoch in den Formen, in denen es mit croire gleich lautet, zur Unterscheidung einen Circumflex (außer in crue, crues und je crusse u. s. w.).

boire trinken	je **bois** nous **buvons** tu **bois** vous **buvez** il **boit** ils **boivent**	je bus	bu	je boirai
plaire gefallen	je plais nous plaisons tu plais vous plaisez il plaît ils plaisent	je plus	plu (inflexibel)	je plairai
ebenso: taire verschweigen	je tais nous taisons il tait ohne Circumflex!	je tus	tu	je tairai
lire lesen	je lis nous lisons tu lis vous lisez il lit ils lisent	je lus	lu	je lirai
conclure beschließen	je conclus nous concluons tu conclus vous concluez il conclut ils concluent	je conclus	conclu	je conclurai
ebenso: exclure ausschließen	j'exclus nous excluons u. s. w.	j' exclus	exclu	j'exclurai
(4.) Historisches Perfect mit anomalem Stamm.				
vivre leben	je vis nous vivons tu vis vous vivez il vit ils vivent	je **vécus** [früher vesqui nach vixī]	**vécu**	je vivrai
naître geboren werden (vgl. paraître)	je nais nous naissons tu nais vous naissez il naît ils naissent	je **naquis** [früher nasqui nach nāscor]	**né** [nātum]	je naîtrai
(5.) Verb mit verschiedenen Stämmen.				
être sein [esse-re st. esse] (§ 151)	je suis nous sommes tu es vous êtes il est ils sont Präsens des Conjunctivs. je sois nous soyons tu sois vous soyez il soit ils soient Imperativ. soyons **sois** **soyez**	je **fus**	**été** (inflex.) [*statum] Part. des Präs. **étant** [stantem] Imperfect. j'**étais** [Neubildung]	je **serai**[1])

[1]) [Je serai, altfranz. auch serrai, ist eine Scheideform zu altfranz. serrai (vergl. neufranz. il siéra) aus *sedrai, vom Infinitiv sedēre.]

§ 142. II. Die reinen Verben auf ir.

A. 1. Der Infinitiv des Präsens hat die Endung **ir.**

2. Der Singular des Präsens d. Ind. hat die Personzeichen **s, s, t.**

Ausnahmen:

1. x statt s nach au: je faux, tu faux (vgl. § 94, 1. 3 u. § 107);
2. kein t nach t, z. B. il vêt (vgl. § 141 A 2);
3. e, es, e in je cueille, il saille; j'ouvre, je couvre, j'offre, je souffre.

3. u. 4. Das historische Perfect hat als Kennlaut

1. **i** in der Endung: a) Particip des Perfects auf **i,**
   Ausnahme: vêtu gekleidet;
   b) Particip des Perfects auf **t;**
2. **i** als Stammvocal: a) Particip des Perfects auf **u,**
   b) Particip des Perfects auf **s;**
3. **u** in der Endung: a) Particip des Perfects auf **u,**
   b) Particip des Perfects auf **t.**

B. Abweichungen im Futurum:

1. e statt i: je cueillerai, il saillera;
2. ohne i: j' acquerrai u. d. ä., je courrai, je mourrai;
   je viendrai, je tiendrai (**d** zwischen n und r eingeschoben);
   je faudrai (aus faldrai, **d** zwischen l und r eingeschoben).

1. Historisches Perfect mit **i**: a. Particip auf **i**.					
dormir schlafen	je dors tu dors il dort	nous dormons vous dormez ils dorment	je dormis	dormi	je dormirai
servir[1]) dienen	je sers tu sers il sert	nous servons vous servez ils servent	je servis	servi	je servirai
sentir[2]) fühlen	je sens tu sens il sent	nous sentons vous sentez ils sentent	je sentis	senti	je sentirai

[1]) Asservir knechten [Derivatum von serf, serve leibeigen] ist inchoativ (§ 138).

[2]) Genau ebenso wie sentir gehen:
mentir lügen, **partir** 1. theilen (selten), 2. abreisen,
se repentir bereuen, **sortir** ausgehen [v. altlat. sortus aus s**ŭ**rrectus].

Wie partir gehen die Composita: départir vertheilen,
repartir 1. entgegnen, 2. wieder abreisen;
aber inchoativ ist répartir vertheilen.

Wie sortir geht das Compositum ressortir wieder ausgehen;
aber inchoativ sind: 1. sortir sortiren [v. la sorte] nebst assortir;
2. sortir erhalten, 3. P. [sortīri] nebst ressortir à un tribunal vor einen Gerichtshof gehören, [früher: ressortir jugement Urtheil empfangen].

vêtir[1]) kleiden	(je vêts) (tu vêts) (il vêt)	nous vêtons vous vêtez ils vêtent	je vêtis	vêtu	je vêtirai
fuir fliehen[2])	je **fuis** tu **fuis** il **fuit**	nous **fuy**ons vous **fuy**ez ils **fui**ent	je **fuis**[2])	**fui**[2])	je fuirai
bouillir sieden, kochen	je bous tu bous il bout	nous bouillons vous bouillez ils bouillent	je bouillis	bouilli	je bouillirai
faillir fehlen	(je faux (tu faux il faut	nous faillons) vous faillez) (ils faillent)	je faillis	failli	je **faudrai**
cueillir pflücken	je cueille tu cueilles il cueille	nous cueillons vous cueillez ils cueillent	je cueillis	cueilli	je cueill**e**rai
saillir[3]) vorspringen	il saille	ils saillent	il saillit	sailli	il saill**e**ra
assaillir anfallen	j' assaille	nous assaillons u. s. w.	j' assaillis	assailli	j' assaillirai
tressaillir zittern	je tressaille	nous tressaillons u. s. w.	je tressaillis	tressailli	je tressaillirai
			b. Particip auf t.		
ouvrir öffnen	j' ouvre tu ouvres il ouvre	nous ouvrons vous ouvrez ils ouvrent	j' ouvris	ouvert	j' ouvrirai
ebenso: couvrir bedecken découvrir entdecken	je couvre	nous couvrons u. s. w.	je couvris	couvert [coopertum]	je couvrirai
offrir anbieten	j' offre	nous offrons u. s. w.	j' offris	offert	j' offrirai
souffrir leiden	je souffre	nous souffrons u. s. w.	je souffris	souffert	je souffrirai

1) Vêtir findet sich auch inchoativ (aber nicht revêtir kleiden, bekleiden).

2) [In fuir [fugīre statt fugere], je fuis (histor. Perf.), je fuisse, fui war ui früher zweisilbig (Stamm fu-); jetzt ist es in diesen, wie von je her in allen übrigen Formen (Stamm fui-, fuy-), ein Diphthong.]

3) Saillir hervorsprudeln ist inchoativ.

2. Historisches Perfect mit stammhaftem i: a. Participauf u.				
venir[1]) kommen	je viens n. venons tu viens v. venez il vient ils viennent	je vins	venu	je viendrai
ebenso: tenir halten	je tiens n. tenons u. s. w.	je tins	tenu	je tiendrai
b. Participauf s.				
acquérir[1]) erwerben	j' acquiers n. acquérons tu acquiers v. acquérez il acquiert ils acquièrent	j' acquis	acquis	j' acquerrai
ebenso: conquérir erobern	je conquiers n. conquérons u. s. w.	je conquis	conquis	je conquerrai
s'enquérir sich erkundigen	je m'enquiers n. n. enquérons u. s. w.	je m'enquis	enquis	je m'enquerrai
requérir ersuchen	je requiers n. requérons u. s. w.	je requis	requis	je requerrai
3. Historisches Perfect mit u: a. Participauf u.				
courir laufen	je cours n. courons tu cours v. courez il court ils courent	je courus	couru	je courrai
b. Participauf t.				
mourir[1]) sterben	je meurs n. mourons tu meurs v. mourez il meurt ils meurent	je mourus	mort [mor- tuum]	je mourrai

[1]) [Der Unterschied des Stammvocals in venir und il vient u. d. ä. (vgl. S. 80) erklärt sich daraus, daß zwar das betonte, aber nicht das tonlose lat. ĕ (ae) in offener Silbe zu ie diphthongirt wird: venit, vient; tenet, tient; vgl. pedem, pied u. ä.; * adquaerit (st. acquīrit), acquiert u. d. ä. — Ebenso geht zwar das betonte ŏ in offener Silbe in eu (altfr. ue), aber das tonlose in ou über: *morit (st. moritur), meurt; movet, meut; *volet (st. vult), veut; *potet (st. potest), peut; vgl. novem, neuf; aber *morīre (st. morī), mourir; movēre, mouvoir; *volēre (st. velle), vouloir; *potēre (st. posse), pouvoir. (Aber ŭ in geschlossener Silbe ergiebt betont und tonlos ou: currit, court; currēbant, courraient.) — Ferner geht nur das betonte, aber nicht das tonlose ē oder ĭ in offener Silbe in oi über: dēbet, doit; bibit, boit; bibere, boivre; aber dēbēre, devoir; bibēbant, buvaient (aus † buvoient).]

III. Die Verben auf oir. § 143.

A. 1. Der Infinitiv des Präsens hat die Endung **oir**;

2. Der Singular des Präsens d. Indic. hat die Personzeichen **s**, **s**, **t**.

Ausnahmen:

1. x statt s nach au und eu (vgl. § 142 u. 94. 107):
je vaux, tu vaux,
je veux, tu veux,
je peux, tu peux,
aber je meus, tu meus;

2. kein s in j'ai ich habe;

3. kein t nach d und a (vgl. § 141, 142 u. 139, 2):
il assied,
il a er hat.

3. u. 4. Das historische Perfect hat als Kennlaut

1. **u** in der Endung: Particip des Perfects auf **u**;
2. **i** als Stammvocal: a. Particip des Perfects auf **u**,
b. Particip des Perfects auf **s**.

B. Das Futurum hat kein oi[1]), z. B. recevoir, je recevrai;

ausgenommen folgende Composita:

je prévoirai, je pourvoirai;
je surseoirai, j'ass(e)oirai neben j'assiérai und j'asseyerai.

Zu merken:

1. je saurai / j' aurai } [v ist in u übergegangen];

2. je pourrai	[rr aus dr in	podrai,	Inf. potēre st. posse;
je décherrai		*dechedrai,	Inf. *decadēre st. decidĕre;
j' écherrai		*eschedrai,	Inf. excadēre st. excidĕre;
je verrai		vedrai,	Inf. vidēre];

3. je vaudrai	[aus	valdrai	mit Einschub von d zwischen l und r].
il faudra		faldra	
je voudrai		voldrai	

---

1) [und hat nie oi gehabt. Die Composition des Futurs ist bereits in der vorliterarischen Epoche der Sprache (vor 842) erfolgt, zu einer Zeit, wo es ein oi aus lat. ê (devoir aus dēbēre) noch nicht gab. Je prévoirai, je pourvoirai († je voirai) und j'asseoirai, je surseoirai sind jünger als je verrai und j'assiérai, il siéra (altfr. asserrai, serra).]

Infinitiv.	Präsens des Indicativs.	Imperativ.
		1. Historisches
valoir gelten prévaloir vorwiegen	je vaux nous valons tu vaux vous valez il vaut ils valent	
falloir müssen	il faut —	—
vouloir wollen	je veux nous voulons tu veux vous voulez il veut ils veulent	voulons {veux voulez {veuille veuillez
recevoir empfangen[1])	je reçois nous recevons tu reçois vous recevez il reçoit ils reçoivent	
devoir müssen	je dois nous devons tu dois vous devez il doit ils doivent	
savoir wissen	je sais (§ 11) nous savons tu sais vous savez il sait ils savent	sachons sache sachez
avoir haben (§ 150)	j' ai (§ 11) nous avons tu as vous avez il a ils ont	ayons aie ayez
pleuvoir[2]) regnen	il pleut (ils pleuvent[2]))	—
mouvoir bewegen	je meus nous mouvons tu meus vous mouvez il meut ils meuvent	
pouvoir können	je peux*) nous pouvons tu peux vous pouvez il peut ils peuvent	*) oder je puis — —
déchoir verfallen échoir zufallen	je déchois nous déchoyons tu déchois vous déchoyez il déchoit ils déchoient 1. il échoit ils échoient 2. il échet ils échéent	 — —

[1]) Genau ebenso gehen:
concevoir begreifen, décevoir täuschen,
percevoir (Steuern) erheben, apercevoir wahrnehmen.

Präsens d. Conj.	Part. d. Pr.	Hist. Perf.	Part. d. P.	Futurum.
Perfect mit (dem Kennlaut) u: Particip auf u.				
je **vaille** n. valions tu **vailles** v. valiez il **vaille** ils **vaillent** je prévale u. s. w.		je valus	valu	je vaudrai
il **faille** —	—	il fallut	fallu (inflex.)	il faudra
je **veuille** n. voulions tu **veuilles** v. vouliez il **veuille** ils **veuillent**		je voulus	voulu	je voudrai
		je reçus	reçu	je recevrai
		je dus	dû, due dus, dues	je devrai
je **sache** n. **sachions** tu **saches** v. **sachiez** il **sache** ils **sachent**	**sachant**	je sus	su	je saurai
j' **aie** n. **ayons** tu **aies** v. **ayez** il **ait** ils **aient**	**ayant**	j' eus	eu	j' aurai
	[2])	il plut	plu (inflex.)	il pleuvra
		je mus	mû, mue mus, mues	je mouvrai
je **puisse** n. **puissions** tu **puisses** v. **puissiez** il **puisse** ils **puissent**		je pus	pu	je pourrai
		je déchus	déchu	je décherrai
1. il **échoie** ils **échoient** 2. — —	1. — 2. **échéant**	il échut	échu	il écherra

[2]) Im figürlichen Sinne findet sich pleuvoir auch als persönliches Verb; z. B. Les coups de fusil y pleuvent. On fit pleuvoir sur lui une grêle de flèches. In diesem Sinne hat es auch ein Particip des Präsens (pleuvant).

2. Historisches

voir sehen prévoir vorhersehen pourvoir versehen	je vois tu vois il voit	nous voyons vous voyez ils voient	
asseoir setzen	1. j' assieds tu assieds il assied 2. j' assois tu assois il assoit	nous asseyons vous asseyez ils asseyent nous assoyons vous assoyez ils assoient	asseyons assieds asseyez assoyons assois assoyez
surseoir aufschieben	je sursois	nous sursoyons u. s. w.	

Defective
(d. h. unvollständig gewordene
Das historische Perfect und das

Infinitiv.	Präsens des Indicativs.						Imperativ.	
frire[1]) backen	je	fris	tu	fris	il	frit		fris
braire schreien (v. Esel)		— —		— —	il ils	brait braient		—
bruire rauschen		— —		— —	il	bruit —		—
clore schließen	je	clos	tu	clos	il	clôt		clos
éclore auskriechen, aufblühen		— —		— —	il ils	éclôt éclosent		—
traire melken	je nous	trais trayons	tu vous	trais trayez	il ils	trait traient	trayons	trais trayez
gésir†[2]) liegen	 nous	— gisons	 vous	— gisez	il ils	gît gisent		—
seoir† sitzen seoir anstehen		— — —		— — —	 il ils	— sied siéent		—

[1]) Die fehlenden Formen von frire werden durch faire frire ersetzt.

Perfect mit stammhaftem i: a. Particip auf u.				
		je vis aber je pourvus	vu	je verrai je prévoirai je pourvoirai
		b. Particip auf s.		
j'asseye n. asseyons u. s. w. j'assoie n. assoyons u. s. w.	asseyant assoyant	j'assis	assis	1. j'assiérai 2. j'ass(e)oirai 3. j'asseyerai
		je sursis	sursis	je surseoirai

Verben § 144.

Verben der archaischen Conjugationen).

Imperfect des Conjunctivs fehlen.

Präs. d. Conj.	Part. d. Pr.	Imperfect.	Part. d. Perf.	Futurum.
—	—	—	frit	je frirai
—	—	—	(brait)	il braira ils brairont
	bruyant Adj.	il bruissait ils bruissaient	(bruit)	il bruira ils bruiront
je close	—	—	clos	je clorai
il éclose ils éclosent	—	—	éclos	il éclora ils écloront
je traie tu traies u. s. w.	trayant	je trayais u. s. w.	trait	je trairai u. s. w.
—	gisant	je gisais u. s. w.	—	—
— il siée ils siéent	séant tagend seyant séant Adj.	— il seyait ils seyaient	sis gelegen —	— il siéra ils siéront

[2]) In gésir ist s weich, in den übrigen Formen scharf (§ 32, 1). Daher auch nous gissons; vergl. nous maudissons.

§ 145. Vereinzelte Ueberreste von Verben (der archaischen Conjugationen).

a) ouïr hören,	j'ai ouï dire;
choir fallen,	il est chu;
(se) dépourvoir (sich) entblößen,	il s'est dépourvu de tout;
b) issir † hervorgehen, issu entsprossen,	il est issu du sang des rois;
tistre † weben, tissu gewebt,	il a tissu cette toile;
c) férir schlagen	in sans coup férir (féru verletzt Adj.);
querir suchen	in aller querir qch. etwas holen u. ä.;
reclure einschließen,	(reclus eingeschlossen; vgl. ci-inclus anbei);
accroire glauben	in faire accroire qch. à q. jem. etw. weis machen;
d) apparoir † erhellen,	il appert es erhellt (Gerichtsstil);
chaloir † gelegen sein,	il ne m'en chaut es liegt mir nichts daran;
souloir † pflegen,	il soulait dire er pflegte zu sagen;
sourdre hervorquellen,	l'eau sourd das Wasser quillt hervor.

§ 146. Die periphrastischen Formen des Activs.

Jeder einfachen und zusammengesetzten Form des Activs (mit Ausnahme des Imperativs und des Gerundiums) entspricht eine periphrastische.

Jede periphrastische Form des Activs enthält eine Form von **avoir** oder **être** und das einfache **Particip des Perfects**, und zwar enthält:

1. das Perfect (Ind., Conj., Inf., Part.)	das Präsens (Ind., Conj., Inf., Part.),
2. das 1. Plusquamperfect (Ind.)	das Imperfect des Indicativs,
3. das 2. Plusquamperfect (Ind.)	das historische Perfect,
das Plusquamperfect des Conj.	das Imperfect d. Conj.,
4. das Perfect des Futurs	das Präsens des Futurs,
5. das Plusquamperfect des Futurs	das Imperfect des Futurs
	von **avoir** oder **être**.

Paradigma mit **avoir**.

1. Personalformen.

	Indicativ.			Conjunctiv.		
A. Perfect.	j' ai aimé	ich habe	geliebt	j' aie aimé	ich habe	geliebt
	tu as aimé	du hast		tu aies aimé	du habest	
	il a aimé	er hat		il ait aimé	er habe	
	nous avons aimé	wir haben		n. ayons aimé	wir haben	
	vous avez aimé	ihr habt		v. ayez aimé	ihr habet	
	ils ont aimé	sie haben		ils aient aimé	sie haben	
1. Plusquampf.	j' avais aimé	ich hatte	geliebt			
	tu avais aimé	du hattest				
	il avait aimé	er hatte				
	nous avions aimé	wir hatten				
	vous aviez aimé	ihr hattet				
	ils avaient aimé	sie hatten		(Plusquamperfect.)		
2. Plusquampf.	j' eus aimé	ich hatte	geliebt	j' eusse aimé	ich hätte	geliebt
	tu eus aimé	du hattest		tu eusses aimé	du hättest	
	il eut aimé	er hatte		il eût aimé	er hätte	
	nous eûmes aimé	wir hatten		n. eussions aimé	wir hätten	
	vous eûtes aimé	ihr hattet		v. eussiez aimé	ihr hättet	
	ils eurent aimé	sie hatten		ils eussent aimé	sie hätten	
B. Perf. d. Fut.	j' aurai aimé	ich werde	geliebt haben			
	tu auras aimé	du wirst				
	il aura aimé	er wird				
	nous aurons aimé	wir werden				
	vous aurez aimé	ihr werdet				
	ils auront aimé	sie werden				
Plusquamp. d. F.	j' aurais aimé	ich würde	geliebt haben			
	tu aurais aimé	du würdest				
	il aurait aimé	er würde				
	nous aurions aimé	wir würden				
	vous auriez aimé	ihr würdet				
	ils auraient aimé	sie würden				

2. Nominalformen.

	Infinitiv.	Particip.
Perf.	avoir aimé geliebt haben	ayant aimé (geliebt habend)

§ 147. I. Mit **avoir** umschreiben:

1. alle transitiven Verben (d. h. die, welche ein passives Object regieren), z. B.
   il a fini son discours er hat seine Rede beendigt;
2. die meisten intransitiven Verben (nämlich alle mit Ausnahme der unten erwähnten), z. B.
   j'ai parlé ich habe geredet, j'ai marché ich bin gegangen, j'ai été ich bin gewesen [eigentlich: ich habe gestanden].

II. Mit **être** umschreiben:

1. alle reflexiven Verben (§ 152), z. B.
   je me suis réjoui ich habe mich gefreut; il s'est fait aimer er hat sich beliebt gemacht (se faire aimer);
2. folgende intransitive Verben:

aller gehen,	retourner zurückkehren,	venir kommen,
devenir werden,	intervenir sich ins Mittel legen,	
parvenir gelangen,	provenir herrühren,	survenir hinzukommen,
tomber fallen,	arriver ankommen,	revenir zurückkommen,
éclore auskriechen,	entrer eintreten,	sortir hinausgehen,
naître geboren w.,	décéder verscheiden,	mourir sterben.

III. Mit **avoir oder être** umschreiben folg. intransitive Verben:

1.

apparaître erscheinen,	disparaître verschwinden,
croître wachsen,	décroître abnehmen,
déchoir verfallen,	échoir zufallen,
descendre herabsteigen,	monter hinaufsteigen,
avancer vorrücken,	cesser aufhören,
décamper das Lager aufheben,	passer 1. vorübergehen, 2. werden,
aborder landen,	déborder austreten (von Flüssen),
échouer scheitern,	changer sich ändern,
dégénérer entarten,	empirer sich verschlimmern,
accourir herbeieilen,	enchérir theurer werden,
grandir größer werden,	embellir schöner werden,
vieillir altern,	périr umkommen u. m. a.;

diese umschreiben jedoch mit être nur dann, wenn nicht der Act oder Vorgang selbst, sondern der aus einem solchen resultirende Zustand gemeint ist, z. B.

Le cortège **a** passé sous mes fenêtres Der Zug ist unter meinen Fenstern vorübergegangen.

Aber: Le cortège **est passé** Der Zug ist vorüber.

2. in verschiedener Bedeutung:

a. mit avoir:	b. mit être:
demeurer sich aufhalten, wohnen, sich bei etwas aufhalten,	demeurer bleiben;
rester sich aufhalten,	rester bleiben;
échapper entgehen,	échapper entschlüpfen;
convenir passen,	convenir übereinkommen;
partir losgehen,	partir abreisen; z. B.
Il **a** demeuré trois ans à Madrid [§ 51] Er hat drei Jahre in Madrid gewohnt.	Mon cheval **est** demeuré en chemin Mein Pferd ist unterwegs geblieben.
Il **a** demeuré longtemps en chemin Er hat sich lange unterwegs aufgehalten.	
Il **a** resté deux jours à Lyon Er hat sich zwei Tage in Lyon aufgehalten.	On l'attendait à Paris, mais il **est** resté à Lyon Man erwartete ihn in Paris, aber er ist in Lyon geblieben.
Ce mot m'**a** échappé Dieses Wort ist mir entgangen.	Ce mot m'**est** échappé Dieses Wort ist mir entschlüpft.
Cela lui **a** convenu Dies hat ihm gepaßt.	Ils **sont** convenus de rester Sie sind übereingekommen zu bleiben.
Le fusil **a** parti Die Flinte ist losgegangen.	Il **est** parti pour Paris Er ist nach Paris abgereist.

Die Formen des Passivs.

Das Passiv besitzt ebenso viele Formen wie das Activ, aber nur periphrastische. § 148.

Jede Form des Passivs eines Verbs besteht aus der entsprechenden Form von **être** und dem **Particip des Perfects** des Verbs; z. B. die 1. Pers. d. Sing. des Präsens des Indicativs des Passivs von aimer besteht aus der 1. Pers. des Sing. des Präs. des Ind. von être (je suis) und dem Particip des Perfects von aimer (aimé); sie lautet also je suis aimé ich werde geliebt.

Die Tempora, welche bereits im Activ umschreiben, umschreiben im Passiv mittels der periphrastischen Formen von être.

1. Perſonalformen.

	Indicativ					Conjunctiv				
A. Präſens.	je	suis	aimé(e)	ich werde	geliebt	je	sois	aimé(e)	ich werde	geliebt
	tu	es	aimé(e)	du wirſt		tu	sois	aimé(e)	du werdeſt	
	il	est	aimé	er wird		il	soit	aimé	er werde	
	elle	est	aimée	ſie wird		elle	soit	aimée	ſie werde	
	nous	sommes	aimé(e)s	wir werden		nous	soyons	aimé(e)s	wir werden	
	vous	êtes	aimé(e)s	ihr werdet		vous	soyez	aimé(e)s	ihr werdet	
	ils	sont	aimés	ſie werden		ils	soient	aimés	ſie werden	
	elles	sont	aimées	ſie werden		elles	soient	aimées	ſie werden	
Imperfect.	j'	étais	aimé(e)	ich wurde	geliebt					
	tu	étais	aimé(e)	du wurdeſt						
	il	était	aimé	er wurde						
	elle	était	aimée	ſie wurde						
	nous	étions	aimé(e)s	wir wurden						
	vous	étiez	aimé(e)s	ihr wurdet						
	ils	étaient	aimés	ſie wurden						
	elles	étaient	aimées	ſie wurden		(Imperfect.)				
Hiſtoriſches Perfect.	je	fus	aimé(e)	ich wurde	geliebt	je	fusse	aimé(e)	ich würde	geliebt
	tu	fus	aimé(e)	du wurdeſt		tu	fusses	aimé(e)	du würdeſt	
	il	fut	aimé	er wurde		il	fût	aimé	er würde	
	elle	fut	aimée	ſie wurde		elle	fût	aimée	ſie würde	
	nous	fûmes	aimé(e)s	wir wurden		nous	fussions	aimé(e)s	wir würden	
	vous	fûtes	aimé(e)s	ihr wurdet		vous	fussiez	aimé(e)s	ihr würdet	
	ils	furent	aimés	ſie wurden		ils	fussent	aimés	ſie würden	
	elles	furent	aimées	ſie wurden		elles	fussent	aimées	ſie würden	
B. Präſ. d. Futurs.	je	serai	aimé(e)	ich werde	geliebt werden					
	tu	seras	aimé(e)	du wirſt						
	il	sera	aimé	er wird						
	elle	sera	aimée	ſie wird						
	nous	serons	aimé(e)s	wir werden						
	vous	serez	aimé(e)s	ihr werdet						
	ils	seront	aimés	ſie werden						
	elles	seront	aimées	ſie werden						
Imperf. d. Futurs.	je	serais	aimé(e)	ich würde	geliebt werden					
	tu	serais	aimé(e)	du würdeſt						
	il	serait	aimé	er würde						
	elle	serait	aimée	ſie würde						
	nous	serions	aimé(e)s	wir würden						
	vous	seriez	aimé(e)s	ihr würdet						
	ils	seraient	aimés	ſie würden						
	elles	seraient	aimées	ſie würden						

1. Personalformen.

	Indicativ				Conjunctiv			
A. Perfect.	j' ai	été aimé(e)	ich bin	geliebt worden	j' aie	été aimé(e)	ich sei	geliebt worden
	tu as	été aimé(e)	du bist		tu aies	été aimé(e)	du seist	
	il a	été aimé	er ist		il ait	été aimé	er sei	
	elle a	été aimée	sie ist		elle ait	été aimée	sie sei	
	nous avons	été aimé(e)s	w. sind		nous ayons	été aimé(e)s	w. seien	
	vous avez	été aimé(e)s	ihr seid		vous ayez	été aimé(e)s	ihr seiet	
	ils ont	été aimés	sie sind		ils aient	été aimés	sie seien	
	elles ont	été aimées	sie sind		elles aient	été aimées	sie seien	
1. Plusquamperfect.	j' avais	été aimé(e)	ich war	geliebt worden				
	tu avais	été aimé(e)	du warst					
	il avait	été aimé	er war					
	elle avait	été aimée	sie war					
	nous avions	été aimé(e)s	w. waren					
	vous aviez	été aimé(e)s	ihr wart					
	ils avaient	été aimés	sie waren					
	elles avaient	été aimées	sie waren		Plusquamperfect.			
2. Plusquamperfect.	j' eus	été aimé(e)	ich war	geliebt worden	j' eusse	été aimé(e)	ich wäre	geliebt worden
	tu eus	été aimé(e)	du warst		tu eusses	été aimé(e)	du wärest	
	il eut	été aimé	er war		il eût	été aimé	er wäre	
	elle eut	été aimée	sie war		elle eût	été aimée	sie wäre	
	nous eûmes	été aimé(e)s	w. waren		nous eussions	été aimé(e)s	w. wären	
	vous eûtes	été aimé(e)s	ihr wart		vous eussiez	été aimé(e)s	ihr wäret	
	ils eurent	été aimés	sie waren		ils eussent	été aimés	sie wären	
	elles eurent	été aimées	sie waren		elles eussent	été aimées	sie wären	
B. Perfect d. Futurs.	j' aurai	été aimé(e)	ich werde	geliebt worden sein				
	tu auras	été aimé(e)	du wirst					
	il aura	été aimé	er wird					
	elle aura	été aimée	sie wird					
	nous aurons	été aimé(e)s	w. werden					
	vous aurez	été aimé(e)s	ihr werdet					
	ils auront	été aimés	sie werden					
	elles auront	été aimées	sie werden					
Plusquamp. d. Futurs.	j' aurais	été aimé(e)	ich würde	geliebt worden sein				
	tu aurais	été aimé(e)	du würdest					
	il aurait	été aimé	er würde					
	elle aurait	été aimée	sie würde					
	nous aurions	été aimé(e)s	w. würden					
	vous auriez	été aimé(e)s	ihr würdet					
	ils auraient	été aimés	sie würden					
	elles auraient	été aimées	sie würden					

(Zum

	1. Personalformen. Imperativ.			2. Nominalformen. Infinitiv.	Particip.
Präsens.	sois	aimé(e)	sei geliebt	être { aimé(e) aimé(e)s geliebt werden	étant { aimé(e) aimé(e)s (geliebt werdend) oder { aimé(e) aimé(e)s geliebt
	soyons	aimé(e)s	wir wollen geliebt sein		
	soyez	aimé(e)s	seid geliebt		

Uebersicht der Tempora

Activ.

1. Personalformen.

	Indicativ.		Conjunctiv.		Imperativ.
Präsens.	j'aime		j'aime		2. aime
Imperfect.	j'aimais		(Imperfect.) j'aimasse		
Historisches Perfect.	j'aimai				
Präsens des Futurs.	j'aimerai				
Imperf. d. Futurs.	j'aimerais				
Perfect.	j'ai	aimé	j'aie	aimé	
1. Plusquamperfect.	j'avais	aimé	(Plusquamperfect.) j'eusse	aimé	
2. Plusquamperfect.	j'eus	aimé			
Perfect des Futurs.	j'aurai	aimé			
Plusquampf. d. Fut.	j'aurais	aimé			

2. Nominalformen.

	Infinitiv.	Particip.
Präsens.	aimer	aimant (Gerundium en aimant)
Perfect.	avoir aimé	ayant aimé

Passiv).

2. Nominalformen.		
	Infinitiv.	Particip.
Perfect.	avoir été { aimé(e) / aimé(e)s } geliebt worden sein	ayant été { aimé(e) / aimé(e)s } (geliebt worden seiend) oder { aimé(e) / aimé(e)s } geliebt

eines (transitiven) Verbs. § 149.

Passiv.

1. Personalformen.

	Indicativ.	Conjunctiv.	Imperativ.
Präsens.	je suis aimé(e)	je sois aimé(e)	2. sois aimé(e)
Imperfect.	j' étais aimé(e)	(Imperfect.)	
Historisches Perfect.	je fus aimé(e)	je fusse aimé(e)	
Präsens des Futurs.	je serai aimé(e)		
Imperf. d. Futurs.	je serais aimé(e)		
Perfect.	j' ai été aimé(e)	j' aie été aimé(e)	
1. Plusquamperfect.	j' avais été aimé(e)	(Plusquamperfect.)	
2. Plusquamperfect.	j' eus été aimé(e)	j' eusse été aimé(e)	
Perfect des Futurs.	j' aurai été aimé(e)		
Plusquampf. d. Fut.	j' aurais été aimé(e)		

2. Nominalformen.

	Infinitiv.	Particip.
Präsens.	être aimé(e)	étant aimé(e) oder aimé(e)
Perfect.	avoir été aimé(e)	ayant été aimé(e) oder aimé(e)

An-

1. Vollständige Conjugation von

Avoir

1. Personalformen.

	Indicativ.		Conjunctiv.		Imperativ.	
A. Präsens.	j' ai	ich habe	j' aie	ich habe		
	tu as	du hast	tu aies	du habest	aie	habe
	il a	er hat	il ait	er habe		
	nous avons	wir haben	nous ayons	wir haben	ayons	laßt uns h.
	vous avez	ihr habt	vous ayez	ihr habet	ayez	habt
	ils ont	sie haben	ils aient	sie haben		
Imperfect.	j' avais	ich hatte				
	tu avais	du hattest				
	il avait	er hatte				
	nous avions	wir hatten				
	vous aviez	ihr hattet				
	ils avaient	sie hatten	(Imperfect.)			
Histor. Perfect.	j' eus	ich hatte	j' eusse	ich hätte		
	tu eus	du hattest	tu eusses	du hättest		
	il eut	er hatte	il eût	er hätte		
	nous eûmes	wir hatten	nous eussions	wir hätten		
	vous eûtes	ihr hattet	vous eussiez	ihr hättet		
	ils eurent	sie hatten	ils eussent	sie hätten		
B. Präs. d. Fut.	j' aurai	ich werde haben				
	tu auras	du wirst haben				
	il aura	er wird haben				
	nous aurons	wir werden haben				
	vous aurez	ihr werdet haben				
	ils auront	sie werden haben				
Impf. d. Fut.	j' aurais	ich würde haben				
	tu aurais	du würdest haben				
	il aurait	er würde haben				
	nous aurions	wir würden haben				
	vous auriez	ihr würdet haben				
	ils auraient	sie würden haben				

2. Nominalformen.

	Infinitiv.	Particip.
Präsens.	avoir haben	ayant habend

avoir (§ 143) **und être** (§ 141).

haben. § 150.

1. Personalformen.

	Indicativ		Conjunctiv	
A. Perfect.	j' ai eu	ich habe gehabt	j' aie eu	ich habe gehabt
	tu as eu	du hast gehabt	tu aies eu	du habest gehabt
	il a eu	er hat gehabt	il ait eu	er habe gehabt
	nous avons eu	wir haben gehabt	nous ayons eu	wir haben gehabt
	vous avez eu	ihr habt gehabt	vous ayez eu	ihr habet gehabt
	ils ont eu	sie haben gehabt	ils aient eu	sie haben gehabt
1. Plusquampf.	j' avais eu	ich hatte gehabt		
	tu avais eu	du hattest gehabt		
	il avait eu	er hatte gehabt		
	nous avions eu	wir hatten gehabt		
	vous aviez eu	ihr hattet gehabt		
	ils avaient eu	sie hatten gehabt	(Plusquamperfect.)	
2. Plusquampf.	j' eus eu	ich hatte gehabt	j' eusse eu	ich hätte gehabt
	tu eus eu	du hattest gehabt	tu eusses eu	du hättest gehabt
	il eut eu	er hatte gehabt	il eût eu	er hätte gehabt
	nous eûmes eu	wir hatten gehabt	nous eussions eu	wir hätten gehabt
	vous eûtes eu	ihr hattet gehabt	vous eussiez eu	ihr hättet gehabt
	ils eurent eu	sie hatten gehabt	ils eussent eu	sie hätten gehabt
B. Perf. d. Fut.	j' aurai eu	ich werde gehabt haben		
	tu auras eu	du wirst gehabt haben		
	il aura eu	er wird gehabt haben		
	nous aurons eu	wir werden gehabt haben		
	vous aurez eu	ihr werdet gehabt haben		
	ils auront eu	sie werden gehabt haben		
Plusqupf. d. Fut.	j' aurais eu	ich würde gehabt haben		
	tu aurais eu	du würdest gehabt haben		
	il aurait eu	er würde gehabt haben		
	nous aurions eu	wir würden gehabt haben		
	vous auriez eu	ihr würdet gehabt haben		
	ils auraient eu	sie würden gehabt haben		

2. Nominalformen.

	Infinitiv.	Particip.
Perfect.	avoir eu gehabt haben	ayant eu (gehabt habend)

1. Perſonalformen.

	Indicativ.		Conjunctiv.		Imperativ.	
A. Präſens.	je suis	ich bin	je sois	ich ſei		
	tu es	du biſt	tu sois	du ſeiſt	sois	ſei
	il est	er iſt	il soit	er ſei		
	nous sommes	wir ſind	nous soyons	wir ſeien	soyons	laßt uns ſein
	vous êtes	ihr ſeid	vous soyez	ihr ſeiet	soyez	ſeid
	ils sont	ſie ſind	ils soient	ſie ſeien		
Imperfect.	j'étais	ich war				
	tu étais	du warſt				
	il était	er war				
	nous étions	wir waren				
	vous étiez	ihr wart				
	ils étaient	ſie waren	(Imperfect.)			
Hiſtor. Perfect.	je fus	ich war	je fusse	ich wäre		
	tu fus	du warſt	tu fusses	du wäreſt		
	il fut	er war	il fût	er wäre		
	nous fûmes	wir waren	nous fussions	wir wären		
	vous fûtes	ihr wart	vous fussiez	ihr wäret		
	ils furent	ſie waren	ils fussent	ſie wären		
B. Präſ. d. Fut.	je serai	ich werde ſein				
	tu seras	du wirſt ſein				
	il sera	er wird ſein				
	nous serons	wir werden ſein				
	vous serez	ihr werdet ſein				
	ils seront	ſie werden ſein				
Impf. d. Fut.	je serais	ich würde ſein				
	tu serais	du würdeſt ſein				
	il serait	er würde ſein				
	nous serions	wir würden ſein				
	vous seriez	ihr würdet ſein				
	ils seraient	ſie würden ſein				

2. Nominalformen.

	Infinitiv.	Particip.
Präſens.	être ſein	étant ſeiend

1. Personalformen.

	Indicativ.			Conjunctiv.		
A. Perfect.	j' ai été	ich bin	gewesen	j' aie été	ich sei	gewesen
	tu as été	du bist		tu aies été	du seist	
	il a été	er ist		il ait été	er sei	
	nous avons été	wir sind		nous ayons été	wir seien	
	vous avez été	ihr seid		vous ayez été	ihr seiet	
	ils ont été	sie sind		ils aient été	sie seien	
1. Plusquampf.	j' avais été	ich war	gewesen			
	tu avais été	du warst				
	il avait été	er war				
	nous avions été	wir waren				
	vous aviez été	ihr wart				
	ils avaient été	sie waren		(Plusquamperfect.)		
2. Plusquampf.	j' eus été	ich war	gewesen	j' eusse été	ich wäre	gewesen
	tu eus été	du warst		tu eusses été	du wärest	
	il eut été	er war		il eût été	er wäre	
	nous eûmes été	wir waren		nous eussions été	wir wären	
	vous eûtes été	ihr wart		vous eussiez été	ihr wäret	
	ils eurent été	sie waren		ils eussent été	sie wären	
B. Perf. d. Fut.	j' aurai été	ich werde	gewesen sein			
	tu auras été	du wirst				
	il aura été	er wird				
	nous aurons été	wir werden				
	vous aurez été	ihr werdet				
	ils auront été	sie werden				
Plusqupf. d. Fut.	j' aurais été	ich würde	gewesen sein			
	tu aurais été	du würdest				
	il aurait été	er würde				
	nous aurions été	wir würden				
	vous auriez été	ihr würdet				
	ils auraient été	sie würden				

2. Nominalformen.

	Infinitiv.	Particip.
Perfect.	avoir été gewesen sein	ayant été (gewesen seiend)

§ 152.

2. Paradigma der reflexiven Verben.

1. Personalformen.

	Indicativ.	Conjunctiv.	Imperativ.
Präsens.	je me réjouis	je me réjouisse	
	tu te réjouis	tu te réjouisses	réjouis-toi
	il se réjouit	il se réjouisse	
	n. n. réjouissons	n. n. réjouissions	réjouissons-nous
	v. v. réjouissez	v. v. réjouissiez	réjouissez-vous
	ils se réjouissent	ils se réjouissent	
Imperfect.	je me réjouissais	(Imperfect.)	
Histor. Perfect.	je me réjouis	je me réjouisse	
Präs. d. Futurs.	je me réjouirai		
Impf. d. Futurs.	je me réjouirais		

2. Nominalformen.

	Infinitiv.	Particip.
Präsens.	me, te, se / nous, vous, se } réjouir	me, te, se / nous, vous, se } réjouissant

1. Personalformen.

	Indicativ.	Conjunctiv.
Perfect.	je me suis réjoui(e)	je me sois réjoui(e)
	tu t' es réjoui(e)	tu te sois réjoui(e)
	il s' est réjoui	il se soit réjoui
	elle s' est réjouie	elle se soit réjouie
	nous nous sommes réjoui(e)s	nous nous soyons réjoui(e)s
	vous vous êtes réjoui(e)s	vous vous soyez réjoui(e)s
	ils se sont réjouis	ils se soient réjouis
	elles se sont réjouies	elles se soient réjouies
1. Plusquamperfect	je m' étais réjoui(e)	(Plusquamperfect.)
2. Plusquamperfect	je me fus réjoui(e)	je me fusse réjoui(e)
Perfect d. Futurs.	je me serai réjoui(e)	
Plusqupf. d. Futurs.	je me serais réjoui(e)	

2. Nominalformen.

	Infinitiv.	Particip.
Perfect.	m' être / t' être / s' être } réjoui(e)	m' étant / t' étant / s' étant } réjoui(e)
	nous être / vous être / s' être } réjoui(e)s	nous étant / vous étant / s' étant } réjoui(e)s

Der verneinte Imperativ lautet:

ne te réjouis pas,
ne nous réjouissons pas,
ne vous réjouissez pas.

3. Das Verb in der Frageform. § 153.

In Fragen, die sich von Behauptungen nicht allein durch den Satzton, sondern auch durch die Wortstellung unterscheiden, steht das Personalpronomen (nebst on und ce) als Subject **nach** der Determinante[1]), mit der es durch einen Bindestrich verbunden ist, z. B.

aimez-**vous**? avez-**vous** aimé? êtes-**vous** aimé? avez-**vous** été aimé? vous réjouissez-**vous**? vous êtes-**vous** réjouis?

Das nachstehende Pronomen trägt den Ton, ausgenommen je und ce, die enklitisch sind (§ 78, Anm. 3).

Eigenthümlichkeiten der Personalformen vor je, ce, vor il, elle, on und vor en, y.

1. Vor **je** und **ce** kann kein Paroxytonon stehen (wohl aber vor **le**), z. B.
   nicht aime-je, sondern aimé-je?
   ebenso puissé-je! eussé-je! fussé-je! dussé-je!
   nicht fussent-ce nos propres biens qu'il fallût sacrifier,
   sondern **fût**-ce nos propres biens u. s. w.
   (Aber wohl: laisse-le venir, imite-le exactement u. ä.).

2. Vor **je** sind die einsilbigen Formen des Präsens des Indicativs nicht gebräuchlich, z. B.
   statt dors-je? sagt man est-ce que je dors?
   ausgenommen sind:
   ai-je? suis-je (bin ich)? vais-je? fais-je?
   vois-je? dois-je? dis-je? puis-je? (nicht peux-je!).

---

[1]) Eine Verbalform heißt Determinante, sofern sie
1. den Modus einer Personalform (Indicativ, Conjunctiv oder Imperativ), oder
2. die Art einer Nominalform (Infinitiv, Particip oder Gerundium)
bestimmt.
In periphrastischen Formen ist stets der erste Bestandtheil die Determinante, z. B. ai in j'ai été aimé, ayant in ayant été aimé.

3. Vor **il, elle, on** steht nach Formen, die auf einen Vocal (e, a) ausgehen, ein t zwischen Bindestrichen [in Anlehnung an aimait-il, punit-elle, fut-on = **è-mè-til**, **pŭ-ni-tè-l'**, **fŭ-to** u. ä.], z. B.
   aime-t-on? ouvre-t-elle? puisse-t-il!
   a-t-il? va-t-elle? aima-t-il? aimera-t-il?
   Man sagt sogar voilà-t-il! (Mol., l'Av. II, 6).

4. Vor **-en** (davon) und **-y** (da, dahin) hat die 2. Pers. d. Sing. des Imperativs auf e oder a das Personzeichen s, z. B.
   donnes-en; portes-y;
   aies-en; cueilles-y; vas-y.
   Auch: Vas en savoir des nouvelles. Ac.

§ 154. **4. Das Verb mit der Negation.**

1.

je n'aime pas, n'aimé-je pas? — n'aimant pas, — ne pas aimer,
je n'ai pas aimé, n'ai-je pas aimé? — n'ayant pas aimé, — ne pas avoir aimé,
je ne suis pas aimé, ne suis-je pas aimé? — n'étant pas aimé, — ne pas être aimé,
je n'ai pas été aimé, n'ai-je pas été aimé? — n'ayant pas été aimé, — ne pas avoir été aimé;

2.

je ne me réjouis pas, ne me réjouis-je pas? — ne me réjouissant pas, — ne pas me réjouir,
je ne me suis pas réjoui, ne me suis-je pas réjoui? — ne m'étant pas réjoui, — ne pas m'être réjoui,

Die Negation ne (nicht) steht
vor der Determinante (mit oder ohne pronominales Object);
die Verstärkung (pas, point, guère, jamais, plus) steht
nach der Determinante (mit oder ohne pronominales Subject),
jedoch gewöhnlich vor einem Infinitiv.

II.

Die inflexiblen Wortarten.

I. Die Adverbien.

[Die Adverbien sind ihrer Herkunft nach § 155.
I. einfache, z. B.
hier gestern, tôt früh, peu wenig, trop zu viel, très sehr.
II. zusammengesetzte:
1. lateinische Composita (erstarrt), z. B.
ailleurs anderswo, -wohin [aliōrsum aus *alió-vorsum], assez genug [*ad-satis];
2. französische Composita (theils erstarrt, theils lebend: Adverbialien):
a. Substantive mit attributiven Adjectiven oder Pronomen, z. B.
longtemps lange, toujours immer [altfr. tousjours], beaucoup viel; quelque part irgendwo, -wohin, nulle part nirgendwo, -wohin;
b. Substantive, substantivirte Adjective (Neutra) und Adverbien mit Präpositionen, z. B.

davantage mehr,	demain morgen [de + afr. main, lat. mane früh];	
d'abord anfangs,	de nouveau von neuem,	de près aus der Nähe;
du reste übrigens,	du moins wenigstens;	
aval zu Thal, abwärts,	—	après nachher;
à peine kaum,	à présent jetzt,	à jamais auf immer;
aujourd'hui am heutigen Tage, heute,	alentour in der Umgegend, ringsum;	
à l'instant im Augenblick,	au moins zum wenigsten, mindestens;	
enfin am Ende, endlich,	en vain vergebens,	en arrière zurück;
partout überall,	surtout hauptsächlich,	déjà schon [afr. des-ja],
par hasard zufällig,	sur-le-champ auf der Stelle,	dès lors von da an;

c. vereinzelt:
dorénavant in Zukunft [d'or en avant],
désormais nunmehr, hinfort [afr. dès or mais von nun an mehr],
vgl. jamais je(mals), nie, nimmer.]

Besonders zu beachten sind: § 156.
A. unter den **Nominaladverbien** die von **Adjectiven** stammenden:
I. die **herrschenden** auf **ment**, abgeleitet
1. von den Paroxytonen (§ 101), z. B.
pauvre arm, pauvrement ärmlich; facile, facilement leicht;

insbesondere solche, welche vor ment é statt e haben, nämlich:

aveuglément verblendet, conformément gemäß,
opiniâtrément hartnäckig, uniformément gleichförmig,
commodément bequem, énormément } ungeheuer,
incommodément unbequem, immensément } ungeheuer.

Anm. Bêtement dumm und diablement verteufelt, von den adjectivisch gebrauchten Substantiven bête und diable.

2. von der Femininform der Oxytona (§ 102 u. 103), z. B.

pur, pure,	purement rein;
amer, amère,	amèrement bitter;
bas, basse,	bassement niedrigerweise;
mortel, mortelle,	mortellement tödtlich;
nouveau, nouvelle,	nouvellement neu;
net, nette,	nettement reinlich;
discret, discrète,	discrètement verschwiegen;
sot, sotte,	sottement thöricht;
curieux, curieuse,	curieusement neugierig;
sec, sèche,	sèchement trocken;

insbesondere:

a. solche, welche vor ment é statt e haben (von Lehnw.), nämlich:

profondément tief, confusément verwirrt,
communément gewöhnlich, diffusément weitläufig,
importunément lästigerweise, profusément verschwenderisch,
expressément ausdrücklich, précisément genau, grade, eben,
obscurément dunkel;

auch: impunément straflos [v. lat. impūne, nicht von impuni];

b. die, welche die Feminінendung e eingebüßt haben, nämlich die mit vocalischen Stämmen (§ 16, 3 Anm.), z. B.

aisément leicht, hardiment kühn, vraiment wahr;

insbesondere mit Circumflex st. d. stummen e (§ 14, 2 Anm., 2):

assidûment beharrlich, continûment anhaltend,
goulûment gierig, résolûment entschlossen,
crûment grade heraus, dûment gehörig, nach Gebühr;
nûment, nuement } nackt, gaîment, gaiement } froh;

3. von den Adjectiven auf -ant und -ent [lat. -antem und -entem], welche einst Communia waren (§ 102, Anm. 2), z. B.

constant, constamment beständig, prudent, prudemment klug [t ist geschwunden und n vor m in m übergegangen];

ausgenommen [die jüngeren Bildungen]:
présentement gegenwärtig, véhémentement heftig;
(lentement langsam ist lentā mente).

Auch gentiment artig ist von gentil [einst Commune] gebildet.

[Anm. Die ältesten Adverbien auf ment sind nicht Ableitungen, sondern Composita, z. B. purement aus pūrā mente reinen Sinnes, reiner Weise, rein; crûment, †cruement aus crūdā mente rohen Sinnes, grade heraus.

II. die **archaischen**, nämlich: § 157.

1. die von lateinischen Adverbien auf e stammenden:
   a. bien 1. gut, zu bon (bonnement gutmüthigerweise),
   2. schön, zu beau (bellement sachte),
   mal schlecht, schlimm, zu mauvais;
   b. loin fern, weit,
   tard spät,
   volontiers gern;

2. manche Adjective, die bei gewissen Verben adverbiell gebraucht werden, z. B.

tenir, frapper, parler ferme fest,
chanter, deviner, mesurer u. a. juste richtig,
voir, payer double doppelt;
} (Paroxytona)

sentir, tenir bon gut riechen, halten,
sentir mauvais schlecht riechen,
acheter, vendre, payer, coûter cher theuer,
voir, entendre clair klar,
entendre dur schwer,
faire, venir exprès ausdrücklich,
chanter, jurer u. a. faux falsch,
parler bas leise (aber p. bassement niedrig),
parler haut laut (aber p. hautement offen),
manger, boire chaud warm,
marcher droit à q. grade,
crier, frapper fort stark.
} (Oxytona in der Masculinform)

Anm. 1. Fort dient als Adverb des Grades auch bei Adjectiven und Adverbien, z. B. fort beau sehr schön, fort bien sehr gut.

Anm. 2. Vite schnell [ital.] ist Adjectiv und Adverb.

Steigerung der Adverbien. § 158.

I. **Herrschend** mittels plus und le plus (vgl. § 110 a, 111 a), z. B. facilement leicht, plus facilement leichter, le plus facilement am leichtesten; volontiers gern, plus volontiers lieber, le plus volontiers am liebsten.

II. **Archaisch** durch erhaltene lateinische Comparative (aber nicht Superlative):

bien gut,	mieux besser [melius],	le mieux am besten;
mal schlecht,	pis schlechter [pejus[1])],	le pis am schlechtesten,
schlimm,	schlimmer,	am schlimmsten;
beaucoup viel,	plus mehr [plūs],	le plus am meisten;
peu wenig,	moins weniger [minus],	le moins am wenigsten.

§ 159. B. Die Pronominaladverbien:

1. demonstrative	2. relative	3. interrogative
ici(ci) hier, hieher [ecce ibi] çà hier, hieher [ecce hāc] là dort, dorthin [illāc]	dont wovon [dē unde] où wo, wohin [ubi] d'où woher	— où? wo? wohin? d'où? woher?
(donc denn, doch [tunc])	quand wann, als [quandō]	quand? wann?
si so [sīc] } (aussi ebenso, ainsi so) } tant soviel [tantum] (autant ebensoviel)	{ comme wie [quōmodo] { que wie, als [quam] (quant à [quantum]) was anbetrifft	comme! wie sehr! comment? wie? combien? wie viel?
pour cela darum	(c'est) pourquoi (das ist) warum, (darum)	pourquoi? warum?

Die relativen Adverbien quand, comme, que dienen als subordinirende Conjunctionen.

Die tonlosen Adverbien en von da und y da, dahin gehören zum tonlosen Personalpronomen der 3. Person: sie sind ebenso aus demonstrativen Adverbien [inde, ibi] entstanden, wie jenes Personalpronomen aus einem demonstrativen Pronomen.

§ 160. **II. Die Präpositionen** }
III. Die Conjunctionen } finden in der Syntax Erwähnung.
IV. Die Interjectionen }

[1]) S. Anhang 20.

Dritter Theil.

Syntax.

Die Syntax handelt vom Satze, indem sie die Wortarten (§ 81) als Satzglieder kennen lehrt. § 161.

I.

Syntax der flexiblen Wortarten.

A. Nomen und Pronomen.

I. Das Substantiv und der Artikel.

Der Gebrauch oder Nichtgebrauch des Artikels hängt theils von der Art des Substantivs, theils von seiner Verwendung im Satze ab. § 162.

a. Die Arten des Substantivs.

Die Substantive benennen

1. Dinge, d. h. Personen oder Sachen (Person= oder Sachnamen), und zwar § 163.
   a. Gattungen von Einzelwesen (Gattungsnamen), z. B. homme Mensch, arbre Baum;
   b. Einzelwesen (Eigennamen), z. B. Molière, Paris;
2. Stoffe (Stoffnamen), z. B. or Gold, eau Wasser, gaz Gas;
3. Eigenschaften und Verhältnisse, Thätigkeiten und Zustände von Dingen oder Stoffen (Abstracte), z. B. honnêteté Rechtschaffenheit, amitié Freundschaft, moisson Ernte, chaleur Wärme.

Anm. Ein Substantiv gehört nicht nothwendig nur einer Art an:

1. Eigennamen — sämmtlich aus Gattungsnamen oder Adjectiven entstanden und zum Theil als solche noch deutlich erkennbar, z. B. le Havre = le havre der Hafen — gehen mehrfach wieder in Gattungsnamen über; z. B.
   c'est un Cicéron es ist ein Cicero, d. h. ein großer Redner.
2. Gattungsnamen gehen bisweilen in Stoffnamen über und umgekehrt, z. B.
   le poisson der Fisch, la table fut servie en chair et en poisson der Tisch wurde mit Fleisch und Fisch besetzt; manger du pain Brod essen, rompre un pain ein (geformtes) Brod brechen, daher figürlich un pain de savon ein Stück Seife.
3. Abstracte gehen häufig in Gattungsnamen über, z. B.
   la beauté die Schönheit, une beauté eine Schönheit, d. h. eine schöne Person.

1a. Die Gattungsnamen und der Artikel.

§ 164. Der Artikel vor Gattungsnamen **individualisirt**, d. h. er deutet Einzelwesen der Gattung an.

I. Der **bestimmte** Artikel im Singular oder Plural deutet ein oder mehrere **bestimmte**, d. h. **bekannte** Einzelwesen der Gattung an, und zwar

1. allgemein bekannte, z. B.
   le monde, le ciel, la terre, le soleil, la lune; les étoiles.
2. aus den Umständen oder dem Zusammenhange der Rede erkennbare, z. B.
   On frappe à la porte.
3. selbstverständlichen Besitz (Theile, Werkzeuge) genannter Einzelwesen, z. B.
   Il se rompt la tête à faire des vers. J'ai mal à la tête. — Il a les cheveux noirs (Er hat die Haare schwarz; wir:) Er hat schwarzes Haar. Cet arbre a l'écorce tendre. — Le grand écuyer portait l'épée du roi.
4. bereits genannte, z. B.
   Une jeune fille et un vieillard étaient assis dans une petite mansarde. Le soleil (1) allait se coucher: une lueur pourprée illuminait l'humble demeure, effleurant le charmant visage (3) de la jeune fille et se jouant dans les cheveux blancs (3) du vieillard.

Anm. Mit dem bestimmten Artikel concurrirt im 2. und zum Theil im 3. Falle das possessive, im 4. Falle das demonstrative Pronomen; z. B.

On frappe à ma porte. — J'ai mal à ma tête. — Darius chargea de l'exécution de cet avis celui qui le lui avait donné. Memnon fut déclaré amiral de la flotte. Ce prince (der Fürst) ne pouvait faire un meilleur choix.

II. Der **unbestimmte** Artikel (Singular) deutet ein **unbestimmtes**, d. h. **unbekanntes** Einzelwesen der Gattung an; z. B.

Une fontaine bâtie par un chérif répandait son eau dans le chemin.

Anm. Die durch den Artikel angedeuteten Einzelwesen einer Gattung können die Gattung selbst vertreten, sofern das, was von ihnen ausgesagt wird, in jedem Falle gilt; z. B.

L'homme est mortel. Les loups ne se mangent pas entre eux. Un chrétien doit faire cela.

1b. Die Eigennamen und der Artikel. § 165.

Ohne Artikel stehen die Eigennamen

1. von **Personen**, z. B. Racine; so auch Dieu Gott;
2. von **Orten**, z. B. Paris.

Mit dem Artikel stehen die Eigennamen

1. von **Völkern** und **Ländern**, z. B. les Français, la France;
2. von **Flüssen** und **Meeren**, z. B. la Seine, l'Adriatique;
3. von **Bergen** und **Gebirgen**, z. B. le Vésuve, les Alpes.

Ausnahmen.

Personnamen **mit** dem Artikel. § 166.

Personnamen haben den Artikel

1. im Plural zur Bezeichnung mehrerer gleichnamiger Personen (gewöhnlich ohne s, § 95; mit s namentlich die Namen berühmter Geschlechter), z. B.

   les Racine; aber: les Ma(c)chabées; les Horaces et les Curiaces, les Scipions, les Gracques, les Césars; les Henris, les Capets, les Bourbons, les Condés, les Guises [§ 39]; les Stuarts.

   Auch: un Bourbon ein Bourbone, une Dumont eine Dumont.

Anm. Rhetorisch sagt man:
les Lafontaine (ohne s!) Männer wie Lafontaine, d. h. Lafontaine und ähnliche Männer;
un Lafontaine ein Mann wie Lafontaine, ein Lafontaine; z. B.
Les Bossuet, les Racine ont été la gloire du siècle de Louis XIV.

2. wenn sie als Attribut ein Adjectiv (außer saint) vor sich oder de mit einem Substantiv (Zahlwort, Adverb) nach sich haben, z. B.
le sage Nestor, la pieuse Antigone (aber: saint Jean oder St. Jean, sainte Geneviève oder Ste. Geneviève); le Dieu de Jérusalem, le Cromwell de 1650. Le Montesquieu de l'histoire vaut certainement le Montesquieu de la légende.
Aber: Jupiter olympien[1]) der olympische Jupiter; Diane irritée le changea en cerf (die aufgebrachte Diana). — Alexandre le Grand; Louis XIV.

3. wenn bekannte Persönlichkeiten, namentlich Frauen, vertraulich oder geringschätzig genannt werden, z. B.
La Lecouvreur a été une des grandes actrices de la France. J'ai acheté ce chapeau chez la Laporte.

Anm. 1. Nach dem Griechischen sagt man le Christ (du Christ, au Christ; § 52), aber Jésus-Christ [§ 62].

Anm. 2. In Nachahmung des Italienischen (z. B. il Tasso, l'Ariosto) pflegt man den Artikel vor Namen berühmter italienischer Maler und Dichter zu setzen; z. B.
le Corrège Correggio (du C., au C.), le Carrache Carraccio, le Dominiquin Domenichino, le Guide [§ 39] Guido Reni, und so le Poussin (ein französischer Maler, der in Rom lebte);
l'Arioste Ariost, le Tasse Tasso, le Trissin Trissino, le Métastase Metastasio, und so (le) Camoëns [ka-mó-ẹs] (ein portugiesischer Dichter);
nach falscher Analogie auch le Dante (aus Durante) und le Titien (Tiziano) Tizian, obwohl die Italiener vor Vornamen keinen Artikel setzen.

Anm. 3. Manche französische Familiennamen bestehen aus dem Artikel und einem Gattungsnamen oder Adjectiv; z. B.

la Fontaine,	La Fontaine,	Lafontaine;
de la Fontaine,	de La Fontaine,	de Lafontaine;
à la Fontaine,	à La Fontaine,	à Lafontaine;
le Sage,	Le Sage,	Lesage;
de le Sage,	**de** Le Sage,	**de** Lesage;
à le Sage,	à Le Sage,	à Lesage.

[1]) Und dennoch: l'Hercule phénicien, l'Hercule Vorace.

Anm. 4. Eigennamen von Personen (als Eigennamen von Sachen) haben den Artikel

1. nie als Namen von Sternen, z. B.
   Jupiter est la plus grosse des planètes.
2. in der Regel als Namen von Schriften, Bildwerken und Schiffen, z. B.
   le Télémaque; le Laocoon [§ 24, Anm. 3]; le Saint-Géran. Le style du Télémaque n'est pas moins digne d'admiration. (Tartufe est l'Athalie du théâtre comique).
3. stets als Namen von Bergen oder Flüssen (§ 165); aber nie als Namen von Orten oder Inseln (§ 165 u. 168), z. B.
   le Saint-Bernard der Sanct-Bernhard; le Saint-Laurent der Lorenzstrom; — Saint-Germain; Sainte-Hélène.

Anm. 5. Eigennamen von Personen, welche als Gattungs- oder als Stoffnamen gebraucht werden, verhalten sich hinsichtlich des Artikels (und der Pluralendung) wie diese.

Der Eigenname einer Person als Gattungsname steht

1. für ein die Person charakterisirendes nomen agentis, z. B.
   Bien des personnes regardent le Tasse comme l'Homère de l'Italie. Les Virgiles sont rares. C'est un Cicéron.
2. als Bezeichnung eines Werkes der Person (Gemälde, Schrift, Druck), z. B.
   un Raphaël ein Gemälde Raphaels; — voici le Cicéron que vous m'avez envoyé; donnez-moi un Tacite; des Ovides Exemplare des Ovid (aber: il lut tout Corneille); — c'est un elzévir bien conservé es ist eine gut erhaltene Elzevir-Ausgabe.

Der Name einer Person als Stoffname bezeichnet Imitation ihrer geistigen Eigenthümlichkeit (insbesondere ihres Stiles in Wort oder Bild); z. B.

C'est du Cicéron tout pur Es ist ganz reines Ciceronianisch. Ce peintre prétend, comme on dit, faire du Michel-Ange (wir: will Michel Angelo nachahmen).

Ortsnamen **mit** dem Artikel. § 167.

1. Ortsnamen haben stets den Artikel, wenn sie als Attribut ein Adjectiv (außer Saint-) vor sich oder de mit einem Substantiv (Zahlwort, Adverb) nach sich haben (vgl. § 166, 2), außer in Bezeichnungen der geographischen Lage; z. B.

la malheureuse Jérusalem (aber: Saint-Pétersbourg); — l'Athènes de Phidias et de Praxitèle, le Paris du quinzième siècle;

aber: Laodicée de Syrie das syrische Laodicea, und ebenso: Châlons-sur-Saône [sô-n'], Aix [ès] en Provence, Saint-Germain-en-Laye u. ä.

Anm. In tout Paris (M.) ganz Paris und **tout** Rome (F.) était consterné, (auch) **tout** Rome fut brûlé u. ä. steht tout substantivisch und der Ortsname partitiv ohne de[1]).

2. Ortsnamen haben bisweilen den Artikel vor sich, wenn sie als Attribut ein Adjectiv nach sich haben; z. B.

Rome chrétienne das christliche Rom, Rome païenne das heidnische Rom; Albe la Longue Alba Longa. Carthage menacée se décida à rappeler Annibal (das bedrohte Carthago). Thersandre régna sur Thèbes désolée. — Aber auch: la Rome moderne, la Rome ancienne.

Anm. 1. Viele französische und einige fremde Ortsnamen bestehen aus dem Artikel und einem Gattungsnamen; z. B.

le Havre (du Havre, au Havre), le Mans, le Bourget und so le Caire Kairo;

la Ciotat, la Fère, la Rochelle (Lille = l'île) und l'Écluse Sluys (in Belgien), sowie la Haye der Haag, la Corogne Coruña, la Havane die Havana, (la) Vera-Cruz Veracruz und la Mecque Mekka.

Anm. 2. Ortsnamen, die als Gattungsnamen gebraucht werden, verhalten sich hinsichtlich des Artikels wie diese; z. B.

Un grand nombre de chrétiens montèrent alors dans la Jérusalem céleste. Athènes, disait Scipion, sera une nouvelle Sagonte.

§ 168. Ländernamen ohne Artikel.

Ohne Artikel stehen die Namen solcher Länder (Staaten oder Provinzen), die nach einer Stadt benannt sind; z. B.

Bade, Oldenbourg [§ 21], Weimar oder Saxe-Weimar, Hesse-Darmstadt; Naples; Alger [§ 58], Tunis, Maroc;

ausgenommen: le Brandebourg, le Brunswick, le Hanovre, le Luxembourg, le Salzbourg [salz-būr].

Anm. Von den Inselnamen stehen die singularischen theils mit dem Artikel (so insbesondere die aus Adjectiv und Substantiv bestehenden), theils ohne Artikel, die pluralischen aber alle mit dem Artikel; z. B.

le Spitzberg [spits-bèr]; l'Islande, l'Irlande, la Corse, la Sardaigne, la Sicile; la Jamaïque Jamaika (la Grande-Bretagne, la Nouvelle-Calédonie);

---

1) S. Anhang 23.

Malte, Corfou, Candie, Délos, Samos, Rhodes, Chypre; Madère, Madagascar; Java, Sumatra, Bornéo, Célèbes; Cuba, Porto-Rico, Haïti† oder Saint-Domingue u. ä. (vergl. § 166, Anm. 4, 3);
les Cyclades, les Sporades, les Açores;
(les îles Lipari, les îles Baléares, les îles Canaries).

Zusätze.

1. Die Namen der **Himmelsgegenden** haben den Artikel: § 169.

le nord der Norden, le sud [§ 51] der Süden,
l'est [§ 52] der Osten, l'ouest [§ 52] der Westen,
le nord-est der Nordosten, le nord-ouest der Nordwesten,
le sud-est der Südosten, le sud-ouest der Südwesten.

Anm. In gewissen Fällen werden die Namen der Himmelsgegenden (ohne Artikel) adjectivisch gebraucht:

1. prädicativ in
   Le vent est nord (sud etc.) Es ist Nordwind u. s. w.
2. attributiv in
   le pole nord der Nordpol, le pole sud der Südpol;
   latitude nord (sud) nördliche (südliche) Breite,
   longitude est (ouest) östliche (westliche) Länge.

Il fallait réduire au silence les bastions sud de la place. Toute la partie sud de la rue Royale devenait une place d'armes formidable.

2. Die Namen der **Wochentage**[1]) haben den Artikel, sei es daß jeder oder daß ein Tag dieses oder jenes Namens gemeint ist, außer wenn dieser eine der laufende oder (von der Gegenwart an gerechnet) der letzte oder der nächste ist; z. B. § 170.

Il faut sanctifier le dimanche. Tel qui rit le vendredi, pleure le dimanche. — Le samedi 20 mai [1871], j'avais été les voir. Cela arriva un mardi.

Aber: C'est aujourd'hui mercredi. Il est parti samedi (passé oder dernier). Je partirai samedi (prochain).

Anm. Die Namen der kirchlichen Festtage stehen mit dem Artikel, z. B. l'Ascension Christi Himmelfahrt, la Pentecôte [§ 14, 2 c] Pfingsten, außer Noël Weihnachten und Pâques (§ 88 III) Ostern (jedoch la pâque das Passahfest); z. B. Noël est une des quatre grandes fêtes de l'année. Cette année nous aurons Pâques en avril.

---

[1]) Le dimanche, le lundi, le mardi, le mercredi, le jeudi, le vendredi, le samedi.

§ 171. 3. die **Monatsnamen**[1]) stehen ohne Artikel (sei es daß jeder oder daß ein Monat dieses oder jenes Namens gemeint ist, insbesondere auch dann, wenn dieser eine der laufende oder (von der Gegenwart an gerechnet) der letzte oder der nächste ist); z. B.

Octobre a trente-un jours. — Vers les premiers jours de juin [1187], Saladin traversa le fleuve. La santé de De Serre déclinait d'heure en heure. A la fin de juin [1824], on se hâtait de le transporter à Castellamare. — Octobre fut beau. Ils reviendront juillet suivant.

Anm. 1. Sehr gewöhnlich ist die Umschreibung le mois de . . .; z. B. Les arbres reverdissent au mois de mai. — Que s'est-il donc passé entre la crise du mois de juillet et les félicitations du mois de septembre [1855]? — Au mois d'août dernier im vergangenen August.

Anm. 2. Die Monatsnamen stehen mit dem Artikel, wenn sie ein Adjectiv als Attribut vor sich haben; z. B.
Le variable avril et l'inconstant septembre causent le plus de maladies.

Anm. 3. Einige Monatsnamen werden auch in figürlichem Sinne (als Gattungsnamen oder Abstracte) gebraucht: les mars das (im März gesäete) Sommergetreide, le mai der Maibaum, l'août 1. die Ernte, 2. die Arbeit bei der Ernte; z. B.
S'il ne pleut pas, tous les mars sont perdus. Planter le mai. L'août n'était pas encore commencé dans ce pays-là. On a promis telle (die und die) somme à ce valet pour son août.

§ 172. **2. Die Stoffnamen und der Artikel.**

Die Stoffnamen haben den Artikel, mag der Stoff im Ganzen oder eine Art oder ein bestimmter Theil des Stoffes gemeint sein; z. B.

Le plomb est un métal aisé à fondre Blei ist ein leicht schmelzbares Metall.

Le pain de seigle se conserve longtemps Roggenbrod hält sich lange.

Il ne vaut pas le pain qu'il mange Er ist nicht das Brod werth, welches er ißt.

Anm. Stoffnamen im Plural sind Gattungsnamen, außer wenn sie Arten von Stoffen bezeichnen (§ 96, I A).

---

[1]) Janvier, février, mars [§ 53], avril [§ 34, II], mai, juin, juillet, août [ū], septembre [§ 47], octobre, novembre, décembre.

3. Die Abstracten und der Artikel. § 173.

Die Abstracten haben den Artikel, mag eine Eigenschaft ꝛc. allgemein oder eine Art einer Eigenschaft oder eine Eigenschaft von Einzelwesen gemeint sein; z. B.

La tragédie doit exciter la terreur et la pitié Die Tragödie soll Furcht und Mitleid erregen.

Le vrai courage n'est pas toujours exempt de crainte Wahrer Muth ist nicht immer von Furcht frei. La crainte de Dieu est le commencement de la sagesse Gottesfurcht (archaisch: „die Furcht Gottes") ist der Weisheit Anfang.

Il s'est fait mahométan, il a renié la foi de ses pères er hat den Glauben seiner Väter verleugnet.

Anmerkung zu 1a, 2 und 3. § 174.

Archaisch finden sich, namentlich in Sprüchwörtern, Gattungsnamen, Stoffnamen und besonders Abstracte nicht selten ohne Artikel; z. B.

Chien qui aboie ne mord pas. — Pain coupé n'a point de maître. — Obéissance vaut vieux que sacrifice. Bon droit a besoin d'aide.

b. Das Substantiv ohne Präposition[1]) als Satzglied.

I. Das Substantiv ist Subject, d. h. Beziehungswort der Personalform; z. B. § 175.

L'homme pense. Un traité fut conclu Es wurde ein Vertrag geschlossen.

Erkennbar ist das Subject, außer an dem Sinne, an seiner Stellung zur Personalform. S. § 188—192.

Anm. Substantive, welche in ihrer Eigenschaft als Wörter Subject sind, stehen ohne Artikel; z. B.

Taille [= le mot taille] vient de tailler.

II. Das Substantiv ist abhängiges Subject, d. h. ein Substantiv, welches logisch Subject ist, steht bei unpersönlich gebrauchten (intransitiven, reflexiven oder passiven) Verben in der Stellung eines prädicativen Substantivs (§ 180); z. B. § 176.

Il est midi. Il lui est arrivé quelque aventure. Il est tombé beaucoup de pluie. Il s'établit un nouveau genre de corruption. Il en sera fait mention.

---

[1]) Das Substantiv mit Präpositionen s. in der Lehre von den Präpositionen.

Anm. 1. Abweichungen vom Deutschen:

1. das Prädicat richtet sich stets nach dem (grammatischen) Subject il; z. B. Il s'en montra douze Es zeigten sich zwölf. Il était venu des guerriers de toutes les villes du comté Es waren Krieger ... gekommen. (Vgl. die früheren Sätze hinsichtlich des Geschlechts des Particips).
2. das (grammatische) Subject il steht auch nach andern Satzgliedern, und insbesondere auch in Nebensätzen; z. B.

Dans les environs de ce village, il a été fondé d'assez beaux établissements. Parmi les prisonniers il se trouva un régiment entier de Français. J'ai le pressentiment qu'il doit m'arriver quelque chose d'heureux.

Anm. 2. Eigennamen sowie Gattungsnamen mit le, ce, mon finden sich in der Regel nicht als abhängiges Subject. Doch sagt z. B. Voltaire: Il ne demeura auprès du roi (Auguste) que l'ambassadeur de l'empereur, celui du czar, le nonce du pape, et quelques évêques et palatins liés à sa fortune.

§ 177. **III. Das Substantiv bestimmt das Verb.**

1. Nach dem Verb stehen:

a. ein Substantiv **als passives Object**, d. h. als Name eines durch die Thätigkeit des Subjects entweder afficirt oder efficirt gedachten Gegenstandes (äußeres oder inneres Object), z. B.

Il a lu cette lettre. Il a écrit cette lettre.

Anm. 1. Bisweilen regiert ein sonst intransitives Verb ein stamm- oder sinnverwandtes Abstractum, namentlich mit einem Attribut, als inneres Object; z. B.

Il est désireux de combattre le bon combat. Les générations humaines, dit Bossuet, dorment leur sommeil.

Anm. 2. Archaisch steht in einzelnen Formeln ein Substantiv als passives Object vor einem Infinitiv; z. B. sans coup férir, sans mot dire. Il sait son pain manger. (Prov.)

Ebenso stehen **tout** und **rien** vor einem Infinitiv oder einem Particip des Perfects, z. B.

Il veut tout avoir. Avez-vous tout dit? Il passe sa vie à ne rien faire. Je ne lui ai rien fait ni rien dit.

Anm. 3. Archaisch steht in zahlreichen Formeln[1]) ein passives Object, namentlich ein Abstractum, ohne Artikel, am häufigsten nach avoir, donner, faire, prendre; z. B.

avoir raison, tort Recht, Unrecht haben;

donner avis à q. de qch. jem. von etw. Nachricht geben;

---

[1]) S. Anhang 24.

faire attention à qch. auf etw. Acht geben, achten;
prendre plaisir à qch. an etw. Vergnügen finden.

Einige dieser artikellosen Objecte dulden auch grand, bon vor sich, andere finden sich nur mit Attributen; z. B.

avoir (grande) envie de faire qch. (große) Lust haben etw. zu thun;
mettre (bon) ordre à qch. (schnell) Ordnung in etw. bringen; —
faire bonne chère gut essen und trinken;
avoir force de loi Gesetzeskraft haben.

Mehrfach findet sich dasselbe Object mit oder ohne Artikel, entweder in gleicher oder in verschiedener Bedeutung; z. B.

Tout le monde lui donne (le) tort. J'ai (de la) peine à lui annoncer une si fâcheuse nouvelle. J'ai (du) regret de vous voir dans l'erreur.

Les historiens n'ont pas assez rendu justice à ce prince Die Geschichtschreiber haben diesem Fürsten nicht genug Gerechtigkeit widerfahren lassen. Ce sont les magistrats chargés par le souverain de rendre la justice aux peuples Das sind die Behörden, welche von dem Herrscher den Auftrag haben, den Völkern Recht zu sprechen. Notre bâtiment faisait eau de toutes parts (zog Wasser, war leck). Nous abordâmes à cette île pour faire de l'eau (um Wasser einzunehmen).

b. ein Substantiv **als Bestimmung des Maßes,** und zwar § 178.

α. des Raumes, z. B.

Il a couru trois lieues.

β. der Zeit, z. B.

Il travaille chaque jour quelques heures. Ce bonheur n'a duré qu'un jour. Il a vécu quatre-vingts ans.

γ. der Schwere (Gewicht), z. B.

Cette boîte pèse deux livres.

δ. des Geldes (Werth oder Preis) bei valoir gelten, werth sein und estimer, priser schätzen (Werth), bei coûter kosten, jouer spielen und acheter kaufen, vendre verkaufen, louer miethen, vermiethen, payer bezahlen (Preis); z. B.

Cette étoffe vaut dix francs l'aune. Il estime son cheval mille francs. — Cela m'a coûté trois cents francs. Nous ne jouons que dix sous. Il revendait cher des terres qu'il avait achetées bon marché. J'ai vendu ce cheval cinq cents francs. Il les payait 12 francs la paire. L'heure de jeu se paye trois sous.

Anm. Die Maßbestimmung berührt sich mit dem passiven Object. Man kann fragen: Combien (wieviel) vous coûte ce cheval? oder: Que (was) vous coûte ce cheval? — Figürlich gebraucht, wird die Maßbestimmung bei valoir à q. und coûter à q. in der That als Object aufgefaßt; z. B. Ses exploits lui ont valu une gloire immortelle. Vergl. die Lehre vom Particip des Perfects.

§ 179. **2. Nach** dem Verb **oder am Anfange des Satzes** steht ein Substantiv **als Umstand der Frequenz** (d. h. der Zahl der Fälle) oder **des Zeitpunktes** (wann?); z. B.

Je ne lui ai encore parlé que deux ou trois fois. Deux fois le vent changea ainsi du nord à l'ouest. Daher auch: Cela est arrivé quelquefois. Quelquefois, dans les luttes, le vaincu se relève.

Il viendra ce matin. Le soir tous les élèves étaient sortis. Le 3 février 1830, l'indépendance de la Grèce fut proclamée. — Il assistait le dimanche aux offices (dem Gottesdienste).

§ 180. **IV. Das Substantiv bezieht sich,** wie ein Adjectiv, **auf ein Substantiv** (ein substantivisches Pronomen, einen Infinitiv), und zwar entweder prädicativ oder appositiv oder attributiv[1]).

1. **Das prädicative Substantiv** bezieht sich entweder auf das Subject oder auf das passive Object.

a. Auf das Subject bezieht es sich

α. nach être sein, devenir, passer[2]) werden, monter avanciren (zu), paraître, sembler scheinen, demeurer, rester bleiben;

β. nach dem Passiv der unter b. genannten Verben, nebst être censé gehalten werden (für);

γ. nach den reflexiven Verben s'improviser sich aus dem Stegreif machen (zu), se montrer sich zeigen (als), se voir sich sehen (als), se sentir sich fühlen (als), sowie nach den unter b. genannten Verben, sofern sie reflexiv gebraucht werden.

b. Auf das passive Object bezieht es sich nach den Verben, welche bedeuten jemand zu etwas machen oder ernennen, so oder so nennen, für etwas halten:

---

[1]) Das Appositum hat einen eigenen Ton und ist daher von seinem Beziehungsworte durch eine Pause getrennt, welche durch ein Komma angedeutet wird. Das Attribut bildet mit seinem Beziehungsworte eine Toneinheit.

[2]) Aber passer pour qch. für etwas gelten; z. B. Il passe pour un homme de bien, pour bon médecin.

faire, rendre machen (zu),
laisser hinterlassen (als),
constituer, instituer[1]), établir einsetzen (als),
couronner[1]) krönen (als),
sacrer salben (als),
ordonner ordiniren (als),
élire[1]) erwählen (zu),
nommer[1]) ernennen (zu),
déclarer erklären (für),
proclamer ausrufen (als),
saluer begrüßen (als); —

appeler, nommer[2]), dire nennen,
surnommer mit d. Beinamen belegen,
baptiser taufen,
intituler betiteln,
qualifier 1. erklären (für), 2. tituliren[3]); —
croire, penser, estimer, juger, réputer[4]), tenir[4]) halten (für).

a. α. Un véritable ami est une chose bien précieuse. Œdipe devint roi de Thèbes. Il a (oder est § 147) passé maître. Il est monté capitaine. — Il me paraît fort honnête homme. Les capitales ont cela de particulier que les jours de repos semblent le signal d'un sauve-qui-peut universel. — Il demeure propriétaire de cette maison. Les Ilotes (Heloten) restaient esclaves.

β. César fut fait dictateur perpétuel. Charles VII fut couronné roi de France à Rheims [§ 53 b]. Le prince Othon fut élu roi. Fabius fut nommé dictateur dans la guerre contre Annibal. La ville et son territoire furent déclarés propriété romaine. Il fut proclamé vainqueur aux jeux Olympiques. Saül fut salué roi. — François Ier a été nommé le Père des lettres. Nous n'avons pas été baptisés rentiers. Dans le code Napoléon l'homicide commis volontairement est qualifié meurtre. — Celui qui est trouvé avec les coupables est censé complice.

Anm. Ein Particip des Perfects mit einem prädicativen Substantiv findet sich auch attributiv oder appositiv; z. B. M. Duruy commence la

---

1) Instituer, couronner, élire, nommer ernennen finden sich auch mit comme.

2) Aber nommer pour als etwas nennen; z. B. Les Hellènes nommaient comme père de leur race le Titan Prométhée.

3) Qualifier findet sich auch mit de; z. B. On a qualifié de duel cette rencontre. On le qualifie de baron.

4) Réputer und tenir haben auch pour nach sich; z. B. Il est réputé pour homme de bien. Je le tiens pour honnête homme.

lecture d'un travail intitulé: L'empire romain au milieu du III[e] siècle de notre ère.

γ. Il s'était improvisé organisateur de fêtes publiques. Blanche, qui est l'aînée, se montre déjà protectrice et conseillère. Rome se voyait maître du monde. — Il s'est rendu prisonnier Er hat sich gefangen gegeben. — Il s'appelle Charles Er heißt Karl. Il se dit votre ami Er nennt sich Ihr(en) Freund. — Flaminius se croyait un adversaire digne d'Annibal.

b. De simple soldat qu'il était, on le fit sergent. Sa probité l'a rendu l'arbitre de tous ses voisins. Le vieux duc d'Angoulême était mort, la laissant veuve sans enfants. Qui vous a constitué juge? Le sénat prétendit que, par son testament, Attale III avait institué le peuple romain son héritier. — Samuel dit à Saül: Le Seigneur, par cette onction, te sacre prince sur son héritage. C'est l'évêque de Nantes qui l'a ordonné prêtre. — Le roi l'a nommé ambassadeur en Angleterre. Alexandre alla consulter l'oracle célèbre d'Ammon, qui le déclara fils de Jupiter. L'armée le proclama empereur. Les soldats le saluèrent empereur.

On appelle Hérodote le père de l'histoire. Son parrain l'a nommé François. Marcellus, qu'on surnommait l'épée de Rome, accourut aussitôt assiéger Syracuse. Hercule, qu'on disait fils de Jupiter, avait eu pour mère une mortelle. Les lettres du roi le qualifiaient chevalier.

On la croit ma servante, elle n'est que ma geôlière. On le réputait homme sage. Je le tiens honnête homme.

Anm. 1. Vereinzelte Formeln dieser Art sind: armer q. chevalier; envoyer q. ambassadeur; mener, détenir, retenir q. prisonnier.

Anm. 2. Mit **pour** finden sich: choisir[1]) wählen (zu), désigner[1]) bestimmen (zu), citer[1]) anführen (als), compter rechnen (als), considérer[1]) betrachten (als), connaître[1]) kennen (als), reconnaître[1]), avouer anerkennen (als), désavouer, renier, renoncer nicht anerkennen (als);

---

[1]) Choisir, désigner (auch: bezeichnen als), citer, considérer, connaître, reconnaître und proposer, accepter finden sich auch mit comme; z. B. On le citait comme le plus intègre des magistrats. (Déjà M. Laboulaye l'avait désigné comme „l'homme qui mieux que personne au monde connaît Montesquieu".) Les soldats le considéraient comme un père. Un traité fut conclu, qui reconnaissait Denys comme maître de Syracuse. — Il proposa, comme expédient, de les faire tirer au sort. Cette défense, il l'acceptait comme un devoir d'honneur à tout risque.

ferner: avoir haben (zu, als), porter tragen (als), offrir anbieten (als), proposer[1]) pour exemple, pour modèle als Muster aufstellen, se proposer p. ex., p. mod. sich zum Muster nehmen, donner 1. geben als (eigentlich), 2. ausgeben für (figürlich), accepter[1]) annehmen (als), adopter adoptiren (als), prendre 1. nehmen zu (eigentlich)[2]), 2. irrthümlich halten für (figürlich); z. B.

Ils le choisirent pour (leur) chef. Auguste désigna Tibère pour son successeur. Citer q. pour exemple. On le compte pour le sixième roi depuis Artabaze. Félicité reparut avec un petit homme en lunettes, qui se fit connaître pour maître Boisseau. Les Romains reconnaissaient Énée pour leur fondateur. Avouer q. pour fils; désavouer, renier, renoncer q. pour son parent.

Ils voulaient bien l'avoir pour ami, mais non pour maître. Pour maître de philosophie, il (Épaminondas) eut le pythagoricien Lysis de Tarente. On peut proposer ce prince pour exemple à tous les rois. Tous les chrétiens doivent se proposer Jésus-Christ pour modèle. (1.) Dieu a donné à l'homme pour soutiens l'espérance et la résignation. (2.) Un aventurier, se donnant pour fils de Persée, souleva la Macédoine avec une armée de Thraces. Il l'accepta pour gendre. Elle l'avait adopté pour son fils. (1.) Massinissa prit Sophonisbe pour épouse. (2.) La mère de Darius prit Éphestion pour Alexandre.

Anm. 3. Mit **comme** als finden sich: envisager ansehen, regarder betrachten, invoquer anrufen, annoncer ankündigen, dénoncer angeben, mentionner erwähnen, peindre schildern, montrer, représenter darstellen[3]), signaler beschreiben, assigner anweisen; vanter rühmen, recommander empfehlen; admirer bewundern, respecter ehren;

ferner: (se) présenter (sich) vorstellen, envoyer schicken, adjoindre zugesellen, admettre 1. aufnehmen (eigentlich), 2. gelten lassen (figürlich), acheter kaufen, vendre verkaufen, garder behalten; z. B.

Le sage ne saurait envisager les richesses comme un bien. Je regarde cela comme une chose non avenue. Revenons aux faits que M. S. invoque comme preuves décisives. — Mille Achéens, dénoncés au sénat comme partisans secrets de la Macédoine, furent déportés à Rome. Dès la fin du IVe siècle, un roi Cera est mentionné dans les inscriptions de l'Inde comme l'auteur d'un commentaire sur un

---

[1]) Siehe die Note auf S. 126.

[2]) In je vous prends tous à témoin — dem sich je vous prends tous à partie vergleicht — steht témoin [testimōnium] in seiner ursprünglichen Bedeutung, als Abstractum, wie in dem veralteten en témoin de quoi zum Zeugniß dessen und in Témoin les victoires qu'il a remportées u. ä.

[3]) Aber représenter bildlich darstellen ohne Präposition; z. B. On le représentait moitié homme et moitié serpent.

traité du droit d'adoption. On nous l'avait peint comme un homme d'honneur. Il me montrait les guerres comme l'agent le plus puissant de la civilisation. Ces légendes représentent les Hellènes comme une race particulièrement aimée des dieux. Il fut signalé à l'autorité comme un homme très dangereux. — On lui recommanda David comme habile joueur de harpe. — Les éphores devinrent les vrais maîtres à Sparte, jusqu'à forcer les rois, dit Polybe, à les respecter comme leurs pères.

Il la présenta à l'assemblée comme son épouse. Cinq cents Numides se présentèrent comme transfuges. Massinissa envoya à Sophonisbe, comme présent nuptial, une coupe de poison. Les commices lui adjoignirent comme maître de la cavalerie un plébéien, Minucius. (1.) Il avait fait admettre son fils comme page au service du vieux duc d'Angoulême. (2.) Ce savant admet comme conclusion primitive (als ursprünglichen Schluß) du poème la strophe 1646. Quant à l'Épire, on vendit comme esclaves 150000 de ses habitants.

Anm. 4. Recevoir 1. ohne Präposition aufnehmen als = machen zu, 2. mit comme aufnehmen als = empfangen wie, 3. mit pour erhalten als; z. B. Cet apprenti venait d'être reçu maître. Il fut reçu comme un libérateur par la population indigène. Pour prix de ses services il ne reçut que des outrages.

Anm. 5. Das prädicative Substantiv ohne Präposition bezeichnet gewöhnlich ein dem Subject durch die Thätigkeit zukommendes, seltener ein ihm bei der Thätigkeit eigenes Merkmal (hier in der Regel en als = en qualité de in der Eigenschaft); z. B.

Il est né Français. Il est mort martyr. Il y alla volontaire. Il sortit vainqueur de la discussion. Ils se sont quittés bons amis. — Les Romains ne firent jamais la paix que vainqueurs. Les soldats jurèrent de ne quitter l'Afrique que maîtres de Carthage.

Aber: vivre en homme de bien, mourir en bon chrétien, agir en maître, commander en chef, voyager en courrier u. ä.

§ 181. Wie bereits die oben angeführten Beispiele lehren, steht ein prädicatives Substantiv **bald mit, bald ohne Artikel.**

1. Ein prädicativer Gattungsname (auch mit Attribut) steht ohne Artikel, wenn er den Stand, den Beruf, die Altersstufe, die Verwandtschaft, den Charakter bezeichnet; ebenso ein Eigenname, der die Nationalität oder die Religion bezeichnet; z. B.

Il est à la fois cuisinier, valet de chambre, cocher. Ceux qu'on appelle philosophes. L'enfant s'essaye à être homme (Mann). Il est père. Nous sommes cousins. Votre neveu n'était-il donc pas orphelin? La haine nous rend tyrans. — Il est Français. Cette femme est protestante.

Il me paraît fort honnête homme. Il est grand maître en éloquence. Il ne suffit pas de paraître homme de bien, il faut l'être. Nous avons été camarades d'école.

Tu étais maire de ton village. Les magistrats qu'on appelait à Rome tribuns du peuple. Il a été nommé ministre des affaires étrangères. César se rendit maître de la république. Il ne voulut pas être témoin de leurs plaisirs.

Beispiele mit dem Artikel: a. mit dem unbestimmten Artikel (im Plural mit dem partitiven de): Roger est un utopiste. M. Armand était devenu un personnage. On appelait ces assassins des héros. — René est un brave homme. Il s'appelle un véritable ami. Pélops était aussi un fils de roi. Un de ses anciens élèves était devenu un grand homme d'État. — b. Mit dem bestimmten Artikel: Il est le père de cet enfant. Je suis l'homme dont on vous a parlé.

Schwanken des Sprachgebrauchs: Chacun est (le) maître chez soi. Ayant battu les ennemis, il resta maître du champ de bataille (il fut le maître de la campagne). Ac.

2. Prädicative Stoffnamen. Tu es poussière, et tu retourneras en poussière. Tout l'homme n'est pas matière. Le delta n'a pas toujours été terre.

Sa boisson ordinaire n'est que de l'eau. Ce fruit est du poison tout pur. — La parole de Dieu est le pain des fidèles.

3. Prädicative Abstracte. Le mensonge est bassesse. La séparation devient hostilité. Cela s'appelle folie en bon français. Tout était trahison. — Le repentir est vertu du pécheur.

Sa grandeur était de la patience. — Votre bonne action lui est un reproche. Ce propos n'est pas une plaisanterie, c'est une méchanceté. Ne point défendre ses amis absents est une lâcheté. — Le monologue est un perpétuel triomphe oratoire. — Dieu est la vérité même. Le sacrifice de mon orgueilleux caprice serait la joie de tous. Jouir est la récompense d'acquérir.

2. **Das appositive Substantiv** steht entweder am Anfange des Satzes oder nach seinem Beziehungsworte. § 182.

a. Das **vorangehende** Appositum steht ohne Artikel und bezieht sich in der Regel auf das Subject, seltener auf das passive oder gar auf das active Object; z. B.

Vaste et puissant génie, il (Aristote) voulut tout connaître (ein umfassender und gewaltiger Geist = da er ein umfassender und gewaltiger Geist war). Plus tard, maître de l'Asie,

Alexandre envoya à Léonidas cent talents pesant d'aromates (später, als er Herr über Asien war). — Enfant, on me méprisait d'être sans famille. — Roi des êtres animés, ils lui sont soumis.

Anm. 1. Anakoluthisch bezieht sich ein vorangehendes Appositum auch wohl auf eine durch ein possessives Pronomen angedeutete Person; z. B. Infatigable publiciste, ses articles, ses lettres, ses brochures et ses discours composaient plus de douze volumes.

Anm. 2. Der logische Werth der Apposition kann durch comme als (oder en = en qualité de), quoique obgleich, bien que obwohl ausgedrückt sein; z. B.

Comme général, il était fort habile. Comme caractère moral, la Grèce n'a rien eu de plus pur et de plus élevé[1]). (En homme prudent, je me retirai.)

Anm. 3. Ein Abstractum kann Appositum zu einem nachfolgenden Satze sein; z. B.

Et, somme toute, le Montesquieu de l'histoire vaut certainement le Montesquieu de la légende.

b. Das **nachfolgende** Appositum (gewöhnlich durch ein Attribut bestimmt) kann sich auf jedes aus einem Substantiv bestehende Satzglied beziehen und wird in der Regel durch die Präposition seines Beziehungswortes mitregiert; z. B.

Xénophon [§ 38II] se lia **avec** Agésilas, roi de Sparte. Hérodote est né à Halicarnasse, dans le petit royaume **d'**Artémise, reine de Carie. — Parmi eux se trouvèrent les deux fils **de** Brutus, alors consul (des damaligen Consuls).

§ 183. Das nachfolgende Appositum steht **theils mit, theils ohne Artikel:** mit dem Artikel nur in solchen Fällen, wo auch im Deutschen der Artikel steht, aber ohne Artikel nicht nur dann, wenn auch im Deutschen kein Artikel steht, sondern auch in solchen Fällen, wo im Deutschen der unbestimmte oder gar der bestimmte Artikel stehen muß.

1a. Gattungsnamen als Apposita:

a. zu Eigennamen.

α. Ohne Artikel. (Gattungsnamen als Apposita zu Personnamen pflegen ohne Artikel zu stehen, wenn sie Religion, Amt, Beruf, Verwandtschaft, Charakter bezeichnen.)

Bessus, satrape de la Bactriane, avait enchaîné Darius. Caron, nocher funèbre (der Fährmann der Unterwelt), recevait les

---

1) Es ist von Epaminondas die Rede.

morts dans sa barque. Pâris, fils de Priam [§ 20, 1b], ravit Hélène, femme de Ménélas. Parmi les bannis thébains se trouvait Pélopidas, homme d'un courage intrépide.

Les premiers habitants de la Grèce semblent avoir été les Pélasges, race aujourd'hui disparue. Lysippe était de Sicyone, ville où les arts furent longtemps en honneur. La Macédoine, vaste région au nord de la Thessalie et de la mer Égée, avait eu de bonne heure des rois.

Quand les âmes avaient évité Cerbère, chien à triple tête, elles arrivaient devant Minos, Éaque et Radamanthe.

β. Mit dem bestimmten oder unbestimmten Artikel.

La mort de Patrocle, l'ami d'Achille, fit oublier au héros son long ressentiment. Xuthos eut pour fils Ion et Achéos [k], les chefs des autres tribus helléniques. — Pindare, le plus grand poète lyrique de la Grèce, était né à Thèbes (Superlativ!).

Lééna, une amie d'Aristogiton, avait été comme lui torturée. Hercule s'empara des États d'Amyntor, un chef des Dolopes.

Anm. Dieselben Substantive, welche ohne Artikel zu stehen pflegen, stehen mit dem bestimmten Artikel, wenn sie bekannte Merkmale bezeichnen sollen, und insonderheit solche, welche einen concessiven Sinn haben; z. B.

Sparte lui envoya un des siens, Gylippos, habile homme (einen geschickten Mann), qui fit changer la face des choses.	Nous connaissons déjà Aristide, l'homme (den Mann) que le peuple assemblé au théâtre salua du nom de Juste.
Hellen [èl-lèn] eut pour fils Doros, père des Éoliens.	Jupiter, le père des dieux (der doch der Vater der Götter war), fut aussi l'air même.
Secourue par Penthésilée, reine des Amazones, Troie résistait encore.	Dans les combats livrés devant Troie, Pluton, Mars, Vénus, Junon même, la reine de l'Olympe, furent, selon Homère, blessés par des mortels.
Jason gagna l'affection de la fille du roi, Médée, puissante magicienne (einer mächtigen Zauberin).	Thésée se fit reconnaître de son père, malgré Médée, la puissante magicienne.

b. zu Gattungsnamen.

α. Ohne Artikel. Un esclave, transfuge des Lacédémoniens, s'en aperçut. Chaque patricien avait un certain nombre de clients, gens pauvres qui s'attachaient à sa fortune. Son père, citoyen distingué de Sicyone, avait été tué par le tyran de cette ville.

Un incendie allumé par hasard consuma cette ville, capitale de la Lydie. Dans le Parthénon, on admira longtemps la fameuse statue d'ivoire et d'or de Minerve, ouvrage de Phidias.

β. Mit Artikel. Agis eut un vengeur, le fils même de son principal ennemi, le jeune et ardent Cléomène. Cette toison devint comme le palladium de la Colchide, le gage de sa richesse et de sa grandeur[1]).

Telle était l'origine de cette image tant de fois répétée par les artistes de Rome: une louve allaitant deux jeunes enfants.

1b. Eigennamen verhalten sich hinsichtlich des Artikels als Apposita ebenso wie als Subject, Object u. s. w. (§ 164); nur die Völkernamen folgen den Gattungsnamen; z. B.

Personnamen. Le maître d'Alexandre, Aristote, lui survivait. Aber: Un de ses maîtres, le parcimonieux Léonidas, l'en reprit.

Ortsnamen. Alexandre y fonda une ville de son nom, Alexandrie.

Völkernamen. Xénophon, Athénien comme Platon, et comme lui disciple de Socrate. Lysandre, un Lacédémonien qui savait unir la ruse à la force, mit Cyrus dans les intérêts de sa patrie. Gélon, le Syracusain, avait taillé en pièces 300000 Carthaginois. A l'isthme, Épaminondas rencontra un ennemi inattendu: les Athéniens.

Länder-, Berg- und Flußnamen. Une montagne, le Taygète [tè], sépare la Laconie d'un pays bien plus riche, la Messénie. Plusieurs (cours d'eau de la Grèce), l'Eurotas, l'Alphée, le Styx et le Stymphale, ont sous terre une partie de leur cours.

---

[1]) Ein Gattungsname mit le als Appositum eines andern mit le oder ein Gattungsname mit ce als Appositum eines andern mit ce, le, son hat in der Regel die Präposition seines Beziehungswortes ebenfalls vor sich; z. B.

Plein de cette idée, Bossuet ira en demander la confirmation **au** livre des livres, **à** la Bible. Puis le regard retombe **sur** ce point imperceptible noyé dans l'espace, **sur** cet étroit navire devenu l'univers entier pour ceux qu'il emporte. Rien n'eût annoncé que l'oreille **du** Grand-Seigneur lui-même, **de** cette ombre d'Allah, pouvait être frappée par le murmure de notre conversation. Ces auteurs fournissaient des aliments nouveaux **à** leur vieille mère, **à** cette langue française qu'ils empêchaient de mourir.

[2]) Ein Eigenname als Appositum eines Superlativs hat in der Regel die Präposition seines Beziehungswortes ebenfalls vor sich; z. B. On a vu, dit Schiller, la poésie, dédaignée **par** le plus grand des fils de la patrie, **par** Frédéric, s'éloigner du trône puissant qui ne la protégeait pas. Autour du temple se dressaient mille statues et parmi elles celle **du** plus célèbre des athlètes, **de** ce Milon de Crotone que la Grèce couronna treize fois. Aber: Les Athéniens envoyèrent à Nicias une armée presque aussi forte que la première, sous la conduite **du** meilleur général **que** le peuple eût alors, **Démosthène**. (Attraction!)

2. Abstracte als Apposita:

a. zu Substantiven.

α. Ohne Artikel. Sans l'humanité, vertu qui comprend toutes les vertus, on ne mériterait guère le nom d'homme. A Rome, deux mots, vertu et piété, servaient à désigner toutes les qualités.

β. Mit Artikel. Il mènera le récit jusqu'à sa conclusion naturelle, la paix de Lubeck en 1629. On n'adora plus qu'un dieu: le plaisir.

Cette „foule de lettres“ se réduit, en réalité, à un bien petit nombre, une douzaine à peine.

b. zu Sätzen (ohne Artikel):

Cette marche victorieuse à travers tout l'empire prouvait l'incurable faiblesse des Perses: révélation dangereuse qui ne sera pas perdue pour Agésilas, Philippe et Alexandre.

3. **Das attributive Substantiv.** Von den Substantiven, welche sich prädicativ (mit être) auf Substantive beziehen, können sich manche **attributiv** auf dieselben Substantive beziehen; z. B. § 184.

Léonidas fut roi (de Sparte); le roi Léonidas.

So finden sich:

a. Gattungsnamen als Attribute von Eigennamen, namentlich von Personnamen, und zwar

α. vorangehend (mit dem Artikel oder dem possessiven Pronomen); z. B.

le roi thrace Diomède, le satrape Tissapherne, le consul Mummius; — le poète Orphée, le peintre Apelles, l'historien Polybe, le médecin Philippe, le domestique René; — son père Tantale, sa mère Clytemnestre [tèm], sa femme Pyrrha, son fils Cadmus, sa fille Antigone, son frère Ménélas, sa sœur Jocaste, leur oncle Créon, son neveu Mardonius; — son ami Patrocle; **l'**ami Roger [§ 58] Freund Rüdiger, **la** voisine Marguerite (unsere) Nachbarin Margarethe; — denen sich Völker- und Geschlechternamen anschließen (§ 182, 1b), z. B. l'Athénien Socrate, le Titan Prométhée, l'Atride Agamemnon [mèm].

Anm. Ohne Artikel stehen attributiv die (mit dem possessiven Pronomen zusammengesetzten) Wörter monsieur (M.), madame (Mme), mademoiselle (Mlle) und Monseigneur (Mgr.); z. B.

monsieur Thiers, madame de Staël [§ 13], mademoiselle Félicité, monseigneur Dubois;

so auch vor Titeln und Verwandtschaftsnamen, z. B.
monsieur **le** comte **der** Herr Graf, madame **la** comtesse;
monsieur **votre** père **Ihr** Herr Vater, madame **votre** mère.

Ferner: le serpent Python, le navire Argo, le cap Sunion; — le mont Sinaï (aber la montagne **de** Sinaï); le lac Copaïs, la fontaine Arcios, le fleuve Indus (aber le fleuve **du** Rhin und le fleuve **de** Garonne (Fem.), und so la ville **de** Berlin, le pays **de** Thrace, l'île **de** Malte, le mois **de** mai; (vgl. die Lehre von den Präpositionen).

β. nachfolgend (mit dem Artikel); z. B.

Louis l'Enfant, Édouard le Confesseur, Henri l'Oiseleur; auch Alexandre le Grand, Denys l'Ancien Dionysius der Aeltere (substantivirte Adjective);

jedoch ohne Artikel: Charles Martel, Frédéric Barberousse, Richard Coeur-de-Lion; sowie Démétrius Poliorcète, Jupiter Stator u. ä. den alten Sprachen angehörige.

b. Gattungsnamen als Attribute von Gattungsnamen:

α. nachfolgend (ohne Artikel); z. B.

prendre un air vainqueur eine triumphirende Miene annehmen; le Bourgois gentilhomme der Bürger als Edelmann;

und so die zahlreichen Composita, wie une langue mère eine Muttersprache (Gegensatz: une langue dérivée eine Tochtersprache), le commis voyageur, le chou-fleur (S. 46).

β. vorangehend (nur in Compositen); z. B.

la mère patrie das Mutterland (Gegensatz: la colonie), le chef-lieu (S. 46).

§ 185. **V. Ein Substantiv als absolutes Satzglied** ist Beziehungswort eines Pronomens (1) der dritten oder (2) der zweiten Person.

1. Auf ein absolutes Substantiv beziehen sich:

a. das tonlose Personalpronomen { **il, elle, ils, elles** (Subject), **le, la, les** (pass. Object);

b. das tonlose demonstrative Neutrum **ce** (Subject vor être und einem prädicativen Substantiv);

c. das Demonstrativum der Qualität **tel, telle, tels, telles** (prädicativ).

a. (Das absolute Substantiv folgt nach). Elle n'est pas tarie, la source de nos larmes. — Qu'on l'adore, ce Dieu.

(Das absolute Substantiv geht voran). Un homme d'État amoureux, il est perdu! — Cet air, je le reconnais.

Anm. 1. Auf ein vorangehendes absolutes Substantiv kann sich auch das Personaladverb **en** oder (anakoluthisch) das possessive Pronomen **son, sa, ses, leur, leurs,** beziehen; z. B.

Cette clameur, qui retentit comme une promesse, nous nous en souvenons toujours. — Ce Dieu, depuis longtemps votre unique refuge, Que deviendra l'effet de ses prédictions? Rac., Ath. II, 7.

b. (Das absolute Substantiv geht voran). Le repos, c'est la fin de la vie. La vraie liberté, c'est une conscience pure.

c. (Das absolute Substantiv geht voran). Le culte du bon sens, la souveraineté de la raison en matière de goût, tel (das) est le mérite durable de la doctrine de Boileau. Les Contemporains de Molière, tel est le titre de ce travail.

Anm. 2. Auch **voilà** (sieh da) das ist kann sich mittels des demonstrativen Adverbs là auf ein vorhergehendes absolutes Substantiv beziehen; z. B.

La confirmation d'une thèse des plus hasardées, voilà ce que nous promet le début de cet opuscule: une conclusion judicieuse et mesurée, voilà ce que nous en offre la fin.

2. Ein Pronomen der zweiten Person bezieht sich auf ein absolutes Substantiv (ohne Artikel), welches **Anrede** oder **Anruf** ist; z. B. § 186.

Que voulez-vous, jeune homme? Je vous en prie, monsieur.

Anm. 1. Beim Imperativ bezieht sich das (jetzt freilich im Singular stumme) Personzeichen auf die Anrede; z. B. Charles, viens çà! — Freier steht die Anrede, wenn der Satz kein Personalpronomen und keine Personalform der 2. Person enthält.

Anm. 2. Mit dem Artikel stehen in der Anrede: 1. bisweilen Gattungsnamen familiär, 2. substantivirte Adjective; z. B.

Eh, l'homme, venez ici. La paix, les filles Stille, ihr Mädchen. — Oui, oui, l'ancien Ja, ja, Alter.

VI. Elliptisch stehen Substantive § 187.

1. als Ausruf, und zwar

a. Gattungsnamen nebst substantivirten Adjectiven mit dem Artikel; z. B. Ô le plaisant homme! Ô le malheureux d'avoir fait une si méchante action!

b. Abstracte ohne Artikel; z. B.

Ô temps! ô mœurs! [§ 53 b] — Singulière péripétie (Entwicklung) dans ce drame épique!

Anm. Ein Abstractum als Ausruf läßt sich häufig als Appositum zu einem Satze auffassen; z. B.
Chose étonnante! Ils y consentirent.

2. als Titel oder Ueberschriften, und zwar

a. Gattungsnamen nebst substantivirten Adjectiven in der Regel mit dem Artikel; z. B.

Le Bourgeois gentilhomme. Le Verre d'eau. Les Doigts de fée. Les gladiateurs. — L'Avare.

b. Abstracte in der Regel ohne Artikel; z. B.

Usages et coutumes de l'ancienne Irlande. Revue critique d'histoire et de littérature. Fondation de Rome. Troisième guerre punique.

3. als knappe Anzeigen (ohne Artikel); z. B.

Secrétaire de la rédaction: M. A. Chuquet. Prix d'abonnement: Un an, Paris, 20 fr. Départements, 22 fr. Étranger, 25 fr.

Stellung des Subjects zur Personalform.
(Zusatz zu § 175).

§ 188. A. In **Behauptungen** steht das Subject vor der Personalform; z. B. L'homme pense.

insbesondere (abweichend vom Deutschen) auch dann, wenn der Satz mit einem Umstande beginnt; z. B.

Au nord, le général Blucher [§ 33] battit trois divisions de l'armée française. Quand le commandement est poli, l'obéissance n'a rien qui puisse révolter.

Ausnahmen.

§ 189. I. Hat das Verb **kein** passives Object **nach** sich[1]), so steht das Subject in folgenden Fällen nach dem Verb[2]):

[1]) In Formeln wie avoir lieu statthaben, stattfinden (vgl. § 175 Anm. 3) wird das artikellose Substantiv nicht mehr als Object empfunden. Daher z. B. Alors eut lieu la troisième croisade (§ 189, 2 b).

[2]) Steht das Subject „nach dem Verb", so steht

a. ein tonloses Subject (je, tu, il, elle, nous, vous, ils, elles, on, ce) nach der Determinante (S. 107); z. B.

Me voici, a-t-il dit Hier bin ich, hat er gesagt.

b. ein betontes Subject (abweichend vom Deutschen) nach der vollen Personalform (nebst etwa vorhandenen Bestimmungen); z. B.

Alors fut livrée la bataille de Crécy Da wurde die Schlacht bei Crécy geschlagen.

1. Ein **betontes oder tonloses** Subject steht nach einem Verb des Sagens oder Fragens in erzählenden Hauptsätzen, die zwischen oder nach einer von ihnen abhängigen directen Rede stehen; z. B.

„Il est dans l'erreur, disait-il, de la véritable situation". „Que craignez-vous?" leur demanda le jeune conquérant. — Le roi, frappé d'une telle grandeur d'âme, „Si je n'étais pas Alexandre, dit-il, je voudrais être Diogène".

Anm. In parenthetischen Sätzen, in denen der Redende sein eigenes Urtheil über den Inhalt der Rede ausspricht, wie je crois, je pense, j'espère, ce (me) semble, c'est vrai (il est vrai) zwar, on le voit, hat in der Regel die gewöhnliche Wortstellung statt (jedoch: paraît-il, semble-t-il, auch: pensons-nous, pourrait-on dire u. ä.); z. B.

Notre route nous a été, je pense, tracée par la nécessité même. Il faudrait, ce me semble, user d'indulgence. De pareils procédés sont, on le voit, plutôt du domaine de l'imagination que de l'histoire. — Aber: C'était, paraît-il, une rareté alors. Il a été puni, semble-t-il, en vertu de la loi du talion.

2. Ein **betontes** (aber **nicht** ein tonloses) Subject steht nach dem Verb:

a. stets, wenn ein prädicatives Nomen oder Pronomen emphatisch am Anfange des Satzes steht; z. B.

Bienheureux sont ceux qui ont faim et soif de la justice. Tel était l'avis de Miltiade [§ 31 II]. Autre est promettre, autre est donner. Auch: Pour Agis étaient les pauvres, les ambitieux.

So insbesondere mit Ellipse einer Personalform von être; z. B.

Heureux celui qui craint le Seigneur! Bienheureux qui peut vivre en paix.

Anm. Dasselbe gilt in Bezug auf das prädicative Neutrum des Relativs (que); z. B.

Le refrain est pour Béranger ce qu'est le sonnet pour Pétrarque. (Aber: Il restait naturellement ce qu'il était).

b. häufig, wenn der Satz mit einem Umstande beginnt, und zwar um so eher, je schlichter das Verb und je complicirter das Subject ist; z. B.

De là vinrent les noms de croisades et de croisés. Plus bas sont dispersés des fermes et des villages. Au milieu de la ville s'élève le palais du dey, qui est un superbe édifice. Ainsi l'exigeaient l'ordre et la discipline.

Anm. Dasselbe gilt von Nebensätzen (Relativ-, Conjunctional- und indirecten Fragesätzen), von Relativsätzen auch dann, wenn das Relativum passives Object (que) ist; z. B.

1. Relativsätze.

Les Romains voulurent briser ce renom d'invincibles qu'avaient les Gaulois d'Asie. — On lui avait remis un bâton de berger sur lequel était gravé le nom de son maître. La place où s'était livrée la bataille resta commune.

2. Conjunctionalsätze.

Massinissa commençait à croire qu'après la ruine de Carthage viendrait la sienne. C'est de ce côté que doit se porter surtout l'attention des savants. — Agrigente tomba comme était tombée Syracuse. Les premières années de la Restauration furent aussi peu favorables à la littérature que l'avait été l'époque impériale. — M. Victor Hugo avait vingt ans quand il publia son premier volume d'Odes, et vingt-deux quand parurent les Odes et Ballades. Molière était mort depuis cinq ans, lorsque furent prononcés sur le théâtre de Guénégaud les vers les plus nobles et les plus touchants dont le XVIIe siècle ait salué sa mémoire.

3. Indirecte Fragesätze, s. das interrogative Pronomen.

c. archaisch bei Verben wie venir (survenir), entrer, apparaître, suivre, rester, namentlich, wenn sie von Adverbien wie alors, ensuite, aussitôt, enfin, encore begleitet sind; z. B.

Venait ensuite[1]) le janissaire. — Démosthène se taisait. La poésie ne chantait plus. Restaient les philosophes. — Vient de paraître Huss & la guerre des Hussites par Ernest Denis. (Anzeige).

§ 190. II. Nach den Adverbien und Adverbialien

aussi daher denn auch[2]),
peut-être vielleicht,
en vain vergebens,
du moins wenigstens,
tout au plus höchstens,
à plus forte raison um so mehr
encore obendrein;
à peine kaum;
vainement vergebens;
au moins wenigstens;
toujours immerhin;

---

[1]) Aber auch: Ensuite venait le char de Persée, chargé de ses armes et de son diadème.

[2]) Ebenso nach aussi aber auch, ja auch und aussi bien auch wohl, ohnehin; z. B. Il faut être reconnaissant, aussi l'est-il. Je ne veux point y aller; aussi bien est-il trop tard.

steht gewöhnlich ein tonloses Subject nach der Determinante und ein betontes als absolutes Satzglied (vgl. § 185), welches durch ein tonloses Personalpronomen (nach der Determinante) aufgenommen wird; z. B.

Le Nil est le bienfaiteur de la contrée; aussi est-il en grande vénération chez les habitants. Encore plus d'un morceau précieux aurait-il, selon toute apparence, échappé à ces recherches. Peut-être viendra-t-il. A peine t'ai-je vu cet hiver. Michel-Ange n'a pas fait de portraits quand il avait à représenter des personnages contemporains; à plus forte raison s'est-il élevé au-dessus du portrait lorsqu'il se mesurait avec les souvenirs de l'histoire juive et chrétienne.

Anm. Aussi so... denn auch, du moins, toujours, à plus forte raison finden sich auch im Anfange eines Nachsatzes; z. B.

Comme il est toujours inconstant dans ses projets, aussi voit-on qu'il réussit rarement en quelque chose. S'il n'est pas fort riche, du moins a-t-il de quoi vivre honnêtement. Si je n'ai pas réussi, toujours ai-je fait mon devoir.

B. Ueber die Stellung des Subjects in **Heischesätzen** s. die Lehre vom Conjunctiv in Hauptsätzen. § 191.

C. Ueber die Stellung des Subjects in **Fragesätzen** s. die Lehre vom interrogativen Pronomen und Adverb. § 192.

II. Das Adjectiv.

Die Adjective sind solche Namen von Eigenschaften, welche sich auf Substantive (substantivische Pronomen, Infinitive) beziehen. § 193.

Die Beziehung des Adjectivs auf ein Substantiv ist

A. eine **directe,** bei der das Adjectiv mit seinem Beziehungsworte **im Genus und Numerus** übereinstimmt;

B. eine **indirecte,** bei der das Adjectiv mit seinem Beziehungsworte **nothwendig im Genus** und **nur zufällig auch im Numerus** übereinstimmt.

C. Beziehungslose Adjective sind Substantive.

A. Die **directe** Beziehung des Adjectivs auf ein Substantiv ist eine prädicative, eine appositive oder eine attributive. § 194.

I. Ein prädicatives Adjectiv bezieht sich auf das Subject, auf das passive Object oder auf ein absolutes Substantiv:

1. auf das Subject (vgl. § 180, 1 a); z. B.

α. Le printemps continue à être pluvieux[1]). De riche qu'il était, il devint pauvre[2]). Il parut un instant incertain. Le vin lui semble amer. Il faut que le passage demeure libre. Il resta pauvre toute sa vie.

β. Il se montre toujours humain. Je me sens triste. La salle à manger se trouvait vide. Je me suis retrouvé jeune. Ils se disaient malades. Mon ambition s'est déclarée satisfaite. On **se prétendait** libre. Il dut ici **se reconnaître** inférieur à un homme à qui il ne pouvait ni rien donner ni rien ôter. Se taire quand on est accusé, c'est en quelque sorte **s'avouer** coupable.

Anm. Das prädicative fort ist unveränderlich in se faire fort de qch. sich wegen einer Sache verbürgen; z. B. Elle se fait fort d'obtenir la signature de son mari. Ils se firent fort d'une chose qui ne dépendait pas d'eux. Ac.[3]).

γ. Il est réputé fort riche. Un accusé **est présumé** innocent jusqu'à ce qu'il **soit reconnu** coupable.

2. auf das passive Object (vgl. § 180, 1b); z. B.

Dieu n'a pas fait la vie plus lourde que nous ne pouvons la porter. L'expérience m'a rendu moins fier. Laissez-moi donc tranquille. — Cité en justice, 281 voix contre 278 le déclarèrent coupable. J'ose **affirmer** le second principe aussi lumineux que l'autre est obscur. Peut-on appeler courageuse une action si téméraire et si folle? — Vous le croyez sincère, je pense de même. Il juge cette raison insuffisante. On ne le répute pas capable d'occuper une place difficile. Je tiens cela (pour) vrai. — Il les **savait** toutes bien portantes et heureuses. On ne peut la **supposer** indifférente au patriotisme. Je **me** le **rappelais** si bon pour moi. — Je n'aime pas à **voir** les gens tristes. Je l'**ai trouvé** habillé et prêt à descendre. — Je vous **veux** raisonnable. — Je le **connais** incapable de mentir. Jean-Jacques (Rousseau) le **peint** „noir comme une taupe". — On **trouve** tout plein de gens (fam.) Man findet eine Menge Leute.

---

[1]) In Fällen wie: vous **me** feriez devenir fou, bezieht sich das prädicative Adjectiv auf das logische Subject des Infinitivs, nämlich auf das passive Object der Personalform.

[2]) So auch tomber malade krank werden, tomber raide mort auf der Stelle todt sein.

[3]) S. Anhang 25.

Anm. 1. Compter pour halten für; z. B. Il faut le compter pour mort.

Anm. 2. Considérer, regarder comme betrachten als, présenter (comme) darbieten als; z. B. M. K. nous donne la traduction de la portion (du poème) qu'il considère seule comme originale. Antiochus [§ 33 Anm. 1] regardait comme impossible que les Romains vinssent l'attaquer en Asie. Il disloque deux strophes (du poème) pour former à l'aide de leurs débris une nouvelle strophe qu'il nous présente comme primitive. Présentez-la souriante et douce (la = l'histoire).

3. auf ein vorangehendes absolutes Substantiv; z. B.

Il se jeta dans l'eau la tête[1]) la première (mit dem Kopfe voran). — Il lui parlait tête nue. Il va pieds nus. — Je vous servirai en toutes choses, mon honneur sauf (unbeschadet meiner Ehre). Les assiégés sortirent vies et bagues sauves (mit Sack und Pack). — Fam. Il a de l'argent tout plein (Geld vollauf).

Anm. 1. Vorangestellt sind nu (in nu-tête barhaupt, nu-pieds barfuß, nu-jambes) und sauf inflexibel und wird jenes als Bestimmungswort eines Compositums, dieses als eine Präposition empfunden; z. B.

Il lui parle nu-tête. Il allait nu-pieds. — Sauf votre honneur. Sauf (vorbehaltlich) erreur ou omission. C'étaient les mêmes sortes de gibier qu'aujourd'hui, sauf (ausgenommen) quelques variétés perdues.

Ebenso plein; z. B. La mauvaise nouvelle rit plein vos yeux. Il a de l'argent plein ses poches.

Anm. 2. Vorangestellt ist auch feu[2]) verstorben, selig (jetzt nur attributiv) inflexibel; z. B. feu la reine, à feu ma sœur, feu Madame la princesse de Conti, feu les rois. Aber in der Stellung eines Attributs: la feue reine, les feus rois de Suède et de Danemark (so nur vom zuletzt verstorbenen; daher nicht les feus rois de Suède!).

Zusatz zu I, 1 u. 2. § 195.

In weiterem Umfange als das Substantiv (§ 180 Anm. 5) wird das Adjectiv nebst den Ordinalzahlen und le dernier, seul **prädicativ** gebraucht, um ein Merkmal zu bezeichnen, welches dem Subject oder dem passiven Object **bei** der Thätigkeit **eigen** ist:

a. in Beziehung auf das Subject; z. B.

L'homme naît sensible. Il est mort content. — La caisse était arrivée intacte. La petite fille est venue vers moi un peu timide. Il revient ici maussade. Ils partent

---

[1]) Zur Verdeutlichung der Construction denke man étant zwischen la tête und la première.

[2]) Feu, altfr. feü, aus *fātūtum vom Schicksal getroffen.

contents. Roger sort furieux. — Ces vers tombent toujours pareils Diese Verse haben stets denselben Rhythmus. — Peut-être avez-vous raison, madame, dit Henri pensif. Ah! vous partez ainsi sans attendre les voyageurs! criait-il furieux.

Il alla le premier à l'assaut. Il y fut trompé tout le premier. Il était assis le quatrième. Il arrive toujours le dernier. — Ces personnes désirent manger seules.

Anm. 1. Bei **periphrastischen** Formen stehen seul und archaisch[1]) vereinzelt nouveau, frais und grand **vor** dem Particip; z. B.

Il fut seul récompensé. Cette raison m'eût seule déterminé. Cet homme est nouveau venu (neu, soeben gekommen). Il est tout frais (ganz kürzlich) relevé de sa maladie. La fenêtre était toute grande ouverte (ganz weit geöffnet)[2]).

Anm. 2. Dieselben Adjective finden sich archaisch vereinzelt **vor attributiven** Participien; z. B.

des roses (toutes) fraîches cueillies (ganz) frisch gepflückte Rosen, une fenêtre toute grande ouverte; du beurre nouveau battu, du vin nouveau percé (aber herrschend: un livre nouvellement imprimé, des arbres nouvellement plantés[3]), une maison nouvellement bâtie[4]), des provinces nouvellement conquises.

Anm. 3. Nouveau und premier, dernier finden sich auch **vor** einzelnen **substantivirten** Participien:

un nouveau venu,	une nouvelle venue,
les nouveaux venus,	les nouvelles venues;
un nouveau marié,	une nouvelle mariée,
de nouveaux mariés,	**de** nouvelles mariées;
les nouveaux convertis,	les nouvelles converties;
le premier venu,	la première venue,
les premiers venus,	les premières venues;
le dernier venu,	la dernière venue,
les derniers venus,	les dernières venues.

Alors, ce sont les premiers arrivés qui font la loi dans votre

---

1) S. Anhang 26.

2) Vergl. Geneviève me regardait les yeux grands ouverts. Elle a ouvert les yeux encore plus grands. Aber: Il a ouvert de grands yeux. Il ouvre des yeux étonnés.

3) Nach Girault-Duvivier auch: des vins nouveau percés. Vergl. des enfants nouveau-nés (§ 109 Anm.).

4) Doch sagt Souvestre: chaque plante nouvelle conquise jede neu gewonnene Pflanze.

auberge? Les Céniniens[1]), prêts les premiers, furent aussi les premiers vaincus. Je suis allé voir la nouvelle épousée.

Anm. 4. Als Bestimmungswörter von Compositen werden empfunden:

1. Adjective vor né geboren, s. § 109 Anm.
2. demi vor Participien oder Adjectiven, und zwar, ebenso wie (attributiv) vor Substantiven, stets unflectirt; z. B.
   demi-fermé, demi-fermés, demi-fermée, demi-fermées halb geschlossen; demi-fin, demi-fins, demi-fine, demi-fines halbfein; — une demi-heure eine halbe Stunde, des demi-dieux Halbgötter.

Anm. 5. Ueber toute, toutes ganz neben tout ganz s. das indefinite Pronomen.

b. in Beziehung auf das passive Object; z. B.

Il **a** les yeux bleus. Il **a** la mémoire fidèle. J'ai une perruque qui me tient plus chaud. (Auch reflexiv: Jusqu'alors je m'étais tenu ferme.) Il y avait ordre de le prendre mort ou vif. — Vous me la donnez belle (la st. la balle; vom Ballspiel; figürlich und ironisch) Sie täuschen mich.

Anm. Auch nach avoir l'air ein Aussehen haben, aussehen (habituell) bezieht sich ein prädicatives Adjectiv auf das passive Object; z. B. Ils ont l'air martial Sie haben ein kriegerisches Aussehen. Cette femme a l'air chagrin Diese Frau sieht bekümmert aus. — Aber in avoir l'air = sembler, paraître scheinen wird l'air nicht mehr als Object empfunden und daher das prädicative Adjectiv auf das Subject bezogen; z. B. Elle a l'air contente de ce qu'on vient de lui dire. (Daneben: Cette viande a l'air d'être fraîche.)

II. Ein appositives Adjectiv geht seinem Beziehungsworte entweder voran oder es folgt nach: § 196.

1. vorangehend bezieht es sich in der Regel auf das Subject; z. B.

Paresseux, gourmand, voleur, le moineau est le véritable chevalier d'industrie des airs. Mécontent de lui-même, il traduisait son repentir en mauvaise humeur. Il est donc vrai que, vieux, pauvre et obscur, on peut encore être un appui (daß man, obwohl alt, arm und unbekannt).

Anm. 1. So auch mit quoique oder bien que; z. B. Quoique humide, l'air était froid.

---

[1]) Die Cänienser, die Einwohner von Cänium, einem Städtchen in Latium.

Anm. 2. Anakoluthisch kann es sich auf eine durch ein possessives Pronomen angedeutete Person beziehen (vgl. § 182 Anm. 1); z. B.
Ainsi, triste et captif (obwohl), ma lyre toutefois s'éveillait. André Chénier. (So auch in der Prosa, z. B. in der Rev. d. d. M.).

2. nachfolgend kann es sich auf jedes aus einem Substantiv bestehende Satzglied beziehen; z. B.
Ajax, furieux et désespéré, se jeta sur son épée. Félicité est la meilleure servante de France et de Navarre, active, économe, fidèle. Cette porte (Stadtthor) est le symbole des institutions de son temps: excellentes pour nos pères, impossibles pour nous. Annibal dut sa victoire à sa cavalerie, près de trois fois plus nombreuse que celle de l'ennemi.

Anm. Das nachfolgende appositive Adjectiv mit Adverbien; z. B. L'air, déjà humide et froid au moment du départ, devint encore plus glacial à la tombée du jour. Les habitants de l'Attique, sauvages encore, vivaient au fond des bois. — Le défaut complet de bibliographie est le reproche que je ferai à ce petit écrit, d'ailleurs intéressant et instructif. M. G. passe successivement en revue les débris des anciennes archives de l'Unité bohême (der böhmischen Brüder-Gemeinde), peu considérables d'ailleurs, grâce aux persécutions nombreuses dont elle a été l'objet. Ne dépasse-t-il pas de beaucoup les complaisances, si larges pourtant, avec lesquelles M. Victor Cousin a voilé les torts de la duchesse de Longueville? Est-ce assez pour une grammaire scientifique, même élémentaire?

§ 197. **III. Ein attributives Adjectiv** kann sich vorangehend oder nachfolgend (§ 201) auf jedes aus einem Substantiv bestehende Satzglied beziehen; z. B.
Les longues réflexions sont la sûre garantie des bons succès. Fuyez les perfides douceurs des plaisirs coupables.

Anm. Ein appositiv oder attributiv nachfolgender Superlativ erfordert den bestimmten Artikel, wird aber, wie das appositive oder attributive Adjectiv überhaupt, von der Präposition seines Beziehungswortes mitregiert; z. B.
Amphipolis, la plus puissante des colonies d'Athènes, lui fut enlevée. C'était une des cités les plus riches.

§ 198. **B. Indirect** (und alleinstehend) bezieht sich ein Adjectiv

1. auf ein (nachfolgendes oder vorangehendes) Substantiv mit partitivem de; z. B.
Platon fut le plus illustre des disciples de Socrate. De deux maux il faut éviter le pire. C'est, de tous ces mo-

numents, le seul qui soit resté debout. — (A-t-il des amis? Il n'en a qu'un seul.)

2. auf ein vorhergehendes Substantiv mit Ausschluß seines Attributs; z. B.

Il a déjà travaillé deux **heures** et demie. L'un a les **affaires** de terre, et l'autre les maritimes. La patrie commande ce **sacrifice**; et certes, elle a droit encore à de plus grands. Il fut un **général** des plus intrépides Er war einer der unerschrockensten Feldherren. Avec une **largeur d'esprit** des plus louables mit äußerst lobenswerther Weitherzigkeit.

C. **Beziehungslos**, d. h. **substantivisch** werden Adjective gebraucht: § 199.

1. als Masculine und Feminine im Singular oder Plural, in der Regel von Personen, seltener von Sachen:

a. von Personen, z. B.

Le malheureux pouvait à peine se soutenir. Sois doublement le bienvenu (willkommen)! — On doit protéger le faible contre le fort. On doit assister les pauvres. — Quatre inconnus. Ceux que nous appelons anciens (die Alten). Nous t'avons donné le salut de bienvenue.

b. von Sachen, z. B.

L'ïambe est composé d'une longue et d'une brève. En grec et en latin les brèves et les longues sont très marquées. Que votre gauche ne sache ce que fait votre droite. La droite de l'ennemi était protégée par un bois. Ce corps de cavalerie formait l'extrême gauche.

2. als Neutra in der Regel im Sing. (concret oder abstract); z. B.

Le gras et le maigre d'un jambon [le gras = ce qui est gras]. — Avouez le vrai (die Wahrheit). Il y a du grand dans ce projet. Il est dans le fort de sa maladie. Ils arrivent ainsi à se procurer un superflu dont ils ne peuvent jouir. Tout ce qu'il y a de grand dans le monde, est petit devant Dieu. — La vanité est une source inépuisable de ridicules.

Anm. 1. Franc de port portofrei steht theils adjectivisch, theils substantivirt (als Neutrum d. Sing.): attributiv und prädicativ zum Subject steht es adjectivisch; prädicativ zum Object steht es substantivisch vor, substantivisch oder adjectivisch nach dem Object; z. B.

Une lettre franche de port ein portofreier Brief. Les lettres officielles sont franches de port. — J'ai reçu franc de port une lettre anonyme. — Il m'envoya cette caisse franc de port. Vous en recevrez douze exemplaires francs de port.

Anm. 2. Ein substantivirtes Adjectiv kann ein Adjectiv als Attribut bei sich haben; z. B.

1a. C'est la première fois que je rencontre le véritable avare. Les grands coupables sont, comme les grands saints, des exceptions.

2. L'affectation de la mélancolie est un grand ridicule. Il fit un froid excessif.

Auch Comparative und Superlative werden substantivirt; z. B.

1a. On peut toujours trouver plus malheureux que soi. Ne peut-on s'adresser à de plus riches que nous? — Les plus puissants ont dû se soumettre à la décision de juges désarmés.

2. Alexandre donna le premier dans le plus épais de la cavalerie ennemie. Il lui faut toujours le plus beau et le meilleur. Souvent qui choisit prend le pire.

Als substantivische Neutra finden sich auch die Adverbien [ursprünglich Neutra] mieux, pis, plus, moins und le mieux (= le meilleur[1]), le pis (= le pire), le plus, le moins (kein le moindre!); z. B. Je m'attendais à mieux que cela. Il n'y a rien de pis que cela. Je vous dirai quelque chose de plus. Elle a six ans de moins que son frère. — Le mieux est de n'en point parler. C'est le pis qui puisse arriver. C'est le plus que je puisse faire. Le moins que vous puissiez faire, c'est de l'aller trouver.

§ 200. Comparativ und Superlativ.

1. Bisweilen hat die Form des Superlativs den Sinn des Comparativs; z. B.

A Cannes, comme à Trasimène, comme à la Trébie, le plus petit nombre enveloppa le plus grand. Le mieux est l'ennemi du bien. Cela dépend du plus ou du moins de travail.

2. Die Form des Comparativs hat den Sinn des Superlativs nach partitivem de in Sätzen wie: Il emporta ce qu'il y avait de plus précieux dans la ville (das Kostbarste, was es in der Stadt gab).

3. Der prädicative[2]) Superlativ hat zwei Formen:

Form a: le, la, les vor dem Comparativ des Adjectivs (§ 111):

le plus cher	les plus chers	la plus chère	les plus chères
der liebste,	die liebsten,	die liebste,	die liebsten;

---

[1]) Archaisch findet sich in familiärer Rede vereinzelt les mieux die Besten: Cette personne chante des mieux Diese Person singt [(als eine) von den Besten =] so gut wie irgend eine.

[2]) Für den attributiven Superlativ ist die Form b seltener.

Form b: der adverbielle Superlativ le plus (§ 158)
vor dem Positiv des Adjectivs:

le plus cher, le plus chers, le plus chère, le plus chères
(am meisten lieb =) am liebsten[1]).

Mittels der Form a wird ein Gegenstand mit andern,
mittels der Form b wird er mit sich selbst verglichen, und zwar:

α. sofern er eine Eigenschaft an einem bestimmten Orte, zu einer bestimmten Zeit, in einer bestimmten Beziehung im höchsten Grade besitzt;

β. sofern er gerade diese Eigenschaft und nicht eine andere im höchsten Grade besitzt;

γ. sofern er eine Eigenschaft im höchsten und nicht in einem andern Grade besitzt; z. B.

a. Héli (Eli) ne put condamner ses enfants, qui étaient les plus coupables des Hébreux.

b.*α.* C'est sur le dos que le sanglier a la peau le plus dure. Héli ne put reprendre ses enfants, lors même qu'ils étaient le plus coupables. On ne sait à quoi elle était le plus propre, à commander ou à obéir.

β. Il était fort surpris que les choses qu'il avait le mieux **aimées** n'étaient pas celles qui étaient le plus **agréables à ses yeux.**

γ. Nous avons l'attention d'offrir à nos divinités les fleurs qui leur sont **le plus** agréables (nicht etwa nur angenehm, sondern im höchsten Grade angenehm: le plus emphatisch, ungefähr = extrêmement).

Anm. Bei Verben steht natürlich der adverbielle Superlativ; z. B. C'est celui à qui je me fie le plus. Ce sont les livres que j'ai le plus consultés. Daher im Passiv: De ces deux sœurs, la cadette est celle qui est le plus aimée Von diesen beiden Schwestern wird die jüngere am meisten geliebt. Aber auch: De ces deux sœurs, la cadette est celle qui est la plus aimée Von diesen beiden Schwestern ist die jüngere die beliebteste (aimée als Adjectiv).

Stellung des attributiven Adjectivs.
(Zu § 197).

I. Das Adjectiv steht **nach** seinem Substantiv: § 201.

1. als (logisch) **unterscheidendes** Merkmal.

Ein unterscheidendes Merkmal benennt

a. den Unterschied zwischen Art und Gattung; z. B.

le genre humain, les voitures publiques; une route laté-

[1]) Man vermeidet le plus belle, le plus belles und ähnliche Feminine, die sich von den Masculinen auffällig unterscheiden.

rale, des denrées coloniales, des bêtes fauves, son costume de drap vert; — c'est un côté des choses, le côté triste; les voix enfantines; un regard dédaigneux; il y avait un cri général; d'un pas lourd, d'une voix aigre; une femme d'âge moyen; des différences remarquables, des explications violentes.

b. den Unterschied zwischen Theil und Ganzem; z. B.

l'Amérique septentrionale, l'Amérique centrale, l'Amérique méridionale. Pour l'histoire antérieure de cette ville, Dieu seul la sait.

c. den Unterschied eines Einzelwesens von einem gleichnamigen; z. B. les Indes occidentales, les Indes orientales; Philippe le Bel; (Charlemagne).

d. den Unterschied einer Existenzphase eines Einzelwesens von einer andern; z. B.

la Rome ancienne, la Rome moderne; le monde ancien (= le monde des anciens), le monde nouveau.

Anm. In gewissen Formeln steht ein unterscheidendes Merkmal vor seinem Substantiv (vgl. la plate-forme u. ä. § 97); z. B.

a. le moyen âge das Mittelalter, la sainte famille; (vgl. le quinzième siècle, les derniers jours du moi de septembre);

b. l'ancien et le nouveau monde die alte und die neue Welt; le haut Rhin, le bas Rhin.

2. als (logisch) **motivirendes** Merkmal; z. B.

Cette proposition inattendue fut suivie d'une pause de quelques instants (dieser unerwartete Vorschlag xc. = dieser Vorschlag hatte, weil er ein unerwarteter war, eine Pause von einigen Augenblicken zur Folge). C'est toujours l'histoire de ce soldat dont l'ivresse fréquente déshonorait l'uniforme.

3. als (ästhetisch) **schilderndes** Merkmal, sofern dasselbe **nicht** als ein **selbstverständliches** vorausgesetzt werden kann; z. B.

A l'approche du fermier, cet enfant étendit ses bras amaigris. Celui-ci l'enleva dans ses mains robustes. Une légère rougeur traversa ses traits pâles. Il s'appuyait au manteau fumeux de la cheminée.

§ 202. **II.** Das Adjectiv steht **vor** seinem Substantiv:

1. **tonlos** als ein (ästhetisch) **schilderndes** Merkmal, sofern dasselbe als ein **selbstverständliches** vorausgesetzt werden darf; z. B.

La véritable récompense de nos généreuses actions est en nous (unsere Handlungen sind, sofern von einer Belohnung derselben

die Rede sein kann, selbstverständlich edle). D'heureuses spéculations l'avaient enrichi (Speculationen, welche bereichern, sind selbstverständlich glückliche). Une lourde diligence, une basse intrigue; la blanche neige, le noir chagrin.

2. **emphatisch** (d. h. mit dem Redeton) als ein **affectvolles** Merkmal; z. B.

Songez à son excellent cœur, et vous lui pardonnerez. Nous allions oublier cette aimable compagne de route (ironisch!). Quelle existence que celle de ce malheureux que l'on dit riche, et qui se prive des plus légitimes jouissances!

Insbesondere pflegen emphatisch voranzugehen:

a. Adjective, die einen concessiven oder condicionalen Sinn haben; z. B.

Il regarde ce doux présent comme une charge! Si l'homme atteignait ses espérances, il ne serait plus homme; car le complet accord de la réalité avec son idéal le ferait passer Dieu!

b. Adjective im elliptischen Ausruf; z. B.

Quelle étrange démarche!

c. gewisse relative Begriffe, wie bon, mauvais, méchant[1]); beau, joli, vilain; vieux, jeune; grand[1]), petit[1]); long, court; gros, sot; z. B.

Il y a un bon côté dans toute chose. Nulle maison ne conserve soixante ans un mauvais locataire sans en garder les marques. Voilà un méchant livre. C'est un méchant esprit. Ce doit être un beau spectacle. C'est un joli cavalier. Il m'a joué un vilain tour. C'est impossible, reprit la vieille fille. C'était un jeune homme. Il a été un grand poète. La cour a pris aujourd'hui le petit deuil. Les longues promenades nous sont interdites. Ce sera une courte querelle. Vous ferez une grosse maladie. Voilà un sot valet.

Anm. Adjective, welche ihrem Substantiv voranzugehen pflegen, müssen ihm nachfolgen, wenn sie eine adverbielle Bestimmung nach sich oder eine andere als très, fort, bien, assez, trop, plus, moins, si, aussi vor sich haben; z. B.

C'est un homme bon à tout. La grandeur et la variété du sujet,

---

[1]) Un grand homme (groß an Geist), un homme grand (groß an Gestalt); — un petit homme (klein an Gestalt), un homme petit (klein an Geist, kleinlich) = un esprit petit; — un méchant homme ein schlechter Mensch, un homme méchant ein Lästerer; une méchante épigramme ein schlechtes Epigramm, une épigramme méchante ein beißendes Epigramm; de méchants vers schlechte Verse, des vers méchants boshafte Verse.

l'abondance des matériaux ont fait de ces études un travail long sans doute, mais plein d'attrait.

C'est du vin passablement bon. C'est une femme excessivement vilaine.

Cette viande a un très bon goût. Il a un fort bon revenu. Ce sont là de bien faibles raisons. Il y eut, après cette lecture, un assez long silence. Henri était en trop mauvaise position pour répondre. Je vais laisser le champ libre à de plus jeunes travailleurs. Les plus grands seigneurs le recherchaient. C'est un si bon homme!

d. einzelne Adjective in abweichender (meist figürlicher) Bedeutung:

1. nach dem Substantiv:	2. vor dem Substantiv:
véritable wahr, z. B. C'est une histoire véritable.	véritable wirklich, z. B. Vous m'avez rendu un véritable service.
vrai wahr, z. B. Dites des choses vraies, si vous voulez qu'on vous croie.	vrai echt, recht, z. B. C'est un vrai philosophe. Ce sera un vrai festin.
pur rein, z. B. de l'or pur, un cœur pur.	pur rein (pur) = bloß (nur), z. B. C'est la pure vérité.
seul allein, z. B. Annibal seul, la crainte seule.	seul 1. einzig, 2. bloß (schon), z. B. 1. Il n'a pas un seul ami. 2. La seule idée en fait frémir.
entier ganz, z. B. la Grèce entière.	entier völlig, z. B. Il laisse une entière liberté à ses amis.
nouveau neu: un habit nouveau ein neumodischer Rock.	nouveau neu: Il met tous les jours un nouvel habit (einen andern Rock).
cruel grausam, z. B. un homme cruel.	cruel langweilig, lästig: un cruel homme.
furieux wüthend, z. B. un fou furieux, un lion furieux.	furieux maßlos, z. B. C'est un furieux mangeur. Il fait une furieuse dépense.
galant galant: un homme galant.	galant gebildet: un galant homme.
honnête höflich: un homme honnête.	honnête rechtschaffen: un honnête homme.
malhonnête unhöflich: un homme malhonnête.	malhonnête unrechtschaffen: un malhonnête homme.
propre 1. eigentlich, 2. reinlich, z. B. 1. la signification propre d'un mot, 2. un habit propre.	propre eigen, z. B. Ses propres amis étaient contre lui. Il y est allé en propre personne.

III. Das Zahlwort.

Die adjectivischen Zahlwörter dienen als Satzglieder wie Adjective (§ 193 ff.): § 203.

1. Cardinalzahlen, z. B. ils sont quatre seulement es sind ihrer nur vier; trois mois ein Vierteljahr; — deux de mes amis; de vingt-deux juges qui opinèrent, il n'y en eut que neuf qui conclurent à la mort; un sou, quand il est assuré, vaut mieux que cinq en espérance.

Anm. 1. Vor partitivem de kann l'un (de l'un, à l'un) statt un (d'un, à un) stehen; z. B. Ducis, l'un des quarante de l'Académie française, neben: Un des quarante de l'Académie française a bien voulu être de mon avis.

Anm. 2. Les deux beide, z. B. Les deux lectures sont possibles (beide Lesarten).

2. Ordinalzahlen, z. B. il est le quatrième, il est assis le quatrième, il est venu lui cinquième (selbfünfter = mit vier andern); il loge au deuxième étage; — l'or est le premier (figürl.) des métaux.

3. Multiplicativzahlen, z. B. vingt est quintuple de quatre 20 ist das Fünffache von 4; une somme décuple eine zehnfache Summe, un nombre centuple d'un autre eine Zahl, die hundertmal so groß ist, wie eine andere, die das Hundertfache einer andern beträgt.

Die Cardinalzahlen stehen als unterscheidende Merkmale attributiv nach dem Substantiv: § 204.

1. (abweichend vom Deutschen) bei Regenten gleichen Namens, ausgenommen premier und second neben deux; z. B. Henri Ier (premier), Henri II (deux oder second), Henri III (trois), Henri IV (quatre).

Charles-Quint und Sixte-Quint s. § 116, Anm. 1, 4.

2. (abweichend vom Deutschen) bei den Tagen des Monats, ausgenommen le premier; z. B. le premier mai, le deux mai, le trois mai u. s. w.

statt des archaischen le premier de mai, le premier jour de mai; le [jour] deux de mai.

3. (zum Theil mit dem Deutschen übereinstimmend) in Citaten; z. B. numéro quatre-vingt; page huit-cent; chapitre (oder paragraphe) premier, second oder deux, trois, quatre; chapitre neuf,

verset douze (in der Bibel); — tome six oder sixième (aber acte troisième, scène première).

Anm. Cardinalzahlen und Ordinalzahlen werden auch substantivirt; z. B. la commission des Neuf. Le premier qui fut roi, fut un soldat heureux.

IV. Das Pronomen nebst dem Pronominaladverb (§ 159).

I. Das Personalpronomen.

§ 205. 1. Der Redende ist die erste, der Angeredete die zweite, der Gegenstand der Rede die dritte Person.

2. In folgenden Fällen wird das mehrere Einzelwesen andeutende Pronomen statt des ein Einzelwesen andeutenden gebraucht:

a. nous, notre, le nôtre (statt je, mon, le mien) von Regenten (in Acten) und gewöhnlich von Schriftstellern (aus Bescheidenheit); z. B.

Notre conseil d'État entendu, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit. — Nous venons raconter ici nos impressions de voyage. Nous restons convaincu que la masse était honnête.

b. vous Sie, votre Ihr, le vôtre der Ihrige (statt tu, ton, le tien) in höflicher Anrede; z. B.

Quand êtes-vous arrivé(e), mon ami(e)?

Anm. 1. Gott wird von den Katholiken mit vous, von den Reformirten (gemäß der Bibel) mit tu angeredet.

Anm. 2. Vous dient auch als Object zu dem Subject on man; z. B. C'est un homme dont on ne peut se défaire, il se cramponne à vous (er klammert sich an einen).

§ 206. **1.** Das **substantivische** Personalpronomen oder das **Personalpronomen** im engeren Sinne.

a. Das **tonlose** Personalpronomen nebst den Adverbien der 3. Person **en** und **y.**

Es bildet stets eine Toneinheit mit dem Verbum (§ 78 Anm. 3).

§ 207. **α. Stellung der Objects- und Prädicatsformen**[1]**) nebst y, en.**

I. (Ihre Stellung zum Verbum). Sie stehen unmittelbar vor dem Verb, **von dem sie abhängen,** jedoch unmittelbar nach einem affirmativen Imperativ (statt me, te stehen dann **moi, toi,** außer vor en: m'en, t'en).

---

[1]) Die Stellung der Subjectsformen s. § 188—192.

II. (Ihre Stellung zu einander). Zwei Wörter dieser Art kommen nur in folgenden Combinationen vor:

a. vor dem Verb:

1. von den activen Objecten me, te, se, nous, vous, se **vor**, aber lui, leur **nach** den passiven Objecten **le, la, les:**

b. nach dem affirmativen Imperativ:

1. die activen Objecte (lui, leur und nous, vous, aber **moi, toi!**) **nach** den passiven Objecten **le, la, les:**

a.				b.		
me le	te le	se le	le lui	-le -**moi**	-le -**toi**	-le -lui
me la	te la	se la	la lui	-la -**moi**	-la -**toi**	-la -lui
me les	te les	se les	les lui	-les-**moi**	-les-**toi**	-les-lui
nous le	vous le	se le	le leur	-le -nous	-le -vous	-le -leur
nous la	vous la	se la	la leur	-la -nous	-la -vous	-la -leur
nous les	vous les	se les	les leur	-les-nous	-les-vous	-les-leur

2. Die activen und die passiven Objecte **vor en** oder **y:**

a.				b.		
m' en	t' en	s' en	lui en	-m' en	-t' en	-lui-en
m' en	t' en	s' en	l' en[1])	-m' en	-t' en	-l' en[1])
nous en	vous en	s' en	leur en	-nous-en	-vous-en	-leur-en
nous en	vous en	s' en	les en	-nous-en	-vous-en	-les-en
m' y	t' y	s' y	—[2])	—[3])	—[3])	—[2])
m' y	t' y	s' y	l' y[1])	—[3])	—[3])	-l' y[1])
nous y	vous y	s' y	leur y	-nous-y	-vous-y	-leur-y
nous y	vous y	s' y	les y	-nous-y	-vous-y	-les-y

3. **y vor en:**

a.	b.
y en	-y-en

Beispiele zu I. und II.

Vous **m'**aimez. **M'**aimez-vous? Vous **m'**avez aimé. **M'**avez-vous aimé? Va vite, et ne **t'**amuse point. Aber: Regardez-**le**. Dites-**moi** la vérité. Tais-**toi**. Donnes-**en**. Pensez-**y** bien.

Il **me** l'a dit. Ne **le lui** donnez pas. Nous **nous en** irons.

---

1) Natürlich l' statt le oder la (§ 77).

2) Man vermeidet lui y, -lui-y.

3) Man vermeidet menez-**m**'y, aber auch menez-y-moi, accroche-t'y, aber auch accroches-y-toi, braucht jedoch vereinzelt mets-t'y, jette-t'y. Ac.

Ne **vous y** fiez pas. Combien **y en** a-t-il? Aber: Donnez-**le-lui**. Donnez-**le-moi**. Allons-**nous-en**. Fiez-**vous-y**.

(Ein Infinitiv mit Präposition abhängig von einem Verbum). Je **lui** ai mandé de venir. Permettez-**moi** de rester. Il a proposé de **me** l'envoyer. Le roi **lui** commanda d'**en** avoir soin. Il **lui** conseilla de s'**en** retourner paisiblement dans ses États. Il **te** sied bien de **me** reprocher d'**en** avoir trop dit! — On **l'**enhardit à parler en public. Il **m'en** a donné à garder. Il tâche à **me** nuire. Je **m'**engage à l'attendre.

(Ein Infinitiv ohne Präposition abhängig von einem Verbum: a. das Pronomen hängt vom regierenden Verbum ab). Il **s'**imagine être un grand docteur. Il **se** persuadait avoir atteint la perfection. Je **m'en** vais partir. Va-**t-en** | porter ma lettre. Venez-**vous-en** | guerroyer sous ma bannière. — Je l'ai fait entrer. On **lui** a fait souffrir de grands maux. Je **l'**ai laissée reposer. Je **la** vis retomber en arrière. Roger **les** a regardés partir. Nous **les** entendions chanter. Je l'ai ouï prêcher. Il **s'**écoute parler. Il ne **se** sentit pas mourir. Je **l'**ai envoyée allumer mon feu. Laissez-**moi** parler.

(b. das Pronomen hängt vom Infinitiv ab). Je crois **l'**avoir trouvée. Il pensait **le** trouver. Il espérait **le** rencontrer. — Voulez-vous **vous en** retourner? Vous auriez dû **vous y** attendre. Puis-je **vous** être utile? Il n'a pas su **s'y** maintenir. Oseriez-vous **le** blâmer? — J'enverrai **le** chercher (le = le livre). J'irai **vous** voir. Va | **t'en** informer. Il est venu **me** troubler. Les honneurs ont été **le** chercher.

Anm. Drei Wörter dieser Art combinirt sind selten; z. B. Il nous y en a donné; aber **y lui en** statt lui y en! (Donnes-y-en **à moi** statt donne-m'y-en.)

§ 208. Ausnahmen zu I.

1. Der affirmative Imperativ hat archaisch das Personalpronomen **vor** sich

a. nicht selten, wenn er durch et oder ou mit einem vorhergehenden Imperativ verbunden ist; z. B.

Achetez-les, et les payez. Rendez-le-moi, ou me le payez. (Aber vorwiegend: Faites donc venir au plus tôt M. Lainé, et entendez-vous avec lui.)

b. stets in voici (sieh hier) und voilà (sieh da); z. B.

Me voici Hier bin ich. Le voilà Da ist er.

2. Hat ein Infinitiv außer dem Personalpronomen ein von ihm abhängiges Adverb (nebst tout, rien) vor sich, so kann entweder jenes oder dieses die erste Stelle einnehmen; z. B.

Moi, j'avais obtenu de ne le point quitter Ich hatte es durchgesetzt, ihn gar nicht verlassen zu brauchen. Le mieux est de n'en point parler. — On ne saurait lui rien reprocher. Veuillez n'en rien dire à personne. — Il aimait à se bien costumer. — Pour en mieux comprendre la disposition, j'étais monté sur la terrasse des Tuileries.

On risquerait de ne pas en mesurer toute la grandeur. Je vous avais recommandé de ne pas vous éloigner. On ferait bien de ne jamais l'oublier. — Apprenez à mieux vous connaître. — Nous ne saurions trop le répéter. Nous ne saurions trop nous élever contre une telle manière d'agir. Prenez garde à ne pas trop vous engager. — Il faut tout vous dire.

3. Hängt ein Infinitiv ohne Präposition von einem unmittelbar vorhergehenden Verb ab, so steht **das Object des Infinitivs** (auch ein **zweifaches**) in folgenden Fällen nicht vor dem Infinitiv, sondern **vor dem regierenden Verb** (mit Ausnahme des affirmativen Imperativs):

a. stets das Object eines prädicativen Infinitivs nach den Verben des Veranlassens und Zulassens (faire und laisser) und den Verben der Wahrnehmung (voir, regarder, entendre, ouïr, sentir); z. B.

Je les ai fait chercher partout. Je ne **me le** suis pas fait répéter. Cromwell, qui pouvait lui faire grâce, le laissa exécuter. Je lui ai vu offrir des présents. Il le regarda froidement traîner à mort. Elle était surprise de s'entendre appeler par son nom. J'en ai ouï parler.

(Aber: Faites y répondre. Laissez **l**'emmener. Voyons le faire par lui. Fais-**t'en** donner la moitié).

b. nicht selten das Object eines Infinitivs des Zwecks nach den Verben der Bewegung envoyer und aller, venir, namentlich in Formeln wie envoyer, aller, venir chercher; aller, venir trouver; aller voir; z. B.

Le médecin avait déjà fait sa visite quotidien; on ne l'envoya point chercher. Souv. — Il songea à les aller chercher en Afrique. Duruy. Le moins que vous puissiez faire, c'est de l'aller trouver. Ac. Je pensais à vous aller voir. Ac. Ils en vinrent jusque-là qu'on crut qu'ils s'allaient battre. Ac. Il s'est allé loger proche le palais (proche du palais). Ac. De quoi s'est-il allé aviser? Ac. — Deux heures après un Tatare me vint chercher. Chateaubr. — Un pauvre enfant grec tout nu nous vint apporter du lait de brebis. Id. Il me vint couper le chemin. Ac. Nous étions en paix, il nous est venu troubler. Ac. Il m'est venu menacer chez moi. Ac. Il nous est venu annoncer le mariage de son frère. Ac. Il s'est venu plaindre à moi de vos procédés. Ac.

(Aber: Si vous voulez ce livre, envoyez-le chercher. Ac. Va | te promener. Venez | me voir).

c. fast nur noch in Formeln das Object eines Infinitivs, welcher Object eines modalen Hülfsverbs (vouloir, devoir, pouvoir, savoir, oser) ist[1]); z. B.

C'est en décomposant ainsi l'œuvre de George Sand que je la voudrais étudier. R. d. d. M. 1878. Je n'en veux plus entendre parler. Ac. Il aime l'argent, il en veut avoir à quelque prix que ce soit. Ac.[2]). — Ce parti est avantageux pour votre fille, vous **y** devriez penser. Ac. — Je n'en pouvais croire mes yeux. Ac. Je ne sais quand j'**y** pourrai aller. Ac. Vous travaillez trop, votre santé n'**y** pourra résister. Ac. Je ne conçois pas comment il s'est pu tirer d'une si mauvaise affaire. Ac. — Je n'**y** saurais plus résister[3]). Ac. — Quoi donc! vous **m**'osez braver en face! Ac. Si on **l**'ose dire wenn man so sagen darf. R. d. d. M. 1878. Qui donc **l**'osera dire tout haut? Ib. — Daher auch: Il s'en est acquitté autant mal qu'il se pouvait [en acquitter]. Ac.

4. Hängt ein Infinitiv ohne Präposition von einem unmittelbar vorhergehenden Verb ab und hat nicht nur der Infinitiv, sondern auch das regierende Verb ein Object (wie dies nach faire, laisser und voir, regarder, entendre, sentir, sowie nach envoyer der Fall sein kann), so steht **auch das Object des Infinitivs vor dem regierenden Verb** (mit Ausnahme des affirmativen Imper.), wofern es **le**, **la**, **les** (nebst **en** oder **y**) ist und das Object des regierenden Verbs die Combination zuläßt (§ 207 II); z. B.

Je vous le ferai connaître. C'est moi qui le lui ai fait connaître. Je l'en ferai souvenir. Mais vous, monsieur, qui connaissiez la faute, pourquoi la lui avoir laissé faire? Je le lui ai entendu dire à elle-même.

(Aber: Quand vous aurez des nouvelles, faites-les-moi savoir. Vous m'avez jeté dans l'embarras, faites-m'en sortir).

Hingegen: Toutes les questions que je **l**'entends me faire à présent. Elle dit à Valentine qu'elle **l**'enverrait lui porter quelque secours. — Elle **m**'envoyait lui demander quelque secours.

β. Gebrauch des zweigeschlechtigen le, la, Plur. les, und des Neutrums le.

§ 209. Le, la, les und le sind passives Object, Prädicatsbestimmung in Bezug auf das Subject und vereinzelt abhängiges Subject.

---

[1]) Auch: Il n'y faut pas aller si rudement. Ac. neben: Il faut y aller doucement. Ac. Aber: Il me faut donner qch. ich muß etwas geben; il faut me donner qch. man muß mir etwas geben.

[2]) Auch: Il ne pense plus à cette maison, il en veut acheter une autre. Ac. Je n'en veux rien savoir. Ac. Il n'en veut rien faire. Ac.

[3]) Auch: J'en ai tant, que je n'en sais que faire. Ac. Aber herrschend: Le temps ne paraît long qu'à ceux qui ne savent qu'en faire.

I. 1. **Le, la, les** als passives Object, z. B.

Voilà un bon livre, je vous engage à le lire. Dès que ma sœur sera arrivée, j'irai la voir. Les succès couvrent les fautes, les revers les rappellent.

Anm. Man vermeidet es, le, la, les statt eines artikellosen Substantivs (außer Eigennamen) zu gebrauchen. Also nicht: Une âme noble rend justice même à ceux qui la lui refusent.

I. 2. Das Neutrum **le** als passives Object wird gebraucht

a. statt eines pronominalen Neutrums, z. B. Oh! cela, je ne puis vous l'expliquer. Ce qu'il avait voulu, il le voulait encore. S'il vous manque quelque chose, je vous le donnerai.

b. statt eines substantivirten Adverbs, z. B. Le pourquoi de la règle, on le cherche vainement.

c. statt eines Infinitivs, z. B. Nous devons défendre l'honneur et l'intérêt de nos parents, quand nous le pouvons sans injustice.

d. statt eines Satzes, z. B. On lui a fait grâce; il le reconnaît. Mais, il faut l'avouer, ce n'est pas ainsi que les grammairiens ont coutume de procéder. Insbesondere: Qu'ils aient tué Démosthène, je le comprends. (Selten: Pouvez-vous le penser que...?)

So insbesondere (abweichend vom Deutschen):

α. in parenthetischen Hauptsätzen, z. B. Le Musée national (à Florence), on le voit (wie man sieht), est riche en ouvrages authentiques de Michel-Ange.

β. facultativ in comparativen Nebensätzen (mit que als, wie nach plus, moins; aussi, si; autant, tant; autre, autrement, oder mit comme wie), z. B.

Cette chambre est moins grande que je ne **l**'avais cru. — Elle n'est pas aussi jeune que je **l**'avais cru. Cela n'est pas si aisé qu'on le pense. — Il faut, autant qu'on le peut, faire ses affaires soi-même. — La chose s'est passée bien autrement que vous ne le dites. — Ma parole d'honneur, cela s'est passé comme je vous le dis. Dans un pays comme le nôtre, les questions ne se posent point comme elles le **font**[1]) sur terre allemande et protestante. — Auch: La source la plus féconde où puisa Molière, ce fut, comme il le dit lui-même, le monde, la société. Ainsi qu'elle **l**'avait prévu, sa tante resta froide tout d'abord.

Cela est plus vrai qu'on ne pense. La distance d'ici là est moindre que vous ne dites. Il chante beaucoup mieux qu'il ne **faisait**[1]). — Travaillez autant que vous pourrez. C'est autre chose que je ne pensais. — Le masculin est plus noble, comme disent les grammairiens.

---

[1]) Hier steht faire als stellvertretendes Verbum.

e. statt eines Unausgesprochenen und nicht mehr deutlich Empfundenen in Formeln wie le disputer à q. (en qch.) es mit jem. (in etwas) aufnehmen[1]), l'emporter (sur q.) den Sieg (über jem.) davontragen[1]), le céder à q. en qch. jem. in etw. nachstehen[1]); z. B. Tyr pouvait le disputer aux cités les plus opulentes. Cet avis l'emporta. Il l'a emporté sur ses concurrents. Il ne le cède à personne en courage.

§ 210. II. 1. **Le, la** oder **les** steht prädicativ in Beziehung auf das Subject statt eines Substantivs, welches ein oder mehrere bestimmte Einzelwesen benennt; z. B.

Êtes-vous Pauline? Je la suis. Je vous croyais ma fille. Je la suis aussi. Êtes-vous la malade (§ 200) pour laquelle on a appelé le médecin? Je la suis. Êtes-vous les héritiers du défunt? Nous les sommes.

Anm. Ist **ce** Subject, so stehen le, la, les fast nur statt Sachnamen, statt Personnamen hingegen **lui, elle, eux, elles**; z. B.
Sont-ce vos livres? Oui, ce les sont.
Sont-ce vos parents? Oui, ce sont **eux**.

II. 2. Das Neutrum **le** steht prädicativ in Beziehung auf das Subject statt eines Adjectivs oder statt eines Substantivs, welches kein bestimmtes Einzelwesen bezeichnet; ferner statt eines Particips, welches Bestandtheil einer passiven Verbalform ist; z. B.

Ils ne sont pas encore habiles, mais ils le deviendront. Béranger est national, comme le furent Rabelais, Montaigne, Régnier, Molière, La Fontaine. — Êtes-vous reine? Je le suis. La monarchie suédoise était devenue la patrone de la Réforme allemande. Elle aurait pu longtemps encore le rester. — La plupart de ceux qui furent tués ou blessés, le furent en cet endroit.

So insbesondere (abweichend vom Deutschen) facultativ in comparativen Nebensätzen (vergl. I. 2); z. B.

Il se fait beaucoup plus malade qu'il ne **l'**est. Ce raisonnement, s'il est aussi juste qu'il nous le paraît, s'applique à tous les exemples de cette nature. Elle n'est plus si heureuse qu'elle le fut autrefois. La joie de faire du bien est tout autrement douce que ne **l'**est celle de le recevoir.

Il pense être plus habile homme qu'il n'est. Le temps est meilleur qu'il n'était hier. Ces lunettes font paraître les objets beaucoup plus grands qu'ils ne sont. Sa maison est tout autre qu'elle n'était.

---

[1]) Wörtlich: es jem. (in etw.) streitig machen, es (über jem.) davontragen, es jem. in etw. abtreten.

Anm. 1. Das Nomen, statt dessen das prädicative le steht, braucht nicht nothwendig selbst als Prädicatsnomen im Satze vorzukommen; z. B.

Il nous en coûte de rester sur une curiosité non satisfaite, et qui probablement ne le sera jamais. — Les causes de notre élévation le sont souvent de notre ruine.

Anm. 2. Ein Particip als Bestandtheil eines passiven Infinitivs kann anakoluthisch auch dann durch le vertreten werden, wenn das Verb in einer activen Form vorhergeht; z. B.

On ne doit jamais louer ceux qui ne méritent pas de **l'**être (statt d'être **loués**). Le bœuf remplit ses premiers estomacs tout autant qu'ils peuvent **l'**être (statt être **remplis**).

III. 1. **Le, la** oder **les** findet sich als abhängiges Subject bei il est und il me faut ich brauche; z. B. Est-il sept heures? Il les est. Il me les faut ich brauche sie; vgl. Il me faut mille francs. (C'est un homme tel qu'il vous le faut; aber auch: qu'il vous faut den Sie brauchen). § 211.

III. 2. Das Neutrum **le** findet sich als abhängiges Subject, und zwar statt eines Infinitivs, bei il faut es ist nöthig und il me semble ich glaube; z. B. Je suis prêt, s'il le faut, à reconnaître que j'ai eu tort. — Cédons, puisqu'il le faut (statt: puisqu'il faut céder). Je dois bientôt, il me le semble, Mettre pour jamais habit bas (statt: il me semble devoir bientôt mettre etc.).

γ. **Gebrauch des Adverbs en** (davon).

I. **En** steht statt eines **Masculins oder Feminins** (im Singular oder Plural) **mit de,** und zwar nicht nur statt eines Sachnamens, eines Stoffnamens oder eines Abstractums, sondern auch statt eines Personnamens, und zwar § 212.

1. im Sinne eines nicht reflexiven **son, sa, ses, leur, leurs** (§ 222, 2 b), aber nur als Attribut eines Subjects, eines passiven Objects oder einer Prädicatsbestimmung; z. B.

Cette affaire est délicate, le succès en est douteux. — Je connais cet homme, mais je n'en connais pas le nom. — La sincérité est le visage de l'âme, comme la dissimulation en est le masque.

2. im Sinne von **de lui, d'eux, d'elle, d'elles;** z. B.

Vient-il de la ville? Oui, il en vient. — Cette maladie est dangereuse, il pourrait en mourir. — C'est un événement bien triste, j'en suis très affligé.

C'est un véritable ami, je n'oublierai jamais les services que j'en ai reçus. Nous trouvâmes un homme au-dessus de

l'idée que nous nous en étions faite. Ce qui est méprisé d'eux (= des hommes), mérite souvent d'en être honoré. — (Auch: Être trop mécontent de soi est une faiblesse; en être trop content est une sottise.)

Insbesondere im Sinne eines partitiven de, und zwar

a. als passives Object; z. B.

Ceux qui donnent des conseils, doivent aussi en recevoir volontiers. Pour avoir de vrais amis, il faut être capable d'en faire et digne d'en avoir.

So insbesondere (abweichend vom Deutschen, vgl. § 209 I. 2): J'aurai moins de complaisance qu'ils n'en ont eu.

b. abhängig von einem Substantiv oder Adverb der Quantität (mit Einschluß der Negation) oder einem substantivischen indefiniten Pronomen, wenn sie passives Object, Prädicatsbestimmung oder abhängiges Subject sind; z. B.

Il ne jouit pas de la succession en entier, son neveu en a eu le quart. — Le glaive a tué bien des hommes, la langue en a tué bien plus. — „C'est autre chose!" éternel réponse de ceux qui n'en ont pas. — Nous attendons des hommes, il en viendra quelqu'un. — Dix-huit mille Moscovites avaient été tués; un grand nombre était noyé; beaucoup avaient passé la rivière; il en restait encore assez dans le camp.

c. (analog) bei einem Adjectiv (ohne den bestimmten Artikel), einer Cardinalzahl oder einem adjectivischen indefiniten Pronomen, wenn sie sich indirect auf ein vorhergehendes Substantiv beziehen (§ 193), als Vertreter eines passiven Objects, einer Prädicatsbestimmung oder eines abhängigen Subjects; z. B.

Aristote connaissait toutes les sciences de son temps et en a créé de nouvelles. Votre habit est usé, il faut en acheter un autre. (Aber: Je garde ce cheval, et je vous cède l'autre). Les deux peuples n'en formeront qu'un seul. Sur une armée de 50000 hommes, Annibal en avait 10000. Cette difficulté cesse d'en être une. Quels griefs avait-il? Il répondait naïvement qu'il n'en avait aucun.

§ 213. II. **En** steht statt eines **Neutrums mit de** (im Sinne von **de cela**):

1. statt eines pronominalen Neutrums; z. B.

Donnez-moi cela, j'en ai besoin. Ce qui advint alors, on s'en souvient.

2. statt eines Infinitivs; z. B.
On ne doit jamais se repentir d'avoir bien fait, aussi ne s'en repent-il pas.

3. statt eines Satzes; z. B.
Vous vous portez bien, j'en suis enchanté. N'en doutez pas, ils céderont, si vous montrez de la fermeté. C'est là, soyez-en certain, la cause de son refus. — Les poètes ne se sont pas toujours astreints à cette règle, ainsi qu'on s'en peut convaincre par les exemples qui suivent.

Anm. Das statt eines Satzes stehende en bezeichnet insbesondere eine Ursache, beim Comparativ (darum, desto); z. B. Quand, par intervalles, notre âme se dilate, ses expressions en sont plus énergiques.

Anakoluthisch: La vertu malheureuse en est plus respectable. Le chef-d'œuvre de Longus n'en est pas moins (nichts desto weniger) sorti d'une époque de décadence.

Uebrigens kann en beim negirten Comparativ auch fehlen; z. B. Quand vous auriez consulté quelqu'un sur votre ouvrage, vous n'auriez pas mieux réussi (darum nicht besser). Les forces d'Annibal n'étaient que la moitié de celles des Romains; il ne les avait pas moins amenées sur le champ de bataille.

4. statt eines Unausgesprochenen und nicht mehr deutlich Empfundenen; z. B. Après plusieurs explications, on en vint aux reproches. Je n'en reviens pas Ich kann mich nicht genug darüber wundern. — Ils ne s'en tinrent pas là Sie ließen es nicht dabei bewenden. Je m'en rapporte à vous Ich berufe mich auf Sie. — Les Thébains n'en croyaient qu'à peine leurs propres yeux. Rome n'en avait fini avec Tarquin Rom war mit Tarquinius (noch) nicht fertig. — Il ne sait où il en est Er weiß nicht, woran er ist. Il n'en va pas ainsi So geht es damit nicht. — A qui en voulez-vous? Wem wollen Sie etwas (anhaben)? A qui en avez-vous? Mit wem haben Sie etwas vor? Contre qui en avez-vous? Gegen wen haben Sie etwas? Nous en aurons pour deux heures Das wird zwei Stunden so weiter gehen. Il m'en a donné à garder Er hat mich hinter's Licht geführt. Il en a dans l'aile (fig.) Er ist verwundet, gekränkt. Il n'en peut plus de faim Er kann es vor Hunger nicht mehr aushalten. Il s'en faut beaucoup es fehlt viel daran. Il s'en est peu fallu es hat wenig daran gefehlt.

Anm. Insbesondere findet sich en (scheinbar pleonastisch) statt eines absoluten Substantivs oder Pronomens mit de, und zwar

1. statt eines vorhergehenden; z. B.
(I.) Des contradictions, on en vint aux insultes. Des chagrins, personne n'en est exempt. — (Partitiv.) Des ennemis, il en

avait plus qu'il ne le voulait. Du reste de la cavalerie, il en fut tué un peu plus de soixante.

Analog auch statt eines Substantivs mit parmi oder entre; z. B. Parmi ces livres, il en est un que sa nouveauté fait fort rechercher. Entre toutes les merveilles, il n'en est point de plus admirable.

(II.) De ce que le hasard ne donne que des textes récents, il ne faut pas en conclure que la décadence seule (nur die Zeit des Verfalls) a vu ces sortes de collèges (die Ephebien). Vgl. ohne de: De ce qu'il parle aussi bien sans préparation, on peut conclure qu'il en a l'habitude.

2. statt eines nachfolgenden; z. B.

(I.) On pouvait en appeler de ces jugements à l'assemblée des curies. C'en est fait de lui. J'en ai assez de ces chars-à-bancs.

(II.) Il en est de cela comme de la plupart des choses du monde. Que vous en revient-il de tourmenter de pauvres gens?

Analog: La phrase n'en est pour cela ni vicieuse ni incorrecte.

δ. Gebrauch des Adverbs y (da, dahin).

§ 215. I. Y steht statt eines **Masculins oder Feminins** (im Singular oder Plural) **mit à** (oder dans), und zwar in der Regel statt eines Sachnamens, eines Stoffnamens oder eines Abstractums (im Sinne von à lui, à eux, à elle, à elles); z. B.

Si j'allais à la campagne, il viendrait m'y relancer (aufstöbern). Quant à la raison que vous m'alléguez, je m'y rends. Cette dépense regarde le ménage, je ne veux point y employer l'argent de ma poche. Il se dit fort habile en ces matières, et il n'y entend rien. — Il est autant bien à la cour qu'on y puisse être.

Anm. Statt eines Personnamens mit à findet sich y (neben dem Personalpronomen) namentlich bei Verben der Wahrnehmung; z. B. On me dit tant de mal de cet homme, et j'y en vois si peu.

Anakoluthisch findet es sich auch wohl statt eines Pronomens der 2. Person; z. B. Si je ne vais plus chez vous, c'est que je crains d'y rencontrer votre cousin (y st. chez vous).

§ 216. II. Y steht statt eines **Neutrums mit à** (im Sinne von à cela), und zwar

1. statt eines pronominalen Neutrums; z. B.

Tirer vanité de quelque chose (§ 88 IV), c'est prouver qu'on n'y est pas encore accoutumé. Ce que vous me proposez, me paraît difficile à exécuter, j'y penserai.

2. statt eines Infinitivs; z. B.

Il avait peine à travailler, mais on l'y a accoutumé.

3. statt eines Satzes; z. B.

Les journées passent sans qu'on y songe. Prenez-y garde, vos louanges et vos approbations sont dangereuses.

4. statt eines Unausgesprochenen und bisweilen kaum noch Fühlbaren in Formeln wie:

Tout le monde y passe Das muß sich jeder gefallen lassen. J'y suis Jetzt habe ich's. Nous y voici (oder voilà) Da haben wir es. Vous y avez touché Sie haben es getroffen. Il s'y prend adroitement Er benimmt sich geschickt dabei. J'y tiens beaucoup Es liegt mir viel daran. Y pensez-vous? Y songez-vous? Wo denken Sie hin? — Il y a qch. es giebt etwas, il y va de qch. es handelt sich (dabei) um etwas. (Aber: 1. Je ne ferais pas cela, quand il irait de tout mon bien[1]). 2. J'ai été à l'église, il y avait beaucoup de monde).

Anm. Insbesondere findet sich y (scheinbar pleonastisch, vgl. § 214, 4 Anm.) statt eines absoluten Substantivs mit à (oder dans), und zwar § 217.

1. statt eines vorhergehenden; z. B.

Dans la liste des castes savantes que je devais consulter sur ma route, je n'y ai point trouvé celle des parias.

2. statt eines nachfolgenden; z. B.

Il a trop bu, il y paraît à sa démarche.

b. Das betonte Personalpronomen.

I. Es steht ohne Präposition in folgenden Fällen: § 218.

1. (in der 1. und 2. Person) als passives[2]) oder actives Object nach dem affirmativen Imperativ, § 207;

2. prädicativ in Beziehung auf das Subject ce (§ 210 Anm.):

c'est moi,	c'est toi,	c'est lui,	c'est elle,
c'est nous,	c'est vous,	ce sont eux,	ce sont elles.

II. Es steht nach Präpositionen; z. B. § 219.

C'est un grand bonheur pour moi.

insbesondere nach de und à:

de moi	meiner,	de toi	deiner,	de lui	seiner,	d' elle	ihrer,
de nous	unser,	de vous	euer,	d' eux	ihrer,	d' elles	ihrer;
à moi	mir,	à toi	dir,	à lui	ihm,	à elle	ihr,
à nous	uns,	à vous	euch,	à eux	ihnen,	à elles	ihnen.

---

1) Vgl. j'irai ich werde hin gehen (ohne y!).

2) Moi, toi, soi; nous, vous; eux, elle, elles sind der Form nach lateinische Accusative: mê, tê, sê; nôs, vôs; illōs, illam, illās.

Anm. 1. Man gebraucht à moi statt me mir ꝛc.,

1. wenn ein anderes Personalpronomen als le, la, les (also me, te, se, nous, vous, se) passives Object des Verbs ist; z. B.

Je me fie à vous. Ils vinrent se joindre à lui.

2. um eine Person als Ziel zu bezeichnen (auch figürlich), nach

être à q. jem. gehören,
il tient à q. es liegt an jem.;
aller gehen, marcher schreiten, courir laufen, venir kommen, revenir zurückkommen (zu);
tirer, attirer ziehen (an, auf),
mêler knüpfen (an),
appeler rufen (zu),
accoutumer, habituer gewöhnen (an),
comparer vergleichen (mit),
rapporter beziehen (auf)[1];
penser, songer, rêver denken (an);
en appeler sich berufen (auf),
aspirer trachten (nach),
prétendre Anspruch machen (auf),
renoncer verzichten (auf);
avoir affaire zu thun haben (mit),
avoir recours s. Zuflucht nehmen (zu),
faire attention aufmerksam sein (auf),
prendre garde Acht haben (auf),
prendre intérêt Interesse nehmen (an).

Cela est à moi. Il ne tiendra pas à moi qu'il ne réussisse dans son projet.

J'allai à lui. Je courus à lui. Il est venu à moi. Je reviens à vous dans le moment.

Tirer quelque chose à soi. Attirer à soi l'attention du public. A la première occasion l'esclave déguisé rompt sa chaîne; rien ne le mêle à nous. Il rapporte tout à soi (§ 221, I, 3).

Vous ne devez plus penser à lui. Depuis que je l'ai perdue, je rêve toujours à elle. — J'en appelle à vous. — Il ne prétend pas à elle.

Ils auront affaire à moi. Prenez garde à vous.

Eine Sache als Ziel wird durch y ausgedrückt (bei penser und songer auch wohl eine Person); z. B.

C'est ma place, et j'y tiens. Vas-y. L'affaire est trop importante pour ne pas prendre le temps d'y penser. J'avais ce droit, mais j'y ai renoncé. On ne peut y prendre aucun intérêt. — (Vouloir oublier quelqu'un, c'est y penser.)

In figürlicher Bedeutung haben die Verben der Bewegung me, te, lui ꝛc. bei sich; z. B. Tout le monde lui court sus. Le bien lui vient en dormant.

Anm. Wie das betonte Personale mit à in Ce livre est à moi

---

[1]) Aber nicht bei rapporter 1. zurückbringen, 2. berichten.

prädicativ steht, so findet es sich attributiv nach Substantiven mit dem unbestimmten Artikel, dem partitiven de oder dem Possessivum; z. B.

C'est une idée à moi Es ist eine Idee, die **mir** gehört, eine Idee von **mir**. Il a un style à lui Er hat einen Stil für **sich**.

C'est de l'argent à moi.

Ses bonnets à lui étaient en bon velours. Il avait son éloquence à lui. C'est mon opinion à moi. Maintenant j'allais subir la triste nécessité d'être mon but à moi-même. — Auch: L'histoire est notre véritable étude à nous qui n'appartenons plus au passé Die Geschichte ist recht eigentlich ein Studium für uns (Greise), die wir der Vergangenheit nicht mehr angehören. — Vergl. Votre devoir, à tous, est de lui obéir.

III. Es steht ohne oder mit Präposition § 220.

1. in elliptischen Sätzen (auch als Subject); z. B.

Qui veut aller avec lui? Moi. Qui a-t-on voulu désigner? Toi. A qui cette maison appartient-elle? A lui. — Vous le voulez, et moi aussi. — Je ferai comme lui. Aimez votre prochain comme vous-même. — Personne n'y a plus d'intérêt que lui. Nul plus que lui n'a le goût du foyer domestique. Cela ne vous alarme pas moins que moi. — Si vous voulez vous fâcher, à vous permis (oder permis à vous). So auch: une fille pareille à vous.

2. in (ausgesprochenen oder unausgesprochenen) Gegensätzen (auch als Subject), insbesondere auch bei c'est... qui, c'est... que (§ 237); z. B.

Vous pensez ainsi, mais lui pense autrement. Je le donnerai à lui et non à son frère. — Eux (sie ihrerseits) le promettent par serment. Avez-vous oublié que vous parlez à moi? — C'est moi qui vous en réponds (§ 237, 1). C'est à eux qu'il faut vous adresser (§ 237, 4).

3. appositiv, und zwar

a. zur Verstärkung des tonlosen Personalpronomens; z. B.

C'est sûr qu'il n'y pense pas, lui; mais moi, j'y pense. Je le choisis, lui, de préférence à tout autre. Moi! vous me soupçonneriez de vous avoir trahi!

Cela vous est facile, à vous. Vorangestellt ohne Präposition (Anakoluth): Mon médecin m'a défendu de m'exposer au vent du matin. Et **moi**, le mien **m**'a défendu d'étouffer.

So insbesondere mit nachfolgendem Adverb oder Appositum; z. B. Ils auraient dû, eux aussi, traverser le fleuve. Moi aussi, j'ai envie de le voir. **Vous** aussi, belle-sœur, j'aurais quelque chose à **vous** offrir. — Moi surtout, je ne pouvais m'accoutumer à ce départ. — Tu ne les verras pas; moi, du moins, je les ai vus. — Vous riez de cela, vous autres Ihr lacht darüber. Nous autres commerçants (wir Kaufleute[1]), nous ne dédaignons rien. — Il l'a dit lui-même. Connais-toi toi-même. Je le lui ai entendu dire à elle-même. — Il est venu lui cinquième. — Il me l'a dit à moi seul. Moi seul j'ai besoin de pardon. — Voudriez-vous me perdre, moi votre allié? Vous me refusez cela, à moi votre ami? — Moi, ne songeant à rien, j'allai bonnement lui dire ce qui se passait. — Voudrais-je t'affliger, toi que j'aime tant? Moi, dont il déchire la réputation, je ne lui ai jamais rendu que de bons offices.

Anm. 1. Lui aussi auch, ebenfalls und lui seul allein werden auch in andern Fällen appositiv gebraucht; z. B. De Serre, lui aussi, et plus que tout autre, est un ancêtre à cette aurore de la restauration où tout se renouvelait. Il ne pouvait plus tracer qu'avec peine quelques mots pour Mme De Serre, malade elle aussi et retenue d'abord à Naples. Émerveillé lui aussi de ces „découvertes historiques au sein du règne de Louis XIV", Sainte-Beuve nous dit sans marchander: „On y apprend du neuf à chaque pas". L'animosité se tournait surtout contre M. Pasquier, qui, lui aussi, avait servi l'empire. — J'ai lu que Salomon possédait, lui seul, vingt-cinq milliards d'argent comptant. Toutefois, nous rendrons justice à Lemare, qui, lui seul, s'est approché de notre analyse.

Anm. 2. Mit einem Adverb oder Appositum finden sich moi, toi, lui ꝛc. auch als Subject; z. B. Lui aussi se rappelait le douloureux anniversaire. Lui seul a pu le faire[2]). Eux-mêmes semblaient s'engourdir de plus en plus. Vous deux seuls pouvez arranger les choses. Moi seul ai sondé cette âme.

b. einem Substantiv oder einem Pronomen coordinirt; z. B.

(α) Ils souffrent beaucoup, eux et leurs enfants. Je les ai vus, eux et leurs enfants. Je leur ai parlé, à eux et à leurs adhérents.

(β) Nous irons à la campagne, lui et moi. On ne nous accueillit, ni lui ni moi. Il nous doit cette somme, à nous et à nos associés. Roger et moi, nous avons écouté en silence.

---

1) Commerçants ist ursprünglich Appositum zu nous autres.

2) Dafür auch: Seul il accomplissait les sacrifices particuliers de la famille.

— Vous et moi, nous sommes contents de notre sort. — Je vous l'ai dit, à vous et à vos amis.

Die coordinirten Satzglieder haben in den Fällen α gleiche, in den Fällen β verschiedene Person: dann hat die 1. Person vor der 2. und 3., die 2. Person vor der 3. den Vorrang.

Anm. 1. So auch als Subject; z. B. Emmeline et moi prenions le thé avec ma mère.

Anm. 2. Archaisch steht vereinzelt ein betontes Personalpronomen vor dem Verb in **soi-disant** (sich nennend) sogenannt; z. B. mes soi-disant amis.

Lui, eux, elle, elles **reflexiv** neben soi. § 221.

I. **Soi** wird gebraucht:

1. gewöhnlich, wenn das Subject ein Sachname ist; z. B. Un bienfait porte sa récompense avec soi. La franchise est bonne de soi, mais elle a ses excès. — Cette chose va de soi Dies ist selbstverständlich. La nature est aimable en soi.

2. regelmäßig, wenn das Subject ein indefinites Pronomen, ein relatives Pronomen ohne Antecedens oder ein solches relatives Pronomen ist, welches sich nicht auf die Bezeichnung eines Einzelwesens bezieht; z. B.
On ne doit pas se faire justice à soi-même. Aucun n'est prophète chez soi. Chacun ne songe plus qu'à soi.
Quiconque n'aime que soi est indigne de vivre. Heureux qui vit chez soi. Celui qui aime le travail a assez de soi-même.

Ebenso wenn das logische Subject eines Infinitivs als ein unbestimmtes unausgesprochen bleibt; z. B. Être trop mécontent de soi est une faiblesse. Il n'est pas honnête de se louer soi-même.

Anm. Doch findet sich lui in Beziehung auf chacun, wenn dieses auf einen bestimmten Kreis von Personen beschränkt ist; z. B. Chacun de nous porte au dedans de lui un rayon divin qui l'éclaire. Chacun d'eux croit voyager pour lui-même. — Toute la famille silencieuse réfléchissait à l'histoire du conteur. Chacun se donnait sa leçon à lui-même.

3. in andern Fällen bisweilen emphatisch, namentlich zur Vermeidung einer Undeutlichkeit; z. B.
L'avare qui a un fils prodigue n'amasse ni pour soi ni pour lui. Un homme peut parler avantageusement de soi lorsqu'il est calomnié. Il rapporte tout à soi. Ac. Ce jeune homme, en remplissant les volontés de son père, travaille pour soi.

II. **Lui, eux, elle, elles** werden reflexiv gebraucht

1. regelmäßig, wenn das Subject ein Personname ist (ausgenommen die Fälle I, 2 u. 3); z. B.

Cette personne est contente d'elle, lorsqu'elle a fait une bonne action. Il ne songe qu'à lui. Il n'était plus lui-même. — L'égoïste n'aimant que lui n'est aimé de personne.

2. bisweilen, wenn das Subject ein Sachname ist; z. B.

La patrie vit alors tous ses enfants s'armer pour elle. Ac. Cette meule de foin prit feu d'elle-même. Ac. Il n'en est pas de même lorsque les verbes *Aller*, *retourner*, *venir* n'ont aucun régime après eux. Ac. Il y a aussi quelques formules où *En* reçoit immédiatement après lui l'article *la*. Ac. — L'amour entraîne bien des inquiétudes après lui. Ac. La voix passive (das Passiv) du latin portait en elle un principe immédiat de destruction. CHABANEAU.

3. stets eux, elles nach entre; z. B. Ils ont eu querelle entre eux. — La liaison qu'ont entre elles les diverses parties d'une chose. Ac. L'arrangement que les membres de la phrase doivent garder entre eux. GIRAULT-DUVIVIER.

2. Das **objectivische** Personalpronomen oder das **possessive** Pronomen.

§ 222. 1. Das Possessivum vertritt ein attributives Personale mit de:

a. in der Regel mit possessivem oder subjectivem de; z. B. sa maison sein Haus; vos craintes Ihre Befürchtungen;

b. seltener mit objectivem de; z. B. sa mémoire sein Andenken, das Andenken an ihn.

Anm. 1. Eigenthümlich ist: son milieu seine Umgebung (das, worin er der Mittelpunkt ist).

Anm. 2. Selten findet sich das Personale mit de selbst attributiv; z. B. C'est l'opinion de mon frère et de moi (Ac.), wofür gewöhnlich: C'est mon opinion et celle de mon frère.

2. Das Possessivum steht entweder reflexiv oder nicht reflexiv. Insbesondere steht das Possessivum der 3. Person

a. reflexiv (son, le sien wie se, soi) statt Person- und Sachnamen; z. B.

Le client devait défendre son patron. — La ville a ses agréments, la campagne a les siens.

b. nicht reflexiv statt Personnamen auch dann, wenn en stehen kann (§ 212, 1), statt Sachnamen hauptsächlich dann, wenn en nicht stehen kann; z. B.

Son honneur y est engagé. Mes intérêts et les siens sont

les mêmes. La joie de l'homme rend sa vie plus longue. — Les historiens de Rome partagent entre ses deux premiers rois l'œuvre de son organisation. Seltener: Le récit de nos maux adoucit leur rigueur (statt: en adoucit la rigueur). Il ne reste plus aujourd'hui de Milet que quelques ruines. Les alluvions du Méandre ont comblé ses quatre ports.

a. Das **tonlose** Possessivum steht attributiv vor seinem Substantiv; z. B. § 223.

mes livres, tes propres intérêts, son affaire principale;

insbesondere in folgenden Fällen:

1. wo im Deutschen kein Pronomen gebraucht wird:

a. häufig in der Anrede; z. B.

non, mon camarade nein, Kamerad;

so auch in den Compositen monseigneur, messeigneurs, monsieur (mein Herr), messieurs (meine Herren), madame, mesdames (meine Damen), mademoiselle, mesdemoiselles[1]).

b. mit propre und tout nach de und par; z. B.

Je l'ai entendu de mes propres oreilles (mit eigenen Ohren). Je le sais par ma propre expérience (aus eigener Erfahrung). Il travaille de toutes ses forces (aus allen Kräften).

2. wo im Deutschen ein Personale gebraucht wird:

a. nach partitivem de (im Deutschen ein attributives Personale mit von); z. B.

J'ai bu de son vin (§ 222, 1 a) Ich habe Wein von ihm getrunken (in edler Rede auch noch: von seinem Weine). — J'ai reçu de ses nouvelles (§ 222, 1 b) Ich habe Nachricht von ihm (= über ihn) erhalten.

Un de mes amis ein Freund von mir, oder: einer von meinen Freunden; je ne connais aucun de ses amis ich kenne keinen Freund von ihm, oder: keinen seiner Freunde.

Anm. Dieser Freund von mir, dieser mein Freund = mon ami que voici[2]). — Mein Brief an Dich = la lettre que je t'ai écrite.

b. in Fällen, wo im D. ein Personale im Dativ steht; z. B.

Mon cœur battait Das Herz schlug mir. Les larmes tombent de ses yeux. Il s'est jeté dans mes bras. Tout est à votre

---

[1]) Monsieur, messieurs sind erstarrte, die übrigen lebende Composita (§ 97 II); daher zwar un monsieur, ce monsieur, des messieurs, aber un grand seigneur, cette dame, des demoiselles.

[2]) Ehemals: ce mien ami (vgl. § 224, A 2).

disposition. (§ 222, 1 a). — Il est venu à mon secours Er ist mir zu Hülfe gekommen. Je suis à votre service. (§ 222, 1 b).

3. vor substantivirten Adjectiven oder Participien:

C'est mon capitaine, je suis son inférieur (sein Untergebener). Il est mon égal, non pas mon supérieur Er ist meines Gleichen, nicht mein Vorgesetzter. Fréquentez vos pareils Geht mit eures Gleichen um. — Il est mon aîné 1. er ist mein älterer Bruder, 2. er ist älter als ich[1]). Il est mon puîné Er ist mein jüngerer Bruder. Il est mon cadet Er ist jünger als ich. Il est mon ancien dans la compagnie Er gehört der Gesellschaft länger an als ich. — Nous serons toujours vos obligés Wir werden Ihnen stets verpflichtet sein.

§ 224. b. Das **betonte** Possessivum bezieht sich entweder (direct oder indirect) auf ein Substantiv, oder es steht beziehungslos (**vgl. § 193**).

A. In directer Beziehung steht es

1. (herrschend) prädicativ, mit dem bestimmten Artikel; z. B. Vos affaires sont les miennes.

Familiär auch ohne Artikel[2]); z. B. Ces effets sont vôtres.

2. (archaisch und familiär) attributiv, mit dem unbestimmten Artikel (nur un mien, un tien, un sien); z. B.
un mien frère = un de mes frères.

B. In indirecter Beziehung steht es mit dem bestimmten Artikel; z. B.

Vous avez vos raisons, et nous les nôtres. Il avait une âme semblable aux nôtres.

So insbesondere (abweichend vom Deutschen)

a. mit propre; z. B.

Il s'intéresse à votre gloire comme à la sienne propre (wie für seinen eigenen).

b. einem tonlosen Possessivum coordinirt; z. B.

Ses amis et les miens s'en sont mêlés (seine und meine Freunde).

C. Beziehungslos, d. h. substantivisch, wird es gebraucht:

1. im Singular als Neutrum; z. B. Je ne demande que le mien (das Meinige). Le mien et le tien das Mein und Dein.

---

[1]) Auch: C'est mon aîné Das ist mein Aeltester (mein ältester Sohn). Souv. Mes aînés meine Vorfahren. Souv.

[2]) Aber nicht leur, leurs statt le leur, la leur, les leurs.

2. im Plural des Masculins von Personen; z. B. les miens die Meinigen, les nôtres die Unsrigen.

II. Das demonstrative Pronomen (nebst den Adverbien ici, çà, là).

1. Bedeutung. Das Demonstrativum deutet hin: § 225.

a. auf etwas (räumlich oder zeitlich) Gegenwärtiges; z. B. Étonné, je le montrai à Roger. Savez-vous quel est cet homme? demandai-je. — Ce soir, je revenais de ma promenade accoutumée aux bords du canal. (Archaisch in Documenten auch noch: Écrit ce 12 octobre.)

so insbesondere: On a beaucoup écrit sur Molière en ces derniers temps (in der letzten Zeit).

b. auf etwas Genanntes; z. B.
Mon père! Camille! A ces deux cris jetés en même temps, la portière fut rapidement ouverte.

so insbesondere auch in Fällen, wo wir den bestimmten Artikel gebrauchen (§ 164, I Anm.), namentlich in ce dernier der letztere; z. B. Charles demeura debout devant le vieillard; mais ce dernier lui fit signe de s'asseoir.

Anm. Das Genannte kann ein früher einmal Genanntes sein; z. B. Il m'avait dit qu'il prendrait avec moi ses arrangements pour cette place de receveur (wegen der bewußten Einnehmerstelle).

c. auf etwas zu Nennendes; z. B.
Elle fit entendre ces seuls mots: Notre père, qui es aux cieux (nur folgende Worte).

2. Unterschied von -ci und -là (ce...-ci und ce...-là, celui-ci und celui-là, ceci und cela). Sind -ci (hier) und -là (dort) einander entgegengesetzt, so deutet

a. -ci auf das Nähere und -là auf das Entferntere; z. B.
Voici deux livres; prenez celui-là, laissez celui-ci.

b. -ci auf das zuletzt und -là auf das zuerst Genannte; z. B.
Corneille nous assujettit à ses caractères et à ses idées, Racine se conforme aux nôtres. Celui-là peint les hommes comme ils devraient être; celui-ci les peint tels qu'ils sont.

1. Das **zweigeschlechtige** Demonstrativum. § 226.

a. Das **tonlose** (ce nebst ce...-ci, ce...-là) steht attributiv vor seinem Substantiv; z. B.
ce port, cet or, cette porte; cet homme-ci, cette femme-là.

Anm. Ce findet sich auch nach partitivem de; z. B. Je n'avais jamais éprouvé de ces moments affreux (schreckliche Augenblicke dieser Art, solche schreckliche Augenblicke). N'allez pas vous attendre à de grandes tirades, à de ces grands vers ronflants.

§ 227. b. Das **betonte** (celui-ci, celui-là) steht

α. in indirecter Beziehung auf ein vorhergehendes Substantiv; z. B. Voilà plusieurs étoffes, prenez celle-ci (st. cette étoffe-ci). Entre tous ces tableaux, celui-là est le plus remarquable.

β. beziehungslos; z. B. Celui-là, c'est un habile homme.

Anm. 1. Celui-ci (dieser = derselbe) steht häufig in Erzählungen statt eines Substantivs, welches ein bestimmtes Einzelwesen benennt; z. B. Alors, dit le notaire en se tournant vers Henri, il ne reste que monsieur. Celui-ci (= Henri) parut éprouver quelque embarras. Le propriétaire voulut faire admirer quelques cadres à son fils: celui-ci s'excusa sur son ignorance. Henri voulut continuer avec le facteur; mais, par bonheur, celui-ci ne parlait qu'allemand.

Anm. 2. Appositiv findet sich celui-là in folgendem Falle: Le temple devait être remplacé par un autre sanctuaire, divin celui-là (durch ein anderes, (und zwar) göttliches, Heiligthum). Rev. crit. 1878.

2. Das **Neutrum** des Demonstrativs (ce; ceci, cela, ça).

§ 228. a. Das **schlichte** (und tonlose) Neutrum.

I. **Ce** steht **herrschend** als Subject zu être mit einem prädicativen Nomen (Infinitiv) oder Pronomen[1]).

a. Ce deutet hin auf etwas (räumlich oder zeitlich) Gegenwärtiges; z. B.

Sont-ce (das) vos enfants? Oui, ce sont eux. Quelle heure est-ce? Wieviel Uhr ist das? **C'**est six heures. — **C'**est là ma maison. Sont-ce là vos gens? Quel maraud est-ce ci?

b. Ce deutet hin auf etwas Genanntes, und zwar

α. auf einen Satz; z. B. Il est revenu: **c'**est ce que je désirais. so insbesondere:

1. auf einen temporalen oder condicionalen Vordersatz (mit lorsque, quand, comme, si); z. B.

Lorsqu'il descendit pour embrasser son oncle, ce fut (geschah es)

1) Auch: (1) Ce **doit** être un beau spectacle. Ac. Ce ne **peut** être que toi. Ac. Qui que ce **puisse** être. Ac. (2) Ce **devait** être (Scribe) Dies mußte der Fall sein. Aber: (1) Cela **peut** être avantageux pour la société. Souv. (2) Cela **pourrait** bien être. Ac. Vergl. Cela (n')est (pas). Cela (ne) sera (pas). Ac. — Ferner: C'était la politique, **c'est resté** le caractère historique du second ministère Richelieu. R. d. d. M. 1878.

avec un certain embarras maussade. Comme les seigneurs étaient multipliés à l'infini, ce (da) n'était partout que violences et brigandages. S'il ne fallait pour gouverner que la sueur du front, ce (das) serait peu de chose.

2. in Formeln wie c'est cela so ist es, n'est-ce pas nicht wahr? c'est vrai zwar, allerdings, freilich[1]), c'est-à-dire que das heißt, c'est à savoir (elliptisch à savoir, savoir) nämlich, c'est à savoir si (elliptisch à savoir si, savoir si) nämlich wenn (wörtlich: es ist zu wissen, ob), c'est pourquoi darum, c'est de (mit dem Infinitiv) nämlich deswegen, weil; z. B.

On vous a trompé, n'est-ce pas? Nous sommes rentrés tard, c'est vrai. Vous êtes parfaitement libre, c'est-à-dire que vous travaillerez à votre aise. L'armée était composée de vingt mille hommes, c'est à savoir, dix mille hommes de pied, etc. Vous assurez que l'ennemi marchera au secours de la place, c'est à savoir s'il pourra arriver à temps. Le vieux paysan connaît des remèdes pour les infirmités de l'âme; c'est pourquoi la voix populaire lui a donné le nom respecté de bonhomme Prudence. Je n'ai qu'un seul regret, c'est de vous y avoir associé.

β. auf einen Infinitiv; z. B.

Il était défendu de chasser ces chèvres, à moins que ce ne fût pour les offrir à la déesse.

insbesondere auf ein absolutes Satzglied; z. B.

Lui donner des conseils, c'est peine perdue. Quitter Paris, c'est dur. Vouloir, c'est pouvoir.

γ. auf ein Substantiv oder ein substantivisches Pronomen (Sache oder Person); z. B.

Quelle est cette maison? C'est la mienne. J'ai vu vos sœurs; ce sont de charmantes personnes. — Elle m'a enseigné le peu que je sais; c'est (sie ist) pour moi comme une sœur aînée.

insbesondere auf ein absolutes Satzglied; z. B.

L'Empire, c'est la paix. Celui-là, c'est un habile homme. — Ce qu'il énonce là, c'est le résultat de ses longues études. Ce qu'il craignait, c'était de compromettre son prestige.

c. Ce steht häufig inhaltlos, wenn ein causales de folgt, namentlich mit einem Infinitiv, der dann als logisches Subject empfunden wird; z. B.

C'est fait de moi. Que sera-ce des habitants des autres mondes? Was wird es um die Bewohner der andern Welten sein? Wie wird es sich mit d. B. d. a. W. verhalten?

[1]) So auch il est vrai; z. B. Je suis jeune, il est vrai Ich bin freilich jung.

C'est une belle chose de garder le secret Es ist etwas Schönes um die Bewahrung des Geheimnisses. C'est pitié de le dire. C'est très malsain d'être mouillé. C'était assez pour animer les braves de Sparte de leur montrer les trophées. C'est se moquer d'en user ainsi.

§ 229. II. **Ce** steht **archaisch** (nur noch in einzelnen Formeln):

1. als Subject vor andern Verben als être, nämlich in dem parenthetischen ce (me) semble wie es (mir) scheint und (inhaltlos) in dem familiären ce vient es kommt; z. B.

Il faudrait, ce me semble, user d'indulgence. Quand ce vint à payer, il se trouva sans argent.

2. als passives Object in ce dit-il (familiär) und pour ce faire zu diesem Zwecke; z. B.

Je l'aurai, ce dit-il, sans peine. Il avait dessein d'attaquer, et pour ce faire, il commanda...

insbesondere elliptisch in et ce und zwar; z. B.

Je le lui ai dit, et ce, pour le persuader de sortir.

3. nach einzelnen Präpositionen (§ 78 Anm. 3); z. B.

Il avait dessein d'attaquer, et pour ce, il commanda... Sur ce, je vous salue (am Schlusse von Briefen[1]). Nonobstant lettres à ce contraires (im Kanzleistil). Nonobstant ce oder ce nonobstant (Kanzleistil).

§ 230. **b. Die determinirten** (und betonten) Neutra.

I. **Ceci, cela, ça** stehen **emphatisch** statt des **herrschenden** ce; z. B.

a. Ceci n'est pas un jeu d'enfants.

b. α. Ils regarderaient sa nomination comme un échec. Cela est abominable, mais cela est. — Dans les écrits du dix-neuvième siècle, on a souvent confondu les acceptions de ces mots, cela est très vrai; mais il y a corruption dans cet emploi.

β. (Anakoluthisch) Je n'ai pas réussi, et en vérité, avec un homme du caractère de M. Corbière cela n'était pas aisé (cela st. réussir).

γ. Voyez ces enfants; cela est heureux!

§ 231. II. **Ceci, cela, ça** stehen **herrschend** statt des **archaischen** ce:

1. als Subject zu andern Verben als être; z. B.

a. Que veut dire cela?

b. α. Ces raisons, cela va de soi, sont pour la plupart toutes subjectives.

---

[1]) Vergl.: Und damit, Gott befohlen.

Insbesondere: Si j'avais eu la force de faire un sacrifice à Dieu de tout ce que j'y ai senti, cela vaudrait mieux que toutes les pénitences du monde. Quand je vois des hommes dont la tête branle s'en aller ainsi demandant leur pain de porte en porte, ça me tourne la tête.

γ. Cette fille n'est qu'une sotte; cela ne sait pas dire un mot. Monsieur voudrait-il un coup (Schluck) d'eau de cerise? ça vient de l'autre côté du Rhin. (Familiär).

c. Chère amie, cela aigrit trop le cœur de vivre dans ces temps-ci. Qu'est-ce que cela coûte de parler? Comment cela (ça) va-t-il? Cela (ça) va bien.

2. als passives Object; z. B.

Voyez ceci. Donnez-moi cela (ça).

insbesondere elliptisch in et cela und zwar; z. B.

Il veut absolument partir, et cela sans motif.

3. nach Präpositionen; z. B.

A. Alors causons. B. Je viens pour cela (deswegen). Les habitants de cavernes étaient, par cela même (eben darum), étrangers à la race indo-européenne. Il n'y a pas de mal à ça.

Anm. Demonstrative Pronomen der Qualität sind **tel** und **pareil** solch. § 232.

I. **Tel** steht

1. attributiv vor dem Substantiv; z. B. Une telle conduite vous fait honneur. De telles raisons ne peuvent suffire. — Il tint à peu près tel discours (eine Rede folgenden Inhalts).

2. prädicativ: α. in Beziehung auf das Subject; z. B. Telle est la faiblesse de l'homme. Son langage le plus ordinaire est tel (folgende): Retirons-nous de cette multitude qui nous environne. β. in Beziehung auf das passive Object; z. B. Les ambassadeurs le peignirent tel à leurs maîtres. Tel on l'avait vu dans les combats.

Insbesondere steht tel prädicativ statt eines Adjectivs oder Substantivs, nach reflexiven Verben und nach Verben mit pour oder comme (vgl. § 210); z. B. Pour être heureux ou malheureux, il suffit de se croire tel. — Cl. A ce compte il est mort. D. Je le laissai pour tel. Il était son ennemi ou du moins réputé pour tel. Cet enseignement s'appuie sur une fiction reconnue comme telle.

II. **Pareil** steht, mit oder ohne Artikel, attributiv vor dem Substantiv; z. B. Comment avoir commis une pareille faute? De pareils amis sont précieux. Que devient-on après de pareils moments? — Pareil exemple **n**'est **pas** bon à suivre. On **n'a jamais** vu pareille chose (so etwas). **Si** pareille irrégularité se reproduisait, on se verrait dans la nécessité de sévir.

III. Das determinative Pronomen (nebst dem Adverb là).

1. Das zweigeschlechtige Determinativum:

§ 233. **a. Das tonlose (und schlichte).**

Ce steht nachdrucksvoll statt des bestimmten Artikels attributiv vor seinem Substantiv, als Antecedens eines relativen Pronomens oder Adverbs in attributiven Relativsätzen; z. B.

Le repos tue ces (die, jene) hommes qui ont eu une activité extraordinaire[1]). — L'histoire de Xénophon a encore cet avantage qu'elle est plus conforme à l'Écriture.

Insbesondere nach einem partitiven de; z. B.

Voilà de ces traits qui rafraîchissent l'âme Das sind (solche) Züge, welche die Seele erquicken. Solche Züge erquicken die Seele.

b. Das betonte und schlichte.

§ 234. I. **Celui** steht in indirecter Beziehung (§ 193) statt eines Substantivs mit dem bestimmten Artikel oder dem tonlosen Determinativum, nicht nur (1.) als Antecedens eines attributiven Relativsatzes, sondern auch (2.) als Beziehungswort anderer Attribute, namentlich eines Substantivs oder Infinitivs mit de; z. B.

1. Les bons progrès sont ceux qui se font lentement. Les mots entre parenthèses carrées servent à expliquer celui qui précède. — C'est, de toutes les choses du monde, celle que j'aime le mieux. Il a récompensé ceux de ses domestiques qui l'avaient bien servi. Analog: Tous ceux d'entre eux qu'il fit prisonniers, il les mit à la chaîne.

2. La meilleure leçon est celle des exemples[2]). Il n'y a point de sagesse égale à celle de croire en Dieu.

Vos succès présents me répondent de ceux à venir. Comparons les ouvrages d'alors à ceux d'aujourd'hui. Cette remarque, ainsi que celles purement grammaticales, sont pour les étrangers principalement. Le texte donné dans les *Souvenirs* du diplomate allemand est moins correct que celui publié dans le recueil de cette société. Rev. crit. 1878. — Murad fit égorger ceux de ses frères en âge de lui disputer le trône. R. d. d. M. 1879.

---

1) Aber in Sätzen wie: A cette pensée, qui eût envenimé tant d'autres cœurs, la douce créature a ri naïvement ist cette Demonstrativum und der Relativsatz ein appositiver.

2) Vergl. Des deux frères, l'un a pris le parti de l'Église, et l'autre le parti de l'épée.

Statt au milieu (de) u. ä. Präpositionalien steht nicht à celui; z. B. Je dormirais plus tranquille au milieu des Indiens que des blancs. R. d. d. M. 1860.

II. **Celui** steht beziehungslos, d. h. substantivisch; z. B. § 235.

1. Heureux celui qui craint le Seigneur! J'ai manqué de respect au mari de ma sœur, et vous à celle qui vous a donné la vie. Je ne suis pas de ceux qui veulent faire marcher le monde entier à leur pas.

2. Les Phocéens et ceux de Platée, de Thespies, d'Orchomène [k] représentèrent la manière cruelle dont les Thébains avaient traité et détruit leurs villes. Fier, comme tous ceux de mon âge, d'une force que la vie n'avait point éprouvée, je ne doutais de rien.

Anm. Statt celui als Antecedens eines Relativs (1) steht nachdrucksvoll **celui-là** (§ 122), und zwar

a. vor seul und même; z. B.

Une bonne conscience, c'est la récompense de ceux-là seuls qui suivent les commandements de la morale. Ceux-là même (gerade diejenigen) qui avaient préconisé la politique des nationalités renchérissaient l'opposition (überboten die Oppositionspartei).

b. vor dem Prädicat; z. B.

Celui-là est pauvre dont la dépense excède la recette. — Celui-là seul mérite notre amitié qui ne sait pas flatter nos défauts.

c. selten unmittelbar vor dem Relativum; z. B.

Celui-là qui pense bien trouvera bien[1]). Il n'y a point de doctrine plus propre à l'homme que celle-là qui l'instruit de sa double capacité de recevoir et de perdre la grâce.

2. Das **Neutrum** des Determinativs.

I. **Ce** steht **unmittelbar** vor dem Relativum: § 236.

a. vor dem relativen Pronomen; z. B.

(Ce Subject). Ce qui lui a plu une fois, lui plaît toujours. Ce qu'il vient de dire m'a frappé. Ce que j'ai de richesses est à vous. Ce que vous avez fait là est d'un brave cœur. Ce que vous dites là est dur. Ce que je vous donne là est un saucisson aux truffes. — (Ce prädicativ). L'ivresse de Marcelin,

[1]) Aber in Sätzen wie: Celui-ci, qui est déjà usé, vaut mieux que celui-là, qui est très neuf ist celui-là ebenso wie celui-ci ein Demonstrativum und der Relativsatz ein appositiver.

au moment où il apprend sa fortune, fut ce qui obtint le plus de succès. Il restait naturellement ce qu'il était. — (Ce abhängiges Subject). Il en sera ce qu'il plaira à Dieu. — (Ce passives Object). Fais ce qui te plaît. On ne peut désirer ce qu'on ne connaît pas. — (Ce Maßbestimmung, § 178). Vous ne la payez pas ce qu'elle vaut. — (Ce nach Präpositionen). Il ne savait rien de ce qui se passait. J'ai beaucoup réfléchi à ce que tu m'as dit. A ce qui plaît la jeunesse est docile. Il n'y a ni justice ni bon sens dans ce que vous dites là. Michel-Ange est moderne par ce qu'il a mis dans ses œuvres d'idées et de passion. — (Ce absolut): Ce qui le prouve, ce sont les phrases suivantes. Ce qu'il a dit, je le ferai.

Insbesondere (abweichend vom Deutschen) nach tout; z. B.

Oubliez tout ce qui (alles, was) s'est passé. Il raconta tout ce qu'il avait appris. C'est tout **ce** de quoi j'ai besoin (vgl. § 242 Anm. 1).

b. vor dem relativen Adverb que daß (so nur nach Präpositionen); z. B.

Je ne conclurai pas qu'il savait le grec de ce qu'il connaissait les caractères tirés de cette langue. Paul-Émile se félicitait encore de ce que la fortune l'avait choisi pour expier la prospérité publique. — Vous tenez à ce que je n'oublie point ce mot? J'ai intérêt à ce que cela soit ainsi. — On a fait une faute en ce qu'on n'a pas été assez sévère dans le commencement. — So auch: parce que, jusqu'à ce que; s. die Lehre von den subordinirenden Conjunctionen.

Anm. 1. Vor dem relativen Adverb que fehlen häufig **de ce** und **à ce**; z. B. Je suis certain qu'il réussira. J'ai intérêt que cela soit ainsi.

Anm. 2. Statt des determinativen ce steht nachdrucksvoll **cela**

1. vor seul und même; z. B.

(a.) Ce sont des phrases outrées et dégoûtantes, nuisibles à cela même qui est louable. — (b.) Elle est satisfaite de son lot, par cela seul que c'est son lot. Notre liberté consiste en cela même que nous ne pouvons que ce qui nous est convenable.

2. vor partitivem de (so auch ceci); z. B.

(b.) Les capitales ont cela de particulier que les jours de repos semblent le signal d'un sauve-qui-peut universel.

3. selten unmittelbar vor dem Relativum; z. B.

(b.) Cette étude sera intéressante en cela que nous ne saurions suivre Mme de Ch. etc.

II. **Ce** als **Subject** ist von dem Relativum **durch das Prädicat** (être mit einem Nomen, Pronomen oder Infinitiv) **getrennt.** § 237.

Statt: Ce que je vous donne là est un saucisson aux truffes kann man sagen: C'est un saucisson aux truffes que je vous donne là[1]). Während sich aber dort que (als Neutrum) auf ce bezieht, so bezieht sich hier mittels einer Attraction que (als Commune) auf das prädicative Substantiv (un saucisson aux truffes).

Diese Satzform dient in weitem Umfange zur Hervorhebung eines prädicativen Nomens, Pronomens[2]) oder Infinitivs im Gegensatz zu einem andern.

Auf das prädicative Nomen (Pronomen, Infinitiv) bezieht sich

1. das Subject qui; z. B.

C'est ton frère qui l'a fait Dein Bruder hat es gethan.

2. das passive Object que; z. B.

C'est la gloire qu'il recherche Ruhm sucht er.

3. das prädicative Neutrum que; z. B.

Ce fut un grand homme que **César** (Es war ein großer Mann, was Cäsar [war]; wir:) Ein großer Mann war Cäsar[3]).

Anm. 1. Früher sagte man ebenso: C'est aimer froidement que n'**être** point jaloux (Es ist frostig lieben, was durchaus nicht eifersüchtig sein [ist]; wir:) Es heißt frostig lieben, wenn man durchaus nicht eifersüchtig ist.

Gegenwärtig sagt man: C'est une belle chose que **de** garder[4]) le secret (Es ist etwas Schönes, was wegen der Bewahrung des Geheimnisses [ist]; wir:) Es ist etwas Schönes um die Bewahrung des Geheimnisses. C'est folie que **d**'entreprendre cela. Ce n'est pas tout encore que **de** posséder les instruments, il faut apprendre l'art de s'en servir.

---

[1]) Aber ce ist Demonstrativum in Sätzen wie: Ce furent (das waren) les derniers bruits que j'entendis sur la terre de la Grèce.

[2]) Insbesondere auch des Demonstrativs: Les villes avaient parfois leurs pénates publics. C'étaient ceux-là qu'Énée avait enlevés, disait-on, de Troie (diese waren es, welche).

[3]) Das prädicative que kann sich insbesondere auf das interrogative que oder auf ein Substantiv mit einem exclamativen quel beziehen (im letzteren Falle fehlt est-ce); z. B. Qu'est-ce que l'homme? Qu'est-ce que s'appliquer? — Quelle faute que cette démarche! Quel grand homme que ce Guillaume, prince d'Orange!

[4]) Que ist hier archaisches Subject (vgl. § 123 B, Anm. 1). Das herrschende steht in: Pour ce qui est de cela, je le veux bien. Pour ce qui est des premières citations, il n'est pas exact d'avancer que...

Voilà ce que c'est que **d'**être favorisé! C'est se moquer que **d'**agir ainsi. — Vergl. c'est de § 228 b α 2 und § 228 c.

Anm. 2. Beispiele von **cela** statt ce: Cela me fâche que **d'**en perdre le temps. Cela m'est égal que **de** porter un habit bleu ou noir.

4. ein Relativum mit einer Präposition (nebst dont); z. B. C'est vous, et non lui, dont il s'agit. C'est vous à qui je parle. C'est vous pour qui je travaille.

Gewöhnlicher sagt man statt dessen: C'est de vous qu'il s'agit (Es ist um Sie, daß es sich handelt; wir:) Um Sie handelt es sich. C'est à vous que je parle. C'est pour vous que je travaille[1]). — Ebenso: C'est dans cette maison qu'il demeure. — C'est là qu'il demeure. C'est demain qu'il part.

Anm. **Tel** solch (§ 232) wird auch determinativ gebraucht; z. B. 1. (Attributiv): Vous en ferez tel usage qu'il vous plaira. 2. (Prädicativ): L'homme craint de se voir tel qu'il est, parce qu'il n'est pas tel qu'il devrait être (wir: so wie).

IV. Das relative Pronomen
nebst den Adverbien que daß, dont, où.

§ 238. Das Relativum besitzt die Eigenthümlichkeit, daß es den Satz, dessen Glied es ist, einem andern Satze subordinirt, d. h. daß es ihn (den Relativsatz) als Glied (Nebensatz) einem andern Satze (dem regierenden Satze) einfügt.

A. Das Relativum **mit Antecedens** (Beziehungswort).

§ 239. 1. Der Relativsatz bezieht sich auf sein Antecedens entweder attributiv (ohne Komma!) oder appositiv (mit Komma!) oder prädicativ, nämlich auf das passive Object von Verben der Wahrnehmung (ohne Komma!); z. B.

J'allai trouver l'homme qui m'avait parlé de cette affaire. — L'homme, dont l'estomac n'est pas d'une très grande capacité, ne pourrait vivre d'herbe seule. Les Carthaginois remirent à Scipion cinq cents galères, qu'il fit aussitôt brûler. — Des vaisseaux ennemis, ils en trouvèrent une partie vide, et l'autre qu'on avait remplie à la hâte. Les voilà qui partent.

2. Der Relativsatz steht in der Regel unmittelbar nach seinem

---

[1]) Das Adverbium que steht hier statt de qui (dont), à qui, pour qui. C'est à vous **à qui** je veux parler, welches veraltet ist, erklärt sich aus C'est vous à qui je veux parler durch Attraction von vous seitens des à qui.

Antecedens; z. B. Un faux bruit de la mort d'Alexandre inspira aux Thébains une audace qui les perdit.

Doch findet sich zwischen einem Subject als Antecedens und dem Relativsatz das Prädicat; z. B. Un homme restait seul, qui avait été employé sous le ministère des étrangers.

1. Das **zweigeschlechtige** (und zusammengesetzte) Relativum. § 240.

a. **Lequel** steht nach Präpositionen in folgenden Fällen:

α. stets nach parmi und entre; z. B.

Le sénat députa quelques commissaires parmi lesquels se trouva Caton. Deux chemins se présentent entre lesquels je dois choisir.

β. stets[1]) nach de (duquel) als Attribut eines vorangestellten Substantivs mit einer Präposition; z. B.

La colline **au pied** de laquelle je me trouvais était donc la colline de la citadelle de Sparte. Dans les premiers temps de ma course politique, j'ai eu des amis **en la supériorité de lumières et d'expérience** desquels je me confiais. R. d. d. M. 1878.

So auch nach Präpositionalien wie à cause de, au lieu de, au-dessus de etc., sowie nach près de; z. B. Télémaque suivait la déesse environnée d'une foule de nymphes **au-dessus** desquelles elle s'élevait. La ville **près** de laquelle on a livré cette bataille a été fort ruinée. — Auch: Il y a vu beaucoup de villes, **dans chacune** desquelles était un roi.

γ. in andern Fällen stets in Beziehung auf Sachnamen (soweit nicht dont concurrirt) und oft in Beziehung auf Personnamen (concurrirend mit dont und de qui, à qui, pour qui ꝛc.); z. B.

C'est une condition de laquelle je ne puis me départir. J'attends les ordres auxquels je dois obéir. Un vaisseau sur lequel on avait placé une tour de bois, s'avança vers le fort qu'on voulait attaquer. — C'est un homme duquel je vous réponds. Celui auquel ces huées s'adressaient avait d'abord essayé de descendre.

b. **Lequel** als Subject oder als passives Object findet sich (in Beziehung auf Person- oder Sachnamen) besonders in appositiven Relativsätzen, namentlich zur Vermeidung einer Undeutlichkeit; z. B. Il est souvent question de Guillemette, laquelle n'est autre que la sœur aînée de notre châtelain. R. d. d. M. 1878. Il n'acheta que des langues, lesquelles il fit accommoder à

---

[1]) De qui in Beziehung auf Personnamen ist in diesem Falle kaum noch gebräuchlich (le monsieur dans la maison de qui je demeure).

toutes les sauces. — Il y a une édition de ce livre, laquelle se vend fort bon marché. Ac.

Anm. Bezieht sich lequel auf ein appositives Substantiv, so wird das letztere bisweilen in den Relativsatz aufgenommen; z. B.

Je viens de toucher deux mille francs, de laquelle somme (eine Summe, von der; von welcher Summe) je vous payerai ce que je vous dois.

§ 241. 2. Das **Commune.**

Qui und **que** beziehen sich auf Person- oder Sachnamen, aber **de qui, à qui** rc. nur auf Personnamen (und Personificationen); z. B.

(Qui Subject). Voilà la femme qui a soin de son ménage. Elle, qui se prétend si sage, a pourtant fait là une étourderie. Faisons notre profit de petits faits qui rectifient des idées fausses. — (Que passives Object). Bravez des ennemis que vous pouvez combattre. — (Que Maßbestimmung, § 178). Le prix que coûte une chose[1]). — (Que abhängiges Subject). J'ai l'homme qu'il vous faut. Ac. J'ai le cheval qu'il vous faut. Littré. Encore à l'heure qu'il est ils se croient martyrs. R. d. d. M. 1879. Je les trouvai échauffés sur une dispute, la plus mince qu'il se puisse imaginer. Montesquieu. Les malheurs qu'il en est résulté. Girault-Duvivier.

C'est précisément celui (celle) de qui je parle. Ce sont les gens à qui j'ai appris cette nouvelle. — Le mémorandum fut présenté à la France, de qui l'on attendait un acquiescement pur et simple. — (Rochers à qui je me plains).

Anm. 1. Ist ein Relativsatz einem andern untergeordnet, so pflegt man möglichst zwischen qui und lequel zu wechseln; z. B.

Le terme d'intransitif se dit des verbes neutres, lesquels (welche) expriment des actions qui (die) ne passent point hors du sujet.

Anm. 2. Ein Relativum kann Satzglied eines Objectsatzes mit que sein; z. B. Cette vigne d'or sous laquelle on dit que le roi de Perse donnait souvent des audiences aux ambassadeurs. La maison dont je sais que vous êtes le propriétaire. Voilà des raisons qu'il a cru que j'aurais approuvées. — Aber veraltet ist das anders geartete: Voici cette épître qu'on prétend **qui** lui attira tant d'ennemis[2]).

---

[1]) Que findet sich auch als Umstand des Zeitpunktes oder der Frequenz, § 179; z. B. Le jour que cela est arrivé (den Tag, welchen; wir: an dem Tage, als). Toutes les fois que je le visitais, il me disait des choses qui me restaient dans l'esprit (alle Male, welche; wir: jedesmal, wenn; so oft).

[2]) S. Anhang 27.

3. Das **Neutrum** des Relativs. § 242.

Qui, que, de quoi, à quoi ꝛc. beziehen sich

a. in attributiven Relativsätzen auf ein Neutrum; z. B. (Qui Subject). Ne fais pas toi-même ce qui (was) te déplaît dans les autres. — (Que prädicativ: 1. in Beziehung auf das Subject). Michel-Ange était alors pour les artistes ce qu'était Shakespeare pour les littérateurs. (2. in Beziehung auf das passive Object). C'est de cette manière que je suis devenu ce que vous me voyez. — (Que abhängiges Subject). J'ai justement pour cela ce qu'il me faut. Je lui ai dit ce qu'il m'en semblait. Les affaires vont mal, à ce qu'il semble. Madame a peur qu'on la regarde, à ce qu'il paraît? Je ferai ce qu'il vous plaira. Faites ce qu'il vous conviendra. Il en arrivera ce qu'il pourra [sc. en arriver]. — (Que passives Object). Voilà tout ce que je sais. — (Que Maßbestimmung, § 178). Ce firman dura ce que dure une bonne intention. Il a bâti, il sait bien ce qu'en vaut l'aune. — Ce à quoi nous pensons.

Anm. 1. Ein prädicatives ce fehlt vor de quoi, à quoi etc.; z. B. C'est de quoi je voulais vous parler. C'est à quoi je pensais. C'est en quoi vous vous trompez. (Daher auch: c'est pourquoi darum).

Ce sont des phrases nuisibles à cela même qui est louable. C'est cela que j'examine.

Il ne fait rien qui vaille. Il n'y a rien à quoi je ne sois disposé. Il n'y a rien sur quoi l'on ait tant disputé.

Savez-vous quelque chose qu'on puisse lui reprocher? — Apprenons autre chose qui soit plus joli.

Si vous saviez comprendre ce peu qu'est la vie! — La terre est toute crevassée du chaud qu'il fait.

Que voulez-vous qui arrive? Que peut-on dire sur eux qui sorte du vague et qui explique nettement ce qu'ils étaient? Qu'est-il arrivé qui puisse vous dégager de l'obéissance que vous m'avez jurée? — Que voulez-vous que je fasse? Que voulez-vous qu'il ait dit? Que vous plaît-il que je fasse? — Que veux-tu qu'elle devienne?

Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qui te fût fait à toi-même. Ac. Il n'est pas mauvais (es ist nicht übel) de savoir ce que le gouvernement veut qui soit ou qui soit cru. Rev. crit. 1878. — Décidez ce que vous voulez qu'on nous enlève. Duruy. (Zu décidez ce vgl. Eh bien, que décidez-vous? Ac.).

Anm. 2. Das prädicative Neutrum que (in appositiven Relativsätzen **ce** que) steht insbesondere, wie das prädicative Neutrum le (§ 210), statt eines prädicativen Adjectivs, resp. Substantivs; z. B.

Ne voyez-vous pas, aveugle que vous êtes, le piège qui vous est tendu? Au lieu du brave soldat qu'il avait été, il devint un scélérat. La cruelle qu'elle est, reste sourde à nos gémissements. Vous verrez le plaisant éloge que c'est. — On pouvait prendre les bachi-bozoucks pour des diables, pour des bohêmes, pour toute sorte de créatures, excepté pour des chrétiens, **ce** que du reste ils n'avaient point la prétention d'être. R. d. d. M. 1860.

So auch statt tel: *α.* in Beziehung auf das Subject; z. B. En leur peignant les hommes, peignez-les-leur tels qu'ils sont. Il est tel que son père. M. le cardinal de Retz est arrivé tel qu'il est parti. *β.* in Beziehung auf das passive Object; z. B. Je l'ai laissé tel que je l'avais trouvé. Cette étoffe est telle que vous la voulez. La voilà telle que la mort nous l'a faite. Il nous trouverait tels qu'il nous a laissés il y a vingt-cinq ans.

Anm. 3. Archaisch beziehen sich à quoi, sur quoi etc. in attributiven Relativsätzen auf die Substantive chose und point; z. B. Ce sont choses à quoi vous ne prenez garde. Le point sur quoi. — So auch: la raison pourquoi, les motifs pourquoi.

b. in appositiven Relativsätzen

α. auf einen Infinitiv; z. B.

On pouvait aussi vouloir parler de plusieurs individus absents, à quoi on employa le mot *ils*. So auch: L'arrêt l'a condamné à payer et à vider ses mains; **quoi** faisant, il en sera valablement (rechtsgültig) déchargé.

β. auf einen Satz (de quoi, à quoi, en quoi etc., aber **ce** qui, **ce** que, auch **ce** à quoi; vergl. lat. id quod); z. B.

En sept jours, tout fut terminé, ce qui est merveilleux. Cette distraction est paisible, instructive et sans danger, ce qu'on ne peut pas dire de beaucoup de distractions. Une pareille étude, si elle était (ce que je n'espère pas was ich nicht hoffen darf) à la hauteur du sujet, serait bien digne d'intérêt. Il a manqué à son ami, en quoi il est doublement coupable. Nous allons déjeuner, après quoi nous nous mettrons en route. Vous ferez cela, sans quoi vous serez puni. Sur quoi (worauf) Roger est parti.

Anm. In einzelnen parenthetischen Formeln bezieht sich archaisch **bloßes qui** (Subject) **oder que** (passives Object) auf einen Satz:

1. qui in qui pis est was schlimmer ist, qui plus est was mehr ist

2. que in que je crois wie ich glaube, glaube ich, que je pense wie ich denke, denke ich, que je sache soviel ich weiß[1]) und volksthümlich in que je lui réponds so antworte ich ihm, qu'il reprend so erwidert er u. ä., mit denen ce dit-il (§ 229, 2) zu vergleichen ist; z. B.

Elle est laide, et qui pis est, méchante. Il ne m'a pas obligé; qui plus est, il m'a desservi.

Vous n'êtes pas d'ici, que je crois. On aura, que je pense, grande joie à me voir après dix jours d'absence. Il n'a point été à la campagne, que je sache. — Jérôme, me dit-il, sais-tu ce qui se passe à la frontière? Non, lieutenant, que je lui réponds. Eh bien, qu'il reprend, la patrie est en danger. SOUVESTRE.

4. Das relative Adverb que. § 243.

Que bezieht sich (in attributiven Relativsätzen)

1. archaisch auf gewisse Abstracte mit Präpositionen (im Sinne des relativen Pronomens mit einer Präposition[2]); z. B.

Du temps que (als) les bêtes parlaient. Au moment que (wo) je le reverrai. — Je tournai la tête du côté que (von welcher) partait la voix. Vous allez rester sur le côté que (auf welche) vous tomberez. — Elle vous remercie tendrement de la manière que (in welcher) vous comprenez sa douleur. — Elle pensa mourir de douleur en le voyant en l'état qu'il est (in welchem).

Ebenso steht das Adverb que in Fällen wie:

En quelque lieu que vous soyez, la mort vous surprendra. — C'est dans cette maison qu'il demeure (§ 237, 4).

2. herrschend auf das determinative Neutrum ce (cela) mit Präpositionen (§ 236 b).

5. Das relative Adverb dont. § 244.

1. **Dont** steht im Sinne von **de qui** und **duquel, desquels, de laquelle, desquelles:**

a. **regelmäßig**[3]) als Attribut eines **Substantivs** (Person- oder Sachnamens), welches Subject, passives Object oder Prädicatsnomen des Relativsatzes ist; z. B.

---

[1]) Nach Analogie auch: Fîtes-vous jamais la cuisine? Non, dit-elle, qu'il me souvienne. Vgl. Il m'en souvient.

[2]) De qui, à qui ꝛc. beziehen sich nur auf Personnamen (§ 241).

[3]) Bisweilen findet sich so (namentlich poetisch) de qui (§ 241), zur Vermeidung einer Undeutlichkeit auch wohl duquel; z. B. La bonté de Dieu, de laquelle nous ressentons tous les jours les effets, devait bien nous engager à pratiquer ses commandements.

L'homme dont **la** probité est connue der Mann, dessen Rechtschaffenheit bekannt ist. L'homme dont vous connaissez **la** probité der Mann, dessen Rechtschaffenheit Sie kennen. Des familles dont le père est **le** chef Familien, deren Haupt der Vater ist.

b. **häufig** als Bestimmung des **Verbs** oder eines **prädicativen Adjectivs** oder **artikellosen Substantivs mit einer Präposition**; z. B. La famille dont il est sorti. La matière dont une chose est faite. La maladie dont il est mort. Le crime dont on l'accusait. L'arme dont il l'a frappé. Les personnes dont vous avez entendu parler. Le premier pas, mon fils, que l'on fait dans le monde, est celui dont dépend le reste de nos jours. Il n'y a pas de contradictions dont les hommes ne soient capables. — La Normandie avait réalisé la plus grande somme de bien-être intérieur dont aucune province française fût à cette époque en possession.

2. **Dont** im Sinne von **de quoi** bezieht sich

a. auf ein Neutrum (in attributiven Relativsätzen); z. B. Il n'est rien dont je sois plus certain. — Voilà ce dont il s'agit. C'est ce dont je voulais vous parler[1]).

b. auf einen Satz (in appositiven Relativsätzen); z. B. Hélène est arrivée, dont je suis ravi. So in der Regel ce dont; z. B. Il fut absous, ce dont personne ne doutait.

6. Das relative Adverb **où**.

§ 245. **Où** wo, wohin (d'où woher, wovon, par où wodurch) bezieht sich

1. auf das determinative Adverb là dort, dorthin; z. B. Les parasites ne manquent jamais là où il y a table servie. Là où le vulgaire rit, le philosophe admire. — Où je crois vivre plus tranquille, là je m'estime plus heureux.

Anm. Là kann fehlen; z. B. La patrie, dit un poète de cette triste époque, elle est où l'on vit bien. Où la haine domine, la vérité fait naufrage. — Là fehlt stets vor où nach de und par; z. B. Vous voyez, d'où vous êtes, tout ce qui se dit, et la joie qu'on témoigne. Ah! vous savez me frapper par où je suis sensible. Ebenso fehlt de là vor d'où und par là vor oder nach par où; z. B. Le mal me vient d'où j'attendais mon bonheur. Par où l'un périt, un autre est conservé.

---

1) Zu beachten ist die Attraction in Sätzen wie: Ce dont je profite, c'est **de** l'instruction qu'offre la conversation de tant d'hommes plus ou moins distingués. R. d. d. M. 1878.

2. auf ein Substantiv; z. B.

La maison où je demeure est mal bâtie. Cette mer où tu cours est célèbre en naufrages. L'endroit d'où il vient. Les endroits par où nous passons. — L'instant où nous naissons est un pas vers la mort. — L'état où je me trouve. Le but où il tend. Chacun a son défaut où toujours il revient. — Le premier de tous les peuples où on voie des bibliothèques est celui des Égyptiens.

Anm. D'où in figürlichem Sinne ist durch dont fast verdrängt worden. Doch sagt man noch: Il sent le lieu d'où il est sorti (= il est issu). Ac. Le mauvais pas d'où il s'est tiré. Ac. C'est un procès d'où dépend ma fortune. Ac.

3. auf einen Satz in den appositiven Formeln d'où (il) suit que woraus folgt, daß; d'où je conclus que woraus ich schließe, daß.

B. Das Relativum **ohne Antecedens** (Beziehungswort). § 246.

I. **Qui**, Singular von Personen beiderlei Geschlechts, findet sich gewöhnlich als Subject oder als passives Object, und zwar

1. nur als Subject in einem Relativsatze, der dem Hauptsatze **vorangeht** und der entweder Subject oder (seltener) absolutes Satzglied desselben ist; z. B.

Qui prend s'engage. Qui veut être aimée, doit être aimable.

Qui prendrait garde au vent de si près, jamais il ne sèmerait. Qui se fait brebis, le loup le mange.

2. als Subject oder als passives Object in einem Relativsatze, der dem Hauptsatze **nachfolgt** und der Subject, abhängiges Subject, passives Object oder präpositionales Satzglied desselben ist; z. B.

Rira bien qui rira le dernier.

Il me faut qui m'estime, il me faut des amis. — Il est venu qui vous savez bien.

Aimez qui vous aime. — Je nommèrai à cette place qui je voudrai.

Ce serait trop accepter de qui ne me doit rien. Je le dis à qui veut l'entendre. — Je m'en rapporte à qui vous voudrez.

Anm. 1. Als präpositionales Satzglied kann ein solcher Relativsatz auch dem Hauptsatze vorangehen; z. B. A qui sait vivre de peu, les richesses sont inutiles. Pour qui savait comprendre ces vieux portraits, il y avait là une glorification de l'œuvre accomplie par les ancêtres.

Anm. 2. In: Malheur **à qui** échoit cette obligation! u. ä., wo sich à celui vor à qui denken läßt, hängt à qui von échoit ab.

Anm. 3. Durch eine Ellipse erklärt sich comme qui wie wenn jemand und insbesondere comme qui dirait so zu sagen; z. B. Il a taillé ce bout de bois comme [sc. taillerait] qui taillerait une plume. Il portait sur sa tête comme [sc. dirait] qui dirait un turban. Elle a perdu l'amitié d'Armand, qui était comme [sc. dirait] qui dirait sa propriété.

Anm. 4. Durch eine Ellipse erklären sich à qui de droit dem Berechtigten, par qui de droit durch den Berechtigten; z. B. Nous recommandons ce sujet à qui [sc. est] de droit.

§ 247. II. Das indefinite Relativum **quiconque** wer immer, jeder der unterscheidet sich in seinem Gebrauche von qui dadurch, daß es nur als Subject (nicht als passives Object) vorkommt; z. B.

1. Quiconque n'observera pas cette loi sera puni. Quiconque sera paresseuse ou babillarde sera punie.

Quiconque ne résiste pas à ses volontés, il est injuste au prochain. Mesdames, quiconque de vous sera assez hardie pour médire de moi, je l'en ferai repentir. Quiconque s'obstine à n'avoir point d'autre fin dans le mal que le mal même, nous rompons avec lui.

2. Romulus tua Rémus, en s'écriant: „Ainsi perisse quiconque franchira ces murs!“

Il passe pour tyran quiconque s'y fait maître.

La vue du mal repousse quiconque aime le bien.

J'ai promis de le protéger contre quiconque l'attaquerait.

Anm. 1. Veraltet ist der prädicative Gebrauch von quiconque (= quel que); z. B. Je le conjure, quiconque il soit, de résider avec vous.

Anm. 2. **Quelconque**, Plur. quelconques, (für beide Geschlechter) ist ein Indefinitum und steht attributiv nach dem Substantiv; z. B.

Il n'a mal quelconque Er hat kein Uebel irgend welcher Art. Donnez-moi une raison quelconque Geben Sie mir einen beliebigen Grund an. Deux points quelconques étant donnés wenn zwei beliebige Punkte gegeben sind.

Zusatz.

§ 248. I. Die indefiniten Relative **qui que** wer auch, **quoi que** was auch, **quel que, quels que, quelle que, quelles que** welches auch, wer auch bestehen aus einem absolut gebrauchten Indefinitum (qui, quoi, quel) und dem auf dasselbe bezüglichen relativen Neutrum (que), welches in qui que und quel que Prädicatsbestimmung in Beziehung auf das Subject (vgl. § 242 Anm. 1), in quoi que hingegen passives Object, Maßbestimmung, abhängiges Subject oder Prädicatsbestimmung ist; z. B.

Quelles que soient les lois, il faut toujours les suivre. Quel qu'il soit, votre protection doit toujours lui porter bonheur. — Qui que vous soyez, vous pouvez compter sur ma protection. — Ce n'est donc pas sans raison, quoi qu'on en ait pu dire, que Watt parlait avec complaisance de son adresse manuelle. Je veux avoir cela, quoi qu'il (en) coûte. Quoi qu'il en puisse arriver, j'y suis décidée.

Die Formeln qui que ce soit und quoi que ce soit (in denen que Prädicatsbestimmung ist) werden wie Indefinite gebraucht, die mittels eines Relativs selbst wieder zu indefiniten Relativen werden können; z. B. Vous devez être plus vite que qui que ce soit. Je **n**'y ai trouvé qui que ce soit. Je **n**'ai envie de qui que ce soit. Il m'a paru qu'il n'était point nécessaire de demander permission à qui que ce soit. Qui que ce soit **qui** vous l'ait dit, il s'est trompé. — Cela **ne** vaut quoi que ce soit. Ceux qui ne s'occupent à quoi que ce soit, me paraissent fort méprisables. Quoi que ce soit **qu**'elle dise, elle ne me persuadera pas.

Quoique wie auch, obgleich ist ein **adverbielles** quoi que; z. B. Quoiqu'il soit pauvre, il est honnête homme.

Anm. Indefinite relative Adverbien sind: 1. **où que** wo auch, wohin auch, d'où que woher auch, 2. **combien que** wie viel auch, wie sehr auch (selten), 3. †**comme que** wie auch; z. B. Où qu'il soit, puisse-t-il y être heureux! Où que vous alliez, conformez-vous aux mœurs du pays. Aucune objection, d'où qu'elle vienne, ne le fera dévier. — Combien qu'on vous en demande, il faut l'acheter. — † Il résolut de partir, comme que ce fût.

II. Die indefiniten Relative **quelque ... qui** welcher ... auch, § 249.
quelque ... que welcher ... auch, welchen ... auch, **de quelque ... que** von welchem ... auch &c. (Plur. quelques ... qui etc.) bestehen aus einem als **Attribut** eines absoluten Substantivs gebrauchten Indefinitum (quelque, quelques[1]) und einem auf dieses Substantiv bezüglichen Relativum, welches Subject (qui), abhängiges Subject (que § 241), passives Object (que) oder, bei Substantiven mit Präpositionen, Adverb (que[2]) § 243, 1) ist; z. B.

Le prêtre, quel qu'il soit, quelque dieu qui l'inspire, Doit prier pour ses rois, et non pas les maudire. Quelques fameux lauriers qui lui couvrent la tête. — Quelque malheur qu'il en puisse arriver. — Quelque chose que je lui aie dite, je n'ai pu

---

1) **Quel** ... qui = quelque ... qui ist veraltet.

2) Constructionen wie: Par quelque espoir de gain **dont** son cœur fût guidé (vergl. § 237, 4, Note) sind veraltet.

le convaincre. Quelques grands biens que vous ayez. — En quelque lieu que vous soyez, la mort vous surprendra. A quelques hauts faits que son destin l'appelle.

Ein **adverbielles** quelque bezeichnet einen unbestimmten **Grad**, wenn sich 1. auf Substantive mit attributiven Adjectiven, 2. auf Adjective, 3. auf Adjective mit Adverbien ein que als prädicatives Neutrum (§ 242 Anm. 1) bezieht; z. B. Quelque **grands** seigneurs qu'ils soient. Quelque **convaincantes** que ces raisons parussent au jeune médecin, il résolut d'attendre. Quelque **heureusement** doués que nous soyons, nous ne devons pas en tirer vanité.

V. Das interrogative Pronomen nebst den interrogativen Adverbien.

§ 250. Ein interrogatives Pronomen oder Adverb steht am Anfange des Satzes, sowohl in directen als in indirecten Fragen.

Directe Fragen sind Hauptsätze, indirecte Fragen sind Nebensätze (vgl. § 238), nämlich Objecte von Verben des Forschens und Fragens oder des Wissens und Sagens; z. B.

Quelle est votre profession? lui demandai-je.

Je **lui** demandai quelle était **sa** profession.

1. Das **zweigeschlechtige** Interrogativum.

a. Das tonlose (und einfache).

§ 251. **Quel** welcher? was für ein? bezieht sich **direct** (attributiv oder prädicativ) auf ein nachfolgendes Substantiv (resp. Pronomen); z. B.

Quel capitaine commandait ce jour-là? Quels arbres croissent dans ce pays-là? — Je ne sais quel homme c'est.

Quelle est votre maison? 1. Welches ist Ihr Haus? 2. Welcher Art ist Ihr Haus? Quel il **m'**a vu jadis, et quel il me retrouve! — Je vous ai fait connaître quelles sont mes raisons.

Anm. Prädicativ in Beziehung auf Personnamen concurrirt quel mit qui; z. B. Savez-vous quel (wer) est cet homme?

b. Das betonte (und zusammengesetzte).

§ 252. **Lequel** welcher? wer? bezieht sich **indirect** auf ein vorhergehendes oder auf ein mit partitivem de nachfolgendes Substantiv (resp. Pronomen); z. B.

J'attendais pour te dire une chose. Laquelle? Voici deux chemins; lequel faut-il prendre?

Par lequel des deux chemins irons-nous? Lequel aimez-vous le mieux de vos deux cousins? — Lequel de nous deux

était tenu à plus de réserve? Lequel d'entre eux eût osé insulter une femme?

Anm. Folgt auf lequel mit partitivem de appositiv eine Alternative; z. B. Laquelle de ces deux villes est la plus illustre, Athènes ou Rome? so haben (mittels Attraction) die Glieder der Alternative in der Regel ebenfalls ein partitives de vor sich; z. B.

Laquelle de ces deux républiques, **de** Sparte ou **de** Sybaris, fut subjuguée par une poignée de paysans?

Nach Analogie ist dies sogar dann der Fall, wenn lequel (auch quel) ohne partitives de steht; z. B.

Laquelle préfères-tu, **d'**Athènes ou **de** Rome? Lequel (was) vaut mieux, **de** cultiver un art funeste ou **de** le rendre inutile? Après cela, tu jugeras toi-même lequel (was) vaut mieux, **de** ce que tu dis ou **de** ce que tu fais. — Quel est le plus habile, **de** cet homme-ci ou **de** celui-là? Ac.

2. Das **Commune** nebst dem **Neutrum** und den interrogativen **Adverbien**.

a. Das **Commune** qui (Singular und Plural); z. B. § 253.

Qui a fait cela? — Qui est-ce? Qui (oder quel) est-il? Qui (oder quels) sont ceux qui prétendent à cette place? — Qui choisit-il? — De qui parlez-vous? De qui est-il fils? Wessen Sohn ist er? A qui est cette maison? Wem gehört dieses Haus? (Wessen Haus ist dies?) Pour qui me prenez-vous, monsieur?

J'ignore qui a fait cela. — Je ne me souviens plus qui c'est. Ignorez-vous donc qui elle est? — On ne devinerait pas qui je mets à la tête de ces honnêtes gens. — Vous trouverez à qui parler.

Anm. Qui findet sich auch, wie lequel (und poetisch quel), mit partitivem de (d'entre) und einem Pronomen oder Zahlwort; z. B. Qui (oder lequel) de nous ne se souvient pas de ces tragiques aventures? Qui (oder lesquels) d'entre eux sont vos parents? Qui (oder laquelle) des trois ment?

b. Das **Neutrum** qui (Singular); z. B. § 254.

Qui vous amène de si bonne heure?[1]) Was führt Sie so früh her? La reine. Qui vous rend plus hardi? Masham. La position où je me trouve. Qui donne la sagesse? L'expérience. — Qu'est-ce? Qu'est-ce ci? Was ist dies? Qu'est-ce-ci? Was giebt's hier? Que vas-tu devenir? — Qu'est-il arrivé? — Que voulez-vous dire? — De quoi parlez-vous? A quoi pensez-vous? (Daher auch: Pourquoi exige-t-il cela?)

---

[1]) Aber auch: Qu'est-ce qui vous amène? Vgl. § 124, 2 Anm.

Anm. 1. Statt der indirecten Frage mit den Neutren qui und que steht ein Relativsatz mit **ce** qui und **ce** que, wenn das Verb eine Personalform (aber nicht, wenn es ein Infinitiv) ist; z. B.

Il n'est pas difficile de juger **ce** qui en arrivera. — Je sais **ce** que vous êtes. **Ce** qu'étaient ces collèges dans les autres pays grecs est beaucoup moins connu. Elle s'informa **de ce** qu'était devenu le jeune homme. Tu n'as peut-être jamais pensé **à ce** qu'est la patrie. — Je puis dire **ce** qu'il en est. Je sais **ce** qu'il me manque d'argent. — Je sais **ce** que je dois en penser (aber: Je sais qu'en **penser**). Voyons **ce** qu'il y a de juste dans ces observations. Je suis incertain **de ce** que je dois faire. Aber: Je commence à entrevoir de quoi il peut être question. Il avait coutume de demander à quoi servent les poèmes. Dites-moi en quoi je puis vous servir. — Je ne sais à quoi me **décider**.

Nach voici und voilà schwankt der Gebrauch; z. B.

Mais voici qui est plus grave. Voilà qui est clair cette fois. Voilà de quoi je voulais vous parler. Voilà à quoi sert la gloire! Voici sur quoi la règle que nous venons de donner est fondée. Aber auch: Voilà ce qui en est résulté. Voilà ce que c'est. Voilà ce qu'il faut considérer. Voilà ce dont il s'agit, ce de quoi il s'agit.

Anm. 2. **Que de** (was von; wir jetzt:) wieviel concurrirt im Ausruf mit combien de, jedoch nur als Subject[1]), als passives Object und als Umstand der Frequenz (§ 179); z. B.

Que d'ennemis lui font la guerre! Que de services il m'a rendus! Que de bien n'ont-ils pas fait! Que de fois je suis venu ici! — Lisez le récit de M. R., vous verrez que de choses vous ignoriez.

Anm. 3. **Que** wie (sehr)! (adverbiell) concurrirt mit comme im directen Ausruf; z. B. Que vous êtes heureux! Que j'aurais aimé à y entrer! Que n'a-t-il été imité par tous les autres délégués!

Anm. 4. **Que** was? warum? (adverbiell) concurrirt mit pourquoi in der directen Frage, wenn sie ein tonloses Subject hat (§ 78, Anm. 3); z. B. Que tardez-vous? Que n'attendez-vous?

Anm. 5. **Quoi** steht als Subject nur mit partitivem de in elliptischen Sätzen; z. B. Quoi d'étonnant si elle a dominé toute une génération? — Quoi als passives Object nach dem Verb findet sich bei Grammatikern; z. B. J'en reçois. Je reçois quoi? Des lettres.

Anm. 6. **Quoi**! quoi donc! eh quoi! was! wie! (adverbiell) als Ausruf der Verwunderung leitet einen Ausruf oder eine Frage ein; z. B. Quoi! vous avez fait cette imprudence! Quoi donc! vous m'osez braver en face! Eh quoi! vous n'êtes pas encore parti! — G. Un souper! j'en ai un à votre service. L. Quoi! pour tout le monde?

---

[1]) Que archaisches Subject; vergl. § 124, 2. Anm.

c. Die interrogativen **Adverbien.** § 255.

1. **Où** wo? wohin? (Ort, auch figürlich); z. B.

Où suis-je? Où en sommes-nous? Woran sind wir? Wie steht es mit uns? Où allez-vous? Où tend ce discours? D'où viendra-t-il? D'où vient que vous faites cela?[1]) Par où avez-vous passé pour aller là? Par où (wodurch) me tirerai-je de cette affaire? Jusqu'où faut-il que j'aille? — Dites-moi où il est. Je ne sais d'où lui vient tant de confiance.

2. **Quand** wann? (Zeitpunkt); z. B.

Quand viendront-ils? De quand êtes-vous ici? Depuis quand est-il venu? Jusqu'à quand (oder jusques à quand) me persécuterez-vous? A quand la partie est-elle remise? Pour quand me donnerez-vous parole? — Je ne sais quand j'y pourrai aller.

3. **Comment** 1) wie? (Art und Weise),
2) wie kommt es, daß? warum? (Grund, = pourquoi); z. B.

Comment se porte-t-il? Comment est-il, ce monsieur? Wie sieht der Herr aus? Comment cela? Wie so? Comment? que dites-vous? — Je ne sais comment il peut subsister.

Comment s'est-il adressé à moi plutôt qu'à un autre?

Anm. Comment! wie! als Ausruf der Verwunderung leitet eine Frage ein; z. B. Comment! vous voilà?

4. **Comme** 1) wie! (Art und Weise) } im directen und in-
2) wie (sehr)! (Grad) } directen **Ausruf**; z. B.

Comme vous me traitez! Vous savez comme (wie emphatisch!) il s'est conduit envers moi. — Comme il est changé! Si vous saviez comme il a l'air ennuyé!

Anm. Seltener findet sich comme (= comment 1) in der indirecten Frage; z. B. Je lui ai fait savoir comment cela est arrivé, comme la chose s'était passée. Ac.

5. **Combien** 1) wieviel (Quantum) in Frage und Ausruf,
2) wie (sehr) (Grad) im Ausruf (= comme 2)[2]):

---

[1]) In D'où vient faites-vous cela? (Ac.) wird d'où vient als ein Begriff (= comment? pourquoi?) gebraucht.

[2]) Combien, ein durch com, eine alte Nebenform von comme, modificirtes bien, hat mit bien die Bedeutung — 1) bien de (mit dem Artikel) sehr viel, 2) bien sehr — und die Satzgliedschaft gemeinsam.

1) combien wieviel (mit oder ohne partitives de); z. B.

Combien de gens sont restés? — Combien serez-vous de gens à table? Combien sont-ils? — Combien d'argent avez-vous? Combien avez-vous d'argent? Combien avez-vous dans votre bourse? — Combien vaut cela? — Combien de fois est-il venu? — De combien d'hommes était-il suivi? De combien le surpasse-t-il en hauteur? A combien évaluez-vous cela? En combien de lieux trouve-t-on ce coquillage? Pour combien en achèterons-nous? — Demandez-lui combien nous avons de lieues à faire. Je ne sais combien cela lui a coûté. — Combien (de gens) voudraient être à votre place! Combien de pages encore j'aurais à signaler! Combien de fois ne le lui ai-je pas dit! A combien de tentations n'est-il pas exposé! — Je sais combien (emphatisch!) il a de savoir et de pitié. Il est incroyable combien (emphatisch!) cet auteur a écrit.

2) combien wie (sehr); z. B.

Combien il est pénible de vous parler ainsi! — Si vous saviez combien il vous aime!

6. **Pourquoi** warum? (Grund); z. B.

Pourquoi exige-t-il cela? Pourquoi cela? Pourquoi ne vient-il pas? Pourquoi pas? — Je ne sais pourquoi vous n'avez pas réussi dans cette affaire. Pourquoi la France n'avait plus que des enfants en 1813, c'est une autre question.

Stellung des Subjects in der Frage und im Ausruf.

§ 256. Die **Fragen** zerfallen in bestimmte und unbestimmte (Entscheidungsfragen und Bestimmungsfragen).

I. Die bestimmten Fragen (directe ohne Interrogativum, indirecte mit si ob) sind mit ja oder nein zu beantworten; z. B.

Avez-vous été au concert? Oui, monsieur.

II. Die unbestimmten Fragen (in denen irgend ein Satzglied, außer der Personalform, aus einem interrogativen Pronomen oder Adverb besteht) sind durch Nennung des durch das Interrogativum unbestimmt[1]) angedeuteten Satzgliedes zu beantworten[2]); z. B.

Où avez-vous été? (J'ai été) au concert, monsieur.

---

[1]) Die interrogativen Pronomen und Adverbien sind in vorhistorischer Zeit aus indefiniten (unbestimmten) hervorgegangen.

[2]) Der bestimmten Frage: Pensez-vous à lui? entspricht die unbestimmte: A qui pensez-vous? Ebenso entspricht der bestimmten Frage: Veux-tu donc que

I. Die **bestimmten** Fragen unterscheiden sich von Behauptungen § 257.

1. entweder nur durch den Satzton (befangene Fragen); z. B.
Vous avez été à Paris?

2. oder durch den Satzton und die Stellung des Subjects (unbefangene Fragen); z. B.
Avez-vous été à Paris?

In unbefangenen Fragen steht ein tonloses Subject nach der Determinante (§ 153) und ein betontes als absolutes Satzglied, welches durch ein tonloses Personalpronomen (nach der Determinante) aufgenommen wird (vgl. § 190); z. B.

A-t-il été averti?
Ton frère a-t-il été averti?

II. In **unbestimmten** Fragen steht (wofern nicht das Interrogativum selbst Subject oder Attribut desselben ist, wie in Qui est là? Quel sujet vous amène? Combien de gens sont restés?) § 258.

1. ein tonloses Subject nach der Determinante; z. B.
Qui donc es-tu? Qu'est-ce donc? — Quelle heure est-il? Quelle gloire peut-il vous en revenir de cette entreprise? Que vous en reviendra-t-il? Qu'est-il donc arrivé?[1] — Que vois-je? — De quoi ris-tu? Où êtes-vous allé?

2. ein betontes Subject bald nach dem Verb (Frageform α), bald zwischen Interrogativum und Verb, als absolutes Satzglied, welches durch ein tonloses Pronomen (nach der Determinante) aufgenommen wird (Frageform β).

a. Die Frageform α ist obligatorisch, wenn das Interrogativum Prädicatsbestimmung (qui wer? que was? quel welcher?) oder Attribut einer solchen (quel welcher? was für ein?), oder wenn es das passive Object oder die Maßbestimmung que ist; z. B.
Qui sont ces hommes? Qu'était, pour cette triste moitié du genre humain, le monde de poésie? Quel est votre dessein? — Quelle offrande est cela? — Que veut dire cela? Que vous a coûté cela?

---

ce soit à lui? die unbestimmte: A qui donc veux-tu que ce soit? So ferner: Par où vous plaît-il que nous commencions? Quel pensez-vous que soit l'objet? Quel parti voulez-vous que je prenne? — Veraltet ist das anders geartete: Laquelle des deux têtes crois-tu **qui** vaille mieux?

[1]) In Fragen dieser Art ist das inhaltlose il (grammatisch) Subject und quelle heure, quelle gloire, que abhängiges Subject. Vgl. Il est cinq heures. Il ne vous en reviendra que des ennuis. Il en arrivera ce qu'il pourra (sc. en arriver).

b. Die Frageform α ist (als archaische) facultativ neben der Frageform β (als der herrschenden) in allen übrigen Fällen, außer wenn das Verb ein passives Object **nach** sich hat (vgl. § 189) oder (um der Deutlichkeit willen) wenn qui passives Object ist; z. B.

Quelle farce vont jouer ces gens-là? Quelle farce ces gens-là vont-ils jouer? — De qui vous viennent ces fleurs? De quel crime un enfant peut-il être coupable? — Où tend ce discours? Où cela conduit-il? — Quand est venue cette lettre? A quand la partie est-elle remise? — Combien vaut cela? Combien cela vaut-il? — Comment va votre affaire? Comment cela est-il arrivé? — (Pourquoi venait cette femme?[1]) Pourquoi ma main tremble-t-elle?

Jedoch nur: 1. Comment un méchant homme pourrait-il faire **de tels prodiges?** 2. **Qui** Cromwell n'avait-il pas trompé?

Anm. 1. Fragen, in denen das logische Subject als absolutes Satzglied vorangeht oder nachfolgt (vgl. § 184):

I. **bestimmte**, und zwar 1. befangene; z. B: Il est là, ce Nemours? Cette joie, elle était commandée? — 2. unbefangene; z. B. Corneille, Racine, ne sont-**ce** pas de rares élus parmi tant d'appelés? (Ton frère, a-t-**il** été averti? ist zur gewöhnlichen Frageform geworden).

II. **unbestimmte**; z. B. Quel est-il donc, ce poète de malheur? Où est-il, votre argent? Ce bouquet, où est-il?

§ 259. Anm. 2. In **indirecten** Fragen steht das Subject (tonlos- oder betont) vor dem Verb[2]); z. B.

I. Je ne sais si je réussirai. Je ne sais si cela est vrai.

II. Dites-moi où il est. Je lui ai montré comment cela se pouvait.

Ausnahmen.

I. Ein betontes Subject kann in **bestimmten** indirecten Fragen, die mit einem **Umstande** beginnen, mit derselben Einschränkung nach dem Verb stehen, wie in Behauptungen (§ 189, 2 b); z. B.

Qui sait si de cet humble couple ne sortira point une race qui, quelque jour, protégera la mienne?

II. Ein betontes Subject steht in **unbestimmten** indirecten Fragen in denselben Fällen entweder obligatorisch oder facultativ nach dem Verb wie in unbestimmten directen Fragen (§ 258, 2 a und b); z. B.

a. Savez-vous quel est cet homme?

b. On a vu quel cas extraordinaire offrait la destinée de cette noble personne. L'auteur montre ensuite en quoi consiste le beau idéal (das Ideal des Schönen). Je ne sais d'où lui vient

[1]) Die archaische Frageform mit pourquoi ist bereits veraltet.

[2]) Befangene und unbefangene Fragen unterscheiden sich daher nicht.

tant de confiance. Nous avons essayé de montrer dans l'Histoire de Louvois comment se fait une bonne armée; nous essayons de montrer dans ce livre comment une bonne armée se défait (Chiasmus).

Anm. 3. Indirecte Fragen mit Ellipse des Hauptsatzes. Auf eine unbestimmte Frage kann man (wie im Deutschen) verwundert mit derselben Frage in indirecter Form antworten; z. B.

L. D'où viens-tu? C. D'où je viens? — L'abbé. Mais qu'y gagnez-vous, princesse? La princesse. **Ce** que j'y gagne? (§ 254 Anm. 1).

Ausgelassen ist eine befangene Frage (Vous me demandez...?).

Anm. 4. Stellung des Subjects im directen **Ausruf.** § 260.

I. Der **bestimmte** Ausruf hat theils die Form der befangenen, theils die der unbefangenen Frage; z. B.

Vous appelez ça une vie! s'est écrié Roger. Le malheureux a oublié ses beaux jours!

Est-il possible! Eh! le pauvre homme pouvait-il s'attendre à ce trait de noirceur!

II. Der **unbestimmte** Ausruf hat theils die Form der directen, theils (elliptisch) die der indirecten unbestimmten Frage, insbesondere auch insofern, als er in denselben Fällen, wie diese, die Nachstellung eines betonten Subjects fordert oder gestattet (§ 258, 2 a u. b; § 259 II); z. B.

Combien de services m'a-t-il rendus! Combien de fois **ne** le lui ai-je **pas** dit! Que **n**'a-t-il été imité par tous les autres délégués! (So stets im **negativen** Ausruf mit tonlosem Subject). — Combien ceux-là sont-ils à plaindre!

Que les sages sont en petit nombre, et qu'il est rare d'en trouver! Comme un instant change la situation de notre âme! **Ce** que **c**'est que d'être heureux! (vgl. § 254 Anm. 1).

a. Quel fut mon étonnement!

b. Combien se punit cette faute d'elle-même!

Anm. 5. Auch die elliptische indirecte Frage (§ 259 Anm. 3) findet sich, mit si ob, als Ausruf; z. B. Le regrettez-vous? Si je le regrette! Ob ich es bedauere!

VI. Das indefinite Pronomen nebst den indefiniten Adverbien.

A. Nur indefinit[1]).

1. Das tonlose Subject **on, l'on** man; z. B. § 261.

On frappe Es klopft jemand. — On n'est pas toujours jeune et belle. On n'est pas des esclaves.

[1]) Fast veraltet sind die distributiv gebrauchten Indefiniten **qui** — **qui** (wer — wer) einer — einer, einige — einige, und **que** — **que** (was — was)

§ 262. 2. **Maint** mancher, **(un) certain** ein gewisser, **divers** und **différents** verschiedene stehen attributiv vor dem Substantiv; z. B.

mainte fois, maintes fois manchmal. — J'ai ouï dire à (un) certain homme que... Il eut une affaire avec **un** certain Thomas le Suès. Il y a (de) certaines choses pour lesquelles on éprouve de la répugnance. Il court certaines nouvelles. — On m'a fait diverses propositions. — Différentes personnes me l'ont dit.

Anm. Certains findet sich auch in indirecter Beziehung sowie beziehungslos von Personen; z. B. Certains de ces morceaux ont une apparence tout égyptienne. R. d. d. M. 1879. Notre foi n'est point à la merci de pareilles recherches, si dangereuses qu'elles paraissent à certains. Rev. crit. 1878.

§ 263. 3. Das Commune **plusieurs** und das zweigeschlechtige **tel** stehen a. attributiv vor dem Substantiv, b. in indirecter Beziehung, c. beziehungslos von Personen; z. B.

a. Je crois cela par plusieurs raisons. — b. Ce qui l'empêche de s'abandonner à un seul vice, c'est qu'il en a plusieurs. De toutes ces choses, il y en a plusieurs à rejeter. Plusieurs d'entre elles versèrent des larmes. — c. Il ne faut pas que plusieurs pâtissent pour un seul.

a. Tel deuil n'est fort souvent qu'un changement d'habits. Telle action que l'on blâme a souvent un motif louable. — b. Il y a telle de ces aventures où la comédie tourne vitement au drame. — c. Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier. Tels que l'on croit d'inutiles amis, dans le besoin rendent de bons offices. Telle sans aucun attrait pour la retraite, se consacre au Seigneur par pure fierté.

§ 264. 4. **Tout** bezeichnet die Totalität gezählter oder gemessener Größen, eine Gesammtheit oder ein Ganzes.

I. Tout von der **Zahl** (Sing. u. Plur.).

a. Tout in directer Beziehung, und zwar

α. tout, toute und tous, toutes attributiv.

Tout, toute und tous, toutes stehen attributiv vor dem **Substantiv**; z. B. tout homme **jeder** Mensch; tous **les** hommes **alle** Menschen, toutes ces femmes alle diese Frauen, tous mes amis alle meine Freunde.

---

theils — theils; z. B. Qui lui présente des gâteaux, qui des châtaignes, qui des noisettes. Ils étaient dispersés, qui çà, qui là. — Il s'acquitte de son emploi que bien que mal (so gut es geht = tant bien que mal).

Anm. Archaisch stehen tous, toutes in einzelnen Formeln und Sprüchwörtern attributiv vor Substantiven **ohne Artikel**; so toutes choses, toutes sortes; de tous côtés, de toutes parts, de tous temps, de tous genres, prendre de toutes mains; à tous moments, à tous propos, à tous égards, courir à toutes jambes; en tous lieux, en tous pays, en tous genres, en toutes occasions; z. B. avant toutes choses vor allen Dingen, vor allem. En toutes choses l'utilité restait la suprême loi. Sprüchwörter: La nuit tous chats sont gris. Tous chemins vont à Rome Es führen mehrere Wege zum Ziel. — Gewöhnlicher ist jedoch in den meisten Fällen der Singular; z. B. Il ramenait peu à peu toute chose à cette définitive question: A quoi cela sert-il?

Tous, toutes stehen attributiv vor **Cardinalzahlen**; z. B. tous **les** vingt, toutes **les** vingt; jedoch archaisch tous deux, tous trois, tous quatre neben tous les deux, tous les trois, tous les quatre[1]).

Tous, toutes stehen attributiv vor dem betonten **Determinativum**, aber nach dem betonten **Personalpronomen**: tous ceux qui, toutes celles qui; nous tous, nous toutes, vous tous, vous toutes, eux tous, elles toutes.

β. tous, toutes prädicativ (§ 195); z. B.

Les sciences ne conduisent pas toutes à la fortune. Ils sont tous étonnés. Les hommes veulent tous être immortels. — Je les ai tous réunis. Je les ai vues toutes.

Anm. Ebenso wie sich tous in Ils sont tous étonnés zu einem prädicativen Nomen verhält, so verhält es sich zu einem appositen Nomen in Fällen wie: Annibal n'avait perdu que 1500 hommes, [qui étaient] presque tous Gaulois. Environné de quarante seigneurs persans, tous ses parents et tous d'une bravoure connue, il portait partout la terreur. Notre troupe s'élevait à deux cents hommes, tous montés.

b. Tous, toutes in indirecter Beziehung (aber nicht mit partitivem de); z. B.

Je vous le dis une fois pour toutes.

c. Tous beziehungslos von Personen; z. B.

Tous vinrent au devant de lui.

II. Tout vom **Maße** (herrschend im Singular).

a. Tout in directer Beziehung, und zwar

α. tout, toute attributiv.

Tout, toute stehen attributiv vor dem **Substantiv**; z. B. toute

---

1) Archaismen erhalten sich oft am längsten in dem alltäglich Gebrauchten. Daher nur noch selten tous cinq etc. und nie mehr tous onze etc.

la ville die **ganze** Stadt, toute cette ville diese ganze Stadt, toute leur ville ihre ganze Stadt, toute une ville eine ganze Stadt; — tout le vin **aller** Wein, tout ce vin all dieser Wein, tout son vin all sein Wein (Stoffname!).

Anm. 1. Archaisch steht tout all, **voll** in einzelnen Formeln ohne Artikel vor Abstracten: agir en toute liberté, donner tout pouvoir à q. — Ohne Artikel auch: J'ai vu tout Israël dispersé dans les montagnes. Ueber tout Corneille s. § 166, 3 Anm. 5, über tout Paris, **tout** Rome § 167, 1 Anm.

Anm. 2. Statt tout ganz kann nachdrucksvoll entier stehen (nach dem Substantiv); z. B. l'univers entier, une province entière. Im Plural muß entier stehen; z. B. des jours entiers. — Tout le monde jedermann (figürlich), le monde entier die ganze Welt (eigentlich).

Tout steht attributiv vor dem **betonten Neutrum** des **Demonstrativs** und dem **tonlosen Neutrum** des **Determinativs**: tout ceci, tout cela alles dies; tout ce qui alles was.

β. toute, toutes prädicativ neben dem Adverb tout.

Vor prädicativen **Adjectiven** bezeichnet (herrschend) **tout ganz** als Adverb den Grad der Eigenschaft, aber vor consonantisch anlautenden Femininen steht dennoch (archaisch) ein prädicatives **toute** oder **toutes ganz** (vgl. § 195); z. B.

La mer et le Pirée étaient tout blancs de lumière. Elles sont tout aises. Il est difficile de prendre ces animaux tout vivants. Aber: Cette jeune personne est toute honteuse. Elle a l'air toute troublée. Ces raisons sont pour la plupart toutes subjectives. Ces lois qu'il a protégées l'ont rétabli presque toutes seules. J'ai vu une prairie voisine de mon habitation toute criblée de trous.

Elles sont toutes confuses kann daher bedeuten: 1. Sie sind ganz verwirrt, 2. Sie sind alle verwirrt (I. a. *β*), = Toutes sont confuses.

Anm. 1. Ebenso verhält es sich mit tout oder toute, toutes vor attributiven oder appositiven Adjectiven (vgl. § 195, Anm. 2); z. B. La vue y est charmée par les objets tout proches. Il attendit une heure tout entière. Aber: Il leur fit des questions toutes différentes (vgl. § 109, 2, 1). L'espérance, toute trompeuse qu'elle est (so trügerisch sie ist; vgl. § 242, Anm. 1), sert au moins à nous mener à la fin de la vie par un chemin agréable. (Ebenso: Toute femme qu'elle est).

So insbesondere:

tout le même, tout les mêmes, toute la même, toutes les mêmes;
tout le premier, tout les premiers, toute la première, toutes les premières.

Vor prädicativen **Substantiven** bezeichnet herrschend **tout ganz** als Adverb den Grad (doch findet sich archaisch auch wohl ein prädicatives **toute ganz** mittels Attraction seitens eines femininischen Prädicatsnomens); z. B.

Ces gens sont tout yeux et tout oreilles. Elles sont tout feu, tout vue, pour jouir des riches couleurs de l'aurore. (Jedoch auch: Il était toute confiance).

Anm. 2. Ist das Neutrum **ce** Subject, so stimmt ein prädicatives tout alles, **lauter** (ebenso wie das Verb, nämlich mittels Attraction) **stets** mit dem Prädicatsnomen überein; z. B. **C'**était toute cavalerie. Ce **sont toutes** fables que ce que vous contez là. **C'étaient tous** hommes braves.

Ebenso verhält sich tout zu einem appositiven Substantiv in Fällen wie: Il fut obligé de solliciter, d'avancer de l'argent, et de répondre pour eux, [ce qui était] toutes (alles, lauter) choses fort désagréables.

Vor einem **präpositionalen Satzglied** nach être bezeichnet **tout ganz** als Adverb den Grad; z. B.

Elle était tout en larmes. Elle est tout à son devoir.

Anm. 3. In allen drei Fällen findet sich jedoch **auch vor vocalischem Anlaut** ein prädicatives **toute**, wo es sich auch für das Sprachgefühl der Gegenwart noch **deutlich** um das **Maß** handelt, in welchem ein femininisches Subject die prädicirte Eigenschaft besitzt; z. B.

La forêt lui parut toute enflammée = Toute la forêt lui parut enflammée. L'Angleterre était toute Shakespeare [chèk-spīr] = Toute l'Angleterre était Sh. Cette maison est toute à lui = Toute cette maison est à lui. — Auch: Les âmes de ce temps, toutes à l'action, se repliaient rarement sur elles-mêmes. R. d. d. M. 1879.

b. Tout ganz steht nicht in indirecter Beziehung.

c. Tout steht beziehungslos als Neutrum; z. B.

Tout (alles) passe, tout finit dans ce monde. Tout se tait. On logeait tout ou partie **de** la garnison chez l'habitant. — Le tout (das Ganze) est plus grand que sa partie. Cela forme un tout. Ce grand tout. Elle en fait son tout Es ist ihr Ein und Alles. Les mots sont des touts syllabiques.

5. Doppelformen. **Chaque** jeder, jede und **quelque** stehen attributiv vor dem Substantiv (a), **chacun** und **quelqu'un** stehen in indirecter Beziehung (b) und beziehungslos (c); z. B. § 265.

a. Chaque pays a ses modes. — b. Ces vases coûtent douze francs chacun. Elles sont, chacune, très bien. Chacun des

trois acteurs de la scène poursuivait en lui-même sa pensée. — c. Chacun a sa manière de penser.

Anm. Unterschied von tout jeder und chaque: tout generalisirt (jeder, nicht blos dieser oder jener), chaque individualisirt (jeder einzelne, nicht alle zusammen); z. B. Tout homme est sujet à la mort. A chaque jour suffit sa peine. Vgl. Le désappointement fut général, mais se traduisit selon le caractère de chacun (jedes einzelnen).

a. Si cela était, quelque (irgend ein) historien en aurait parlé. Cela me fait quelque (einige) peine. Il perdit quelque peu la tête (ein klein wenig; un peu ein wenig). Quelques (einige) écrivains ont traité ce sujet. — b. R. Il faudra des remèdes? F. Quelques-uns (einige). Entre les nouvelles qu'il a débitées, il y en a quelques-unes de vraies. Quelqu'un (einer) de nos matelots. Quelques-unes (einige) des villes que les Grecs avaient fondées brillèrent quelque temps (eine Zeit lang). — c. Permettez au moins que je sorte pour chercher quelqu'un (jemand). Quelques-uns (einige) assurent le contraire. — Quelque chose m'a été dit Es ist mir etwas gesagt worden. (Vgl. § 88 IV; § 209 I. 2. a; § 242).

Anm. 1. Attributiv les quelques die wenigen; z. B. Je n'oublierai de longtemps les quelques heures passées chez vous.

Anm. 2. Vor Cardinalzahlen und Adjectiven wird quelque adverbiell gebraucht; z. B. Il y a quelque soixante ans vor etwa sechzig Jahren. C'était quelque ennuyeux Es war etwas langweilig.

B. Indefinit und negativ.

§ 266. 1. **Aucun, nul, pas un** irgend ein, kein stehen a. attributiv vor[1]) dem Substantiv, b. in indirecter Beziehung, c. beziehungslos von Personen (im Masculinum des Singulars).

Anm. Indefinit und negativ finden sich auch die Adverbien aucunement und nullement irgendwie, keineswegs.

2. Das Masculinum **personne** (§ 88 IV[2]) jemand, niemand und das Neutrum **rien** (§ 242) etwas, nichts stehen nur beziehungslos, d. h. substantivisch.

[1]) Aucun findet sich nachdrucksvoll auch nach dem Substantiv; z. B. sans responsabilité aucune. — Nul prädicativ und attributiv nach dem Substantiv bedeutet nichtig; z. B. Toute disposition au profit d'un incapable (eines Unzurechnungsfähigen) est nulle. Des testaments nuls.

[2]) Personne n'est parfait. In Beziehung auf Frauen findet sich personne auch als Femininum; z. B. Personne n'était plus belle que Cléopâtre.

I. Als Indefinite unterscheiden sich: § 267.

aucun, **nul**, **pas un**	und	**quelque** oder **quelqu'un** (§ 265 b u. c);	
personne	und	**quelqu'un** (§ 265 c),	
rien	und	**quelque chose.**	

Quelque, quelqu'un, quelque chose stehen in Sätzen mit affirmativem, aucun, nul, pas un und personne, rien in Sätzen mit negativem Sinn.

Einen negativen Sinn besitzt ein Satz unter sehr verschiedenen Bedingungen. § 268.
So finden sich aucun, nul, pas un, personne, rien in folgenden Fällen:

1. in Sätzen mit ne ... ni — ni, ne ... jamais, ne ... aucun oder mit peu, moins, sowie nach sans; z. B.

La république **n'avait ni** aucunes troupes régulières aguerries, **ni** aucun officier expérimenté (weder irgend welche ..., noch irgend einen). Je **n'ai jamais** rien vu de pareil Ich habe nie etwas Aehnliches gesehen. Je **n'ai jamais** rien demandé à personne Ich habe nie jemand um etwas gebeten. Jérusalem **ne** conserva **aucun** (kein) monument d'aucune (aus irgend einer) de ces grandes époques. — Il y a **peu** de livres, en aucune langue, où l'on trouve une aussi grande quantité de pensées justes et solides. — Ce crime vient **moins** d'aucune inclination vicieuse que du désir naturel de la liberté. — Il parle **sans** aucune difficulté. Il vit **sans** nul souci de l'avenir. Sans concession d'aucun genre.

Anm. 1. Eine affirmative rhetorische Frage hat den Werth einer negativen Behauptung; z. B. Personne a-t-il jamais raconté plus naïvement que La Fontaine? Y a-t-il rien de plus odieux qu'un ingrat? — Qui vous dit rien? Pourquoi consentiez-vous à rien prendre de lui? — Allez demander au médecin s'il y a rien de plus préjudiciable à l'homme que de manger avec excès.

Aber: Sentez-vous quelque douleur? Pas la moindre.

Anm. 2. In Condicionalsätzen stehen beide Arten von Pronomen; z. B. Si rien pouvait l'affliger (aber es konnte ihn nichts betrüben), c'était cette nouvelle. **S'il** a quelque chose de bon (und er hat in der That etwas Gutes), il le tient des exemples qu'on lui a donnés.

2. bei Infinitiven mit sans, avant (que) de, loin de, trop ... pour, suffisamment ... pour und in Nebensätzen mit sans que, avant que, trop ... pour que; z. B.

On se sépara **sans** rien dire. Je passais devant trente pâtissiers **avant d'**entrer chez aucun. **Loin de** conserver aucune trace de l'ancienne barbarie, ils sont non-seulement civilisés, mais polis. Ulysse est

trop sage **pour** se découvrir à nul mortel. Nous sommes **suffisamment** instruits **pour** rien risquer.

Faites-le **sans qu**'il en sache rien. J'irai vous voir **avant que** vous (ne) preniez aucune résolution. Il m'a négligé **trop** longtemps, **pour que** j'espère rien de lui.

3. bei Infinitiven, die von negirten oder negativen Verben oder Adjectiven abhängen, wie se garder, éviter, refuser de f. qch., renoncer à f. qch.; détourner, dispenser, défier q. de f. qch., défendre, interdire à q. de f. qch.; incapable, indigne de f. qch.; il est inutile, impossible, incroyable, difficile, malaisé de f. qch.; z. B.

Il **ne** daigne **pas** attendre personne. Tu **n**'as **pas** sujet de rien appréhender. **A peine** me donna-t-on le temps de vous rien dire.

Gardons-nous de rien faire qui puisse nous compromettre. **Évite** de rien faire qui puisse t'attirer l'envie. Il **refusa** d'accorder aucune condition favorable aux habitants. — Je le **détournerai** de rien tracer de mémoire en l'absence des objets. Je **défie** tous les intolérants du monde de répondre à cela rien qui contente un homme sensé. Le khan **avait défendu** à ses Tartares de rien attenter contre les Suédois. Les Romains **avaient interdit** à Carthage de faire aucune guerre sans leur permission. — C'est une terre incapable de rien produire. — Il est **impossible** de me livrer ici à aucuns travaux littéraires. Il est **difficile** d'imaginer rien de plus beau.

4. in Objectsätzen, die von einem (durch die Negation, durch à peine, peu, moins, sans) negirten Verb des Wissens oder Sagens, nebst douter, désespérer, oder des Wollens, nebst défendre, interdire, empêcher, abhängen; z. B.

Je **ne crois pas** qu'aucun puisse y parvenir. J'empruntai ce secours **sans penser jamais** qu'il fût propre à nul autre usage. Je **doute** que personne y réussisse.

Je **ne veux pas** qu'aucun s'en mêle. **J'avais défendu** que vous vissiez personne.

5. bei Infinitiven und in Nebensätzen, die von Ausdrücken des Affects abhängen, wie il est étonnant, dangereux; c'est une bêtise, un crime, une lâcheté; c'est une merveille si; z. B.

C'est **une lâcheté** de rien faire contre sa conscience. C'est **une merveille** si rien de tout cela lui peut être utile une seule fois en sa vie.

6. in comparativen Nebensätzen; z. B.

Il travaille **plus que** personne. Ce secret doit se révéler **moins que** pas un autre. Un malheur instruit **mieux qu**'aucune remontrance. — Il est **aussi** savant **que** pas un. Cette noblesse est ancienne **autant que** nulle autre. — C'est un homme qui écoute **comme** personne.

7. in Relativsätzen, deren Beziehungswort durch einen Superlativ oder durch ne—que ausgezeichnet ist; z. B.

C'est l'idée la plus sublime que personne ait conçue. — Il **n**'y a bien souvent **que** deux qui en sachent rien.

Anm. 3. Natürlich stehen quelque, quelqu'un, quelque chose, wenn in einer dieser Art von Sätzen der negative Sinn durch eine formelle oder logische Negation aufgehoben ist; z. B.

1. Malgré vous, vos regards se tournent vers l'Occident, **non** sans quelque regret et quelque impatience. Notre temps sait **trop pour que** le poète ou l'artiste puisse prétendre aujourd'hui, sans quelque fatuité, à l'honneur d'être tout à fait naïf. — 2. Je **n**'ai pu voir Sparte, Athènes, Jérusalem sans faire quelques réflexions. — 3. On **ne** pourra se défendre de nourrir quelque secrète préférence pour un des grands modèles du passé. — 4. **Pouvez-vous** désespérer que vous ne le revoyiez quelque jour? Vergl. Je **ne** nie **pas** que nous ne puissions en sentir quelque chose. — 5. Il **n**'est **pas** impossible de trouver quelque remède au malheur dont vous êtes menacé. — Ebenso: Cette consolation **n**'est **pas** si bonne que je **n**'en aie besoin de quelque autre. Il **ne** fait **point** de voyage qu'il **ne** lui arrive quelque accident.

II. Aucun, nul, pas un und personne, rien in negativem Sinne s. in der Lehre von der Negation. § 269.

VII. Das Identitätspronomen und sein Gegentheil.

1. Même. § 270.

I. Même mit dem Artikel oder dem tonlosen Demonstrativum (le même derselbe, un même, verstärkt un seul et même ein und derselbe, ce même dieser selbe[1]) bezeichnet die Identität oder die Gleichartigkeit eines Dinges im Gegensatz zu der Verschiedenheit der Orte, Zeitpunkte oder Verhältnisse seines Daseins. Es findet sich so

a. attributiv vor dem Substantiv oder prädicativ; z. B. Ce sont les mêmes gens. Donnez-moi du même vin. C'est la même chose. Quelquefois un même homme voit les objets plus grands de l'œil gauche que du droit. Ce n'est qu'une (seule et) même chose Das ist genau dasselbe. Ce même Sénèque. — Ses pensées ne furent plus les mêmes.

Anm. Même gleich, attributiv ohne Artikel; z. B. des plantes de même espèce. Ils sont de même couleur. C'est même chose à son goût (einerlei). Même forfait requiert même supplice. (Aber: De mêmes causes doivent produire de mêmes effets.)

[1]) Veraltet ist mon même; z. B. Je lui fais réponse dans son même style (in seinem eigenen Stile). Mme de Sévigné. Mon même goût (mein alter Hang) pour la solitude est plutôt augmenté que diminué. J.-J. Rousseau.

b. in indirecter Beziehung; z. B. De quelle affaire vous occupez-vous? Je travaille toujours à la même.

c. beziehungslos von Personen und als Neutrum; z. B. Scène VII. Les mêmes, Masham. — J'espère de vous le même. Cela revient au même.

II. Même ohne Artikel (selbst), attributiv nach Substantiven sowie nach dem betonten Personale, dem betonten Demonstrativum und dem betonten Determinativum, bezeichnet die Identität eines Dinges im Gegensatz zu einem andern; z. B.

Les Romains ne vainquirent les Grecs que par les Grecs mêmes. Dieu est la bonté même.

moi-même ich selbst ꝛc., nous-mêmes wir selbst ꝛc.; —
celui-ci même eben (grade) dieser, ceux-ci mêmes eben (grade) diese;
ceci même, cela même eben (grade) dies; —
celui(-là) même qui eben der, welcher; ceux(-là) mêmes qui;
cela même qui eben das, was (vgl. § 235 Anm. u. § 236 Anm. 2).

Anm. Eine Steigerung bezeichnet das Adverb même selbst = sogar; z. B. Il lui dit des injures, et même le frappa. — Les hommes, les animaux, et même les plantes sont sensibles aux bienfaits. Il lui a tout donné, même ses habits. Ceux même qu'il servit ne le défendront pas. — Tout citoyen doit obéir aux lois, même injustes.

§ 271. **2. Autre, autrui.**

I. Autre findet sich

a. attributiv vor dem Substantiv oder prädicativ; z. B. Revenez une autre fois. Souvent il est gai, d'autres fois il est morne et sombre. — Autres sont les temps de Moïse, autres ceux de Josué et des Juges.

b. in indirecter Beziehung; z. B. Ainsi une première victoire doit en amener d'autres.

c. beziehungslos von Personen; z. B. Un autre le dira. Une autre a fléchi son audace. Quel autre s'en serait avisé? Quelque autre vous le dira mieux que moi. Tout autre que lui ne s'en serait pas si bien tiré.

D'autres en auront soin. La richesse était destinée à d'autres. Elle le pense pour d'autres. Ma vie s'est passée comme celle de tant d'autres. Combien d'autres ont suivi le même chemin! **Bien d'autres** vous en feront le récit.

Tu pleures quand les autres rient. Il se méfie toujours

des autres. Vous rejetez toujours la faute sur les autres. Il est plus aisé d'être sage pour soi que pour les autres.

Anm. 1. Als substantivisches Neutrum dient **autre chose** etwas anderes (vergl. § 88 IV); z. B. Apprenons autre chose qui soit plus joli. C'est autre chose. Ce fut bien autre chose. C'est tout autre chose (etwas ganz anderes). Il ne prenait point garde à autre chose. Auch: Il **ne** désirait **rien** autre chose (nichts anderes). Il s'y applique plus qu'à **rien** autre chose (als auf irgend etwas anderes). — Hingegen: **Quelle** autre chose (was sonst) voulez-vous de moi? Demandez-moi **toute** autre chose (alles andere).

Anm. 2. L'un und l'autre einander entgegengesetzt:

1.	l'un . . .,	l'autre	les uns . . .,	les autres
	der eine . . .,	der andere,	die einen . . .,	die andern;
2.	l'un **et**	l'autre	les uns **et**	les autres
	der eine und	der andere,	die einen und	die andern,
	beide (einzelne),		beide Parteien;	
3.	l'un	l'autre	les uns	les autres
	(der eine	den andern),	(die einen	die andern),
	l'un	de l'autre etc.	les uns	des autres etc.
	(der eine	des andern)	(die einen	der andern)
	einander,		einander; z. B.	

1. L'un est riche, (et) l'autre est pauvre. Ils étaient les uns noirs, les autres blancs. — Il est chez l'un ou chez l'autre. — 2. L'une et l'autre est bonne (sont bonnes). J'ai vu les uns et les autres. Il en veut à l'un et à l'autre. — 3. Ils (elles) se haïssent l'un (l'une) l'autre. Nous avons pris congé l'un (l'une) de l'autre. Vous passerez l'un (l'une) après l'autre. Ils (elles) se succédaient les uns (les unes) aux autres.

II. Autrui steht beziehungs- und attributlos als passives Object und nach Präpositionen, außer nach dem partitiven de; es ist ein Masculinum, aber als genus epicœnum (§ 89 II, 2); es ist ein Singular, aber ein Collectivum, und entspricht daher dem Sinne nach dem Plural les autres; z. B.

Sans dessein de tromper autrui, elle se trompe sans doute elle-même. Il ne faut pas désirer le bien d'autrui. Il juge d'autrui par lui-même. Quand on compte sur autrui, on est souvent trompé dans ses espérances.

Anm. Man vermeidet es, auf autrui ein Personalpronomen zu beziehen. Also nicht: Nous croyons facilement sur le rapport d'autrui, sans songer qu'il peut nous tromper ou se tromper lui-même. Tel blâme en autrui ce de quoi je l'estime. Nous reprenons les défauts d'autrui, sans faire attention à ses bonnes qualités.

B. Das Verbum.

§ 272. Das Verbum bezeichnet eine Thätigkeit in gewissen Beziehungen, deren Natur im Folgenden dargelegt werden soll.

a. Arten der **Verben**.

§ 273. I. Nach ihrer **Beziehungsfähigkeit** zerfallen die Verben in persönliche und unpersönliche.

1. **Persönliche Verben** beziehen sich auf Substantive oder substantivische Pronomen (insbesondere auf das Personalpronomen) und sagen ein Thun oder Leiden von Wesen aus; z. B.

je pense; tu penses; il pense; l'homme pense.

2. **Unpersönliche Verben** beziehen sich auf das inhaltlose il es und sagen einen Vorgang aus.

a. Nur unpersönlich sind:

α. folgende Verben, welche die Witterung bezeichnen:

il vente es ist windig,	il grêle es hagelt,
il tonne es donnert,	il grésille es graupelt,
il éclaire es blitzt,	il neige es schneit,
il pleut es regnet,	il gèle es friert,
il bruine es herrscht Staubregen,	il dégèle es thaut.

Anm. 1. In figürlicher Bedeutung werden einige dieser Verben auch persönlich gebraucht; z. B. Sa voix tonnait. Vgl. S. 91 [2]).

β. il faut es ist nöthig, man muß; il me faut ich muß;
il me faut qch. ich habe etwas nöthig, ich brauche etwas.

b. Andere Verben sind in bestimmten Bedeutungen unpersönlich; z. B. il y a qch. es giebt etwas, il importe es ist daran gelegen, il vaut mieux es ist besser, il y va de qch. es geht um etwas, il s'agit de qch. es handelt sich um etwas.

c. Unpersönlich gebrauchte Verben mit einem abhängigen Subject s. § 176.

Anm. 2. Archaisch stehen in einzelnen Formeln unpersönliche Verben ohne il: d'où s'ensuit que; quand bon vous semble, si bon lui semble; mieux vaut, autant vaut; n'importe, peu importe, qu'importe? Que sert de lutter contre sa destinée? D'où vient que vous faites cela? Comment vous en va? Encore passe qu'on m'éclabousse depuis les pieds jusqu'à la tête (Es mag noch hingehen, daß). Grand bien lui fasse! Wohl bekomme es ihm! A Dieu ne plaise! Das verhüte Gott! Plût à Dieu que je pusse partir avec vous!

II. Nach ihrer **Rectionsfähigkeit** zerfallen die Verben in § 274.
transitive und intransitive.

1. **Transitive Verben** regieren ein passives Object (§ 177, 1 a).

Anm. 1. Folgenden Verben mit passivem Personobject entsprechen deutsche Verben mit activem Personobject:

suivre folgen, devancer, précéder voraufgehen, prévenir zuvorkommen, rencontrer begegnen (antreffen!); servir dienen, assister, seconder, secourir beistehen (unterstützen!); affronter die Stirn bieten (kühn angreifen!), braver trotzen, contrarier entgegen sein, guetter auflauern, menacer drohen (bedrohen!), contredire widersprechen, maudire fluchen (verfluchen!); croire glauben, conseiller rathen, flatter schmeicheln, prêcher predigen, souffler zuflüstern, imiter nachahmen, égaler gleichkommen; éclairer leuchten, sonner klingeln, saigner zur Ader lassen; z. B.

Son bagage le suivait. Les éclaireurs devancent l'armée. Il les précédait d'une lieue. Cette nouvelle a prévenu le courrier. Je rencontrai cet homme sur mon chemin. — Nul ne peut servir deux maîtres. Dieu nous a bien assistés. On ne l'a pas secondé. On doit secourir les pauvres. — Ils ont affronté les ennemis jusque dans leur camp. Il l'alla braver jusque chez lui (Ac. vgl. § 208, 3 b). Il le contrarie toujours. Le chat guette la souris. Il l'a menacé du bâton. Il les contredit toujours. Le christianisme défend de maudire ses persécuteurs. — Croyez-vous cet homme-là? Qui sont ceux qui le conseillent? Les hommes aiment ordinairement ceux qui les flattent. Saint Paul prêchait les gentils. Il souffle les comédiens. Le singe imite l'homme. Ce prince égale Alexandre. — Éclairez monsieur. Il a sonné ses gens. On a saigné ce malade.

Anm. 2. Insbesondere sind zu beachten:

1. Verben, die ein passives Personobject und ein Sachobject mit de regieren; z. B. On accuse cette nation de légèreté.

2. Verben, die ein passives Sachobject und ein actives Personobject regieren; z. B. Le roi lui a donné une pension.

3. Verben, die beide Rectionsweisen gestatten; z. B. Je vous en assure † Ich versichere Sie dessen. Je le lui ai assuré Ich habe es ihm versichert.

2. **Intransitive Verben** regieren kein passives Object: sie stehen entweder objectlos, oder sie regieren ein präpositionales Object; z. B. Cet homme marche beaucoup. — Il a hérité d'une maison. Il aspirait au pouvoir. Parlez de mon affaire au ministre.

Anm. Viele Verben finden sich bald transitiv, bald intransitiv:

1. transitive intransitiv; z. B. Cette fenêtre ne clôt pas bien. Le pont rompit sous les fuyards.

2. intransitive transitiv, und zwar insbesondere causativ; z. B. J'ai couru toute la ville sans le trouver. Il monta (descendit) légèrement l'escalier. — On monte les grosses pierres sur les édifices avec des grues. Descendez ce tableau. Sortez la voiture de la remise. Cela me désespère. Combien ces deux mois m'avaient vieilli! Le vinaigre pâlit les lèvres.

Gewöhnlich wird jedoch die causative Beziehung durch faire umschrieben; z. B. faire voir = montrer, faire mourir = tuer; — so regelmäßig bei transitiven Verben; z. B. Il les fit tous désarmer.

§ 275. III. **Active und passive Verben.**

1. Ein Verb heißt activ oder passiv, je nachdem sein Subject sich activ oder passiv verhält (d. h. die Thätigkeit ausübt oder erleidet); z. B. il aime er liebt, il est aimé er wird geliebt.

2. Transitive Verben haben ein persönliches Passiv.

Der activische Satz

Les Romains ont vaincu **les Carthaginois.**

ist gleichbedeutend mit dem passivischen Satze

Les Carthaginois ont été vaincus par les Romains.

3. Transitive Verben mit einem Sachobject haben ein auf die 3. Person des Singulars und des Plurals beschränktes persönliches Passiv; z. B.

On a chanté cet air (ces airs).

Cet air a été chanté. Ces airs ont été chantés.

4. Intransitive Verben haben ein unpersönliches Passiv; z. B.

On ne parla plus de cet accident.

Il ne fut plus parlé de cet accident.

Ausnahmsweise haben ein persönliches Passiv **obéir à q.** jem. gehorchen, **désobéir à q.** jem. nicht gehorchen, **pardonner à q.** jem. verzeihen; z. B. Il voulait être obéi. Elle fut toujours désobéie. Vous êtes tout pardonné.

§ 276. IV. **Reflexive Verben** sind active Verben, welche (immer, wie se souvenir, oder gelegentlich, wie se lever) von einem reflexiven, d. h. auf das Subject bezüglichen, Personalpronomen begleitet sind.

Die reflexiven Verben zerfallen in:

I. eigentliche, in denen das Reflexivum weder deutlich passives noch deutlich actives Object ist; z. B.

se mourir im Sterben liegen, s'en aller davongehen; s'apercevoir de qch. etwas gewahr werden (vergl. apercevoir qch. etwas bemerken),

se douter de qch. etwas vermuthen, se repentir de qch. etwas bereuen, se souvenir de qch. sich einer Sache erinnern; s'attendre à qch. sich auf etwas gefaßt machen, se connaître oder s'entendre à (en) qch. sich auf etwas verstehen.

II. uneigentliche, in denen das Reflexivum deutlich entweder passives oder actives Object ist[1]):

1. deutlich passives Object bei Transitiven; z. B. se lever sich erheben, aufstehen, se laver sich waschen;

2. deutlich actives Object, und zwar

a. bei Transitiven mit passivem Sachobject; z. B. se laver les mains sich die Hände waschen, s'imaginer qch. sich etwas vorstellen, se disputer qch. sich etwas streitig machen, auch s'arroger qch. sich etwas anmaßen (obwohl arroger qch. nicht in Gebrauch ist);

b. bei den Intransitiven se parler sich sprechen, se succéder sich folgen, se nuire sich schaden, se plaire à faire qch. sich darin gefallen etwas zu thun, denen man se rire (de qch.) sich (über etwas) lustig machen beigesellt.

Anm. 1. Manche Verben werden sowohl transitiv als auch intransitiv und reflexiv gebraucht; z. B.

augmenter qch. etw. vergrößern,	augmenter größer werden,	und	s'augmenter sich vergrößern;
embellir qch. etw. verschönern,	embellir schöner werden,	und	s'embellir sich verschönern;
approcher qch. de q. jem. etw. nähern[2]),	approcher de q. jem. näher kommen,	und	s'approcher de q. sich jem. nähern.

Anm. 2. Reflexive Verben haben kein Passiv; être moqué de q. von jemand verhöhnt werden (neben se moquer de q. jemand verhöhnen) ist das Passiv eines untergegangenen Transitivs moquer q.

Anm. 3. In der dritten Person haben reflexive Verben, in denen se passives Object ist, häufig passive Bedeutung; z. B. La langue française se parle (oder est parlée) dans toute l'Europe.

Anm. 4. Der Plural von reflexiven Verben kann außer dem reflexiven einen **reciproken** Sinn haben; z. B. ils se battent (sie schlagen sich) bedeutet entweder: jeder von ihnen schlägt sich selbst, oder: sie schlagen sich unter einander. Häufig wird die Gegenseitigkeit besonders ausgedrückt:

a. durch **l'un l'autre** (zwei Individuen) / **les uns les autres** (zwei Parteien) } einander (§ 271); z. B. ils s'aiment l'un l'autre, ils se haïssent les uns les autres;

---

[1]) S. Anhang 28.

[2]) Approcher q. bedeutet: sich jem. nähern.

b. durch **mutuellement** gegenseitig (zwei oder mehrere); z. B. ils se louent mutuellement;

c. durch **entre eux**; z. B. ils s'interrogent entre eux;

d. durch **Zusammensetzung** des Verbs mit **entre**; z. B. il faut s'entr'aider.

Elliptisch sagt man: La droite des Moscovites se battait encore (sc. avec l'ennemi).

Seltsamerweise auch: Plus d'un fripon se dupent[1]) l'un l'autre (statt: Plus d'une fois les fripons se dupent l'un l'autre).

§ 277. V. **Begriffsverben** und **Hülfsverben**. Manche Verben werden nicht nur selbständig, als Begriffsverben, sondern auch unselbständig, als Hülfsverben, gebraucht. So dienen:

1. être zur Umschreibung des Passivs (§ 148);

2. avoir oder être zur Umschreibung der Tempora der vollendeten Handlung des Activs (temporale Hülfsverben § 146 f.);

3. aller und devoir zur Umschreibung des Futurs (§ 299);

4. vouloir, devoir, pouvoir, savoir, oser zur Bezeichnung modaler Verhältnisse (modale Hülfsverben; vgl. § 208, 3 c);

5. puisse zur Umschreibung des Conjunctivs des Wunsches (§ 307);

6. être u. ä., faire u. ä. (§ 180) zur Beziehung eines Nomens auf das Subject oder das passive Object (Hülfsverben der prädicativen Beziehung, Beziehungsverben);

7. faire als causatives Hülfsverb (§ 274, 2 Anm.);

8. faire zur Vertretung eines Verbs (vgl. S. 157).

b. Arten der **Verbalformen**.

§ 278. Die Formen eines Verbs zerfallen in Personalformen und Nominalformen (ehemals Casusformen).

1. Die Personalformen.

§ 279. Eine Personalform bezieht sich (mittels des Person- und Numeruszeichens) auf ein Substantiv oder ein substantivisches Pronomen und prädicirt so eine Thätigkeit von einem Wesen, welches dieselbe ausübt oder erleidet (Subject).

---

[1]) Reciproke Verben stehen nach plus d'un, plus d'une im Plural. Sonst steht in der Regel der Singular; z. B. Plus d'une renouvellerait cette réponse.

An jeder Personalform unterscheidet man:
A. die Person und den Numerus,
B. das Tempus,
C. den Modus.

A. Person und Numerus.

Die Personalform stimmt in Person und Numerus mit dem Subject überein; z. B. je parle, nous parlons; tu parles, vous parlez; ce malade ne parle plus, ces malades ne parlent plus. § 280.

Besonderer Fall.

Ist das Subject ein Relativum, so congruirt die Personalform in Person und Numerus mit dem Beziehungsworte des Relativs; z. B. § 281.

Mon fils, écoutez-moi, qui suis votre ami (der ich Ihr Freund bin). Nous, qui avons dévoré toute la littérature, nous pouvons assurer cela.

Anm. 1. Eine Anrede steht in der zweiten Person (vgl. § 186); z. B. Courage, braves guerriers qui combattez sous les étendards du valeureux Pentapolin.

Anm. 2. In folgenden Fällen hat Attraction des Relativs statt:

1. Ist ein determinatives ce Subject und qui von demselben durch être und ein Prädicatsnomen getrennt, so bezieht sich qui auf das Prädicatsnomen (§ 237); z. B.

C'est	**moi**	qui l'**ai**	fait	Ich bin es, der es gethan hat.
C'est	**toi**	qui l'**as**	fait	Du bist es, der es gethan hat.
C'est	**lui**	qui l'**a**	fait	Er ist es, der es gethan hat.
C'est	**nous**	qui l'**avons**	fait	Wir sind es, die es gethan haben.
C'est	**vous**	qui l'**avez**	fait	Ihr seid es, die es gethan haben.
Ce sont	**eux**	qui l'**ont**	fait	Sie sind es, die es gethan haben.

2. Ist ein Pronomen der 1. oder 2. Person Subject und ein Substantiv, welches nicht durch le oder ce bestimmt ist, oder eine Ordinalzahl (nebst le seul) Prädicatsnomen, so kann sich qui auf das Subject, statt auf das Prädicatsnomen, beziehen; z. B.

Je suis Diomède, qui **blessai** Vénus au siège de Troie. **Nous** sommes deux religieux de saint Benoît, qui **voyageons** pour nos affaires. **Vous** fûtes les premiers qui **élevâtes** de grands théâtres. **Vous** êtes le seul qui **vous** en **plaignez**. — Aber auch: Vous êtes **le seul** qui l'**ait** fait. Und stets: Je suis **ce** Diomède qui **blessa** Vénus.

3. Steht un, une mit partitivem de prädicativ, so bezieht sich qui bisweilen auf un, une, statt auf das partitive Substantiv; z. B.

L'astronomie est **une** des sciences qui **fait** le plus d'honneur à l'esprit humain. Ac. Gewöhnlicher: L'astronomie est une **des sciences** qui **font** le plus d'honneur à l'esprit humain. Ac.

Diese Attraction findet nie statt, wenn auf un de ceux oder de celles folgt; z. B. Il est un **de ceux** qui **ont** le mieux réussi.

Qui bezieht sich nie auf das partitive Substantiv, sondern stets auf das prädicative un, wenn das determinative ce Subject ist (vergl. 1); z. B. C'est **un** de nos meilleurs grammairiens qui **a** fait cette faute Einer unserer besten Grammatiker hat diesen Fehler gemacht.

4. Ueber On vit une nuée de **barbares** qui **désolèrent** tout le pays u. ä. Fälle der Attraction s. § 282, 1 b.

Attraction der Personalform.

§ 282. 1. Ist das Subject ein Substantiv oder Adverb der Quantität oder auch ein pronominales Neutrum, von dem ein partitives de abhängt oder abhängig zu denken ist, so congruirt in folgenden Fällen die Personalform im Numerus immer oder vorwiegend mit dem partitiven Substantiv oder Pronomen:

a. immer nach den Adverbien beaucoup, peu; plus, moins; trop, trop peu; tant, autant; assez, combien und dem Neutrum que de (§ 254 Anm. 2); ferner nach den artikellosen Substantiven force (ohne de!), quantité, (grand, bon) nombre viel; endlich nach bien sehr viel und la plupart die meisten (beide mit de und dem Artikel).

α. Das partitive Substantiv steht im Plural; z. B.

Beaucoup de gens pensent ainsi. Peu de paroles suffisent au sage[1]). Jamais plus de morts n'avaient jonché le champ de bataille. Tant d'infortunes nous annoncent que l'instant du bonheur est proche. Assez de gens méprisent le bien, mais peu savent le donner. Combien de gens s'imaginent avoir du talent! Que d'ennemis lui font la guerre! — Force gens ont été l'instrument de leur mal. Quantité de gens ont dit cela. Nombre d'Athéniens avaient fui. Grand nombre de soldats périrent. — Bien des gens me font de pareilles questions. La plupart des prisonniers désiraient la mort.

Peu avaient des fusils. La plupart pensaient ainsi.

β. Das partitive Substantiv steht im Singular; z. B.

Beaucoup de monde était à la promenade. — La plupart

---

[1]) Doch kann die Personalform mit le peu und ce peu congruiren; z. B. Ce peu de paroles suffiront oder suffira.

du monde ne se soucie pas de l'intention ni de la diligence de l'auteur.

b. vorwiegend nach den Substantiven un petit nombre, un certain nombre, un grand nombre, un nombre infini, incroyable u. ä.; une foule, une multitude, une infinité; une partie, une poignée, une troupe, un troupeau; une grêle, une nuée; ferner nach une huitaine, une dizaine, une douzaine etc. (§ 118); endlich nach den Bruchzahlen la moitié, le tiers, le quart, le cinquième etc. (§ 116 Anm. 2) nebst la tierce partie u. ä., la plus grande partie, le plus grand nombre, le reste, sowie nach dem Neutrum (tout) ce qui, (tout) ce que (alles) was.

α. Das partitive Substantiv steht im Plural; z. B.

Je suis charmé du progrès qu'un petit nombre d'auteurs ont donné à notre poésie. Un grand nombre de chrétiens reçurent alors la palme du martyre. Un nombre infini de peuples barbares parurent tout à coup. Un nombre incroyable d'hommes prenaient l'habit de moine. Une foule de jeunes littérateurs s'abandonnaient à toutes les hardiesses. Une multitude de sauterelles ont infesté nos campagnes. Une infinité de nations inconnues sortirent du Nord. Une troupe de soldats s'en aperçurent. Un troupeau de fédérés fuyaient sans tourner la tête. — Une douzaine de chevaux à demi sauvages paissaient çà et là une herbe flétrie. Une vingtaine de soldats ont péri. — La moitié (le tiers, le quart) des fruits de ce fruitier ne mûriront pas. Le plus grand nombre d'entre eux rachetèrent leur liberté. Le reste des naufragés ont péri. — Ce qu'il y avait encore d'hommes considérés en Épire, suivirent Paul-Émile à Rome.

Un petit nombre retournèrent dans leur camp. — La moitié sont là depuis cinq heures.

Aber auch: Une multitude de sauterelles a infesté nos campagnes. Une nuée de barbares se portait de tous côtés. — Une douzaine d'exemplaires de cette grammaire vous coûtera quinze francs. — La moitié des députés a voté pour, et l'autre moitié contre le projet de loi. Le reste des naufragés a péri. — Ce que j'ai de richesses est à vous.

β. Das partitive Substantiv steht im Singular; z. B.

Une infinité de monde pense ainsi.

Anm. Wie mit den Substantiven der Quantität, verhält es sich mit toute sorte und cette espèce; z. B. Toute sorte de livres ne sont pas également bons. Cette espèce de chiens ne vivent que dix ans.

§ 283. 2. Être oder devoir, pouvoir vor être congruirt in folgenden Fällen nicht mit dem Subject, sondern mit einem prädicativen Substantiv oder Pronomen der dritten Person im Plural:

a. herrschend, wenn das demonstrative oder das determinative Neutrum ce Subject ist; z. B.

Sont-ce (sind das) vos enfants? Ce sont eux. Sont-ce vos livres? Ce les sont. Ce peuvent être de bonnes raisons. — Ce sont eux qui ont fait cela. Ce que vous appelez les choses inutiles sont précisément celles qui donnent du prix aux choses utiles. Souvestre. (In der Regel: Ce qui l'attache à la vie, **ce** sont ses enfants. Ce qui le console, **ce** sont eux).

Anm. Archaisch findet sich der Singular:

1. stets in fut-ce, fût-ce (§ 153, 1), — sowie in C'est onze heures qui viennent de sonner u. ä.

2. häufig in c'était, ce serait; z. B. Ce n'était (n'étaient) que festins, bals, concerts etc. Quand ce serait (seraient) les Romains qui auraient élevé ce monument, — sowie in si ce n'est; z. B. Si ce n'est eux, quels hommes eussent osé l'entreprendre?

b. bisweilen, wenn ein Substantiv Subject ist und der Satz sich umkehren läßt; z. B.

L'effet du commerce sont (sind) les richesses. Aber: La grande affaire était (waren) les festins. Le reste était des barbares Der Rest bestand aus Barbaren. Die Uebrigen waren Barbaren.

B. Tempora.

§ 284. Die Tempora der Personalformen bezeichnen eine Handlung

1. nach ihrer Existenzform: als real oder ideal;
2. nach ihrer Entwickelungsstufe: als unvollendet oder vollendet;
3. nach der Zeitstufe: als gegenwärtig oder vergangen;
4. insbesondere eine reale Handlung der Vergangenheit als eine im Verlauf begriffene (einer Linie vergleichbar), oder als eine eintretende (einem Punkte vergleichbar).

Tempora					
		1. der unvollend. Handlg. [actio infecta].		2. der vollendeten Handlung [actio perfecta].	
A. Reale Handlung.	I. Gegenwart.	Präsens j'aime		Perfect j'ai aimé	
	II. Vergangenheit.	a. Verlauf Imperfect j'aimais	b. Eintreten Hist. Perfect j'aimai	a. als Zustand 1. Plusquperf. j'avais aimé	b. als Act 2. Plusquperf. j'eus aimé
B. Ideale Handlung.	I. Gegenwart.	Präsens des Futurs j'aimerai		Perfect des Futurs j'aurai aimé	
	II. Vergangenheit.	Imperfect des Futurs j'aimerais		Plusquamperfect des Futurs j'aurais aimé	

A. Die Tempora der **realen** Handlung.

I. Die Präsentia.

1. Das **Präsens** bezeichnet eine in der Gegenwart unvollendet gedachte Handlung, und zwar § 285.

a. eine einmalige Handlung; z. B. Le voilà qui arrive.

b. eine wiederholte Handlung (Sitte, Gewohnheit); z. B. Il se lève de bon matin.

c. eine sich stets wiederholende Handlung (eine allgemeingültige Wahrheit); z. B. La jeunesse et l'inexpérience nous exposent à bien des fautes.

2. Das **Perfect** bezeichnet eine für die Gegenwart vollendet gedachte Handlung; z. B. Ils sont arrivés (und sind jetzt hier). § 286.

Es dient jedoch auch zur Erzählung

a. eigener Erlebnisse; z. B. Ce soir, je revenais de ma promenade accoutumée aux bords du canal. Tout à coup, mon nom prononcé m'a fait retourner la tête. Un soldat s'est relevé en portant la main à son képi. J'ai reconnu le fils de l'ancien maître d'école. Il est venu à moi ... Il a plu cette semaine. J'ai beaucoup perdu cette année.

b. historischer Thatsachen in vereinzelten Angaben; z. B. Troie a été détruite par les Grecs.

II. Die Präterita.

§ 287. **1.** Das **Imperfect** und das **historische Perfect** bezeichnen beide eine in der Vergangenheit unvollendet gedachte Handlung, und zwar das Imperfect eine damals im Verlauf begriffene, das historische Perfect eine damals eintretende.

§ 288. a. Das **historische Perfect** steht daher

α. in zusammenhängender Erzählung, wo dann eine Reihe von historischen Perfecten eine Reihe von auf einander folgenden Ereignissen bezeichnet (so daß man jedesmal fragen kann: was geschah nun weiter?); z. B.

Le combat commença par des décharges d'artillerie. A la première volée qui fut tirée par les Saxons, le duc de Holstein reçut un coup de canon dans les reins. Le roi demanda s'il était mort; on lui dit que oui: il ne répondit rien; quelques larmes tombèrent de ses yeux: il se cacha un moment le visage avec les mains; puis tout à coup poussant son cheval à toute bride, il s'élança au milieu des ennemis à la tête de ses gardes.

β. in vereinzelten Angaben historischer Thatsachen (hier concurrirt es mit dem Perfect, § 286 b); z. B.

Troie fut détruite par les Grecs.

b. Das **Imperfect** steht daher

§ 289. *α.* in Beziehung auf ein Tempus der Vergangenheit, zur Bezeichnung einer einmaligen Handlung, welche im Verlauf begriffen war, als eine andere eintrat oder während eine andere verlief; z. B. Il faisait (déjà) nuit lorsque nous sortîmes de la forêt. Il finissait à peine ces mots qu'il chancela. Ils s'approchèrent; il était déjà mort. — Tandis que Charles XII gagnait les frontières des Turcs, Stanislas en sortait par un autre chemin.

β. ohne Beziehung auf ein Tempus der Vergangenheit:

1. zur Bezeichnung einer wiederholten Handlung (Sitte, Gewohnheit); z. B. Charles XII montait à cheval trois fois par jour, se levait à quatre heures du matin, s'habillait seul, ne buvait point de vin, ne restait à table qu'un quart d'heure, exerçait ses troupes tous les jours, et ne connaissait d'autre plaisir que celui de faire trembler l'Europe.

2. aber auch zur Bezeichnung einer einmaligen Handlung, sofern sie anschaulich geschildert wird; z. B. Le soir même, à quatre

heures, le maréchal expirait. Il partait l'âme émue d'une tristesse indéfinissable. Peu après, à son arrivée à Naples, il perdait un enfant.

Anm. 1. So steht das Imperfect insbesondere häufig

1. bei der Angabe oder Einführung des Inhalts von Worten oder Schriften; z. B. Elle composa des vers français pour Charles XII; elle introduisait les dieux de la fable, qui tous louaient les différentes vertus de Charles: la pièce finissait ainsi (folgendermaßen). — „Si j'avais eu dans mon conseil, écrivait-il à la reine, seulement deux personnes de mon avis, je n'aurais jamais cédé". „Joseph, me disait Zébédé, viens donc te chauffer".

2. von einer soeben geschehenen Handlung, namentlich auch mit tout à l'heure, à l'instant soeben, tantôt encore soeben noch; z. B. Je demandais tout à l'heure qu'on déchirât le voile. L'Anglais est à nos portes, et je tardais encore! C'est ce que je disais Ich sagte es ja. Que vous disais-je? oder Qu'est-ce que je vous disais? Sagte ich es Ihnen nicht? Vous disiez (donc)? Was sagten Sie (doch)?

Anm. 2. Bisweilen bezeichnet das Imperfect den Versuch oder Beginn einer Thätigkeit, die nicht zum Abschlusse kam; z. B. Il tressaillit, il étouffait. Par bonheur, il trouva devant lui une des croisées ouvertes. — Il tombait et se serait tué, si je ne l'eusse reçu entre mes bras.

2. Die **Plusquamperfecte** bezeichnen beide eine in der Vergangenheit vollendet gedachte Handlung, und zwar § 290.
das 1. Plusquamperfect eine damals bereits vollendet vorliegende,
das 2. Plusquamperfect eine damals eben erst vollendete.

Das 2. Plusquamperfect steht daher in Hauptsätzen namentlich mit à peine kaum (que als), ne — pas plus tôt eben (que als), ne — pas (noch) nicht (que als).

a. A une heure j'étais descendu à terre, je foulais le sol de la Grèce. Je vous l'avais dit; vous n'avez pas voulu me croire.

b. A peine ses troupes eurent-elles pris quelque repos que, sans délibérer, il donna ses ordres pour l'attaque. Démosthène ne fut pas plus tôt arrivé au mont Cithéron que, redoutant la colère d'Alexandre, il s'en retourna. L'empereur Léopold n'eut pas sitôt signé l'acte qu'il s'en repentit. Je n'eus pas mis pied à terre que l'hôte vint me recevoir fort civilement. — Les habitants eurent abandonné

la ville avant que l'ennemi y entrât. Les Saxons n'eurent traversé le bois que cinq heures avant la cavalerie suédoise.

Anm. Nach à peine kann auch das 1. Plusquamperfect stehen; z. B. A peine avions-nous fini de dîner, que l'émir nous envoya dire qu'il nous attendait. (Ohne que: A peine ils y étaient entrés, Cromwell apostropha rudement le colonel.)

Zusatz.

Die Präterita der realen Handlung in **Temporalsätzen.**

§ 291. 1. Nach quand, lorsque, alors que, comme **als** und nach dès que, aussitôt que, sitôt que **sobald als** steht (zur Bezeichnung einer **einmaligen** Handlung) das historische Perfect oder das 2. Plusquamperfect; z. B.

Quand Annibal parut devant Rome, le peuple entier courut aux murailles. Lorsque Constantinople tomba aux mains des Turcs, la Grèce eut le même sort. Alors que la trompette se fit entendre, tout s'ébranla. Comme il vit que la place ne manquait d'aucune chose pour un long siège, il mit toutes ses machines en œuvre. — Charles XII fut le médiateur de l'Europe, dès qu'il commença à régner. Aussitôt que la Russie eut raison d'Osman-Pacha, les événements changèrent de face. Sitôt qu'il en reçut la nouvelle, il partit.

Quand on l'eut isolé, on le pressa vivement. Lorsque Auguste eut conquis l'Égypte, il apporta à Rome le trésor des Ptolémées. Comme je lui eus répondu que je vous connaissais particulièrement: Ah! me dit-il... — Dès que la cavalerie eut entamé la première ligne, tout le reste prit la fuite. Aussitôt que les Perses se furent éloignés, les Phocéens mirent leurs vaisseaux à la mer. — Vergl. Du jour où il eut conçu ce dessein, il se tint prêt à négocier.

§ 292. 2. Nach quand, lorsque, si **wann, wenn** (= so oft), lors même que **selbst dann wenn** und nach dès que, aussitôt que, sitôt que **sogleich wenn** steht (zur Bezeichnung einer **wiederholten** Handlung) das Imperfect oder das 1. Plusquamperfect; z. B.

Quand Démosthène voyait Phocion se lever pour lui répondre: „Voilà la hache pour mes discours", disait-il. Le soir, lorsque les troupeaux quittaient les prairies, ils s'assemblaient. Nul obstacle n'arrêtait le vainqueur; s'il se trouvait une rivière entre les ennemis et lui, Charles XII et ses Suédois la passaient

à la nage. — Les Vandales déposaient leurs rois dès qu'ils n'en étaient pas satisfaits. Le premier soin de la Bretagne, sitôt qu'elle parvenait à triompher de l'anarchie, était toujours de reconstituer sa propre unité.

Quand nous avions repoussé une de leurs colonnes, il en arrivait une autre de troupes fraîches: c'était toujours à recommencer. Lorsque une province avait été ravagée, les barbares qui succédaient, n'y trouvant plus rien, devaient passer à une autre. — A quelques buissons rares et brûlés étaient suspendues des cigales qui se taisaient à notre approche; elles recommençaient leurs cris dès que nous étions passés.

Anm. Après que **nachdem** (**einmalige** Handlung) erfordert das 2., après que **wenn** = so oft (**wiederholte** Handlung) das 1. Plusquamperfect; z. B. Après que vous eûtes parlé, il se retira. Après que les assiégeants avaient comblé une partie des fossés, ils avaient la douleur de voir leurs travaux ruinés par les sorties fréquentes que faisaient les assiégés.

3. Nach pendant que, tandis que **während** und nach § 293.
quand, lorsque, alors que, comme **als** = **während** steht das Imperfect oder das 1. Plusquamperfect (zur Bezeichnung einer **im Verlauf begriffenen** oder **fertig vorliegenden** Handlung); z. B.

Pendant qu'Alexandre était ainsi occupé au loin contre les Barbares, toutes les villes de la Grèce formèrent une ligue puissante contre ce prince. Tandis que le duc était à Stockholm, les Danois faisaient déjà des actes d'hostilité dans le pays de Holstein. — Quand vous vous livriez à tout l'abandon de votre esprit, je suivais toutes les expressions de votre visage. Il pouvait les défaire aisément, s'il fût survenu, lorsqu'ils passaient la rivière en désordre. Comme Démosthène passait devant l'autel de Neptune, il tomba et mourut. En 1825, alors que (zu einer Zeit, wo) les espèces monnayées constituaient la seule monnaie légale, la réserve de la Banque se trouva réduite à 25.675 000 de francs.

La France avait négligé la mer, tandis que ses voisins s'étaient formé des empires aux extrémités du monde. Lorsque les Turcs avaient commencé le siège, la ville sainte renfermait plus de cent mille chrétiens.

Anm. Stehen tandis que, pendant que (oder lorsque, si) **während** in **Gegensätzen** (= au lieu que), so können sie das historische Perfect und das

2. Plusquamperfect nach sich haben; z. B. Les chrétiens offrirent de capituler, tandis que les musulmans soutinrent un long siège avec une constance opiniâtre. (Lorsque les prêtres firent des fanatiques, les révolutionnaires firent des incrédules. Si les beaux-arts fleurirent en France, par le soin de son roi, ils furent négligés en Angleterre.)

§ 294. 4. Nach tant que, tandis que, pendant que **so lange (als)** und quand, lorsque **als** = **so lange (als)** steht dasselbe Tempus wie im Hauptsatze; z. B.

Tant que ce bruit durait, les sons m'arrivaient altérés et comme étouffés. Charles XII s'obstina tant qu'il vécut à ne jamais se servir du français. — Les violences des Romains avaient fait retirer les peuples du midi au nord: tandis que la force qui les contenait subsista, ils restèrent. Pendant que les Romains méprisèrent les richesses, ils furent sobres et vertueux. — Quand il était au pouvoir, tout allait au mieux.

B. Die Tempora der **idealen** Handlung (Futura).

I. Die Präsentia.

§ 295. Das **Präsens des Futurs** bezeichnet eine unvollendet und das **Perfect des Futurs** eine vollendet gedachte Handlung

1. als eine gegenwärtig erst **bevorstehende**, also etwas, was geschehen oder geschehen sein **wird**:

a. in Hauptsätzen; z. B. Il viendra ce soir. Après-demain nous serons entrés dans Orléans.

b. in Nebensätzen (im Anschluß an Präsentia); z. B. Ils assurent qu'il viendra ce soir. Quand j'aurai repris mes sens, je reprendrai le fil de mon histoire.

Anm. Das Präsens des Futurs findet sich, wie das Präsens, in allgemeinen Erfahrungssätzen; z. B. Rira bien qui rira le dernier.

2. als eine gegenwärtig dem Subject **obliegende**, also etwas, was geschehen oder geschehen sein **soll** (**moralische** Nothwendigkeit):

a. in Hauptsätzen: in Geboten in der 2. Person (kategorischer Imperativ), in jussiven Fragen jedoch auch in der 1. und 3. Person; z. B.

Tu ne tueras point Du sollst nicht tödten. Dans un quart d'heure vous aurez quitté Madrid. — Commandez! que dirai-je? was soll ich sagen? Prononce; mourra-t-il? ou dois-je fuir (= ou fuirai-je)?

b. in Nebensätzen (im Anschluß an Präsentia) nach gewissen Verben des Wollens, nämlich nach den Verben des Beschließens (arrêter, décréter; déclarer, prononcer; décider, déterminer, résoudre; régler, stipuler, voter, établir und convenir übereinkommen) und, neben dem Conjunctiv, auch nach commander, ordonner, exiger und obtenir; z. B.

Séance du 23 août 1878. Sur la proposition de M. Egger, appuyée par M. M. Deloche et de Wailly, l'Académie décide que les paroles prononcées par M. Laboulaye à la dernière séance, à propos de la mort de M. Naudet, seront imprimées à part et distribuées. Nous ne sommes ici que pour établir que l'impôt sera consenti par le peuple. Il a été convenu que la duchesse viendra aujourd'hui remettre à la reine sa clef des petits appartements.

3. als eine für die Gegenwart **gefolgerte,** also etwas, was der Fall sein oder gewesen sein **muß (logische** Nothwendigkeit); z. B.

Asseyez-vous là, vous serez fatigué Sie müssen (oder werden) müde sein. La porte se sera fermée toute seule die Thür muß (oder wird) sich von selbst geschlossen haben.

In diesem Sinne steht das Präsens des Futurs insbesondere im Hauptsatze (Folgerungssatze) eines condicionalen Satzgefüges, dessen Nebensatz, der Condicionalsatz (mit si wenn), das Präsens enthält; z. B. S'il existe une communication libre entre un cylindre rempli de vapeur et un vase vide de vapeur et d'air, la vapeur du cylindre passera en partie et très rapidement dans le vase (so muß der Dampf des Cylinders übergehen; so geht d. D. d. C. über).

II. Die Präterita.

Das **Imperfect des Futurs** bezeichnet eine unvollendet und § 296.
das **Plusquamperfect des Futurs** eine vollendet gedachte Handlung

1. als eine damals (nach der Meinung der handelnden Personen) **bevorstehende,** also etwas, was, wie man glaubte oder sagte, geschehen oder geschehen sein **würde:**

a. in Hauptsätzen; z. B. La joie des presbytériens était au comble: eux seuls disposeraient désormais des réformes comme de la guerre (sie allein würden, **so dachten sie,** ... verfügen).

b. in Nebensätzen; z. B. Le prince Alexandre lui déclara que rien ne pourrait jamais l'engager à profiter du malheur de

son aîné. Un seul espoir restait à Napoléon: c'est que le vice-roi s'y serait réuni à Davoust et à Ney.

2. als eine damals (nach dem Willen der handelnden Personen) dem Subject **obliegende**, also etwas, was geschehen oder geschehen sein **sollte**:

a. in Hauptsätzen; z. B.

Le roi n'exigeait que la remise de l'artillerie, des munitions et des armes; tous les hommes, officiers et soldats, demeureraient libres. — Toute la question était là: de quelle manière s'aborderaient-ils? Le comte de Paris saluerait-il le chef de sa famille en parent, en égal ou en sujet?

b. in Nebensätzen (im Anschluß an Präterita) nach den § 295, 2b genannten Verben des Wollens; z. B.

Jacques III fut reconnu le même jour qu'il avait été arrêté dans le conseil qu'on ne le reconnaîtrait pas. Le sénat décréta que le champ de Régulus serait cultivé aux frais de l'État. — Le sénat déclara que chaque ville se gouvernerait dorénavant par ses propres lois. L'assemblée nationale a prononcé que le commerce de l'Inde serait libre pour tous les Français. — Lorsqu'il s'agit du ministère, l'assemblée constituante décida, contre Mirabeau, qu'aucun député ne pourrait l'occuper. Il fut résolu que l'armée du czar se diviserait en plusieurs corps. — Dioclétien régla qu'il y aurait toujours deux empereurs et deux Césars. Il fut stipulé qu'il partirait. Encore votèrent-ils que ces six mille hommes seraient renvoyés immédiatement après la paix. Il fut établi qu'un citoyen pourrait toujours en appeler à l'assemblée du peuple des jugements rendus par les magistrats. Il fut convenu que le roi aurait pour successeur Henri d'Anjou. — Constantin ordonna que le blé d'Égypte serait envoyé à Constantinople, et celui de l'Afrique à Rome. Cinq ans après, les plébéiens obtinrent encore que les assemblées par tribus pourraient rendre des décrets, nommés plébiscites.

3. als eine für die Vergangenheit **gefolgerte**, also etwas, was der Fall sein oder gewesen sein **mußte**.

Daraus erklärt sich der Gebrauch der Präterita des Futurs im Hauptsatze (Folgerungssatze) **condicionaler oder concessiver Satzgefüge der Unwirklichkeit**, wo sie etwas bezeichnen, was der Fall sein oder gewesen sein **müßte**.

a. In **condicionalen** Satzgefügen der Unwirklichkeit enthält der Nebensatz (der Condicionalsatz) si wenn mit dem Imperfect des Indicativs oder dem 1. Plusquamperfect und der Hauptsatz das Imperfect oder das Plusquamperfect des Futurs; z. B. § 297.

Si je n'étais pas Alexandre, je voudrais être Diogène[1]). Si je m'étais douté de cela, j'aurais pris mes mesures. — S'il n'était pas si bon, je n'aurais pas risqué de me noyer aujourd'hui. Est-ce que, s'ils nous avaient battus, ils nous donneraient un armistice, eux?

Anm. 1. Statt des 1. Plusquamperfects und des Plusquamperfects des Futurs kann hier das **Plusquamperfect des Conjunctivs**[2]) oder das **Imperfect des Indicativs** stehen (das letztere jedoch kaum im Nebensatze allein). Es sind daher sieben Ausdrucksweisen möglich; z. B.

1. Si je m'étais douté de cela, j'aurais pris mes mesures. 2. Minucius eût perdu toute son armée, si Fabius (Maximus) ne fût accouru pour le sauver. 3. Si son avis avait été suivi, on eût évité de donner la bataille du Granique. 4. Il aurait vendu, disait-il (Richard Cœur-de-Lion), la ville de Londres, s'il eût trouvé un acheteur. 5. Si Stanislas demeurait, il était perdu. 6. Si deux régiments ennemis avaient paru dans le moment de cette terreur panique, les Français étaient battus. 7. Ce jour-là Murat était perdu, si Kutusof eût occupé fortement le front des Français par une vive attaque.

Anm. 2. Ein Condicionalsatz der Unwirklichkeit findet sich insbesondere nach den comparativen Conjunctionen comme **wie**, (aussi — oder autant —) que wie und (plus) que als; z. B. C'est, dit-il, comme [ce serait] si (als wenn, als ob) j'étais un jour prisonnier chez les Tartares de Crimée. Ces troupes étaient en désordre, comme si elles avaient été battues. Il posta sa gauche derrière un marais, comme s'il eût voulu l'empêcher d'aller à l'ennemi. (Insbesondere comme si im Ausruf mit Ellipse des Hauptsatzes; z. B. Comme s'il y avait besoin de Jeanne

---

[1]) Encore si wenn (noch) wenigstens; z. B. Encore s'il voulait se relâcher sur ce point, on pourrait lui accorder le reste.

[2]) Daher finden sich auch parallel:

1. in Condicionalsätzen das 1. Plusquamperfect und das Plusquamperfect des Conjunctivs; z. B. La Hollande n'eût pas subsisté longtemps, si elle se fût bornée à enlever la flotte d'argent des Espagnols, et si les grandes Indes n'avaient pas été l'aliment de sa puissance. Voltaire.

2. in coordinirten Folgerungssätzen das Plusquamperfect des Futurs und das Plusquamperfect des Conjunctivs; z. B. Si tu étais resté avec moi, tu aurais reconnu ta maîtresse, et du moins nous eussions pu nous arrêter à temps. A. Dumas.

pour savoir ce que tout le monde sait!). — Ce sont des faits aussi certains que s'ils étaient accomplis. Le général les mit en ordre de bataille aussi facilement que s'ils n'avaient point été vaincus. Nous écoutions ces simples détails avec presque autant d'intérêt que si nous eussions voulu les mettre nous-mêmes à profit. — Il est plus content que si on lui donnait un trésor.

Anm. 3. Mit Ellipse des Hauptsatzes dient ein Condicionalsatz der Unwirklichkeit

1. als schüchterne Frage; z. B. Si elle était sortie? Wenn sie ausgegangen wäre?

2. als Ausruf des Bedauerns (oder als unerfüllbarer Wunsch); z. B. Si nous étions à leur place! Si au moins (wenn wenigstens) ils m'avaient nommé sociétaire! Encore si (wenn noch wenigstens) la vieille Sparte, comme la vieille Rome, avait levé sa tête défigurée du milieu de ces monuments nouveaux! Encore s'il eût plu à Dieu de lui conserver la santé!

Anm. 4. Si mit dem Imperfect des Indicativs bezeichnet einen möglichen Fall, wenn der Hauptsatz kein Präteritum des Futurs und kein Plusquamperfect des Conj. oder Imperfect des Ind. enthält; z. B. Si jamais vous aviez lieu de croire (wenn Sie je Veranlassung haben sollten zu glauben) que sa Majesté se propose de se retirer ici, nous entendons que vous en informiez aussitôt les Chambres.

Häufiger steht in demselben Sinne dans le cas où oder au cas où mit dem Imperfect des Futurs; z. B. Et puis-je vous demander les raisons? Certainement, dans le cas où cela intéresserait Monsieur. Le châtelain craint peut-être que ses notes (seine Notizen) ne soient découvertes au cas où le château serait envahi.

Anm. 5. Vertretung des Condicionalsatzes der Unwirklichkeit:

1. Statt si—n'était, si—n'eût été
steht n'était—, n'eût été—; z. B.

N'était (wäre nicht = bestände nicht) la crainte de vous déplaire, je parlerais hardiment. Cet ouvrage serait fort bon, n'était la négligence de style. — N'eût été Léonce,...

2. Wenn jemand es thäte = qui (quiconque) le ferait;
wenn ein Mann es thäte = un (oder tout) homme qui le ferait;

z. B. Qui verrait (dit Voltaire) un roi de Pologne dans la pompe de sa majesté royale, le croirait le prince le plus absolu de l'Europe. Quiconque l'eût vu alors, et eût ignoré son état, n'eût point soupçonné qu'il était vaincu et blessé. — Un peuple qui n'aurait que ces métaux (l'argent et l'or) serait très misérable. Autrefois un pape eût excommunié tout empereur qui lui aurait disputé le droit le plus léger. — So insbesondere nach comme wie; z. B. C'est bien toujours sa

voix que j'entends, mais pourtant c'est comme une voix qui ne serait plus tout à fait sur la terre (aber es ist als wenn sie nicht mehr... wäre = comme si elle n'était plus...). Le duc de Savoie combattit comme un homme qui aurait été content de la France (als wenn er...gewesen wäre). Vgl. § 246 Anm. 3.

3. Die Bedingung kann versteckt liegen; z. B.

Sans cela, comme ils nous auraient pris à la gorge! Sans ce secours, l'armée eût péri de faim et de misère. Sans eux, je te sauvais. Hésiter serait une faiblesse. Il serait mort plus glorieusement les armes à la main. Un serment aurait répugné à sa loyauté, par là même qu'il eût semblé intéressé. Que j'aurais aimé à y entrer en son nom!

Mit versteckter und oft kaum fühlbarer Bedingung stehen die Präterita des Futurs insbesondere

a. in vorsichtigen Referaten (wenn man Behauptungen Anderer mittheilt, ohne für ihre Richtigkeit Gewähr leisten zu wollen); z. B. Suivant d'autres, il aurait vécu jusqu'à un âge avancé (**soll** er gelebt haben). On a parlé de bandes d'enfants qui mendieraient (welche betteln **sollen**) pour le compte d'un entrepreneur.

b. in bescheidenen Behauptungen (Fragen, Ausrufen); z. B. Charlotte pourrait (könnte) bien avoir raison. Je ne saurais (kann nicht) peindre ce que j'éprouvai. On dirait (sollte sagen) qu'il n'est pas content. On aurait cru qu'ils ne pouvaient se tenir. — Serais-tu malade? Solltest Du krank sein? Aurait-il osé se confier à quelqu'un? Pourquoi serais-je jaloux? Comment ne seriez-vous pas heureux? Comment aurais-je pu dormir? — Serait-il possible! Se pourrait-il! Hélas! quelle femme serait heureuse (könnte glücklich sein) en ces tristes temps!

b. In **concessiven** Satzgefügen der Unwirklichkeit enthält der Nebensatz (der Concessivsatz) quand wenn auch, quand (bien) même, même quand, même lorsque, lors même que, alors même que selbst wenn mit einem Präteritum des Futurs und der Hauptsatz ein Präteritum des Futurs; z. B. § 298.

Quand je le voudrais, je ne le pourrais pas Wenn ich es auch wollte, ich würde es nicht können. Quand je n'aurais fait que donner une description détaillée des ruines de Lacédémone, je mériterais encore la bienveillance des voyageurs. — Une scène si triste serait difficile à décrire, quand même il serait permis de révéler le secret de ce qu'elle eut de plus touchant. Je serais votre ami, quand bien même vous ne le voudriez pas. — L'idée d'un congrès, lors même qu'elle serait acceptée, ne pourrait être qu'un moyen dilatoire.

Anm. 1. Statt des Plusquamperfects des Futurs kann hier in Haupt- und Nebensatz das **Plusquamperfect des Conjunctivs** oder das **Imperfect des Indicativs** stehen (vgl. § 297 Anm. 1); z. B.

Quand je l'aurais voulu, je ne l'aurais pas pu. — Ces vers eussent suffi à sa réputation, quand même il n'eût pas abordé la scène. Quand ce fort n'eût arrêté l'armée qu'un seul jour, elle serait morte de faim et de fatigue (quand... ne — que wenn... auch nur). — Et d'ailleurs, quand on l'aurait trouvé, qu'est-ce que nous pouvions faire? Quand même les maréchaux de Villeroi et de Boufflers eussent fait généralement tout ce qui se pouvait faire, il fallait par la situation du terrain que Namur se rendît tôt ou tard.

Anm. 2. Dieselbe Form des Concessivsatzes bezeichnet einen möglichen Fall, wenn der Hauptsatz kein Präteritum des Futurs und kein Plusquamperfect des Conjunctivs oder Imperfect des Indicativs enthält; z. B.

Quand je devrais rester ici cinquante ans, je n'en sortirai point que je n'aie détrôné le roi de Pologne. Celui qui se sacrifie pour ses frères, même lorsqu'il aurait à peine atteint les jours de la jeunesse, sera traité comme celui qui a passé une longue vie au service de Dieu. On ne doit pas tout faire, lors même qu'on en aurait le moyen.

Anm. 3. Vertretung des Concessivsatzes:

1. Statt des Concessivsatzes findet sich ein Fragesatz, und zwar

a. mit dem Plusquamperfect des Futurs oder dem Plusquamperfect des Conjunctivs; z. B.

N'aurais-je survécu que dans la simple inscription de cette fontaine de granit, mon ambition se serait déclarée satisfaite. Eût-il été bien plus fort et bien plus habile, eût-il été Richelieu ou Sully, il fût tombé de même. Le Parlement écossais l'eût-il voulu, un fait récent ne permettrait pas qu'il s'y laissât tromper.

b. mit dem Imperfect des Futurs oder (gewöhnlich) dem Imperfect des Conjunctivs; z. B.

Je le placerai selon son mérite, devrais-je créer une place pour lui. — Les Lacédémoniens, fussent-ils seuls, ne fussent-ils que mille, moins encore, vous attendront de pied ferme. Mon général, dit-il, je ne combattrai pas sans votre permission, la victoire fût-elle certaine. — Ils sont toujours prêts, n'eussent-ils d'autres armes que leur force et leur audace. — Quelque grande mesure semblait nécessaire, ne fût-ce que pour tenir en éveil le parti royaliste. Alexandre naquit le jour même où un insensé, Érostrate, pour se rendre célèbre, fût-ce même par une mauvaise action, brûlait le temple fameux de Diane, à Éphèse. Le comte de Manchester [ma-chès-tèr] a même ajouté (dit Cromwell) que, **parvinssions**-nous à anéantir son armée, le roi serait toujours roi, et en retrouverait bientôt une autre. Bei andern Verben

als avoir oder être findet jedoch gewöhnlich Umschreibung mittels dussé-je statt; z. B. Dussé-je meurtrir mes pieds jusqu'aux os, j'irai. L'entreprise dût-elle échouer, il sera toujours beau de l'avoir tentée. On reconnaîtra que, dût cette préoccupation conduire à des conclusions imprudentes, elle n'en demeure pas moins à l'honneur de celui qui l'a ressentie.

2. Statt des Concessivsatzes findet sich eine Behauptung mit einem Präteritum des Futurs; z. B.

Il serait un Achille, un Pompée, un César, je vous le conduirais poings liés à mon char (er könnte ein Achilles... sein, ich würde ihn (dennoch)... führen). Personne n'y serait plus jamais venu, Nice n'en aurait peut-être pas cherché les causes. Il le dirait, y pourrait-on croire?

Im 1. Falle hat der Hauptsatz selten, im 2. Falle hingegen gewöhnlich die Form eines **Ausrufs** mit **que** wie, wie sehr (vgl. § 254 Anm. 3); z. B.

1. Le monde a ses lois, la société ses exigences, et eussé-je le désir de m'y soustraire, **qu**'il faudrait encore que je les acceptasse (und hätte ich auch den Wunsch mich ihnen zu entziehen, wie sehr würde ich sie dennoch annehmen müssen! oder: so würde ich sie dennoch annehmen müssen).

2. Les avares auraient tout l'or du Pérou **qu**'ils en désireraient encore (die Habgierigen könnten alles Gold Peru's haben, wie sehr würden sie dennoch solches wünschen! oder: so würden sie dennoch solches wünschen). Je vivrais cent ans **qu**'il me serait impossible de rien oublier de ce moment. D'ailleurs, nous voudrions agir **que** nous n'en aurions pas les moyens. Au reste, je me serais fait illusion sur la singularité de l'anecdote **qu**'elle n'en mériterait pas moins d'être conservée[1]).

Umschreibung der Futura. § 299.

Das Präsens und das Imperfect des Futurs werden häufig durch je vais oder je dois und j'allais oder je devais mit dem Infinitiv umschrieben; nämlich

1. das Futurum der bevorstehenden Thätigkeit durch aller, seltener durch devoir; z. B.

Alençon. Où vas-tu nous conduire? Jeanne. Je vous conduirai au plaisir de Dieu. Ma sœur Parouba est prisonnière de guerre, et probablement va être mangée. — Tu demandais ce que j'allais faire. Bonaparte allait, disait-on, traverser la Syrie et l'Arabie, et se jeter sur Constantinople ou sur l'Inde. — Soyez sûr que je me les rappellerai aussi longtemps que je dois vivre.

[1]) Seltener hat diese Satzform den Sinn eines condicionalen Satzgefüges; z. B. Toute autre personne me le dirait **que** je ne le croirais pas.

2. das Futurum der obliegenden Thätigkeit durch devoir; z. B.

Un de mes officiers doit me l'amener dès qu'il rentrera. — Il avait fait décider qu'on devait attendre et non présenter la bataille. Le roi Guillaume disposa dans la Haye de la succession d'Espagne. Le Dauphin, fils de Louis XIV, devait posséder Naples, la Sicile, et la province de Guipuscoa, avec quelques villes. Que devait-il faire de ce trésor tombé entre ses mains par hasard? A qui devait-il le remettre?

3. das Futurum der erschlossenen Handlung durch devoir oder falloir (aber nicht im Hauptsatze eines condicionalen Satzgefüges; § 295, 3); z. B.

Vous tremblez, asseyez-vous là; vous devez être bien fatigué. Vous vous méprenez; il faut que ce soit des troupes du prince de Darmstadt. Auch: Il faut que la grandeur même de la mine **ait effrayé** les mineurs (statt la grandeur... **aura effrayé**...).

Anm. Nach si wenn steht zwar jetzt kein Futurum mehr (wie z. B. noch bei MOLIÈRE, l'Avare III, 11), wohl aber statt dessen aller oder devoir mit dem Infinitiv; z. B.

Et si, au lieu de nous préparer cet avenir brillant que tu espères, tes conseils allaient nous perdre? — Alexandre répondit qu'il se présenterait aux jeux Olympiques, s'il devait avoir des rois pour antagonistes.

Stellvertretung der Tempora.

§ 300. I. In lebhafter Erzählung stehen nicht selten **Präsentia statt der Präterita**, namentlich in Hauptsätzen:

1. das Präsens statt des histor. Perfects oder des Imperfects; z. B.

Le maréchal de Villeroi aussitôt est fait prisonnier et conduit hors de la ville, sans savoir ce qui s'y passait. A peine était-il entré entre les mains des chirurgiens qu'on lui apprend que tout est perdu, que les ennemis sont maîtres du camp, et que la déroute est générale.

So findet sich das Präsens insbesondere statt eines Imperfects in condicionalen Satzgefügen (§ 297 Anm. 1); z. B. Si les Gaulois parviennent à opérer leur jonction avec les Ombriens et les Étrusques, c'en est fait sans doute de l'armée consulaire (wenn es... gelungen wäre).

Ferner steht, im Anschluß an ein historisches Präsens:

2. das Perfect statt des Plusquamperfects; z. B.

Cependant à peine le tiers de cette armée et de cette capitale existe encore; mais lui (Napoléon I) et le Kremlin sont restés debout. Il se décide à rentrer au Kremlin, qu'un bataillon de sa garde **a** malheureusement préservé.

3. das Präsens des Futurs statt des Imperfects des Futurs; z. B.
Le combat cesse d'un commun accord, et la paix est conclue: les deux peuples n'en formeront qu'un seul, les deux rois se partageront le commandement; Rome sera la capitale.

4. das Perfect des Futurs statt des Plusquamperfects des Futurs; z. B.
C'est dans Smolensk qu'il veut la prévenir; s'il réussit, il aura séparé l'armée russe.

Anm. Anders steht das Präsens des Futurs in Fällen wie: Le traducteur reprend tout-à-coup, pendant un assez grand nombre de versets, le langage de la prose, que, du reste, il abandonnera encore avant la fin du chapitre (die er, wie wir sehen werden, noch vor dem Ende des Kapitels aufgiebt).

II. Zur Bezeichnung nahe bevorstehender Ereignisse steht, namentlich in der Umgangssprache, nicht selten **die reale Handlung statt der idealen,** und zwar § 301.

a. in directer und indirecter Rede:

1. das Präsens statt des Präsens des Futurs; z. B.
Je vais demain à Paris. Commandez, Sire, et nous partons. Charles, si tu nous trahis, je te quitte. — Dites-lui que je l'attends, dans une heure, ici.

2. das Perfect statt des Perfects des Futurs; z. B.
Avez-vous bientôt fait? Attendez, j'ai fini dans le moment.

b. in indirecter Rede:

1. das Imperfect statt des Imperfects des Futurs; z. B.
Tout cela me faisait imaginer que, pourvu qu'il avouât ses fautes passées et qu'il me promît de se corriger, il pouvait me rendre de grands services. Les officiers généraux jugeaient qu'on ne gagnait rien en prenant ce poste, et que, si on le manquait, on perdait la réputation de la campagne.

2. das 1. Plusquamperfect statt des Plusquamperfects des Futurs; z. B.
Le Conseil insistait sur le discrédit où tomberaient les Chambres de Westminster [vès(t)-mès-tèr], quand on verrait combien de membres les avaient quittées (nämlich nach der bevorstehenden Einberufung eines neuen Parlaments).

Anm. In Nebensätzen (außer der indirecten Rede) ist diese Vertretung der Futura (abweichend vom Deutschen) kaum gestattet; z. B.
Nous ferons ce que nous pourrons. Je t'appellerai quand il sera temps. Riez, tant qu'il vous plaira. Écris-nous le plus souvent que tu pourras. Un de mes officiers doit me l'amener dès qu'il rentrera. — Si l'on veut la guerre encore, tant pis pour ceux qui l'auront voulue. (Vereinzelt: Ne manquez jamais de tenir exactement tout ce que vous avez promis).

§ 302. III. Zur Bezeichnung eines ungewöhnlich schnell eintretenden Ereignisses steht bisweilen **die vollendete Handlung statt der unvollendeten:**

1. das Perfect statt des (historischen) Präsens; z. B.
Les affaires sont encore amoncelées, et les courriers, qui, dans les premiers jours, se succèdent sans interruption, l'aident à attendre (helfen ihm warten). Mais la promptitude de son travail en a bientôt épuisé la matière.

2. das 2. Plusquamperfect statt des historischen Perfects; z. B.
Ils trouvèrent des vignes couvertes de magnifiques raisins dans les jardins de Giseh, et les eurent bientôt vendangées. Le rusé Carthaginois (Annibal) eut vite reconnu l'imprudence présomptueuse du consul Flaminius. Roger en eut fini avec les affaires qui l'appelaient à Paris beaucoup plus vite qu'il ne l'avait prévu lui-même. Landais fut conduit à la prison de Bouffay. En peu de jours, le procureur-général eut dressé un long réquisitoire.

3. das Perfect des Futurs statt des Präsens des Futurs; z. B.
Ses ennemis sont ceux de la patrie; qu'il les nomme, ils auront cessé de vivre.

4. das Plusquamperfect des Futurs statt des Imperfects des Futurs; z. B.
Il espérait que sur-le-champ ils auraient cessé de vivre.

§ 303. IV. **Präterita statt der Präsentia.** Aus Bescheidenheit braucht man (in Hauptsätzen der Umgangssprache), wenn man von seinem eigenen Thun redet, häufig das Imperfect statt des Präsens und das 1. Plusquamperfect statt des Perfects; z. B.

D. Je venais vous parler pour lui. L. Vous venez de sa part? Le roi. Que me voulez-vous, duc? Le duc. Je voulais demander au comte de Mauléon la permission de lui présenter

ce soir deux dames. — Je ne quitte pas mon ami; ne vous avais-je pas dit que j'étais son Mentor [mè-tòr]?

Anm. Abweichend vom Deutschen steht in Objectssätzen nach Verben der Gewißheit im Anschluß an ein Präteritum in der Regel das Imperfect (nicht das Präsens) und das 1. Plusquamperfect (nicht das Perfect); z. B. Tiens! c'est vous; je croyais que vous étiez malade (Sie seien krank). M[me] de Staël a dit que tout ici-bas n'était que des commencements. Et le duc de Bourgogne? On nous disait qu'il était revenu vers le roi (daß er zurückgekehrt sei). Auch: On m'a écrit d'Ispahan que tu avais quitté la Perse, et que tu étais actuellement à Paris.

Ausnahmen finden unter denselben Bedingungen statt, unter welchen nach einem verneinten Verb der Gewißheit der Indicativ steht (§ 323); z. B. (1) Ah! je vous demande pardon! je ne songeais pas que vous êtes jeune. (Sie sind jung, aber ich dachte nicht daran). — (2) Les Carthaginois se servaient de soldats mercenaires, croyant qu'on peut avec de l'argent acheter du courage, de la fidélité et du dévouement. (Man kann mit Geld keinen Muth erkaufen, aber die Carthager glaubten es).

C. Modi.

Die Modi oder Aussageweisen der Personalformen sind: der Indicativ, der Conjunctiv und der Imperativ. § 304.

I. Der Indicativ.

Der Gebrauch des Indicativs, des Modus der Behauptung, ist aus der Tempuslehre zu ersehen. § 305.

II. Der Conjunctiv[1]).

Der Conjunctiv, der Modus der Willensäußerung, steht § 306.

A. in Hauptsätzen[2]),

B. in Nebensätzen, und zwar

I. in Relativsätzen,

II. in Conjunctionalsätzen[3]).

---

[1]) S. Anhang 29.

[2]) Aber nicht in directen Fragen; ausgenommen:

1. vereinzelt Qui vive? (Wer soll leben?) Wer da?

2. Qui eût dit cela? Wer hätte dies gesagt? u. ä. (§ 297 Anm. 5, 3).

[3]) Aber nicht in indirecten Fragen, außer nach il n'importe, qu'importe? z. B. Il ne lui importait quelles mœurs eussent ces peuples. Montesquieu. Qu'importe lequel de mes valets me serve? Voltaire. — Vgl. Que lui importe que (ob) cela soit ou ne soit pas? Ac.

A. Der Conjunctiv in Hauptsätzen.

§ 307. **1.** Der Conjunctiv bezeichnet einen **Wunsch,** und zwar der Conjunctiv des Präsens einen erfüllbaren, der Conjunctiv des Imperfects (oder des Plusquamperfects) einen unerfüllbaren.

a. Der Conjunctiv des Präsens steht in Wunschsätzen entweder vor dem Subject[1] — so nur vive, vivent; périsse, périssent; vienne, viennent; fasse, fassent; sois, soit, soient und das Hülfsverb des Wunsches puisse möge — oder nach dem Subject, ohne oder (herrschend) mit que[2]); z. B.

Vive le roi! Vivent les arts! Ainsi périsse quiconque franchira ces murs! Périssent les traîtres! Vienne, vienne la mort! Fasse le ciel qu'il se défende! Sois-je du ciel écrasé, si je mens! Puissé-je te prouver ma reconnaissance en payant aux autres tout ce que tu as fait pour moi! Puisses-tu y être entré sous de plus heureux auspices! Puissiez-vous réussir dans vos projets! Puisse-t-il arriver bientôt! Puissent vos projets réussir!

Dieu le veuille! Dieu m'en garde! Dieu me pardonne! Dieu soit béni! Ton nom soit sanctifié! — Que Dieu vous garde! Que je meure, si cela n'est pas vrai!

Anm. Ueber die Wortstellung in Sätzen wie: Loué soit à jamais le jour où je l'ai compris! Béni soit celui qui leur a ouvert un asile! s. § 189, 2 a.

b. Der Conjunctiv des Imperfects (oder des Plusquamperfects) steht in Wunschsätzen vor dem Subject[3]); z. B.

Dût le ciel égaler le supplice à l'offense! — Fût-il déjà venu, ce temps désiré!

§ 308. **2.** Der Conjunctiv (des Präsens) bezeichnet eine **Bitte,** eine **Aufforderung,** einen **Befehl,** und zwar

a. ohne que (Subject ein Relativsatz, § 246); z. B.

Qui m'aime me suive. Qui a peur des feuilles n'aille pas au bois. — Sauve qui peut.

b. herrschend mit que; z. B.

Qu'on pardonne ces réflexions, les droits de l'humanité les arrachent. Seulement que votre altesse veuille bien me dire

---

1) Ueber A Dieu ne plaise! u. ä. s. § 273 Anm. 2.

2) Die Sätze mit que haben die Form von Nebensätzen.

3) Ueber Plût à Dieu que... s. § 273 Anm. 2.

où j'aurai l'honneur de la voir. — Que celui entende qui a des oreilles pour entendre. Qu'il prenne garde! — Qu'on les paye.

Anm. Ein Conjunctiv der Aufforderung vor einem Präsens des Futurs (oder einem stellvertretenden Präsens, § 301) hat den Sinn eines Condicionalsatzes; z. B. Que Pyrrhus sorte d'abord de l'Italie, et nous pourrons après écouter ses ambassadeurs (dann werden wir seine Gesandten anhören können).

3. Der Conjunctiv bezeichnet eine **Annahme**, und zwar § 309.

a. ohne que (vor dem Subject); z. B.

Soit huit à multiplier par sept. Soient ces phrases Gegeben seien folgende Sätze.

b. mit que; z. B.

Mais qu'une pareille chose soit connue! Aber so etwas soll nur bekannt werden! Aber wenn so etwas bekannt wird!

Anm. 1. Der Conjunctiv der Annahme mit que steht auch im Sinne eines Condicionalsatzes; z. B. Qu'il fasse le moindre excès, il est malade Er soll nur die geringste Ausschreitung begehen (wenn er... begeht), so ist er krank. Qu'un arbre renversé, un ruisseau, un marais vînt à se rencontrer, nos deux guides indiquaient du doigt le meilleur chemin.

Anm. 2. Der Conjunctiv der Annahme steht auch in Sätzen mit que, die, absolut vorangestellt, durch das Subject ce (cela) oder das passive Object le aufgenommen werden, und analog in solchen mit de ce que, die durch das Adverb en aufgenommen werden; z. B. Du reste, qu'il y ait fagot et fagot (daß ein Unterschied zwischen den Leuten besteht), c'est ce qui est incontestable. Que M. C. soit trop prompt à se désoler, puis trop prompt à se consoler, c'est son affaire. Que le chancelier de Bretagne eût la confiance de Louis XI, cela n'est que trop certain. — Qu'ils aient tué Démosthène, je le comprends. Que tel soit vraiment leur caractère primitif, tous les documents le disent, tous les faits le prouvent. — De ce que ce mot ait eu ce sens à Pergame, et même à Athènes, il ne s'en suit pas qu'il l'ait eu dans tous les collèges. Rev. crit. 1878.

Aehnlich steht der Conjunctiv nach le fait que die Thatsache daß, la circonstance que der Umstand daß; z. B. Le fait qu'il ne soit arrivé que progressivement à se considérer comme tel. La circonstance qu'il ait persévéré dans ce rôle jusqu'au dernier moment.

Anm. 3. In je ne sache ich wüßte nicht dient der Conjunctiv der Annahme zum Ausdruck der Bescheidenheit; z. B. Je ne sache personne qu'on puisse lui comparer. Je ne sache rien de si beau.

§ 310. **4.** Der Conjunctiv bezeichnet ein **Zugeständniß**, und zwar

a. ohne que; z. B.

Vienne qui voudra. Vous le voulez: soit! (So auch soit in soit que...soit que, soit que...ou que sei es daß... oder daß, mit nachfolgendem Conjunctiv).

b. mit que; z. B.

Ah! la tête de fer! puisqu'il veut périr, qu'il périsse!

Anm. 1. Der Conjunctiv des Zugeständnisses steht auch im Sinne eines Concessivsatzes; z. B. Que la critique et l'histoire fassent leur œuvre: on ne songe point à la contester. — So namentlich in Alternativen; z. B. Ces contes, qu'ils soient pathétiques ou burlesques, ma famille les écoute avec une si grande attention qu'on entendrait une mouche voler. Que ce mot ait été dit ou non, il peut servir de leçon. Que l'Italie fût affranchie en entier ou ne le fût pas, que Venise fût ou non cédée à l'Autriche, Bonaparte voulait que la France gardât les îles Ioniennes, Corfou, Zante, Sainte-Maure, Cérigo, Céphalonie. — Qu'il soit pasteur, qu'il soit marin, l'homme qui a une famille a un cœur pétri de sentiments humains et honnêtes. — Ohne ou: Ce bon démon a agité tous les grands cœurs, qu'ils s'appelassent Socrate, Brunehaut, Stèphenson [stè-fèn-sòn].

Anm. 2. Einem statt eines Concessivsatzes gebrauchten Conjunctiv mit que[1]) können die Adverbien **bien** wohl und **encore** immerhin vorangehen; z. B. Bien que j'aie peu d'espoir, je ferai la demande (Wohl, ich mag geringe Hoffnung haben; wir: obwohl ich g. H. habe). On lui donna une gratification, bien qu'il ne l'eût guère méritée. — Encore qu'il soit jeune, il ne laisse pas d'être sage (Immerhin, er mag jung sein; wir: er mag immerhin jung sein; obschon er jung ist). Il acheta les droits prétendus de cette branche de la maison de Bretagne, encore que celle-ci y eût formellement renoncé.

§ 311. **5.** Ueber den Conjunctiv des Plusquamperfects in condicionalen oder concessiven Satzgefügen s. § 297 Anm. 1 und § 298 Anm. 1; über den Conjunctiv des Imperfects in Concessivsätzen s. § 298 Anm. 3, 1 b.

B. Der Conjunctiv **in Nebensätzen.**

§ 312. In Nebensätzen steht der Conjunctiv in demselben Sinne wie in Hauptsätzen.

---

[1]) Altfranz. encor(e) auch ohne que; z. B. Encor, ne soit ma parole françoise, Si la puet on bien entendre en françois. Quesne de Béthune.

I. In attributiven Relativsätzen.

1. Der Conjunctiv kennzeichnet den attributiven Relativsatz als ein **gefordertes** Merkmal; z. B. § 313.

Ils cherchaient un prince qui voulût les recevoir sous sa protection. On établit une cour de cassation qui veillât à la conservation des formes protectrices de la loi. — Apprenons autre chose qui soit plus joli (§ 271, I Anm. 1).

Das Beziehungswort des Relativs bezeichnet in diesem Falle kein bestimmtes Einzelwesen und hängt in der Regel von einem Verb des Wollens oder Strebens, von il faut oder einem Imperativ ab.

Hingegen z. B. Montrez-moi **l'**homme dont vous parlez. Allez me chercher **la** lettre que j'ai laissée sur mon secrétaire.

2. Der Conjunctiv kennzeichnet den attributiven Relativsatz als ein **affectvolles** Merkmal, wenn das Beziehungswort des Relativs durch einen Superlativ, durch eine Ordinalzahl (wozu le dernier), durch le seul, l'unique oder durch ne — que ausgezeichnet ist; z. B. § 314.

Vous verrez la plus plaisante chose qu'on puisse voir. Ibrahim est certainement un des hommes les plus vénérables que j'aie rencontrés. C'était le meilleur argument qu'on pût employer. C'est le mieux que vous puissiez faire. — Charles XII a été le premier qui ait eu l'ambition d'être conquérant sans avoir l'envie d'agrandir ses États. M. B. est peut-être le vingtième qui ait essayé de résoudre l'énigme laissée par Gœthe. Rev. crit. 1878. Nous sommes peut-être les derniers voyageurs auxquels il ait été donné de contempler cette solitude dans sa primitive splendeur. — Les seules apparences de connaissances qu'ils eussent étaient des erreurs grossières. La France est presque l'unique pays de l'Europe où l'ancienne noblesse ait pris souvent le parti de la robe. Je ne vois que nous deux qui soyons raisonnables. Il **n'**y a donc qu'un moyen qui me convienne.

Es findet sich jedoch unter denselben Bedingungen auch der Indicativ; z. B. C'est un des hommes les plus rares et les plus nobles que j'ai jamais rencontrés. Voilà le meilleur éloge qu'on peut faire d'un livre. — Les Prussiens furent les premiers qui chargèrent leurs fusils avec des baguettes de fer. Ce respect pour l'autorité paternelle fut une des dernières vertus que Rome perdit. — Il fut le seul qui ne le regretta

pas. Il n'y a que l'ignorance qui peut rendre étranger à la vie extérieure.

Anm. 1. Veraltet ist der (emphatische) Positiv mit dem bestimmten Artikel im Sinne des Superlativs; z. B. Il est certain que Condé était un des grands hommes de guerre qui eussent jamais paru. VOLTAIRE.

Anm. 2. Auch nach la seule fois que[1]) das einzige Mal wo steht der Conjunctiv; z. B. La seule fois que je l'aie rencontré, il était entouré d'une petite réunion de littérateurs du Nord.

Aber nach la première fois que das erste Mal daß steht der Indicativ; z. B. C'était la première fois que je voyais descendre dans la terre quelqu'un dont j'avais touché la main.

Anm. 3. Ebenso pflegt der Conjunctiv nach le plus loin, du plus loin, au plus loin que[2]) soweit wie zu stehen; z. B. C'est le plus loin qu'on puisse aller. Ac. Du plus loin que je me souvienne (qu'il m'en souvienne), la chose était ainsi. Ac. Au plus loin que ma vue puisse s'étendre, je n'aperçois rien. Ac. Aber auch: Du plus loin que je l'ai aperçu, j'ai couru au devant de lui. Ac. Und so stets, wenn nach pouvoir ein Infinitiv fehlt; z. B. Retirez-vous le plus loin que vous pourrez. Ac. Vgl. Il s'en est tiré le mieux qu'il a pu. Ac. Il marcha du mieux qu'il put pendant près d'un quart d'heure. R. d. d. M. 1860.

Anm. 4. Der Conjunctiv hat nicht statt, wenn sich der Relativsatz mittels Attraction auf einen prädicativen Superlativ, statt auf das determinative ce als Subject bezieht (§ 237); z. B. C'est le plus brave qu'on a choisi pour chef Den Tapfersten hat man zum Führer gewählt. Ce n'est pas le seul fanatisme qui en est cause Nicht der bloße Fanatismus ist Schuld daran. Aber: C'est le seul monument élevé de la main des Goths que nous ayons encore Dies ist das einzige von der Hand der Gothen errichtete Denkmal, welches wir noch besitzen.

§ 315. **3. Der Conjunctiv kennzeichnet den attributiven Relativsatz als ein angenommenes Merkmal, wenn die Existenz eines mit diesem Merkmal versehenen Wesens (formell oder logisch) in Abrede gestellt oder in Zweifel gezogen wird.**

Das Beziehungswort des Relativs bezeichnet in diesem Falle kein bestimmtes Einzelwesen und steht gewöhnlich nach einem Verb des Seins (il y a, il est, c'est; il se trouve, il arrive), der Wahrnehmung (voir, trouver u. ä.), des Sagens u. ä.

---

[1]) Que als Umstand der Frequenz; s. S. 182, Note [1]).

[2]) Das Neutrum que als Maßbestimmung; s. § 242.

a. Die Existenz wird in Abrede gestellt

α. in Behauptungen durch die Negation oder sans,

β. durch eine affirmative rhetorische Frage,

γ. durch einen affirmativen Condicionalsatz der Unwirklichkeit; z. B.

α. Il n'y a pas d'ennemi qui **ne** puisse nuire[1]). Il ne donna jamais de promesse qu'il **ne** tînt. Il **n'y** a guère eu d'homme dont la fortune ait fait plus de jaloux. Je **n'**ai trouvé âme qui vive. Il **n'y** a personne dans cette maison dont je **ne** réponde. Il **n'y** a aucun de ses sujets qui **ne** craigne de le perdre. Je ne vois rien là qui puisse vous blesser. Vous ne dites mot qui **ne** soit applaudi. Il ne dit pas un mot qui **ne** soit à propos. Il **n'y** avait pas un homme d'expérience qui **ne** prévît le mauvais succès. — Roger avait essayé l'une après l'autre toutes les plumes, sans en trouver une qui pût écrire.

Hingegen z. B. Il n'a pas **l'**esprit qu'il faudrait pour une telle place. Je ne connais pas **le** livre dont il est question.

β. Avez-vous un ami qui **ne** soit des miens? Quelle est la porte qu'il **n'**ait **pas** fléchie par sa persévérance?

γ. Cette immense dette n'aurait point été un fardeau impossible à soutenir **s'**il y avait eu alors un commerce florissant, un papier de credit établi et des compagnies solides qui eussent répondu de ce papier. On les accablait de reproches et de ridicules, comme s'ils avaient fait un seul pas qui **n'**eût été ordonné par le ministère.

Anm. 1. Eine affirmative rhetorische Frage hat den Werth einer negativen Behauptung und eine negative daher den einer affirmativen Behauptung. Daher z. B. **N'**y avait-il pas d'autres princes qui contribuèrent à polir et à éclaircir le genre humain? Gab es (denn) keine anderen Fürsten, welche …? = Es gab ja auch andere Fürsten, welche …

b. Die Existenz wird in Zweifel gezogen

α. in Behauptungen durch à peine, rarement, difficilement, peu, durch pouvoir, douter u. ä.,

β. durch eine wirkliche Frage,

γ. durch einen Condicionalsatz der Möglichkeit; z. B.

---

1) Die Negation ist in solchen Relativsätzen bloßes ne (in a β auch ne … pas).

α. On trouve rarement des criminels qui n'aient fait qu'un grand crime. Il est peu de sujets sur lesquels on ait autant écrit. — Il peut se trouver telles circonstances où il y ait nécessité de cacher son visage. Je doute qu'il y ait aucun juge qui **ne** prenne pour une loi le contraire de cette maxime.

β. Y a-t-il quelqu'un qui m'attende dans le vestibule? Oui, monsieur le président.

γ. Si c'est une chose qui se puisse faire, je vous en aurai obligation. S'il est une partie du poème qui ait un caractère évidemment apocryphe, c'est cette robinsonade.

Zusatz.

§ 316. Eine Negation oder eine Frage bedingt auch den Conjunctiv in dem auf einen Satz bezüglichen, **appositiven** Relativsatze **que je sache** (was ich etwa weiß, § 242 b Anm.) soviel ich weiß und in dem analogen **qu'il me souvienne** soweit ich mich erinnere[1]); z. B.

Il **n'**a point été à la campagne, que je sache. Aucun d'eux, que nous sachions, **n'**en a parlé. Cette fontaine de Merlin est-elle profonde, que l'on sache? — Fîtes-vous jamais la cuisine? Non, dit-elle, qu'il me souvienne.

§ 317. **4.** Der Conjunctiv des **Zugeständnisses** steht

a. nach den indefiniten Relativen (Pronomen und Adverbien):

α. qui que, quoi que, quel que und
quoique, où que, combien que, †comme que (§ 248);

β. quelque(s)...qui, quelque(s)...que und quelque...que (§ 249); aber nicht nach quiconque, § 247.

b. nach **tel que,** das sich bisweilen statt quel que findet (que prädicatives Neutrum, § 242, Anm. 2); z. B.

Le plus fin, tel qu'il soit, en est toujours la dupe.

c. neben dem Indicativ nach **tout... que** (que prädicatives Neutrum, § 242 Anm. 2); z. B.

Ces hardes sont usées; mais tout **usées** qu'elles sont (so abgenutzt sie sind), elles peuvent encore servir. Ac. Ces considérations, toutes[2]) **puissantes** qu'elles sont, ne peuvent pas seules dans ce moment déterminer notre conduite. MIRABEAU.

---

[1]) S. Anhang 30.
[2]) Ueber toutes s. S. 200.

Tout **charmant** qu'il soit (so niedlich er sein mag), ce n'est qu'un chien. PHILARÈTE CHASLES. Tout **inachevé** qu'il soit, le buste de Brutus frappe les yeux. R. d. d. M. 1878.

d. nach †**pour . . . que**[1]), welches sich in pour **peu** que 1. so wenig auch, wenn auch nur ein wenig, 2. wenn auch nicht erhalten hat; z. B.

†Pour **bon** que soit ce remède, il ne faut pas en abuser. — 1. Pour **peu** qu'on gravisse les collines, on ne manque guère de découvrir bientôt la mer. 2. Normans, Français, Lorrains, pour **peu** qu'ils fussent clercs, furent pourvus de bénéfices ecclésiastiques.

e. in **malgré qu'il en ait** (schlechten Dank, den er dafür haben mag) und dem familiären **en dépit**[2]) **qu'il en ait** (zum Aerger, den er darüber haben mag) wider seinen Willen; z. B.

Tu seras homme d'esprit, malgré que tu en aies. En dépit qu'il en ait, nous savons son secret.

Anm. Malgré que trotzdem daß (als Conjunction), z. B. malgré qu'il ait agi ainsi, ist in der Schriftsprache sehr selten und gilt (nach POITEVIN und LITTRÉ) als fehlerhaft.

Zusatz.

Nicht selten steht der Conjunctiv im Relativsatze darum, weil er in dem regierenden Satze steht. Dies ist der Fall: § 318.

1. stets in dem gegensätzlich hervorhebenden ce soit... qui, ce soit... que (§ 237); z. B.

Qu'il croie toujours être le maître, et que ce soit toujours vous qui le soyez (§ 308). — Qui que ce soit qui vous l'ait dit, il s'est trompé. Quoi que ce soit qu'elle dise, elle ne me persuadera pas. Quoique ce soit le vieux duc qui ait tout fait (§ 248). — Elle était bien aise que ce fût lui qui l'eût délivrée d'un si grand danger (§ 322). — Je n'imagine pas que ce soit le secrétaire d'État ou le cardinal-ministre qui vous ait donné ce bouquet de roses (§ 323).

2. bisweilen auch in anderen Fällen; z. B.

On ne s'étonnera pas que ce fût un des objets (daß dies, nämlich die Leinwand, einer von den Gegenständen war) dont un riche châtelain tînt

---

1) Auch in pour... que ist que prädicatives Neutrum (§ 242 Anm. 2). In †Pour méchante **qu**'elle soit steht pour wie in Pour méchante, elle **l'**est (Ac.), und que entspricht dem prädicativen le: pour méchante, elle **l'**est = in Betreff einer Böswilligen, sie ist **es**; pour méchante **qu**'elle soit = in Betreff einer Böswilligen, **was** sie sein mag.

2) **En** dépit qu'il en ait vermuthlich aus dépit qu'il en ait, in Anlehnung an das übliche **en** dépit de q. jem. zum Trotz.

à être bien pourvu. N'admettez-vous pas qu'il y ait des erreurs dont on rougisse?[1]).

II. Der Conjunctiv in Conjunctionalsätzen.

a. Der Conjunctiv nach que daß.

§ 319. **1.** Der Conjunctiv des **Wunsches** und der **Forderung** steht nach den Verben des **Wollens** und **Strebens:**

a. nach vouloir wollen, aimer es gern sehen, aimer mieux es lieber sehen, préférer vorziehen, désirer, souhaiter wünschen; nach demander verlangen, requérir fordern; agréer gestatten, permettre erlauben, souffrir dulden, (fam.) laisser zulassen; proposer vorschlagen, recommander empfehlen; attendre erwarten, daß; warten, bis[2]); sowie nach **exiger** fordern, **commander** befehlen, **ordonner** gebieten, **obtenir** (es) durchsetzen, (es) erreichen, nach denen auch das Futurum stehen kann (§ 295, 2 b); z. B.

La raison veut qu'on prenne ce parti. Il aime qu'on le prévienne. J'aime mieux que leurs résolutions aient été mûrement réfléchies. Je préfère qu'il parte. La nation désirait que Louis XIV eût préféré son Louvre et sa capitale au palais de Versailles. Il est à souhaiter que la dernière postérité apprenne cela. — Je demande que le rideau soit entièrement déchiré. — Il les priait d'agréer qu'il fût leur bienfaiteur. Permettez au moins que je sorte pour chercher quelqu'un. Je ne souffrirai pas que vous me parliez à découvert. Laissez que je vous réponde. — L'évêque de Nancy proposa que la religion catholique eût seule un culte publique. — Rémus placé sur le mont Aventin, Romulus sur le mont Palatin, attendirent que le ciel manifestât sa volonté par quelque signe éclatant. — Celui-ci **exigeait** qu'il se retirât à Chio [k] ou à Mitylène. Le sultan **commanda** qu'on le laissât approcher. Il **ordonna** que l'on attaquât le prince Eugène. Il **obtint** du roi de Castille que les auteurs du meurtre lui fussent livrés.

---

[1]) So auch in der veralteten Construction (§ 241 Anm. 2): Ses discours, les premiers qu'on eût encore entendus à la cour **qui** approchassent du sublime, eurent un si grand succès, que... VOLTAIRE.

[2]) Auch das intransitive tâcher sich bemühen findet sich nicht selten mit que und dem Conjunctiv; z. B. Tâchons du moins qu'on ne nous attende pas pour partir.

Anm. 1. Die Verben dire sagen, écrire schreiben, crier ausrufen, publier bekannt machen, signifier kund thun, können sowohl eine Willensäußerung wie ein Urtheil (§ 323) oder auch beide coordinirt als Object nach sich haben; z. B. Va lui dire que tout à l'heure il me vienne trouver. — On a crié à son de trompe que chacun eût à rendre ses armes. Les Thébains firent publier que ceux qui voudraient contribuer à la liberté de la Grèce, vinssent se joindre à eux. *Congé* se dit de l'acte par lequel le propriétaire d'une maison signifie à un locataire qu'il ait à vider les lieux dans un certain temps. — Dites-lui qu'il peut revenir, qu'il revienne, qu'on l'attend.

Ebenso steht nach entendre, prétendre wollen der Conjunctiv, während nach entendre verstehen, prétendre behaupten der Indicativ steht; z. B. J'entends que vous restiez avec moi. Si je vous fais ce plaisir, je prétends que vous m'en fassiez un autre.

b. nach prier q. jem. bitten, supplier q. jem. inständig bitten, conjurer q. jem. beschwören; z. B.

Je prie Dieu qu'il vous bénisse. Ils supplièrent sa hautesse que le refus du roi ne fût point attribué à leur désobéissance.

Anm. 2. Nach prévenir q. jem. benachrichtigen kann eine Willensäußerung oder ein Urtheil (§ 323) oder beides stehen; z. B. Je vais prévenir (ich will Nachricht geben) qu'on défasse les paquets et que nous ne partons pas.

c. nach avoir envie Lust haben, avoir soin Sorge tragen, avoir besoin nöthig haben; émettre le vœu den Wunsch äußern, laisser percer le désir den Wunsch durchblicken lassen; faire la proposition den Vorschlag machen, donner ordre exprès ausdrücklichen Befehl geben; être d'avis der Ansicht sein, être d'accord übereinstimmend der Ansicht sein; mourir d'envie vor Verlangen sterben; z. B.

Flemming n'avait nulle envie que je sortisse de Dresde sitôt. Les Turcs eurent soin que rien ne manquât sur sa route de tout ce qui pouvait rendre son voyage plus agréable. Il n'a pas besoin qu'on lui dise deux fois la même chose. — Le tribunal émit le vœu: „Qu'il fût donné au général Bonaparte, premier consul, un gage éternel de la reconnaissance nationale". Stilicon laissa percer le désir que la séparation ordonnée par l'empereur défunt ne s'accomplît pas. Il donna ordre exprès qu'on brûlât tous les bagages. — Je suis

d'avis qu'il parte sur-le-champ. — Je meurs d'envie que vous soyez content.

d. nach

je tiens à ce que	ich lege Gewicht darauf, daß,
je veille à ce que	ich wache darüber, daß,
je pourvois à ce que	ich sorge dafür, daß,
je tends à ce que	ich ziele darauf hin, daß,
je conclus à ce que	ich erkenne darauf, daß (Jur.),
j'opine (à ce) que	ich stimme dafür, daß,
je consens (à ce) que	ich willige darin ein, daß;
je me prête à ce que	ich bin dabei behülflich, daß,
je m'oppose à ce que	ich widersetze mich dem, daß;
je suis intéressé à ce que	ich interessire mich dafür, daß;
j'ai intérêt (à ce) que	ich habe Interesse dafür, daß,
je mets soin à ce que	ich trage Sorge dafür, daß,
je mets ordre à ce que	ich treffe Vorkehrungen, daß,
je donne lieu à ce que	ich gebe Veranlassung dazu, daß; z. B.

Je tiens à ce que vous le fassiez. Kanut veilla à ce que les Danois n'opprimassent pas les Anglais. La nature semblait avoir sagement pourvu à ce que les sottises des hommes fussent passagères, et les livres les immortalisent. Son autre plan tendait à ce que le roi s'emparât de la révolution avant son explosion totale. Il opina que tout lui fût rendu. L'empereur Frédéric II consentait à ce que l'Allemagne et la Sicile fussent partagées. Je consens que vous le fassiez. — Il se prêtait à ce qu'un jeune homme demeurât dans le cabinet noir. Les tribuns s'opposèrent à ce qu'on fît son éloge funèbre. — J'ai intérêt que cela soit ainsi. Mettez ordre à ce que je sois payé.

e. nach l'intérêt, l'intention, la demande, la destinée de q. est es ist das Interesse, die Absicht, die Forderung, die Bestimmung jemandes; z. B.

L'intérêt de la France était bien que les Turcs inquiétassent la Hongrie, mais non qu'ils l'envahissent. Son intention était qu'en devenant rois ils restassent grands dignitaires de son empire. La première demande du vizir fut que le czar se rendît avec toute son armée à discrétion. Tant la destinée des hommes est que le plus grand nombre soit partout, de façon ou d'autre, subjugué par le plus petit.

f. nach il me plaît es gefällt mir, il me tarde ich kann es kaum erwarten, il m'importe es liegt mir daran; z. B.

Par où vous plaît-il que nous commencions? Il me tarde bien que je sois hors d'affaire. Il m'importait que vous fussiez présent. Qu'importe que vous puissiez vous en servir, si vous ne vous en servez pas?

Anm. 3. Der Conjunctiv steht auch nach **il dépend de q. que** es hängt von jem. ab, daß und **il tient à q. que** es liegt an jem., daß; z. B. 1. Il tient à moi que cela se fasse. 2. Ne tient-il pas à moi que cela se fasse? Aber mit **ne** (statt ne — pas): 1. Il ne tint pas à eux que la ville **ne** fût démolie Es lag nicht an ihnen, daß (oder: wenn) die Stadt nicht zerstört wurde. Il ne tient à rien, il ne tient pas à grand'chose, il tient à peu (de chose) que nous **n'**ayons un procès Es liegt an einer Kleinigkeit, wenn wir keinen Prozeß bekommen (oder: so bekommen wir einen Prozeß). 2. A qui tient-il que cela **ne** se fasse? An wem liegt es, daß dies nicht geschieht? A quoi tient-il que nous **ne** partions? Je ne sais à quoi il tient que je **ne** lui rompe en visière (daß ich ihm nicht Trotz biete).

Anm. 4. Von den Verben des Nichtwollens gilt als Regel, daß **éviter**[1]) vermeiden und **empêcher**[2]) verhindern (aber nicht **défendre**[3]) verbieten) ein unübersetzbares **ne** beim Conjunctiv nach sich ziehen; z. B. Évitez qu'il **ne** vous parle. Ac. La pluie empêche qu'on **n'**aille se promener. Ac. Vous ne pourrez jamais empêcher qu'Hélène **ne** soit notre nièce. SCRIBE et LEGOUVÉ. — Je défends que vous fassiez cela. LITTRÉ.

---

[1]) Nach LITTRÉ darf ne nach éviter fehlen; z. B. J'évitais qu'il (ne) m'en parlât.

[2]) Nach affirmativ gebrauchtem empêcher fehlt ne bisweilen bei älteren Dichtern, und speciell nach dem Infinitiv auch in der Prosa bis auf die Gegenwart; z. B. Vingt-cinq grenadiers posés à sa porte eurent ordre d'empêcher que personne pût lui parler. ST-SIMON. Vous savez tempérer le feu qui vous anime, et empêcher qu'il vous dévore. VOLTAIRE. Il ne s'agit pas de me défendre, mais d'empêcher que je sois vue dans cette maison. SCRIBE. Alors il fut convenu que les plébéiens auraient deux magistrats de leur ordre, chargés spécialement d'empêcher qu'un plébéien pût être emprisonné pour dettes sur la sentence des consuls. DURUY. — Nach negativ gebrauchtem empêcher gestatten die Académie und Littré die Auslassung des ne: Je n'empêche pas qu'il (ne) fasse ce qu'il voudra. Ac. Je n'empêche pas qu'il (ne) sorte. LITTRÉ. Ebenso: Empêchez-vous qu'on (ne) vienne? LITTRÉ.

[3]) Nach défendre findet sich ne (archaisch) nur vereinzelt bei Dichtern; z. B. Défends qu'aucun objet d'un augure sinistre Ne trouble le présage ainsi que le ministre. DELILLE († 1813).

Auch **tenir q., retenir q.** jem. (davon) abhalten [in der Formel je ne sais (ce) qui me (re)tient] verlangen **ne** beim Conjunctiv; z. B. Je ne sais ce qui me tient que je **ne** vous fende la tête. MOLIÈRE. Je ne sais qui[1]) me tient [qui[1]) me retient, ce qui me retient] que je **ne** lui rompe en visière (ihm Trotz zu bieten). Ac.

Anm. 5. Nach **gardez** (garde, gardons), **prenez garde, donnez-vous de garde, faites attention** geben Sie Acht, nehmen Sie sich in Acht, hüten Sie sich[2]) steht (dem deutschen nicht entsprechend) bloßes ne (nicht ne — pas) beim Conjunctiv[3]); z. B. Gardez qu'on **ne** vous voie. Prenez garde qu'on **ne** vous séduise. Donnez-vous de garde qu'on **ne** vous trompe. Faites attention que le feu **n'y** prenne.

§ 320. 2. Der Conjunctiv des **Wunsches** steht insbesondere nach den Verben des **Fürchtens:**

craindre fürchten, appréhender besorgen, redouter scheuen, nebst trembler zittern; avoir peur, avoir l'appréhension, concevoir (exprimer) la crainte, sentir un secret effroi, nebst de crainte que, de peur que aus Furcht daß, damit nicht.

Die Furcht, daß etwas geschehe, enthält für das französische Sprachgefühl den Wunsch, daß etwas nicht geschehe. Daher steht beim Conjunctiv ein unübersetzbares **ne**, jedoch nur dann, wenn die Existenz der Furcht constatirt[4]), aber nicht, wenn sie in Abrede gestellt oder in Zweifel gezogen wird.

a. Constatirt wird die Existenz der Furcht

α. in affirmativen Behauptungen; z. B.

Je crains que nous **ne** nous en repentions tous. On appréhende que la fièvre **ne** revienne. Je redoute qu'il **n'**apprenne cette funeste nouvelle avant d'y avoir été préparé.

---

[1]) In dieser Formel hat sich ein archaisches qui was in indirecter Frage neben dem herrschenden ce qui (§ 254 Anm. 1) erhalten.

[2]) Aber nach prendre garde, faire attention beachten steht der Indicativ (verneint durch ne — pas); z. B. Il faut toujours prendre garde que l'Orient est un monde différent du nôtre. Faites attention que cela est impraticable.

[3]) Bei älteren Dichtern, wie Corneille, Molière, Voltaire, findet sich garder mit dem Conjunctiv auch ohne ne (vgl. verhüten); z. B. Adieu, sors, et surtout garde bien qu'on te voie. CORN.

[4]) Bei älteren Dichtern, wie Corneille, Molière, Voltaire, fehlt dieses ne bisweilen (archaisch); z. B. Qui rit d'autrui, Doit craindre qu'en revanche on rie aussi de lui. MOL. Vereinzelt ist dies auch noch in neuerer Prosa der Fall; z. B. Je crains que, comme presque toujours, nous nous contentions d'une parade militaire et d'un feu d'artifice. Rev. pol. et litt. 1873.

Nelson tremblait que cette manœuvre **ne** fût exécutée. J'ai peur que cela **ne** vous fasse de la peine. Dans l'appréhension qu'il **a** qu'on **ne** le trompe. Les deux jeunes professeurs conçurent la crainte que l'unité de la direction **n'**eût à souffrir de leurs dissentiments. J'exprimai la crainte que cette secousse **n'**eût aggravé le mal. — Rentrons, de peur qu'il **ne** pleuve. Ne nous livrons pas trop, de crainte qu'on **ne** nous trompe.

β. in negativen rhetorischen Fragen; z. B.

Ne craignez-vous pas qu'il **ne** vienne?

γ. in negativen Condicionalsätzen der Unwirklichkeit; z. B.

Je lui en parlerais, si je ne craignais qu'il **n'**ait changé d'avis.

b. In Abrede gestellt wird die Existenz der Furcht

α. in negativen Behauptungen; z. B.

Je ne crains pas qu'il vienne. N'ayez pas peur qu'il nous manque de parole. Vous ne devez pas appréhender que je le loue. — Vous pouvez traiter avec lui sans craindre (oder sans crainte) qu'il vous trompe.

β. in affirmativen rhetorischen Fragen; z. B.

Peut-on craindre que la terre manque aux hommes? Comment peut-on craindre qu'un homme aussi paisible se venge?

γ. in affirmativen Condicionalsätzen der Unwirklichkeit; z. B.

Je vous l'aurais défendu, si j'avais craint que vous le fissiez. — Vgl. Nous n'aurions rien à ajouter pour ceux qui craindraient qu'une des deux nations l'emportât sur l'autre en générosité.

Anm. 1. In Sätzen wie: Peu avant sa maladie, il avait publié une apologie de sa conduite, comme s'il eût senti un secret effroi qu'on ne lui imputât l'avenir. GUIZOT. L'une était dans ses heures de rêverie, l'autre n'avait pas envie de parler, comme si elle eût redouté que son secret ne s'envolât avec le premier mot. R. d. d. M. 1860 — bezeichnet der Nebensatz mit comme si nicht etwas Unwirkliches, sondern etwas Wahrscheinliches.

c. In Zweifel gezogen wird die Existenz der Furcht in Behauptungen mit peu, moins, rarement; z. B.

Je crains peu qu'un grand roi puisse en être jaloux.

Anm. 2. In wirklichen Fragen steht oder fehlt ne je nach ihrem Sinne; z. B. Vous avez l'air inquiet, craignez-vous qu'il ne soit arrivé quelque accident? (Mais que craignais-tu donc qu'il ne leur fût arrivé depuis ce matin? § 242). — Madame a peur qu'on la regarde, à ce qu'il paraît? (Ironisch).

Anm. 3. Verneint wird der Nebensatz nach Verben des Fürchtens, wie gewöhnlich, durch ne — pas; z. B. Je crains (j'ai bien peur) qu'il ne vienne pas Ich fürchte, daß er nicht kommt. Je ne crains pas qu'il ne vienne pas Ich fürchte nicht, daß er nicht kommt. Craignez-vous qu'il ne vienne pas? Fürchten Sie, daß er nicht kommt?

§ 321. 3. Der Conjunctiv des **Wunsches** steht ferner nach den Verben **des Billigens oder Mißbilligens** und des billigenden oder mißbilligenden Urtheils.

a. Verben des Billigens oder Mißbilligens:

α. approuver billigen, désapprouver mißbilligen; louer loben, blâmer tadeln;

β. trouver bon, mauvais, rude, révoltant es für gut, schlimm, roh, empörend halten; juger à propos es für rathsam halten;

b. Verben des billigenden oder mißbilligenden Urtheils:

α. mériter verdienen, valoir werth sein;

β. être digne, indigne würdig, unwürdig sein;

γ. **il faut,** il est besoin es ist nöthig, il est nécessaire es ist nothwendig, indispensable unerläßlich, essentiel (l'essentiel est) wesentlich, important wichtig; **il vaut mieux** es ist besser, **il convient** es ziemt sich; il est convenable es ist passend, indécent unziemlich, juste gerecht, naturel natürlich, bon gut, mauvais schlimm, utile nützlich, inutile unnütz, superflu überflüssig; **il suffit** es genügt; il est temps es ist Zeit, il est à propos es ist zweckmäßig; il est bien schicklich;

δ. c'est un grand avantage (désavantage, inconvénient) es ist ein großer Vortheil (Nachtheil, Uebelstand); — c'est avantageux es ist vortheilhaft, désavantageux unvortheilhaft, utile nützlich, inutile unnütz, bon gut, mauvais schlimm; — c'est assez es ist genug, c'est peu (es ist) nicht genug, c'est bien le moins es ist wohl das Geringste (was ich thun kann), c'est déjà beaucoup es ist schon viel, c'est déjà trop es ist schon zu viel; z. B.

a. *α.* J'approuve fort que vous soupiez. Je ne désapprouve pas que vous preniez ce parti.

β. Je trouve bon que vous alliez le voir. Je trouve mauvais que vous ayez fait cette démarche. J'ai jugé à propos que vous y allassiez ensemble.

b. *α.* C'est un homme qui mérite qu'on le plaigne. Il vaut bien que l'on fasse de lui plus de cas.

β. Il n'est pas digne qu'on fasse rien pour lui.

γ. **Il faut** que vous veniez. Il n'est pas besoin que je vous dise cela. Il n'est pas nécessaire que vous sortiez. (L'essentiel est que vous le fassiez). Il est important pour la république que les méchants soient connus. **Il vaut mieux** que cela soit ainsi. **Il convient** que cela soit ainsi. S'il est convenable que j'y aille, je suis tout prêt. Il est juste que vous le dédommagiez. Il était naturel que la cour de Rome se déclarât pour le roi Auguste. Il est bon que vous le sachiez. Il était utile que ce travail fût fait. Il n'est pas inutile qu'on sache quelle a été la raison de cette injustice dans les hommes. **Qu'il** vous **suffise** que je l'aie voulu. Il est temps que vous y alliez. Il est bien que les choses soient ainsi.

Anm. 1. Auch nach **il s'en faut... que** es fehlt... daran, daß steht der Conjunctiv; z. B. Il s'en faut bien que tous les hommes soient de ce caractère. Il s'en faut de beaucoup que la somme y soit. Il s'en faut beaucoup que l'un soit du mérite de l'autre. Tant s'en faut qu'il y consente, qu'au contraire il fera tout pour l'empêcher. — Ein negativ oder fragend gebrauchtes il s'en faut (de) beaucoup verlangt ein unübersetzbares **ne** beim Conjunctiv; z. B. Il ne s'en faut pas de beaucoup que la somme **n'**y soit. S'en faut-il beaucoup que la somme **n'**y soit? Ebenso: Il ne s'en faut presque rien qu'il **ne** soit aussi grand que son frère. Il ne s'en faut de guère que ce vase **ne** soit plein. Il ne s'en fallut guère qu'il **n'**en vînt à bout. Il s'en faut de peu que ce vase **ne** soit plein. Il s'en est peu fallu qu'il **n'**ait été tué. Il s'en fallut bien peu que les galeries **ne** fussent abandonnées. Il s'en faut peu de chose que cela **n'**aille. Peu s'en est fallu que je **ne** vinsse. De combien s'en est-il fallu que je **ne** fusse condamné? Combien s'en faut-il que la somme **n'**y soit?

δ. C'était déjà un assez grand désavantage que l'armée de Tallard combattît sans que son général fût à sa tête. C'est un très grand inconvenient qu'un même tribunal ait à prononcer sur plus de cent coutumes différentes. — C'est assez que vous soyez averti. C'est peu qu'il veuille être le premier, il voudrait être le seul. C'est bien le moins qu'en retour je me réjouisse de ce qui doit lui profiter. C'était déjà beaucoup qu'un souverain fût forcé à livrer un général d'armée, un ministre public. C'est déjà trop que les gens malintentionnés pour nous lui aient pu dire cela.

Anm. 2. Analog steht der Conjunctiv sogar nach c'est l'usage es ist Gebrauch, c'est la coutume es ist gewöhnlich; z. B. C'était l'usage que ces attaques se fissent toujours pendant la nuit. Ebenso, wenn diese Ausdrücke negirt sind; z. B. Le comte Baudouin fit retirer cet insolent en lui disant que ce n'était pas l'usage qu'on s'assît

de cette sorte à côté des empereurs. Ce n'est pas la coutume qu'un poète soit heureux, moins encore qu'un homme au-dessus du vulgaire soit épargné par la médiocrité.

§ 322. 4. Der Conjunctiv steht nach den Verben **des Affects** und des affectvollen Urtheils.

a. Verben, die einen Affect bezeichnen:

α. regretter bedauern, déplorer beklagen, admirer (bewundern) sich wundern, abhorrer verabscheuen;

β. trouver étrange (seltsam), extraordinaire (ungewöhnlich), remarquable (merkwürdig);

γ. soupirer seufzen, enrager wüthend sein, gronder brummen, rougir erröthen;

δ. se réjouir sich freuen, se plaindre sich beklagen, s'affliger sich grämen, ne pas se consoler untröstlich sein, s'étonner erstaunen, se fâcher sich ärgern, se formaliser etwas übel nehmen, s'indigner unwillig werden, se chagriner sich härmen, se soucier (sich kümmern) Interesse haben, s'inquiéter sich beunruhigen;

ε. avoir regret bedauern, avoir honte sich schämen;

ζ. être bien (oder fort) aise froh sein, sich freuen, être heureux glücklich sein, content zufrieden, charmé erfreut, ravi, enchanté entzückt; triste traurig, affligé betrübt, désolé trostlos, mécontent unzufrieden; étonné erstaunt, surpris überrascht; fâché ärgerlich, piqué empfindlich berührt, indigné unwillig, irrité aufgebracht, scandalisé entrüstet; jaloux eifersüchtig, empfindlich, impatienté ungeduldig; z. B.

α. Je regrette qu'il soit parti sitôt. Ces généraux ne pouvaient se lasser d'admirer qu'il voulût de sang froid et en plaisantant se défendre contre dix canons et toute une armée.

β. Je trouve bien étrange que vous ayez fait cela. Chacun trouvera sans doute remarquable que les mots „condensation de vapeur“ soient venus se placer dans l'histoire de la première enfance de Watt.

γ. J'enrage que mon père et ma mère ne m'aient pas fait bien étudier dans toutes les sciences, quand j'étais jeune. Il gronda qu'on l'eût éveillé.

δ. Les Écossais se plaignaient qu'on ne payât point leur armée. Je m'étonne qu'il ne soit pas encore ici. On ne s'étonnera pas que j'en fasse la remarque. J'espère qu'ils ne

se formaliseront pas que je ne veuille recevoir que mes enfants. Je ne me soucie pas qu'il vienne.

ε. J'ai regret que vous n'ayez pas entendu ce discours.

ζ. Je suis fort aise que ma relation vous ait diverti. Nous sommes heureux qu'il n'en ait rien su. Je suis fort content que vous ayez réussi. Je suis ravi qu'il ait gagné son procès. Je suis désolé que tu ne l'aies pas vue. On fut surpris dans l'Europe et mécontent en France que Louis XIV eût fait la paix comme s'il eût été vaincu. — L'Europe fut étonnée que les meilleures troupes françaises eussent subi en corps cette ignominie. Toute l'Europe fut surprise qu'il osât mettre en prison l'ambassadeur du seul prince qui le protégeait. — Je suis fâché que vous ne m'ayez pas prévenu. Il fut piqué que le meilleur ingénieur de l'Europe lui voulût donner son avis. Le Turc, indigné qu'on osât ainsi violer la trêve, fit arrêter les Tartares. Il était irrité qu'on blâmât si hautement son choix. Il était jaloux que d'autres que lui se portassent pour juges dans son diocèse. Il est impatienté qu'on ne mette plus d'intelligence à le comprendre.

Anm. 1. Nach den Verben des Affects (mit Ausnahme der transitiven) steht auch **de ce que** darüber daß (= über die Thatsache, daß), in der Regel mit dem Indicativ, aber doch auch (nach Analogie von que) mit dem Conjunctiv; z. B. Il s'est formalisé de ce que je ne l'y ai pas aussi invité. Ac. — Je m'indignais de ce que ces crimes ne pussent recevoir leur juste châtiment. Souvestre. Analog auch: La veuve **s'excusa** de ce que les nécessités du ménage l'eussent forcée à quitter le cher beau-frère. Souvestre. On ne saurait donc le **plaindre** de ce qu'un coup subit l'en ait arraché avant l'heure. R. d. d. M. 1869.

Anm. 2. Nach se plaindre und c'est une plainte findet sich auch que mit dem Indicativ; z. B. Le roi (Charles I) se plaignit que son vin n'était pas bon. Guizot. C'est une plainte unanime que personne n'**a** réussi à décrire le monde avec la fidélité d'un peintre. R. d. d. M. 1869.

Anm. 3. Nach einem verneinten s'étonner oder être surpris findet sich auch si wenn (mit dem Indicativ); z. B. Ne vous étonnez pas **s**'il en use de la sorte. Je ne suis plus surpris si l'on déclame tant contre les personnes qui prêtent à intérêt.

b. Verben des affectvollen Urtheils:

α. il est heureux es ist ein Glück, il est agréable es ist angenehm, désagréable unangenehm, triste traurig, fâcheux ärgerlich, affligeant betrübend, regrettable zu bedauern; étonnant erstaunlich, surprenant überraschend, singulier sonderbar, étrange seltsam, befremdlich, extraordinaire ungewöhnlich,

sans exemple beispiellos, incroyable unglaublich; honteux schimpflich, affreux schrecklich;

β. c'est un bonheur, un malheur, un miracle; c'est dommage, merveille; c'est une chose étrange, une suite malheureuse de qch. — nebst quel bonheur! quel malheur! quel dommage! wie Schade! quelle douleur! z. B.

α. Il est bien heureux que Monsieur ait, comme on dit, l'âge canonique. Il est triste qu'il n'ait pas su être aussi généreux que vigilant. Il est fâcheux alors que les apparences soient contre vous. Il est regrettable qu'ils n'aient pas alors élevé la voix. — Il est étonnant que le soldat français soit si barbare. Il est bien singulier qu'on n'ait pas songé à cela plus tôt. Il est étrange qu'avant Louis XIV on ne connût point les habits uniformes dans les troupes. — Il est affreux qu'il ait manqué à ce réformateur des hommes la principale vertu, l'humanité.

β. C'est peut-être un bonheur que nous trouvions de la consolation dans les faiblesses d'autrui. C'est un miracle qu'elle n'ait pas pris feu. C'est dommage que vous n'ayez point appris cela plus tôt. C'est pour moi merveille que vous l'ayez trouvé. — C'était une suite malheureuse des progrès de l'esprit humain que l'on s'efforçât de passer les bornes prescrites à nos connaissances.

Quel bonheur que la royauté lise le journal des modes! Ah! quel dommage que l'autre soit là!

Le seul regret que nous puissions ajouter aux réserves faites précédemment, c'est que l'ouvrage de M. Daudet ne soit pas deux fois plus volumineux qu'il ne l'est.

§ 323. 5. Der Conjunctiv der **Annahme** steht nach den Verben der **Gewißheit**, wofern die Gewißheit in Abrede gestellt oder in Zweifel gezogen wird (vgl. § 315).

1. Persönliche Verben der Gewißheit.

a. Verben des Erkennens und Wissens:

α. voir einsehen, sentir fühlen, merken, connaître erkennen, entendre verstehen; observer beobachten, remarquer bemerken, éprouver erfahren, trouver finden, découvrir entdecken; lire lesen, apprendre lernen; savoir wissen, croire glauben, estimer dafür halten, penser, rêver denken; conclure schließen, deviner errathen, conjecturer muthmaßen, présumer vermuthen, pressentir ahnen, soupçonner argwöhnen, prévoir vorhersehen, espérer hoffen; — (se) rappeler (sich) ins Gedächtniß zurückrufen; s'imaginer sich einbilden, se figurer sich vorstellen;

β. se douter ahnen, s'apercevoir gewahr werden, se convaincre sich überzeugen, s'assurer sich versichern, se souvenir sich erinnern; — être persuadé

überzeugt sein, être sûr sicher sein, être certain gewiß sein; — avoir idée sich einbilden (fam.), avoir la conviction die Ueberzeugung hegen;

γ. songer denken, réfléchir überlegen, s'attendre sich gefaßt machen.

b. Verben des Behauptens:

α. dire sagen, écrire schreiben; prétendre, soutenir behaupten, affirmer, assurer versichern, protester betheuern, jurer schwören; ajouter hinzufügen, répéter wiederholen, publier bekannt machen, raconter erzählen; témoigner zu verstehen geben; avouer gestehen, confesser beichten, gestehen, reconnaître anerkennen, déclarer erklären, déposer gerichtlich aussagen; promettre versprechen, gager, parier wetten; répondre antworten, répliquer erwidern, repartir entgegnen; crier ausrufen, signifier kund thun;

β. apprendre, enseigner, montrer à q. jem. lehren;

γ. avertir q. jem. benachrichtigen, convaincre, persuader q. jem. überzeugen.

2. Unpersönliche Verben der Gewißheit:

il est certain es ist gewiß, sûr sicher, exact genau, indubitable unzweifelhaft; clair klar, évident augenscheinlich; vrai wahr, vraisemblable, probable wahrscheinlich; — il est à présumer es ist zu vermuthen, il y a (beaucoup, gros, tout) à parier es ist fast sicher; — il paraît, il y a apparence es hat den Anschein; il suit de là, il s'ensuit, il en résulte es folgt daraus. —

I. Die Gewißheit wird in Abrede gestellt

1. in Behauptungen

α. durch die Negation,

β. durch sans, loin de, éloigné de, trop—pour, on se trompe à, je me refuse à; je refuse de, c'est une erreur de, il est absurde de (mit dem Infinitiv) u. ä. Ausdrücke;

2. durch eine affirmative rhetorische Frage;

3. durch einen affirmativen Condicionalsatz der Unwirklichkeit:

1 α. Je ne savais que les choses en fussent là. Je ne crois pas qu'on puisse mieux chanter. Nous ne ferons pas cette injure à deux nations éclairées de penser qu'elles veuillent prodiguer leurs trésors et leur sang pour une acquisition aussi éloignée. Je ne conclus pas de là que le monde doive rester stationnaire. Je n'espère pas qu'il vienne. — Il ne faut pas s'imaginer non plus que ce danger soit artificiel. — Je ne me souviens pas qu'il m'ait dit cela. Je ne suis pas sûr qu'il y ait profit. — On n'avait pas d'idée que les mortiers à bombes pussent n'être pas posés sur

un terrain solide. — La Banque elle-même ne songe pas que son crédit puisse jamais se trouver en danger. Le czar, sûr du prince de Moldavie, ne s'attendait pas que les Moldaves dussent lui manquer (§ 333 Anm.). — Je ne dis pas que quelquefois cela **ne** me rende le cœur un peu gros (schwer). Cette absence de documents ne prouve pas que les collèges **n'**aient **pas** existé dans ces villes. Le bon sire n'est pas un saint, et il n'est pas absolument démontré qu'il soit même tout à fait un sage; il est du moins un honnête homme. Il n'est pas vrai que Molière, quand il parut, eût trouvé le théâtre absolument dénué de bonnes comédies. Tout fut consumé; et il ne parut pas le lendemain qu'il y eût eu une ville en cet endroit. Il n'y avait pas d'apparence que la vérité pût être reçue sur la terre. Il ne suit pas de là que vous ayez raison.

β. Ils voyaient passer leur roi mort sans se douter que ce fût lui. Il est loin de se figurer qu'on puisse lire des lettres de cette longueur. Il est bien éloigné de croire que cela soit permis. — On se tromperait étrangement à croire qu'il en puisse être ainsi. En tout cas, je me refuse à croire que sa plume intarissable se soit arrêtée. D'autres ont refusé de croire que tous les fils de Louis-Philippe eussent consenti à ce piteux abandon de l'héritage paternel. C'est une erreur de croire qu'ils aient jamais voulu le faire. Il est absurde de penser qu'il y ait pour les deux nations aucune nécessité de se faire la guerre.

2. Penses-tu que tes vœux lui soient de quelque secours? Qui songerait à croire, en effet, qu'elle possédât quelque chose?

3. Si j'avais su que cette maison fût à toi, je l'aurais achetée.

Anm. 1. Wird die (formelle oder logische) Negation der Gewißheit durch eine andere Negation aufgehoben, so steht der Indicativ; z. B.

1. Je ne puis regarder cette feuille pliée sans penser qu'il y **a** là quelque chose d'une âme humaine. Je ne pouvais m'empêcher de trouver qu'elle gagnait au change. Il n'est pas inutile de dire qu'il se trouva parmi eux beaucoup d'Anglais. Il n'en est pas moins vrai que tout excès est nuisible.

2. Ne vois-tu pas que je suis devenu ton disciple? N'avez-vous pas entendu que la caisse était arrivée?

3. **S'**il n'eût pas cru qu'il suffisait de **sa** volonté pour faire

changer de religion à un million d'hommes, la France n'eût pas perdu tant de citoyens.

Anm. 2. Nach **ignorer** nicht wissen und **dissimuler** verhehlen, nicht merken lassen steht der Conjunctiv, aber nach **ne pas ignorer** gar wohl wissen und **ne pas (se) dissimuler** es (sich) nicht verhehlen steht der Indicativ[1]); z. B.

J'ignorais qu'il fût arrivé. On n'ignore pas que le Journal des Savants, qui commença en 1665, est le père de tous les ouvrages de ce genre. — Il dissimula qu'il eût eu part à cette affaire. Je ne dissimule pas que je n'ai pas toujours été de cet avis. Je ne me dissimule pas que le projet de mettre en usage un nouvel alphabet doit effrayer bien des gens.

II. Die Gewißheit wird in Frage gestellt

1. in Behauptungen durch à peine, rarement, difficilement, peu, moins; durch j'ai peine à, il est (semble) difficile de, il peut (mit dem Infinitiv) u. ä.;

2. durch eine wirkliche Frage;

3. durch einen Condicionalsatz der Möglichkeit[2]); z. B.

1. Ribert savait à peine que Simon existât. Les officiers de la Porte se persuadaient difficilement que les Français, qui venaient envahir une des plus riches provinces de leur souverain, fussent réellement ses amis. Il est peu probable qu'il ait fait cela. — Nous avions peine à croire que le chemin conduisît autre part qu'à quelque wigwam [ᵘig-vam] abandonné. Il est difficile de croire qu'il osât s'exposer à une nouvelle guerre.

2. Croyez-vous que je puisse faire ce que vous me demandez? Oui, Seigneur. Enfin, à bout de patience, je demandai un peu brusquement à l'abbé s'il pensait qu'on dût agréer ses services.

---

[1]) Nach ne pas (se) dissimuler steht auch der Conjunctiv mit **ne**; z. B. Je ne dissimule pas qu'il **n'**en soit ainsi. Je ne me dissimule pas que mes sentiments **n'**aient beaucoup changé. Littré. — Aber nach ne pas ignorer gilt der Conjunctiv mit ne als Fehler; z. B. Il n'ignorait pas que les maximes qu'il avait adoptées **n'**attirassent sur lui la haine.

[2]) Wie nach einem Condicionalsatz, findet sich der Conjunctiv nach einem Temporalsatz mit lorsque wenn, so oft: Lorsqu'il arrivait que la caserne fût trop étroite, on logeait tout ou partie de la garnison chez l'habitant. Rev. pol. et litt. 1873.

3. Si vous jugez qu'il puisse remplir cette mission. S'il est vrai, dit Voltaire, qu'Homère ait fait Virgile, c'est son plus bel ouvrage.

Anm. 3. **Douter** zweifeln und **il est douteux** es ist zweifelhaft, **il semble** es scheint, **il se peut, il est possible** es ist möglich erfordern als Verben der Ungewißheit den Conjunctiv; z. B.

Je doute qu'il vienne[1]). (Ne doutez-vous pas qu'il en vienne à bout?) Il est fort douteux qu'ils aient jamais fait exécuter leur appareil. Il semble que cela soit facile Dies scheint leicht zu sein. Dies ist scheinbar leicht. Il se peut que votre projet réussisse. Il est possible qu'il y ait du vrai dans ces critiques.

Aber nach il semble es hat den Anschein (= il paraît) und nach il me semble ich glaube steht der Indicativ; z. B.

Il semble que cela est facile Dies ist dem Anschein nach leicht. Ac. Il semble que la sœur de notre sire n'avait pas d'horloge dans son château. R. d. d. M. 1878. Il semblait bien que la terre de France, à la longue, en serait accablée. Rev. pol. et litt. 1873. Il semble qu'elle n'est sortie que pour quelques heures, qu'elle va revenir. Souvestre. Il semble que l'assemblée n'aurait pas dû opérer tant de changements à la fois. Mignet. Il semblait qu'il ne pouvait de plusieurs années mettre la main à cette grande machine. Voltaire. Daher auch: Ne semblerait-il pas (hat es doch den Anschein) qu'il part pour les Grandes-Indes? Wafflard et Fulgence. — Il me semble que tu as grandi.

Nach **ne pas douter, ne pas mettre en doute** und **il n'est pas douteux, nul doute, point de doute** steht beim Conjunctiv facultativ[2]) ein unübersetzbares **ne**; z. B.

Je ne doute pas qu'il **ne** vienne bientôt. Ac. L'on ne peut guère douter que les animaux actuellement domestiques **n'**aient été sauvages auparavant. Poitevin. Il n'est pas douteux que la position de la Banque **ne** fût excellente. Rev. pol. et litt. 1873. Nul doute (point de doute) que cela **ne** soit. Ac. — Nous ne doutons pas qu'il ait été un des hommes les plus remarquables. Rev. crit. 1878. On ne mettra jamais en doute qu'il (le maréchal de Luxembourg) ait été un grand général. R. d. d. M. 1878. Il n'est pas douteux que l'armée de Metz serait arrivée vers Lyon. Rev. pol. et litt. 1873. Du moins n'est-il pas douteux que ce (ce roman) fût le plus dramatique. R. d. d. M. 1878. Nul doute que l'on ait calomnié l'Autriche en lui prêtant l'intention d'attaquer la Sardaigne. R. d. d. M. 1860.

---

[1]) Auch: Je doute **si** je partirai demain. Ac.

[2]) Nach der Académie gewöhnlich („ordinairement").

Ebenso nach douter in affirmativen Fragen; z. B. Doutez-vous que je ne tombe malade, si je fais cette imprudence? Ac. Doutez-vous que je sois malade? Ac.

Anm. 4. **Trotzdem** die Gewißheit in Abrede gestellt oder in Zweifel gezogen wird, steht dennoch im abhängigen Satze **der Indicativ**, wofern der Inhalt desselben (nicht als eine Annahme bezeichnet, sondern) entweder

A. als Thatsache hingestellt[1]), oder

B. als die Meinung Anderer bestritten wird[2]); z. B.

A. I. 1. Ils ne pouvaient pas savoir qu'il était un esprit chagrin. Er war ein verdrießlicher Kopf, aber sie konnten es nicht wissen. Je ne veux pas rappeler que cette manière de raisonner peut être et souvent **a** été employée à la défense de l'erreur. On donnait au jeune prince de Bavière l'Espagne et les Indes occidentales, sans savoir que Charles II lui avait déjà légué auparavant tous ses États. La vieille gouvernante était loin de croire que c'était une reine. — 2. Monsieur, savez-vous (wissen Sie wohl, Sie wissen wohl nicht) que vous manquez au respect que vous devez à votre roi? — 3. Si j'ajoutais que ses plaisanteries sont un peu communes, je serais peut-être juste, mais sévère.

II. 1. Je pouvais à peine me persuader que je respirais dans la patrie d'Hélène et de Ménélas. — 2. Lui avez-vous fait observer que je n'y consentais pas? — 3. Si le prince se doute que j'y ai mis les pieds, je suis perdue. **S**'il est vrai que j'ai chassé les ennemis de votre territoire, que vos tribuns se lèvent (§ 308 b).

B. I. 1. Ne croyez pas (glauben Sie ja nicht) que je l'ai fait tout de suite et sans peine. Permettez, je ne dis pas que l'histoire est neuve, mais elle est vraie. De ce que le hasard ne donne que des textes récents, il ne faut pas en conclure que la décadence seule **a** vu ces sortes de collèges. — 2. Crois-tu que nous supporterons toujours tes insolences? Non, non; nous sommes las enfin... Qui oserait dire

---

1) In demselben Sinne findet sich der Indicativ auch nach ignorer und il n'est pas douteux, il n'y a pas le moindre doute, nul doute und sans doute (hier obligatorisch!), sowie nach (ne pas) nier, ne pas disconvenir; z. B. Ils ignorent sans doute qu'il y **a** des hommes. Bern. de Saint-Pierre. — Il n'y a pas le moindre doute que ce changement occasionnerait un contresens. Girault-Duvivier. Nul doute que ce verbe, devant un infinitif, se met sans préposition. Id. Sans doute qu'il **n'a** pas songé à ce qu'il faisait. Ac. — Nier cette vérité, c'est nier qu'il fait jour en plein midi. Ac. (Je ne vous nierai point, seigneur, que ses soupirs M'ont daigné quelquefois expliquer ses désirs. Racine, Brit. II, 3). Vous ne sauriez disconvenir qu'il vous **a** parlé. Ac.

2) S. Anhang 31.

aujourd'hui que le maréchal de Luxembourg était un honnête homme? Qui vous dit que j'ai cette intention? — 3. Si j'avais jamais pensé que le gouvernement absolu est le meilleur de tous les gouvernements, quelques mois de séjour en Turquie m'auraient bien guéri de cette opinion.

II. 2. Croyez-vous qu'il le fera? = Êtes-vous assez simple pour croire qu'il le fera? — 3. S'il est certain que tout ce qui arrive est l'accomplissement d'un arrêt providentiel, pourquoi nous en prendre aux hommes de ce qu'ils ne peuvent empêcher?

Anm. 5. **Nier** leugnen, **désespérer** daran verzweifeln, die Hoffnung aufgeben[1]) und **il est faux** es ist falsch, **il ne se peut pas, il est impossible** es ist unmöglich, **il n'est pas possible** es ist nicht möglich, **il ne parait pas possible** es erscheint nicht möglich erfordern den Conjunctiv als Verben der entschiedenen Gewißheit, daß etwas Angenommenes nicht der Fall sei: z. B. Il nie que cela soit. (Ne nies-tu pas que cela soit juste?) Je désespère que cette affaire réussisse. Il est faux que vous m'ayez vu là. Il était bien impossible que nous eussions froid. Il est impossible que les richesses **ne** donnent du pouvoir Reichthum verleiht nothwendig Macht. Il est impossible que Dieu **ne** soit **pas** bon. Quelque chose que l'on ait dite de lui, il n'est pas possible que ce chef **n'**eût de grandes qualités. Il ne paraissait pas possible qu'on le secourût. — Ebenso: Vous **ne pouvez pas** que vous **n'**ayez raison Sie müssen Recht haben.

Nach **ne pas nier** und **ne pas disconvenir** nicht leugnen steht facultativ, nach **ne pas désespérer** nicht daran verzweifeln, die Hoffnung nicht aufgeben, **ne pas contester, ne pas disputer** nicht bestreiten, **ne pas méconnaître** nicht verkennen steht obligatorisch beim Conjunctiv ein unübersetzbares **ne**; z. B. Je ne nie pas que cela (**ne**) soit. Ac. (Je suis loin de nier que cette douleur ait été sans influence. ARAGO.) Je ne disconviens pas que cela (**ne**) soit. Ac. On ne désespère pas que vous **ne** soyez riche un jour. Ac. Nous ne contestons pas que cette construction **ne** soit bonne. BESCHERELLE. Je **n'**entends pas contester que les dissertations archéologiques de M. Rossignol **ne** soient fort intéressantes. Rev. crit. 1878. On ne dispute pas qu'il **ne** soit écrit. LITTRÉ. On ne saurait méconnaître que ce talent **n'**ait subi une éclipse passagère. R. d. d. M. 1878.

Dasselbe gilt, wenn diese Verben in affirmativen rhetorischen Fragen stehen; z. B. Peut-on nier que la santé **ne** soit préférable à la richesse? COLLIN d'AMBLY. Peut-on nier que cette partie du monde

---

[1]) Auch penser und croire wähnen finden sich bisweilen so gebraucht; z. B. Nous pensions que, né protestant, il eût été pasteur. Je croyais qu'il dût me fermer les yeux.

doive suffire à M. Simon? BOSSUET. Pourriez-vous disconvenir que ce remède **ne** soit meilleur que tous les autres? M[me] de SÉVIGNÉ. (Hier könnte ne auch fehlen). — Pouvez-vous désespérer que vous **ne** la revoyiez quelque jour? COLLIN d'AMBLY.

Zusatz.

Einige Verben der Gewißheit finden sich auch § 324.

1. mit dem Conjunctiv der **Forderung**, wenn die Gewißheit selbst gefordert wird;

2. mit dem Conjunctiv des **Affects**, wenn die Gewißheit von einem Affect begleitet ist; z. B.

1. Je voudrais bien voir qu'il osât l'entreprendre. Après avoir mesuré les lances et les épées pour s'assurer qu'elles fussent égales, ils donnaient le signal de la lutte.

Aber z. B. Il (Alexandre) voulut que l'on crût qu'il était fils de Jupiter. MONTESQUIEU. Elle a fait un mouvement pour se redresser, afin de me prouver qu'elle était plus forte qu'on ne semblait le croire. SOUVESTRE.

2. L'Europe vit avec surprise qu'un peuple faible, nourri loin des armes, eût chassé ses vainqueurs. Il ne sut pas sans dépit que Rome l'eût traversé autant qu'elle l'avait pu. — Je suis heureux de voir que vous soyez toujours d'aussi belle humeur. Je me suis étonné de voir que Roger connût si exactement l'âge de chacun de nos anciens camarades. Concevez quel déplaisir ce m'est de voir que je sois dans l'impuissance de goûter cette joie.

Aber auch: Je vois avec plaisir que tu as pris la vie par le côté pratique. Alexandre vit avec douleur qu'il en fallait venir aux mains. — La France eut la mortification de faire voir qu'elle n'avait pas assez de force pour faire un roi de Pologne.

Anm. Die Verben **concevoir, comprendre** einsehen, **expliquer** erklären, sagen (= déclarer) fordern als Verben der Gewißheit den Indicativ; z. B. On conçoit que, pour toute personne non avertie, cette situation demeurait impénétrable. J'ai compris que vous aviez raison. Aber **concevoir, comprendre** begreiflich finden (= ne pas s'étonner, trouver naturel) und **expliquer** erklärlich erscheinen lassen (**s'expliquer** es sich erklären können) verlangen, wie die Verben des Affects, den Conjunctiv; z. B.

Je conçois qu'il y ait de telles gens. On comprend, à vrai dire, que cette tentation soit puissante, et qu'y résister soit difficile. Ses

bonnets à lui étaient en bon velours, ce qui explique qu'il faille compter par *livres* ces bonnets dont s'ornait la tête de notre châtelain. Je m'explique qu'on en ait fait le prétexte d'une réunion régulière. On s'explique mal que de tels documents aient échappé si longtemps à la curiosité de la critique.

§ 325. **6.** Der Conjunctiv der **Annahme** steht nach den Verben des **Geschehens** (il est es ist der Fall, il arrive es ereignet sich, il se trouve es findet sich, il se fait es geschieht; de là vient daher kommt es, d'où vient woher es kommt) unter denselben Bedingungen wie nach den Verben der Gewißheit (§ 323); z. B.

1. Il n'est pas que vous **ne** sachiez quelques nouvelles de cette affaire (ohne Zweifel wissen Sie). Il arrive rarement qu'on soit trompé de cette manière. Il peut se faire qu'il **ne** vienne **pas**.

2. D'où vient qu'il m'ait refusé ce qu'il a accordé à d'autres? Comment se fait-il qu'il ait hésité à faire son devoir envers vous? Je ne reste qu'un moment, le temps de vous demander seulement comment il se fait que vous soyez à Madrid sous un faux nom.

3. S'il arrivait que vous eussiez besoin de moi, ma bourse vous est ouverte comme mon cœur.

Anm. 1. Wie nach il arrive rarement und il arrive difficilement, steht der Conjunctiv nach il est rare es ist selten und il est difficile es ist schwierig; z. B. Il est très rare qu'on sache sortir de ses préoccupations personnelles. Il était difficile que le désordre **ne** se mît quelque part chez les ennemis.

Anm. 2. Nach **faire** bewirken steht der Conjunctiv der Annahme unter denselben Bedingungen, wie nach den Verben des Geschehens; z. B. Dans un État les peines plus ou moins cruelles ne font pas que l'on obéisse plus aux lois. Montesquieu. Pouvais-je faire que cela n'arrivât point? Ac. (Hingegen mit dem Indicativ: La nature du terrain au bord de l'Adige faisait que l'armée ennemie était plus ramassée, et la française plus étendue. Voltaire. Il n'est servi que par lui-même, ce qui fait qu'il est toujours content de son serviteur. Souvestre.)

Außerdem steht jedoch nach fais, faites der Conjunctiv der Forderung und nach fasse, fassent (§ 307) der Conjunctiv des Wunsches; z. B. Faites, je vous prie, que cela soit bientôt terminé. Fasse le ciel qu'il se défende! — So gelegentlich auch nach dem Infinitiv: Enfin il arriva à un paragraphe qui avait pour titre: Moyen de faire que votre désir devienne loi souveraine et s'accomplisse à l'instant! Souvestre.

§ 326. **7.** Der Conjunctiv der **Annahme** steht ferner nach den Verben vouloir (bien), prendre (fam.), poser (le cas), supposer

annehmen, den Fall setzen und daher nach en supposant que und (den absoluten Participien) supposé que, posé (le cas) que, angenommen, daß; vorausgesetzt, daß; sowie nach pourvu que wenn nur, wofern nur; z. B.

M. Petit-Radel veut que cette architecture ait précédé l'invention des ordres (der Säulenordnungen). Je veux bien que cela soit. Prenez que je n'aie rien dit. Posons que cela soit. Posons le cas que cela soit. Supposez que l'or soit aussi commun que le fer. Supposons qu'il réussisse. — Ce mot, en supposant qu'il soit dans mon cœur, un obstacle puissant l'empêchera toujours de s'échapper de mes lèvres. Il n'y a là aucune difficulté, supposé qu'on ait beaucoup d'hommes. Posé que cela fût (posé le cas que cela fût), que feriez-vous? Rien pour lui n'était indifférent pourvu qu'il fût vrai.

So auch pourvu que mit Ellipse des Hauptsatzes, zum Ausdruck der Besorgniß; z. B. Pourvu que Richard vienne à temps!

Anm. Supposer vermuthen ist ein Verb der Gewißheit, § 323.

8. Der Conjunctiv des **Zugeständnisses** steht nach admettre **die Möglichkeit** zugeben und nach en admettant que zugegeben, daß; z. B. § 327.

Il admet sans hésiter qu'un certain nombre de nos soldats aient vécu de chair humaine! La Banque n'a pas lieu de craindre la ruine, en admettant même que cette réserve disparût entièrement.

Anm. Aber nach admettre und accorder **die Thatsache** zugeben = anerkennen steht, wie nach reconnaître (§ 323), der Indicativ, wofern sie affirmativ gebraucht werden; z. B.

Nous admettons volontiers qu'ils sont tous absolument d'accord. J'accorde qu'il **a** eu raison de refuser.

b. Der Conjunctiv nach **mit que daß zusammengesetzten** Conjunctionen.

1. Der Conjunctiv der **Forderung** steht § 328.

a. **stets** in Finalsätzen, nach

afin que	zu dem Zwecke, daß	daß, damit;
à dessein que	in der Absicht, daß	
pour que	darum daß, daß, damit;	

b. hingegen *α.* in Consecutivsätzen, nach

de (en) sorte que
de manière (à ce) que
de façon que } sodaß;
si —, **que** so —, daß;
tant —, **que** so viel —, daß; so sehr —, daß

und *β.* in Temporalsätzen nach **jusqu'à ce que** bis **dann, wenn** die Folge oder der Abschluß beabsichtigt oder erwartet wird; z. B.

a. Des routes ou voies militaires reliaient ces places entre elles, afin qu'on eût la facilité de secourir facilement celles qui seraient attaquées. Ce qu'il en dit, c'est à dessein que vous en fassiez votre profit. J'aurais donné tout au monde pour que tu fusses là. C'était un aveu trop clair pour qu'on pût s'y tromper (als daß). Les murailles qui réunissaient la ville au Pirée étaient assez larges pour que deux chars y pussent courir de front. Il suffit qu'une sottise soit répétée de père en fils, pour qu'on ne l'examine plus: elle passe à l'état de vérité. Il faut du temps pour que les réputations mûrissent. Sous ce prétexte j'insistai pour que le voyage se fît à mes frais. Comment as-tu fait pour qu'on te conduisît près de moi? Pourquoi cela? Pour que ce jour me soit rappelé par un changement dans mes rapports avec Monsieur.

Anm. 1. Auch **que** steht final, namentlich nach Imperativen; z. B. Ah! donnez! que je voie son écriture. Retirez-vous qu'il **ne** vous maltraite. — Les capitaines français qui parlent de fuite, où sont-ils, que je leur réponde? — Mit Ellipse: Le moyen qu'il soit autrement! Wie könnte es anders sein!

b. *α.* Nous ferons en sorte qu'ils n'aient pas lieu de se plaindre. Placez-le de manière qu'il soit bien ferme. Elle me souleva de terre de manière à ce que je pusse le voir. Il faut vivre de façon qu'on ne fasse tort à personne. — Retournez chez lui si souvent, qu'enfin vous le trouviez. Stilicon se proposa de créer tant d'embarras et de périls autour d'Arcadius, que souverain et sujets fussent obligés de se jeter dans ses bras, en le proclamant leur sauveur.

Anm. 2. Unter derselben Bedingung steht der Conjunctiv nach **tel** solch und insbesondere nach **de telle sorte que** dergestalt, daß und **tellement — que** in der Weise —, daß; so —, daß; z. B. Il faut donner à ceux

qui ont reçu moins un également tel (eine solche Ausgleichungssumme) qu'ils aient autant que celui qui a reçu le plus. L'Autriche doit se conduire de telle sorte qu'elle n'ait que l'Italie à combattre. Il aurait fort souhaité que les règles de la perspective eussent été tellement observées que les allées des avenues eussent paru partout de même largeur.

β. Ce bataillon tint ferme jusqu'à ce qu'on amenât du canon. Il le garda au fond d'une forteresse, jusqu'à ce qu'il eût tiré de lui une grosse rançon.

Anm. 3. Nach jusqu'à ce que findet sich der Conjunctiv (nach falscher Analogie) bisweilen auch dann, wenn eine (nicht erwartete) Thatsache ausgesagt wird; z. B. Tu as parcouru beaucoup de contrées, jusqu'à ce que tu n'aies plus trouvé le bonheur nulle part.

2. Der Conjunctiv der **Annahme** steht, **durch eine** (formelle oder logische) **Negation bedingt,** § 329.

a. in Consecutivsätzen[1]) nach

1. **ne . . . pas si —, que . . . (ne)**
ne . . . pas tellement —, que . . . (ne) } nicht so —, daß . . . (nicht),
ne . . . pas tant —, que . . . (ne) nicht so sehr, daß . . . (nicht);

2. **ne . . . pas — que . . . ne** nicht —,
ne . . . point — que . . . ne durchaus nicht —,
ne . . . jamais — que . . . ne nie —,
ne . . . guère — que . . . ne kaum —,
ne . . . rien — que . . . ne nichts —,
} (daß nicht:[2]) 1. ohne daß; 2. ehe nicht; z. B.

1. La victoire ne m'est pas si chère, que je veuille paraître avoir vaincu pour moi seul. Il **n**'est pas si emporté, qu'il **ne** sache bien se retenir quand il le faut. - Jamais la fortune **n**'a placé un homme si haut, qu'il **n**'eût besoin d'un ami. La tentative, quoique malheureuse, **n**'avait pourtant point tellement échoué, qu'on **ne** gardât des espérances pour l'avenir.

Ebenso findet sich der Conjunctiv, wenn si, tellement, tant in Fragen oder in Condicionalsätzen stehen; z. B. Êtes-vous donc si étrangers dans Jérusalem, que vous **ne** sachiez ce qui s'y est passé ces jours derniers? — Daher steht der Conjunctiv auch nach si tant est que

---

1) Verwandt sind Relativsätze wie: Il **n**'est si bon cheval qui **ne** devienne rosse. Il **n**'y a si bonne compagnie qui **ne** se sépare.

2) Aber ohne ne steht der Indicativ; z. B. Je **n**'ai pas fait cent pas, que je **suis** (so bin ich) plus brisé que si j'avais fait dix lieues (que temporal).

wenn überhaupt und dem veraltenden s'il est ainsi que wenn es wahr ist, daß; z. B. Je ne manquerai pas d'y aller, si tant est que cela soit comme vous le dites. M. Wyndham (si tant est que ce fût lui) parlait d'une chasse à laquelle il avait échappé. — S'il est ainsi que nous ne soyons créés que pour servir Dieu.

2. Il **n'**est pas content qu'il **ne** vous ait ruiné. Je **n'**irai point là que tout **ne** soit prêt. Il avait résolu même de ne jamais rentrer dans Stockholm qu'il **n'**eût auparavant réparé ses malheurs par une meilleure fortune. Je ne soupe guère que je **ne** m'en trouve incommodé. — **N'**ordonnez rien du moins que nous **n'**ayons demandé à Dieu ses lumières.

b. in Causalsätzen nach **ce n'est pas que** (das ist nicht der Fall, weil **etwa**) nicht als ob, [in Nachsätzen: so ist das nicht **etwa** darum der Fall, weil; so erklärt sich das nicht **etwa** daraus, daß] und **non que, non pas que** nicht als ob; z. B.
Chaque jour le nombre des Indiens va décroissant. Ce n'est pas cependant que nous leur fassions souvent la guerre; mais l'eau-de-vie, que nous leur vendons à bas prix, en enlève tous les ans plus que ne pourraient faire nos armes. — Les enfants demandent à être menés sévèrement. Ce n'est pas qu'il **ne** faille leur pardonner quelques petites fautes. — S'il a peu produit, ce n'est pas qu'il fût infécond, c'est qu'il condensait consciencieusement en un volume une somme énorme de réflexions et de récherches.

Le christianisme, à qui nous devons la seule architecture conforme à nos mœurs, nous avait aussi appris à placer nos monuments; non que le choix des sites fût toujours un dessein prémédité de l'architecte, mais parce qu'un art, quand il est en rapport avec les coutumes d'un peuple, fait naturellement ce qu'il a de mieux à faire. Non toutefois que je prétende à lui plaire. Non qu'il **ne** soit fâcheux de le mécontenter. Il se déclara contre lui, non pas qu'il fût son ennemi, mais...

Anm. Nach ce n'est pas que oder non (pas, point) parce que **nicht darum, weil** steht der Indicativ, weil nicht etwas Angenommenes, sondern eine Thatsache als Grund einer Erscheinung abgelehnt wird; z. B. Ce n'est pas qu'il y **a** des gens riches en Angleterre — il y a des gens riches dans tous les pays — mais l'Angleterre possède une quantité sans égale de capital flottant d'argent disponible. — Cette élection est un des faits les plus considérables de notre histoire, non parce que Hugues Capet fut l'auteur de la

troisième dynastie, mais parce que le titre de roi se trouva enfin réuni à la possession d'un grand fief.

c. nach **sans que** ohne daß und **(bien) loin que** (weit entfernt davon, daß) anstatt daß[1]); z. B.

Il s'est écoulé plus d'une heure sans que vous ayez articulé un seul mot. Il **n**'attendit pas longtemps sans que l'armée parût[2]). — Loin que son regard fît baisser le mien, ce fut lui qui finit par détourner les yeux. Bien loin que ce vide se remplisse, il devient tous les jours plus grand.

3. Der Conjunctiv der **Annahme** steht ferner in Condicionalsätzen nach **au cas que, en cas que** im Falle, daß; falls; z. B. § 330.

Au cas que cela soit. Il avait tout à redouter en cas qu'on découvrît sa négociation.

Vgl. den Conjunctiv nach supposant que, supposé que, posé (le cas) que, pourvu que (§ 326).

Anm. 1. Nach **à condition que, à la charge que** unter der Voraussetzung, daß steht das Futurum oder der Conjunctiv; z. B. Je vous donne cet argent à condition que vous partirez (que vous partiez) demain. Il vous a donné cet argent à condition que vous partiriez (que vous partissiez).

Anm. 2. Ueber den Conjunctiv des Plusquamperfects nach **si** wenn und **comme si** als ob s. § 297 Anm. 1 u. 2.

4. Ueber den Conjunctiv des **Zugeständnisses** in Concessivsätzen nach **quoique** obgleich und **bien que** obwohl, **encore que** obschon s. § 248, § 317 u. § 310 Anm. 2. § 331.

Anm. 1. Selten ist encore que wenn auch mit dem Imperfect des Conjunctivs (ehemals auch mit dem Imperfect des Futurs); z. B. Encore que je ne fusse point... wenn ich auch nicht wäre. (†Encore que vous me donneriez mille écus, je ne ferai pas cela. Chifflet).

Anm. 2. Ueber den Conjunctiv des Plusquamperfects nach **quand, quand même** u. ä. s. § 298 Anm. 1.

---

[1]) Ebenso nach dem seltenen nonobstant que (während nicht entgegensteht, daß; ohne daß entgegensteht, daß) dessen ungeachtet daß, mit concessivem Sinne.

[2]) Nach negativen Sätzen findet sich bei älteren Schriftstellern, wie Mme de Sévigné († 1696), J.-J. Rousseau († 1778), Diderot († 1784), Bernardin de Saint-Pierre († 1814) u. a., vereinzelt (archaisch) sans que **ne** statt sans que; z. B. Je ne pouvais parler sans qu'il **ne** m'interrompît. Boniface. Hingegen die Académie: Je ne puis parler sans qu'il m'interrompe.

§ 332. **c. Der Conjunctiv nach que als, wie.**

Der Conjunctiv steht in ursprünglichen Comparativsätzen

a. nach **à moins que ... ne** (bei weniger als) wofern nicht (condicional); z. B.

Tout annonçait que ce malheureux rendrait là son dernier soupir, à moins qu'il ne fût secouru. R. d. d. M. 1860. L'hôpital ou la prison, c'est à dire la misère ou le vice, à moins que ce ne soit tous deux! Souvestre. Je ne sors pas, à moins qu'il ne fasse beau. Ac.[1]). A moins que vous ne preniez bien votre temps, vous **n**'en viendrez pas à bout. Ac.

b. nach **avant que** (eher als) ehe, bevor (temporal); z. B.

Bien des années devaient s'écouler avant que je le revisse. R. d. d. M. 1860. **N**'avons-nous pas vu les satellites de Pompée environner Milon avant qu'il fût jugé? Girault-Duvivier[2]). Il prit la couronne, l'affermit sur sa tête et s'écria: „Elle **n**'en tombera point avant que des flots de sang aient coulé.“ Duruy.

---

[1]) Nach negativen Behauptungen oder Heischesätzen und nach affirmativen rhetorischen Fragen fehlt bisweilen ne nach à moins que (wie stets nach ne... pas moins que!); z. B. Ne recevez guère de présents, à moins que ce soit des bagatelles. Voltaire. Qui pourrait dire pourquoi un pareil homme est né? à moins que ce soit comme châtiment de nos folies. Souvestre. So auch: C'est une règle assez générale qu'un vers héroïque ne doit guère finir par un adverbe, à moins que cet adverbe se fasse à peine remarquer comme adverbe. Voltaire.

[2]) Nach affirmativen Behauptungen und nach negativen rhetorischen Fragen kann statt avant que avant que... **ne** stehen; z. B. Il devait être consulté avant que vous ne fissiez une pareille démarche. A. Dumas. Je voudrais courir chez Mlle Duclos avant qu'elle ne fût couchée. Scribe. Ses préparatifs s'étaient faits avec une hâte extrême sous les yeux des provinciaux étonnés, et avant qu'aucune force romaine **n**'eût eu le temps d'occuper le Hémus. R. d. d. M. 1860. Avant même que (noch ehe) les Romains ne l'eussent pillée, elle (la Grèce) avait commencé à se dépouiller par ses propres mains. Ib. — Sans doute, la ligne des montagnes de la Sabine ne se dessinait pas moins sombre et moins nette (ebenso düster und ebenso deutlich) sur l'azur du ciel italien avant que le Poussin **n**'eût couronné de leurs cimes violettes l'horizon mélancolique de ses paysages, et l'eau ne dormait pas moins limpide et moins bleue au pied de la rive de Meillerie avant que du haut de la roche escarpée le désespoir de Saint-Preux **n**'en mesurât la profondeur. R. d. d. M. 1878. — Venise **n**'avait-elle pas été célébrée sur tous les tons (in allen Tonarten) avant que George Sand **n**'en visitât les rivages? Ib. — Nach negativen Behauptungen ist avant que... **ne** seltener; z. B. Madame s'est couchée à trois heures du matin, et personne **n**'oserait entrer avant qu'elle **n**'ait sonné.

Anm. 1. Ebenso findet sich vereinzelt der Conjunctiv nach **aussi . . . que, autant . . . que** so . . . wie: Il y est aussi bien (autant bien) qu'on y puisse être. Ac. (Aber: Il s'en est acquitté autant mal qu'il se pouvait. Ac. D'aussi loin qu'il me vit, il accourut vers moi. Ac.).

Anm. 2. **Si . . . que**, selten **aussi . . . que** (so . . . wie) so . . . auch stehen auch mit dem Conjunctiv des Zugeständnisses, im Sinne des adverbiellen quelque . . . que (§ 249 u. 317); z. B. Ces raisons, si **bonnes** qu'elles fussent, ne pouvaient convaincre les Occidentaux[1]. Si **loin** qu'aille l'infatuation aveugle d'une partie de l'Assemblée, peut-on supposer qu'elle ose faire de sa „souveraineté" cet usage téméraire? Aussi **loin** qu'aient pu remonter les recherches, on a trouvé en vigueur dans le pays flamand un usage qui . . . R. d. d. M. — Insbesondere ist zu merken si **peu** que (= pour peu que) so wenig auch, wenn auch nur ein wenig; z. B. Si peu qu'on excitât la vivacité de Philoctète, on lui faisait dire ce qu'il avait résolu de taire.

Abhängigkeit des Tempus des Conjunctivs von dem Tempus des regierenden Verbs.

[Consecutio temporum.]

1. Eintheilung der Tempora des Conjunctivs. § 333.

		I. Präsentia	II. Präterita
Reale Handlung.	1. Unvollendete Handlung	Präsens je vienne	Imperfect je vinsse
	2. Vollendete Handlung	Perfect je sois venu	Plusquamperfect je fusse venu

Anm. Die fehlenden Conjunctivformen der idealen Handlung (des Futurs) werden durch die Conjunctivformen der realen Handlung ersetzt; z. B. Je crois qu'il viendra; je croyais qu'il viendrait; aber: je ne crois pas qu'il vienne; je ne croyais pas qu'il vînt.

Zur Vermeidung einer Undeutlichkeit braucht man die Umschreibung mittels **devoir** (vgl. § 299) oder, nach einzelnen Verben des Wollens oder Fürchtens, auch wohl mittels **avoir à**; z. B. J'ignorais que vous dussiez

[1] Man vergleiche: Tout ce qui atteste la pensée d'un devoir, si simple soit-il (= si simple qu'il soit), acquiert sa valeur, presque sa noblesse. R. d. d. M. 1878. — Donnez-moi tant soit peu (so wenig es sein mag). Ac.

venir. Je ne prévoyais pas que cela dût arriver ainsi. Le czar, sûr du prince de Moldavie, ne s'attendait pas que les Moldaves dussent lui manquer. Je ne me serais jamais défié que vous dussiez m'abandònner ainsi. — On a crié à son de trompe que chacun eût à rendre ses armes. Les deux jeunes professeurs conçurent la crainte que l'unité de la direction n'eût à souffrir de leurs dissentiments.

§ 334. 2. Eintheilung der Tempora des Indicativs und des Conjunctivs mit Rücksicht auf die Consecutio temporum.

	I. Präsentia		II. Präterita	
	Indicativ	Conjunctiv	Indicativ	Conjunctiv
A. Reale Handlung.	Präsens j'aime (Imperativ aime)	Präsens j'aime	Imperfect j'aimais Histor. Perfect j'aimai	Imperfect j'aimasse
	Perfect j'ai aimé	Perfect j'aie aimé	1. Plusquamperf. j'avais aimé 2. Plusquamperf. j'eus aimé	Plusquamperf. j'eusse aimé
B. Ideale Hdlg.	Präsens des Futurs j'aimerai	—	Imperfect des Futurs j'aimerais	—
	Perfect des Futurs j'aurai aimé	—	Plusquamperfect des Futurs j'aurais aimé	—

§ 335. 3. Gesetz der Abhängigkeit der Tempora des Conjunctivs:

I. nach den Präsentien stehen die Präsentia } d. Conjunctivs; z. B.
II. nach den Präteriten stehen die Präterita }

I. je doute
quoique je doute
doute
—
je douterai
j'aurai douté

} 1. qu'il vienne,
2. qu'il soit venu;

II. je doutais je doutai quoique je doutasse		
j'avais douté j'eus douté quoique j'eusse douté		1. qu'il vînt, 2. qu'il fût venu.
je douterais j'aurais douté		

Ausnahmen.

A. Ein **Schwanken** in der Folge der Zeiten hat statt, wo der Form des regierenden Tempus eine abgeleitete Bedeutung desselben widerspricht. § 336.

1. Nach dem Perfect stehen häufig die Präterita des Conjunctivs (vgl. § 286); z. B.

I. Qu'est-il arrivé qui puisse vous dégager de l'obéissance que vous m'avez jurée? — Tu as parcouru beaucoup de contrées, jusqu'à ce que tu n'aies plus trouvé le bonheur nulle part. Il s'est écoulé plus d'une heure sans que vous ayez articulé un seul mot. Peu s'en est fallu qu'il ne se soit tué.

II. J'ai vu peu de personnes qui le crussent. J'ai jugé à propos que vous y allassiez ensemble. Comment as-tu fait pour qu'on te conduisît près de moi? Peu s'en est fallu que je ne vinsse. Je me suis étonné de voir que Roger connût si exactement l'âge de chacun de nos anciens camarades. — D'autres ont refusé de croire que tous les fils de Louis-Philippe eussent consenti à ce piteux abandon de l'héritage paternel.

2. Nach dem Imperfect des Futurs in bescheidenen Behauptungen (§ 297 Anm. 5, 3 b) stehen häufig die Präsentia des Conjunctivs[1]); z. B.

I. Faites aux autres ce que vous voudriez qu'on fasse à vous-même. R. d. d. M. 1879. — On ne saurait méconnaître que ce talent n'ait subi une éclipse passagère. R. d. d. M. 1878.

II. Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qui te fût fait à toi-même. Ac. Je voudrais bien voir qu'il osât l'entreprendre. Ac. Je voudrais qu'il vînt (oder qu'il vienne). Littré.

3. Nach dem Imperfect oder Plusquamperfect in Condicionalsätzen der Unwirklichkeit (§ 297) finden sich bisweilen die Präsentia des Conjunctivs; z. B.

I. Je lui en parlerais, si je ne craignais (wenn ich nicht fürchtete = aber ich fürchte) qu'il n'en ait changé d'avis. Vgl. On se trompe-

[1]) Je désirerais que vous passiez (nicht passassiez!) chez moi. Littré.

rait étrangement à croire (wenn man glaubte = man glaubt nicht) qu'il en puisse être ainsi. — Si Dieu n'avait permis que vous ayez fourni vous-mêmes les moyens de les empêcher.

II. Si je croyais qu'il vînt. Si j'avais cru qu'il fût venu.

§ 337. B. In einigen Fällen ist das Tempus des Conjunctivs von dem Tempus des regierenden Verbs **unabhängig.**

1. Präterita nach Präsentien in Sätzen mit que daß.

a. Steht der Conjunctiv nach § 323 oder § 325, so findet sich (statt eines Präteritums der realen Handlung) der Conjunctiv des Imperfects oder des Plusquamperfects auch nach Präsentien; z. B.

Pour Marcia, il n'est pas dit qu'elle fût chrétienne, mais seulement que c'était une femme pieuse. S'il a peu produit, ce n'est pas qu'il fût infécond. Quand à la vaisselle, il se peut qu'il en eût une petite quantité en argent. — Il n'est pas vrai que Molière, quand il parut, eût trouvé le théâtre absolument dénué de bonnes comédies.

b. Steht im Folgerungssatze eines condicionalen Satzgefüges der Unwirklichkeit (§ 297; auch mit versteckter Bedingung, Anm. 5, 3) aus irgend einem Grunde (statt eines Präteritums der idealen Handlung) der Conjunctiv, so kann dies stets nur der Conjunctiv des Imperfects oder des Plusquamperfects sein; z. B.

Il n'y a point de dépenses que je ne fisse, si par là je pouvais trouver le chemin de son cœur. On craint qu'il n'essuyât les larmes de sa mère (s'il restait avec elle). — Distrait par les causeries de mes camarades, il est probable que je n'eusse jamais rien entrepris (§ 297, Anm. 1).

Anm. 1. Bleibt die Bedingung unausgesprochen, so kann hier eine Zweideutigkeit entstehen; z. B. Il est difficile de croire qu'il osât s'exposer à une nouvelle guerre kann bedeuten: Es ist schwer zu glauben, daß er es wagte (a), oder: daß er es wagen würde (b).

Anm. 2. Vgl. Sätze wie: Admettons pourtant que cette impossibilité se réalisât, qu'en arriverait-il?

2. Präsentia nach Präteriten in Relativsätzen.

a. Steht der Conjunctiv nach § 314, so kann nach Präteriten der Conjunctiv des Perfects stehen; z. B.

Ancus Marcius creusa dans le mont Capitolin la première prison qu'ait eue Rome. La seule fois que je l'aie rencontré, il était entouré d'une petite réunion de littérateurs du Nord.

b. Steht der Conjunctiv nach § 315, so findet sich auch nach Präteriten der Conjunctiv des Präsens in den Formeln ne...rien qui vaille, ne ... âme qui vive; z. B. Je m'aperçus que je ne ferais rien qui vaille. (Je n'ai trouvé âme qui vive).

III. Der Imperativ.

1. Der Imperativ enthält eine **Aufforderung**; z. B. Viens çà. § 338.

Anm. Ein Imperativ vor einem Präsens oder Perfect des Futurs (resp. einem stellvertretenden Präsens oder Perfect, § 301 a) hat in der Regel den Sinn eines Condicionalsatzes, selten den eines Concessivsatzes (vgl. § 309, Anm. 1 u. § 310 Anm. 1); z. B.

a. Faites-vous brebis, le loup vous mangera. Ajoutons ses abondantes ruches (Bienenstöcke), nous aurons énuméré à peu près tout ce qui composait cette grande exploitation agricole (diese große Landwirthschaft). — Dis-moi qui tu hantes, **et** je te dirai qui tu es. Servez-vous de vos yeux, **et** vous reconnaîtrez, vous adorerez un dieu. J'aime la vérité; faites-la-moi voir, **et** je l'embrasse. — Partez, leur dirent-ils, **ou** vous mourrez. Soyez discrète, **ou bien** vous êtes morte. — Mit Auslassung einer Drohung: Avise-toi d'y toucher!

b. Ayez fini votre tâche ou ne l'ayez point finie, on ne vous témoignera ni plus ni moins de satisfaction.

2. Der Imperativ des **Präsens** enthält die Aufforderung, etwas zu **thun**, der (seltene) Imperativ des **Perfects** enthält die Aufforderung etwas (in einem Zeitpunkt der Zukunft) **gethan zu haben**, d. h. mit etwas fertig zu sein; z. B. § 339.

Abandonnez la ville. Ayez abandonné la ville quand l'ennemi y entrera.

3. Mittels der **2. Person** (des Singulars oder des Plurals) des Imperativs fordert man (einen oder mehrere) **Andere**, mittels der **1. Person** des Plurals **sich selbst und** (einen oder mehrere) **Andere** auf; z. B. § 340.

Tais-toi. Entrez, messieurs. Soyons vrais.

Anm. 1. Wie man in höflicher Rede **einen** Andern mittels der 2. Person des **Plurals** auffordert, so kann man mittels der 1. Person des **Plurals sich allein** auffordern; z. B. Soyons sage. Oublions ses torts pour ne nous souvenir que de ses malheurs. Aber auch: Soyons en tous les temps digne de **ma** naissance. S'il faut que **je** meure, mourons.

Anm. 2. In lebhaftem Selbstgespräch kann man mittels der 2. Person (des Singulars oder auch des Plurals) von **sich selbst** etwas aussagen und daher auch **sich selbst** auffordern; z. B. Rentre en toi-même, Octave, et cesse de te plaindre. Allons, me dis-je alors à moi-même, préparez-vous à faire votre office.

2. Die Nominalformen.

§ 341. Die Nominalformen des Verbs (ursprünglich Casusformen) sind: die Participien, das Gerundium und die Infinitive.

A. Die Participien.

§ 342. Die Participien haben den Stamm und die Bedeutung nebst der Rectionsfähigkeit (§ 274) mit Personalformen, die Endungen und die Beziehungsfähigkeit mit Adjectiven (§ 193 ff.) gemeinsam: sie sind verbale **Adjective.**

Anm. Verliert ein Particip seine verbale Rectionsfähigkeit, so geht es in ein gewöhnliches Adjectiv über.

§ 343. An dem Particip unterscheidet man die Entwickelungsstufe der Handlung (im Activ und im Passiv):

	a. Activ	b. Passiv
1. Unvollendete Handlung: **Particip des Präsens**	aimant	étant aimé oder aimé
2. Vollendete Handlung: **Particip des Perfects**	ayant aimé	ayant été aimé oder aimé

Anm. Unbezeichnet bleibt am Particip:
1. die Existenzform der Handlung (reale und ideale Handlung),
2. die Zeitstufe (Gegenwart und Vergangenheit); z. B.

{ je le vois venant, je le verrai venant,
{ je le vis venant, je le verrais venant;

{ il s'avoue vaincu, il s'avouera vaincu,
{ il s'avoua vaincu, il s'avouerait vaincu.

I. Das einfache Particip des Perfects.

§ 344. Das einfache Particip des Perfects findet sich mit oder ohne Hülfsverb des Tempus, nämlich als Bestandtheil einer periphrastischen Verbalform (mit Einschluß der periphrastischen Participien und Infinitive) oder als selbständiges Satzglied.

a. Das Particip des Perfects **mit Hülfsverb des Tempus.**

I. Das Particip des Perfects mit **être** ist (als **Adjectiv**) **flexibel**: § 345.
es congruirt in Genus und Numerus mit seinem Beziehungswort, also mit dem Subject, wenn das Hülfsverb eine Personalform ist; z. B.
Les ennemis furent battus (§ 148). Elle était venue (§ 147 II u. III). Ils se sont trompés (§ 152).

Ausgenommen sind solche reflexive Verben, deren Reflexivum actives Object ist (§ 276, II, 2): ihr Particip des Perfects

1. congruirt mit einem vorangehenden passiven Object,
2. ist inflexibel, wenn kein passives Object vorangeht; z. B.

1. C'est la tâche **que** s'est donnée M. R. J'oserai mettre au rang de ses erreurs le don **qu**'elle s'est cru d'écrire pour le théâtre.
2. Elle s'est tout noirci les mains. — Depuis hier, les faits semblent s'être succédé, à dessein, pour me donner une leçon[1]).

II. Das Particip des Perfects mit **avoir** ist: § 346.

1. **flexibel** (als **Adjectiv**[2])): es congruirt mit einem vorhergehenden passiven Object; z. B.
La pièce **que** j'ai faite, vous **l'**avez lue. **Quelle réponse** t'a-t-on faite?

2. **inflexibel** (als **substantivisches Neutrum**[3])):
   a. von transitiven Verben mit nachfolgendem Object[4]),
   b. von intransitiven Verben; z. B.

Avez-vous lu cette lettre?
Ils avaient couru aussi vite l'un que l'autre.

Anm. 1.. Vor dem Verb stehen folgende passive Objecte:
1. ein tonloses Personalpronomen (§ 207);
2. ein relatives Pronomen (§ 238 ff.);
3. ein interrogatives Pronomen oder ein Substantiv, das ein solches Pronomen als Attribut hat (§ 250).

Anm. 2. Steht **en** als passives Object (§ 212 a), so ist das Particip inflexibel; z. B. Elle a perdu peu de moments, mais elle en a perdu (en st. des moments). — Il a élevé plus de monuments que d'autres n'en

---

[1]) Eigenthümlich ist: Depuis ce jour-là nous ne **nous** sommes jamais parlé, ni regardés (R. d. d. M. 1878), wo nous zugleich als actives und als passives Object fungirt.
[2]) Passivisch, zur Bezeichnung der vollendeten Handlung.
[3]) Abstractum der vollendeten Handlung.
[4]) S. Anhang 32.

ont détruit. Tous les astrologues ensemble n'ont jamais fait tant de sottises en notre Perse qu'un seul de vos algébristes en a fait ici.

Anm. 3. Ein passives Object eines unpersönlichen Verbs wird nicht als solches empfunden, daher keine Congruenz; z. B. C'est peut-être la plus jolie fête qu'il y ait jamais eu. La belle journée qu'il a fait hier.

§ 347. Besondere Fälle.

1. Ist das Subject oder das vorangehende passive Object ein Substantiv oder Adverb der Quantität, von dem ein partitives de oder en (§ 212 b) abhängt oder abhängig zu denken ist, so gelten für die Congruenz des Particips (in Genus und Numerus) dieselben Gesetze, wie für die Congruenz der Personalform im Numerus (§ 282); z. B.

(I. Der Quantitätsbegriff ist Subject):

a. α. Trop de larmes ont été répandues. Combien de gens sont restés? — Quantité de personnes sont venues.

Peu se sont échappés[1]). Combien se sont perdus par leur imprudence! Combien peu s'en sont retirés! — Quantité se sont enfuis.

β. Jamais tant de beauté fut-elle couronnée?

b. Un grand nombre de personnes avaient été conviées à la cérémonie. Une troupe de voleurs se sont introduits. Une partie des Grecs étaient disposés à se déclarer pour le roi.

Un grand nombre se sont précipités.

Aber auch: Un grand nombre de soldats fut tué. Un nombre d'années assez considérable s'est écoulé depuis lors. — Une partie du camp était déjà brûlée.

(II. Der Quantitätsbegriff ist passives Object):

a. Combien de projets a-t-il faits ou réformés![2]) Combien Dieu **en** a-t-il exaucés! Que de choses j'ai vues dans ce court espace de temps! Autant d'ennemis il a attaqués, autant il **en** a vaincus. Quant aux sottes gens,

---

[1]) α. **Le** peu d'habitants que la guerre a laissés dans cette ville ne sont pas à craindre. Aber: **Le** peu d'habitants que la guerre a laissé empêche de garder les murailles. **Le** peu qui lui étaient attachés demeurèrent dans le silence. — β. **Le** peu de confiance que vous m'avez témoignée m'a rendu le courage. Aber: **Le** peu de confiance que vous m'avez témoigné m'a ôté le courage.

[2]) Aber: Combien à vos malheurs ai-je donné de larmes! Rac.

plus **j'en** ai connus, moins **j'en** ai estimés. Des pleurs! ah! ma faiblesse **en** a trop répandus![1])

b. Ils se levèrent avec plus ou moins de difficulté, selon le nombre de verres qu'ils avaient absorbés.

Anm. Ebenso: Voilà une sorte de fruit (so eine Frucht) qui est mûr. Il n'y a sorte de soins (keinerlei Sorgfalt) qu'il n'ait pris. — Quelle espèce d'homme (was für einen Menschen) nous avez-vous amené?

2. Ein Relativum als vorangehendes passives Object kann von dem Verb eines Nebensatzes abhängen (§ 241, Anm. 2); z. B. Voilà des raisons qu'il a cru que j'aurais approuvées.

3. Ein vorangehendes passives Object kann von einem Verb abhängen, welches außerdem durch einen Infinitiv bestimmt wird; z. B. On parle d'une biche que l'on n'a pas empêchée de prendre de la nourriture. L'Europe a reconnu que Pierre le Grand avait aimé la gloire, mais qu'il l'avait mise à faire du bien.

Anm. Hängt das Object von dem Infinitiv ab, so congruirt das Particip des Perfects nicht mit ihm, insbesondere auch dann nicht, wenn nach j'ai dû, pu, voulu, permis der Infinitiv ausgelassen ist; z. B. Il avait voué à son souverain une fidélité que le cynisme de ses ennemis avait vainement affecté de mettre en doute. Déjà l'avant-garde du comte Raymond se dirigeait vers une colline que les Turcs avaient commencé à occuper. Il expliquait au conseil des ministres les diverses mesures qu'il avait cru devoir adopter. Ainsi les quelques services que j'avais pu rendre ont été reconnus au centuple! — Ces prépositions servent à faire connaître les rapports particuliers que l'usage **les a chargées** de marquer.

Vous avez aimé votre prochain si vous lui avez rendu tous les services que vous **avez dû** (que vous **avez pu**). Il a eu toutes les grâces qu'il **a voulu.** Elles ont fait toutes les dépenses que leur **a permis** (sc. de faire) leur fortune.

---

[1]) Doch findet sich nach **en** das Particip auch unflectirt; z. B. Combien cette espérance n'a-t-elle pas séduit d'auteurs (S. 274, Note [2]), et combien **en** avons-nous **vu** grossir et condenser pour la scène des romans dont la finesse et le détail faisaient le plus grand charme! R. d. d. M. 1878. Vous me parlez de la superstition des Italiens, **j'en** ai beaucoup **vu** qui étaient philosophes. Domergue. L'eau-de-vie donne mille maux divers à quiconque **en** a trop **bu.** Voltaire. — Steht das Adverb, von dem en abhängt, nach dem Particip, so findet natürlich keine Congruenz statt; z. B. Le glaive a tué bien des hommes, la langue **en** a tué bien plus. Ebenso: Aristote connaissait toutes les sciences de son temps et **en** a créé d'autres (§ 212 c).

Ueber j'ai fait und j'ai laissé, vu, entendu u. ä. mit einem Infinitiv s. § 379 Anm. 3 u. 4.

4. Eine Maßbestimmung (§ 178 u. 241) gilt als passives Object nur bei valoir à q. verschaffen, einbringen und bei coûter à q. in bildlichem Sinne; z. B.

α. Les trois lieues qu'il a couru. *β.* Tous les jours que cette cheminée à fumé ont été pluvieux. *γ.* Les deux livres que cette boîte a pesé. *δ.* Les sommes considérables que son éducation a coûté. — Aber: La gloire que cette action lui a value. Vous n'avez pas oublié les soins que vous m'avez coûtés depuis votre enfance. Que de pleurs son départ m'aurait coûtés![1])

b. Das Particip des Perfects **ohne Hülfsverb des Tempus.**

§ 348. 1. **Bedeutung.** Das Particip des Perfects findet sich

a. passiv von transitiven Verben, und bezeichnet dann

α. eine vollendete Handlung,

β. eine im Verlauf begriffene Handlung; z. B.

Il assista au repas donné par le grand cheik, élu dans la journée Er wohnte dem Mahle bei, welches von dem großen Scheik gegeben **wurde**, der an dem Tage gewählt **worden war.**

b. activ von intransitiven Verben mit être, und bezeichnet dann eine vollendete Handlung; z. B.

Le malheur arrivé la veille était connu (§ 147, II, 2). — Déjà les eaux débordées nous assiégeaient de toutes parts. Du blé germé ausgeschlagenes Getreide (§ 147, III[2]).

c. vereinzelt activ von reflexiven Verben[3]), und bezeichnet dann

α. eine vollendete Handlung oder einen aus ihr resultirenden Zustand, wie assis sitzend, levé aufgestanden, angebrochen, endormi eingeschlafen, éveillé erwacht, wach; z. B.

Restez assis Bleiben Sie sitzen. Levé à cinq heures du matin. Le jour à peine levé, l'évêque arriva. Ce tableau représente une nymphe endormie. Les somnambules marchent avec assurance sur les

---

[1]) Die Académie zieht es vor, coûté auch in bildlichem Sinne unflectirt zu lassen; z. B. les efforts que ce travail m'a coûté.

[2]) La graine a germé hier. Aber: La graine est germée depuis hier. — Hierher gehört auch levé aufgegangen; z. B. des glands levés là où ils sont tombés; de la pâte mal levée (vgl. lever aufgehen).

[3]) S. Anhang 33.

toits et les gouttières, où pendant le jour ils auraient grand'peine à se conduire tout éveillés.

β. eine gewohnheitsmäßige Handlung, wie caché versteckt, dissimulé verstellt, bien entendu erfahren; z. B.

C'est un esprit caché (vgl. se cacher). C'est un homme dissimulé (vgl. Il se dissimula au milieu de la foule[1]). Un homme bien entendu au métier de la guerre (vgl. s'entendre à qch. sich auf etwas verstehen).

Anm. **Juré** geschworen, nur noch in un ennemi juré (und un juré ein Geschworener) ist das lateinische jūrātum, Acc. von jūrātus. **Osé** (wagend) kühn nach Analogie des altfranzösischen os (lat. ausus); z. B. Sera-t-il assez osé pour dire...?

2. Das Particip des Perfects **als Satzglied.** § 349.

A. In **directer** Beziehung auf ein Substantiv steht das Particip des Perfects prädicativ, appositiv oder attributiv (§ 194).

I. Ein prädicatives Particip des Perfects bezieht sich

1. auf das **Subject** (vgl. § 194, 1); z. B.

α. Sa férocité était adoucie. — L'hôtesse parut blessée. Sparte semblait abattue. — L'un des deux religieux qui me conduisaient demeurait prosterné auprès de moi, le front sur le marbre. Il resta dix mois couché[2]).

β. Charles se voyait trompé, dédaigné par la Porte. Je me sens tout soulagé. L'armée romaine se trouva enveloppée de toutes parts. Il s'avoua vaincu.

γ. Une loi est censée abolie par le non-usage. Il fut déclaré atteint et convaincu de ce crime.

2. auf das **passive Object**; z. B.

a. (vgl. § 194, 2) Charles XII voyait la Pologne soumise. Quand ils furent à la porte, ils la trouvèrent assiégée de janissaires. Nous le croyons tombé dans une grande erreur. J'aperçus la morte recouverte du suaire. Il a éliminé (du poème) toutes les strophes qu'il regarde **comme** interpolées. Je l'ai surpris occupée à tourner une soupe de citrouille. — M. Duruy montre le monde romain mal défendu contre les barbares qui

---

[1]) Im 16. Jahrh. auch: Et d'autant plus se declara après sa mort, qu'elle s'estoit dissimulée durant sa vie.

[2]) Familiär auch: La messe s'en va dite Die Messe (ist bald gelesen) ist bald aus.

le pressent de toutes parts. Tarquin chassé, les patriciens déclarèrent la royauté abolie. Le Palladium était une statue de Pallas qu'on disait tombée du ciel.

b. (vgl. § 195 b) Il avait l'épaule chargée du sac militaire. Le duc eut deux chevaux tués sous lui (Der Herzog bekam zwei Pferde unter sich getödtet) Dem Herzog wurden zwei Pferde unter dem Leibe getödtet. Il fut condamné à avoir tous ses biens confisqués au profit du duc. (Il n'y eut pas deux régiments formés). Je les ai gardés serrés ainsi contre ma poitrine. 1. Le concierge devait tenir sa porte toujours fermée. 2. On se le tint **pour** dit.

Anm. In den Formeln **ci-joint** und **ci-inclus** anbei ist das Particip substantivisches Neutrum (vgl. § 199, Anm. 1), wenn es sich auf ein artikelloses Object bezieht; z. B. Vous trouverez ci-joint (oder ci-inclus) copie de ce que vous demandez. Aber: Vous trouverez ci-jointe (oder ci-incluse) **la** copie (**une** copie) de l'acte. — Substantivisches Neutrum ist ci-joint auch in elliptischen Formeln wie Ci-joint quittance oder la quittance; ebenso **approuvé** genehmigt in Formeln wie Approuvé l'écriture ci-dessus.

3. auf ein vorhergehendes **absolutes Substantiv oder substantivisches Pronomen**[1]):

a. das Substantiv steht am Anfange des Satzes; z. B.

Le jour venu, Philippe entra avec son remède (als der Tag gekommen war, nach Tagesanbruch). Ceci fait (nachdem), il attendit. Le repas fini (wenn, so oft), nous allions nous laver la barbe et les mains au premier ruisseau. — Qui nous donnera, abstraction faite du goût de chacun (wenn man... absieht), les raisons de ces traitements si divers?

Une fois les gens sauvés, il s'est retiré sans vouloir rien recevoir ni rien entendre (nachdem einmal die Leute gerettet waren). **Aussitôt** sa parole donnée, Alaric commença à se plaindre des injustices de l'empereur défunt (sogleich nachdem Alarich sein Wort gegeben, begann er...). Le jour **à peine** levé, l'évêque arriva (als der Tag kaum angebrochen war).

b. das Substantiv (welches einen Theil oder ein Werkzeug des Subjects oder auch des Objects bezeichnet) steht am Ende des Satzes (vgl. § 194, 3); z. B.

[1]) Die „absolute Participialconstruction" hat den Sinn eines Conjunctionalsatzes und ist im Falle a in der Regel durch einen solchen zu übersetzen.

Je suis arrivé à mon seuil le cœur serré (mit gepreßtem Herzen). Je m'endormis les yeux attachés au ciel. Ils mouraient la face tournée vers l'ennemi. — Un détachement de hellebardiers marchait en avant, enseignes déployées. — On l'a mené pieds et poings liés.

c. das Substantiv (vgl. b) steht zwischen Subject und Prädicat; z. B.

Jenni, la tête baissée (gesenkten Hauptes), les deux coudes sur ses genoux, les mains sur ses yeux, semblait plongé dans la plus profonde méditation.

4. auf ein vorhergehendes Substantiv, welches **als absolutes Satzglied** hinterher durch eine Objectsform des Personalpronomens, durch **ce, (tout) cela** oder durch **tel aufgenommen** wird (§ 185); z. B.

La proposition une fois connue, il était difficile de **la** repousser. Les Carthaginois chassés d'Espagne, Scipion songea à **les** aller chercher en Afrique. — Ses dettes payées sans l'avertir, des conseils sages donnés à propos et sans réprimandes, des marques d'amitié échappées de temps en temps sans aucune familiarité qui eût pu les avilir: **tout cela** pénétrait Jenni, né sensible et avec beaucoup d'esprit (daß seine Schulden bezahlt wurden u. s. w.). — Le domaine royal doublé, la féodalité attaquée . . ., **tels** sont les principaux actes de Philippe-Auguste.

Anm. Es ist nicht üblich, daß ein absolutes Substantiv mit einem prädicativen Particip des Perfects durch eine Subjectsform des Personalpronomens aufgenommen würde; aber wohl kann dasselbe, ohne durch eine solche aufgenommen zu werden, logisch Subject des Satzes sein; z. B. Alexandre n'alla pas plus loin que Thèbes. Cette ville prise, ses maisons rasées, à l'exception de celle de Pindare, 6000 de ses habitants tués et 3000 vendus, épouvantèrent la Grèce (die Einnahme dieser Stadt u. s. w.[1]).

5. auf ein **von einer Präposition regiertes** Substantiv; z. B.

Les Sarrasins sont tout enflés d'orgueil après une ville prise (nach der Einnahme einer Stadt). A Rome, à Athènes, à Lacédémone, une couronne de chêne ou de laurier, une statue,

---

[1]) Diese (jetzt irrational erscheinende) Satzform erklärt sich vermuthlich dadurch, daß im Altfranzösischen die Subjectsform des Personalpronomens auch sonst fehlen durfte.

un éloge, était une récompense immense pour une bataille gagnée ou une ville prise.

Zusatz.

§ 350. Die Participien **excepté** ausgenommen, **compris (y compris)** einschließlich, **non compris** ausschließlich, **supposé** vorausgesetzt, **entendu, ouï** nach Anhörung stehen nicht nur prädicativ in Beziehung auf ein (nach Art eines Subjects) vorangehendes absolutes Substantiv, sondern auch selbst **absolut** (als Neutra) mit einem (nach Art eines abhängigen Subjects) nachfolgenden Substantiv[1]); z. B. Ils ont tous péri, cinq ou six personnes exceptées, oder gewöhnlicher: excepté cinq ou six personnes. Il donne tous les ans mille écus aux pauvres, les aumônes extraordinaires y comprises (non comprises), oder: y compris (non compris) les aumônes extraordinaires. Cette chose supposée oder supposé cette chose dies vorausgesetzt. Un jugement rendu parties ouïes; ouï les parties dans leur réplique. Les parties entendues; entendu toutes les parties.

Absolut finden sich auch die Participien **attendu** in Anbetracht, **vu** nach Durchsicht, in Anbetracht, **eu** in eu égard à qch. in Anbetracht, **passé** 1. nach Ueberschreitung, 2. nach Verlauf von, nach, nebst dem (als Präposition geltenden) Compositum **hormis** ausgenommen, außer (afr. hors mis) und **rez** gestreift [lat. rāsum], welches sich nur in rez terre (gestreift den Boden), rez pied (gestreift den Fuß) dicht am Erdboden und rez tronc dicht am Stamme erhalten hat; z. B. Il fut excepté de cette charge, attendu son infirmité. Vu par la cour les pièces mentionnées nach Durchsicht der erwähnten Schriftstücke seitens des Gerichtshofes. Sa récompense devait être plus grande, vu ses mérites (in Anbetracht seiner Verdienste). Eu égard à la nature des affaires. Passé l'équateur (nach Ueberschreitung der Linie), l'homme n'est ni Anglais, ni Hollandais, ni Français, ni Espagnol, ni Portugais. Passé cette époque (nach Verlauf dieses Zeitraums, nach diesem Zeitraum), il ne sera plus temps. Tout y est entré, hormis deux ou trois dames. Les arbres ont été coupés rez terre.

In **excepté que** außer daß, **vu que, attendu que** in Erwägung daß, **bien entendu que** wohl verstanden daß, es versteht sich daß (selbstverständlich) sowie in **posé que, supposé que, pourvu que** (§ 326) steht statt eines Substantivs ein Nebensatz mit que als abhängiges Subject; z. B. Ils se ressemblent parfaitement, excepté que l'un est un

---

1) Une chose supposée entspricht dem Satze: Une chose est supposée. Supposé une chose entspricht einem Satze: (Il) est supposé une chose (vgl. § 194, 3 Anm. 1).

peu plus grand que l'autre. Je m'étonne qu'il ait entrepris cela, vu qu'il n'est pas très hardi. Je ne saurais accorder cette permission, attendu que mes ordres s'y opposent. Voilà la règle, bien entendu qu'il y a des exceptions (selbstverständlich giebt es Ausnahmen).

II. Ein appositives Particip des Perfects steht § 351.

1. am Anfange des Satzes, in der Regel in Beziehung auf das Subject; z. B.

Resté seul, notre clerc regarda autour de lui Als unser Schreiber allein (zurückgeblieben) war, blickte er um sich. A peine délivrée des Étrusques, Rome eut à combattre les Sabins. Une fois entré, on ne sort plus. — Éprouvée par la vie (da), elle était devenue bientôt vieille. — Vue du château de Misitra (wenn), la vallée de la Laconie est admirable. — Reçu d'abord fort mal à la cour de Madrid (obwohl), il souffrit tous les dégoûts sans se plaindre.

Anm. 1. Ein am Anfange des Satzes stehendes Particip kann sich auf das Subject eines Nebensatzes, auf das passive oder das active Object, auf ein Nomen mit partitivem de oder (anakoluthisch) auf eine durch ein Possessivum angedeutete Person beziehen; z. B. Accablé de fatigue, il y avait déjà quelque temps que je dormais d'un profond sommeil, quand je fus réveillé tout à coup par le tambourin. — Cité en justice, 281 voix contre 278 le déclarèrent coupable (le = Socrate). — Sans cesse occupés de l'avenir, le présent leur échappe. — Appelés devant le roi, l'un d'eux profita du moment où le prince écoutait son adversaire, pour lui fendre la tête d'un coup de hache. — Les Chambres du Parlement nous ont ordonné de vous faire connaître que, pénétrées de la gravité de ce malheur, mais se soumettant à la volonté de Dieu, leurs bons sentiments pour votre seigneurie et leur confiance dans votre fidélité et vos mérites n'en sont nullement ébranlés.

Anm. 2. Mittels eines Anakoluths kann es sogar vorkommen, daß ein appositiv vorangestelltes Particip gar kein Beziehungswort in demselben Satze findet (jedoch nur dann, wenn ein solches bereits im vorhergehenden Satze genannt ist); z. B. La chaîne du levant, appelée Montagne d'Arabie, est la plus élevée; vue à la distance de huit à dix lieues, on dirait un grand mur perpendiculaire.

2. am Ende des Satzes, in der Regel in Beziehung auf das Subject; z. B.

Madame Fourcard les suivit, aussi surprise que mortifiée. Il baissa la tête, vaincu (da) par le sentiment de son tort.

La révolution avait été politique, **comme** dirigée contre le pouvoir absolu de la cour et les privilèges des classes. — Il les oublierait peut-être, laissé à son indolence naturelle (wenn er überlassen bliebe).

Anm. Auf das active Object bezieht sich das Particip in Sätzen wie: Que voulez-vous qui nous arrive, placées directement, comme nous le sommes, sous la protection de sa Majesté?

3. unmittelbar nach seinem Beziehungswort; z. B.

Antoine, défait, s'était réfugié dans la Gaule transalpine. Ce mouvement, une fois commencé, ne s'arrêta plus. Ainsi ce pays, arrosé des plus belles rivières, riche en pâturages, en mines de sel, et couvert de moissons, reste pauvre malgré son abondance (obgleich es von den schönsten Flüssen bewässert ist). — J'ai reconnu le fils de l'ancien maître d'école, parti voilà cinq ans pour l'armée (welcher abgereist ist). L'application de cette fable était aisée et naturelle, surtout par rapport aux orateurs, justement comparés aux chiens, dont le devoir est de veiller, d'aboyer, et de combattre pour sauver le troupeau.

Anm. Zum deutlichen Ausdruck des concessiven Sinnes dient quoique oder bien que vor dem Particip; z. B. Ses armées, quoique éloignées de sa présence, étaient encore animées de son esprit. Bien que troublé, le jeune garçon avait l'air résolu.

§ 352. **III. Ein attributives Particip des Perfects** steht regelmäßig nach dem Substantiv; z. B.

Un général battu a toujours tort. Il ouvre des yeux étonnés. Le malheur arrivé la veille était connu.

Anm. Vor dem Substantiv steht in der Regel prétendu vorgeblich und häufig feint erdichtet, selten ein anderes; z. B. Rien en lui ne rappelle cette prétendue rudesse du marin. Ne vient-on pas d'imprimer les lettres prétendues de la reine Christine? — Une feinte réconciliation. Une amitié feinte. — Le venimeux et trop connu libelle qui... Rev. crit. 1878.

§ 353. **B.** Das Particip des Perfects in **indirecter** Beziehung; z. B.

Ce qui satisfaisait dans un **serviteur** ordinaire, ne sera peut-être plus suffisant de la part d'un obligé. Sur cent mille **habitations**, on en peut compter tout au plus une détruite chaque siècle par les feux nécessaires à la formation de ce globe.

C. **Beziehungslos**, d. h. substantivisch (vgl. § 199) steht § 354.
das Particip des Perfects

1. als Masculinum oder Femininum im Singular oder Plural von Personen; z. B.

Les battus payent l'amende. (Prov.) Nous serons toujours vos obligés. L'histoire véridique blâme les Athéniens d'avoir oublié dans le vaincu de Paros le vainqueur de Marathon.

Einzelne mit verbaler Rection; z. B. Je frappe un condamné à mort. SOUVESTRE.

2. als Neutrum im Singular; z. B.

Le présent n'est que la conséquence du passé. Rien de changé dans l'état de Baptiste.

Anm. Archaisch findet sich häufig das Femininum des Particips des Perfects als ein Abstractum, das bisweilen in ein Concretum übergegangen ist; z. B. la pensée der Gedanke, la partie der Theil, l'issue der Ausgang, la découverte die Entdeckung, la défaite die Niederlage, la prise die Einnahme; so auch la promesse [prōmissa] das Versprechen, la perte [perdita] der Verlust u. ä.

II. **Die drei periphrastischen Participien** (§ 343) § 355.
finden sich prädicativ (aber nur in Beziehung auf ein absolutes Substantiv oder ein hinterher aufgenommenes absolutes Satzglied) und appositiv, seltener attributiv (nach dem Substantiv).

I. Periphrastische Participien **prädicativ:** § 356.

1. in Beziehung auf ein vorhergehendes **absolutes** Substantiv; z. B.

a. (Particip des Präsens des Passivs). Ces prodigalités journalières du gouvernement étant retranchées (wenn diese täglichen Spenden der Regierung gestrichen **werden**), il en résultera momentanément moins de consommation, moins de travail, moins d'aisance.

Anm. 1. In Sätzen wie: Le terrain étant préparé (wenn der Boden vorbereitet ist), le nouveau propriétaire met un acre en pommes de terre, le reste en froment et en maïs liegt kein Particip des Präsens des Passivs vor, sondern étant mit einem adjectivisch gebrauchten Particip des Perfects.

b. (Particip des Perfects des Activs). Le vent étant tombé vers les huit heures du soir, et la mer s'étant

aplanie (da), le vaisseau demeura immobile. Nous n'avons rien perdu pour attendre, l'auteur ayant consacré l'intervalle à de nouvelles recherches relatives à son sujet.

c. (Particip des Perfects des Passivs). Marius ayant enrôlé des gens qui n'avaient rien, et son exemple ayant été suivi, César fut obligé d'augmenter la paye.

Anm. 2. Selten wird eine (ausgedehntere) absolute Participialconstruction, die den Sinn eines Temporalsatzes hat, durch alors da aufgenommen; z. B. Mais, après une longue et vigoureuse résistance, ce qui était resté de la garnison macédonienne dans la citadelle en étant descendu, et les ayant chargés par derrière, **alors**, enveloppés de tous côtés, ils furent presque tous taillés en pièces. Rollin.

2. in Beziehung auf ein vorhergehendes Substantiv, welches **als absolutes Satzglied** hinterher durch eine Objectsform des Personalpronomens **aufgenommen** wird (§ 185); z. B.

La Grèce ayant été abîmée par un déluge, de nouveaux habitants vinrent **la** peupler. — Constantin, fils d'Héraclius, ayant été empoisonné, Constantin le barbu, son fils aîné, **lui** succéda.

Anm. Veraltet ist die Aufnahme eines absoluten Substantivs mit einem prädicativen periphrastischen Particip durch eine Subjectsform des Personalpronomens; z. B. Galère et Constance Chlore n'ayant pu s'accorder, **ils** partagèrent réellement l'empire.

Aber ganz gewöhnlich ist ein solches Substantiv, ohne durch eine Subjectsform des Personalpronomens aufgenommen zu werden, logisches Subject des Satzes; z. B. Galère et Constance Chlore n'ayant pu s'accorder, partagèrent réellement l'empire. Da sich G. und C. Chl. nicht hatten vergleichen können, so theilten **sie** wirklich das Reich. (Vgl. § 349, 4 Anm.).

§ 357. **II.** Periphrastische Participien **appositiv**, in der Regel am Anfange oder am Ende des Satzes, seltener zwischen Subject und Prädicat; z. B.

a. (Particip des Präsens des Passivs). Étant rarement payés eux-mêmes, ils désolent le pays (da sie selbst selten bezahlt werden). — Nous avons plus d'une pièce qui, étant corrigées, pourraient aller à la postérité (welche, wenn sie corrigirt würden).

b. (Particip des Perfects des Activs). Ayant pris la ville (als, nachdem), il eut envie de voir le fameux chariot où était attaché le nœud gordien. Pour lui, étant parti de Tarse, il alla avec son infanterie à Magarse. — Ayant oublié

d'apporter une Bible (da), nous ne pûmes réciter les passages de l'Évangile relatifs au lieu où nous étions. Alexandre avait beaucoup de considération pour Anaximène, l'ayant eu pour maître. Elle avait plus de quatre ans, étant née le 20 mars 1762.

c. (Particip des Perfects des Passivs). La ville de Londres, ayant été brûlée en 1666, fut rebâtie en trois années.

Anm. Ein appositives periphrastisches Particip kann sich auf das passive oder das active Object oder auch (anakoluthisch) auf eine durch ein Possessivum angedeutete Person beziehen; z. B. On l'emmena dans sa tente, ayant perdu toute connaissance. — Il pénétra trois fois au milieu de la garde du roi; mais enfin, ayant été renversé de son cheval d'un coup de crosse de mousquet, le désordre se mit dans son armée.

III. Periphrastische Participien **attributiv**; z. B. § 358.
Ouvrage donne l'idée de tel produit ayant reçu telle forme ou telle façon (welches ... erhalten hat). Littré.

III. Das Particip des Präsens des Activs.

1. **Flexibilität.** Das Particip des Präsens des Activs ist § 359.
inflexibel, wenn es (verbal) eine im Verlauf begriffene Thätigkeit, aber flexibel, wenn es (nach Art eines Adjectivs) die Fähigkeit oder Neigung zu einer Thätigkeit oder die Gewohnheit oder Eigenthümlichkeit etwas zu thun, also einen Zustand, ausdrückt[1]). — Dieses Gesetz findet folgende Anwendung.

a. Das Particip des Präsens **transitiver** und **reflexiver** Verben ist **inflexibel**; z. B.
Dans la cour de la maison portant le n° 44 de la rue Royale on trouva dix-sept tonneaux vides. — On était très sérieusement protégé contre toute attaque se prononçant par les Champs-Élysées.

Anm. 1. Als reine Adjective (vgl. § 342 Anm.) sind flexibel **objectlos** gebrauchte Participien **transitiver** Verben[2]):

---

[1]) S. Anhang 34.

[2]) Neben den französischen Participialformen einiger entlehnten Verben finden sich entlehnte lateinische Participialformen, jene in verbalem, diese in adjectivischem Sinne:

excédant qch. überschreitend,	excédent überzählig;
expédiant qch. befördernd,	expédient dienlich;

1. solcher, deren Personalformen nicht objectlos vorkommen; z. B. (a. prädicativ) Cette mère est fort caressante. Cette maison est charmante. Sa conversation est gênante. — (b. attributiv: α. nach dem Substantiv) une histoire amusante, une pompe aspirante eine Saugepumpe, une imagination conquérante eine weitfliegende Phantasie, Paris et les villes environnantes, cette description si frappante, une défiance outrageante, des hommes prévoyants, une femme suppliante, des choses surprenantes; — (β. vor dem Substantiv, § 202, 2) tant d'accablants témoignages; — (c. beziehungslos oder substantivisch) le conquérant, les assiégeants. Les assaillants étaient trop nombreux pour qu'il pût se défendre.

2. solcher, deren Personalformen in demselben Sinne ebenfalls gelegentlich objectlos vorkommen; z. B. (a. appositiv) Il révéla dans cette confession, du reste peu édifiante, tout ce qu'il pouvait en savoir. — (b. attributiv: α. nach dem Substantiv) des cris déchirants herzzerreißendes Geschrei, des pierreries éblouissantes, une nouvelle étonnante, une femme obligeante, l'année suivante; — (β. vor dem Substantiv, § 202, 2) les étonnantes vertus de mon ami, ces intéressantes études, cette touchante croyance, les plus séduisantes perspectives; — (c. beziehungslos oder substantivisch) la gouvernante, la servante u. ä. Le nombre des payants était de six seulement.

Anm. 2. Die Participien **passant, roulant** und **coûtant** werden intransitiv auf einzelne solche Substantive bezogen, welche nur als passives Object resp. als Maßbestimmung (nicht als Subject) von passer, rouler und coûter dienen, so daß sie einen passiven Sinn gewinnen; z. B. une rue passante eine lebhafte Straße, un chemin passant 1. ein lebhafter Weg, 2. ein (passirbarer, d. h.) erlaubter Weg (vgl. passer une rue, un chemin); — un chemin roulant ein fahrbarer, bequemer Weg, ce chemin est (bien) roulant (vgl. rouler un étage ein Stockwerk hinab rollen). — Je vous le cède au prix coûtant zum Kostenpreis (vgl. le prix que coûte une chose).

Anm. 3. Als reine Adjective (vgl. § 342 Anm.) sind flexibel **intransitiv** gebrauchte Participien von **reflexiven** Verben (§ 348 c[1]); z. B. un homme tempérant ein (sich mäßigender) mäßiger Mensch (vgl. se tempérer). Le tempérant évite les excès. — Il les savait toutes bien portantes et heureuses. (Vgl. se porter bien). — Il a la voix mourante. Je vais traîner une mourante vie. (Vgl. se mourir).

---

négligeant qch. vernachlässigend,	**négligent** nachlässig; —
fatiguant q. ermüdend,	**fatigant** ermüdend; —
fabriquant qch. fabricirend,	**fabricant** fabricirend; analog:
convainquant q. überzeugend,	**convaincant** überzeugend.

[1]) Vgl. ein schlängelnder Pfad, die thürmende Stadt. Schiller.

So insbesondere von reflexiven Verben mit passivem Sinn (§ 276 Anm. 3): **chantant** singbar, **payant** zu bezahlen, bezahlt, (fam.) **voyant** (sichtbar) auffällig, grell, **liant** elastisch, biegsam, fügsam, gefällig, †**adressant** adressirt; z. B. des vers chantants, des paroles chantantes, un air chantant, une musique chantante. (Vgl. Cette chanson satirique se chante partout). — Un billet payant, Gegensatz billet gratis; la carte payante die Zahlkarte, Gegensatz la carte des plats die Speisekarte. (Vgl. L'heure de jeu se paye cinq sous). — Voilà une couleur très voyante. Cette étoffe est trop voyante pour une personne de votre âge. (Vgl. Cette montagne se voit de loin). — De la cire liante. Cette voiture a des ressorts bien liants. Du bois liant, du fer liant. Un caractère liant. (Vgl. Ces ingrédients ne se peuvent pas lier. Il faut remuer cette sauce jusqu'à ce qu'elle se lie.) — †Un paquet adressant à un tel (an den und den). †Des lettres adressantes à M... (Vgl. Cette lettre s'adresse à lui).

b. Das Particip des Präsens **intransitiver** Verben ist bald **inflexibel**, bald **flexibel**; z. B.

Voyez-vous ces débris flottant vers la côte? Sehen Sie diese Trümmer auf die Küste zu treiben? Sehen Sie, wie diese Trümmer auf die Küste zu treiben? — L'homme est la seule créature parlante (das einzige redende Geschöpf, d. h. das einzige Geschöpf, welches reden kann). Je vous trouve aujourd'hui bien raisonnante (sehr zum Widersprechen geneigt). C'est une couleur brillante (eine glänzende Farbe, eine Farbe, welche die Eigenthümlichkeit hat zu glänzen).

Anm. 1. Als reine Adjective (vgl. § 342 Anm.) sind flexibel **rectionslos** gebrauchte Participien von **intransitiven** Verben, die ein Rectum erfordern[1]); z. B. un château et les terres appartenantes (vgl. appartenir à qch.), un fait et les circonstances dépendantes (vgl. dépendre de qch.) — Substantivisch: Il est un de ses descendants (vgl. descendre de q.).

Anm. 2. Stimmt das Particip des Präsens eines intransitiven Verbs hinsichtlich der Rection mit den Personalformen überein, so sieht man sich bei der Beantwortung der Frage, ob es inflexibel oder flexibel sein

---

[1]) Entlehnte lateinische Participialformen als Adjective:

affluant (dans) zuströmend,	affluent zuströmend;
différant (de, en) sich unterscheidend,	différent verschieden;
excellant (dans, en) sich auszeichnend,	excellent ausgezeichnet.

muß, auf die (nicht immer leicht anwendbare) Hauptregel beschränkt[1]). — Im Einzelnen sind noch folgende flexible Participien zu beachten:

a. **comptant, pesant; fermant, ouvrant, tenant, cuisant** (compter, peser; fermer, ouvrir, tenir, cuire werden selten intransitiv gebraucht); z. B. argent comptant, deniers comptants klingende Münze, baares Geld. Il refusa des billets, et il voulut argent comptant. Payer en beaux deniers comptants. Vgl. Cela ne compte pas dies zählt nicht. — On n'est obligé de recevoir dans le commerce que de la monnaie pesante, des espèces pesantes (wiegend = vollwichtig). Vgl. Cette pièce d'or ne pèse pas. — Meuble fermant verschließbares Möbel; à portes fermantes bei Thoresschluß, à jour fermant bei Tagesschluß. Vgl. Cette porte ferme bien. Les portes de la ville ferment à dix heures. Ce magasin ferme de bonne heure. — A portes ouvrantes, à (la) porte ouvrante bei Oeffnung der Thore, des Thores, à jour ouvrant bei Tagesanbruch, à audience ouvrante bei Eröffnung der Audienz. Vgl. Cette porte n'ouvre jamais. — Séance tenante während der Sitzung. Je vous remercie, mais rancune tenante (aber ohne meinen Groll aufzugeben). Vgl. L'Académie française tient les jeudis. — Ces légumes sont cuisants (sind leicht kochbar, kochen leicht). Vgl. Ces légumes ne cuisent pas bien.

b. **chantant** und **dansant** als Attribute von Substantiven, die den Ort, wo man singt, oder die Gelegenheit, bei welcher man tanzt, benennen: un café chantant ein Kaffeehaus, wo (man singt) gesungen wird; une soirée dansante eine Abendunterhaltung mit Tanz, un thé dansant; ähnlich une musique dansante (eine Musik, nach welcher man tanzen kann) eine zum Tanzen einladende Musik, des airs dansants.

§ 360. 2. Das Particip des Präsens **als Satzglied.**

A. In **directer** Beziehung auf ein Substantiv steht das Particip des Präsens prädicativ, appositiv und attributiv.

I. Das prädicative Particip des Präsens steht

1. in Beziehung auf das **Subject**; z. B.

a. (vgl. § 194, 1). Les femmes sont naturellement dépendantes de leurs maris. — Elle paraît souffrante. Les

---

[1]) Entlehnte lateinische Participialformen als Adjective:

adhérant à qch. anhangend,	adhérent à qch. anhangend; —
coïncidant congruirend,	coïncident congruent;
divergeant divergirend,	divergent divergent;
précédant vorhergehend,	précédent vorhergehend;
extravaguant faselnd,	extravagant närrisch;
intriguant Ränke schmiedend,	intrigant ränkesüchtig;
vaquant leer stehend,	vacant vacant.

étoiles semblaient petites, peu rayonnantes. — Cependant Philippe restait menaçant.

b. (vgl. § 195 a). Cela est impossible; mes blessés n'arriveraient pas vivants. Une petite fille s'est avancée souriante. — Ils tomberont vivants entre nos mains. — Celle qui violait son vœu de chasteté, était enterrée vivante. — Un templier fut surpris dérobant les tributs des fidèles.

Anm. Être indiqué mit comme; z. B. Cela confirme l'exactitude de la correction indiquée dans cet article comme devant être faite à un article antérieur.

2. in Beziehung auf das **passive Object**, und zwar

a. nach den Verben der Wahrnehmung voir, entendre, apercevoir, sentir, trouver, rencontrer nebst croire und montrer, représenter (vgl. § 194, 2); z. B.

On y voit des jeunes filles jouant aux cartes. Nous entendîmes les bombes éclatant avec un terrible fracas. Je l'ai trouvée ravie, affairée, riant à tout venant. Je les ai rencontrés se promenant. — La cour me croit errant de rivage en rivage. — Le présent ouvrage nous montre un jeune savant distingué reprenant à son tour ces intéressantes études. Les peintres nous représentent les Muses présidant à la naissance d'Homère, de Virgile, etc.

Seltener flectirt; z. B. Il n'a point vu comme moi Primerose expirante. VOLTAIRE. Calypso aperçut un gouvernail, un mât, des cordages flottants sur la côte. FÉNELON.

Anm. Regarder mit comme; z. B. On est autorisé à regarder ce régime comme dépendant du participe.

b. nach avoir, tenir (vgl. § 195 b); z. B.

Les Turcs ont toujours des ministres étrangers résidant continuellement chez eux (haben ... bei sich wohnen). Quelle plus cruelle infirmité que l'ambition, qui nous tient nuit et jour haletants autour de ce mât de cocagne (Klettermast) du succès?

3. in Beziehung auf ein vorhergehendes **absolutes Substantiv** (oder **substantivisches Pronomen**):

a. das Substantiv steht am Anfange des Satzes; z. B.

Un seul officier d'artillerie osant se préparer à mettre le feu au canon (als), Charles court à lui et lui arrache la mèche. Vous savez que, moi régnant (solange), aucune

faute n'est impunie. — La place n'étant pas tenable (da), le comte de Hoorn se rendit prisonnier de guerre avec ses quinze cents Suédois. — Cette manœuvre réussissant (im Sinne eines si c. m. réussissait st. avait réussi, § 297 Anm. 1), les vaisseaux anglais auraient été pris entre deux feux.

Selten flectirt; z. B. Elle vivante (solange sie lebte), j'étais moins attentif aux détails de cette forme aimée. SOUVESTRE.

b. das Substantiv steht am Ende des Satzes; z. B.

Il est venu à moi **le** visage rayonnant d'une joie mâle et franche (mit vor männlicher und aufrichtiger Freude strahlendem Gesichte). La garnison sortit tambour battant (unter Trommelschlag). — Philippe y avait laissé toutes choses dans un grand mouvement, les esprits n'étant pas encore calmés, ni pliés à la servitude (da).

4. in Beziehung auf ein vorhergehendes Substantiv **als absolutes Satzglied**, welches hinterher durch eine Objectsform des Personalpronomens **aufgenommen** wird (§ 185); z. B.

La pierre étant très chère, on n'en fait pas usage. ARAGO.

Anm. Veraltet ist die Aufnahme eines absoluten Substantivs mit einem prädicativen Particip des Präsens durch eine Subjectsform des Personalpronomens; z. B. Les Romains se destinant à la guerre et la regardant comme le seul art, **ils** avaient mis tout leur esprit et toutes leurs pensées à la perfectionner. MONTESQUIEU.

Aber ganz gewöhnlich ist ein solches Substantiv, ohne durch eine Subjectsform des Personalpronomens aufgenommen zu werden, logisches Subject des Satzes; z. B. Le choc violent de cette troupe tombant sur les Suédois dans l'instant qu'ils formaient leurs bataillons, les mit en désordre. (Vgl. § 349, 4 Anm. u. § 354, 2 Anm.)

§ 361. Zusatz 1. Als Präpositionen gelten jetzt **durant, pendant** und **moyennant**, die sich auf ein nachfolgendes (durant auch auf ein vorhergehendes) absolutes Substantiv beziehen: z. B. Durant la campagne (während der Feldzug dauerte, d. h. während der Dauer des Feldzuges) les ennemis se sont tenus enfermés dans leurs places. Une année durant (ein Jahr hindurch, ein Jahr lang) il s'est tu. C'est pendant cette campagne (während dieser Feldzug schwebte, d. h. im Verlauf dieses Feldzuges, während dieses Feldzuges) que s'est livrée la bataille dont vous parlez. J'en viendrai à bout moyennant la grâce de Dieu (indem die Gnade Gottes vermittelt, (ver)mittels der Gnade Gottes). — Dasselbe gilt von dem mit der Negation zusammengesetzten Lehnwort **nonobstant**; z. B. Nonobstant ces difficultés (ohne daß diese Schwierig-

keiten im Wege standen, d. h. ungeachtet dieser Schwierigkeiten), il est venu à bout de son entreprise.

Zusatz 2. Veraltet ist der absolute Gebrauch des Particips des Präsens von unpersönlichen Verben; z. B. Mais lui fallant un pic, je sortis hors d'effroi. MOLIÈRE. — Ils (les Romains) avaient porté les choses au point que les peuples et les rois étaient leurs sujets sans savoir précisément par quel titre; étant établi que c'était assez d'avoir ouï parler d'eux pour devoir leur être soumis. MONTESQUIEU.

II. Das appositive Particip des Präsens steht § 362.

a. am Anfange des Satzes, in der Regel in Beziehung auf das Subject; z. B.

Suivant toujours à mi-côte le flanc du Taygète [tè], nous rencontrâmes une seconde fontaine (indem wir... folgten, trafen wir...). — Ne pouvant éclairer mes doutes à ce sujet (da), j'en revins bientôt. — Voulant être ce qu'on n'est pas (wenn), on parvient à se croire autre chose qu'on n'est.

Anm. Seltener bezieht sich ein solches appositives Particip des Präsens auf das passive oder das active Object oder (anakoluthisch) auf eine durch ein Possessivum angedeutete Person; z. B. Un jour, étant à table à Moscou avec le czar (als), cet empereur lui proposa de discipliner les Cosaques. — Venant d'un compatriote (wenn), ces critiques seraient les bienvenues; venant d'un étranger (da), il s'y mêle je ne sais quelle amertume. — Disant ces mots, son gosier altéré Humait un vin qui, d'ambre coloré, Sentait encore la grappe parfumée. VOLTAIRE.

b. am Ende des Satzes, in der Regel in Beziehung auf das Subject; z. B.

Nous marchions doucement, nous arrêtant tous les cent pas pour écouter (indem). — Camille s'abstenait d'applaudir, ne pouvant blâmer (da). — Il ne sait pas ouvrir cette porte, ayant la clef dans sa main (obgleich).

Anm. 1. Seltener bezieht sich ein solches Particip des Präsens auf das passive Object; z. B. Cette question m'embarrassa, ne sachant trop dans quelle intention elle était faite (da).

Anm. 2. Nach préférer, substituer u. a. wird die causale Bedeutung eines appositiven Particips des Präsens durch **comme** als bezeichnet; z. B. Lorsque sa mère le pressa de choisir lui-même librement sa carrière, il préféra celle du barreau, comme étant la plus voisine de la philosophie et des lettres. La première de ces trois manières de s'exprimer est assurément celle que l'on doit préférer, comme étant

la plus usitée et la plus conforme au génie de notre langue. La règle de Wailly manque de vérité et d'étendue, et celle de Domergue doit lui être substituée, comme étant très propre à guider la plume souvent incertaine de nos écrivains.

c. nach seinem Beziehungsworte:

α. im Sinne eines Conjunctionalsatzes; z. B.

Tout ce que la terre produit, se corrompant (indem), rentre dans son sein. — Alexandre, ne pouvant vaincre leur opiniâtreté par les propositions qu'il leur faisait, vit avec douleur qu'il fallait décider l'affaire par la voie des armes (da Alexander ihre Hartnäckigkeit... nicht besiegen konnte, sah er...). On se hâta d'évacuer les malades et de les transporter dans les appartements qui, s'ouvrant sur la rue Saint-Florentin, étaient moins exposés aux projectiles. — Qui de vous, disait-il aux assistants, voyant son souverain légitime attaqué, outragé, chassé de ses États (wenn), resterait spectateur immobile? — Radjouski, n'étant encore qu'évêque (obgleich), obtint le cardinalat par la faveur du roi Jean Sobiesky. C'est une qualité qui, **quoique** ne se démontrant pas dans le moment par des actions, n'en existe pas moins dans le cœur. Les connaissances spéculatives ne conviennent guère aux enfants, **même** approchant de l'adolescence (selbst wenn).

β. im Sinne eines appositiven Relativsatzes; z. B.

J'avais lu dans les contes qu'il y avait des méchants, faisant le mal pour le mal (welche). Il l'écrivait à Niebuhr, partant en ce moment pour l'Allemagne. C'est une personne d'un naturel doux, jamais ne grondant.

Flectirt bei vorhergehendem Adverb; z. B. La reine-mère, longtemps errante, mourut à Cologne dans la pauvreté. VOLTAIRE. Ces deux églises, également gémissantes, sont irréconciliables. Id.

§ 363. **III. Das attributive Particip des Präsens** steht

a. nach dem Substantiv, wenn es inflexibel ist; z. B.

Les articles manquant avaient été transbordés à Versailles. — Pas une vigne grimpant le long des murs. Je connais des personnes dormant d'un sommeil si profond, que le bruit de la foudre ne les réveillerait pas. On ouvrit les portes donnant sur la rue Royale, les portes battant sur la rue Saint-Florentin. Son palais est une grande maison de bois carrée ayant au centre une vaste cour, et des galeries régnant sur les quatre faces de

cette cour. On y trouva dix-sept tonneaux vides appartenant à un restaurateur voisin.

b. nach oder vor dem Substantiv, wenn es flexibel ist; z. B. Les eaux dormantes, les peuples errants; la gloire naissante de Philippe, la passion dominante d'Alexandre, ses cheveux grisonnants, leur démarche titubante. Le roulement des artilleries tonnantes remplissait l'horizon. — L'air est une force agissante sur les corps les plus solides. Le lieu où débarqueront désormais les vaisseaux revenants de l'Inde. On y aperçoit des maisons éclatantes de blancheur. Chacune des pièces d'artillerie était traînée par huit chevaux couverts de housses d'écarlate pendantes à terre. — D'une bruyante voix. De plus brillantes scènes. (§ 202, 2 u. Anm., § 359 Anm. 1).

Anm. Als Präpositionen fungiren die (ursprünglich attributiv und prädicativ gebrauchten) transitiven Participien **touchant**, **concernant** betreffend, in Betreff, in Bezug auf und **suivant** 1. nach = zufolge, 2. nach = gemäß, in Gemäßheit; z. B. Que de fois je m'étais livré à ces mêmes pensées touchant (welche berührten) les agitations de la vie! Il m'a entretenu touchant (indem er berührte) vos affaires. — J'ai à vous dire quelque chose concernant (was betrifft) cette affaire. J'ai à vous parler concernant notre ami. — 1. Suivant l'opinion d'Aristote. 2. Il faut travailler suivant ses forces (indem man seinen Kräften folgt, d. h. seinen Kräften gemäß).

B. **In indirecter Beziehung** findet sich das Particip des Präsens selten. — Vgl. L'**édition** de 1798 est absolument conforme aux précédentes. § 364.

C. **Beziehungslos** (substantivisch) steht das Particip des Präsens § 365.

1. als Masculinum oder Femininum im Singular oder Plural, in der Regel von Personen, selten von Sachen:

a. von Personen; z. B.

Je suis comme une vivante sur laquelle on a refermé sa bière. La mourante sentit que le terme était proche. La nuit vint séparer les combattants[1]).

b. von Sachen; z. B.

Il fut entraîné par le courant et se noya.

---

[1]) So auch: le marchand (afr. marcheant, lat. *mercātantem), le chaland (vgl. nonchalant; von dem unpersönlichen †chaloir, § 145).

2. als Neutrum im Singular; z. B.

Cette langue a quelque chose de chantant.

Anm. Als substantivirte Neutra finden sich insbesondere:

a. das intransitive **comptant** (§ 359 b, Anm. 2): 1. in Voilà tout mon comptant u. ä.; 2. in acheter comptant gegen Baar kaufen, vendre comptant gegen Baar verkaufen, payer comptant 1. baar bezahlen (Maßbestimmung, § 178 d), 2. baar zahlen (prädicativ, § 180 b, Anm. 1); z. B. 1. Le plaisir de faire du bien nous paye comptant de notre bienfait. 2. Payez-moi cent écus net et comptant (rund und baar). Vous avez des dettes énormes, que vos créanciers m'ont cédées pour un sixième payé comptant.

b. das intransitive **pesant** (§ 359 b, Anm. 2): 1. in Il vaut son pesant d'or (Er ist sein Gewicht an Gold werth) Er ist werth mit Gold aufgewogen zu werden. 2. in Scipion apportait au trésor cent vingt-trois mille livres pesant d'or (123000 Pfund Gewicht an Gold).

B. Das Gerundium.

§ 366. Das Gerundium hat den Stamm und die Bedeutung nebst der Rectionsfähigkeit (§ 274) mit den Personalformen des Präsens und des Imperfects des Indic. des Activs gemeinsam; seine Endung aber ist eine nominale[1]). Das Gerundium ist daher ein verbales **Substantiv**, ein Abstractum der im Verlauf begriffenen, auf ein actives logisches Subject bezogenen Thätigkeit. Das logische Subject des Gerundiums ist in der Regel das Subject des Satzes. — Hinsichtlich seiner Satzgliedschaft ist das Gerundium sehr beschränkt, insofern es regelmäßig von der Präposition en abhängt; z. B. Il fut tué en défendant sa patrie (bei der Vertheidigung des Vaterlandes).

Anm. Archaisch[2]) findet sich das Gerundium vereinzelt

1. mit andern Präpositionen als en:

Il a tué l'agresseur à son corps défendant (bei der Vertheidigung seiner Person, in der Nothwehr). Je me mis en mon séant Ich versetzte mich in eine sitzende Stellung.

2. mit oder ohne en; z. B.

L'infanterie était derrière, placée dans un lieu qui allait en montant (der allmählich anstieg). La canonnade allait toujours en augmentant.

---

[1]) Das lateinische Gerundium, auf welchem das französische beruht, ist ein substantivirtes Neutrum.

[2]) S. Anhang 35.

— L'indiscipline et le désordre allaient croissant dans les camps royalistes. Chaque jour le nombre des Indiens va décroissant.

3. ohne Präposition; z. B.

Il s'en va grondant Er wird gleich schelten. Le fleuve s'en allait grossissant Der Fluß wuchs allmählich.

I. Das Gerundium steht am Anfange des Satzes; z. B. § 367.

En entendant cela (als ich dies hörte), je ne pus m'empêcher de répandre encore des larmes. Moi, **tout de suite** en voyant ce pont qui n'en finissait plus (sobald ich sah), je pensai: „Pourvu qu'on nous laisse défiler maintenant!" En songeant à cela (indem), je m'attendrissais. — En ayant bien soin de lui (wenn), vous serez récompensé. En restant quelques jours à sa campagne, je craindrais de le gêner. — **Tout** en causant (obwohl), il avoua qu'on allait trop loin. **Tout** en prenant une direction particulière, l'esprit français ne renonçait pas pour cela à donner l'impulsion aux nations.

II. Das Gerundium steht am Ende des Satzes; z. B. § 368.

Il ne put s'empêcher de pâlir en le lisant (als). Un amiral, dit Brueys [brü-ès], doit mourir en donnant des ordres (während). Ils causaient joyeusement entre eux, **tout** en buvant (während sie fortwährend tranken). — On se quitta sans se dire à revoir, mais en se donnant une poignée de main (indem). — Le sultan ne voulait point compromettre son honneur en exposant le roi à être pris sur la route par ses ennemis (dadurch daß). On hasarde de perdre en voulant trop gagner (dadurch daß; wenn). — Les officiers généraux jugeaient qu'on ne gagnait (§ 301, b 1) en prenant ce poste (wenn), et que, si on le manquait, on perdait (§ 301, b 1) la réputation de la campagne. L'impéritie de nos ministres nous ravit un allié que nous eussions suffisamment protégé en nous montrant **seulement** prêts à le défendre (wenn wir uns **nur** zu seiner Vertheidigung bereit gezeigt hätten: mit en nous montrant vgl. réussissant § 360, 3 a).

III. Das Gerundium steht zwischen Subject und Prädicat; § 369. z. B.

Dieu, en refusant aux premiers habitants de l'Amérique la faculté de se civiliser, les a destinés par avance à une destruction inévitable (indem Gott... versagte, hat er... bestimmt).

— Philippe, en laissant en apparence dans chaque ville l'ancien gouvernement (während, obwohl), l'avait changé entièrement dans le fond. Les soldats, **tout** en faisant des plaisanteries (obwohl), étaient pleins d'égards pour eux. Une confiance excessive, **même** en justifiant votre loyauté (**selbst** wenn), compromettrait votre sagesse.

§ 370. IV. Das Gerundium steht zwischen dem Verb und einer Bestimmung desselben; z. B.

J'allai, en attendant le souper (indem), chez Jenni. Les sons arrivent, en mourant (indem sie verklingen), jusqu'à mon oreille. Bucéphale s'abaissait, en fléchissant les pieds de devant, pour recevoir Alexandre sur son dos. La première reprit, en baissant la voix: Si vous le pouvez, repartez tout de suite.

§ 371. Anm. 1. Logisches Subject des Gerundiums kann auch sein:

1. das passive oder das active Object des Satzes; z. B.

Tout en parlant de la sorte (während er noch so redet), Un limier le fait partir. — Elle obéit, mais nous **l'**entendîmes, en s'éloignant, pousser un éclat de rire barbare[1]). — Poetisch auch: Flore (Flora) même, en naissant, **le** reçut dans ses bras.

En disant ces mots, les larmes lui vinrent aux yeux. — Les larmes me vinrent aux yeux en fixant mes regards sur cette misérable cabane. Tel esclave a bu le café avec son hôte, à qui ce même hôte fait couper le cou en sortant. — Il échappa à M. Freind, en dînant avec nous dans le vaisseau, de me dire . . .

2. ein Substantiv mit de oder eine durch ein Possessivum angedeutete Person; z. B.

Je voudrais pouvoir vous décrire les pleurs de Jacquine en voyant votre frère monter à cheval.

En arrivant, mes jambes fléchissaient. — Son cœur battait fort en montant l'escalier de M. Duprat. Si vous aviez vu son désespoir en trouvant son père mort! — Son premier soin, en arrivant au ministère de la guerre, fut de demander „le père Gaillard". — Poetisch auch: Des pleurs, en l'embrassant, coulèrent de ses yeux.

3. eine durch ein im vorhergehenden Satze oder in einem nachfolgenden Nebensatze stehendes Pronomen angedeutete Person; z. B.

Le 16 à la pointe du jour, nous partîmes. En avançant vers la Laconie, les montagnes commençaient à s'élever. — Tout en raisonnant, je crois que nous nous sommes égarés.

---

[1]) Aber nicht: Nous **l'**entendîmes en s'éloignant, sondern: Nous **l'**entendîmes s'éloignant (§ 360, 2 a) Wir hörten ihn (sie) sich entfernen.

4. eine unbestimmte und nicht angedeutete Person; z. B.
En faisant concourir Dieu dans tous les événements particuliers (wenn man), il ne s'ensuit pas pour cela qu'il soit l'auteur du péché. — L'appétit vient en mangeant. Ces proscriptions font horreur en les lisant. — La grâce, en s'exprimant, vaut mieux que ce qu'on dit.

So ohne Präposition (§ 366 Anm.) généralement **parlant**, sérieusement parlant, absolument parlant, humainement parlant u. ä.; z. B. Cela est vrai, généralement parlant. Il semble, humainement parlant, que ce soit le climat qui a prescrit des bornes à la religion chrétienne.

Anm. 2. Das Zusammentreffen der Präposition en mit dem Adverb en vor dem Gerundium sucht man zu vermeiden. Also nicht: Le prince tempère la rigueur du pouvoir en en partageant les fonctions. Sondern: C'est en partageant les fonctions du pouvoir que le prince en tempère la rigueur.

Anm. 3. Das Gerundium mit der Präposition en ist nicht zu verwechseln mit einem von dem Adverb en begleiteten Particip des Präsens, wie in En usant de la sorte, on ne peut vous blâmer.

C. Die Infinitive (ohne Präposition[1]).

1. Die Infinitive haben den Stamm und die Bedeutung nebst der Rectionsfähigkeit (§ 274) mit Personalformen gemeinsam; ihre Endungen aber sind nominale. Die Infinitive sind verbale **Substantive**, Abstracte der Thätigkeit (§ 163, 3), und besitzen daher die Satzgliedschaft der letzteren (§ 175—187). § 372.

Anm. Infinitive (mit dem Artikel), die ihre verbale Rectionsfähigkeit eingebüßt haben, sind in gewöhnliche Substantive übergegangen; z. B. le dîner, le souvenir, l'être, le devoir; auch le plaisir (alte Nebenform von plaire) u. ä.

2. Am Infinitiv unterscheidet man, wie am Particip, die Entwickelungsstufe der Handlung (im Activ und im Passiv): § 373.

	a. Activ	b. Passiv
1. Unvollendete Handlung: **Infinitiv des Präsens**	aimer lieben	être aimé geliebt werden
2. Vollendete Handlung: **Infinitiv des Perfects**	avoir aimé geliebt haben	avoir été aimé geliebt worden sein

[1]) Die Infinitive mit Präpositionen s. in der Lehre von den Präpositionen.

Anm. Unbezeichnet bleiben am Infinitiv:
1. die Existenzform der Handlung (reale und ideale Handlung),
2. die Zeitstufe (Gegenwart und Vergangenheit); z. B.

il veut venir, il voudra venir,
il voulait venir, il voudrait venir.

Der Infinitiv ohne Präposition als Satzglied.

§ 374. **I. Der Infinitiv ist Subject**; z. B.

Vivre est difficile. Promettre et tenir sont deux. Avoir l'idée n'est rien, il faut savoir l'exécuter. Jouir est la récompense d'acquérir. — Abandonner ce qu'il tenait une fois lui semblait trop dur. Souv. Avoir à soutenir un grand nom peut sembler un fardeau aux natures vulgaires; mais pour les forts, c'est un encouragement. Souv. — Réussir ne justifie pas plus un acte qu'échouer ne le condamne. Souv. Je n'ai pu lui faire comprendre que la pleurer me soulageait. Souv. Vous loger, passe; mais vous nourrir, c'est une autre affaire. Ac. Donner à M. N. les titres complets des ouvrages oubliés par lui nous entraînerait trop loin. Rev. crit. 1878.

§ 375. **II. Der Infinitiv ist abhängiges Subject** nach den unpersönlichen Verben il vaut mieux, mieux vaut es ist besser, autant vaut es gilt gleich, il fait cher es ist theuer, il fait bon es ist gut, il fait beau voir es sieht schön aus, und il faut man muß, il me faut ich muß, (il semble man glaubt), il me semble ich glaube (das logische Subject des Infinitivs ist, außer nach il me semble und il me faut, eine unbestimmte, seltener eine aus dem Zusammenhange zu erkennende bestimmte Person); z. B.

Vaut-il mieux pleurer? Si vous doutez, mieux vaut n'y pas aller. Mieux vaudrait sans doute avoir réussi. Autant vaut être mordu du chien que de la chienne. — Il fait cher vivre dans ce pays. Il y fait bon vivre. Il vous fait beau voir être vêtu de la sorte à votre âge! — Il ne faut pas juger l'arbre à l'écorce. Comme le vent était tombé, il nous fallait attendre pour partir une nouvelle brise. — (Il semble voir se dérouler peu à peu devant soi des événements naturels dont on reconnaît les causes). Il me semble encore voir défiler nos anciens régiments.

Anm. Nach den unpersönlichen Verben il semble es scheint und il paraît es hat den Anschein stehen unpersönliche Infinitive, wie solche

Infinitive auch von andern unpersönlich gebrauchten Verben abhängen können; z. B. Il semblait y avoir plus de neuf cents couverts. — Il ne peut y avoir d'obstacle. Il pouvait être dix heures du soir. Il va falloir cesser de le prétendre. Vgl. Il commençait à pleuvoir.

III. Der Infinitiv bestimmt das Verb. § 376.

1. Der Infinitiv ist **passives Object** (logisches Subject des Infinitivs ist das Subject des regierenden Verbs):

a. nach den modalen Hülfsverben: vouloir wollen (vouloir mieux), devoir müssen, sollen, pouvoir können, savoir verstehen (savoir mieux), († souloir pflegen), oser wagen und (wie nach vouloir) nach **désirer, souhaiter** wünschen, **préférer** vorziehen, aimer mieux lieber wollen, **aimer autant** (ebenso gern!), **compter**, penser gedenken, vorhaben, prétendre, entendre beabsichtigen, daigner geruhen, **détester** verabscheuen, sowie nach avoir beau gut ... haben; z. B.

Je n'en veux pas lire davantage. L'éducation ne doit s'achever qu'à la tombe. J'aurais voulu pouvoir lui expliquer la chose. Condé sut vaincre et profiter de la victoire. Jamais cour ne sut mieux se conduire selon les hommes et selon les temps. († Il soulait dire). Oserai-je le dire? — Je désire le voir. Je souhaiterais pouvoir vous obliger. Il a préféré rester ici. J'aime mieux tout vous dire. J'aimerais autant aller à pied. Je ne comptais point publier ces Mémoires. Que pensez-vous faire? Ce n'est pas seulement la vie de Louis XIV qu'on prétend écrire: on se propose un plus grand objet. En faisant cela, j'entendais agir dans votre intérêt autant que dans le mien. Il ne daigna pas se lever de son fumier. Si vous daignez nous rendre ces prisonniers, ils soulageront les misères de notre exil. Il déteste rester longtemps à table. — Il a beau s'échauffer, il ne persuade pas.

Anm. 1. Nach aimer autant steht häufiger à, wie stets nach aimer; z. B. Il aimait autant à donner que son maître. Le bonheur aime à demeurer tranquille et craint le bruit.

Anm. 2. Nach devoir à q. 1. jem. verdanken, 2. jem. schuldig sein steht de; z. B. Il devait à ma démarche d'avoir été agréé. — On lui devait au moins de l'entendre. Je me devais de faire cette démarche.

Anm. 3. Nach dédaigner verschmähen steht de; z. B. Gontran dédaigna de répondre. Pierre le Grand ne dédaigna pas de commencer par être tambour.

Anm. 4. Nach désirer, souhaiter, préférer, compter und détester steht auch de; z. B. Je désirerais bien d'en être débarrassé. Charles XII souhaita de régner, et en trois jours les états lui déférèrent le gouvernement. Il préféra de se retirer. Il compte d'aller à Versailles.

Anm. 5. Nach penser und faillir nahe daran sein (beinahe!) steht der bloße Infinitiv; z. B. Il a pensé être noyé. J'ai failli l'oublier.
Nach manquer nahe daran sein (familiär) steht der Infinitiv mit oder auch ohne de; z. B. Elle avait manqué d'être sa femme. Vous avez manqué me perdre entièrement.
(De und à nach faillir sind fast veraltet; z. B. J'ai failli de tomber. Il faillit à me blesser).

§ 377. b. nach folgenden Verben der Gewißheit (vgl. § 323):

α. nach croire glauben, penser denken, wähnen, se figurer sich vorstellen, meinen, s'imaginer sich einbilden, se persuader sich einreden, **se rappeler** sich erinnern, **espérer** hoffen, prévoir voraussehen (daß);

β. nach dire sagen, écrire schreiben; prétendre, soutenir behaupten, affirmer, assurer versichern, **protester** betheuern, **jurer** schwören, **nier** leugnen; ajouter hinzufügen, publier bekannt machen, raconter erzählen, **témoigner** zu verstehen geben; avouer gestehen, confesser beichten, gestehen, reconnaître anerkennen, déclarer erklären, déposer gerichtlich aussagen; z. B.

α. Je crois l'avoir trouvé. Maintenant, en effet, je crois le reconnaître. Ils crurent pénétrer bientôt jusqu'aux portes de Paris (sie glaubten ... vordringen zu können). — Je pensais enfin tenir le bonheur. Il courut jusqu'à Arbelles, où il pensait le trouver. — La vieille Angleterre se figurait défier tous les périls, cachée derrière ses brouillards (meinte Trotz bieten zu können). Il s'imagine être un grand docteur. Il se persuadait avoir atteint la perfection. — Je ne me rappelle pas l'avoir jamais vu. — Il espérait le rencontrer. Il espérait avoir été compris du capitaine.

Anm. 1. Nach se rappeler und espérer steht auch de (und zwar stets nach dem Infinitiv espérer); z. B. Je me rappelle d'avoir fait cela. J'espère de le voir. J'espère de partir Ich hoffe abreisen zu können. Ne pouvant plus espérer de m'endormir, je me levai.

Anm. 2. Nach oublier vergessen und imaginer planen steht stets de; z. B. J'avais oublié de défendre ma porte. Il imagina de généraliser cette mesure.

β. Il disait se connaître aux pompes de l'Orient Er sagte, er verstehe sich auf das Gepränge des Orients. Elle écrit avoir perdu toute sa fortune. Smyrne prétendait avoir donné le jour à Homère. Il soutenait l'avoir vu sortir de la brasserie. J'affirme ne l'avoir pas vu toucher un pestiféré. Il s'en fait gloire, ajoutant être tout prêt à recommencer. Il témoignait avoir envie de vous servir, et pensait tout autre chose. Il jura l'avoir entendu. Landais ne nia point avoir excité le duc à s'armer contre les seigneurs. J'avoue éprouver quelque surprise lorsque je lis ces petites brochures. Je soussigné reconnais et confesse avoir... Cet individu déclare demeurer rue des Jeûneurs. Il déposa avoir entendu dire que...

Anm. 1. Nach nier und témoigner steht auch de; z. B. Je nie d'avoir rien touché. Je lui témoignai d'être étonné du renversement que cette doctrine apportait dans la morale.

Anm. 2. Nach jurer schwören und protester betheuern etwas thun zu wollen muß de stehen; z. B. Il jure de le faire. Il lui protesta de ne l'abandonner jamais.

2. Der Infinitiv ist **Umstand des Zwecks** nach manchen Verben § 378.
der Bewegung:

a. nach den intransitiven Verben aller (s'en aller), venir (s'en venir, revenir), arriver, courir (accourir), voler, retourner (s'en retourner), rentrer, monter, descendre (logisches Subject des Infinitivs ist das Subject des regierenden Verbs);

b. nach den transitiven Verben envoyer, mener (emmener, amener, ramener) und mettre (logisches Subject des Infinitivs ist das passive Object des regierenden Verbs); z. B.

a. Je suis allé ouvrir la porte. Va-t'en porter ma lettre. Il est venu me visiter ce matin. Venez-vous-en guerroyer sous ma bannière. Scipion revint d'Espagne à Rome demander le consulat. Le roi (Charles XII) croyait qu'une année lui suffirait pour détrôner le czar, et qu'il pourrait ensuite revenir sur ses pas s'ériger en arbitre de l'Europe. Hé! Fossoyeur, arrive m'aider à traîner ces bottes de paille. Il courut s'embarquer à Toulon. Marcellus accourut aussitôt assiéger Syracuse. Le général Rampon vole occuper une espèce de défilé. Nos voisins m'ont permis de retourner les voir. Le czar s'en retourna à Moscou étaler à ses peuples un appareil tout nouveau.

Je suis monté voir le nouveau ménage. Descends chercher ton chapeau et remonte.

Anm. 1. Aller und venir vor einem Infinitiv haben nicht selten eine so abgeblaßte Bedeutung, daß sie kaum zu übersetzen sind; z. B. Allez vous promener. N'allez pas tomber Fallen Sie ja nicht. Je n'irai pas vous fournir un prétexte. L'âge est venu glacer ma logique.

Je vais zur Umschreibung des Futurs s. § 299.

Anm. 2. Auch nach être hin sein steht ein Infinitiv des Zwecks (jedoch nur nach dem historischen Perfect und den Zeiten der vollendeten Handlung); z. B. Faute d'autre manière de passer le temps, nous fûmes chasser dans les prairies. Nous avons été visiter notre navire. Le samedi 20 mai, j'avais été les voir. Il fallait attendre que toutes les nations eussent été se perdre peu à peu dans la république romaine. On croit qu'Annibal fit une faute insigne de n'avoir point été assiéger Rome après la bataille de Cannes. Assurément ce n'était pas la tendresse paternelle dans toute sa naïveté que j'aurais été chercher à Sparte. — (Vgl. Damon s'en fut chez le baron. Souvestre.)

b. Je l'ai envoyée allumer mon feu. On mène les chevaux boire. Non loin de là, il nous mena voir dans la campagne une maison où il se préparait un asile. Les bourgeois nous emmenaient par trois et quatre dîner avec eux. Il fut sur le point de sortir pour le ramener faire des excuses à la pauvre mère. La femme du boulanger avait mis sécher mes souliers près du feu.

Anm. 3. Unmittelbar nach envoyer findet sich ein intransitiver Infinitiv statt eines reflexiven (vgl. § 379 b Anm. 2); z. B. Je l'ai envoyé promener (fam.) Ich habe ihm die Thür gewiesen. Aber: Le roi Auguste les envoya hiverner et se recruter en Saxe.

Anm. 4. Uebrigens findet sich nach den genannten Verben der Bewegung auch pour mit dem Infinitiv; z. B. Eh bien, je suis allé pour savoir ce qui se passait. Il s'en va pour ne jamais revenir. Alors Monsieur vient pour prendre les noms? Je reviens pour vous dire ... Il courut après lui pour lui parler. Le roi accourut avec son ministre pour voir passer la garnison. Le cardinal Chigi fut le premier légat de la cour romaine qui fut jamais envoyé pour demander pardon.

§ 379. IV. **Der Infinitiv bezieht sich auf ein Substantiv** (ein substantivisches Pronomen, einen Infinitiv), und zwar entweder prädicativ oder appositiv.

1. **Der prädicative Infinitiv** bezieht sich entweder auf das Subject oder auf das passive Object.

a. Auf das **Subject** bezieht sich der Infinitiv nach être, paraître, sembler; se trouver, s'appeler; être censé, jugé, réputé, supposé, cru; z. B.

C'est se moquer (que) d'agir ainsi (§ 228 c u. 237). Vouloir, **c**'est pouvoir (§ 228 b). — **Adopter** d'autres mesures serait inviter les armateurs à entreprendre ce commerce avec la certitude de se ruiner. MIRABEAU. Parler est manifester à l'extérieur les pensées qui se combinent dans l'intérieur de l'esprit. LÉVIZAC. Nommer Abigaïl serait donner contre moi un prétexte de plus à la calomnie. SCRIBE. Louer en face est louer grossièrement. POITEVIN. Taire un bienfait est ajouter au bienfait. LITTRÉ. Porter l'habit monastique était courir une mauvaise chance de plus. R. d. d. M. 1860. Jouir des biens du monde **n**'est **pas** s'y borner. SOUVESTRE.

Il a paru hésiter un instant sur ce qu'il devait faire. Tous les yeux semblaient le chercher. L'éloge de M. de Richelieu semblait être un reproche pour la politique nouvelle. Je me suis trouvé un jour assister à la distribution des vivres (es hat sich eines Tages getroffen, daß). Il se trouve être le dernier. Cela s'appelle parler! Voilà ce qui s'appelle parler! Das heißt reden! — En parlant au sultan même, il était censé ne parler qu'à son égal. Le chanvreur parle ou du moins est supposé parler le patois berrichon.

b. Auf das **passive Object** bezieht sich der Infinitiv

α. nach appeler nennen;

β. nach den Verben des Veranlassens und des Zulassens, faire und laisser;

γ. nach Verben der Wahrnehmung: voir (nebst voici), regarder; entendre, ouïr, écouter; apercevoir, sentir (pressentir), und nach distinguer;

δ. nach Verben des Wissens und Sagens (nach diesen jedoch nur dann, wenn das passive Object ein Relativum ist); z. B.

α. C'est ce qu'on appelle franchir les bornes de la décence.

β. J'ai fait entrer René. Laissez jouer ces enfants. Marie laissait tomber ses mains sur ses genoux. On eût laissé le jeune homme passer sous l'orage.

γ. J'ai vu le jeune homme entrer. (Voici venir le prin-

temps). Ils regardaient passer notre gondole. On entendait bourdonner l'abeille et le ruisseau bruire dans les glaïeuls (Chiasmus!). Je l'ai ouï prêcher. On écoutait le vent d'hiver battre contre les persiennes. Il sentit tout à coup la diligence pencher. C'était la première fois que je voyais descendre dans la terre quelqu'un que j'avais senti vivre comme moi.

Anm. 1. Nach den Verben der Wahrnehmung kann statt des Infinitivs des Präsens 1. das Particip des Präsens (§ 360, 2 a), 2. ein Relativsatz stehen (§ 239, 1).

δ. Notre jeune voyageur suivait un sentier qu'il supposait devoir le conduire à quelque maison ou à quelque route. Cette déclaration d'un prince qu'on savait n'avoir jamais manqué à sa parole fit revenir en foule tous ceux que la peur avait écartés. L'ordre des Chartreux, les ordres de Citeaux et de Fontevrault, les hospices des lépreux, furent seuls exempts d'un tribut levé pour une cause qu'on croyait être celle de tous les chrétiens.

Il rencontra un homme de sa connaissance, qu'il me dit être un géomètre[1]). Ils achetaient le programme de la fête, que les marchands déclaraient être une merveille. Je voyais cinq ou six gros grains de poudre sur une de ses joues, lesquels étaient entrés bien loin dans la peau, et qu'il m'expliqua provenir d'un coup de fusil qu'un Russe lui avait lâché presque sous le nez.

Anm. 2. Statt eines reflexiven Infinitivs steht ein intransitiver regelmäßig (unmittelbar) nach faire und bisweilen unmittelbar nach laisser und voir; z. B. Je l'en ferai souvenir. Françoise, faites asseoir Monsieur. (Jedoch auch: Quelques coups de fusil à balle les firent s'envoler lourdement.) — Sa bile est émue, il faut la laisser rasseoir. (Gewöhnlich: Il était bien important de ne pas laisser s'alanguir une correspondance si précieuse. Les Italiens étaient las de voir s'éterniser la guerre. Ebenso: Il le regarda s'en aller. Je l'ai senti se ranimer, s'attendrir (le = mon cœur). — Vgl. § 378, Anm. 3.

Anm. 3. Betrachtet man, wie oben geschehen, in J'ai fait entrer René René als passives Object zu **faire** und entrer als einen auf dieses Object bezüglichen prädicativen Infinitiv, so ist dies vielmehr eine logische als eine grammatische Analyse. Grammatisch ist vielmehr faire entrer die Umschreibung eines causativen Verbs (= hereinrufen), faire also ein causatives Hülfsverb (§ 277, 7), entrer passives Object zu faire und René passives Object

---

[1]) Seltener wie im Deutschen: Ce conquérant, **de qui** on a dit qu'il avait fait taire toute la terre (statt: **qu**'on a dit avoir fait taire t. la t.).

zu **faire entrer.** Daraus erklären sich folgende Erscheinungen. 1. Man sagt: J'ai fait entrer René, aber nicht: J'ai fait René entrer. 2. Man sagt: Je les ai **fait** entrer, aber nicht: Je les ai faits entrer, wie es nach § 346, 1 lauten müßte, wenn les Object zu ai fait wäre. 3. Folgt auf faire ein **transitiver** Infinitiv (mit einem Sachobject), z. B. faire voir qch. etwas sehen lassen (= etwas zeigen, montrer qch.), so ist das Personobject ein **actives**[1]); z. B. Je **leur** ai fait voir la ville Ich habe sie die Stadt sehen lassen (= ich habe ihnen die Stadt gezeigt, je leur ai montré la ville). Kein französisches Verb regiert zwei passive Objecte, daher auch nicht ein periphrastisches Causativum wie faire voir. — Beispiele. On sent le besoin de faire partager son bonheur **à tous.** J'ai fait remarquer **à Roger** cette entente singulière. — C'est moi qui le **lui** ai fait connaître. Ni l'âge ni la richesse n'ont pu **lui** faire prendre goût au repos. Son histoire, que Roger **lui** a fait conter par fragments, m'a tout expliqué. Charles prétendait **leur** faire voir que leurs intérêts et les siens étaient les mêmes. Son opiniâtreté à s'abstenir du vin et sa régularité à assister deux fois par jour aux prières publiques **leur** faisaient dire: „C'est un vrai musulman". — C'est un bon homme **à qui** l'on fait croire tout ce qu'on veut.

Anm. 4. Anders als mit faire verhält es sich mit **laisser** und **den Verben der Wahrnehmung.** 1. Man sagt nicht nur a. laisser (voir, entendre) entrer quelqu'un, sondern auch b. laisser (voir, entendre) quelqu'un entrer. 2. Der Form b entsprechend sagt man: Je les ai laiss**és** aller. Je l'ai vu**e** tressaillir. Roger les a regard**és** partir (§ 346, 1). Ces enfants se sont laiss**és** tomber. 3. Der Form b entsprechend sagt man ferner, wenn ein **transitiver** Infinitiv folgt: Je laissai **la servante** me suivre d'un regard inquiet. Je vois **les autres** continuer ce que j'ai commencé. J'ai entendu **quelqu'un** faire votre éloge. Je **les** ai laissés boire mon vin. Je **les** ai vus combattre les ennemis (§ 346, 1). On ne **les** entend jamais élever la voix. Toutes les questions que je **l'**entends me faire à présent. Daneben aber sagt man, der Form a entsprechend: Alexandre laissa prendre haleine **à ses troupes.** Il a vu faire des actions héroïques **au chevalier de Grignan.** C'est à la lettre ce qu'on a entendu dire **à des officiers** qui servaient dans cette armée. Je me laissai entraîner **à ces réflexions** (wir jetzt: von diesen Betrachtungen; aber früher: die Menschen wollen sich meinen Geist nicht mehr strafen lassen, 1. Mos. 6, 3). Du côté d'Annibal, plus de ces ruses **auxquelles** s'étaient laissé prendre tant de consuls. On **leur** laisse prendre

---

[1]) Dasselbe ist (nach Analogie) bisweilen auch dann der Fall, wenn auf faire ein intransitiver Infinitiv mit einer präpositionalen Bestimmung folgt; z. B. Rien ne pouvait **lui** faire regarder à ses pieds. Ni les inondations qui ruinèrent ses ouvrages, ni la stérilité du terrain, ni l'ignorance des ouvriers, ni la mortalité même ne **lui** firent changer de résolution.

haleine. Ils inspiraient beaucoup de respect par le courage qu'on **leur** voyait déployer. C'est ce que je **lui** ai entendu conter. — Je le **lui** ai entendu dire **à elle-même** Ich habe **es sie selbst** sagen hören (§ 208, 4).

Anm. 5. Ein Infinitiv ist stets passives Object von faire, laisser, voir, entendre etc. (und die Participien fait, laissé, vu, entendu etc. sind daher stets unveränderlich), wenn sein logisches Subject **eine unbestimmte Person** ist, die unangedeutet bleibt.

I. Der Infinitiv ist ein intransitiver; z. B. L'opium fait mourir. Il n'aime pas à voir souffrir. Vous n'entendrez plus jamais parler de moi. — Il veillera lui-même à me faire ouvrir. J'en ai entendu parler.

II. Der Infinitiv ist ein transitiver; z. B. Il cherche toujours à faire voir son esprit. Il n'a pas laissé voir sa mauvaise humeur. Avez-vous ouï dire cette nouvelle? — Je les ai fait chercher partout. La maison que j'ai vu démolir. — Je **leur** ai vu offrir des présents Ich habe **ihnen** Geschenke anbieten sehen (aber: ich habe **sie** Geschenke anbieten sehen Je **les** ai vus offrir des présents). — Das passive Object des Infinitivs kann insbesondere ein reflexives Pronomen sein; z. B. Il ne put parvenir à se faire entendre. Ils se sont laissé voir.

Der active Infinitiv mit unbestimmtem logischen Subject gewinnt passiven Sinn; daher man sagen kann: Ces qualités le faisaient également aimer et respecter **des** soldats. Alexandre ne se laissa point décourager **par** toutes ces pertes. Vgl. Anm. 4, 3.

§ 380. 2. **Der Infinitiv** ist **Appositum** eines Abstractums (nebst chose); z. B. Aratus avait bien des choses à faire pour réussir: abattre les tyrans, contenir la Macédoine, enfin amener les Éoliens à vivre en paix avec la ligue achéenne. Il fallait deux choses au cardinal pour consommer heureusement son ministère: faire la paix et assurer le repos de l'État par le mariage du roi. Agathocle conçut alors le projet le plus hardi: rendre à Carthage siège pour siège, et porter sous ses murs le théâtre de la guerre. Tissapherne n'avait qu'une idée: obtenir l'abandon de l'Ionie et des îles adjacentes.

§ 381. V. **Ein Infinitiv als absolutes Satzglied** ist Beziehungswort eines Subjects **ce**, eines passiven Objects **le**, eines activen Objects **y** oder eines prädicativen **tel** (vgl. § 185); z. B.

Quitter Paris, c'est dur. Se croire Romain, c'était une illusion qui le charmait. Vouloir, c'est pouvoir (§ 228, b. β.). — Voltaire hésita quelque temps sur le choix d'une résidence. Retourner à Paris, il y songea d'abord. — Ruiner le plat

pays, suivre l'ennemi par les hauteurs, lui couper les vivres, le harceler sans cesse et le détruire en détail, mais refuser partout le combat, **tel** fut le plan de Fabius.

Anm. Auch voilà kann einen absoluten Infinitiv aufnehmen; z. B. Lever le siège! voilà un de ces mots qui ne doivent pas être écrits.

VI. Der Infinitiv steht **im Sinne einer Personalform**, in der § 382.
Regel zur Bezeichnung einer Thätigkeit, welche geschehen soll:

1. in gewissen knappen Aufforderungen; z. B.

Adresser toutes les communications à M. A. Chuquet. Voir diverses autres rectifications p. 6, p. 7, p. 11. Voir Revue critique du 6 juillet 1878, p. 13—15.

2. in Ausrufen; z. B.

C'est une perte irréparable! Et penser que la faute en est à cet ivrogne de facteur! (und denken zu müssen, daß...!) Une Dumont épouser un épicier de village! Étourdi que je suis! n'avoir pas deviné... daß ich es nicht errathen habe!

3. in unbestimmten Fragen (directen und indirecten), wenn das Interrogativum Object oder Umstand oder Attribut eines solchen ist; z. B.

Que faire? Comment faire? Pourquoi troubler son plaisir? Où prendre cet argent, alors qu'il n'y avait que peu ou point d'impôts en espèces? — Pourquoi n'avoir point parlé? Warum haben Sie nicht geredet?

Je **ne** sais que faire[1]). Il **ne** savait qui en accuser. Je **ne** sais à quoi me décider. Je **ne** savais **pas** comment m'excuser. Il est des livres dont on dit qu'on **ne** sait par quel bout les prendre. — Je **ne** puis qu'y faire (fam.).

4. in Relativsätzen, wenn das Relativum Object oder Umstand ist, und zwar

a. ein beziehungsloses Neutrum oder Adverb, nach avoir (il y a), chercher, trouver, gagner, dérober und apporter, donner, fournir, vendre à q., nebst il reste à q.; z. B.

Je n'ai que faire de lui. La pauvreté n'a que faire de s'inquiéter. Il a de quoi (sc. vivre). — Il y a là de quoi transformer l'industrie du canton, l'enrichir à jamais. — Il laissa l'assemblée de Varsovie chercher de quoi justifier ses procédés dans les lois du royaume. — On y trouve passablement de

[1]) Vergl. Je ne sais faire cela. Je ne sais rien faire.

quoi se nourrir. Tant que l'oiseau a ses ailes, il trouve où voler. — Un ouvrier y peut gagner en un jour de quoi acheter un acre; mais, l'achat fait, la difficulté commence. — On les forçait à dérober par ruse et adresse de quoi satisfaire leur appétit.

Veuillez me donner de quoi écrire. — Les mines du Mexique et du Potosi semblaient leur fournir de quoi acheter la liberté de l'Europe. — Ils vendent chèrement aux nobles de quoi satisfaire l'espèce de luxe qu'ils connaissent et qu'ils aiment. — Il ne lui restait plus de quoi renouveler ses vêtements.

b. ein relatives Pronomen oder Adverb, welches sich auf ein von avoir, trouver u. ä. abhängiges Object bezieht; z. B.

Malheureuse! malheureuse! n'avoir personne à qui me confier, personne qui m'aime! J'aurais voulu un coin de rivage où m'asseoir (wo ich mich hätte setzen können, oder: um mich zu setzen). Ils errent parmi les peuples de l'Asie sans trouver une pierre où reposer leurs têtes.

II.

Syntax der inflexiblen Wortarten.

I. Die Adverbien.

§ 383. Die Adverbien bestimmen Verben, die des Grades auch Adjective und (von Adjectiven stammende) Adverbien[1]).

Anm. Daher ist z. B. zwar peu wenig [lat. paucum] bestimmbar (très peu, fort peu sehr wenig, bien peu recht wenig), aber nicht beaucoup viel: sehr viel ist bien.

Eintheilung der Adverbien nach ihrer Bedeutung.

§ 384. I. Die Adverbien des **Ortes** (der Thätigkeit) antworten auf eine der Fragen

wo?	où? (Ruhepunkt);	z. B.	là da;
wohin?	où? (Zielpunkt);	z. B.	là dahin;
woher?	d'où? (Ausgangspunkt);	z. B.	de là von da;
wo hindurch?	par où? (Durchgangspunkt);	z. B.	par là da hindurch.

Tout périt ici-bas. — Il a passé par ici. — D'ici là nous comptons deux lieues.

---

[1]) Einzelne Adverbien werden auch attributiv gebraucht; z. B. Le bois debout porte de très lourds fardeaux. C'était bon au temps jadis (fam.). — La presque éternité die annähernde Ewigkeit. Daher auch: La Morée est une presqu'île.

Anm. 1. Die Adverbien des Ruhepunkts bezeichnen auch den Zielpunkt. Amont zu Berg, aufwärts und aval zu Thal, abwärts bezeichnen nur den Zielpunkt.

Anm. 2. Ein **Maß** des Raumes (wie weit?) bezeichnen proche nahe bei, loin fern, und eine **Zahl** von Orten (wo überall? an wieviel Orten?) partout überall, nulle part nirgends u. ä.; z. B.

Il est partout. — Les vrais ambassadeurs sont **partout** révérés. On ne peut être partout. — Venez, partout ailleurs on pourrait nous entendre.

II. Die Adverbien des **Zeitpunkts** (der Thätigkeit) antworten auf eine der Fragen: § 385.

wann? quand? z. B. aujourd'hui heute (Gegenwart), hier gestern (Vergangenheit), demain morgen (Zukunft);

bis wann? jusqu'à quand? (Endpunkt); z. B. jusqu'à après-demain bis übermorgen;

seit wann? depuis quand? (Anfangspunkt); z. B. depuis avant-hier seit vorgestern.

Que voulez-vous maintenant que je fasse? — La poésie dramatique espagnole y était maintenant tout à fait oubliée. — Maintenant, je demande la permission de vous laisser.

Anm. Ein **Maß** der Zeit (wie lange? combien de temps?) bezeichnen longtemps lange, toujours immer, stets, incessamment unaufhörlich u. ä., und eine **Zahl** der Fälle (wie oft? combien de fois?) quelquefois bisweilen, souvent oft, rarement selten u. ä.; z. B.

Elle parle toujours. — Il est toujours gai. J'ai toujours trouvé sur mon chemin consolation et secours. Elles ont été toujours en mouvement. — Il peut toujours choisir entre les exemples.

Cela n'arrive pas souvent. — On a souvent abusé de cette maxime. Les écrivains philosophes ont eu souvent d'injustes préjugés contre la Prusse. — Souvent notre amour-propre éteint notre bon sens. — *Pas* **souvent** ne nie la chose qu'en partie.

III. Die Adverbien der **Weise** (oder Beschaffenheit der Thätigkeit) antworten auf die Frage wie? comment? z. B. § 386.

Six années s'écoulèrent ainsi. — Et vous avez ainsi sauvé le failli? — **Ainsi** furent développés en Europe les germes de la civilisation. **Ainsi** en est-il de la machine à vapeur[1]).

Il retourna brusquement la feuille qu'il tenait. Son oncle lui fit impérieusement signe de rester. Il parle lentement

---

[1]) Nach ainsi wird ein tonloses Subject stets invertirt.

avec une légère teinte d'emphase. — Il nous a brusquement tourné le dos. Toutes les prescriptions du médecin sont scrupuleusement exécutées. Je lui ai demandé vivement ce qu'il avait. J'ai prié instamment Roger d'être plus circonspect. Il a mieux chanté aujourd'hui qu'hier. Il a chanté mieux aujourd'hui qu'hier. — Qu'est-ce qu'ils disent là? s'écria gaiement Roger. Je sais, reprit le facteur ironiquement. C'est la vérité, a repris doucement le vieillard. Ainsi vous ne vous plaignez ni du sort, ni des hommes? a fait observer Roger doucement.

Anm. Von den Adverbien der Weise sind die **modalen** zu unterscheiden: jene kennzeichnen die ausgesagte Thätigkeit, diese den Grad der Gewißheit oder die Art des Interesses des Redenden; z. B. peut-être vielleicht, probablement wahrscheinlich, certainement sicherlich, évidemment augenscheinlich; réellement, véritablement wirklich, vraiment wahrhaftig, visiblement unleugbar; — heureusement glücklicherweise, malheureusement unglücklicherweise, naturellement natürlich, décidément entschieden; z. B.

Tout espoir était visiblement perdu. — Heureusement le séjour ne fut pas de longue durée. — Le roi de Lacédémone heureusement se trompait.

§ 387. IV. Die Adverbien des **Grades** (der Thätigkeit oder der Eigenschaft) antworten auf die Frage wie sehr? in welchem Grade? à quel degré? — Es stehen

1. bei Verben und Adjectiven oder Adverbien:

peu, trop, trop peu; plus, moins; assez, suffisamment; — fort, bien sehr; ferner tout à fait, entièrement, complètement, extrêmement u. ä.;

2. nur bei Verben (jedoch beaucoup auch vor Comparativen):

beaucoup, sehr; tant so sehr; autant ebenso sehr;

3. nur bei Adjectiven oder Adverbien:

très sehr; si so, aussi ebenso; z. B.

1. Il pleut fort. — Il n'est pas fort habile. Fort heureusement.

2. Il s'intéresse beaucoup à votre affaire. — Nous avons beaucoup ri. — C'est faire beaucoup que de réussir à lui plaire.

3. Il est très habile. Vous avez fait très sagement.

Anm. 1. Ueber autant s. die Lehre von den Comparativsätzen.

Anm. 2. **Très, si, aussi** bestimmen auch:

1. adjectivisch gebrauchte Participien (§ 342 Anm.); z. B. Ils combattaient contre des hommes très aguerris. Le potager (der Gemüsegarten) est très abondant et très soigné. Je ne suis pas si prévenu en sa faveur, que je ne voie bien ses défauts.

2. prädicativ gebrauchte Infinitive mit à; z. B. Il est aussi à plaindre que vous. Il s'en faut beaucoup qu'il fût si à plaindre que moi.

3. adverbielle Bestimmungen, die aus Substantiv und Präposition bestehen; z. B. Son ouvrage avait été écrit à Gênes, très à la hâte. Si à découvert so offenkundig.

Anm. 3. Mehrere Adverbien des Grades der Thätigkeit oder der Eigenschaft bezeichnen auch **Maß** oder **Zahl von Dingen**, auf die Fragen wieviel? oder wieviele? (combien?), und zwar gewöhnlich mit partitivem de; z. B.

1. (Maß) Il dit beaucoup en peu de paroles. Il a beaucoup de blé, beaucoup de bonté (Stoffnamen oder Abstracte im Singular).

2. (Zahl) Beaucoup ont échappé. Il a beaucoup d'amis. Il a éprouvé beaucoup de regrets (Gattungsnamen oder auch Abstracte im Plural).

Diese Adverbien des Maßes und der Zahl (§ 282 a) fungiren im Satze wie Substantive[1]).

V. Adverbien der **Affirmation** und der **Negation**.

a. Affirmation.

1. Die gewöhnliche Affirmation ist **oui** ja; z. B. § 388.
Cela est-il vrai? Oui. — Après avoir longtemps dit oui, la science hésite maintenant. — Je crois que oui Ich glaube, ja.

2. **Si** (so) oder **si fait** doch, ja doch bezeichnet einen Gegensatz zu einer erwarteten negativen Antwort; z. B. § 389.
Est-ce que vous n'allez pas à Paris? Si, j'y vais. — Je crois qu'il n'a pas été là. Si fait, il y a été.

b. Negation.

Die Negation hat zwei Gestalten: **non** und **ne**. § 390.

A. Non bedeutet 1. nein, 2. nicht. § 391.

1. Non **nein**; z. B.
Le voulez-vous? Non. — Il ne dit jamais non. Répondez par

[1]) In der That sind sie (mit Ausnahme von bien und assez, suffisamment u. ä.) ihrer Herkunft nach Substantive oder substantivirte Neutra.

oui ou par non. — Vous croyez que je plaisante; mais non, sur l'honneur! (aber ich scherze nicht). — Non, je n'en ferai rien. Non, non, je ne veux rien entendre. Non certes (non vraiment), je ne le ferai pas.

Anm. Eine alte Nebenform von non (nen) steckt in dem Compositum **nenni** [na-ni] nein (familiär); z. B. Voulez-vous aller à la chasse? Nenni.

2. Non **nicht** negirt gewisse Satzglieder in affirmativen Sätzen[1]); z. B.

L'auteur imite la manière française, non sans succès. — Non loin de la ville se trouve le château qu'il habite. — L'auteur y a joint deux autres tables non moins utiles. — Dans une banque, l'argent non employé ne peut croître sans que décroisse le dividende. D'une manière non équivoque in unzweideutiger Weise. — Non content d'avoir pris lui-même la robe persane, Alexandre obligeait aussi ses capitaines de s'habiller de la même sorte. — On peut désirer la réussite ou la non-réussite (den Nichterfolg) d'une affaire. Cette phrase est un non-sens (ein Unsinn).

So negirt non insbesondere eins von zwei coordinirten Satzgliedern; z. B.

Il fait cela, non par méchanceté, mais pour jouer. Cependant Godefroi se montrait sur le haut de sa tour, non comme un fantassin, mais comme un archer. — Les services, et non les aïeux, furent comptés. Je crains votre secours, et non sa barbarie. Cette grotte est l'ouvrage de la nature, et non l'ouvrage de l'art. Cette Artémis du golfe Persique était une divinité orientale, et non grecque. Il faut rougir de commettre des fautes, et non de les avouer. — Un talent réel, quoique de second ordre, mais non un caractère, voilà ce qu'il faut demander au fils de Valentine de Milan (Charles d'Orléans). — Ce mot (*plusieurs*) peut ou non se répéter devant chaque substantif quand il y en a plusieurs d'énoncés.

§ 392. B. **Ne** nicht steht vor der Determinante, mit oder ohne pronominales Object (§ 154).

---

[1]) Archaisch findet sich non als Negation der Personalform (non ferai) noch bei Molière, l'Av. V, 3. — Elliptisch noch jetzt: Pourquoi non? — Les uns sont contents, les autres non. — Je dis que non (Ich sage, daß nicht; wir:) Ich sage, nein. Je réponds que non. Je gage que non. A-t-il évité ce danger? Les extraits suivants prouveront malheureusement que non.

I. Ne negirt eine der Maßbestimmungen **guère** (viel[1]), **pas** (Schritt), **point** (Punkt[2]) und eben dadurch die Personalform; z. B. § 393.

Il ne cède guère (Er weicht nicht sehr) Er weicht **kaum, schwerlich, so zu sagen nicht.**

Il ne cède pas (Er weicht nicht einen Schritt) Er weicht **nicht.**

Il ne cède point (Er weicht nicht einen Punkt) Er weicht **gar nicht, durchaus nicht.**

Guère, pas und point werden jedoch gegenwärtig nur noch als abgestufte Verstärkungen der Negation, aber nicht mehr als Maßbestimmungen empfunden und daher auch in Fällen angewandt, wo eine empfundene Maßbestimmung keinen Sinn hätte; z. B. Il ne pèse pas une once.

Gebrauch von ne...pas und ne...point.

1. In Behauptungen hat ne...point bisweilen den Sinn von ne...jamais; z. B.

Il ne lit pas Er liest augenblicklich nicht. Il ne lit point Er liest überhaupt nicht. Er liest nie.

2. In Fragen: eine durch ne...pas negirte Frage ist eine rhetorische (vgl. § 315 Anm. 1), eine durch ne...point negirte ist eine wirkliche; z. B.

Ne le vois-tu pas? **Siehst** du es (denn) nicht? = Du siehst es ja doch.

Ne le vois-tu point? Siehst du es **nicht**? = Siehst du es **wirklich** nicht?

Anm. Nicht selten folgt unmittelbar auf eine Frage mit ne...point eine Frage mit ne...pas; z. B. Éh bien! pourquoi ne ferais-je point comme lui? Ne suis-je pas aussi un voyageur près de quitter tout ce qu'il connaît? Warum sollte ich **nicht** handeln wie er? Bin ich nicht **auch** ein Reisender...? (= Bin ich doch **auch** ein Reisender..., oder: Ich bin ja doch **auch** ein Reisender...).

---

[1]) Der ursprüngliche Sinn von guère [althochdeutsch weigar viel] liegt noch deutlicher zu Tage, wo es von **de** oder **à** abhängt; z. B. Tout ce que vous dites ne vous sert de guère. Ac. Il ne s'en faut de guère que ce vase ne soit plein. Ac. — Le pauvre Segrais ne tient à guère. Mme de Sévigné. Il (un certain principe) ne servira plus à guère de gens (nicht mehr vielen Leuten = nur noch wenigen Leuten). Pascal.

[2]) Aber kaum noch **mie** (Krume); z. B. Vous ne l'aurez mie. Il **n'en** tâtera mie. Vgl. Je **n'ai** point tâté de ce mets.

3. Ne . . . pas negirt namentlich Adverbien und adverbielle Bestimmungen des Maßes und des Grades, der Frequenz und des Zeitpunkts, der Art und Weise, sowie Zahlwörter und tout; z. B.

Il n'a pas beaucoup de fortune. Il ne se porte pas trop bien. Il n'a pas assez de vivres pour un mois. N'allez pas si vite. Je n'en veux pas tant. Il ne fait pas autant de froid qu'hier. — Cela ne vaut pas plus d'un écu. Nous n'étions pas moins de cent personnes. Le sire de Joinville n'était pas plus habile que nous. Cicéron n'était pas moins véhément que Démosthène. Je n'en veux pas lire davantage (nicht mehr). Vous êtes pressé, ne restez pas davantage (nicht mehr = nicht länger).

Cela n'arrive pas souvent. Cet ouvrier ne cesse pas de travailler avant midi. Il n'est pas encore temps d'agir[1]).

Toutefois les poètes ne s'assujettissent pas scrupuleusement à cette règle. En effet, *je ne nie pas* ne signifie pas exactement *je dis oui*. Cela suppose qu'il n'est pas réellement sans esprit.

Il n'a pas dix ans. Vous n'en trouverez pas deux de votre avis. Il n'en reste pas un seul petit morceau. — Cet homme, que l'on disait malade, n'a pas seulement été malade (ist gar nicht einmal krank gewesen). Il ne fallait pas une fois dire (ich brauchte nicht einmal zu sagen) que j'avais abandonné tous mes droits et prétentions.

Mon opinion n'est pas acceptée de tous. Je crains que ce que je dis ne plaise pas à tout le monde (nicht jedermann). Les riches ne sont pas toujours plus heureux que les pauvres. Il n'était pas tout à fait ivre (nicht ganz und gar). Je ne dis pas tout à fait cela Ich sage dies nicht schlechterdings, nicht grade. — L'Académie ne paraît pas approuver entièrement cette opinion. Ce mets n'est pas absolument mauvais.

Anm. Auch als Subject oder als Attribut des Subjects wird tout oder chacun, chaque durch ne . . . pas (selten durch ne . . . point) verneint; z. B. Tout ce qui reluit n'est pas or Es ist nicht alles Gold, was glänzt. Tout l'homme n'est pas matière. Tous les hôtes d'Ibrahim

---

[1]) Weniger gut ist (nach Littré) ne . . . point encore; z. B. Le facteur n'est point encore venu. Littré. Il y avait dans le ton, dans l'air, dans l'attitude de Félicité quelque chose de têté que je ne lui connaissais point encore. Souvestre.

n'étaient pas riches; il s'en fallait beaucoup. Tout le monde n'est pas fait pour avoir du génie. Chacun de l'équité ne fait pas son flambeau. BOIL. — Insbesondere: Tous n'ont pas le même mérite et n'offrent pas le même intérêt Nicht alle haben dasselbe Verdienst und (nicht alle) bieten dasselbe Interesse dar. Toutes les âmes n'ont pas une égale aptitude au bonheur. Tous les arbres de nos forêts ne sont pas également précieux. — Il a ouï dire que le beau est rare; mais il devrait savoir que tout rare n'est point beau (daß durchaus nicht alles Seltene schön ist). VOLTAIRE.

Ne...point negirt vielmehr in der Regel, hingegen ne...pas seltener das Verb; z. B. Tous les accusés n'ont point été convaincus Sämmtliche Angeklagten sind nicht überwiesen worden = Keiner von den Angeklagten ist überwiesen worden. — Tout ce qui n'est pas Dieu ne peut pas remplir mon attente. PASCAL. Tous ceux qui la connaissent ne l'accusent pas. LETOURNEUR. — Vgl. Tous les grands panneaux de la voûte n'existent plus. TH. GAUTIER.

4. Ne...pas negirt auch ein Attribut; z. B.

La faculté de voir dans l'obscurité n'est pas un fait inouï (ist keine unerhörte Thatsache). L'état de mes affaires ne souffre pas des remèdes lents (keine langsam wirkenden Heilmittel).

5. Ne... pas negirt auch einen von der Personalform abhängigen Infinitiv:

a. einen Infinitiv mit einer Präposition; z. B.

Annibal se reprocha de n'avoir pas marché à Rome après la bataille de Cannes. Il m'est indifférent d'écrire ou de ne pas écrire (oder: ou de n'écrire pas, § 154).

b. einen Infinitiv ohne Präposition; z. B.

Il parut ne pas savoir de quoi il s'agissait Er wußte allem Anschein nach nicht, um was es sich handelte. — Là encore elle semble n'avoir pas trouvé un terrain favorable Dort fand sie, wie es scheint, wiederum keinen günstigen Boden. — Je voudrais ne pas savoir écrire Ich wollte, ich könnte nicht schreiben. (Vgl. Veuillez n'en rien dire à personne). — Cette action peut n'être pas répréhensible, mais je m'en ferais (un) scrupule (es ist möglich, daß diese Handlung untadelig ist). Je **ne** puis **pas** **ne pas** croire qu'il en est ainsi (ich kann nicht umhin zu glauben). — (On doit ne se rendre suspect à aucun. On doit le croire sur parole et ne rien lui demander de plus que ce qu'il lui a plu de nous donner.) — Seulement, il faut ne pas élever en faveur de cette loi plus de prétentions qu'elle n'en fait elle-même

(man muß zu Gunsten dieses Gesetzes keine größeren Ansprüche erheben). — Il avait cru ne pas pouvoir faire autrement Er hatte geglaubt, er könne nicht anders handeln.

Zu beachten: On peut n'être pas trop choqué de ces façons d'agir chez un avisé et malin Normand. R. d. d. M. 1878. On peut ne pas dire tout ce qu'on pense (man braucht nicht alles zu sagen...), mais il faut penser tout ce qu'on dit. Ac. Vgl. Il ne paraît pas aimer moins tendrement son frère aîné. R. d. d. M. 1878.

Anm. Ne...pas modificirt durch Adverbien:

ne...presque pas	beinahe nicht,
ne...certainement pas ne...sûrement pas ne...assurément pas	sicher nicht,
ne...même pas ne...pas même	nicht einmal,
ne...pas sans doute	ohne Zweifel nicht; z. B.

Je ne l'ai presque pas vu. — Sa faculté visuelle (seine Sehfähigkeit) n'est certainement pas toute semblable à la nôtre. Cette magnificence et cette simplicité réunies n'existent sûrement pas au même degré en Allemagne. C'est une difficulté sans doute, mais ce n'est assurément pas une impossibilité. — Il répondit qu'il ne connaissait pas même ces préfets. On l'ignorait encore, et l'on ne s'en préoccupa même pas à cette époque. Il n'est pas même au pouvoir des dieux de rendre l'homme content. Après la bataille de Cannes, il ne fut pas permis aux femmes même de verser des larmes. Les habitants de l'hôtel n'étaient même pas exemptés de ces insupportables vexations (nicht einmal die Bewohner des Hotels waren ... ausgenommen). — Vgl. Je ne songe même point à m'arrêter pour me recueillir (ich denke durchaus nicht einmal daran...). Je m'étais affaissé aux pieds de ce lit, n'ayant même plus la force d'espérer (indem ich nicht einmal mehr die Kraft zu hoffen besaß, oder: ohne auch nur noch...zu besitzen). — Ils n'étaient pas sans doute ce que, sous l'ancienne monarchie, on eût appelé des grands seigneurs.

§ 394. II. Ne negirt eins der indefiniten Pronomen **aucun, nul, pas un, personne, rien** (§ 266).

1. **Ne...aucun** kein.

a. Attributiv vor dem Substantiv; z. B. Aucun signe de joie, aucune apparence de bonheur ne se montre à ses yeux. La nuit n'avait aucune étoile. — Aucun autre lieu ne peut inspirer ce sentiment. On ne peut comparer cet animal à aucun autre.

Anm. Der Plural findet sich jetzt nur noch

1. bei pluralia tantum (§ 96, II); z. B. Aucunes funérailles ne furent célébrées avec plus de magnificence. Ac.

2. bei Substantiven, die in einer bestimmten Bedeutung nur im Plural vorkommen (§ 96, III); z. B. Ce domestique **n'**a reçu aucuns gages. Ac. Il **n'**a fait aucunes dispositions. Ac. Elle ne m'a rendu aucuns soins. Ac.

b. In indirecter Beziehung; z. B. Remarquez que *pas* ne saurait être employé d'aucune de ces manières. — Quels griefs avait-il? Il répondit naïvement qu'il **n'**en avait aucun.

c. Substantivisch; z. B. Aucun **n'**est prophète chez soi.

2. Ne ... nul kein.

a. Attributiv vor dem Substantiv; z. B. Nul péril ne l'émeut. Je **n'**en ai nulle connaissance. Cela **n'**est de nul service. — Nul autre que vous ne m'a parlé de cette affaire.

Anm. Der Plural findet sich

1. bei pluralia tantum; z. B. nuls frais. Ac.

2. bei Substantiven, die in einer bestimmten Bedeutung nur im Plural vorkommen; z. B. nulles troupes, nulles gens. Ac.

3. (nach Bescherelle und Littré) jedoch auch bei anderen Substantiven; z. B. nuls devoirs, nulles actions.

b. In indirecter Beziehung; z. B. Nul de nos soldats ne se montrait timide. Nul presque (fast keiner) de tous ceux qui m'écoutent ici **n'**est content de sa destinée. De tous ceux qui y sont allés, nul **n'**en est revenu.

c. Substantivisch; z B. Nul **n'**est exempt de mourir. — Que nuls ne puissent être arrêtés dans la lecture de Théophraste. La Bruyère.

3. Ne ... pas un kein.

a. Attributiv vor dem Substantiv; z. B. Pas un pli **n'**est changé à sa tunique. Il **n'**y a pas un homme qui n'ait ses défauts. Heureux de ne devoir à pas un domestique Le plaisir ou le gré des soins qu'ils se rendaient. Lafontaine.

b. In indirecter Beziehung; z. B. Alors pas un de vous n'a gémi. Au printemps certains arbres se couvrent de fleurs dont pas une ne peut se nouer en fruit pour l'automne. Ceux

des Pays-Bas ne se sont tenus à pas une des confessions de foi qu'on avait faites devant eux. Bossuet.

c. Substantivisch; z. B. Pas un ne le croit. Qui sert en commun ne sert à pas un. (Prov.)

Anm. Auch das indefinite **quelconque** (§ 247, Anm. 2) wird durch ne negirt; z. B. Il **n'a** mal quelconque. Il ne lui est demeuré chose quelconque.

Quelconque dient auch zur Verstärkung von ne...aucun; z. B. Du reste, aucun son quelconque (kein Ton irgend welcher Art), aucun bruit de vie ne s'élevait de cette solitude. R. d. d. M. 1860.

4. **Ne...personne** niemand; z. B.

Personne ne résistait. Je ne vis personne hier. Le don de notre foi ne dépend de personne. Il ne fait de mal à personne. Je **n'y** suis pour personne[1]).

Anm. Ne negirt auch

1. familiäre Ausdrücke wie **homme vivant, âme vivante**; z. B. Il **n'y** a homme vivant qui puisse assurer... Je **n'y** ai trouvé âme vivante. Ebenso: Je **n'en** parlerai à âme qui vive.

2. **qui que ce soit** (§ 248); z. B. Je **n'y** ai trouvé qui que ce soit. Je **n'ai** envie de qui que ce soit.

5. **Ne...rien** nichts; z. B.

Rien **n'était** réglé au logis. Qui ne risque rien **n'a** rien. C'est un homme qui ne se soucie de rien. Cette affaire ne tient à rien. Il semble que cela ne porte sur rien. Le veuvage de Roger ne ressemble en rien à mon veuvage. — Je ne ferais cela pour rien au monde. — Je ne vois rien là de bien étonnant. Rien de tout cela **n'est** resté. Il **n'aura** rien du tout.

Anm. Ne negirt auch

1. **mot** (Wort) als passives Object von dire, répondre, sonner, souffler; z. B. Il écoutait tout et ne disait mot. Il est parti sans dire mot (oder: sans mot dire, § 177 Anm. 2). — Il ne répondit mot. — J'eus beau lui faire des reproches, il ne sonna mot. — Ne soufflez mot, retenez votre haleine. Il ne souffla mot de ce qu'il avait vu[2]).

---

[1]) Veraltet ist ne...personne mit partitivem de; z. B. Mais il **n'y** eut personne de ceux qui l'entendaient qui ne baissât la tête pour rire à son aise. Chifflet.

[2]) Auch: On eut beau l'interroger, il ne répondit jamais mot. Ac. Célestine ne disait plus mot. R. d. d. M. 1879.

2. familiär **goutte** (Tropfen) als passives Object von voir **1.** sehen, 2. einsehen, entendre verstehen, comprendre begreifen; z. B. 1. Il fait bien obscur ici, je ne vois goutte Ich sehe nichts. 2. L'avare ne voit goutte dans ses véritables intérêts. — Je n'entends goutte à ce qu'il dit. — Je n'y comprends goutte.

3. familiär **brin** (Hälmchen) als passives Object; z. B. Je **n**'en ai recueilli brin Ich habe nichts davon gesammelt. Il **n**'y en a brin.

4. **quoi que ce soit** (§ 248); z. B. Cela ne vaut quoi que ce soit. Ceux qui ne s'occupent à quoi que ce soit, me paraissent fort méprisables.

III. Ne negirt eins der indefiniten Adverbien **aucunement, nullement** nebst **en aucune manière** (Art und Weise; § 266 Anm.), **nulle part** (Ort), **jamais** je (Zeitpunkt); z. B. § 395.

Cela ne modifie aucunement mon opinion. Il ne fut nullement question de vous. Je ne le veux en aucune manière. — Son explication ne convient nulle part. — Il ne soupe jamais. Jamais je ne l'avais entendue faire tant de phrases et de si longues.

Anm. 1. Nach jamais steht ein singularisches Subject gewöhnlich und ein singularisches passives Object bisweilen ohne den unbestimmten Artikel[1]); z. B.

1. Jamais homme n'a eu plus de succès avec aussi peu de mérite. Jamais vaisseau n'a pressé les ondes de la mer Morte. Jamais tentation plus dangereuse n'assaillit mon cœur. — Aber auch: Jamais une parole ne s'était échangée entre eux. Souvestre. Und so stets in elliptischen Sätzen; z. B. Jamais un oubli, jamais une négligence, jamais un mensonge! — Ebenso stets: Jamais **la** fortune n'a placé un homme si haut, qu'il n'eût besoin d'un ami.

2. Je n'ai jamais vu plus charmante réunion de jeunes filles. R. d. d. M. 1879.

Anm. 2. Jamais steht indefinit ohne Negation

1. = je, jemals unter den § 268 genannten Bedingungen; z. B. 1. La justice **ne** fut jamais **ni** si éclairée, **ni** si secondable Die Rechts-

---

[1]) Auch nach **rarement** kann ein singularisches Subject ohne den unbestimmten Artikel stehen; z. B. Rarement biographe a mis au service de son héros je ne dis pas autant de zèle, mais autant de dévouement. Rev. crit. 1878.

Bisweilen findet auf rarement § 190 Anwendung; z. B. Rarement réussit-on quand on suit un plan qui n'est pas le sien. Voltaire. Rarement le succès est-il proportionné à ces entreprises. Id.

pflege war **weder** jemals so aufgeklärt **noch** jemals so dienstfertig; oder gewöhnlicher: Die R. war nie so aufgeklärt **und** so dienstfertig. — Avons-nous jamais pensé (dit Chateaubriand) à orner la seule hauteur dont Paris soit dominé? Voyez **si** jamais un particulier traita si noblement ses intérêts. — **Si** vous venez jamais me voir, je vous montrerai ce livre. **Si** jamais je montais sur un trône, je n'en descendrais que mort. — 2. Son cœur **a trop** souffert **pour** guérir jamais. Je dors ici dix heures toutes les nuits, et **sans que** jamais aucun soin me réveille. — 3. **Gardons-nous** de croire qu'il ait jamais voulu tromper. — 4. Je **ne** vois **pas** que je puisse y prétendre jamais. — 5. Il est **douteux** que l'on y parvienne jamais. — 6. Tissapherne se montra **plus** disposé **que** jamais à rendre sa faveur et ses subsides aux Lacédémoniens. — 7. Ce fleuve me rappelait un **des plus beaux** noms **que** jamais la plus belle poésie ait confiés à la mémoire des hommes. — Ebenso: C'est ce **qu**'on peut jamais dire **de plus mieux**. **Toutes** les sectes **qui** ont jamais paru sur la terre.

2. = immer[1]) nach à und pour; z. B. La mort les a réunis à jamais. Je serai à vous à tout jamais. — J'allais quitter pour jamais cette terre sacrée. Adieu pour jamais. Adieu pour tout jamais.

Anm. 3. Ebenso wie jamais werden durch ne negirt

1. das archaische **mais** (mehr[1]) in der familiären Formel n'en pouvoir mais (nimmer dafür können) nicht dafür können; z. B. Je n'en puis mais. Je ne puis mais de cela. Ich kann nicht dafür.

(Mais (je) indefinit ohne Negation in der Frage; z. B. Si cela est arrivé, en puis-je mais? Kann ich dafür?)

2. das archaische **onc** oder **onques** (jemals), fast nur noch scherzweise gebräuchlich; z. B. Je ne vis onc (ich sah nie) un si méchant homme. Il **n**'en fut onques de plus maladroit.

(Onc oder onques ohne Negation; z. B. Vîtes-vous onc un plus hardi hâbleur? C'est le plus méchant homme qui fut onques.)

3. Formeln wie **de la vie, de ma (ta, sa) vie, de trois jours** u. ä., **de tout temps; de longtemps**; z. B. Je ne lui pardonnerai de la vie. Je **n**'oublierai de ma vie la journée du 28. Il ne sera de sa vie aussi habile que son père. — Je ne sortirai de trois jours. Je ne le verrai de dix jours. — De tout temps les chevaux ne sont nés pour les hommes. Lafontaine. Je **n**'oublierai de longtemps les quelques heures passées chez vous. Souvestre. — Aber: Vous ne verrez pas cela de votre vivant. Ac.

---

[1]) Immer aus mhd. ie-mer = jamais aus ja-mais.

IV. Ne negirt die comparative Maßbestimmung **plus** (mehr = länger; temporal); z. B. § 396.

Je **n**'y pense plus. Je **n**'y songe plus **du tout** Ich denke durchaus nicht mehr daran. Ne pouvant plus espérer de m'endormir, je me levai. Il est fatigué à **n**'en pouvoir plus.

Anm. 1. Ne...plus guère, ne...presque plus fast nicht mehr, kaum noch; z. B. Cet homme **n**'a plus guère à vivre. On ne voit presque plus d'habits de cette façon.

Anm. 2. Ne...plus mit indefiniten Pronomen oder Adverbien:

	ne...plus personne	niemand mehr,
	ne...plus rien	nichts mehr;
	ne...plus aucun	kein...mehr;
	ne...plus nul	kein...mehr;
	ne...plus nulle part	nirgends mehr;
aber:	ne...jamais plus	nie mehr; z. B.

Je **n**'y vois plus personne. — Rien ne fait plus reconnaître cette retraite des sages. Je ne voulus plus rien entendre. Il **n**'est plus bon à rien. — Les croisés **n**'attendaient plus aucun .secours de l'Occident. — Tu as parcouru beaucoup de contrées, jusqu'à ce que tu **n**'aies plus trouvé le bonheur nulle part. — J'y consentirai à condition que je **n**'entende jamais plus parler de lui. Jamais plus je ne me rembarquerai.

Zusatz zu I—IV. § 397.

Die durch ne negirten Maßbestimmungen und indefiniten Pronomen oder Adverbien[1]) besitzen, wenn dem Satze das Verb fehlt und folglich auch ne fehlen muß, an sich einen negativen Sinn; z. B.

A. Je vais vous verser du vin. B. Guère (nicht viel = wenig[2]), je vous prie. — Pourquoi pas? (= Pourquoi non?) Vous croyez peut-être qu'il fit des excuses? Pas **du tout**[3]). — En voulez-vous? Point. Vous me donnerez cela? Point **du tout**. Je le croyais mon ami, mais point. — Y a-t-il quelqu'un ici? Personne. Que vous a coûté cela? Rien. — Y avait-il là quelqu'un de vos amis? Aucun. Aucun luxe d'ameublement. Nul bien sans mal, nul plaisir sans mélange. Pas un bateau dans le port, pas un homme sur la rive. — Voulez-vous céder vos droits?

---

[1]) Auch plus, aber nur vor partitivem de; z. B. Plus de larmes!

[2]) Guère findet sich so nur in familiärer Rede.

[3]) Pas nur in Pourquoi pas? und Pas du tout. — Statt Pas du tout steht auch bloß du tout; z. B. Ferez-vous cela? Du tout.

Nullement. — Avez-vous été à Rome? Jamais. Vgl. On ne doit jamais dire jamais.

Pas (selten point) vor Adverbien des Maßes u. ä. (§ 393, 3); z. B.

Avez-vous de l'argent? Pas beaucoup. Pas trop. Il avait vingt-cinq mille hommes, pas trop mal équipés. Vous êtes donc facile à contenter? Pas tant que vous pourriez penser. Jamais dans aucun combat Godefroi ne parut aussi terrible, pas même lorsqu'il combattit le géant sur le pont d'Antioche. Êtes-vous prêt à partir? Pas encore.

Avez-vous de l'argent? Point trop (aber nicht: point beaucoup). Littré. Vous êtes donc facile à contenter? Point tant que vous pourriez penser. Id.

Insbesondere wird eins von mehreren coordinirten Satzgliedern ohne ne negirt; z. B.

La ville avait une demi-lieue de tour, ou guère moins (familiär, st. ou peu moins). — Le vent du sud-est soufflait assez pour enfler la voile, pas assez pour troubler la mer. Il le lui avait offert, mais pas imposé. — Cet homme est bienfaisant, indulgent, point soupçonneux. Je pardonne à mes ennemis, et point à mes flatteurs. Prends ceci, mais point cela. Invitée ou point invitée, je fus la voir. — Ce que vous dites et rien, c'est tout un. Vous lui donnez tout, et à nous rien. — Cela est frivole et de nulle conséquence. — J'en veux à lui, et nullement à vous. — Le monde est une sphère infinie, dont le centre est partout, la circonférence nulle part. — Son style est toujours ingénieux, jamais recherché. Ces jeûnes sévères, et presque jamais interrompus. Croyez donc votre cœur, et jamais votre esprit.

Man merke auch: Les gens peu ou point instruits. C'est le cas ou jamais.

Anm. 1. Nachdrücklich steht non vor pas und vereinzelt vor jamais (aber kaum vor point); z. B.

Prendrai-je cela? Non pas, s'il vous plaît. — Le mérite n'y a point de part, non pas même le mérite de la race. — Ce rire est un signe de désespoir, non pas de joie. — Il avait des flatteurs, et non pas des amis. Vous êtes envoyé pour édifier, et non pas pour détruire. — Je lui payerai ce que je lui dois, mais non pas tout à la fois. — Les envieux mourront, mais non **jamais** l'envie. — J'envisage non pas sa fortune, mais sa vertu. Le fleuve se trouve, non pas au milieu, mais à côté du champ de bataille.

Anm. 2. In der bestimmten Frage **fehlt ne** bisweilen vor pas oder point bei Dichtern und älteren Prosaikern[1]); z. B.

Ai-je pas réussi? Mol. Seront-ils point traités par vous de téméraires? Laf.

In der Volkssprache kann ne auch in Behauptungen fehlen, wenigstens in gewissen Formeln; z. B. 1. Fallait-il pas le laisser au fond? Souv. 2. C'est pas moi. Id. Je voudrais pas... Id.

In bestimmten Formeln fehlt ne facultativ oder obligatorisch vor rien mit einer Präposition[2]); z. B.

1. facultativ: Ne faites semblant de rien. Mol. Ac. Pour moi, je vais faire semblant de rien. Mol. — Tout le reste de la terre **n**'est compté pour rien. Massillon. Il compte cela pour rien. Ac. — Il semble que cela ne porte sur rien. Ac. Il semble que cela se soutienne sur rien. Ac.

2. obligatorisch: Cela s'est réduit à rien. Ac. Ce grand voyage est devenu à rien (ist zu nichte geworden). Mme de Sév. — Je veux une compagnie de cavalerie pour rien. Volt. Mais, un jour ou autre, elle les donnera pour rien à l'hôpital (les st. ses enfants)! Souv. Il a eu cette maison pour rien. Littré. — Dieu a créé le monde de rien. Ac. Il se fâche de rien. Littré. — C'est un homme de rien. Ac. Louvois tire de son côté une petite épée de rien qu'il portait. St-Simon.

V. Ne negirt ein eximirendes **que** als (= außer[3]). Das eximirende que (welches stets nach, aber nie unmittelbar nach ne steht) kann vor jedem Satzgliede (auch in Gestalt eines Nebensatzes) stehen, außer vor der Personalform, dem Subject und einem Nebensatze mit que. § 398.

1. Ne...que **nur**; z. B.

Il ne se trouva dans son camp que trois mille talents. Il ne faut pour cela que les résoudre en phrases positives. — En vérité ce **n**'était qu'une étape de plus dans une crise devenue chronique. Tout ici-bas **n**'est que des commencements. Nous ne serons que cinq cette fois. Il **n**'était que blessé. — Je ne sentis que ma faiblesse. Nous ne trouvâmes que peu de gibier. Je ne vois

---

[1]) Nachgewiesen sind Fälle mit pas bei Lafontaine, Molière, Racine, Voltaire, Delille, Musset, Victor Hugo und bei Pascal, Bossuet; Fälle mit point bei Lafontaine und Racine.

[2]) Bei älteren Dichtern, wie Boileau und Voltaire, findet sich auch à rien faire statt à ne rien faire; z. B. (Il) se plaisait à rien faire. Volt. Aber: Il passe sa vie à ne rien faire. Ac.

[3]) Dieses que ist ursprünglich ein comparatives, = lat. quam; z. B. Ne quis Asiae rex sit quam iste. Curtius.

qu'inconvénients de toutes parts. Je ne veux que le voir. — Ce bonheur ne dura qu'un jour. — Les fortes passions ne touchent qu'une fois. — Chacun de nous **n**'avait à s'occuper que de l'autre. Trop de lecture ne sert qu'à embrouiller l'esprit. Le malheur **n**'est vaincu que par la résistance. Il ne lui répondit qu'en pleurant. Je **n**'avais demandé les firmans que pour la forme. On se plaît au souvenir des douloureuses épreuves, ne fût-ce que pour se rappeler qu'on y a échappé. — Je **n**'avais fait toutes ces remarques que successivement. On ne les a que momentanément déposés au ministère. Cela **n**'est que trop vrai. La bouteille **n**'est qu'à moitié pleine. — Un prince **n**'est grand qu'autant qu'il est juste. On **n**'est mécontent des autres que parce qu'on s'estime trop haut (nur darum, weil).

2. Ne...que **erst** (von der Zeit); z. B.

L'éducation ne doit s'achever qu'à la tombe. Ma lettre s'est égarée; il ne l'a reçue qu'à Venise (erst in Venedig, d. h. erst als er in V. war). Il me sembla que je ne connaissais que depuis ce moment le génie de Racine. Je **n**'en avais un vague soupçon qu'en la voyant chaque jour plus occupée de Dieu et de moi. La liberté de penser, défendue par les savants païens, dura deux siècles encore; elle ne périt finalement que quand Justinien eut interdit tout autre enseignement que l'enseignement chrétien. — En 1762, il **n**'avait que soixante-neuf ans.

Anm. 1. Durch ne...que kann insbesondere ein durch c'est...que gegensätzlich hervorgehobenes Satzglied eingeschränkt werden; z. B. Quoi qu'il en soit de cette origine céleste, **ce** n'**est** qu'après avoir subi des préparations toutes terrestres **que** le salpêtre peut être employé dans nos usines. R. d. d. M. 1860. **Ce** ne **fut** que quand il eut fait de son camp une forteresse, **qu**'il se décida à risquer une affaire décisive. Duruy.

Anm. 2. Statt zu sagen: La chapelle du Saint-Sépulcre **n**'est en effet que la grande nef de l'édifice hätte Chateaubriand sagen können: ...**n**'est en effet **autre chose** que (ist nichts anderes als, ist weiter nichts als). Vgl. Cette rivière de Sousonghirli **n**'est autre chose que le Granique. Chat. La poudre, on le sait, **n**'est autre chose qu'un mélange intime de charbon, de soufre et de salpêtre, mais ces corps ne sauraient être réunis au hasard. R. d. d. M. 1860.

Anm. 3. Als Ersatz für die Einschränkung der Personalform dienen:
1. **je ne fais que** mit dem Infinitiv,
2. **je ne fais autre chose ... que (de)** mit dem Infinitiv; z. B.

1. Il ne fait que jouer[1]) Er spielt nur.

2. Il ne fait autre chose que rire. Ac. On ne fit autre chose cette nuit-là que **de** veiller (Littré) Man wachte in jener Nacht nur.

Anm. 4. Als Ersatz für die Einschränkung des Subjects dienen:

1. **il n'y a que... qui** mit dem Conjunctiv,

2. **rien ne — que...**; z. B.

1. Il n'y a donc qu'un moyen qui me convienne Nur ein Mittel paßt mir also.

2. Rien ne donne l'assurance que la vérité Nur Wahrheit verleiht Zuversicht.

So auch: Il ne peut rien résulter de vos projets que des fautes et des malheurs.

Anm. 5. Zur Einschränkung eines Objectsatzes mit que dienen:

1. **ne... autre chose, sinon,**

2. **ne... rien..., si ce n'est** oder **ne... rien, sinon**; z. B.

1. Charles ne répondit autre chose, sinon que le grand seigneur lui avait promis une armée et non une escorte Karl antwortete nur, daß... (nichts weiter, als daß...).

2. La pauvre fille **n'a** rien compris à mes paroles, si ce n'est que je désapprouvais son mariage avec René. Il ne lui répondit rien, sinon que...

Anm. 6. Ne... que modificirt durch Adverbien[2]):

ne... guère que	fast nur, wohl nur,
ne... jamais que	immer nur,
ne... plus (déjà) que	(bereits) nur noch,
ne... encore que	damals erst,
ne... quelquefois que	bisweilen nur,
ne... le plus ordinairement que	gewöhnlich nur,
ne... également que / ne... de même que	ebenfalls nur,
ne... aussi que	ebenso nur,
ne... même que	sogar nur, sogar erst,

[1]) Aber: Il ne fait que **de** jouer = Il vient de jouer (§ 410). Littré.

[2]) Durchaus veraltet sind ne... pas que und ne... point que nur, erst; z. B. Il ne dit pas un mot qu'en italien. Les juges ne se sépareront point qu'après avoir donné un arrêt. — Dagegen hat sich etwa seit dem Ende des 18. Jahrhunderts ein ne... **pas** que **nicht** nur, **nicht** allein eingestellt, welches jedoch von der Académie nicht berücksichtigt und von Littré u. A. aufs entschiedenste verurtheilt wird; z. B. Je **n'ai pas** vu que lui = Il n'est pas le seul que j'aie vu. Il **n'y** a **pas** que lui qui ait fait cela = Il n'est pas le seul qui ait fait cela. Hier dient also pas als Negation von ne — que.

ne... absolument que	schlechterdings nur,
ne... manifestement que	offenbar nur,
ne... proprement que	eigentlich nur; z. B.

Il ne pensa guère qu'à sa sécurité personnelle. Il **n**'y a guère que vous qui ayez lu ce livre (vgl. Anm. 4). Je ne vois guère que lui qui soit capable de faire cela. — *Réussir* **n**'a jamais été qu'un verbe neutre. Jamais on ne vaincra les Romains que dans Rome. — Il **n**'éprouvait plus que de l'admiration sans envie. Ce terme (dieser Ausdruck) n'est plus déjà qu'une formule archaïque. — Les verbes **n**'y ont quelquefois que le radical énoncé. — Le verbe *respirer* ne s'emploie le plus ordinairement qu'avec la négation. — Ces dates **n**'ont également qu'une valeur tout à fait relative. — Nous ne pouvons aussi qu'approuver ce qu'il dit du rôle de la Suède par rapport aux protestants d'Allemagne. — L'ouest de l'Europe ne produisit pas alors et **n**'a même produit que dans des temps beaucoup plus rapprochés de nous l'élément le plus important de la poudre à canon. — Ces doutes ne regardent absolument que la négative *ne*. — Dans cet état, l'ouïe **n**'est manifestement que dans un engourdissement imparfait. — Il **n**'y a proprement que deux adverbes de négation, *non* et *ne*.

§ 399. Zusatz.

In der Bedeutung von ne... que wird auch seulement gebraucht, insbesondere auch bei der Personalform, beim Subject und vor Nebensätzen mit que.

1. Seulement **nur**; z. B.

Regardez seulement. — Les arbres seulement ont grandi. — Nous serons trois seulement. — Dis seulement un mot. Je veux seulement le voir. — Laissez-moi seulement reposer un quart d'heure. — N'était-elle point visiblement de ceux qui travaillent seulement pour vivre aujourd'hui, sans pouvoir se garantir le lendemain? — On ne nie pas l'existence de la richesse, on nie seulement l'existence d'une richesse plus grande. — Il souleva la tête du vieillard, seulement évanoui. — Il disait seulement **qu**'il s'ennuyait seul.

2. Seulement **erst** (von der Zeit); z. B.

Le courrier est arrivé seulement d'aujourd'hui. Là seulement (erst dort = erst als er dort war) il retrouva sa sécurité.

Anm. 1. Gegensätzliche Hervorhebung durch c'est... que (vgl. § 398 Anm. 1); z. B. **C'est** seulement le 8 septembre **que** Sébastopol tombera. Les ôtages livrés, les consuls déclarèrent que **c'est** en Afrique seulement **qu**'ils feront connaître leurs dernières intentions. **C'est** seulement depuis que la vieillesse m'a fait les heures désoccupées, **que** je jouis pleinement de la paix du foyer.

Anm. 2. Seulement dient auch zur Verstärkung von ne ... que; z. B. Vous **n**'avez seulement qu'à me dire une parole.

VI. Ne negirt ein Object in folgenden Fällen: § 400.

1. stets in **n'avoir garde** (de faire qch.) weit davon entfernt sein[1]): a. sich wohl hüten, b. es wohl bleiben lassen; **n'avoir cure** de qch sich um etwas nicht kümmern; **ne tenir** (aucun) **compte** de qch. sich an etwas nicht kehren; z. B.

a. Je **n**'ai garde de commettre cette faute. Irez-vous dans cette maison? Je **n**'ai garde, on s'y ennuie trop. b. Il **n**'a garde d'acheter cette maison, il n'a pas un sou[2]). — Le meunier n'en a cure. A beau parler qui n'a cure de bien faire. (Prov.) — Je lui donne des conseils, mais il n'en tient compte.

2. gewöhnlich bei **savoir, pouvoir, oser** und **cesser** (de) mit einem Infinitiv; z. B.

Il **n**'a su en venir à bout. — Le caractère national ne peut s'effacer. — L'enfant, interdit, **n**'osa d'abord répondre. — Il **n**'a cessé de gronder.

Nachdrücklich steht hier auch ne ... pas oder ne ... point (jedoch nicht in **je ne saurais** und nicht in **je n'ose, je n'oserais** mit Ellipse des Infinitivs); z. B. Il ne sait pas garder son rang. Je ne sais point blâmer la générosité. (**Je ne saurais** peindre ce que j'éprouvais). — Nelson était si maltraité, qu'il ne put pas poursuivre les vaisseaux en fuite. Il avait cru ne pas pouvoir faire autrement. Éh! ne pouviez-vous point punir sa barbarie? — Il n'a pas osé descendre dans cet abîme. — La pluie ne cesse pas de tomber depuis huit jours. Ces soins n'ont point cessé un seul instant de m'entourer.

3. stets in **je ne sais que faire** u. ä., **je n'ai que faire** und (fam.) **je ne puis qu'y faire** (§ 382, 3. 4).

Anm. 1. Je ne sais oder je ne sais pas mit einem Relativsatz statt einer indirecten Frage (§ 254 Anm. 1); z. B. Je ne sais ce qu'il veut. Tu ne sais pas ce que c'est que d'avoir des reproches à se faire.

Anm. 2. Il s'y conduisit on ne peut mieux (so gut wie nur

---

[1]) N'avoir garde de bedeutet ursprünglich: nicht Ausguck halten wegen, nicht beachten, sich nicht kümmern um; daher: a. (afr.) etwas nicht fürchten, b. von etwas weit entfernt sein. — S. Anhang 36.

[2]) Statt: On n'avait garde de lui **refuser** cette permission kann man passivisch sagen: Cette permission n'avait garde de lui **être refusée**.

möglich). Il est on ne peut plus aimable (so liebenswürdig wie nur möglich).

§ 401. VII. Ne negirt folgende **intransitive** Verben:

1. facultativ **bouger** sich rühren; z. B.

Ne bougez. Je ne bougerai de là. Il ne bouge des spectacles. — Ne bougez pas. Ne bougez point. Il ne bouge pas du cabaret.

2. stets die unpersönlichen Verben **il ne m'en chaut, (il) n'importe** und **ne plaise**[1]), **n'en déplaise, qu'à cela ne tienne** (§ 273 Anm. 2), wozu **n'était..., n'eût été...** im Sinne von si... n'était, si... n'eût été, § 297 Anm. 5; z. B.

Que ce soit vous ou eux, (il) n'importe. Il ne m'importe. — A Dieu ne plaise que j'y consente jamais. (Auch: S'il meurt, ce qu'à Dieu ne plaise, je quitterai cette maison. § 123 A Anm.). Je n'en ferai rien, ne vous (en) déplaise. — S'il n'exige qu'une visite de ma part, qu'à cela ne tienne.

§ 402. VIII. Ne negirt unbestimmte Fragen mit **qui** wer? (§ 353 Anm.) und **que** warum? (§ 254 Anm. 4).

§ 403. IX. Ne negirt **autre**:

1. stets, wenn das substantivische autre Subject oder passives Object ist, aber nicht, wenn es von einer Präposition regiert wird; z. B.

Autre que moi **n'**a droit de soupirer (kein anderer als ich). Autre **n'**a mieux que toi soutenu cette guerre. — Je ne connais autre (fam. und veraltend) Ich kenne ihn sehr gut. — Aber: Il ne faut pas compter sur les autres. Ne parlez pas de cela **à** d'autres que vos amis.

2. stets, wenn das neutrale autre chose abhängiges Subject, Prädicatsbestimmung oder passives Object ist, aber nur facultativ, wenn es von einer Präposition abhängt; z. B.

Tout étant réglé, il **n'**en fut autre chose (blieb alles beim Alten). — Le droit **n'**est autre chose que la raison même. — Il ne fait autre chose que rire. Ils ne savaient autre chose, sinon boire et manger. — Il ne se pique **d'**autre chose que d'être honnête homme. Aber auch: Il **n'a pas à** s'occuper **d'**autre chose que de tenir sa hallebarde. Il ne prenait point garde **à** autre chose.

3. gewöhnlich, wenn autre Attribut eines als passives Object gebrauchten Substantivs mit partitivem de ist; z. B.

Je **n'**ai (pas) d'autre désir que celui de vous être utile. Ac. Littré.

---

[1]) Aber: Il ne me plaît pas que vous alliez là.

Il **n**'a pas d'autre ressource, sinon une petite place. Il **n**'en fait pas d'autres (en st. sottises). — Aber: Vous ne le trouverez point autre part. C'est que vous autres hommes vous ne vous y entendez pas. — Je suis toujours le même, et mon cœur **n**'est point autre. — Vgl. Il **n**'agit pas autrement qu'il parle. Autrement (sonst) on ne met pas *ne*.

X. Vereinzelt findet sich bloßes ne auch in andern Fällen: § 404.

1. bei il y a und il est in Sprüchwörtern wie:

Il **n**'y a amitié qui tienne. — Il **n**'y a si bonne compagnie qui ne se sépare. Il **n**'est si bon cheval qui ne devienne rosse. — Il **n**'y a pire sourd que celui qui ne veut pas entendre. Il **n**'est pire eau que l'eau qui dort.

2. in familiärer oder auch in poetischer Rede; z. B.

Il **n**'est demeure plus secrète. LAFONTAINE. Chose **n**'est ici plus commune Nichts ist hier gewöhnlicher. Id. Tout fut mis en morceaux, un seul **n**'en échappa (nicht ein einziger entkam). Id. Tiens cette bague, et ne la lâche. Id. — Ce **n**'est tout son patrimoine. BÉRANGER. Ce **n**'est sa faute. SÉGUR. Ce **n**'est ça. SCRIBE. — Ne refuse à mes vœux un favorable appui. MALHERBE.

XI. Bloßes ne steht in folgenden **Nebensätzen:** § 405.

1. gewöhnlich in Condicionalsätzen mit **si**, namentlich wenn der Hauptsatz ebenfalls negirt ist; z. B.

Je ne sortirai point, si vous ne me venez prendre en voiture. Je **n**'aurais pas pris garde à lui, s'il ne m'eût adressé la parole. Si l'on **n**'a du bien, on **n**'est point considéré dans le monde. — Toute confiance est dangereuse, si elle **n**'est entière. Il serait tombé dans le précipice, si je ne l'eusse retenu.

Jedoch nachdrucksvoll auch: Il est rare qu'on excelle dans un art, si l'on **n**'a point d'enthousiasme. — S'il **n**'eût pas cru qu'il suffisait de sa volonté pour faire changer de religion à un million d'hommes, la France **n**'eût pas perdu tant de citoyens. Aber weniger gut: Je ne sortirai pas, si vous ne venez pas me prendre en voiture. LITTRÉ.

2. stets in Temporalsätzen mit **depuis que** seitdem und **il y a . . . que** es ist . . . her, daß (= seit), wofern sie ein Tempus der vollendeten Handlung enthalten; z. B.

Depuis que je ne l'ai vu, il s'est passé de bien grandes choses. — Il y a bien longtemps qu'on ne vous a vu.

Ebenso in Relativsätzen wie: Depuis dix années qu'elle ne l'avait revu (§ 241 u. 178), elle chercha avec une sorte d'inquiétude les changements opérés dans toute sa personne (SOUVESTRE) Sie suchte mit einer

Art Unruhe die Veränderungen auf, welche sich an seiner ganzen Person seit zehn Jahren vollzogen hatten, die sie ihn nicht wiedergesehen hatte.

3. stets in Finalsätzen mit **que** damit (§ 328 Anm. 1);

4. stets nach **gardez, prenez garde, donnez-vous de garde, faites attention** (§ 319 Anm. 5);

5. gewöhnlich in Relativsätzen und Conjunctionalsätzen mit que, in denen der Conjunctiv durch eine (formelle oder logische) Negation des regierenden Satzes bedingt ist:

a. in Relativsätzen (§ 315);
b. nach Verben der Gewißheit (§ 323, S. 254);
c. nach Verben des Geschehens (§ 325);
d. in Consecutivsätzen (§ 329 a);
e. in Causalsätzen (§ 329 b).

§ 406. Zusatz.

Ein **volkslogisches** und unübersetzbares ne steht in folgenden Fällen:

I. beim Conjunctiv in folgenden Sätzen mit que daß:

1. nach éviter und empêcher, § 319 Anm. 4;

2. nach den Verben des Fürchtens in Sätzen mit affirmativem Sinn, § 320;

3. nach il ne s'en faut pas (de) beaucoup u. ä., § 321 Anm. 1;

4. facultativ nach ne pas douter, ne pas mettre en doute, il n'est pas douteux, nul doute, point de doute, § 323 Anm. 3 (vgl. S. 255 Note [1]);

5. facultativ nach ne pas nier und ne pas disconvenir und obligatorisch nach ne pas désespérer, ne pas contester, ne pas disputer, ne pas méconnaître, § 323 Anm. 5.

II. beim Indicativ in Comparativsätzen der Ungleichheit (mit que als), § 519 Anm.,

und so auch beim Conjunctiv nach à moins que und avant que, § 332.

III. bei ni — ni, § 540.

II. Die Präpositionen.

§ 407. 1. Die Präpositionen bezeichnen gewisse Verhältnisse von Substantiven (substantivischen Pronomen, Infinitiven) zu Verben, Adjectiven (auch Adverbien) oder Substantiven. — Die bezeichneten Verhältnisse sind räumliche oder zeitliche oder Verhältnisse nicht sinnlicher Art.

2. Ihrer Form nach zerfallen die Präpositionen in zwei Klassen: Präpositionen im engeren Sinne, die ein Substantiv unmittelbar regieren, und Präpositionalien, welche ein Substantiv nur mittels einer Präposition (de oder à) regieren, die ihren letzten Bestandtheil bildet.

A. Präpositionen im engeren Sinne. § 408.

1. Erhaltene lateinische Präpositionen, nebst sous:

de von, aus,
à zu, an, in,
en[1]) in,
par durch,
pour für,
vers gegen = gen (räumlich),
envers gegen (freundlich),
contre gegen (feindlich),
entre zwischen, unter,
d'entre von,
outre (jenseits) über ... hinaus,
sans ohne,
selon gemäß,
sur auf, über,
sous unter.

2. Lateinische Substantive:

chez bei (im Hause[2]); — dazu: **malgré** trotz (Compositum).

3. Mit Präpositionen zusammengesetzte lateinische Adverbien und Neutra:

{ **avant** vor (von Zeit und Rang),
{ **devant** vor (vom Raum),
{ **après** nach (von Zeit und Rang),
{ **d'après** nach = gemäß,
{ **derrière** hinter (vom Raum),
dans in,
depuis seit,
dès von ... an,
avec mit,
d'avec von,
parmi zwischen, unter (inmitten).

4. Unflectirte Participien und Adjective:

a. **touchant, concernant, suivant** § 363 Anm.;
b. **durant, pendant, moyennant, nonobstant** § 361;
c. **excepté** u. ä., **attendu** u. ä., **hormis, rez** § 350;
d. **sauf, plein** § 194, 3 Anm. 2.

---

1) Aus en und dem Plural des Artikels ist entstanden **ès** [aus e-ls] in maître ès arts u. ä. Formeln.

2) **Lez** [lé Ac., lè Littré] bei (zur Seite) findet sich nur noch in Plessis-lez-Tours u. ä. Ortsnamen.

§ 409. Am ausgedehntesten und schwierigsten ist der Gebrauch der Präpositionen **de** und **à**, weil sie nicht nur den lateinischen Präpositionen de und ad entsprechen, sondern auch als Ersatz für lateinische Casusformen eingetreten (§ 98) und daher häufig durch deutsche Casusformen zu übersetzen sind.

1. Die Präposition de.

a. De bei Verben.

§ 410. **I. Nach** dem Verb steht in der Regel ein vom Verb **regiertes** Wort mit de (**Rectum**).

1. De bezeichnet den **Ausgangspunkt** nach Verben **der** Bewegung; z. B.

Cette rivière vient des Alpes. Les bœufs n'étaient pas encore revenus des champs. Il arrive de Londres. Il lui fut répondu qu'il serait vengé par des hommes d'airain sortis de la mer.

So auch venir de mit dem Infinitiv; z. B. Il vient de **sortir** (Er kommt vom Ausgehen) Er ist soeben ausgegangen.

Anm. Männliche Eigennamen von Ländern stehen in diesem Falle in der Regel mit dem Artikel, weibliche gewöhnlich ohne den Artikel; z. B. Il vient du Portugal. Quelques soldats fugitifs, quelques pèlerins venus de l'Occident, étaient les seuls gardiens du saint sépulcre. Ils sont revenus d'Allemagne. Il revient à temps de Terre-Sainte. Cette inscription paraît provenir d'Afrique. Êtes-vous les prisonniers que l'on a amenés d'Allemagne? Boileau combat à outrance le faux goût importé d'Espagne et d'Italie. Aber auch: Il vient d'Orient. Des navires chrétiens arrivés d'Occident. Ils viennent de l'Irlande. Un puissant renfort qui arrivait de la Bactriane au secours du roi prit parti pour les rebelles. Ces marchandises ont été apportées de l'Inde. Le Sultan promettait déjà les dépouilles des chrétiens aux familles musulmanes chassées de la Palestine. — In gewissen Formeln finden sich so auch Gattungsnamen ohne den Artikel; z. B. Ils semblaient sortir tout-à-coup de terre. Les eaux du lac Mœris ne viennent pas de source. Ils descendirent de cheval.

§ 411. **2.** De bezeichnet die **Abhängigkeit** nach dépendre abhängen; z. B.

Mon sort dépend de lui. Cela dépend des circonstances.

La réputation de Schullembourg dépendait **d'échapper** au roi de Suède (hing davon ab, daß er ... entkam).

3. De bezeichnet den **Ursprung** nach naître, descendre u. ä.; z. B. § 412.

Il descend de Charlemagne. Il est né de parents illustres. Les branches qui naissent du tronc.

4. De bezeichnet **Absonderung** (und **Annäherung**): § 413.

a. nach den transitiven Verben mit Personobject (se) déshabituer, (se) désaccoutumer abgewöhnen, (se) dégoûter zuwider machen; — dissuader abrathen, interdire untersagen, (se) dispenser erlassen[1]), (se) justifier, (se) disculper rechtfertigen, (s')exempter ausnehmen; — (se) défendre schützen, (se) garder behüten, (se) préserver bewahren; — (s')éloigner entfernen, (se) rebuter zurückstoßen, (se) priver berauben, und (s')**approcher**[2]) nähern (§ 276 Anm. 1);

b. nach den reflexiven Verben s'abstenir sich enthalten, se passer entbehren und **se mêler**, **s'ingérer** sich in etw. mischen, sich auf etw. einlassen, **s'emparer** sich bemächtigen; z. B.

a. Il faut le déshabituer de cela. Il est difficile de se déshabituer de l'usage du tabac. Il se désaccoutume du jeu. On l'a dégoûté de la chasse. Il s'est dégoûté de cette boisson. — On l'a dissuadé de cette entreprise. Le chancelier les interdit des fonctions de leurs charges. Dispenser q. du jeûne. Il ne faut pas se dispenser de ses devoirs. Vous ne parviendrez point à le justifier de cette faute. Je me justifierai de ces calomnies. Ses amis le disculpèrent de ce qu'on lui imputait. Elle s'en est disculpée. On l'exempta du service militaire. Il s'est exempté de toute responsabilité. — La montagne défend cette maison des vents du nord. Il est difficile de se défendre de quelque partialité pour ses proches. Dieu vous garde de mal. Gardez-vous du serein. Une bonne éducation préserve la jeunesse de quantité de désordres. Il s'est préservé du péril. — Le roi l'a éloigné des affaires. Il faut s'éloigner des occasions du péché. Cela les rebute de la pratique de la vertu. Quelques-uns furent privés de sépulture. Il faut savoir se priver des choses qui ne sont pas nécessaires.

b. Il s'abstient du vin. Son génie naturel lui permit de

---

[1]) Die bisher genannten deutschen Verben regieren ein passives Sachobject und ein actives Personobject.

[2]) Vgl. loin de und proche de, près de (§ 502).

se passer d'expérience. — Mêlez-vous de vos affaires. Il s'ingère des choses qui ne le regardent pas. Ninus désespérait de s'emparer d'une place si bien défendue.

a. Désaccoutumez-vous de **mentir**. Ce chagrin l'avait dégoûtée de régner. — On l'a dissuadé de partir. Heureusement j'ignore le patois, cela me dispense de faire des discours. Elle fut dispensée de venir. Il se dispensa d'aller à son bureau. Votre argument ne disculpe pas Dieu entièrement d'être l'auteur du mal physique et du mal moral. Après quoi il fallut que le général allât se justifier à Londres d'avoir conquis la Catalogne contre les règles. On les exempta de payer cette taxe. — Il faut lire les curieuses raisons qu'il donne au roi de Sardaigne pour le défendre d'accepter une constitution. On lui voulait donner cette commission, il s'est toujours défendu de l'accepter. Le ciel me garde de le croire. Pour moi, je me garderais bien de me vanter de ces rencontres-là. Dieu me préserve de penser à cela! — Sa modestie l'éloigne de penser qu'il fasse le moindre plaisir. Il ne s'éloigne pas d'accepter les offres que vous lui faites. On la rebute de venir voir son nourrisson. La nature ne se rebute pas de nous donner ces biens. — b. Je m'abstiendrai d'en parler. Il se fût bien passé de dire cela. — Il se mêle d'écrire. Il s'ingère de donner des avis.

Anm. Empêcher q. de jem. hindern, ne pouvoir s'empêcher de nicht umhin können und s'interrompre de sich unterbrechen (in) haben nur einen Infinitiv nach sich; z. B. Son trouble égaré l'empêchait d'entendre. Je n'ai pu m'empêcher de sourire Ich konnte nicht umhin zu lächeln. Il se trouva fort empêché de lui répondre. Le père, assis vis-à-vis de moi, ne s'interrompait de fumer que pour verser à boire.

§ 414. **5.** De bezeichnet den **Urheber** oder die **Ursache**:

a. (wovon? wodurch?) beim **Passiv**, wo de mit par concurrirt: par herrscht vor; de steht

α. nach Verben, welche eine geistige Thätigkeit bezeichnen; z. B. Amasis était de basse condition, et à cause de cela peu considéré de quelques-uns des grands de sa cour. Depuis ce jour, il fut respecté de tous ses sujets. Il est aimé de tout le monde. Je ne suis pas connu de vous Ich bin Ihnen nicht bekannt.

Anm. Nach Analogie von connu findet sich auch das Adjectiv inconnu mit de; z. B. Le nom de M. J. Fleury n'est pas inconnu de nos lecteurs de la Revue. Rev. crit. 1878.

β. nach être accompagné, précédé, suivi und surmonté; z. B. Ce prince est toujours accompagné d'une suite

nombreuse. Je retournai à la maison de mon hôte, précédé de mon janissaire et suivi de Joseph. Cette colonne est surmontée d'une statue.

b. (wovor? weswegen?) nach Verben des **Affects** (vgl. § 322):

α. (intransitiv) brûler, désespérer, enrager außer sich sein, murmurer, pleurer, trembler, frémir, gémir, rougir (auch souffrir, mourir);

β. (reflexiv) se contenter, se réjouir, se glorifier, se piquer, se vanter; — s'affliger, se plaindre, s'inquiéter, s'ennuyer es müde werden, se lasser, se soucier, se repentir; — s'étonner, s'indigner; se rire sich lustig machen, se sentir die Folgen davon spüren, daß;

γ. (Phrasen) je suis au désespoir, en peine, aux regrets; — j'ai regret, j'ai honte, je fais gloire, je me fais un plaisir u. ä.;

δ. (transitiv mit Personobject) aimer, admirer; haïr, envier, mépriser; z. B.

α. Il brûle du désir de se signaler. Les médecins désespèrent de sa guérison. Il enrage de dépit. Tout le monde murmure de sa conduite. Il pleure de joie. Je tremble de peur que cela n'arrive. On frémit d'horreur. Il gémit de douleur. Elles rougissaient de honte. Je souffre du froid. Il est mort de faim. Il meurt d'impatience.

Son ambition brûlait de **réparer** les humiliations d'une guerre malheureuse (brannte vor Begierde...). Le roi de Pologne désespérait de prendre la ville (verzweifelte an der Möglichkeit die Stadt einzunehmen, verzweifelte an der Einnahme der Stadt). Il enrage de parler Er ist außer sich vor Ungeduld reden zu können. Il enrage de voir son ami dans ce poste Er ist außer sich vor Ungeduld seinen Freund auf diesem Posten zu sehen. La Pologne murmura de voir ses villes remplies de garnisons saxonnes P. murrte darüber, daß seine Städte... angefüllt waren. Je tremble de le voir faire cela. Je frémissais de l'entendre blasphémer ainsi. Il gémissait de voir triompher l'injustice. Il faut rougir de commettre des fautes, et non de les avouer. Je souffre de l'entendre parler ainsi[1]). — Il pensa mourir de rire[2]).

---

[1]) Auch Je souffre à l'entendre Ich leide (beim ihn hören), wenn ich ihn höre (§ 454 Anm.).

[2]) Ebenso: éclater, crever, étouffer, pouffer, pâmer, se tenir les côtés de rire.

β. Contentez-vous de la démarche que vous avez faite. Je me réjouis avec vous de cette bonne fortune. Il ne faut pas se glorifier de son ignorance. Il se piquait de noblesse. Il n'y a pas de quoi se vanter. — Il s'afflige d'une chose dont il devrait se réjouir. Tout le monde croit être en droit de se plaindre de la fortune. C'est un homme sans souci, qui ne s'inquiète de rien. Il s'ennuie de tout. On se lasse de tout. Il ne se soucie de personne. Je me repens du mal que je lui ai fait. — Je m'étonne de ses manières. Ils s'indignèrent de ce joug honteux. Je me ris de ses menaces. Il se sentira longtemps de cette blessure.

Il se contenta d'**être** chef de parti, ne pouvant pas être roi. Je me réjouissais de cheminer dans une forêt de pins. Il se glorifie d'avoir fait cela. Je m'honore d'être son ami. Il se vantait d'imiter en cela Achille, dont il était descendu: comme si l'on devait jamais se piquer de suivre un mauvais exemple. — François s'était plus inquiété d'ajourner les embarras que d'en triompher. Je m'ennuyai d'attendre, et j'allai au-devant de lui. Roger ne pouvait se lasser de railler nos vieux camarades[1]). Il se soucie fort peu de conserver ses amis. Je ne me repens pas d'avoir vécu. — Je me suis étonné de voir que Roger connût si exactement l'âge de chacun de nos anciens camarades. (Il fut étonné de rentrer dans Paris tout-puissant et tranquille.) Je m'indigne de voir celui qu'enivre son or mépriser l'homme pauvre des biens terrestres. Il se sent d'avoir trop bu.

γ. Il est au désespoir de cet accident. On est extrêmement en peine de lui. — Il a regret de ses fautes. — Il est assez impudent pour faire gloire du vice.

Je suis au désespoir de ne **pouvoir** faire ce que vous désirez de moi. Je suis en peine de n'avoir point de ses nouvelles. Je suis aux regrets d'avoir dit cela. — J'ai regret de ne pouvoir vous rendre ce service. Il ne faut pas avoir honte de bien faire. — C'est un art que je fais gloire d'ignorer. Je me suis toujours fait un plaisir de boire de l'eau des rivières célèbres que j'ai passées dans ma vie.

Anm. Ebenso elliptisch: Pardon, monsieur, d'avoir dit cela.

δ. Je l'aimerai toute ma vie du courage qu'il a eu de vous aller trouver. Je les hais de leurs honteux délais.

---

[1]) Se lasser müde werden im eigentlichen Sinne verlangt à beim Infinitiv. Vgl. § 455 a. *β*. 2.

On les aimait de tant **s'aimer** Man liebte sie, weil sie sich so sehr liebten. Les poètes m'auraient sans doute envié de m'endormir ainsi. Je vous admire de vouloir qu'on suive aveuglément vos conseils. Enfant, on me méprisait d'être sans famille.

c. nach den Verben des **Lobens** und des **Tadelns**, des **Beschuldigens** und des **Entschuldigens** (transitiv mit Personobject):

α. louer, bénir, applaudir, (se) féliciter, remercier, (se) consoler; blâmer, gronder, reprendre, plaindre;

β. soupçonner, taxer beschuldigen, (s')accuser, convaincre überführen, punir[1]), (se) venger; excuser, dédommager, récompenser; z. B.

α. On l'a fort loué de son procédé. Nous bénissons Dieu de la grâce qu'il nous a faite. Chacun l'a applaudi d'une si bonne action. Je vous félicite du nouvel emploi qu'on vous a donné. Je vous remercie de la bonté que vous avez eue. Ce bien le console de la perte de tous les autres. Il ne peut se consoler de la perte qu'il a faite. — C'est la première chose dont il fut blâmé. Il a peut-être raison de reprendre ce savant auteur de l'excès de ses citations. Je vous plains de la perte que vous avez faite.

On le loue **d'avoir fait** cette démarche (oder: pour avoir fait c. d.). Dieu soit béni de m'avoir fourni ce moyen d'honorer sa mémoire d'une manière digne d'elle. (**Moi, je** bénis Dieu de ne pas **chercher** ce dont je n'ai pas besoin! Souvestre.) Je vous applaudis de vous être conduit ainsi. Le souverain le félicite d'avoir déployé une telle force de caractère. Je me félicite d'avoir fait un si bon choix. Armand est venu me remercier de l'avoir recommandé à M. de Rovère. Quant à Lefort, il ne peut se consoler de voir le moindre écolier qui sort de rhétorique (aus der Unterprima) imprimé comme lui dans l'Almanach des Muses. Ils ne pouvaient nous blâmer de défendre notre sol, nos foyers, nos institutions. Il grondait son domestique de porter avec trop peu de soin la caisse. Lycurgue donnait des lois à Lacédémone; il est repris de les avoir faites toutes pour la guerre. Je vous plains d'en être réduit à cette extrémité.

β. On le soupçonnait d'une trahison. On le taxe d'avarice. On accuse cette nation de légèreté. Il fut convaincu de trahison. Il a été puni de ses crimes. Dieu venge tôt ou tard les bons de l'injustice des méchants. Il s'est

---

[1]) Auch: Il a été puni pour cette faute, pour avoir volé.

vengé de cette injure. — Je ne vois pas comment on pourrait l'excuser de tromperie. Il m'a amplement dédommagé de la perte que j'ai faite. On l'a bien récompensé de ses services.

On le soupçonne d'**avoir trompé** son parent. Il pouvait être soupçonné d'avoir quelque amitié pour la France. On le taxe d'être avare. Ses ennemis, s'il en a, ne l'accuseront jamais d'obéir à des calculs intéressés. Il s'accuse d'avoir offensé Dieu. On le convainquit d'avoir entretenu des intelligences secrètes avec l'ennemi. Comme tant d'autres, j'ai été punie d'avoir recherché la science du mal par cela même que je l'ai acquise. — Excusez-moi de ne pas répondre encore à cette question.

Insbesondere bezeichnet de mit dem Infinitiv die Ursache:

d. nach Verben des **Bittens** und **Aufforderns** (transitiv mit Personobject): prier, convier, supplier, adjurer, conjurer; sommer, interpeller, solliciter, défier, attester; — avertir, prévenir ermahnen, warnen; z. B.

J'ai prié instamment Roger d'être plus circonspect. On nous convie de parler. Elles supplient leurs pères d'épargner leurs maris, leurs époux de respecter la vie de leurs frères. Il adjurait le colonel d'avoir quelque pitié de ses propres soldats. Je vous conjure de l'obtenir pour moi. — On a sommé le gouverneur de se rendre. Je vous interpelle de dire la vérité. Ils l'avaient sollicité d'entrer dans leur parti. Je vous défie de m'en donner la moindre preuve. J'ai reçu depuis une heure six billets, dont la moitié m'atteste de prononcer la théorie de mes principes. — Le fermier avertit son hôte de ne rien craindre. J'aurais dû prévenir Monsieur de ne point sortir.

e. nach den Verben des **Nöthigens** (transitiv mit Personobject): forcer, obliger, contraindre[1]); z. B.

Il la força de signer. Il fut forcé de partir. On pressa si fort les ennemis, qu'ils furent obligés de lâcher pied. La ville fut contrainte de se rendre.

f. nach den Verben der **Bemühung** und **Beeilung** (reflexiv): s'efforcer sich bemühen; se hâter, se dépêcher, s'empresser, se presser sich beeilen[2]), nebst ne pas tarder nicht zögern; z. B.

Il s'efforçait vainement de l'excuser. Ne nous hâtons point de juger. Dépêchez-vous de partir. Je m'empressai de l'avertir.

---

1) Nach den Verben des Nöthigens steht auch **à** mit dem Infinitiv; z. B. On voulait le forcer à partir. Je vous obligerai à marcher droit. On le contraignit à se battre.

2) So auch presser q. jem. drängen; z. B. On le presse de partir.

Il ne se pressait pas d'accomplir ses promesses. (Ne soyez plus si pressé de parler). — Le jour du départ ne tarda pas d'arriver.

6. De bezeichnet den **Gegenstand** nach Verben des Denkens und Sagens: § 415.

α. (intransitiv) parler (à q. mit jem.) reden, causer plaudern, discourir ausführlich reden, traiter 1. handeln (von), 2. verhandeln (über), railler spotten, médire Böses reden, juger urtheilen, disposer bestimmen, décider entscheiden, répondre (à q. jem.) einstehen; convenir 1. einräumen, 2. übereinkommen; disconvenir in Abrede stellen;

β. (reflexiv) s'aviser ersinnen, sich einfallen lassen, s'apercevoir bemerken, se douter vermuthen, se souvenir sich erinnern;

γ. (transitiv mit Personobject) avertir benachrichtigen[1]), prévenir in Kenntniß setzen[1]), informer unterrichten, instruire instruiren;

δ. (unpersönlich) il s'agit de es handelt sich um, il est question de es ist die Rede von, nebst il y va de es geht um, il en est de es verhält sich mit, c'est fait de es ist geschehen um; z. B.

α. Nous parlions de vos affaires. Je lui ai parlé de vos intérêts. Ils ont causé d'affaires. Socrate passa le dernier jour de sa vie à discourir de (sur) l'immortalité de l'âme. 1. Ce livre traite des plantes. 2. Il y a déjà longtemps qu'ils ont traité ensemble de cette terre. Il raille de tout le monde. Ne médisez point de votre prochain. Je ne pouvais bien juger de la distance[2]). Il a disposé de sa maison. Les juges décident de la vie et de la fortune des hommes. Le médecin répond de sa guérison. Je ne vous réponds de rien. 1. Il est convenu lui-même de sa méprise. 2. Ils sont convenus d'un arbitre. Disconvenez-vous du fait?

β. Il s'avisa d'un bon expédient. Il s'aperçut du piège qu'on lui tendait. Elle s'est doutée de ce qui se faisait. Souvenez-vous de mon affaire.

γ. Je l'ai averti de tout. Il m'a fait prévenir de son arrivée. Je l'informerai de votre arrivée. On l'a mal instruit de cette affaire.

---

[1]) Vgl. § 414 d.

[2]) Auch: Que jugez-vous de cela? Ebenso: Que pensez-vous de cela?

δ. Il ne s'agit point de cela. Il n'est point question de cela. — Il y va de sa vie. Il en sera de cela comme du reste. C'est fait de nous.

α. Ils parlent de **lever** le siège. Il répare le vieux poêle et me répond de le rendre tout neuf. Ils sont convenus de se trouver ici. Vous ne sauriez disconvenir de m'avoir dit cela. — *β*. Avisez-vous de faire cela! Faites-moi souvenir d'aller là. (Il me souvient d'avoir lu). — *δ*. Il s'agissait de choisir l'un ou l'autre. Il est question de savoir s'il le voudra.

§ 416. **7.** De bezeichnet den **Stoff** nach faire, former u. ä.; z. B. Il a fait de ce bloc une statue admirable. Le toit est fait de pierre. Le mur était fait de briques séchées au soleil. Il ne sait que faire de son temps. Du participe présent on forme l'imparfait en changeant ant en ais. La statue de Memnon était formée d'une pierre sur laquelle... — Analog: Dieu a créé toutes choses de rien.

§ 417. **8.** De bezeichnet das **Mittel** nach Verben wie:

α. (transitiv) vêtir, orner, parer, décorer, embellir, (se) couronner, (s')armer, (se) munir; (se) nourrir; payer, (se) servir; (se) remplir, combler, douer, (se) pourvoir, imbiber, (s')entourer, envelopper; punir, (s')accabler, frapper; (s')amuser, (se) flatter, honorer, épouvanter, menacer, tenter, (se) tuer; (se) charger, (s')occcuper;

β. (intransitiv) vivre, déjeuner, (se) jouer, jouir, hériter, profiter, user, abuser, manquer, changer, redoubler; z. B.

α. Le roi était vêtu de ses habits royaux. Il a orné son esprit des plus belles connaissances. Le printemps avait paré la terre de fleurs et de verdure. Les murs sont partout décorés de figures en bas-relief. De retour à Ninive, Sennachérib embellit cette ville de nouveaux monuments. Jésus-Christ fut couronné d'épines. Dans ces fêtes champêtres, les bergères se couronnaient de fleurs. Armer une poutre de bandes de fer[1]). S'armer d'une épée. Munir une ville de vivres. Se munir d'argent. Cette année les melons ont été trop nourris d'eau.

---

[1]) Aber auch: Armer une meule de moulin avec des liens de fer. On le nourrissait avec la chair des victimes (le = le crocodile). Il s'enveloppe la tête avec du linge. Il l'a menacé avec la canne. — Il l'épouvantait par ses menaces.

Les oiseaux de proie se nourrissent de chair. Il les a servis de son crédit. Il se sert bien de son crédit. Il a payé de sa liberté un court instant de plaisir. — Il a rempli ses caves de vin. La salle commençait à se remplir de monde. Il les a comblés d'honneurs. La nature l'a doué d'heureuses facultés. Le roi l'a pourvu de cette magistrature. Il s'est pourvu de livres pour sa traversée. Le fleuve imbibe les terres d'une quantité d'eau. Le prince était entouré des seigneurs de sa cour. Il voulut s'entourer des hommes les plus sages. Enveloppez-le de papier. Il s'enveloppa le corps de son manteau[1]. On l'a puni de mort. Il m'accable de questions. Il ne faut pas s'accabler de travail. Il le frappa de son poignard. — Il l'amuse de belles paroles. Il s'amuse de peu de chose. Il y a longtemps qu'on le flatte de cette espérance. C'est de quoi il s'est toujours flatté. Il daigne m'honorer de sa confiance. Il les épouvantait de ses triomphes rapides[1]. Il l'a menacé du bâton[1]. — Les millions ne le pouvaient tenter d'une mésalliance. On l'a tué d'un coup d'épée. Il se tue de travail. Vous me chargez d'un fardeau beaucoup trop pesant. Il y a là de quoi occuper plusieurs ouvriers. Il s'occupe trop du soin de sa santé.

Elle s'était flattée de **réussir** (mit der Hoffnung auf Erfolg). Le czar le menaça de le faire empaler. Il fut tenté de saisir ce moment de prospérité. On se tue de lui remontrer son devoir[2]. Néchao chargea les Phéniciens de faire le tour du continent africain. Ils s'occupent de détruire les abus.

β. Il ne vit que de légumes. Nous déjeunons de café. Il joue du violon. Il se joue de toutes les difficultés. Il est majeur, il jouit de son bien. Il a hérité d'une bibliothèque. Il n'a pas su profiter de ses avantages. Dans les guerres religieuses, les chefs ne sont pas toujours maîtres d'user de tolérance. Vous abusez de ma patience. Il ne manque pas d'appétit. Cette étoffe change de couleur. On redoublait de soins.

Ne manquez pas de **venir souper** avec moi.

Anm. Auch nach Verben des Affects findet sich de als Bezeichnung des Mittels; z. B. Il pleure d'un œil et rit de l'autre. Elle trem-

---

1) S. die Note auf S. 340.

2) Jedoch im eigentlichen Sinne se tuer à faire qch.; § 455 a *β* 2.

blait de tous ses membres. Il souffre de la tête. Il tendait la main à l'un et flattait l'autre de l'œil.

§ 418. **9.** De mit Abstracten bezeichnet die **Weise**; z. B.

Les enfants déjeunent de bon appétit. Il cria d'une voix terrible. Il fut élu d'un consentement unanime. Solon était alors de retour à Athènes. Cyaxares, qui était d'un caractère violent (§ 445 Anm.), les traita de la manière la plus dure. Il n'avait jamais vu d'hommes armés de la sorte. Faites de même.

Anm. 1. So regieren intransitive Verben insbesondere ein stamm- oder sinnverwandtes Abstractum mit de (vgl. § 177 Anm. 1); z. B. Un pécheur converti vit d'une vie nouvelle. Il est mort d'une mort naturelle. — Je dormais d'un profond sommeil.

Anm. 2. Verwandt ist der Gebrauch von de in servir de qch. à q. jem. als etw. dienen, qualifier (S. 125 Note [3]), traiter de qch. tituliren, nennen; z. B. Il lui a servi d'interprète. Traiter q. d'excellence; traiter q. d'impertinent.

§ 419. **10.** De bezeichnet das **Maß** der Differenz nach Verben wie élever, passer, retarder u. ä.; z. B.

On éleva la muraille de plusieurs pieds. Cet arbre passe la muraille de deux pieds. Cela retarda son mariage de quelques jours. (Aber: Cela retarda beaucoup son progrès). L'horloge retarde d'un quart d'heure (retarde de beaucoup).

Insbesondere: il s'en faut (de) beaucoup que u. ä. (§ 321 Anm. 1).

Zusatz.

§ 420. Der **Infinitiv mit de** im Sinne von § 413 (nach laisser und cesser), namentlich aber im Sinne von § 414 u. 415, findet sich insbesondere als logisches Object[1]) oder als logisches Subject.

§ 421. I. Der Infinitiv mit de steht als **logisches Object**

1. nach **ne pas laisser** (nicht davon ablassen) es nicht unterlassen und **cesser** aufhören; z. B.

Auguste ne laissa pas de demander au roi, en termes pressants, la grâce du Livonien. (Aber auch: Malgré leur brouillement, il n'a pas laissé **que** de lui écrire). On cessa d'avoir peur.

---

[1]) Vereinzelt steht tâcher de sich bemühen (wegen); z. B. J'ai tâché de contenir mon indignation et mon dégoût — weil dieses Verb nur intransitiv gebraucht wird (vgl. § 415 f). — Uebrigens auch tâcher à; z. B. Il tâche à me nuire (§ 455 a α 1).

2. nach den transitiven Verben des **Wollens** und **Strebens** (vgl. jedoch § 376, 1 a): § 422.

a. Logisches Subject des Infinitivs ist das Subject des regierenden Verbs:

α. arrêter, décider, déterminer, résoudre beschließen; imaginer planen (§ 377 Anm. 2), méditer, préméditer auf etwas sinnen, projeter vorhaben, projectiren; ambitionner sich beeifern, briguer danach haschen, choisir vorziehen; affecter sich bemühen, feindre (sich so stellen, als ob) vorgeben; attendre erwarten; — tenter, essayer versuchen; risquer, hasarder wagen; entreprendre unternehmen; commencer anfangen, recommencer wieder anfangen, continuer fortfahren, discontinuer aufhören, différer verschieben, achever zu Ende bringen (vollends), finir aufhören; — accepter genehmigen, obtenir durchsetzen; souffrir dulden, éviter, fuir vermeiden, refuser ablehnen, sich weigern, dédaigner verschmähen (§ 376 Anm. 3), omettre unterlassen, négliger vernachlässigen;

β. trouver bon, mauvais, important, ridicule, dur; juger à propos, nécessaire, convenable; croire utile, inutile; tenir à honneur; prendre sur soi, prendre à tâche; se mettre dans la tête.

b. Logisches Subject des Infinitivs ist das active Object des regierenden Verbs:

ordonner gebieten, mander auftragen, commander befehlen, recommander empfehlen, demander (abverlangen) verlangen (von jem.); enjoindre einschärfen, prescrire vorschreiben; conseiller rathen, disconseiller abrathen; persuader überreden[1]), suggérer, inspirer eingeben; accorder bewilligen, permettre erlauben; défendre verbieten, interdire untersagen; dire, écrire[2]), crier, répondre, répéter; z. B.

a. α. Il avait arrêté dans son esprit de donner sa démission. Nous décidâmes de partir. Il a déterminé de rebâtir sa maison. Il résolut d'être homme. — Il médite de réparer cette faute. Il y avait longtemps qu'il préméditait de faire ce mauvais coup. Il projetait de passer l'hiver dans l'Ukraine. — On ambitionnait de lui plaire. Il a choisi d'y demeurer. — Il affecte toujours de dire des choses flatteuses. La reine, qui connaissait le ministre, comprit qu'il souhaitait ce qu'il feignait de craindre. — Attendons de les mieux connaître. — Les Frondeurs étaient accusés d'avoir tenté d'assassiner le prince de Condé. Roger essaya en vain de répondre. — Nous risquions d'être surpris en pleine campagne par l'orage. Trois cents cavaliers hasardèrent de passer le fleuve à la nage. — Pierre le Grand

---

1) Auch persuader q. de faire qch. (vgl. § 414 d); z. B. Ce discours persuada les Mèdes de se donner un roi.

2) Dire und écrire als Verben der Gewißheit haben den bloßen Infinitiv nach sich (§ 377 β; vgl. § 319 Anm. 1).

entreprit de rendre la Russie le centre du négoce de l'Asie et de l'Europe. — Il a commencé d'écrire sa lettre. Il continua de combattre. Il discontinua de travailler. Tous ceux qui refusaient ou différaient de payer la taxe étaient mis en prison. Félicité achevait d'allumer le feu. On finit de parler. — Moi, j'avais obtenu de ne point le quitter Ich hatte die Erlaubniß erhalten, ihn nicht zu verlassen. Je ne souffrirai pas d'être maltraité ainsi. J'ai évité de répondre. La véritable vertu ne fuit pas toujours de se faire voir. La vaillante porte a refusé de s'ouvrir pour lui. — J'ai omis de vous dire. Il néglige de voir ses amis.

β. Ils trouvent ridicule de combattre pour autre chose que pour piller. Je trouvai dur de me soumettre. — Ils ne jugèrent pas à propos d'irriter Charles XII. On a jugé nécessaire d'y pourvoir de bonne heure. J'ai jugé convenable de le faire. — On crut alors utile de faire un choix. J'ai cru inutile de pousser plus loin mes investigations. Je tiens à honneur de lui être présenté.

b. Il lui ordonna de marcher ensuite vers l'Hyrcanie. Je lui ai mandé de venir. Le roi lui commanda d'en avoir soin. Il avait recommandé à tous ses généraux de ne jamais attendre ce conquérant avec des forces inégales. Elle me demanda de la contredire. — Il m'enjoignait presque rudement de rester où j'étais. (Il lui fut enjoint d'être à l'avenir plus circonspect dans ses discours). La morale nous prescrit à tous d'être justes. — Les amis lui conseillaient de se consacrer tout entier à la poésie. Osman lui persuada aisément de ne pas mettre au hasard d'une bataille des avantages certains. Dieu se plaît à récompenser ceux à qui il inspire de le servir. — Dieu ne lui a pas accordé de vivre assez longtemps pour voir ses enfants établis. Permettez-moi de rester. Si la discrétion me défendait d'écouter, elle ne m'interdisait pas d'entendre. (Il était interdit aux plébéiens d'épouser des patriciennes et aux patriciens de s'unir à des plébéiennes.) — Je lui dis de faire entrer[1]). Je lui ai écrit de hâter son voyage s'il le pouvait. Ils lui crièrent de descendre.

Anm. 1. Stehen Verben wie ordonner, demander, crier ohne actives Object, so ist das logische Subject des Infinitivs mit de eine unbestimmte Person; z. B. Il ordonna de m'apporter la pipe et le café (zu bringen, daß man brächte). Je ne demande point, sans doute, d'en revenir à l'éducation d'Athènes (daß man zurückkehre[2]). On frappe à ma porte; je crie d'entrer (man möge eintreten).

---

[1]) In: Il m'avait dit de lui avoir le singe, et qu'il prendrait avec moi ses arrangements pour cette place de receveur steht nach dire eine Forderung und ein Versprechen.

[2]) Ist das Subject von demander logisches Subject des Infinitivs, so steht à; z. B. Il demande à entrer Er verlangt einzutreten. S. § 456.

Ebenso verhält es sich, wenn il est permis, défendu, interdit ohne actives Object stehen; z. B. Il n'est pas permis de se venger soi-même. Il est défendu de passer en cet endroit.

Bei reflexiven Verben wie se permettre, se défendre, se proposer sich vornehmen, se réserver sich vorbehalten ist das Subject logisches Subject des Infinitivs; z. B. Un certain Cléon s'était permis de répandre ce bruit. Je me suis défendu d'en parler. Il se proposa d'imiter tout de ces deux conquérants, hors leurs vices. Je me réserve de lui en dire mon avis en temps et lieu.

Anm. 2. Nach **offrir** und **proposer** ist das logische Subject des Infinitivs entweder 1. das Subject (sich erbieten) oder 2. das active Object der Personalform (vorschlagen); z. B.

1. Les chrétiens offrirent de capituler. Le ministre espagnol lui offrait de l'aider à prendre Calais. 2. Enfin, quand j'ai cru que je pouvais lui offrir de partager avec moi, j'ai parlé. — 1. Roger, qui le connaît et en fait cas, a proposé de me l'envoyer dès aujourd'hui. Mazarin lui proposait d'assiéger Dunkerque, et de lui remettre cette ville. 2. Il proposa au prince Alexandre de monter sur le trône.

3. Nach den transitiven Verben des **Fürchtens**: craindre, appréhender, redouter; z. B. § 423.

Craignez-vous d'être ici mal soigné? J'appréhende de vous déplaire.

4. Nach folgenden transitiven Verben des **Affects** und des **Lobens** oder **Tadelns**: a. admirer, mépriser, regretter, déplorer nebst mériter; b. reprocher, imputer, pardonner à q.; z. B. § 424.

a. J'admire de le voir au point où le voilà. Vous, hommes, enfants de Dieu, vous méprisez de suivre les lois que Dieu même vous a données. Nous aurons à regretter de nous y être arrêtés. Ceux qui ont justifié cette action méritent de servir de pareils maîtres. — b. Il te sied bien de me reprocher d'en avoir trop dit! On lui impute d'avoir voulu corrompre les témoins. Que Dieu me pardonne d'avoir tout à l'heure souri!

5. Nach den Verben des **Versprechens**: promettre, protester, jurer (vgl. § 377 β. Anm. 2), parier, gager[1]); z. B. § 425.

J'ai promis d'essayer.

II. Der Infinitiv mit de steht **als logisches Subject** § 426.

1. nach unpersönlichen Verben (vgl. jedoch § 375); z. B.

a. Pour le moment, il vous suffit de savoir que nous serons huit jours absents. (Vgl. Il suffit d'un calomniateur pour perdre un honnête

---

[1]) Gager findet sich auch ohne de; z. B. Je gage les reconnaître. Souvestre.

homme). Les Hollandais, à qui il avait toujours importé d'avoir les Français pour amis, frémissaient de les avoir pour voisins. (Vgl. Qu'importe de son amour ou de sa haine?) Il ne convenait point à Alexandre de dérober la victoire. Il a plu aux historiens d'embellir ce récit de faits merveilleux. Je me promis de ne répéter à personne ce qu'il pourrait m'arriver d'entendre çà et là.

b. Il était inutile de prouver que vous aviez plus de force qu'un vieillard. Il me semblait, à moi, indispensable de justifier mon frère.

c. Il est du devoir d'un homme (il est d'un honnête homme) de faire cela.

Anm. So auch mit Ellipse des Verbs; z. B. Impossible de nous entendre.

§ 427. 2. Nach c'est mit einem prädicativen Nomen, Pronomen oder Infinitiv; z. B.

C'est une belle chose (que) de garder le secret. § 228 c (237 Anm. 1).

§ 428. 3. Nach einem determinirten Abstractum als Subject mit être; z. B.

Le génie du ministre italien était de surprendre. Le plus court est de m'adresser au médecin. Le tout est de savoir déchiffrer l'inscription. — Son dessein était d'enlever le Mexique aux Espagnols. — Un de ces moyens était d'augmenter l'armée. — Vgl. Ce que se proposent les Anglais en instituant des compagnies juvéniles est d'inculquer de bonne heure aux enfants le goût des exercices militaires.

Anm. In lebhafter Erzählung steht der Infinitiv mit de mittels einer Ellipse scheinbar statt einer Personalform (historischer Infinitiv); z. B. Mais voyez donc, s'écria-t-il, voyez comme elle ressemble à sa grand'tante! Et chacun alors de se récrier Und da begann jeder laut aufzuschreien.

§ 429. II. **Nach** dem Verb oder **im Anfange des Satzes** stehen

1. gewisse Bestimmungen des Ortes mit de, wie du côté de u. ä., de part et d'autre, de toutes parts; z. B.

Ils fortifièrent l'entrée du Delta du côté du désert d'Arabie. Il périt beaucoup de monde des deux côtés. Les autres passèrent du côté des Perses. Voulez-vous que je passe de l'autre côté? De ce côté, l'Égypte est bornée par la Méditerranée. De leur côté, les prêtres d'Égypte racontèrent à Hérodote que ce même Sennachérib vint attaquer l'Égypte. — Il arrive des soldats de toutes parts. J'ai trouvé cela de part et d'autre. J'ai couru de part et d'autre. De toutes

parts, on courut aux armes. De toute part, la nature offre des merveilles et des énigmes. D'une part, il considérait que... D'autre part, il envisageait...

2. gewisse Bestimmungen der Zeit mit de; z. B. § 430.

Il ne m'a pas quitté de tout le jour. De ma vie je n'ai vu pareille chose. — Nous ne verrons point cela de nos jours. Je ne le reverrai pas de huit jours. Il ne viendra pas d'aujourd'hui. — Nous partîmes de jour. Ils allèrent de nuit au palais. Je sortis de bonne heure, de grand matin. Cela se faisait de son vivant. C'était bien autre chose de mon temps. De mon temps, les pêches étaient bien plus grosses qu'elles ne le sont à présent. De tout temps il en fut ainsi. Du temps de la reine Anne.

B. De nach **Adjectiven** (und **Adverbien**).

De steht nach folgenden Adjectiven (und Adverbien), welche zum Theil mit den Verben, die de verlangen, stamm- oder sinnverwandt sind: § 431.

1. natif, originaire herstammend; z. B.

Elle est native de Rouen. Il est originaire d'Italie (vgl. § 410 Anm.).

2. absent abwesend, éloigné entfernt (loin fern); proche nahe, voisin benachbart (près nahe); z. B. § 432.

Il est absent de Paris. Ce récit est bien éloigné de la vérité. (Cela est bien loin de ma pensée). Ces maisons sont proches l'une de l'autre. Ce jardin est trop voisin du grand chemin. (Il est logé fort près d'ici).

Le roi était bien éloigné de **songer** à leur faire revoir leur patrie. (Nous sommes loin de le nier. Loin de mépriser son ennemi, il employa tout ce qu'il avait d'art pour l'accabler. Le roi était à pied, et près d'être tué ou pris.)

3. libre, franc frei, quitte los, exempt ausgenommen; z. B. § 433.

Il est libre de toute sorte d'engagement. Ils sont francs de toutes charges. Il est quitte de sa fièvre. Il vendit sa terre franche et quitte de toutes dettes. Nul n'est exempt de la mort. Il commande un petit corps d'armée indépendant du général en chef.

Il signa une trêve pour être libre d'**employer** toutes ses forces contre les Suisses. Il est exempt de bien faire Er steht müßig (fam.).

§ 434. 4. (Adjective des Affects) (bien) aise froh, heureux glücklich, charmé erfreut, ravi, enchanté entzückt; triste traurig, fâché, affligé betrübt, mortifié bekümmert, désolé trostlos, inconsolable untröstlich; — content zufrieden, mécontent unzufrieden, satisfait befriedigt; — piqué empfindlich berührt, indigné unwillig, irrité aufgebracht, scandalisé entrüstet, furieux wüthend; étonné erstaunt, surpris überrascht, frappé betroffen, consterné, confondu bestürzt; inquiet unruhig, embarrassé verlegen, troublé verwirrt, effrayé erschrocken, désespéré verzweifelt; — fier stolz; honteux beschämt; jaloux eifersüchtig, empfindlich, envieux neidisch; las müde, überdrüssig; blême bleich, pâle blaß, rouge roth; z. B.

Que je suis aise de cette nouvelle! Je suis heureux de votre bonheur. Il sera charmé de cette nouvelle. Je suis ravi de vos succès. Tout le monde est enchanté de sa politesse. — Il est triste de la mort de son ami. Cela ne vous contente pas; j'en suis bien fâché. Il est affligé de cent mille livres de rente (scherzhaft). Il est désolé de cette perte. Il est inconsolable de cette perte. — Il n'est content de rien. Vous êtes mécontent de tout. Il est satisfait de son sort. — Je suis indigné de sa conduite. J'en suis scandalisé aussi bien que vous. Il était furieux de cette résistance. — Il parut étonné de cela. Il fut bien surpris de sa réponse. Il est frappé des dangers de son état. — Elle était désespérée de la mort de son fils. — Elle est fière de sa fille. — Il est tout honteux de sa faiblesse. — Cet enfant est jaloux des caresses que l'on fait aux autres. Il est envieux de ma bonne fortune. — Il est las de la vie. — Un homme blême de crainte est plus décoloré qu'un homme pâle de crainte. Elle était rouge de dépit.

Je suis bien aise de vous **voir** en bonne santé. Je suis heureux de voir que vous soyez toujours d'aussi belle humeur. Je suis charmée de ressembler à Godfrey. Ravi de trouver l'ennemi entièrement vaincu, Alexandre se remit à poursuivre Darius. J'étais enchantée de me savoir une vraie Lee de la tête aux pieds. — Je suis affligé de voir les choses en cet état. Je suis fâché de partir si tôt Es thut mir leid, daß ich so bald abreisen muß. Il fut mortifié de ne sauter à terre que le quatrième. — Je vois l'enfant content de vivre. Il est mécontent de n'avoir pas été récompensé. Le roi de Suède ne voulut rien pour lui-même, satisfait d'avoir secouru son allié et humilié son ennemi.

Il dit au comte Piper qu'il était plus flatté de donner que de gagner des royaumes. — Il était vivement piqué de voir que... Il est indigné d'être oublié. Il était furieux de se voir insulté. — Étonnés d'avoir un tel roi, et honteux d'espérer moins que lui, ils reçurent avec admiration ses ordres pour la guerre. On fut encore plus surpris de le voir persévérer. — Sa mère était inquiète de voir se prolonger l'état de faiblesse où quelques jours de fièvre l'avaient réduit. Il est fort embarrassé de répondre. Le pape fut consterné d'apprendre que le roi menaçait de faire assiéger Rome. Je fus confondu d'apercevoir encore l'Indien derrière la croupe de mon cheval. Il restait sur le seuil, immobile, troublé de voir tant de calme chez celui qu'il abordait avec tant de colère. — Elle se leva, un peu effrayée d'être ainsi surprise dans les larmes. Quelques soldats, désespérés de tomber entre les mains des Moscovites, se précipitèrent dans le Borysthène. — On se sent fier d'être homme. — Annette, jalouse de ne pouvoir aller aussi vite, se hâta. — Êtes-vous déjà las de bien faire?

5. sûr, assuré sicher, certain gewiß, incertain ungewiß; z. B. § 435.

Soyez sûr de ce que je vous dis. Nous sommes assurés du succès. J'en suis très certain. Je suis incertain de ce qui doit m'arriver.

Monsieur est sûr **d'avoir** bien **lu**? Il est assuré d'y réussir. Quand on est sur mer, on n'est jamais certain de revenir.

6. digne würdig, indigne unwürdig, innocent unschuldig, § 436.
coupable schuldig, responsable verantwortlich; z. B.

Son sort est digne d'envie. Il est indigne de foi. Il est coupable de trahison. Il est innocent du crime dont on l'accuse. Vous serez responsable des conséquences.

Il était digne **d'être consulté** par lui. Il est indigne de vivre. Henri V s'empara de Rouen, où il fit décapiter le maire, coupable, à ses yeux, d'avoir bravement défendu sa ville.

7. capable fähig, incapable unfähig, susceptible empfänglich; § 437.
z. B.

Seriez-vous capable d'une telle action? Il est incapable de bassesse. Cette terre est susceptible d'améliorations.

On ne le croyait pas capable de se **défendre**. La ville de Venise était par sa situation incapable d'être domptée, et par sa faiblesse incapable de faire des conquêtes.

8. avide, désireux begierig; curieux neugierig, soucieux § 438.
besorgt, affamé erpicht, ambitieux gierig; impatient 1. sehnsüchtig, 2. überdrüssig, amoureux eingenommen; z. B.

Il est avide de gloire. Le peuple est désireux de nouveauté.

Elle est curieuse de nouvelles. Jamais il ne fut moins soucieux des affaires d'autrui. Il est affamé d'honneurs. Il est plus ambitieux de faveur que de gloire. 1. Le peuple, impatient de cette mort cruelle, L'attend comme une fête auguste et solennelle. 2. Le cœur le plus impatient de la servitude devient le plus amoureux de la domination.

On est désireux de lui **plaire**. Je suis devenu plus curieux de le connaître. Ils sont bien plus soucieux d'acquérir que d'exploiter. Il est plus ambitieux de servir son prince que de lui plaire. J'étais impatient de saluer l'Océan, ma vieille connaissance.

§ 439. 9. plein voll, vide leer, fort stark, faible schwach, riche reich, pauvre arm; libéral freigebig, avare geizig u. ä.; z. B.

Ses yeux sont pleins de douceur. Il a un cœur vide de passion. Cette armée est forte d'infanterie (en infanterie). C'est un homme faible de caractère. Il est riche de son patrimoine. (Aber: C'est un pays riche en blés). Bienheureux les pauvres d'esprit! La nature lui a été libérale de ses dons. Il est avare de (ses) louanges. — Le chameau est haut de jambes. Cette femme est percluse d'un bras. Il est bien fait de sa personne. — Il est doux et humble de cœur.

Le charlatan se fit fort de les **guérir**.

§ 440. 10. Nach long, large, épais, haut, nach âgé und fort, riche steht die Angabe des **Maßes** mit de; z. B.

Ce bâton est long de trois pieds. Voici un fossé large de six pieds. Il nous faut une planche épaisse de deux pouces. L'herbe y est haute de trois à quatre pieds. — C'est un homme âgé de trente ans. — Une armée forte de cent mille hommes. Mazarin était riche d'environ deux cents millions.

Anm. 1. Die Adjective der Raumdimensionen werden auch substantivisch gebraucht; z. B. Le rocher de la citadelle peut avoir à son sommet huit cents pieds de long sur quatre cents de large (800 Fuß Länge bei 400 Fuß Breite). Il y a de la neige deux pieds d'épais. Ebenso: Elle avait deux brasses de hauteur. Les tours avaient chacune 66 mètres d'élévation. Cette pierre a cinq pieds de longueur et trois d'épaisseur. Cette étoffe a cinq quarts de largeur. Cette cour a six mètres de large, et douze mètres de profondeur. Vgl. Ce lac a 3600 stades de tour (im Umkreise).

Anm. 2. **Nach** Comparativen sowie **nach** Positiven mit trop wird das Maß der Differenz durch de ausgedrückt; z. B. Il est **plus**

haut que moi d'un pouce. Je me suis disculpé d'avoir fait le discours trop long de quelques minutes. — Il est plus savant de beaucoup. Il est (de) beaucoup plus savant. Il en a beaucoup trop. — Il a acheté trop cher de moitié. L'un est plus grand que l'autre de moitié. Ces caractères sont sculptés à une profondeur moitié moindre. — Il demeure deux étages plus haut. Vgl. § 419.

C. De nach **Substantiven.**

Die Präposition de ist die gewöhnliche Bezeichnung dafür, daß ein Substantiv (oder Infinitiv) Attribut eines andern Substantivs ist[1]). Der specielle Sinn des attributiven Verhältnisses ergiebt sich aus dem Verhältnisse der Bedeutungen der beiden Substantive. § 441.

1. Ein **Gattungs-** oder **Eigenname** mit de § 442.

a. als Bezeichnung des Ortes der Herkunft (von Natur- oder Kunstproducten); z. B.

Denys d'Halicarnasse Dionysius von Halikarnassus; auch: Un homme du peuple ein Mann aus dem Volke. Du vin de Champagne Wein aus der Champagne.

Anm. Singularische Ländernamen, welche kein Adjectiv enthalten, stehen in diesem Falle ohne Artikel[2]); z. B. les vins de France, des oranges de Portugal, du bois de Brésil, du thé de Paraguay; un ducat de Hollande; aber: les tissus de la Grande-Bretagne, un foulard des Indes.

b. als Bezeichnung des Eigenthümers; z. B.

la maison de mon frère, les disciples de Socrate, so auch les institutions du moyen âge.

Anm. 1. Nach Titeln stehen singularische Ländernamen, welche kein Adjectiv enthalten, ohne Artikel[3]); z. B. l'empereur d'Allemagne, le roi de Prusse, la reine d'Angleterre, le shah de Perse, le grand-duc de Hesse-Darmstadt, les monarques de France et d'Angleterre; un ministre de France, un maréchal de France, l'ambassadeur de Russie, le satrape de Phrygie (aber le gouverneur de la Normandie); le cardinal de Champagne, les évêques et archevêques de France; ferner la cour, la couronne d'Espagne, le trône, le parlement d'Angleterre, le consulat de France,

---

1) Vgl. jedoch § 184.

2) Ausnahmen finden sich bei den Namen außereuropäischer Länder; z. B. du tabac de la Havane, le r(h)um de la Jamaïque, de la porcelaine de la Chine, du Japon, les chiens du Kamtschatka, le maroquin du Levant.

3) Ausnahmen finden sich bei den Namen außereuropäischer Länder; z. B. l'empereur de la Chine, du Japon, du Brésil; le roi du Pont.

les états de Languedoc; aber: la reine de la Grande-Bretagne, le roi des Pays-Bas.

Anm. 2. Nach Theilbezeichnungen wie pays, ville, bourg, rivière, côte u. ä. stehen singularische Ländernamen weiblichen Geschlechts, welche kein Adjectiv enthalten, gewöhnlich ohne Artikel; z. B. Windschoten, petite ville de Hollande; Grand, bourg de Champagne; Corée, presqu'île d'Asie; la Dwina, rivière de Russie; la côte d'Afrique; aber: Wilsnach, petite ville du Holstein; la Dyle, rivière du Brabant; Windsor, ville des États-Unis d'Amérique; la nouvelle Cordoue, ville de l'Amérique méridionale, ebenso Corbeil, ville de l'Ile-de-France; aber auch: Saint-Valery-en-Caux, ville de la Normandie, und so stets: Paris, capitale de la France (selten: Valence, ville fortifiée de Portugal).

Anm. 3. In beiden genannten Fällen findet de sich auch prädicativ; z. B. a. Il est de Paris. b. Cela n'est pas d'un honnête homme.

§ 443. 2. Ein **Stoffname** mit de; z. B.

une porte de bois eine hölzerne Thür, un pont de pierre eine steinerne Brücke, un bras de fer ein eiserner Arm, une robe de lin ein leinenes Gewand.

Anm. So auch prädicativ; z. B. Cette statue est de marbre. Le trône et le marchepied étaient du même métal.

§ 444. 3. Ein **Abstractum** der **Eigenschaft** mit de; z. B.

un homme de courage, une affaire d'importance, un homme de bonne volonté, des fruits de forme ronde.

Anm. Das qualitative de findet sich auch prädicativ; z. B. Amasis était de basse condition. Crésus demanda si sa monarchie serait de longue durée. Je suis moi-même de cet avis. Il est d'une grande gaieté.

§ 445. 4. Eine **Maß-** oder **Zahlbenennung** mit de; z. B.

L'Égypte est une vallée de 880 kilomètres de longueur. Nabuchodonosor prit Tyr après un siège de 13 ans.

§ 446. 5. Von den Substantiven, welche sich prädicativ (mit être) auf andere Substantive beziehen können, erfordern folgende de, statt sich attributiv auf dieselben Substantive zu beziehen (§ 184):

a. le mot[1]), l'expression, le cri; le nom, le surnom; le titre, le rang; z. B.

Le mot de gueux est familier. Le cri de Vive le roi! —

---

[1]) Auch ohne de; z. B. Ainsi le mot *fleur* était représenté par une fleur, le mot *éternité* par un cercle sans commencement ni fin.

Il est indigne du nom d'ami. Scipion eut le surnom d'Africain. — Le titre de roi.

b. la pièce, la comédie, la tragédie; z. B.

Sa pièce de l'École des femmes. La comédie du Misanthrope.

c. le mois; z. B.

le mois de mai.

d. geographische Gattungsnamen wie l'empire, le royaume, le grand-duché, le duché, la république u. ä.; le pays, la province, le district; l'île, la presqu'île; la ville, le village, le bourg, la place, la forteresse, le fort; le fleuve, la rivière; z. B.

l'empire d'Allemagne, le royaume de Prusse, le grand-duché de Bade, la république de France, le pays de Thrace, la province de Normandie, l'île de Malte; la ville de Paris, la place d'Avaris (Péluse).

Anm. 1. Die singularischen Ländernamen, welche kein Abjectiv enthalten, stehen hier ohne Artikel[1]), die pluralischen mit Artikel; z. B. le royaume de Suède, le duché de Saxe-Cobourg, le royaume de Portugal, aber l'ancien grand-duché du Bas-Rhin, la république des États-Unis.

Anm. 2. Nach le fleuve und la rivière stehen die männlichen Flußnamen mit Artikel, die weiblichen ohne Artikel; z. B. le fleuve du Rhône, le fleuve de Garonne.

e. Verbindungen wie ce diable d'homme, quel chien de métier! une drôle d'affaire u. ä.

f. Abstracte der Thätigkeit mit einem Infinitiv; z. B. l'action de marcher, l'art de parler.

6. Nach einem Abstractum der **Thätigkeit** bezeichnet ein Substantiv mit de häufig § 447.

a. den Thäter (subjectives de),

b. den Gegenstand der Thätigkeit (objectives de); z. B.

a. l'amour des pères die Liebe der Väter (les pères aiment);

b. l'amour de la patrie die Liebe zum Vaterlande, die Vaterlandsliebe (on aime la patrie), la défense d'une doctrine (on défend une doctrine); — la jouissance d'un bien (on jouit d'un bien),

---

1) Ausnahmen finden sich bei den Namen außereuropäischer Länder; z. B. l'empire du Brésil, l'empire du Japon; la presqu'île de l'Inde.

le souvenir d'un événement die Erinnerung an eine Begebenheit (on se souvient d'un événement).

So auch ein Infinitiv mit de; z. B. Il sortit avec une ferme résolution de se corriger (Il résolut de se corriger). J'ai renouvelé ma prière de l'avertir (J'ai prié de l'avertir).

Anm. 1. Ein Abstractum mit dem objectiven de und einem Infinitiv hat selten ein possessives Pronomen vor sich; statt desselben steht gewöhnlich der bestimmte Artikel und ein umschreibender Relativsatz; z. B. Il lui sacrifia son intérêt et le plaisir qu'il eût eu d'enlever la Pologne au pape. Le seul délai de trois jours l'affligeait, dans l'impatience où il était de paraître à la tête de ses armées.

Anm. 2. Auch nach einem nomen agentis (§ 90) kann ein objectives de stehen; z. B. un professeur de philosophie (qui professe la philosophie), le possesseur d'une maison (qui possède une maison).

§ 448. 7. Nach **Maß- oder Zahlbenennungen** bezeichnet ein Substantiv mit de ein Ganzes oder eine Gesammtheit, von denen die Maß- oder Zahlbenennung einen Theil oder eine Anzahl bezeichnet (partitives de).

Einige Maß- und Zahlbenennungen verlangen stets ein (durch den Artikel, das Demonstrativ oder das Possessiv) determinirtes, andere bald ein determinirtes, bald ein nicht determinirtes Substantiv nach dem partitiven de.

I. Ein determinirtes Substantiv mit partitivem de verlangen:

1. Cardinal- und Ordinalzahlen nebst le dernier, le seul, l'unique; z. B. Il paraît que ce fut un de ces rois qui prit Joseph pour ministre[1]). Ménès fut le premier des rois ou pharaons égyptiens[2]). Il est le dernier de la classe. De toutes les révoltes que Darius eut à dompter, une seule est racontée par Hérodote, celle de Babylone.

2. Bruchzahlen mit dem bestimmten Artikel (§ 116 Anm. 2) nebst la moitié, la tierce partie u. ä., la plupart, la plus grande partie, le plus grand nombre, le reste, la minorité, la majorité, la pluralité, la généralité die Mehrzahl, nebst la totalité; z. B.

Le tiers du genre humain périt avant d'avoir atteint l'âge de vingt-trois mois[3]). Il a perdu la moitié de la somme. La tierce partie d'un tout. J'ai trouvé la plupart de mes livres en

---

[1]) Aber: Es sind ihrer drei Ils sont trois.

[2]) Jedoch auch: Thalès est le premier **parmi** les Grecs qui se soit occupé, avec éclat, d'astronomie et de géométrie. Duruy.

[3]) Auch: Le tiers de neuf est trois.

désordre. Cet homme a perdu une partie de son bien. La plus grande partie des savants. Le reste du temps. La minorité des Français, la majorité d'une assemblée. La pluralité des opinions fut pour lui. Telle est l'opinion de la généralité des philosophes. La totalité du bien.

3. Superlative; z. B. Le plus fameux de tous les rois égyptiens fut Sésostris ou Rhamsès le Grand. De tous ces dieux pris parmi les animaux, le plus fameux était le bœuf Apis.

4. das Masculinum oder Femininum des determinativen, des interrogativen und des indefiniten Pronomens (§ 234, I; — § 252 u. 253 Anm.; — § 262 Anm., 263, 265, 266, 394, 1. 2. 3).

5. das Adverb bien sehr viel, sehr viele; z. B. bien de la peine, bien du monde, bien des soldats (aber bien d'autres § 271, I c).

6. die Ortsadverbien là und où; z. B. Vous n'en êtes que là de votre ouvrage? Où en êtes-vous de votre procès?

II. Es verlangen bald ein determinirtes, bald ein nicht determinirtes Substantiv mit partitivem de:

1. gewisse Substantive

a. der Zahl, nämlich die substantivischen Zahlwörter, wie une huitaine, un cent (§ 118), ferner un petit nombre u. ä., une foule u. s. w. (§ 282b);

b. des Maßes, wie une tasse, un verre, une bouteille, un tonneau; z. B.

a. une douzaine de chemises, une douzaine de ces chemises; un petit nombre de soldats, de nos soldats, des soldats qui ont été blessés;

b. une tasse de café, une tasse de ce café; un verre de vin, un verre de son vin.

2. das Neutrum des determinativen, des interrogativen und des indefiniten Pronomens (§ 236 Anm. 2, 2; — § 254 Anm. 2 u. Anm. 5; — § 265 b; § 268, 1; § 394, 5); z. B. Il y a dans ce qu'il dit quelque chose de vrai.

Anm. Nach dem tonlosen Determinativum ce steht das partitive de im Relativsatz; z. B. Ce que j'ai de richesses est à vous. Il employait tout ce qu'il avait d'art pour l'accabler.

3. die Adverbien beaucoup, peu; plus, moins; trop, trop peu; tant, autant; combien, assez, suffisamment, considérablement, excessivement, extrêmement, infiniment, prodigieusement, nebst den artikellosen Substantiven quantité, (grand, bon) nombre und (fam.) foison (§ 282a[1]); z. B.

Prenez un peu de vin. Prenez un peu de ce vin. Peu de gens négligent leurs intérêts. Peu de ces gens négligent leurs intérêts. — Il a nombre d'amis. On peut voir dans nos musées grand nombre de ces momies. — Il y aura foison de fruits cette année.

4. die Negation; z. B.

On ne trouve guère d'ingrats tant qu'on est en état de faire du bien. Nabuchodonosor **n'**eut vraiment pas de successeur. Il **n'**y a point de cas proprement dits dans la langue française. Un envieux **n'**a jamais de repos. On ne voit presque plus d'habits de cette façon. — Ils étaient persuadés que les conventions ne peuvent avoir de durée sans un lien puissant. Je **n'**ai de volonté que la tienne[2]). Les croisés **n'**avaient plus d'espoir que dans leurs armes. — On découvre çà et là quelques monuments antiques qui **n'**ont de rapport ni avec les hommes modernes, ni avec les monuments nouveaux dont ils sont environnés. — Ils **n'**ont point de ces scrupules.

Anm. 1. So auch, wenn ne fehlt (vgl. § 397); z. B. Pas de réponse! Point de bonheur sans vertu. C'est un corps, mais point de membres. Plus de larmes! Ebenso: Rien de plus simple que cela. Rien en elle de la grandeur d'âme de Marie-Thérèse.

Anm. 2. Negirt ne ein indefinites Pronomen oder Adverb außer rien (§ 394 u. 395), so steht ein von ihm abhängiges de ohne Unterschied des Sinnes ohne oder mit Artikel; z. B. Il ne dit **d'**injures à personne. Dans aucune langue il **n'**y a de synonymes parfaits. Les peuples voisins ne trouvèrent de résistance nulle part. — Aber auch: Il **n'**a dit des injures à personne. Il **n'a** donné du pain à nul autre qu'à vous.

Anm. 3. Auch nach sans mit dem Infinitiv steht ein partitives de ohne Artikel; z. B. Il parle sans faire de fautes.

Anm. 4. Nach der Negation steht ein partitives de nur dann, wenn im affirmativen Satze ein partitives de oder der unbestimmte Artikel, aber

---

1) Vgl. Il n'a plus ombre de doute. Il n'a plus l'ombre du doute. Ac. — Volksthümlich findet sich auch (ne)... pas mal de ziemlich viel; z. B. Mon coffre de matelot, où il y a pas mal de bas sans pieds et de chemises dépouillées de manches. Souvestre.

2) Veraltet ist: Nous **n'**avons **point** de roi que César. Bossuet.

in der Regel nicht, wenn im affirmativen Satze kein partitives de und kein unbestimmter Artikel (wie in avoir besoin, § 177, Anm. 3) oder der bestimmte Artikel (wie in avoir le temps, § 173) steht; z. B. Il n'a pas besoin qu'on lui dise deux fois la même chose. Cyrus s'avança vers Sardes, pour ne pas laisser aux Lydiens le temps d'assembler de nouvelles forces (um den Lydern keine Zeit zu lassen).

Zusatz.

I. Ein determinirtes Substantiv mit partitivem de wird auch prädicativ, ferner als Subject, als abhängiges Subject, als passives Object und als Maßbestimmung gebraucht; z. B. § 449.

a. Il fut des premiers à réclamer (er war einer der ersten, er gehörte zu den ersten). Je suis de vos amis. Il était du nombre. Vous ne paraissez point de ceux-là.

b. Des cris d'enthousiasme éclatèrent de toutes parts.

c. Il est des hommes que la résistance anime, il en est d'autres qu'elle décourage.

d. Il ne leur était pas permis de manger du poisson. J'ai bu de son vin (§ 223, 2 a). Mangez de cette soupe (§ 226a Anm.). Prenez de cela. Voilà de ces traits qui rafraîchissent l'âme (§ 233). Auch: Je voudrais d'une étoffe pareille à celle que vous m'avez montrée[1]).

e. Il a été des années sans le voir.

Anm. 1. So auch Eigennamen von Personen als Stoffnamen; z. B. Ce latin est du Cicéron tout pur (§ 166 Anm. 5).

Anm. 2. Zu beachten sind Sätze, die trotz der formellen Negation einen affirmativen Sinn haben; z. B.

α. Je n'ai pas de l'argent pour le dépenser follement Ich habe zwar Geld, aber nicht dazu, um es in thörichter Weise auszugeben. (Negirt wird nur der Zweck). L'état de mes affaires ne souffre pas des remèdes lents (§ 393, 4[2]).

β. Il ne peut parler sans faire des fautes. (Zwei Negationen heben sich auf). On ne trouvera jamais un général qui ne commette des fautes. R. d. d. M. 1879. N'avez-vous pas des amis? Sie haben ja doch Freunde.

---

[1]) So auch familiär: Il m'en a donné d'une Er hat mich getäuscht.

[2]) Aber nach ne ... point und ne ... jamais findet sich unter denselben logischen Bedingungen bloßes de; z. B. Il n'y avait point alors en Asie de nation plus brave que ce peuple. Duruy. Il n'avait jamais vu d'hommes armés de la sorte. Id.

Anm. 3. Ein determinirtes Substantiv mit partitivem de kann sogar von Präpositionen (außer de und sans) abhängen; z. B. Vous êtes chez des amis. Avec de l'argent, je l'obtiendrai. Je puis, dit-il, être condamné à de la prison.

Nach de und sans stehen Substantive in unbestimmtem Sinne stets artikellos (wie im Deutschen), nach andern Präpositionen in bestimmten Formeln (namentlich Abstracte); z. B. Ils ont causé d'affaires. Cet homme est mort sans héritier (oder sans héritiers). — Parler avec franchise. Voyager par mer, par terre.

II. Ein determinirtes Substantiv mit partitivem de als Subject u. s. w. kann ein Adjectiv als Attribut nach sich haben; z. B. Il a mangé de la viande (Fleisch). Il a mangé de la viande fraîche (frisches Fleisch). Babylone vit ses honneurs passer à des cités nouvelles.

Aber bei vorangehendem Adjectiv steht de ohne Artikel; z. B. Il a mangé de bonne viande (gutes Fleisch). Ceux des autres cantons, opprimés par de mauvais juges, accoururent à son tribunal. — Cyrus jouait dans la rue avec d'autres enfants de son âge.

Anm. 1. Vor Compositen (S. 46) steht (archaisch) de mit dem Artikel, auch vor solchen, welche nicht durch einen Bindestrich gekennzeichnet sind; z. B. des gentilshommes, des plates-formes, des beaux-esprits, du vif-argent Quecksilber; du bon sens gesunder Menschenverstand, de la bonne foi Aufrichtigkeit, des bons mots Witze, du beau temps schönes Wetter, des jeunes gens junge Männer, des jeunes personnes junge Damen, des grands seigneurs vornehme Herren, des grands maîtres Großmeister, de la fausse monnaie falsches Geld, de la vraie poésie echte Poesie. — In einzelnen Fällen schwankt der Gebrauch; z. B. Il a dit de gros mots oder des gros mots (fam.) Er hat Flüche ausgestoßen.

Anm. 2. Ebenso wie in: Il a mangé de bonne **viande** steht das partitive de vor dem Adjectiv in: Il **en** a mangé de bonne, wo das Substantiv durch ein partitives en vertreten ist (§ 212); z. B. Sous ce climat heureux, les arbres ne quittent leurs **feuilles** que pour **en** produire de nouvelles.

Mittels Attraction steht ein partitives de vor einem Adjectiv nach Cardinalzahlen oder indefiniten Pronomen, welche sich nebst dem Adjectiv indirect (§ 193, 3 B) auf ein vorhergehendes, aber durch **en** vertretenes Substantiv beziehen (§ 212); z. B. Sur mille combattants, il y **en** eut cent **de** tués. Ce mot (*plusieurs*) peut ou non se répéter devant chaque substantif quand il y **en** a plusieurs **d'**énoncés. Entre les nouvelles qu'il a débitées, il y **en** a quelques-unes **de** vraies. Parmi tant de

livres, je n'**en** ai aucun **de** relié. Sur dix, il n'y **en** avait pas un **de** bon.

Nach Analogie steht facultativ ein partitives de sogar vor einem Adjectiv, welches attributiv auf ein durch eine Cardinalzahl (nebst le seul[1]) bestimmtes **Substantiv** folgt; z. B. Il y eut trois mille **hommes de** tués. Il n'y a pas une seule **plante de** perdue de celles qui étaient connues de Circe. Aber auch: Il y **a** déjà deux **mailles** rompues. Vous trouverez cent **occasions** plus favorables.

8. Nach **Verbalsubstantiven** steht bisweilen de in demselben Sinne wie nach den stammverwandten Verben; z. B. § 450.
Après sa sortie de prison (sortir de). C'est sous ce prince que quelques écrivains placent, en 1625, la sortie d'Égypte des Israélites (vgl. § 410 Anm.). Au retour de ces expéditions, il reconstruisit la ville qui porta depuis son nom.

Zusatz.

I. Ebenso wie in un Hôtel-Dieu u. ä. Compositen (S. 46), fehlt vor attributiven Personnamen in gewissen Fällen (archaisch) die Präposition de: § 451.

1. in geographischen Namen (wofern nicht etwa de als Adelstitel steht); z. B. la rue Lafitte, la place Vendôme, le boulevard Malesherbes, le faubourg Saint-Germain (und nach Analogie le faubourg Montmartre), la gare Saint-Lazare, la porte Saint-Honoré, le fort Valérien; le lac Mœris. — Vgl. Ortsnamen wie Château-Renard, Fontainebleau [Fontāna Blialdī], Montmartre [Montem Mércurī]; Bourg-la-Reine, Choisy-le-Roi u. ä.

2. in technischen Ausdrücken wie le ministère Richelieu, la division Rampon; la maison Pierre et compagnie, la librairie Hachette; la loi Tenguy, l'amendement Grévy; le procès Bazaine, l'affaire Clémenceau; la collection Didot; le chocolat Perron, la benzine [bè-] Collas u. ä.

3. in Verwandtschaftsbezeichnungen wie les quatre fils Aymon, Henri Bernard (wo Bernard, jetzt Familienname, ursprünglich den Namen des Vaters bedeutet) u. ä.

4. insbesondere nach dem (archaisch) determinativ gebrauchten Artikel (vgl. Ortsnamen wie Villeneuve-la-Guyard, d. h. Villeneuve, celle de Guyard):

α. in den Namen der Heiligentage; z. B. la Saint-Jean (24. Juni), la Saint-Michel (29. Septbr.), la Saint-Martin (11. Novbr.), la Toussaint

---

[1]) Nach aucun ist dieser Gebrauch von de veraltet; z. B. Il n'a eu dans toute sa vie aucun **moment d'**assuré. Fénelon. Aber: Il n'a aucun **livre** relié. Littré.

(1. Novbr.[1]); nach Analogie auch: fêter la Saint-Lundi (familiär), sowie à la Noël (neben à Noël) und la mi-carême Mittfasten, la mi-janvier Mitte Januar, la mi-avril u. s w.; z. B. Cela arriva vers la mi-carême. Nous avons passé la mi-mai[2]).

β. in Redensarten wie pour parler **à la Montesquieu, un chapeau à la Henri IV.**

γ. in der Formel des alten Kanzleistils: Sauf en autres choses notre droit, et **l'autrui** en toutes (d. h. et celui d'autrui en toutes).

Anm. Ebenso wie in Charleville u. ä. Compositen (vgl. S. 16), steht archaisch ein Personname ohne de vor dem Substantiv, dessen Attribut er ist[3]), in der Formel Cela lui vient de Dieu grâce (neben dem modernen de la grâce de Dieu).

II. Ein partitives de fehlt archaisch

1. nach force viel; z. B. Il a force argent.

2. nach rien in rien autre chose nichts Anderes (§ 271, I Anm. 1); — in rien moins nichts Geringeres; z. B. Vous lui devez de la reconnaissance, car il n'est rien moins que votre bienfaiteur[4]). — nur selten noch in rien (de) tel nichts der Art, nichts so Vortreffliches; z. B. Il n'y a rien (de) tel que l'adversité pour mûrir un homme. — kaum noch poetisch vor Adjectiven; z. B. Qu'il n'en échappe rien trop indigne de vous. Corn. (Jetzt rien de trop indigne de vous).

3. nach tout in tout Rome u. ä. (§ 167, 1 Anm.).

2. Die Präposition à.

a. A bei Verben.

§ 452. I. Ein vom Verb regiertes Substantiv (Pronomen, Infinitiv) mit à (Rectum) steht in der Regel **nach** demselben.

---

[1]) Altfranz. la toussainz.

[2]) Altfranz. en mi aoust, puis mi mars nach Mitte März. — Das attributiv voranstehende Adjectiv mi ist freilich jetzt inflexibel; z. B. une maison située à mi-côte (vgl. § 194, 3 Anm. 1 u. § 195 a Anm. 5, 2). Allein auf la mi-carême u. d. ä. findet diese Regel keine Anwendung, da carême, janvier u. s. w. Masculine sind.

[3]) Vgl. Pro Deo amur in den Straßburger Eidformeln (842).

[4]) Kein partitives de fehlt in rien moins nichts weniger; z. B. Vous pouvez vous dispenser de reconnaissance envers lui, car il n'est rien moins que votre bienfaiteur. — Um die Zweideutigkeit zu vermeiden, braucht man statt rien moins nichts Geringeres lieber rien de moins, rien de moindre, rien moindre. — (In Sätzen wie: Il n'y a rien de moins vrai que cette nouvelle hängt natürlich moins nicht von de ab).

1. A bezeichnet ein Substantiv **als actives Object**, d. h. als mitwirkende oder interessirte Person: ihm entspricht ein tonloses Personalpronomen, aber kein y:

a. nach transitiven Verben (nach dem passiven Sachobject); z. B. Il donne tout son bien aux pauvres. Il leur donne tout son bien.

Anm. Das active Object steht nur dann vor dem passiven Object, wenn es erheblich kürzer ist als dieses; z. B. Il a promis à son père de changer de conduite.

b. nach intransitiven Verben; z. B. Il faut obéir aux lois. Il faut leur obéir. Obéissez à vos parents. Obéissez-leur.

c. nach reflexiven Verben; z. B. Il s'adonna à l'étude.

Anm. Mit dem activen Object, soweit es die interessirte Person bezeichnet, ist verwandt „der ethische Dativ" des tonlosen Personalpronomens, der eine gemüthliche Theilnahme des Redenden ausdrückt; z. B. Suis-moi le droit chemin. On lui lia les pieds, on vous le suspendit.

2. A bezeichnet ein Substantiv **als Ziel** (eigentlich und figürlich): § 453.
ihm entspricht das betonte Personalpronomen mit à oder (bei Sachen) auch das Adverb y (§ 219 Anm. 1, 2); z. B.

Nous sommes allés aux ennemis. Nous sommes allés à eux. Il est allé à l'église. Vas-y.

Insbesondere: De Paris à Genève Von Paris bis Genf. Ce changement s'opéra du jour au lendemain.

3. A bezeichnet bei Verben der Wahrnehmung[1]) und des § 454.
Wissens eine Person oder Sache (figürlich) **als Ort**, wo man etwas wahrnimmt oder weiß: diesem à entspricht das tonlose Personalpronomen oder auch y; z. B.

Je trouve à votre sœur l'air un peu triste. Le médecin n'a trouvé au mal aucun caractère certain. Soupçonneriez-vous donc à Mme de Lourière quelque intention de legs? La pauvre fille n'a rien compris à mes paroles. Son perroquet, à qui elle trouvait plus d'esprit qu'à personne. — Pour venir au désert, il semble avoir brisé tous les liens qui l'attachaient à la vie. On ne lui voit ni femme ni enfants. La dame est veuve, et je lui sais du bien. Il y avait dans le ton, dans l'air,

---

[1]) Daher auch: Je lui vois **faire** qch. Ich sehe an ihm ein (etwas) Thun (§ 379 Anm. 4).

dans l'attitude de Félicité quelque chose de têtu que je ne lui connaissais point encore. — On me dit tant de mal de cet homme, et j'y en vois si peu.

Ebenso steht à in: C'est aimable à vous. C'est modestie à vous u. ä. (wir: von Ihnen).

Ferner in: boire à une source, puiser de l'eau à une fontaine u. ä. (wir: aus) — sowie in: Sa maison est à deux lieues d'ici, wo nicht (die Maßbestimmung) deux lieues, sondern deux lieues d'ici den Ort bestimmt, wo (à) sich das Haus befindet.

Zusatz.

§ 455. **1. Der Infinitiv mit à** bezeichnet nach Verben **das Ziel** eines Strebens, **den Ort** eines geistigen Verweilens, selten **ein actives Object:**

a. Logisches Subject des Infinitivs mit à ist **das Subject** des Satzes:

α. nach intransitiven Verben wie:

1. arriver, parvenir, réussir, aboutir; — penser, songer; incliner, pencher; aspirer, aviser, viser, tendre, prétendre, tâcher darauf ausgehen[1]); tenir darauf halten, travailler darauf hin arbeiten, veiller; conspirer, concourir, contribuer, aider, servir; consentir; suffire; — répugner, renoncer; z. B.

Je n'ai pu arriver à me ramasser ainsi entre les quatre murs de mon étage. Il parvint aisément à faire observer cette loi. Elle avait réussi à amasser quelques épargnes. Cela n'aboutira qu'à le perdre. — Elle avait d'abord pensé à faire écrire une lettre par René. Il songeait plus à conserver les troupes de son maître qu'à vaincre. — J'incline à prendre ce parti. La plupart des juges penchaient à le renvoyer absous. — M. Stephen Douglas aspirait à succéder à M. Buchanan. Il vise à vous supplanter. J'aviserai à le faire. Ces disputes ne tendent point à éclaircir la matière. Il ne prétend pas à nous plaire. Il tâche à me nuire. L'Anglais tient à tout faire par lui-même. Landais travaillait à préparer avec Édouard IV une alliance offensive et défensive. Il veillera lui-même à me faire ouvrir la porte. — Tout conspirait à servir la vivacité de Charles[2]). Il concourut à le perdre. Cela contribue à le dégoûter de sa profession. Ceux qui devaient les secourir, aidèrent eux-mêmes à les opprimer. Ces formalités ne servent qu'à retarder les affaires. Les Sabins consentirent à reconnaître Romulus pour roi. La verve et la grâce de son style suffisent à soutenir jusqu'au bout l'attention du lecteur. — Je répugne souverainement à faire cela. Je renonce à faire des achats cette année.

---

[1]) Auch mit de, § 420[1]).

[2]) Auch: Ils conspirèrent ensemble pour s'opposer à ses progrès.

2. persévérer (dans qch.), persister (dans qch.); balancer (dans qch.), hésiter (dans, sur qch.), tarder (—[1]); exceller (dans, en qch.); insister (sur qch.); — être, rester, demeurer (mit einer Bestimmung des Zeitmaßes); — essayer[1]), commencer[1]), recommencer[1]), continuer[1]); z. B.

Il ne faut pas toujours persévérer à soutenir ce que l'on a dit. Je persiste à trouver la matinée belle. Il ne balança pas à les attaquer tous les uns après les autres. Quand je le rencontre, il hésite toujours à me saluer. La grêle ne tarda pas à fondre. Cet homme excelle à nager. Il insiste à demander un délai[2]). — Cet enfant est toujours à demander (ist immer am Fragen). Il resta quelque temps à considérer les travailleurs. Sa plaie a demeuré longtemps à guérir (hat lange Zeit gebraucht um zu heilen). — Cet enfant essaye à marcher. Le tonnerre commençait à retentir. Les oiseaux recommençaient à chanter sur les buissons. Il continue à m'écrire, même plus souvent qu'autrefois.

Anm. Nach consister bestehen ist das logische Subject des Infinitivs mit à ein unbestimmtes; z. B. La libéralité consiste moins à donner beaucoup qu'à donner à propos.

β. nach reflexiven Verben wie:

1. s'adonner, se dévouer, s'apprêter, s'obliger, se soumettre, s'assujettir, s'offrir; s'aventurer, se hasarder; s'attendre; s'attacher, s'appliquer, s'acharner, s'étudier, s'ingénier, s'entendre (à, en qch.), se borner; se mettre (se remettre), se prendre (se reprendre); — s'opposer, se refuser, se résigner; z. B.

Il s'est adonné à boire. Elle se dévoue à servir les pauvres. Il s'apprête à partir. Provoquer une plus intime confidence, c'eût été m'obliger en quelque sorte à m'entremettre. C'est une nation de conquérants qui se soumettent à mener la vie sauvage sans se jamais laisser entraîner par ses charmes. Il s'est offert de bonne grâce à y aller. — On peut s'aventurer à croire que le duc de Bourgogne, s'il eût régné, eût gouverné la France par ses qualités plutôt que par ses défauts. Je me hasardai à demander si c'était une raison de santé qui l'obligeait à cet exil. — A chaque moment, on s'attendait à voir paraître la flotte ennemie. Il s'attache à remplir ses devoirs. Il s'appliqua depuis à amasser des trésors. C'est ainsi que dans sa recherche ardente il s'acharnera tour à tour à connaître les secrets des cieux, les triomphes de la terre. Il s'étudie à écarter tout ce qui pourrait altérer la douceur attendrie de ces derniers instants. Là, Roger, selon son habitude, s'est ingénié à me distraire. Il ne s'entend pas à louer. Ils acceptent d'avance la pauvreté et la fatigue; toute leur

---

1) Auch mit de; vgl. § 414 f.; § 422 a. *α*.

2) Auch: Nous insistâmes pour marcher. R. d. d. M. 1860.

ambition se borne à les supporter ensemble. — Ils se sont mis à causer librement. Il s'est remis à tremper ses croûtes. Elle se prit à pleurer. Il se reprit à avancer lentement. — Le marché français paraît se refuser à accepter les emprunts étrangers. La famille s'est, en conséquence, résignée à avoir froid par économie. (Je suis résigné à souffrir).

2. se plaire, se complaire; s'amuser, se divertir, s'intéresser sich interessiren (für[1]), s'ennuyer; s'arrêter, s'en tenir, s'entêter, s'obstiner, s'opiniâtrer; s'essayer, s'efforcer[2]), s'empresser[2]) (empressé), se fatiguer, se tourmenter, se travailler, se lasser[2]), se délasser; s'exalter, s'oublier, se dépraver, s'épuiser, se ruiner, se tuer[2]); s'enrichir; s'accorder (en, sur qch.); z. B.

Elle s'est plu à se parer. Ils se sont complu à vous obliger. — Elle s'amusait quelquefois à faire des vers français. Ces jeunes gens se divertissent à jouer à la paume. Il s'ennuie à attendre. — Ce sont des circonstances que je ne m'arrête pas à rapporter. Le roi ne s'en tint pas à faire réparer un outrage par des cérémonies passagères. Je m'entêtai à soutenir que j'avais dit vrai. Le czar s'obstina à peupler un pays qui semblait n'être pas destiné pour des hommes. Il proposa au prince Alexandre de monter sur un trône dont la fortune s'opiniâtrait à écarter son frère. — L'enfant s'essaye à être homme. Ne vous efforcez point à parler. Ces deux États s'empressaient alors à secourir le duc de Holstein opprimé. (Il fut un des plus empressés à sortir de l'église). — Je me fatigue inutilement à lui expliquer cela. Ne vous tourmentez pas à m'étaler cet ordre constant qui règne dans toutes les parties de l'univers. Il se travaille inutilement à chercher la pierre philosophale. On se lasse plus à rester debout qu'à marcher. Il se délassait à écouter des hommes savants. — Il s'exaltait à me raconter ce roman. Je me suis oublié quelque temps à voir tourbillonner ces mondes des infiniment petits. L'âme se déprave insensiblement à contempler le laid. Ma petite cervelle s'épuisait à conjecturer ce qu'il y avait de si insolent dans cette phrase. C'est le destin des héros de se ruiner à conquérir des pays qu'ils perdent soudain. Vous vous tuez à mener une pareille vie. Les deux parlements de Paris et de Pontoise s'accordaient à demander l'expulsion de Mazarin.

Anm. Haben reflexive Verben passiven Sinn, so ist das logische Subject des Infinitivs ein unbestimmtes; z. B. Plus d'un mois se passa à arranger les difficultés sur la préséance et à régler des cérémonies.

---

[1]) Aber: Il est intéressé à faire qch. Er hat ein Interesse daran etw. zu thun.

[2]) Auch mit de; vgl. § 414 f; § 414 b. β; § 417 α.

Le temps se perdait à cabaler en secret et à haranguer en public. Les deux tiers de l'existence humaine se consument à hésiter, et le dernier tiers à s'en repentir.

γ. nach den transitiven Verben mit Sachobject:

1. employer, appliquer, consacrer, donner, mettre, borner;

2. avoir, trouver, rencontrer, éprouver, montrer, dépenser, épuiser, passer, prendre; risquer, gagner, perdre, dazu courir (un danger); z. B.

1. Il employa peu de temps à parcourir les fortifications. J'ai appliqué une grande somme à bâtir. Ceux des volontaires qui le jugeaient à propos étaient libres de réclamer 1 shilling pour le temps qu'ils consacraient à apprendre le métier de soldat. Alexandre donna toute son application à construire une digue. Les croisés mirent un mois à parcourir les dix lieues qui les séparaient de la ville de Mansourah. Ne borne pas ta gloire à venger un affront. Corn.

2. Les voyageurs eurent d'abord quelque peine à se reconnaître. Vous avez du plaisir à regarder votre œuvre? On avait intérêt à laisser les gens dehors. Il a de la grâce à parler. — Il trouve du plaisir à contrarier les autres. D'où vient que les langues humaines, qui trouvent des mots pour toutes les douleurs, rencontrent un invincible obstacle à faire comprendre les plus douces et les plus naturelles émotions du cœur? Nous avons parlé du bonheur qu'éprouvait le vieillard à suivre la marche du genre humain au milieu des âges. Il montre beaucoup de chaleur à soutenir cette affaire. Ils dépensaient leur vie à conquérir des terres à l'épée. Le ciel... Avait à le former [le Sphinx] épuisé sa puissance. Volt. Je passe presque tous les jours une heure à étudier mes voisins ailés. Quel plaisir prenez-vous à le fâcher? — Vous ne gagnerez rien à lui parler de cela. Ils ne perdaient rien à être vus dans cette situation. — Ces faits montrent le danger que l'on court à vouloir souder trop intimement le dogme à la science.

Anm. Nach unpersönlichen Verben ist das logische Subject eines Infinitivs mit à ein unbestimmtes; z. B. Il y a plaisir à travailler avec lui. — Il coûte beaucoup à bâtir.

b. Logisches Subject des Infinitivs mit à ist **das passive Personobject** folgender (transitiven) Verben (jedoch das Subject eines reflexiv oder passiv gebrauchten Verbs dieser Art):

1. (s')animer, citer, exciter, inciter, inviter[1]) (s'inviter reciprok), provoquer, solliciter[2]), défier[2]) auffordern; — exhorter, encourager, (s')enhardir; — amener, (s')engager, conduire, (se) porter (être porté[3]),

[1]) So auch: Je l'ai convié à dîner. On l'a prié à dîner. (Vgl. § 414 d).

[2]) Auch mit de; vgl. § 414 d.

[3]) Auch être fondé à faire qch. Grund haben etwas zu thun.

pousser; — (se) décider, (se) déterminer, (se) résoudre[1]) (être décidé, déterminé, résolu); — admettre, autoriser, astreindre, induire, (se) réduire; — (se) disposer (disposé), (se) préparer; — (se) destiner, (se) condamner, appeler, assigner, taxer; — (s')accoutumer, (s')habituer, (se) plier, (s')aguerrir; — employer, (s')exposer, (se) réserver; z. B.

Votre rigueur les condamne à chérir Ceux que vous animez à les faire périr. Corn. Je m'anime à les suivre. Philippe cita le meurtrier à comparaître par devant les douze grands vassaux de la couronne ou pairs du royaume. Il les excita tous trois à parler contre lui. Il invita ce prince à l'y venir trouver. Mon frère me provoqua gaiement à cueillir les plus belles poires. Elle pouvait contenter le désir qui sans cesse la sollicitait à faire du bien. On le défia à boire. — Le pieux envoyé exhorta les fidèles à prendre la croix. Il encourageait lui-même chacun de ces gentilshommes à se souvenir de leurs serments. On l'enhardit à parler en public. Les oiseaux s'enhardissent bien vite à nicher dans les arbres les plus sombres. — Une dernière difficulté restait, celle d'amener le duc à revêtir de sa signature l'arrêt de mort. Il m'engage à l'attendre. Ces entrepreneurs s'étaient engagés à fournir des vivres aux Moscovites. Qui avait pu porter cet homme à suivre ainsi pendant deux lieues la course de nos chevaux? Il est porté à médire. On l'a poussé à se battre. — Cette maladie décida ma mère à me faire passer un an à l'étranger. Il s'est enfin décidé à entrer. Je suis décidé à tout entreprendre. Nous ne pouvons déterminer personne à s'en occuper. Charles se détermina à ne point partir du tout. Nous sommes déterminés à combattre à outrance. On ne saurait le résoudre à faire cette démarche. Il fallait nous résoudre à repasser la forêt sans guide. Ils étaient presque tous résolus à la livrer à ses ennemis. — On l'a admis à faire preuve. Un bill autorisait les volontaires à faire l'exercice et à tirer le fusil dans la journée du dimanche. Il voulait m'astreindre à me rendre chez lui tous les jours. Il ne faut induire personne à mal faire. Cette générosité le réduisit souvent à n'avoir pas de quoi donner. — Je l'ai disposé à vous bien recevoir. Eux, de leur côté, se disposèrent à se bien défendre. Je me sens fort disposé à travailler. — Heureusement pour la Grande-Bretagne, un des bienfaits de la libre discussion est de préparer les citoyens à recevoir sans découragement les vérités les plus dures. Il se prépara à partir. — Il les destina à attaquer le roi de Suède en Livonie. Ce même parlement, peu de temps après, condamna par contumace le prince de Condé à perdre la vie. Sa naissance l'appelait à régner. Je l'ai fait assigner à comparaître devant le tribunal. Le cardinal de Richelieu avait été réduit à taxer les portes cochères de Paris

---

1) Se résoudre und résolu de faire qch. sind veraltet.

à fournir chacune un laquais pour aller à la guerre. — Le czar voulut accoutumer ses Moscovites à ne point connaître de saisons. L'homme s'accoutume à tout, à la mort sur le champ de bataille, à la mort dans les hôpitaux, à tuer et à souffrir. Il faut habituer les jeunes gens à supporter le froid et le chaud. Ils s'habituent à courir. — La France l'employait à ravager sa patrie. Monsieur ne voudrait pas exposer un homme de mon âge à avoir froid cet hiver. Il s'expose à être tué Er setzt sich der Gefahr aus getödtet zu werden. Il est exposé à périr. Une destinée singulière les réservait à changer encore de vainqueur et de maître.

2. (s')occuper[1]), (s')exercer, (s')instruire, élever (dans qch.); aider (dans qch.), embarrasser; (se) surprendre (en qch.), familiär attraper (à qch.); z. B.

Maintenant on ne l'occupait qu'à brosser de petites pierres pour la collection de son maître. Le jeune prince s'occupait à faire la revue des troupes. Je l'ai surpris occupé à tourner une soupe de citrouille. Il faut exercer les écoliers à composer. Il s'exerce à jouer du violon. On instruit l'éléphant à se mettre à genoux. La jeunesse s'instruisait alors à se lever devant les vieillards. J'ai été élevé à me servir d'une hache pour fendre du bois, et non d'une épée pour commander des armées. Il prétend que mes encouragements l'aideront à guérir[2]). Ces grosses bottes l'embarrassent à marcher. Je l'ai surpris à me dérober de l'argent. Parfois, touchée de ses bons procédés, je me surpris à m'accuser d'être injuste à son égard. Que je vous y attrape encore à venir voler mes raisins!

Anm. Steht ein Verb dieser Art ohne passives Personalobject, so ist das logische Subject des Infinitivs ein unbestimmtes; z. B. J'aime ces égards; ils habituent à respecter les autres et à rester maître de soi-même.

2. Der Infinitiv mit à bezeichnet den **Zweck** nach den transitiven Verben avoir, trouver[3]) und donner, laisser[4]), und zwar § 456.

a. wenn dieselben ein passives Object regieren (welches logisch zugleich Object des Infinitivs ist); z. B.

Ils crurent avoir toute une armée à combattre[5]). Il a trouvé un

---

[1]) Auch mit de; s. § 417 α.

[2]) Auch: Aidez-lui à soulever ce fardeau (von persönlicher Hülfeleistung).

[3]) Logisches Subject des Infinitivs ist das Subject von avoir und trouver.

[4]) Logisches Subject des Infinitivs ist das active Object von donner und laisser.

[5]) Auch: 1. Vous **n'avez qu'à** parler Sie brauchen nur zu sprechen. 2. Il n'y a pas de temps à perdre.

beau coup à faire. — Le grand-seigneur ordonna qu'on lui donnât un vaisseau à commander. Je laisse ces questions à décider aux habiles.

b. wenn dieselben ohne Object stehen (sodaß die Zweckbestimmung den Schein eines Objects gewinnt); z. B.

Aurait-il à se plaindre de son élève? J'ai à faire une visite. Toutes ses facultés trouvèrent à s'exercer. J'ai trouvé, par hasard, à compléter cet ouvrage. — Un esclave me donna à laver. Je vous laisse à juger s'il profita de l'occasion.

Anm. Daher entweder: Voici la lettre **qu'il a eue** à écrire (nach a), oder: Voici la lettre **qu'il a eu à écrire** (nach b).

Ohne Object stehen ferner mit à und dem Infinitiv:

1. (wie avoir, trouver) chercher, demander; aimer und (nach Analogie) haïr; apprendre lernen und (nach Analogie) désapprendre;

2. (wie donner, laisser) apprêter, préparer, faire sowie verser, présenter, offrir (in einzelnen Formeln) und refuser; apprendre, enseigner, montrer lehren; z. B.

1. Ne cherchez point à me tromper. Il pouvait demander à s'en retourner par les terres d'Allemagne. — Il n'aime pas à s'empresser mal à propos. Il hait à travailler. — Il a appris à se faire un plaisir de la solitude. J'ai tout à fait désappris à danser.

2. Apprêter, préparer, faire à manger; verser, présenter, offrir à boire. Il lui a refusé à coucher. — L'expérience nous a appris à ne rien dédaigner. Quelques animaux nous ont enseigné à bâtir des maisons. On lui montre à écrire.

§ 457. 3. Der Infinitiv mit à bezeichnet die (mögliche oder eingetretene) **Wirkung** (à = jusqu'à; so sehr daß, so weit daß), an welcher

a. der Grad einer Thätigkeit gemessen oder

b. die Art einer Thätigkeit erkannt wird; z. B.

a. Il court à perdre haleine. Il s'ennuie à mourir. (Il a gelé à pierre fendre). Il s'est abaissé à (jusqu'à) le prier. — Vgl. Le grand Condé s'oublia jusqu'à donner un soufflet au comte de Rieux. On a été jusqu'à demander que...

b. Elle chante à ravir.

§ 458. II. **Nach dem Verb** oder **am Anfange des Satzes**, seltener **zwischen einem betonten Subject und dem Verb** steht ein Substantiv mit à

1. als Bestimmung **des Ortes** der Thätigkeit (wo?); z. B.

Nous nous arrêtâmes au bord de la rivière. Sa maison est au faubourg Saint-Germain. — Au nord, le général Blücher battit trois divisions de l'armée française.

Anm. Ortsnamen stehen auf die Frage wo? oder wohin? mit **à**, wenn (wie dies gewöhnlich der Fall ist) der Ort im Gegensatz zu einem andern gedacht ist, hingegen mit **dans** 1. wenn der Ort im Gegensatz zur Umgegend gedacht ist, 2. wenn der Ortsname ein Adjectiv als Attribut vor sich hat; z. B. Il est à Paris (nicht in Lyon oder anderswo). Il est allé à Paris. — 1. Sardanapale fut obligé de se renfermer dans Ninive. Bientôt on apprit que Saladin était entré dans Tibériade. 2. Il a passé quelques semaines dans la belle Naples.

2. als Bestimmung **des Zeitpunktes** der Thätigkeit (wann?); z. B. § 459.
Il mourut à l'âge de quatorze ans (à quatorze ans). Je l'attends à tout moment. — A sept heures du matin, il fit halte auprès d'un ruisseau. A chaque instant, il appelait et se faisait répéter cette fatale nouvelle.

3. als Bestimmung **der Veranlassung** der Thätigkeit (wobei?); § 460.
z. B.
Ils partirent au premier signal. On accourut à ses cris. — A l'aspect de Jérusalem, il fut plus ému que tous les autres pèlerins. A la nouvelle d'une troisième révolte, Louis le Débonnaire mourut de douleur près de Mayence.

Anm. Als Bestimmung der Veranlassung findet sich insbesondere **der Infinitiv** mit à von Verben der Gewißheit:

a. Logisches Subject des Infinitivs ist das Subject; z. B.
On sourit à les entendre. Je souffre à l'entendre. — A voir la manière dont il est vêtu, on le croirait dans la misère.

b. Das logische Subject des Infinitivs ist ein unbestimmtes; z. B.
A en croire Beaulieu (wenn man B. glauben darf), l'histoire de l'humanité serait une question de cuisine. A vrai dire, les lettres méritent d'être lues. — Une correspondance officielle, à supposer même qu'elle soit toujours véridique, ne peut pas tout dire.

4. als Bestimmung **des Zwecks** der Thätigkeit (wozu?); z. B.
A l'appui de cette opinion, ils citent Pomponius Méla.

b. A nach **Adjectiven** (und **Adverbien**).

Ein Substantiv mit à[1]) steht nach Adjectiven wie die folgenden, § 461.
welche größtentheils mit Verben, welche à verlangen, stamm- oder sinnverwandt sind:

---

[1]) Dem Substantiv mit à entspricht bei prädicativen Adjectiven das tonlose, bei attributiven und appositiven das betonte Personalpronomen (mit à); vgl. § 220, 1.

§ 462. 1. Nécessaire nöthig, essentiel wesentlich, indispensable unentbehrlich, naturel natürlich, ordinaire gewöhnlich, accidentel unwesentlich; commun gemeinsam, particulier eigenthümlich; z. B.

La respiration est nécessaire à la vie. La raison est essentielle à l'homme. Ces objets me sont indispensables. La curiosité est une passion naturelle à l'homme. Il est plus ordinaire aux hommes de penser d'après leurs actions, que d'agir d'après leurs principes. Telle ou telle couleur est accidentelle au papier. La lumière est commune à tous les hommes. Cela ne vous est pas particulier.

§ 463. 2. Utile nützlich, avantageux vortheilhaft, convenable passend, favorable günstig, propice gnädig, salutaire heilsam; inutile unnütz, désavantageux unvortheilhaft, fatal verhängnißvoll, funeste verderblich, formidable furchtbar, hostile feindselig, importun lästig, nuisible schädlich, pernicieux verderblich; z. B.

Il lui a rendu des services qui lui ont été très utiles. Je ne vois pas en quoi cela vous est avantageux. Il sera reçu d'une manière convenable à son rang. Soyez-moi favorable. Dieu soit propice à nos vœux! C'était un conseil salutaire à l'État. — Tout l'esprit qui est au monde est inutile à celui qui n'en a point. Cette affaire m'a été fort désavantageuse. La bataille de Pharsale fut fatale à la république romaine. La guerre lui a été funeste. Ils se rendirent formidables à leurs voisins. Ce sont des journaux hostiles au gouvernement. La vérité lui est importune. Cela est nuisible à vos affaires. Cela est pernicieux à la santé (oder pour la santé).

§ 464. 3. Agréable angenehm, cher lieb, précieux kostbar; désagréable unangenehm, amer bitter u. ä.; z. B.

Cet homme est agréable à tout le monde. La patrie m'est chère. Sa vie est précieuse à sa famille. — Cette nouvelle lui a été fort désagréable. Il est bien amer à un père de voir ses enfants ne pas répondre à ses soins.

§ 465. 4. Égal gleich, pareil gleich, ähnlich, semblable (semblablement) ähnlich, identique identisch, équivalent gleichwerthig, analogue übereinstimmend, entsprechend, conforme (conformément) übereinkommend, conform, proportionnel proportional, parallèle gleichlaufend, parallel[1]); contraire entgegen, étranger fremd, abgeneigt; z. B.

---

[1]) Auch coéternel gleich ewig, coessentiel gleichen Wesens; z. B. Le Verbe est coéternel au Père.

Le mètre est égal à la quarante-millionième partie de la circonférence de la terre. Je voudrais d'une étoffe pareille à celle que vous m'avez montrée. Semblable à un torrent, il entraîne ... (Semblablement aux feuilles des arbres, les générations des hommes se succèdent sur la terre). Ces propositions sont identiques l'une à l'autre[1]). Une expression équivalente à une autre. C'est un cas tout à fait analogue à tel autre. La copie est conforme à l'original. (Conformément à ce que vous dites). Cette muraille est parallèle à celle-là. — Cela est contraire à la vérité. Cet homme est absolument étranger à la musique.

5. Antérieur früher (als), postérieur später (als), supérieur höher (als), überlegen, inférieur geringer (als), nachstehend (§ 110 Anm. 2); préalable vorgängig; préférable vorzuziehen; z. B. § 466.

L'événement dont je parle est antérieur à celui dont vous parlez. Son droit est postérieur au mien. C'est un esprit supérieur à tous les autres. Son mérite est inférieur au vôtre. — C'est une connaissance nécessairement préalable aux choses qu'il est temps de raconter. La vertu est préférable à tous les autres biens.

6. Accessible zugänglich, affable leutselig, docile folgsam, perceptible wahrnehmbar, sensible 1. wahrnehmbar, 2. empfindlich; fidèle treu, infidèle treulos; z. B. § 467.

Il est accessible à tout le monde. Affable à tous avec dignité, elle savait estimer les uns sans fâcher les autres. C'est un élève fort docile aux leçons de ses maîtres. Tout ce qui est perceptible à nos sens. 1. La lumière rend les objets sensibles à la vue. 2. Il est sensible au froid. — La victoire resta fidèle à nos armées. Il ne faut pas être infidèle à son ami.

7. Adhérent anhangend, inhérent anhaftend; adjacent, attenant, contigu angrenzend, anstoßend; présent anwesend; z. B. § 468.

L'écorce est adhérente au bois. La pesanteur est inhérente à la matière. — L'Algérie est adjacente à ce qu'on appelle le Désert. Son jardin est attenant au mien (oder du mien). Ma maison est contiguë à la vôtre. — J'ai toujours ce spectacle présent à l'esprit.

---

[1]) Aber auch: Deux et deux sont identiques avec quatre.

§ 469. Anm. 1. Folgende Adjective können **einen Infinitiv mit à** regieren, der (figürlich) **ein Ziel** des Strebens oder **einen Ort** des Verweilens bezeichnet.

a. Logisches Subject des Infinitivs mit à ist das Beziehungswort des Adjectivs nach:

enclin, âpre gierig, ardent; adroit, habile, apte, propre (1. geeignet zu[1]), 2. eigen in), commode, inhabile, impropre, impuissant, inefficace; attentif, assidu; sujet; — alerte, vif, intrépide; exact, sévère; hardi, ingénieux; artificieux, avisé; circonspect, retenu; prodigue, admirable, patient, infatigable, fidèle und den Ordnungszahlen nebst le dernier und seul; z. B.

Il est enclin à médire. C'est un homme âpre à exiger ses droits. C'est la première fois que je rencontre le véritable avare, également ardent à acquérir et à conserver. — Il est adroit à tirer de l'arc. Cet artiste est fort habile à manier le ciseau. J'ai dû à cet égard consulter des personnes très aptes à trancher ces sortes de questions. 1. On prépare les aliments par le moyen du feu pour les rendre propres à être mangés. 2. Un enfant est peu propre à trahir ses pensées. Rac. Les Carthaginois ne cessèrent depuis de faire de nouveaux desseins sur une île si commode à leur assurer l'empire de la mer. Le cardinal déclara, au nom de l'assemblée, Auguste, électeur de Saxe, inhabile à porter la couronne de Pologne. De tous les princes de ce temps, le duc François II était le plus impropre à lutter contre le roi de France. Sa persévérance est impuissante à lui ramener la fortune. Ces deux misères réunies sont inefficaces à se soulager. Elle était attentive à peser toutes les paroles. Il est assidu à faire sa cour. Tout ce qui naît est sujet à mourir. — Il est alerte à saisir les occasions de gagner de l'argent. Il est vif à reconnaître les bienfaits. Ils se sont montrés intrépides à nier. C'est un homme fort exact à remplir ses devoirs. Il est hardi à parler. Vous êtes ingénieux à leur trouver des torts. (Il faut être extrêmement circonspect et très retenu à prononcer sur les ouvrages de ces grands hommes). Les légions romaines furent patientes à supporter la fatigue. Ce sont des hommes infatigables à disputer. Il est fidèle à tenir sa parole. — Le prince de Condé fut le premier à tourner Mazarin en ridicule (der erste, welcher). Nous sommes seuls à nous rappeler ces beaux jours.

---

[1]) Nach propre geeignet kann das logische Subject des Infinitivs auch ein unbestimmtes sein (und zwar in der Weise, daß das Beziehungswort des Adjectivs logisch eine adverbielle Bestimmung des Infinitivs bildet); z. B. Ce bois est propre à bâtir (bâtir de bois). Cet endroit lui parut tout à fait propre à bâtir une ville (bâtir une ville dans un endroit).

b. Das logische Subject des Infinitivs mit à ist ein unbestimmtes (und das Beziehungswort des Adjectivs ist logisches Object des Infinitivs) nach:

beau, utile, nécessaire; aisé, malaisé, dur, pénible, pesant; possible, impossible; amusant, agréable, désagréable; triste, curieux, bizarre, ignoble, intéressant, remarquable, sage; z. B.

Cela est beau à voir. — Cela rend la balle aisée à prendre. Ce chemin est malaisé à tenir. Cela est dur à digérer. L'intrigue de cette pièce est pénible à suivre. Une couronne est pesante à porter. — J'ai craint de nourrir des espérances impossibles à réaliser. — Je ne connais pas de livre instructif plus amusant à lire. Cela est désagréable à s'entendre dire. — C'était une chose bizarre à voir. Elles tiraient des coups de fusil au hasard, riant, criant, tutoyant tout le monde, ignobles à voir, plus ignobles à entendre. C'est un écrivain intéressant à consulter. C'était chose remarquable à voir que le plaisir que ces deux hommes trouvaient à échanger entre eux leurs idées. Nous ne vîmes rien de plus sage à faire que d'abandonner à nos chevaux, en leur laissant la bride sur le cou, la solution de la difficulté. Passons au second point, nécessaire aussi à connaître d'avance.

c. Beide Fälle (a und b) sind möglich nach:

bon, long; prêt[1]), prompt, lent; facile, difficile; z. B.

Ces fleurs ne seront bonnes qu'à sécher sur votre tombeau. Ce qui est bon à manger est bon à garder. — Ces arbres sont longs à croître. Cela serait trop long à expliquer. Je l'ai trouvé habillé et prêt à descendre. L'affaire est prête à juger. — Il est prompt à se décider. C'est du vin prompt à boire. — Il est lent à parler. Cette édition est lente à achever. — Tu ne dois pas être si facile à croire. Le reste est facile à deviner. — C'est un homme très difficile à vivre. Il est difficile à contenter.

Anm. 2. Ein Infinitiv mit à nach Adjectiven bezeichnet außerdem eine Thätigkeit als die (mögliche oder eingetretene) **Wirkung**, an welcher **der Grad** der Eigenschaft gemessen wird; z. B.

a. Il est triste à mourir. Il est fatigué à n'en pouvoir plus.

b. C'est un monde brillant à en être ébloui.

c. A nach **Substantiven**.

1. A bezeichnet **den Ort**; z. B. § 470.

Il est conseiller à la cour de cassation. Il est commis au ministère de la guerre.

---

1) Bei älteren Schriftstellern findet sich bisweilen prêt de in Folge einer Verwechslung von prêt à mit près de; z. B. Son général Wrangel était prêt d'entrer en Autriche. Il leur répondit que les dieux étaient prêts de le venger.

§ 471. 2. A bezeichnet **das Ziel**; z. B.
la route de Paris à Versailles.

§ 472. 3. A bezeichnet **den Zweck**; z. B.
une terre à blé, un moulin à papier, un verre à vin; — un marché à la volaille, le pot à l'eau, la bouteille à l'encre.

§ 473. 4. A bezeichnet **das charakteristische Merkmal**; z. B.
Aménophis II, le roi à la statue parlante (der König mit der redenden Bildsäule; vgl. der Wirth zum goldenen Löwen); Berthe aux grands pieds; la femme au beurre die Butterfrau; un potage aux fines herbes;
la marine à voiles, une table à tiroir, une voiture à deux roues, les animaux à quatre pieds.

§ 474. 5. A findet sich **nach Abstracten** in demselben Sinne, wie nach den stammverwandten Verben; z. B.
a. un séjour à Paris, une habitation à la campagne, la vie aux champs;
b. son retour à la ville; un voyage à la campagne, à Paris;
c. la croyance à Dieu, l'obéissance aux lois, la réponse à une lettre, le recours au juge, le manquement au devoir; — la soumission aux lois.

Zusatz.

§ 475. **Ein Infinitiv mit à** in Beziehung auf ein Substantiv bezeichnet
1. (prädicativ oder attributiv) eine **Bestimmung**:
a. Logisches Subject des Infinitivs ist das Beziehungswort desselben; z. B.
Son pareil est à naître. — Les enfants nés et à naître. Cela prouve qu'ils comptaient sur une vie à venir.
b. Das logische Subject des Infinitivs ist ein unbestimmtes, und das Beziehungswort des Infinitivs bildet logisch
α. das passive Object der Thätigkeit; z. B. La question est encore à traiter. Lorsqu'on se trouve arrivé à de certains points de division, les explications sont à éviter plus qu'à chercher. Je vois ce qui me reste à faire. — Le problème à résoudre était assez simple. C'est une occasion à ne pas laisser échapper. Je me rappelle une lettre à écrire qui ne peut être retardée. Les domestiques ont un air d'empressement qui se proportionne à l'importance des étrennes reçues ou à recevoir[1]).

---

[1]) Man sagt: 1. Il restait beaucoup de difficultés à aplanir (vgl.

β. eine adverbielle Bestimmung der Thätigkeit; z. B. un verre à boire (on boit dans un verre); une chambre à coucher (on couche dans une chambre); la boîte à écrire; un maître à danser.

2. (attributiv) eine **mögliche Wirkung** oder **Wirksamkeit:**

a. Logisches Subject des Infinitivs ist das Beziehungswort desselben; z. B.

C'est une affaire à vous perdre. C'est un homme à tout oser. Je ne vous crois pas homme à faire cela. Ce discours paraîtra brutal aux yeux de quelques-uns; mais je suis assuré que vous serez personne à le prendre comme il faudra. Nous ne sommes pas gens à attraper personne. — L'entreprise était de nature à décourager les plus hardis. Il n'est pas d'humeur à se laisser gouverner. Mon cheval trotte bien, mais je suis de force à le suivre. Il est de condition à pouvoir aspirer à cette charge.

b. Das logische Subject des Infinitivs ist ein unbestimmtes; z. B. C'est un conte à dormir debout.

3. Ein Infinitiv mit à steht **nach Abstracten**, welche mit Verben oder Adjectiven, die den Infinitiv mit à regieren, stamm- oder sinnverwandt sind; z. B

Quel empressement à le servir! Ces lettres montrent sa facilité tout italienne à se plier aux circonstances. Ils y firent paraître leur adresse à tirer avec de longues carabines. C'est la même fureur à attaquer, la même promptitude à fuir et à revenir au combat. Combien je lui envie cette noble aptitude à sortir de lui-même et à vivre dans l'humanité! Il se plaint surtout de son impuissance à vaincre les habitudes de ses pensionnaires.

3. Die übrigen Präpositionen.

1. **En** in (ohne Artikel[1]). Il dîne en ville. Il envoya des députés en divers endroits[2]). — En hiver, en ces temps de § 476.

---

§ 450 a). 2. Il lui restait encore à payer trois mille francs (vgl. § 450 b). Ebenso: il reste à prouver, il me reste à vous dire; il est à croire, à présumer, à remarquer, à craindre, à souhaiter u. ä.

[1]) En mit dem Artikel findet sich (formelhaft) vor vocalisch anlautenden Singularen; z. B. en l'absence de q., en l'honneur de q., en l'an 70. — Aber doch auch: en la présence de Dieu.

[2]) Bei singularischen Ländernamen steht auf die Frage wo? oder wohin? **en**, wenn (wie dies gewöhnlich der Fall ist) ein Land im Gegensatz zu andern gedacht ist, hingegen **dans**, 1. wenn ein Land im Gegensatz zu seiner Umgegend gedacht ist, 2. wenn es ein Adjectiv als Attribut vor sich hat; — bei pluralischen Ländernamen steht **à**; z. B. Il pleut rarement en Egypte. De là elle passa en Perse, puis en Arménie. 1. Repoussés par leurs frères

calamité; en 1879, en l'an 500 de la fondation de Rome. — Il arrivera en trois jours (innerhalb, binnen[1]). Cette construction fut achevée en sept jours. Ce mot n'est plus en usage. Mettre des vers en musique. — Il lui imposa un tribut en ébène, en or et en dents d'éléphants. Il fit élever un édifice en pierre. — Sésostris divisa le pays en 36 districts. Le reste du peuple était partagé en classes ou corporations. — Les Assyriens crurent que Sémiramis avait été changée en colombe. — Il voulut servir en qualité de volontaire. Vivre en homme de bien. — On apprend en **vieillissant** (vgl. § 366—371).

§ 477. 2. **Par** durch[2]). Jeter qch. par la fenêtre. Il a passé par Paris. Il se promène par la ville (durch, in). — Quoi! entreprendre un voyage par ce mauvais temps (bei)! — Ils se lavent deux fois par jour dans l'eau froide. — Il est arrivé par le bateau à vapeur (mit; Mittel). Il a obtenu cela par force. Il se fatigue par trop **écrire**. Ce général a commencé par **être** simple soldat. Celui qui cherche avec persévérance et amour finit toujours par beaucoup **trouver**. — Il a fait cela par bonté (aus; Beweggrund). — Cette guerre a été conduite par un habile général (von; Urheber, vgl. § 414 a). La Henriade, par Voltaire.

§ 478. 3. **Pour** für. Cela est heureux (malheureux) pour votre ami. — L'aversion qu'il a pour lui (gegen). — Il a donné son cheval pour mille francs. Cinq pour cent. — Jouez pour moi (für mich, statt meiner). Pour toute réponse il eut des injures (statt). — Il a du linge pour cent ans (für, auf). — Ils l'ont laissé' pour mort sur la place (§ 180 b Anm. 2). Il n'est pas pour peu dans cette affaire. Ce discours n'est pas pour **plaire** (ist nicht danach angethan zu gefallen). — Il est bien grand pour son âge (für, im Verhältniß zu). Il est bien grand pour **être** si jeune (dafür, daß). Ce couvercle est assez grand pour le vase. Il est assez jeune pour **s'instruire** (um zu). Cet habit est

---

d'Orient, ils erraient dans la Syrie. 2. Les Hycsos dominèrent pendant plus de cinq siècles dans la moyenne et dans la basse Égypte. — Vivre aux États-Unis. — Nach den Verben des Abreisens (partir abreisen, s'embarquer sich einschiffen, faire voile unter Segel gehen, se mettre en route sich aufmachen) steht auf die Frage wohin? **pour** vor Länder- und Ortsnamen; z. B. Il est parti pour la France, pour Paris.

[1]) Il arrivera dans trois jours (nach Verlauf von drei Tagen).

[2]) Ein Adverb **par** sehr, gar hat sich in par trop erhalten; z. B. Il est par trop importun Er ist gar zu lästig.

trop petit pour ma taille. Il est trop franc pour vous **tromper.** — Cet homme fait de l'exercice pour sa santé (um... willen; Beweggrund). Je suis venu pour le **complimenter** (um zu). On l'a envoyé pour **traiter** de l'échange des prisonniers. On fit la visite dans toutes les maisons, et on en tira la moitié des provisions pour **être mises** dans les magasins du roi (um sie... zu legen, damit sie... gelegt würden). Pour **être** maître de la ville, il lui fallait une armée; pour **avoir** une armée, il lui fallait la guerre. J'ai déjà raconté sa première attaque contre Ninive pour **venger** son père. Pour bien **écrire**, il faut surtout consulter les livres qui sont bien écrits. — Ce prince était estimé pour sa sagesse (wegen; Grund). Il est malade pour **avoir** trop **mangé** (weil er zu viel gegessen hat). Nous n'avons rien perdu pour **attendre** (weil wir warteten, dadurch daß wir warteten). Rev. crit. 1878. Pour n'**être** pas un savant, on **n**'est pas pour cela un homme illettré. Cette opinion, pour **être** de M. Marle, n'en est pas moins erronée. Toutes les passions sont peintes sur les visages, et exprimées avec une éloquence qui, pour **être** muette, n'en est que plus vive. — Pour cela (was das betrifft), je le veux bien. Pour méchante, elle l'est (vgl. § 317 d). Pour en **être** digne, il l'est.

4. **Vers** gegen, gen. Cyrus s'avança vers Sardes. Crésus § 479.
fit partir de nouveaux ambassadeurs vers ses alliés. — Le but vers lequel se tournent tous ses efforts. — Cela arriva vers l'année 1500. Vers les quatre heures, vers une heure.

5. **Envers** gegen. Il est charitable envers les pauvres. Les § 480.
Argiens louèrent leur piété envers les dieux et envers leur mère. Défendre q. envers et contre tous (gegen Freund und Feind).

6. **Contre** gegen. Donner de la tête contre une muraille. § 481.
Attacher qch. contre la muraille (an). Sa maison est contre la mienne (stößt an das meinige). — Ils combattirent l'un contre l'autre. — Contre toute attente, il réussit.

7. **Entre** zwischen, unter (gewöhnlich von zweien[1]). Il était § 482.
assis entre nous deux. Il se jeta entre ces deux hommes qui

[1]) Aber auch von mehreren; z. B. Une rixe s'était élevée entre leurs pasteurs. Duruy. La méthode d'investigation de M. F. lui a attiré plus d'une fois le blâme de plusieurs critiques, entre lesquels il suffira de citer Sainte-Beuve. Rev. crit. 1879. Vgl. parmi, § 500.

se battaient. — Cet écrit est demeuré entre mes mains (in). Astyages tomba lui-même entre les mains des ennemis. On l'a retiré d'entre ses mains. — Il n'y a aucune ressemblance entre ces deux choses. Il y a grande différence entre **promettre** et **tenir.** — Distribuer (répartir, partager) qch. entre plusieurs personnes. — Je serai chez vous entre onze heures et midi. — La moitié **d'entre** eux périt dans les hôpitaux.

§ 483. 8. **Outre** (jenseits[1]), über... hinaus, außer; z. B. Il a été battu outre mesure (übermäßig). — Outre la somme de tant, il a reçu encore tant.

§ 484. 9. **Sans** ohne (ohne partitives de). Il est sans malice. Sans argent, sans protecteurs, que pouvais-je faire? — Sans doute, sans façon. — Un homme sans pareil, une audace sans égale (ohne Gleichen). — Son armée ne fut pas longtemps sans le **joindre** (ohne zu). Charles finit l'audience sans **daigner** seulement répondre. Il part demain, sans **avoir** même **pu** voir la reine. Charles, flatté de ces grandes idées, sans pourtant y **compter** beaucoup, donna carte blanche à son ministre. Cela va sans **dire** (ohne daß man es sagt) Das ist selbstverständlich. Sans **mentir**, c'est un drôle de corps (ein merkwürdiger Kauz).

§ 485. 10. **Selon** gemäß, nach. Les champs du Delta offrent trois tableaux différents, selon les trois saisons de l'année égyptienne.

§ 486. 11. **Sur** 1. auf, 2. über.

1. (a. wo?) Être sur un vaisseau. Voyager sur mer, sur terre (zu). Prendre qch. sur la table (von). Il est sur mes pas Er ist mir auf den Fersen. Il est sur la défensive Er befindet sich in der Defensive. Avoir, porter qch. sur soi (bei sich, d. h. in der Tasche). Il n'avait sur lui qu'une robe de chambre (er hatte... an). Ils étaient obligés à la plus extrême propreté sur eux et dans leurs vêtements (am Körper und in der Kleidung).

(b. wohin?) Monter sur une échelle. Il avait mis la couronne sur la tête d'un autre. Il plaça la cavalerie sur les ailes. Cet hôtel ouvre sur deux rues (nach). Rabsacès marcha sur Jérusalem. Cela influe beaucoup sur la santé. Le sort tomba

---

[1]) So nur noch in gewissen Compositen; z. B. les voyages d'outre-mer die überseeischen Reisen.

sur lui. Je compte sur vous. — On vit arriver courrier sur courrier. — J'ai fait cela sur votre parole (auf Ihr Wort hin, auf Grund Ihres Wortes). Crésus étonné: „Sur quoi donc, demanda-t-il, estimez-vous Tellus si heureux?“ „Parce qu'il a vécu dans une ville florissante“, reprit Solon;... Autrefois les gens de guerre vivaient souvent sur le paysan (auf Kosten des Bauern). — Cette plaine a six kilomètres de long sur deux de large (bei). Il eut deux cents voix sur trois cents (von). Sur cette somme il faut retrancher tant (von). — Il se couche sur les dix heures (gegen, = vers).

2. (a. wo?) L'orage grondait sur leurs têtes. — Paris est situé sur la Seine (an). Châlons-sur-Marne u. ä. ohne Artikel, ausgenommen Francfort-sur-le-Mein, Francfort-sur-l'Oder.

(b. wohin?) L'eau se répand sur le pays. — Durant vingt années les Scythes dominèrent sur l'Asie occidentale. Déjocès avait dans toutes les provinces des émissaires qui veillaient sur les actions et les discours des sujets. — On délibéra aussitôt sur le choix qu'il fallait faire. Il se trompa sur le nombre. — Le labyrinthe l'emporte même sur les pyramides. Il a un grand avantage sur vous. Le progrès sur les années précédentes est frappant (über... hinaus; wir: gegen, im Vergleich mit).

12. **Sous** unter. Être sous le toit. Les deux jeunes gens § 487.
se mirent eux-mêmes sous le joug. — Être sous les drapeaux, appeler la réserve sous les drapeaux. — Crésus plaça son fils sous la garde d'Adraste. Il vivait sous le règne de Henri IV, sous Henri IV. L'Égypte passa sous la domination étrangère. — Je ferai cela sous quinze jours, sous peu (binnen).

13. **Chez** (im Hause) bei. Chacun est maître chez soi. § 488.
Harpagus s'en retourna chez lui. Je viens de chez vous, d'auprès de chez vous. J'ai passé par chez vous. (Il a maintenant un chez-lui, ein Heim). — Je pars demain pour chez moi (nach meiner Heimath). — La profession de comédien était infâme chez les Romains et honorable chez les Grecs. Ils résolurent de se retirer à Sardes chez les Lydiens. — On trouve chez (oder dans) les auteurs grecs des exemples de...

14. **Malgré** trotz. Il a fait ce mariage malgré père et § 489.
mère. — Il est parti malgré la rigueur du temps.

§ 490. 15. **Avant** vor. Avant la naissance de Jésus-Christ, avant Jésus-Christ. Avant la fin de l'année. — Il partira avant quinze jours[1]). — Il faudrait mettre ce chapitre avant l'autre.

§ 491. 16. **Devant** vor. Il ne voulait pas se présenter devant lui. Il devait dénoncer les brigands et les traduire devant les tribunaux. — Ôtez-vous de devant mon jour. — Il se promène devant la maison. — Il a le pas devant moi Er hat den Vortritt vor mir. — Il a prêché devant le roi (vor, in Gegenwart).

§ 492. 17. **Après** nach, nächst, hinter. Après la naissance de Jésus-Christ, après Jésus-Christ. Après la mort de Salomon, en 976, il s'était formé deux royaumes juifs. Annibal rentra dans Carthage trente-cinq ans après en **être sorti**. Toutes ces particularités m'ont été confirmées par le comte de Croissy, après m'**avoir été apprises** par M. Fabrice. Après **avoir exposé** le plan de l'ouvrage, il nous reste à en apprécier le mérite. Alexandre, après **avoir mis** ordre aux affaires d'Égypte, en partit vers le printemps[2]). — Les conseillers sont après le président. — Après (nächst) Tellus, les plus heureux, répondit Solon, furent Cléobis et Biton. — Les chiens courent après le lièvre Die Hunde laufen hinter dem Hasen her, laufen dem Hasen nach. Cet homme est toujours après ses domestiques (ist stets hinter seinen Bedienten her). — Il soupire après cette succession (nach). Je n'attends pas après cette somme (auf). — Après ce vestibule est un magnifique salon.

§ 493. 18. **D'après** nach, gemäß. Ce portrait est fait d'après nature. Sémiramis soumit, d'après les traditions, l'Égypte et l'Éthiopie. — Les lois voulaient frapper, non pas d'après les différences de fortune, mais d'après l'intention du malfaiteur.

§ 494. 19. **Derrière** hinter. Il était assis derrière vous. Un Égyptien se glissa derrière lui.

§ 495. 20. **Dans** in. Les deux jeunes gens s'endormirent dans le temple. Il se rendit dans le camp des rebelles. — Boire dans un verre (wir: aus). Être dans la rue (wir: auf). — Il est dans l'infanterie. Il entrera dans la magistrature. —

---

1) Aber: Il est parti **il y a** quinze jours.

2) Nach après steht der Infinitiv des Perfects; der Infinitiv des Präsens nur in après déjeuner, dîner, souper und (fam.) in après boire.

Il vit dans l'oisiveté. — Cela est vrai dans les principes de ce philosophe (nach). — La terre y peut donner jusqu'à deux ou trois récoltes dans un an. Il arrivera dans trois jours (vgl. en).

21. **Depuis** seit. Depuis ce temps, il y eut en Égypte une classe d'interprètes. Il leur commanda de ne se présenter devant l'oracle que le cinquième jour depuis leur départ (nach). Il est venu depuis moi (nach). § 496.

Insbesondere **depuis — jusqu'à** von — bis; z. B. La France s'étend, de l'est à l'ouest, depuis les Vosges jusqu'à l'Océan. On le voyait, depuis l'aurore jusqu'au milieu du jour, s'appliquer à juger les causes qui se présentaient. Je les ai tous vus depuis le premier jusqu'au dernier.

Aber auch **de — à** von — bis; z. B. La tête du sphinx a près de 9 mètres du menton au sommet. Chaque année, presque à jour fixe, du 20 juin au 1er juillet, le Nil grossit peu à peu durant cent jours.

22. **Dès** von — an. Dès le milieu du printemps, dès hier. J'y travaillerai dès la semaine prochaine, dès demain. Il reprit l'histoire dès son commencement. § 497.

Insbesondere **dès lors** 1. von da an (temporal),
2. daher (causal); z. B.

1. Il annonçait dès lors ce qu'il serait un jour.
2. On ne peut établir ce fait capital, et dès lors tombe toute l'accusation.

23. **Avec** mit. Il faut tâcher de bien vivre avec tout le monde. Mettez ces papiers les uns avec les autres (zu einander, zusammen). — Téglath-Phalasar envahit la Syrie avec une puissante armée. — L'invasion ne se repousse pas avec de l'or, mais avec du fer. — Il n'en peut parler qu'avec douleur. Tellus mourut avec gloire. Supportez votre malheur avec patience, c'est le moyen de l'adoucir. Le travail de M. H. sera lu avec grand profit. — Nous en viendrons à bout avec le temps. — On est étonné qu'avec tout son esprit (bei) il fasse de pareilles sottises. § 498.

24. **D'avec** von. Distinguer l'ami d'avec le flatteur. Séparer l'or d'avec l'argent. § 499.

25. **Parmi** unter (mehreren). J'ai trouvé un papier parmi mes livres. Il se mêla parmi eux. On cite, parmi les savants qui seraient à la tête de cette Société, MM. C., J., S. et T. Rev. crit. 1879. Parmi ces excusables erreurs, je signalerai celle-ci. Ib. — L'ivraie est mêlée parmi le bon grain (Collectivum!). § 500.

Anm. 1. Das Adverb **jusque** bis bestimmt Präpositionen des Zielpunkts; z. B. jusqu'à bis zu, jusqu'en, jusque dans bis in, jusque sur bis auf, jusque parmi bis unter.

Adverbiell steht (in figürlichem Sinne) jusqu'à sogar; z. B. Tous les pères, jusqu'aux plus graves, jouent avec leurs enfants. Il n'est pas jusqu'aux valets qui ne s'en mêlent. Le crocodile atteint jusqu'à 10 mètres de longueur. Il fait sa cour à tout le monde, jusqu'aux derniers commis des ministres.

Anm. 2. Die Präpositionen, welche aus einem mit einer Präposition zusammengesetzten Adverb oder Neutrum bestehen (§ 408, 3), werden auch adverbiell gebraucht, außer dans[1]) nebst dès, d'avec; z. B.
N'allons pas plus avant (vor, vorwärts). Il était bien avant dans la nuit. Vous poussez les affaires trop avant (zu weit). — Il est là devant (da vorn). Mettez cela devant ou derrière (davór oder dahinter). Les premiers vont devant (gehen vor). — Nous en parlerons après (nachher, später). Six mois après, les Perses attaquèrent l'Égypte. Vous irez devant, et lui après. Les uns attendent les emplois, les autres courent après. — Il l'a laissé bien derrière (zurück). Regarder derrière. — Je ne l'ai point vu depuis (seitdem, später). Au retour de ces expéditions, il reconstruisit la ville qui porta depuis son nom. — Familiär: Il a pris mon manteau, et s'en est allé avec (damit). — Il vint une grande assemblée de curés; M. du Plessis était parmi (darunter).

Adverbiell finden sich auch pour, contre, outre, selon; z. B. Êtes-vous pour ou contre (dafür oder dagegen)? J'étais tout contre Ich war ganz nahe daran. — Passons outre! Gehen wir weiter! Fahren wir fort! — Réussira-t-il dans cette entreprise? Selon oder: C'est selon Je nachdem.

§ 501. **B. Präpositionalien.**

Loin de fern von,
proche (de) } nahe bei,
près (de) }
auprès de bei,
hors (de) außerhalb, außer,
lors de zur Zeit von;

au devant de entgegen,
au travers de[2]) quer durch,
{ **au-dessus de** oberhalb, über,
{ **au-dessous de** unterhalb, unter,
{ **au-delà de** jenseits,
{ **en-deçà de** diesseits,

[1]) Für ein adverbielles dans ist **dedans** darin, hinein eingetreten; z. B. Êtes-vous hors du cabinet? Je suis dedans. Familiär: Mettre q. dedans jem. einsperren.

[2]) Auch **à travers**; z. B. à travers l'isthme de Suez.

le long de / **au long de** längs, entlang;
faute de aus Mangel an;
à cause de wegen,
à force de (kraft) durch vieles,
à mesure de nach Maßgabe,
à proportion de im Verhältniß zu,
à côté de neben;
autour de um,
au lieu de statt, anstatt,
au milieu de inmitten, mitten in,
au moyen de (ver)mittels,
à l'aide de mit Hülfe von,
à l'égard de in Bezug auf, was anbetrifft,
au cas de / **en cas de** im Falle,

en dedans de innerhalb,
en dehors de außerhalb,
en dépit de trotz,
en vue de im Hinblick auf,
en face de / **vis-à-vis (de)** gegenüber;

sous peine de bei Strafe,
sous prétexte de unter dem Vorwande,

de peur de / **(de) crainte de** aus Furcht vor, um nicht zu;

par rapport à 1. in Beziehung auf,
2. in Rücksicht auf,
3. im Verhältniß zu,
quant à was anbetrifft.

Il demeure **loin de** la ville. — Nous sommes encore loin de Pâques. — Cela est bien loin de ma pensée. Je suis (bien) loin de **penser** ainsi (weit entfernt davon). Loin de me **remercier** (anstatt), il m'a dit des injures. § 502.

Il s'est allé loger **proche du** palais, proche le palais.

Près de Thèbes, les serpents jouissaient des honneurs divins[1]). — Cyrus garda Astyages près de lui jusqu'à sa mort. — Il a approché fort près du but. — Nous sommes près des vendanges. Il se vit près de **mourir**, près d'**être condamné**[2]).

La rivière passe **auprès de** cette ville. Il vient d'auprès de la place Royale. — Mon fils est depuis plusieurs jours auprès de moi. Psammétichus appela un grand nombre de Grecs auprès de lui. On l'a ôté **d'**auprès de ce jeune prince. — Il cherche à me nuire auprès de vous (bei Ihnen, in Ihren Augen). —

[1]) In einzelnen Fällen auch ohne de; z. B. Il demeure près la porte Saint-Antoine. Neuilly près Paris. Il est ambassadeur de France près le saint-siège.

[2]) Près de beinahe (adverbiell); z. B. Il a reçu près de cent écus. Il a été près de deux heures à étudier. Son armée était de près de cinquante mille hommes.

La terre n'est qu'un point auprès du reste de l'univers (neben, im Vergleich mit).

On voit **hors de** cette chapelle deux autels[1]). Il m'accompagna hors de la ville Er geleitete mich aus der Stadt. D'autres villes hors de Normandie (§ 410 Anm.). — Ils sont hors de table. — Ce domestique est hors de condition. Cela est hors de mode. Tout est hors de prix (übermäßig theuer). — Hors de le **battre**, il ne pouvait le traiter plus mal (abgesehen davon, daß er ihn nicht schlug; wenn er ihn nicht schlagen wollte).

Tous les guerriers qui se trouvaient à Jérusalem **lors de la** capitulation, obtinrent la permission de se retirer à Tyr ou à Tripoli.

Les Grecs avaient établi de nombreuses colonies **le long de** la côte asiatique de la mer Égée. Allez **au long du** bois, tout le long du chemin, tout du long de l'eau. — Il travaille tout le long de la semaine. Il s'est diverti tout du long de l'année.

Il est mort **faute d**'aliments. — Nous jugeons souvent mal, faute de bien **examiner**. Faute d'**avoir été prévenu à** temps, je ne pourrai m'y rendre.

§ 503. Les pharaons indigènes s'étaient réfugiés dans l'Égypte méridionale, qu'on appelle Thébaïde **à cause de** la grande ville de Thèbes qui s'y trouvait.

A force de soins. Les Suédois s'affaiblissaient à force de **vaincre** dans de petits combats. A force de **soigner** son style, on peut tomber dans la manière.

Vous serez payé **à mesure de** votre travail. On les payait **à fur et à mesure** de l'ouvrage. Il sera récompensé **à proportion de** ses services.

Ma maison est **à côté de** la sienne. — Dans la satire, Boileau marche à côté de Juvenal. Se mettre à côté de q. — Passer à côté d'une difficulté.

Ils se rangèrent **autour de** lui. Voyage autour de l'Afrique. — Vous tournez autour de la question.

Que mettez-vous **au lieu de** cette phrase que vous avez

---

[1]) Hors ohne de 1. bisweilen = außerhalb (fam.); z. B. Il est logé hors la barrière. 2. = außer, ausgenommen; z. B. Ils y sont tous allés, hors deux ou trois. — Archaisch fors außer in Tout est perdu fors l'honneur.

ôtée? — Au lieu d'un temple, il en fit bâtir deux. — Il détruit au lieu d'**édifier.** Au lieu d'**être** de trente six mille hommes, l'armée n'était pas de dix-huit mille. Les cochers, au lieu de **se prêter** secours, s'injuriaient en se menaçant.

Enfin elle bâtit **au milieu de** la ville le temple de Bel. L'Euphrate passa au milieu de cette enceinte. — Je dormirais plus tranquille au milieu des Indiens que des blancs (§ 234, 2 Anm.). — Au milieu du VIe siècle avant notre ère, les Carthaginois n'étaient pas encore les maîtres de la Méditerranée occidentale. — Il a péri au milieu de ses succès. Au milieu des plus grandes affaires, il trouve des moments à donner à ses amis.

Néchao essaya de joindre la mer Rouge avec le Nil **au moyen d'un** canal.

On a fait de grandes découvertes **à l'aide du** microscope.

A l'égard du jeune prince, Spaco en prit soin et l'éleva.

Au cas de mort. **En cas de** guerre.

Il vint **au-devant de** moi. — J'allais au-devant de tous ses désirs.

A son entrée en Égypte, le Nil passe **au travers de** rochers. — Je vois clair au travers de toutes vos finesses.

Au-dessus de huit mètres, la crue du Nil devient nuisible. Une partie des guerriers émigrèrent au-dessus des cataractes de Syène. — J'ai vu cet édifice et l'ai trouvé au-dessus de toute expression.

Ce village est **au-dessous de** Paris. — Cela est au-dessous du médiocre.

Au delà de ce fleuve commençait la domination des Lydiens. — Au delà de mes espérances.

Crésus subjugua presque toutes les nations **en deçà du** fleuve Halys [1]).

En dedans de cette enceinte se trouvaient le palais et le trésor du roi.

Sémiramis creusa, **en dehors des** murs, un immense bassin où on dériva le fleuve. — Cela est en dehors de la question.

J'en viendrai à bout **en dépit de** lui, en dépit de tous les obstacles. § 504.

---

1) Auch: deçà la rivière.

Ces deux mots (*afin*, *pour*) signifient qu'une chose est faite **en vue** d'une autre. LITTRÉ. M. K. a décrit les diverses phases de ce travail (de la fonte d'une cloche), en vue de **fournir** une espèce de commentaire technique au poème de Schiller (in der Absicht zu[1]). Rev. crit. 1878.

La maison est **en face de** la mienne.

Il est logé **vis-à-vis de** mes fenêtres[2]). Je me plaçai vis-à-vis de lui. — Il s'est trouvé vis-à-vis de rien.

§ 505. On lui a ordonné cela **sous peine** (seltener sur peine, à peine) **de** la vie. Il faut suivre la marche légale, sous peine de toujours **recommencer** (wenn man nicht immer von neuem anfangen will). — **Sous prétexte de** zèle et **de** piété, il cherche à satisfaire sa vengeance. Elle quitta la maison, sous prétexte de **retourner** auprès de sa mère malade. R. d. d. M. 1860. Sous **le** prétexte de **venger** son ami, il s'est vengé lui-même. Ac.

Il ne sort jamais la nuit, **de peur des** voleurs, de peur d'**être attaqué**. — Harpagus avoua tout sans détour, **de crainte d'être convaincu** par des preuves sans réplique[3]).

§ 506. 1. Il est ordinaire et comme naturel de juger du travail d'autrui seulement **par rapport à** celui qui nous occupe. 2. Il a fait cela par rapport à vous. 3. La terre est très petite par rapport au soleil.

Quant à lui, il en sera comme il lui plaira. Soyez indifférent quant au sort des règles qui ne nous donnent pas une beauté.

Anm. Folgende Präpositionalien regieren nur den Infinitiv:

1. **afin de, à dessein de**[4]) in der Absicht zu, um zu; **à (la) condition de** unter der Bedingung, daß; **au point de** bis zu dem Grade, daß; **sur le point de** im Begriff zu;

2. **sauf à** vorbehaltlich; **de manière à, de façon à** so daß (thatsächliche oder beabsichtigte Folge; vgl. § 328 b); z. B.

1. J'ai pris ce livre afin de le consulter. Afin de le forcer de

---

1) Auch: Il a fait cela dans la vue de s'établir.

2) Familiär auch ohne de; z. B. vis-à-vis l'église.

3) Crainte de jetzt nur vor Abstracten, früher auch vor Infinitiven; z. B. On n'osait interroger personne, crainte d'**apprendre** plus qu'on ne voulait savoir. J.-J. ROUSSEAU.

4) Auch: Il a fait cela dans le dessein de s'établir.

rester, je me suis assis au coin de l'âtre. — Memnon avait conseillé aux généraux de ruiner le plat pays, à dessein d'affamer l'armée d'Alexandre. — Il a reçu cette somme à condition de partir demain. Ac. Littré. Cependant Joachim recouvra la liberté et retourna à Jérusalem, à condition de payer un tribut au roi des Babyloniens. Duruy. Le troisième (système) était le vrai, le seul vrai, mais à la condition de ne pas être pratiqué à demi. R. d. d. M. 1878. — Mais Annibal connaissait Rome. Il savait qu'elle ne serait pas abattue par cette défaite au point de devenir une proie facile. Malheureusement ce texte est très fautif, au point même d'être incompréhensible par endroits. Rev. crit. 1879. — Sous l'empereur Adrien, une révolte fut sur le point d'éclater dans Alexandrie parce que Apis tardait à se manifester.

2. Faites vite, sauf à corriger plus tard (unter dem Vorbehalt, daß Sie später verbessern können). — Ce talent se développait depuis qnelque temps de manière à m'étonner. Il m'a regardé de manière à faire comprendre que c'était à moi seul de les donner. (Charles refusa la grâce du Livonien d'une manière à ne se la pas faire demander une seconde fois. Voltaire.) — Conduisez-vous de façon à vous faire aimer.

III. Conjunctionen.

Die Conjunctionen zerfallen in subordinirende und coordinirende. § 507.

A. Die subordinirenden Conjunctionen.

Die subordinirenden Conjunctionen fügen einen Satz (den Conjunctionalsatz) als Glied (Nebensatz) einem andern Satze (dem regierenden Satze) ein[1]).

1. Quand. § 508.

1. Das temporale quand bezeichnet:

a. einen einzelnen Zeitpunkt: α. **als** (von der Vergangenheit), β. **wann** (von der Zukunft); z. B. Quand on eut ouvert cet avis, tout le monde s'y rangea (§ 291). — J'irai vous voir quand je pourrai (wann ich kann).

b. einen wiederholten Zeitpunkt: **wenn** = sooft (als); z. B. Quand les chats n'y sont pas, les souris dansent (vgl. § 292).

---

[1]) Die subordinirende Kraft dieser Conjunctionen liegt darin, daß sie ihrer Abstammung nach relative Adverbien sind (§ 238): quand (quando), comme (quōmodo), que daß (quid statt quod), que als, wie (quam); — si (sī).

c. einen Zeitraum: **als** = α. während, auch in Gegensätzen,
β. solange (als); z. B.

Quand vous vous livriez à tout l'abandon de votre esprit, je suivais toutes les expressions de votre visage (§ 293). — Il y aura bientôt trois chemins de fer entre Lausanne et Soleure, quand deux ont de la peine à vivre (§ 293 Anm.). — Quand il était au pouvoir, tout allait au mieux (§ 294).

2. Condicionales quand: **wenn**; z. B.

Quand on ne trouve pas son repos en soi-même, il est inutile de le chercher ailleurs. Peu importe à un général le nombre des morts, quand il vient à bout de son entreprise. Je ne hais personne. Mais il y a entre vous et moi comme un esprit qui m'arrête quand je vais vous parler, qui détourne ma main quand je voudrais la mettre dans la vôtre. — Emphatisch: Son sourire, quand il sourit (wenn er einmal lacht), est presque toujours railleur.

3. Concessives quand: **wenn auch** (vgl. quand même, § 298); z. B.
Quand je le voudrais, je ne le pourrais pas.

4. Causales quand: **insofern, da**; z. B.
Il annonce une étude littéraire sur saint Athanase, ce qui aurait pu sans doute être fort intéressant, mais aurait quelque peu manqué de portée, quand il s'agit d'un homme bien plus digne de mémoire par l'action considérable qu'il a exercée sur l'Église et ses destinées que par son éloquence et ses talents d'écrivain. Rev. crit. 1879.

§ 509. **2. Si.**

1. Temporales si **wenn** = so oft (= quand 1 b); z. B.
Il provoque pour ainsi dire à la contradiction, même si (sogar dann, wenn), pour le fond, on pense comme lui (vgl. § 292).

Anm. In Gegensätzen steht si **wenn** = während (§ 293 Anm.); z. B. Si l'un est vieux et faible, l'autre est jeune et fort.

2. Das condicionale si **wenn** bezeichnet einen angenommenen Fall, aus dem eine Folgerung gezogen werden soll:

a. das Angenommene kann wirklich sein oder werden; z. B.
Si vous voulez être heureux, aimez la vertu. Il viendra, s'il peut. — Le temps n'est plus où les maîtres de la terre pouvaient parler au nom de Dieu, si même (wenn überhaupt) ce temps a jamais existé.

Anm. Nicht selten bezeichnet man mit si wenn in der Form der Annahme eine zugegebene Thatsache, um sie zu begründen oder zu beurtheilen; z. B. Si je suis triste, c'est que j'en ai sujet. (Ich bin allerdings traurig, aber ich habe auch Grund dazu). Si elle (Zénobie) fut vaincue, c'est parce qu'elle eut à lutter contre un adversaire très redoutable. Rev. crit. 1879. Si la jeunesse chrétienne allait entendre les leçons des philosophes païens, c'est tout simplement parce qu'il n'y avait pas alors d'autres écoles de philosophie. Ib. Si cet homme est pauvre, est-ce une raison pour le mépriser? (§ 228, 1). (Dieser Mann ist allerdings arm, aber ist das denn ein Grund ihn zu verachten?)

b. das Angenommene ist unwirklich; z. B.

Si je pouvais, je le ferais (§ 297).

Anm. 1. Comme si und que si als wenn, als ob s. § 297 Anm. 2.

Anm. 2. Am Anfange des Satzes steht bisweilen que si wenn demnach (vgl. lat. quod si); z. B. Que si cette politique est trop simple pour nos grands administrateurs, qu'ils observent du moins que rien ne favorise autant l'industrie que la concurrence.

3. Concessives si **wenn auch**; z. B.

Mes amis, si le crime est sur la terre, la vertu y est aussi (doch auch). Si je n'ai pas réussi, toujours ai-je fait mon devoir. Si la fortune devait nous enlever un jour cette belle contrée, du moins elle ne pouvait nous enlever les conquêtes que la science allait y faire. Si l'issue est douteuse, le devoir ne l'est pas. S'il n'y avait pas des siècles entre l'été de 1819 et l'été de 1820, il y avait des événements qui avaient tout modifié.

3. Comme. § 510.

1. Das modale comme **wie:**

a. comme so — wie[1]); z. B.

Je ne manquerai pas d'y aller, si tant est que cela soit comme vous le dites (wenn dies überhaupt so ist wie Sie sagen[2]).

---

[1]) Comme steht in der Regel ohne vorangehendes Beziehungswort. Aber in Sätzen wie Ce sont de ces gens comme il en faut dans une réunion bezieht es sich auf ein determinatives Pronomen.

[2]) Appelez-les comme voudrez (Rev. crit. 1878), wo archaisch das Personalpronomen fehlt, wie in dem familiären Si mieux n'aimez (Ac.) Wenn Sie es nicht vorziehen.

Rien n'anime le soldat comme l'exemple des chefs. Il est hardi comme un lion Er ist (so) kühn wie ein Löwe.

b. comme wie — so; z. B.

Comme on fait son lit on se couche Wie man's treibt, so geht's. Comme il avait puni le crime, il voulut aussi récompenser la vertu. Comme la raison n'a plus de frein, ainsi l'erreur n'a plus de bornes. Comme on peut désirer la réussite ou la non-réussite d'une affaire, de même on peut craindre sa réussite ou sa non-réussite.

c. comme wie; z. B.

Le caractère du visage, comme le remarque M. Guillaume, mérite une très grande attention. — Je me suis révolté contre cette action providentielle qui, comme la fatalité des anciens, enlève à l'homme sa liberté.

d. comme wie = sowohl wie, zur Verbindung gleichartiger Satzglieder, als coordinirende Conjunction; z. B.

Je lui ai dit, comme à vous, tout ce que j'en pensais Ich habe ihm (sowohl) wie Ihnen alles gesagt...

Anm. † **Comme que** wie auch mit dem Conjunctiv s. § 248 Anm.

2. Das temporale comme bezeichnet

a. einen Zeitraum: **als** = während (= quand 1 c α); z. B.

Comme ils étaient assemblés, on leur apporta des lettres. Nous arrivâmes à Misitra, comme le jour tombait (§ 293).

b. einen einzelnen Zeitpunkt: **als** (= quand 1 a); z. B.

Comme la jeune fille s'approcha pour tâcher de comprendre, le malade fit un effort désespéré (§ 291).

3. Das causale comme **da**; z. B.

Comme ses raisons paraissaient bonnes, on s'y rendit.

Anm. Selten ist comme —, aussi da —, so... denn auch (§ 190 Anm.); z. B. Comme il est inconstant dans ses projets, aussi voit-on qu'il réussit rarement en quelque chose.

§ 511. **4. Que daß** und seine Composita.

Que daß steht entweder beziehungslos, oder es bezieht sich auf determinative Pronomen oder Adverbien.

I. Que daß steht **beziehungslos.** § 512.

1. Que in passiven Objectsätzen[1]), nach transitiven Verben; z. B. La raison veut qu'on prenne ce parti[2]).

Anm. Selten bezieht sich ein solches que auf ein determinatives le es; § 209, I, 2 d.

2. Que in abhängigen Subjectsätzen[1]) nach il faut, il vaut mieux (§ 321 γ), il paraît (§ 323, 2), il semble (§ 323 Anm. 3); z. B. Il faut que vous veniez **(vgl. § 375).**

Anm. Hierher gehört auch peut-être que (kann sein, daß) vielleicht und (nach Analogie) certainement que sicherlich, heureusement que glücklicherweise, sans doute que ohne Zweifel (S. 252 Note [1]) u. ä.; z. B. Peut-être qu'il viendra. Peut-être que oui. Peut-être que non (§ 391, 2 [1])). Baptisé, répète René offensé et surpris, certainement que je l'ai été. Heureusement que cette fois le vide n'est point dû à la mort. Rev. crit. 1879.

3. Que in Temporalsätzen:

a. que als (§ 290); z. B.

Il était à peine sorti (à peine était-il sorti) que la maison s'écroula. Je n'eus pas mis pied à terre que l'hôte vint me recevoir fort civilement.

b. que wann (vgl. § 292); z. B.

Je n'ai pas fait cent pas, que je suis plus brisé que si j'avais fait dix lieues (wann ich erschöpfter bin; wir: dann bin ich erschöpfter, oder gewöhnlicher: so bin ich erschöpfter).

c. que als = während (vgl. § 293), auch in Gegensätzen (vgl. § 293 Anm.); z. B.

Je lui parlais qu'il était encore au lit. — Vous croyez avoir résisté jusqu'au sang et remporté la victoire, qu'il faut recommencer la guerre.

4. Que weil, da, in Causalsätzen; z. B.

Si je suis triste, c'est que j'en ai sujet (so ist es der Fall,

---

[1]) Man kann sich allenfalls den Sinn solcher Sätze dadurch verdeutlichen, daß man als Beziehungswort des que ein determinatives ce als passives Object oder als abhängiges Subject denkt; z. B. La raison veut (ce) qu'on prenne ce parti. Il faut (ce) que vous veniez. Allein ein solches ce ist nie üblich gewesen (vgl. § 236 b); vielmehr hat das Französische Nebensätze dieser Art bereits fertig ausgebildet aus dem Lateinischen übernommen.

[2]) Vgl. § 319 a; 320; 321 a u. b α; 312 a α u. β; 323, 1 a α, b α u. β; 325 Anm. 2; 326; 327.

weil ich Grund dazu habe; vgl. § 329 b). — Sans doute vous avez été malade, qu'on ne vous a vu depuis six mois (da).

5. Que daß, sodaß, in Consecutivsätzen; z. B. On le régala que rien n'y manquait (vgl. § 329 a 1).

6. Que daß, damit, in Finalsätzen, s. § 328 Anm. 1.

Anm. Beziehungslos steht que auch in folgenden Fällen[1]):

1. in **pendant que** (§ 361[2]) 1. während (§ 293), 2. solange als (§ 294), sowie in **suivant que** (§ 363 Anm.) je nachdem; z. B. Je le récompensera suivant qu'il m'aura servi.

2. in **en attendant que** in der Erwartung, daß; bis (§ 319 α; 370); **en supposant que** in der Voraussetzung, daß (§ 326).

3. in **excepté que** u. ä. (§ 350) nebst **hormis que** außer daß; z. B. Il ressemblait à M. de Beaufort, hormis qu'il parlait mieux français.

§ 513. II. Que daß **bezieht sich auf ce** (vgl. § 236 b).

A. Ce abhängig von Präpositionen.

1. **De ce que** davon daß, daraus daß, darüber daß; z. B. Je ne conclurai pas qu'il savait le grec de ce qu'il connaissait les caractères tirés de cette langue[3]).

Anm. Sehr häufig fehlt de ce vor que (§ 236 Anm. 1); z. B. Je suis certain qu'il réussira[4]).

Insbesondere ist dies der Fall:

a. in Fällen wie[5]): Il suffit que vous le disiez pour que je le croie (**vgl. § 427**);

b. in Fällen wie[6]): C'est assez que vous soyez averti (**vgl. § 428**);

c. in Fällen wie[7]): L'intérêt de la France était que les Turcs inquiétassent la Hongrie (**vgl. § 429**).

---

[1]) Dieselben lassen sich dadurch verdeutlichen, daß man sich que auf ein ce als Subject, als passives Object oder als abhängiges Subject bezogen denkt; vgl S. 391[1]).

[2]) **Durant que** während gilt für veraltet.

[3]) Vgl. § 322 Anm. 1; auch § 214, 4 Anm., 1 (II).

[4]) Vgl. § 320 avoir peur u. ä.; 321 b β; 322 γ. δ. ε. ζ.; 322 b; 323, 1 a β, b γ.

[5]) Vgl. § 319 f; 321 b γ; 322 b α; cf. 323, 2; 325, I.

[6]) Vgl. § 321 b δ; 322 b β.

[7]) Vgl. § 319 e.

2. **A ce que** dazu daß, daran daß; z. B.

J'ai intérêt à ce que cela soit ainsi (§ 319 d). M. Bréal a été d'avis qu'il y avait un dommage pour les études de philologie et d'histoire à ce que notre voix cessât de se faire entendre. Rev. crit. 1879. (Vgl. § 322 b β).

Anm. 1. Nicht selten fehlt à ce (§ 236 b Anm.); z. B. J'ai intérêt que cela soit ainsi (vgl. § 319 d; 323, 1 a γ).

Anm. 2. **Jusqu'à ce que** bis, s. § 328 b β.

3. **En ce que** darin daß; z. B.

On a fait une faute en ce qu'on n'a pas été assez sévère dans le commencement.

4. **Sur ce que** daraufhin daß, auf Grund dessen daß; z. B.

Il prit cette résolution sur ce qu'il apprit que...

5. **Parce que** (dadurch daß) weil:

a. Ursache; z. B.

Il est tombé, parce que le chemin est glissant.

b. Beweggrund[1]); z. B.

Pourquoi achetez-vous une maison? Parce que je veux l'habiter.

6. **Pour que**[2]) darum daß, damit, s. § 328.

7. **Sans que** ohne daß, s. § 329 c.

8. **Outre que** außerdem daß, abgesehen davon daß; z. B.

Outre qu'elle est riche, elle est belle et sage.

9. **Selon que** je nachdem; z. B.

Il sera payé selon qu'il travaillera.

10. **Puisque**[3]) da ja; z. B.

Je le veux bien, puisque vous le voulez.

11. **Depuis que** (seitdem daß) seitdem, seit, s. § 405, 2.

12. **Dès que** (von da an, daß):

a. temporal:

α. einmalige Handlung: sobald (als), § 291;

---

[1]) Ehemals wurde in diesem Sinne pour ce que gebraucht.

[2]) Pour que statt afr. pour ce que, und so die folgenden.

[3]) Puisque enthält die altfranz. Präposition puis nach und hat ursprünglich nachdem bedeutet.

β. wiederholte Handlung; sobald = sogleich wenn; z. B. Dès qu'un homme se trouve mal chez lui, il croit que cela suffit pour qu'il soit bien ailleurs (vgl. § 292).

b. causal: da einmal; z. B.

Voici une nuance bien marquée, il faut la conserver dès qu'elle existe.

13. **Après que** (mit einem Tempus der vollendeten Handlung)

a. einmalige Handlung: nachdem; z. B.

Après que vous aurez parlé, il parlera.

b. wiederholte Handlung: wenn = so oft, § 292 Anm.

Anm. Selten stehen Präposition und que getrennt; z. B. Puis donc que vous le voulez.

§ 514. B. Ce abhängig von Präpositionalien[1]).

1. **Loin que** (fern davon, daß) anstatt daß, s. § 329 c.

2. **Lorsque,** nebst **alors que** (vgl. quand):

a. Lorsque temporal (= quand 1):

α. einzelner Zeitpunkt: *α.* **als** (von der Vergangenheit);

β. **wann** (von der Zukunft); z. B.

Lorsque Constantinople tomba aux mains des Turcs, la Grèce eut la même sort. Alors que la trompette se fit entendre, tout s'ébranla (§ 291). — J'en jugerai lorsque je serai mieux informé.

β. wiederholter Zeitpunkt: **wenn** = sooft (als); z. B.

Lorsque la phrase est négative le pronom *en* se met toujours devant l'impératif. C'est un homme qui a le secret de plaire, lors même qu'il contredit (vgl. § 292). La colère est aveugle alors qu'elle est extrême.

γ. Zeitraum: **als** = während, auch in Gegensätzen; z. B.

Il pouvait les défaire aisément, s'il fût survenu, lorsqu'ils passaient la rivière en désordre (§ 293). — Seul vous vous haïssez, lorsque chacun vous aime (vgl. § 293 Anm.). Il a rejeté,

---

[1]) De ce fehlt jetzt stets (vgl. § 513, 1, Anm.); à ce fehlt ebenfalls (vgl. § 513, 2, Anm. 1), mit Ausnahme von de manière (à ce) que, de façon (à ce) que. — Uebrigens sind manche von diesen Conjunctionalien erst nach Analogie gebildet.

d'une manière catégorique, des opinions de son devancier qui n'avaient d'autre défaut que d'être présentées comme certaines alors qu'elles ne sont que probables. Rev. crit. 1879.

b. Lorsque conditional (= quand 2); z. B.

Quand je dis *l'amour de la patrie*, la préposition *de* fait-elle une autre fonction que la préposition *pour*, lorsque je dis *des vœux pour la patrie?*

c. Lorsque concessiv nur mit même, § 298 (vgl. quand 3).

3. **A cause que** weil; z. B.

Je vous cède le pas à cause que vous êtes mon aîné.

4. **Afin que** / **à dessein que** } (in der Absicht, daß) damit, s. § 328 a.

5. **A condition que** unter der Bedingung, daß / **à la charge que** unter der Voraussetzung, daß } s. § 330 Anm. 1.

6. **A mesure que** in dem Maße wie,
à proportion que in dem Verhältniß wie; z. B.

On vous payera à mesure que vous travaillerez. (On les payait à fur et à mesure qu'ils travaillaient.) A proportion que les hommes s'éclaireront, ils seront plus heureux.

7. **Au lieu que** (anstatt daß) während, in Gegensätzen; z. B.

Il ne songe qu'à ses plaisirs, au lieu qu'il devrait veiller à ses affaires.

8. **En cas que** / **au cas que** } in dem Falle daß, falls, s. § 330.

9. **Au point que** in dem Grade daß, so sehr daß;
sur le point que in dem Augenblick als; z. B.

Il m'a excédé au point que je l'ai renvoyé. J'arrivai sur le point qu'ils allaient partir.

10. **Sous prétexte que** unter dem Vorwande daß; z. B.

Sous prétexte qu'ils adoraient le Dieu d'Israël.

11. **De peur que . . . ne** / **de crainte que . . . ne** } aus Furcht daß, damit nicht, s. § 320.

12. **Sauf que** außer daß; z. B.

Tout se passa bien, sauf qu'un moment on s'égara.

13. **De manière (à ce) que** | **de façon (à ce) que** | **de** (oder **en**) **sorte que** } sodaß, s. § 328 b *α*.

§ 515. **III.** Que daß bezieht sich auf **tel (tellement), ainsi, si, tant** (Consecutivsätze, § 329 a).

1. **Tel —, que** solch —, daß; der Art —, daß; **tellement —, que** 1. so —, daß; 2. so sehr —, daß; z. B. Sa mémoire est telle, qu'il n'oublie jamais rien. Telle est sa puissance, que rien ne lui résiste. — Il faisait un tel bruit, qu'on ne pouvait rien entendre. Il en est affligé à un tel point, qu'il en perd la raison.

Insbesondere: Il s'est compromis de telle manière (de telle façon, de telle sorte, en telle sorte), qu'il lui sera bien difficile de se tirer d'embarras.

1. Ceux qui se donnent tellement à Dieu, qu'ils ont toujours un regard au monde. 2. Elle se trouve tellement changée, qu'elle avait peine à le croire. Il est tellement en colère, qu'on aura bien de la peine à l'apaiser.

Anm. Familiär tellement que sodaß (= si bien que); z. B. Tellement donc que vous ne voulez point vous mêler de cette affaire.

2. **Ainsi — que** so —, daß findet sich nur noch in einzelnen Formeln: Comme ainsi soit que la terre a un mouvement de rotation. Puisqu'ainsi est (puisque ainsi est) que l'argent est plus estimé que la vertu. Puisqu'ainsi va (puisque ainsi va) que l'expérience des pères ne sert pas aux enfants. — Mais quand ainsi serait que ce passage aurait une signification douteuse. — Veraltend: S'il est ainsi que les étoiles sont des soleils, on peut croire que chaque étoile a un cortège de planètes (auch mit dem Conjunctiv, § 329 a, 1).

3. **Si —, que** so —, daß; z. B.

Le vent est si grand, qu'il rompt tous les arbres. Il marchait si vite, que je ne pus l'atteindre. Son extravagance se montra si à découvert, qu'elle fut connue de tout le monde.

Anm. a. **Si bien —, que** so gut —, daß; b. **si bien —, que** so sehr —, daß; c. **si bien que** sodaß; z. B. Elle a si bien caché cela, que je ne puis le trouver. — Beaucoup de biographes s'identifient si bien avec leurs héros, qu'ils ressentent leurs échecs presque comme des malheurs qui les auraient frappés eux-mêmes. — La nuit nous surprit, si bien qu'il fallut nous arrêter en route.

4. **Tant —, que** a. so viel —, daß,
b. so lange —, bis; z. B.

a. Il mangea tant, qu'il en creva. Il a tant d'amis, qu'il ne manquera de rien.

Insbesondere: Tant s'en faut qu'il l'ait voulu, que même il l'a défendu (§ 321 Anm. 1). — L'usage a rétabli ce que l'usage avait détruit, si tant est que Vaugelas et Ménage fussent ici les véritables interprètes de l'usage (§ 329 a, 1).

b. Tant va la cruche à l'eau, qu'à la fin elle se brise.

IV. Que daß bezieht sich auf **là** da, dahin. § 516.

1. **Dès là que** da; z. B.
Dès là que Dieu existe, il est nécessaire que son existence remplisse tout l'espace et tous ses ouvrages.

2. **Jusque-là que** soweit, daß; z. B.
Ils en vinrent jusque-là qu'on crut qu'ils s'allaient battre.

Zusatz. Die concessiven Conjunctionen **quoique** obgleich und **bien que** obwohl, **encore que** obschon s. § 331. § 517.

5. Que 1. als, 2. wie[1]) und seine Composita.
(Comparativsätze.)

I. Que als.
(Comparativsätze der Ungleichheit.)

1. Que als bezieht sich auf **Comparative** (§ 110 u. 158[2]); z. B. § 518.
J'irai plus loin que vous. Il est moins bien portant qu'avant son voyage. Cette somme est moindre que l'autre. Rien n'est mieux que ce que vous dites. L'affaire n'est pas en meilleurs termes qu'auparavant. Il n'y a rien de pis que cela. Ce vin-là est encore pire que le premier.

Anm. 1. Plus bestimmt insbesondere das Adverb **tôt** früh:

a. plus tôt que früher als, eher als; z. B. Il est arrivé plus **tôt** que moi.

---

[1]) Que [lat. quam] kann sich auf zwei Wörter zugleich beziehen, von denen das eine als und das andere wie verlangt; z. B. Il connaissait le latin aussi bien, peut-être mieux que le français (R. d. d. M. 1879) Er kannte das Latein ebenso gut wie das Französische, vielleicht besser (als dieses).

[2]) Jedoch nicht auf die entlehnten Comparativformen, § 110 Anm. 2.

b. **ne... pas plus tôt que** nicht sobald, als; eben, als; kaum, als; z. B. Il ne l'eut pas plus **tôt** dit qu'il s'en repentit (§ 290).

c. **plutôt que** vielmehr als, zur Verbindung gleichartiger Satzglieder, als coordinirende Conjunction; z. B. Je choisirai plu**tôt** celui-ci que celui-là.

Anm. 2. Auf einen (formellen oder logischen) Comparativ bezieht sich que auch in **à moins que... ne** (bei weniger als [daß[1]]) wofern nicht, **avant que... (ne)** (eher als [daß[1]]), ehe, bevor[2]), § 332.

Anm. 3. Selten bezieht sich que als auf **davantage** mehr; z. B. Qu'est-ce qui vieillit davantage que les ouvrages d'histoire? R. d. d. M. 1878.

Anm. 4. **Plus de** addirt zu einem Quantum, **moins de** subtrahirt von einem Quantum; z. B. plus de deux heures (mehr von zwei Stunden ab) mehr als zwei Stunden = über zwei Stunden, moins de deux heures (weniger von zwei Stunden ab) weniger als zwei Stunden = unter zwei Stunden.

Plus d'un témoin a déposé. Cette eau n'a guère plus de quarante pieds de largeur. Cela ne vaut pas plus d'un écu. — Il a été trompé de plus de la moitié du juste prix. De l'argent plus d'à moitié dépensé[3]). Ces terres sont plus d'aux trois quarts incultes. — Il est plus de midi. Il était un peu plus de minuit.

Nous n'étions pas moins de cent personnes. Cela n'a pas moins de trente pieds. Cela coûtera moins de dix francs. Cette petite princesse mourut à l'âge de moins de huit ans. J'aurai achevé en moins d'un an. — Dans moins d'une demi-heure je serai à vous. J'aurai fini en moins de rien[4]). — Je ne lui donnerai pas ce cheval à moins de mille francs.

Archaisch findet sich **à moins de** vor einem **Abstractum** (vereinzelt) und vor dem **Infinitiv**, ebenso **avant de** vor dem **Infinitiv**; z. B. Je ne lui pardonnerai pas à moins d'**une rétractation publique** (bei weniger als einem öffentlichen Widerruf, d. h. wofern er nicht öffentlich widerruft). Ac. — Ceux qui jouissent des commodités d'un art sont obligés d'en cultiver un autre, à moins de **se voir** réduits à une pauvreté honteuse.

---

1) Nach que als fehlt archaisch que daß.

2) Uebrigens hat avant que einen zweifachen Ursprung: es beruht 1. auf dem Adverb avant in comparativem Sinne mit que, 2. auf † avant ce que, wo avant Präposition ist (§ 484). Daher auch der schwankende Gebrauch des ne.

3) Schwankender Gebrauch: Cela est plus d'à demi fait. Cela est plus qu'à demi fait. Ac.

4) Aber z. B.: Cette blessure est moins que rien.

A moins d'**être** fou, il n'est pas possible de raisonner ainsi. — Grégoire mourut avant d'**avoir achevé** l'ouvrage qu'il avait commencé. Avant de **sortir** de Suède, il établit à Stockholm un conseil de défense. Les pèlerins, avant de **retourner** en Europe, voulurent visiter le tombeau de Jésus-Christ. Ses lettres spirituelles charment et persuadent avant même d'**avoir convaincu** (noch ehe sie überzeugt haben[1]).

2. Que als bezieht sich auf **autre u. autrement** (§ 271, I); z. B. § 519.
C'est autre chose que ce que j'avais en vue. Il agit autrement que vous.

Anm. Beginnt ein auf einen Comparativ[2]) oder auf autre, autrement bezügliches que einen vollständigen (nicht elliptischen) Satz, so enthält derselbe in folgenden Fällen ein volkslogisches **ne** (§ 406, II):

a. stets, wenn der verglichene Satz affirmativen Sinn hat,

b. aber, wenn der verglichene Satz negativen Sinn hat,

nur dann, wenn auch der Comparativsatz negativen Sinn hat (und daher nicht nach ne...pas moins que, non moins que ebenso — wie); z. B.

a. Son état était plus grave qu'il **ne** l'avait d'abord supposé. Il se laissa tomber plutôt qu'il **ne** s'assit. Le temps est meilleur qu'il **ne** l'était hier. Vous écrivez mieux que vous **ne** parlez. Il est moins spirituel qu'il **n**'est instruit. Nous sommes en moindre nombre que je **ne** croyais. Il est bien pire qu'il **ne** l'était. — C'est autre chose que je **ne** croyais. Il agit autrement qu'il **ne** parle. — **Ne** peut-on **pas** mieux servir un maître que vous **n**'avez servi don Garcie? (vgl. § 315 Anm. 1).

b. α. Mit ne. Je **ne** me soucie **pas** plus de lui qu'il **ne** se soucie de moi (Er kümmert sich **nicht** um mich, aber ich kümmere mich um ihn **ebenso wenig**) Ich kümmere mich ebenso wenig um ihn, wie er sich um mich kümmert. Il **ne** s'émut **pas** plus qu'il **ne** convenait (Er erregte sich nicht mehr als schicklich) Er verletzte nicht den Anstand durch Erregung. L'épithète „dorique" appliquée à un ordre d'architecture et à un mode musical **ne** prouve **pas** que l'un ou l'autre doivent leur origine aux Doriens, **non** plus que les édifices gothiques **ne** doivent la leur aux Goths (ebenso wenig, wie). L'existence de Scipion sera-t-elle plus douteuse dans dix siècles qu'elle **ne** l'est aujourd'hui? Die Existenz Scipio's ist heute nicht zweifelhaft und wird es nach tausend Jahren ebenso wenig sein.

---

[1]) Archaisch steht avant mit dem Infinitiv in avant dire droit, avant faire droit. Avant dire verhält sich zu avant de dire wie † avant ce que zu avant que...(ne): avant ist im einen Falle eine Präposition, im andern ein Adverb mit der Bedeutung eines Comparativs.

[2]) Ueber à moins que...ne und avant que...(ne) s. § 332.

b. β. Ohne ne. Il **n'est pas** plus riche qu'il était (Er **war** reich und **ist** reich, aber er ist es nicht in höherem Grade) Er ist ebenso reich wie früher. Puis-je être plus malheureux que je le suis? (vgl. § 315 Anm. 1) Ich bin so unglücklich wie möglich. — Cette guerre **ne** fut **pas** moins heureuse qu'elle était juste Dieser Krieg war ebenso glücklich wie gerecht. Il poursuivra le rêve de ses ambitions nouvelles avec **non** moins d'ardeur qu'il avait poursuivi celui de son amour. — Il **n'agit pas** autrement qu'il parle. Il est **incapable** de s'imaginer que les grands pensent autrement de sa personne qu'il fait lui-même.

§ 520. 3. Que als bezieht sich auf eine (formelle oder logische) **Negation**; z. B.

Il ne cherche que la vérité (§ 398). Rien ne donne l'assurance que la vérité (§ 398 Anm. 4). Il ne peut rien résulter de vos projets que des fautes et des malheurs (§ 398 Anm. 4). Ce ministère **n'**avait certes rien que de modéré et de rassurant. Cet homme ne fait rien qu'à rapport de ses intérêts. Il **ne** restait plus **guère que** Turin à prendre Es blieb fast nur noch Turin zu nehmen[1]). Point d'argent qu'à la pointe de l'épée. — Vous voyez des gens qui entrent sans saluer que légèrement. — A qui puis-je confier ce secret qu'à vous seul? Ai-je fait un seul pas que pour te rendre heureux?

Anm 1. Zu beachten ist **rien que** nur, schon (vor präpositionalen Satzgliedern); z. B. C'est à Thevet, et rien qu'à Thevet, que le trésor public doit le plus magnifique de ses revenus (nämlich den Ertrag des Tabaksmonopols). Rev. crit. 1879. — Rien qu'à l'aspect, j'aurais deviné le fonctionnaire. Rien qu'à le voir, on se sentait pris pour lui d'une amitié involontaire. Rien que d'y penser, on en est effrayé. Rien qu'en entrant, il me reconnut.

Anm. 2. Statt eines auf eine (formelle oder logische) Negation bezüglichen que kann **si ce n'est** oder **sinon** als, außer stehen, und muß stehen vor Sätzen mit que daß; z. B.

Rien n'est plus beau que la gloire, si ce n'est la vertu. Qui m'aidera, si ce n'est mes amis?[2]) Rien n'y fut décidé, sinon **que** la paix était impossible. — A dix heures il ne restait plus un royaliste dans la plaine, si ce n'est trois mille morts et seize cents prisonniers.

---

[1]) **Aber** in ne ... guère **plus** — **que** kaum **mehr** — **als** bezieht sich que auf plus (§ 518); z. B. On ne lit guère **plus** Rampale et Ménardière **Que** Magnon, du Souhait, Corbin et la Morlière. Boil.

[2]) Auch: Si ce n'est eux, quels hommes eussent osé l'entreprendre?

Pour être heureux, que vous faut-il, sinon ne rien désirer? Il **ne** restait à dire pour leur défense, sinon **que** c'étaient des sentiments de quelques particuliers que... — Qu'est-ce que solliciter un juge, sinon **douter** de sa justice et de ses lumières? — Mais en réalité on n'y ajoute rien du tout, si ce n'est le mot *pas*. La pauvre fille n'a rien compris à mes paroles, si ce n'est **que**[1]) je désapprouvais son mariage avec René. Ils ne savaient autre chose, sinon boire et jouer. Il n'a pas d'autre ressource, sinon une petite place. Que lui dites-vous, sinon une injure? L'esprit ne conçoit rien dans cette assertion, sinon **que**... (§ 398 Anm. 5). En cet état, qu'avions-nous à demander à Dieu pour cette princesse, sinon **qu**'il l'affermît dans le bien? — L'ambitieux ne jouit de rien, si ce n'est de ses malheurs et de ses inquiétudes. Eh! pourquoi serait-on jeune, si ce n'était pour attendre des miracles? Il ne se mêle de rien, sinon de manger et de boire. Ce sont des spéculations qui ne lui sont d'autre conséquence, sinon **qu**'il en tirera vanité[2]).

---

[1]) Wenn es nicht (dies) ist, daß: ein prädicatives ce fehlt; vgl. § 236 b und § 242 Anm. 1.

[2]) 1. **Sinon que** und **si ce n'est que** außer daß = abgesehen davon daß stehen als Conjunctionen auch nach affirmativen Sätzen; z. B. Il vous ressemble, si ce n'est qu'il est plus petit. Joseph et mon janissaire étaient traités comme moi, si ce n'est pourtant qu'on ne les avait point mis à ma table. Cette femme était habillée comme une de nos paysannes, sinon **que** ses pieds étaient nus et **que** ses cheveux tombaient librement sur ses épaules.

2. Sinon wonicht steht elliptisch statt eines negativen Condicionalsatzes; z. B. Si l'on vous indique un pays où les hommes soient presque parfaits, quittez tout pour aller y vivre; sinon, restez chez vous. Si vous êtes sage, je vous récompenserai; sinon, non. — Qu'il me tende la main (§ 309 Anm. 1), Je fais pour l'embrasser la moitié du chemin; Sinon, il partira. — Faites ce qu'il souhaite, sinon, n'en attendez aucune grâce. Vous me garantissez ce cheval de tout défaut, sinon, marché nul.

3. Sinon wenn auch nicht (concessiv) und sinon — au moins, si ce n'est — au moins wenn auch nicht — so doch wenigstens verbinden gleichartige Satzglieder; z. B. On aurait désiré plus de détails sur l'organisation et les principaux objets du trafic juif, qui tient une si grande place au moyen-âge, notamment sur la traite des esclaves, qui en était une des branches **les plus lucratives,** sinon **les plus honorables.** Rev. crit. 1879. — Le renom, le profit de ces entreprises sont peut-être sinon **plus éclatants,** au moins **plus durables** que d'aucune autre. R. d. d. M. 1860. Ah! patron, s'écria-t-il, je suis perdu! Si ce n'est **par égard pour moi,** qui ne le mérite guère, tirez-moi de là au moins **par pitié pour ma pauvre femme.** R. d. d. M. 1879.

II. Que wie[1]).
(Comparativsätze der Gleichheit).

§ 521. 1. Que wie bezieht sich auf das Identitätsadverb **de même** ebenso:

a. Il en est de même de cela que de toutes les autres choses. Il fondit sur lui de même que l'oiseau fait sur la perdrix.

b. De même que la cire molle reçoit aisément toute sorte d'empreintes et de figures, de même un jeune homme reçoit facilement toutes les impressions qu'on veut lui donner.

c. **De même que** (ebenso) wie dient auch zur Verbindung gleichartiger Satzglieder, als coordinirende Conjunction; z. B. J'ai vu, de même que vous, que ... De même que vous, j'ai été voir.

§ 522. 2. Que wie bezieht sich auf das demonstrative Adverb der Weise **ainsi** so:

a. Ainsi — que, ainsi que so —, wie; z. B. Ainsi Dieu me soit en aide que je ne mens pas. Cela s'est passé ainsi que je vous l'ai dit.

b. Ainsi que..., (ainsi) ebenso wie..., ebenso; wie..., so; z. B. Ainsi que le soleil dissipe les nuages, ainsi la vérité dissipe les erreurs. Ainsi que la vertu, le crime a ses degrés.

c. **Ainsi que** sowohl wie, zur Verbindung gleichartiger Satzglieder, als coordinirende Conjunction; z. B. Je me plains de vous ainsi que de lui.

§ 523. 3. Que wie bezieht sich auf die demonstrativen Adverbien des Grades **aussi** ebenso, so, **si** so (§ 387); z. B.

Il est aussi (ebenso) habile que son frère. Il a parlé aussi sagement que vous. Il est aussi à plaindre que vous. Je suis presque aussi en peine que lui. — Il est aussi affable que son frère est bourru (mürrisch). Ac.

Rien **n'**est aussi (so) populaire que la bonté. Il **n'**est pas si riche que vous. — Elle **n'**est pas aussi jeune que je l'avais cru. Ac.

Aussi und si bestimmen Adjective und Adverbien (§ 387), und

---

[1]) Ehemals wurde statt que wie häufig comme gebraucht; so z. B. noch bei Descartes († 1650) und Corneille († 1684).

zwar aussi in affirmativen und negativen, si nur in negativen Sätzen.

Anm. 1. Aussi und si vor dem Adverb **tôt** früh:

a. J'arriverai aussi **tôt** (ebenso früh) que vous. Je **n'**arriverai pas aussi **tôt** (oder si **tôt**, so früh) que vous.

b. Il est arrivé aussi **tôt** (so früh) qu'il l'avait promis. Il **n'**est pas arrivé aussi **tôt** (oder si tôt) qu'il l'avait promis.

c. Il **n'**en reçut **pas sitôt** (sobald) la nouvelle **qu'**il partit (vgl. § 290). **Sitôt que** la colère le tient, il n'est plus maître de lui (vgl. § 291 f.). — Cette monnaie de papier fut décriée presque **aussitôt qu'**elle parut (fast unmittelbar bei seinem Erscheinen). **Aussitôt qu'**il le vit, il alla au-devant de lui (vgl. § 291 f.).

Anm. 2. Aussi vor dem Adverb **bien** gut, wohl:

a. Aussi bien que ebenso **gut** wie; z. B. Tu les connais aussi bien que moi. Il va aussi bien qu'il est possible (so gut wie nur möglich).

b. **Aussi bien que** ebenso **wohl** wie, zur Verbindung gleichartiger Satzglieder, als coordinirende Conjunction; z. B. Il faut écouter **les pauvres** aussi bien que **les riches**.

Anm. 3. Aussi und si so werden auch ohne Comparativsatz gebraucht, und dann kann si auch in affirmativen Sätzen stehen; z. B. Il est si bon! N'allez pas si vite. Peut-on être à la fois si riche et si avare? — Jamais Ronsard n'aurait consenti à célébrer en termes aussi magnifiques la gloire d'un adversaire religieux. Comment un homme aussi sage a-t-il fait une pareille faute?

4. Que wie bezieht sich auf die demonstrativen Adverbien des Maßes und des Grades **autant** α. ebenso viel, so viel, β. ebenso sehr, so sehr, **tant** α. so viel, β. so sehr; z. B. § 524.

a. α. Ce diamant (ne) vaut (pas) autant que ce rubis. Il (n')a (pas) autant de soif que vous. Je ne puis dire tant de bien de cette pièce que de la précédente. Des trésors me pourraient-ils donner tant de joie que votre amitié?

β. Je (ne) vous aime (pas) autant que vous m'aimez. Rien ne l'a tant affligé que cette nouvelle.

Autant und tant bestimmen Verben (§ 387), und zwar autant in affirmativen und negativen, tant nur in negativen Sätzen.

Anm. Doch bestimmt autant auch (vorhergehende, vereinzelt nachfolgende) Adjective oder Adverbien; z. B. Il est modeste autant qu'habile. Ac. La similitude est parfaite autant qu'elle est sensible. Il est autant (oder aussi) bien qu'on y puisse être. Ac.

b. Autant que l'un fut grand, l'autre sera cruelle So groß der eine war, so grausam wird die andere sein. Autant que ce dessein était utile, autant l'exécution en était pénible.

Anm. So auch correspondirend autant — autant und in einzelnen Formeln tant — tant soviel — so viel (an erster Stelle relativ, an zweiter demonstrativ); z. B. Autant (soviel) il a de vivacité, autant (so viel) vous avez de lenteur. Tant vaut l'homme, tant vaut sa terre.

c. **Autant que** soweit, insofern; z. B. C'est une négligence qu'il faut éviter autant qu'il est possible (möglichst). Une action juste n'a ce caractère qu'autant qu'elle est volontaire.

Anm. D'autant que namentlich da (fam.); z. B. A votre place je n'irais pas là, d'autant que rien ne vous y oblige.

d. **Tant — que, autant — que** sowohl — wie verbindet gleichartige Satzglieder, als coordinirende Conjunction; z. B. On lui a compté mille francs tant en espèces d'or qu'en espèces d'argent. Ce **n'**est **pas** tant manque de soin que manque d'argent. Il n'a pas de peine à réfuter cette exagération, autant par l'examen des idées que par le texte même de Kant.

Anm. 1. **Tant que** solange (als); z. B. Tant qu'il occupera cette place, il en remplira les devoirs (§ 294).

Anm. 2. **Tandis que** 1. solange (als), 2. während (rein temporal), 3. während (in Gegensätzen); z. B. 1. Tandis que les prophètes ont été pour maintenir la loi, le peuple a été négligent (§ 294). 2. Vous faites fort bien, tandis que vous êtes encore jeune, d'enrichir votre mémoire par la connaissance des langues (§ 293). 3. Tout le monde le croit heureux, tandis qu'il est rongé de soucis et de remords (§ 293 Anm.).

Anm. 3. D'autant (plus) que um so (mehr) als. Que als bezieht sich insbesondere auf ein d'autant, welches vor Comparativen das Maß der Differenz bezeichnet (vgl. § 440 Anm. 2); z. B. Je sais la chose mieux que lui, et d'autant mieux que j'en ai été témoin oculaire. Je le crois d'autant plus qu'il est homme de bien. Il mérite d'autant moins vos bontés qu'il paraît en faire peu de cas.

Es kann in diesem Falle im Comparativsatze ein Comparativ stehen:

a. D'autant plus —, que...plus um so mehr —, je mehr; z. B. La vertu se fait d'autant plus révérer, qu'elle se montre plus modeste.

b. Veraltet: d'autant plus que —, d'autant plus je mehr —, desto mehr; wofür jetzt: **plus —, plus**[1]); z. B.

[1]) Nur noch selten **plus —, et plus.**

D'autant plus qu'on est élevé en dignité, d'autant plus doit-on (oder on doit) être modeste. — Jetzt:

Plus vous serez gai, **plus** longtemps vous vivrez.
Moins vous serez gai, **moins** longtemps vous vivrez.
Plus vous le presserez, **moins** il en fera.
Moins vous en direz, **plus** il en fera.

Meilleur, pire und moindre können zwar im zweiten, aber nicht im ersten Gliede einer solchen Vergleichung stehen; z. B.

Plus on aime Dieu, **meilleur** on est.
Plus on est **bon**, **plus** on mérite d'estime.

Anm. 4. Autant ebenso viel und tant so viel werden auch ohne Comparativsatz gebraucht, und dann steht tant auch in affirmativen Sätzen; z. B. Cela vaut cent francs; j'en veux tout autant. Il a tant de bonté! Il ne faut pas tant discourir.

Zusatz 1. Ueber das (abweichend vom Deutschen) facultativ gebrauchte objective oder prädicative Neutrum le in Comparativsätzen s. § 209, I. 2 u. § 210, II. 2. § 525.

Zusatz 2. In Comparativsätzen mit que als[1]), wie und comme wie (§ 510, 1 a) steht [mit Ellipse von est = il est[2])] **ein Infinitiv mit de**[3]) im Sinne von § 414 u. 415 scheinbar als Subject, als abhängiges Subject, als passives Object, als Zweckbestimmung; z. B. § 526.

I. Il vaut mieux mourir avec honneur que de se sauver lâchement. Mieux vaut s'accommoder que de plaider. — Ils aiment mieux servir leurs égaux que de s'enrichir par le commerce. — Vous ne pouvez faire mieux que de vous attacher à sa fortune. Pour le prouver, nous ne pouvons mieux faire que d'analyser ce que dit M. Vallant. — Je mourrai plutôt que de le souffrir. Le roi, plutôt que de parler français, fit venir un interprète. — Prendre à l'Allemagne son organisation universitaire ne serait pas plus étrange que de lui prendre sa législation militaire ou son enseignement primaire obligatoire. — Je ne pouvais pas

---

1) Auch wohl nach sinon st. que (§ 520 Anm.); z. B. Que voulez-vous qu'elle fasse, sinon d'aimer? R. d. d. M. 1878.

2) Man vergleiche 1. für il (en) est de qch. Sätze wie: Il en est de même de tout le reste. Il en est des peintres comme des poètes, ils peuvent recourir à la fiction. — 2. für archaisches est = il est Formeln wie puisqu'ainsi est, † comme ainsi soit.

3) Der Infinitiv ohne de ist in diesen Fällen kaum noch (in Formeln) üblich: Rien ne porte malheur comme payer ses dettes. Regnard († 1709). Il vaut mieux monter que descendre. Ac. Les poètes aimeront mieux obéir à la mode que consentir à être oubliés. Voltaire. Qu'elle mourrait plutôt qu'en souffrir l'insolence. Molière. Le moyen d'en rien croire à moins qu'être insensé. Id. Laisse m'en rire encore avant que te le dire. Id.

lui parler plus fortement, à moins que de le quereller. J'irai le voir avant que de partir (vgl. § 332 u. § 518 Anm. 2; auch § 518 Anm. 4).

II. Thésée n'est pas tellement dépourvu de sens, que d'attacher tant de prix à des conquêtes vulgaires. Rien n'est si beau que de pardonner. Je fus si heureux que de faire d'abord amitié avec lui. Qui vous rend si hardi que de m'interroger? — Autant (sc. vaut) faire cela sur le champ que de différer. Quand il faisait tant que de se mettre à table il n'en sortait plus[1]).

III. Rien n'encourage les artistes et les gens de lettres comme de voir les talents en honneur. Vgl. Il ne leur proposa rien de puéril ni qui ressentît son âge, comme aurait été de savoir ce que c'était que ces jardins suspendus en l'air... ROLLIN.

B. Coordinirende Conjunctionen.

§ 527. Die coordinirenden Conjunctionen verbinden gleichartige Sätze (Hauptsätze) oder gleichartige Satzglieder (und mithin auch gleichartige Nebensätze) unter einander.

I. Copulative Conjunctionen.

§ 528. **1. Et** und; z. B.

Les Éphésiens avaient commencé à rebâtir le temple de Diane, et l'ouvrage était déjà fort avancé. Memnon rassembla les débris de l'armée et se retira à Milet.

Anm. 1. Zwei Sätze oder Satzglieder, die sich durch et verbinden lassen, können auch unverbunden (asyndetisch) auf einander folgen; z. B. Des bosquets, des jardins, couvraient les campagnes voisines de la ville. On avait détruit les moulins, enlevé les vivres. Il résistait longtemps aux prières de ses sujets, aux conseils des évêques. Les chevaliers marchaient à la tête de leurs soldats, couverts d'un casque de fer, armés de la lance et de l'épée.

Anm. 2. Bei mehr als zwei gleichartigen Satzgliedern sind folgende Fälle möglich:

1. gewöhnlich sind die beiden letzten durch et verbunden (Syndeton); z. B. Toutes les fois que les princes, les seigneurs et les chevaliers partaient pour la sainte guerre, ils faisaient leur testament. Il sortit avec la garnison, les surprit et les repoussa dans leur camp. On devait leur

---

[1]) Durch eine Attraction lassen sich erklären Fälle wie: Il n'est rien de tel que de se bien porter. (Obwohl veraltend auch: Il n'est rien tel que d'être vivant.) Il n'y a rien de plus agréable que de l'entendre. — Nach § 426 b erklärt sich: Il était plus facile et plus sûr d'user Annibal que de le vaincre.

fournir les fruits des arbres, les légumes des jardins et du bois pour le feu. Le centre de l'armée était occupé par les Allemands, les Pisans et les Anglais. Ils lui offrirent de l'orge, de la farine, des moutons et des bœufs.

2. seltener folgen sie unverbunden auf einander (Asyndeton); z. B. Antioche, Éphèse, Nicée, étaient devenues des cités musulmanes. On brûlait les selles, les vêtements, les bois de lances pour faire cuire la chair de cheval. Il se dirigea ensuite vers Laodicée, en traversant les villes de Pergame, de Sardes, de Philadelphie. — Dîner, souper, marcher, parler, sont des verbes intransitifs.

3. noch seltener sind sie alle durch et verbunden (Polysyndeton); z. B. Quel carnage de toutes parts! On égorge à la fois les enfants, les vieillards, Et la sœur et le frère et la fille et la mère, Le fils dans les bras de son père (hier sind in wirksamer Weise Asyndeton und Polysyndeton vereinigt).

4. vier, sechs, acht Glieder können auch paarweise durch et verbunden sein; z. B. La force et l'esprit, la violence et la politique, l'ordre féodal et l'hiérarchie catholique, l'hérédité et l'élection, tels étaient les principes divers qui...

Anm. 3. Et unter besonderen logischen Bedingungen:

1. et und doch, aber (Gegensatz); z. B.

a. Il voulait avoir cette place, et il n'a jamais pu l'obtenir. Le roi règne et ne gouverne pas. Ces tribus musulmanes devaient être mécontentes d'un prince qui les appelait au butin et qui ne les payait pas. Comme les gens qui comprennent leurs torts et ne veulent pas les avouer, il s'avança plus encore dans la voie mauvaise. Vgl. § 391, 2 u. § 397 Anm. 1.

b. Joseph voulait nous mettre d'accord, et il ne faisait qu'accroître la confusion. Rosacès lui décharge sur la tête un grand coup de hache, qui lui abat le panache et pénètre jusqu'aux cheveux seulement.

c. Alexandre traita humainement les Milésiens et vendit tout ce qu'il y trouva d'étrangers[1]).

2. et und so, und daher (Folgerung); z. B.
La présence de cet homme me gênait, et je perdais contenance. *Ni* fait hiatus dans les vers, et on ne le met pas devant une voyelle.

3. et und zwar (Epexegese) verbindet (mittels einer Ellipse) solche ungleichartige Satzglieder, von denen das zweite das erste bestimmt; z. B.
En Italie, Rome se défendait, et [se défendait] péniblement. Je suis convaincu, et plus que personne, qu'une volonté inflexible surmonte tout.

---

1) Selten ist et si (und so) und doch; z. B. Il est brave et vaillant, et si il est doux et facile.

§ 529. **2. Ni** (noch = auch nicht, und nicht; wir:) und verbindet gleichartige Satzglieder in negativen Sätzen; z. B.

Honneurs ni richesses ne font le bonheur. — Les esprits **n'**étaient pas encore calmés, ni pliés à la servitude. Je ne lui ai rien fait ni rien dit. Je ne veux l'un ni l'autre. Ils les trouvèrent toujours semblables à une montagne qu'on ne peut abattre ni faire reculer. La science **n'**a rien de rude ni de sauvage. Nous **n'**avions plus aucun moyen d'avancer ni de reculer. Dès lors les Francs ne combattent plus pour la victoire ni pour le butin, mais pour défendre leur vie. — Jamais Alexandre **n'**avait paru si tranquille, si gai, ni si résolu. — Ils ne purent découvrir où ni comment la source avait été détournée.

Sind coordinirte Personalformen durch ni verbunden, so steht in der Regel vor jeder von ihnen ne; z. B.

Il ne boit ni ne mange Er ißt und trinkt nicht. Je ne veux, ni ne dois, ni ne puis obéir. Le prince **n'**a point d'autre but, ni **n'**en veut connaître[1]).

Anm. 1. In logisch negirten Sätzen steht ni ohne ne; z. B. C'est un homme sans crainte ni pudeur[2]). Ils font tout ce qu'ils veulent sans être obligés de suivre aucune règle ni de prendre aucun conseil. CHATEAUBRIAND. Je reçus et je vois le jour que je respire, Sans que mère ni père ait daigné me sourire. RACINE. Aber auch: Si quelqu'un est capable de consulter un ms. (d. i. manuscrit) pareil sans être saisi de respect et ravi de bonheur, il devra renoncer à éditer un texte latin. Rev. crit. 1879. Il s'en est emparé sans que mon frère et (ou) moi nous nous en soyons aperçus. Ac. — (Vgl. C'est cet empire qui est né avec vous, que vous aviez avant que vous eussiez de sceptre ni de couronne. VOITURE.)

Anm. 2. Ni même ja nicht einmal; z. B. Cette ellipse de *tout* **n'**est donc pas une faute, ni même une négligence. BESCHERELLE.

---

[1]) Man sagt jedoch auch: Il **n'**avait pas reparu **et** ne devait pas reparaître. R. d. d. M. 1878. Dans les exemples de la première colonne, l'adjectif **n'**est pas répété **et** ne doit pas l'être. BESCHERELLE. L'*s* (du mot *lors*) ne se prononce **et** ne se lie jamais. LITTRÉ. Le peuple ne veut **et** ne doit rien ignorer. R. d. d. M. 1879. Je ne puis **et** ne veux être ni Mme de Maintenon ni Mme des Ursins. Ib. 1878. — Ebenso bei der Verknüpfung von Sätzen: Je ne suis pas Virgile, **et** les dieux **n'**habitent plus l'Olympe. CHATEAUBRIAND. L'auteur emploie fréquemment des mots qui **n'**ont jamais été ni latins ni grecs **et** qui ne seront jamais allemands. Rev. crit. 1879.

[2]) Oder: C'est un homme sans crainte et sans pudeur. — Aber veraltet ist: sans crainte ni sans pudeur.

3. Aussi auch, ebenfalls, **encore** noch dazu, ferner; z. B. § 530.
Il y avait aussi un de mes amis. On dit encore qu'Annibal fit une grande faute de mener son armée à Capoue, où elle s'amollit. — Les colonies purement commerciales, promptes à naître, sont aussi promptes à périr. Outre l'amende il fut encore condamné à la prison.

Anm. 1. Aussi 1. daher denn auch, 2. aber auch, ja auch; aussi bien auch wohl, ohnehin; encore obendrein, überdies (am Anfange des Satzes) s. § 190. — Im Sinne von encore steht auch **de plus** am Anfange des Satzes; z. B. Les documents manquent presque tout à fait. De plus, pour les textes rares que nous possédons, il importe de bien distinguer l'éphébie naturelle et l'éphébie politique. Rev. crit. 1878.

Anm. 2. Et aussi und auch, et encore und dazu, und obendrein, mais aussi aber auch; z. B. Vous le voulez, et moi aussi. Lui et les autres aussi. — De toutes les entreprises coloniales on peut bien dire que celle-là est assurément la plus grande, mais aussi la plus malaisée.

Anm. 3. In negativen Sätzen[1]) steht jetzt statt (des veralteten) aussi **non plus auch**; z. B.
Vous ne le voulez pas, je ne le veux pas **non plus** (**auch** nicht). Ac. Il est plus ordinaire de mettre le singulier; mais comme rien **n**'empêche de nier la pluralité aussi bien qu'on nie l'unité, rien **non plus** ne peut faire condamner les phrases où *aucun* est au pluriel. Littré.[2]) Cette doctrine est donc entièrement fausse, et les exemples que nous avons rapportés ne peuvent **non plus** servir ni à l'asseoir ni à la justifier (können **ebenfalls** ... weder ... noch). Bescherelle. — Vous ne l'auriez pas cru, ni moi **non plus** (und ich **auch** nicht, und ich ebenso wenig). R. d. d. M. 1878. — Il est vrai que cela a lieu généralement; mais il **n**'est pas **non plus** moins vrai (aber es ist **auch** nicht weniger wahr) que ... Bescherelle.
Ne ... pas aussi bedeutet 1. daher auch nicht (in Behauptungen), 2. nicht auch (in rhetorischen Fragen); z. B. 1. Le goût du beau, qui est ùn des plus nobles attributs de l'homme, ne laissera pas aussi que de l'émouvoir. R. d. d. M. 1878. 2. Ne suis-je pas aussi un voyageur près de quitter tout ce qu'il connaît? Souvestre.

---

1) In Sätzen mit ne ... que steht non plus oder aussi; z. B. Il lit incessamment; je ne fais **non plus** que lire — oder: je ne fais **aussi** que lire. Littré.

2) Vgl. Il (un voyageur) ne doit rien inventer, mais aussi il ne doit rien omettre. Chateaubriand.

§ 531. **II. Die disjunctive Conjunction.**

Ou oder verbindet entweder Bezeichnungen verschiedener Begriffe (**Sach**alternative) oder verschiedene Bezeichnungen eines und desselben Begriffs (**Wort**alternative); z. B.

Il payera, ou il ira en prison. J'irai aujourd'hui ou demain. Je ne sais si je cachai mon nom par orgueil ou par modestie. — Byzance ou Constantinople.

Anm. 1. In beiden Bedeutungen steht auch ou bien oder auch; z. B. Il payera, ou bien il ira en prison. Byzance, ou bien Constantinople.

Anm. 2. Ou plutôt oder vielmehr, ou même oder gar, ou tout au moins oder (doch) wenigstens; z. B. Tais-toi! ou plutôt ne réponds que quand tu m'auras entendu. Ils ne pouvaient point se faire servir par des esclaves achetés ou même nés dans leur maison. Suivant lui, Alcibiade devait rester à Notium, ou tout au moins à Samos.

Anm. 3. Ou verbindet auch (mittels einer Ellipse) solche ungleichartige Satzglieder, von denen das zweite das erste bestimmt (vgl. § 528 Anm. 3, 3); z. B. Ce travail épuise, ou à peu près, toutes les questions relatives à l'origine, la langue et la versification du poème. Rev. crit. 1878. — Am häufigsten findet sich so ou non oder nicht; z. B. Le mot *plusieurs* peut ou non se répéter devant chaque substantif, quand il y en a plusieurs d'énoncés. Vgl. § 391, 2. On délibérait en plein sénat s'il fallait admettre un dieu dans le Capitole ou non. Vgl. § 310, Anm. 1. — Malice ou non, le mal est fait.

Anm. 4. Ein Asyndeton im Sinne einer Alternative ist selten; z. B. Est-ce un bœuf, un cheval?

III. Adversative Conjunctionen.

§ 532. **1. Mais** aber, nach einer Negation 1. sondern, 2. aber; z. B. Henri accepta enfin les conditions de Philippe, mais il ne tarda pas à s'en repentir. Quel beau spectacle! mais qu'il était triste! Il est vrai, je l'ai maltraité, mais j'en avais sujet. Il est (très, bien) vrai qu'on trouve du bitume dans la chaîne des montagnes d'Arabie; mais je n'en ai point vu dans la chaîne opposée (man findet allerdings...; aber...). — Son système éblouit la multitude, mais (aber es) révolte les esprits sages. Cette locution est familière, mais (aber er) n'est point incorrecte. Il est bien en chemin, mais n'est pas arrivé. La nuit était sereine, mais glaciale. Le vieux marin comprit ce qui se passait dans cette âme mal instruite, mais loyale. — L'éphèbe athénien

n'était pas enfant, mais homme. L'amour de la patrie et de la liberté n'était point pour les Athéniens un instinct aveugle, mais un sentiment éclairé. Ce n'était plus un combat, mais un carnage. Vgl. § 391, 2 u. 397 Anm. 2. — Jedoch: Nous n'avons pas le droit de demander compte à Dieu de ses jugements, mais (aber) ne devons-nous pas croire que dans sa bonté il veut notre salut? Elle n'est pas aussi jolie que sa sœur, mais elle est plus spirituelle.

Anm. 1. Nach einer Negation steht auch mais bien sondern, mais bien plutôt sondern vielmehr; z. B. Nous ne voulons pas nous imposer des privations de la vertu, des lois, mais bien aux autres. Sa puissance n'est pas diminuée, mais bien plutôt elle est accrue.

Anm. 2. Mais unter besonderen logischen Bedingungen:

1. mais doch führt nach einer Digression zur Erörterung des Themas zurück; z. B. Mais revenons à notre propos.

2. mais aber leitet eine Vorstellung ein, die man jemand macht; z. B. Mais, dites-moi, que voulez-vous faire de tous ces livres?

Anm. 3. Mais verbindet auch (mittels einer Ellipse) ungleichartige Satzglieder, von denen das zweite das erste bestimmt (vgl. § 528 Anm. 3, 3 und § 531 Anm. 3); z. B. J'ai sonné Félicité, mais inutilement. Les brigands périrent, il est vrai, mais avec trois cents paysans grecs.

Anm. 4. Aus einer Ellipse erklären sich:

1. mais oui ja freilich; z. B. Viendrez-vous? Mais oui (Aber wie können Sie so fragen? ja).

2. eh mais? nun? z. B. Eh mais? qu'y a-t-il là-dedans?

Anm. 5. Der ursprüngliche Sinn von mais (mehr) blickt noch durch, wo es steigernd (oder auch nur nachdrücklich bestätigend) gebraucht wird (familiär); z. B. Cet enfant est joli, mais très joli (aber sehr hübsch, ja sehr hübsch). Il fut reçu très bien, mais très bien.

Anm. 6. Bei asyndetischen Subjecten wird mais (abweichend vom Deutschen) wiederholt; z. B. Mais le caractère particulier du dieu, mais le rôle spécial qu'il joue dans le panthéon grec sont accusés (verrathen sich) ici par des traits plus marqués que dans la statuaire (Bildhauerkunst) grecque. R. d. d. M. 1878.

Anm. 7. Asyndeton in Gegensätzen; z. B. La justice cherche le coupable; l'équité cherche l'innocent. Plusieurs de nos soldats furent blessés, un seul tué.

2. Cependant[1]) indessen, jedoch, **pourtant** trotzdem, und § 533.

---

[1]) Cependant ist ursprünglich eine absolute Participialconstruction (§ 360, 3) im Sinne eines Temporalsatzes (= während dies schwebte); daher noch jetzt

dennoch, **néanmoins** nichts desto weniger, dessen ungeachtet, **toutefois** gleichwohl, bei alledem; z. B.

Il a bon visage, cependant il est malade (pourtant il est malade, néanmoins il est malade, toutefois il est malade). Littré. — Cette muraille ne put cependant les sauver. Il n'en était rien cependant. Cette règle est sujette cependant à une exception. Nous ne sommes pourtant pas absolument sans nouvelle. Scipion battit Asdrubal, qui pourtant lui échappa. Scipion reçut néanmoins Masinissa avec honneur. Le fleuve n'est pas oublié néanmoins; car il est mentionné aux vers 496—499. Je ne laisserai pas toutefois de le servir. Si toutefois la chose est possible. Pourvu toutefois qu'il le veuille.

Anm. Cependant, pourtant, néanmoins und toutefois stehen auch nach et oder mais; z. B. Je ne m'attendais pas aux honneurs du café, et cependant je les obtins. Je sais ce que valent à présent toutes les rêveries de la première jeunesse; et pourtant telle est l'inconséquence humaine, que je me livrais encore à l'espérance. Il est encore très jeune, et néanmoins il est fort sage. Tous les hommes recherchent les richesses, et toutefois on voit peu d'hommes riches qui soient heureux. — Nous consulterons également plusieurs autres ouvrages moins importants, mais dignes cependant de figurer à côté de ceux que nous venons de citer. Tout cela est vrai, sans doute; mais tout cela n'empêche pas pourtant que la renaissance de l'Orient chrétien ne soit l'œuvre du peuple de Rourik.

§ 534. **3. Seulement** allein, jedoch; z. B.

Tout cela est juste, nécessaire. Seulement, vous ne vous offenserez point si je préfère ma liberté d'aujourd'hui.

IV. Die **causale** Conjunction.

§ 535. **Car** denn verbindet nur Hauptsätze; z. B.

Vous ne le trouverez pas chez lui; car je viens de le voir dans la rue. Tenez-vous prêt à répondre; car je veux vous interroger.

Anm. Asyndeton; z. B. Ne vous amusez pas, on vous attend.

= unterdessen, inzwischen; z. B. Que faisaient cependant nos braves janissaires? Nous nous amusons, et cependant la nuit vient.

V. Die conclusiven Conjunctionen.

1. C'est pourquoi, voilà pourquoi daher, darum, d. h. aus dieser Ursache; z. B. § 536.

Il a perdu son père, c'est pourquoi il est triste. Vous étiez absent, voilà pourquoi l'on vous a oublié.

2. Pour cela, c'est pour cela que deshalb, deswegen, d. h. aus diesem Beweggrunde[1]); z. B. § 537.

Il est orgueilleux, c'est pour cela que je ne l'aime pas. Ce n'est pas pour cela que je pleure (nicht deswegen).

3. Donc, ainsi, ainsi donc also; **par conséquent** folglich; (in der Geschäftssprache und familiär) **partant, et partant** mithin; **alors** dann, denn; bei Imperativen **donc alors** so ... denn; z. B. § 538.

Je pense, donc j'existe. Vous avez fait une faute, il faut donc la réparer. Ce conséquent (diese Folgerung) est absurde, ainsi l'antécédent (der Vordersatz, die Prämisse) ne peut pas être vrai. — Le soleil est levé, par conséquent il fait jour. La propriété des terres y est incertaine, et par conséquent l'ardeur de les faire valoir, ralentie. — Reçu tant, payé tant, et partant quitte. Vous avez signé au contrat, et partant vous êtes obligé. Il n'avait plus de fortune, partant plus d'amis. — B. Je le refuse, ce cavalier si charmant. T. Parce qu'un autre vous paraît plus charmant encore? B. Allons donc! est-ce que c'est possible? T. Pourquoi alors?

Anm. 1. Asyndeton; z. B. Il aime, il croira.

Anm. 2. Donc denn in Fragen, donc doch in Aufforderungen; z. B. Qu'avez-vous donc? Dites-nous donc comment la chose s'est passée.

Anm. 3. **Or** nun, nun aber wird gebraucht:

1. im Untersatz eines Syllogismus; z. B. Tous les hommes sont mortels; or Caïus est un homme; donc Caïus est mortel.

2. zur Wiederaufnahme eines Gedankens; z. B. Or (donc), pour en revenir à ce que je disais.

3. in Aufforderungen; z. B. Or dites-nous (= Dites-nous donc). Or sus commençons notre ouvrage.

---

[1]) Veraltet ist **par quoi** weswegen; z. B. Par quoi il fut unanimement résolu de décamper. Ac.

Correspondenz coordinirender Conjunctionen.

I. Copulative Correspondenz.

§ 539. **1. Et — et** sowohl — als auch; z. B.

Aristote met au rang des monarchies et l'empire des Perses et le royaume de Lacédémone.

§ 540. **2. Ni — ni … ne, ne … ni — ni**[1]) weder — noch; z. B.

Ni les biens ni les honneurs ne valent la santé. Ils ne trouvèrent que des terres brûlées, où ne croissaient ni bois ni gazon[2]). Il est avantageux de **n**'être ni trop pauvre ni trop riche. Ils ne se sont promenés ni l'un ni l'autre. Ils **n**'avaient ni chevaux ni armes. La victoire ne leur donnait ni gloire ni butin. Les bataillons des Perses ne firent ni une forte ni une longue résistance. M. J. **n**'a fait ni un livre de seconde main, ni une compilation. Il ne pouvait ni fuir ni combattre. Il ne croyait ni à la force du droit, ni au droit de la force. — On **n**'y voyait ni or, ni argent, ni marbres, ni colonnes, ni tableaux, ni statues. Le temps **n**'a rien changé ni à leurs mœurs, ni à leurs costumes, ni à leur vie errante.

Sind Personalformen durch ni — ni verbunden, so hat jede von ihnen ne vor sich; z. B.

Un sot ni **n**'entre, ni ne sort, ni ne s'assied, ni ne se lève, ni ne se tait, ni **n**'est sur ses jambes, comme un homme d'esprit. La Bruyère.

Anm. 1. In logisch negirten Sätzen steht ni — ni ohne ne (vgl. § 529 Anm. 1); z. B. Alexandre avale la coupe sans hésiter, et sans témoigner ni le moindre soupçon ni la moindre inquiétude. Rollin. On voit en relief l'irrésolution de celui-ci, l'impétuosité et la rudesse de celui-là, sans que ni l'un ni l'autre ait à se plaindre. R. d. d. M. 1878.

Anm. 2. Ni — ni steht ohne ne in elliptischen Sätzen und bei appositiven Satzgliedern; z. B. Comment la trouvez-vous? Ni belle ni laide. — Son explication ne convient nulle part, ni dans le langage présent, ni dans le langage passé.

---

[1]) Bei älteren Dichtern findet sich statt **ni** auch **ne**, eine archaische Nebenform von ni; also ne … **ne** — **ne** statt ne … ni — ni und ne … **ne** statt ne … ni (§ 529); z. B. On n'avait vu, **ne** lu, **n**'ouï conter … Lafont. Et je veux … Un mari … Qui ne sache A **ne** B. Mol.

[2]) Durch ni — ni verbundene Substantive stehen ohne partitives de.

Anm. 3. Ne... **jamais** ni — ni nie... oder, weder jemals — noch jemals; ne... ni — ni **même** nicht... oder auch nur, nicht... und nicht einmal; z. B. L'auteur emploie fréquemment des mots qui n'ont jamais été ni latins ni grecs. Rev. crit. 1879. On divisa la Macédoine en quatre districts, dont les habitants ne pouvaient ni contracter mariage, ni même acheter ou vendre hors de leur territoire. DURUY.

3. *α*. **Non-seulement** —, **mais** } nicht nur —, sondern auch, § 541.
„ „ —, **mais aussi**
„ „ —, **mais encore**
„ „ —, **mais de plus** } nicht nur —, sondern obendrein,
„ „ —, **mais bien plus**
„ „ —, **mais même** nicht nur —, sondern sogar;

β. **ne... pas seulement** —, **mais** } nicht nur —, sondern auch,
„ „ „ —, **mais aussi**
„ „ „ —, **mais en même temps** nicht nur —, sondern zugleich,
„ „ „ —, **mais même** nicht nur —, sondern sogar;
z. B.

α. Non-seulement la locution est correcte, mais l'auteur ne pouvait s'exprimer autrement. Alors on aperçoit non-seulement cette mer, mais les regards s'étendent jusqu'à la citadelle d'Athènes. Voici un manuel dont la publication a paru en Allemagne non-seulement utile, mais tout à fait naturelle. — Non-seulement il **n'est pas** savant, mais il est très ignorant (nicht nur **nicht** —, sondern).

Enfin la langue se corrompit non-seulement dans les rangs du peuple, mais aussi dans les classes élevées de la nation. R. d. d. M. 1878. C'est l'ouvrage le plus important qui ait paru depuis longtemps sur cette obscure histoire, non-seulement en France, mais aussi en Allemagne. Rev. crit. 1878.

Non-seulement je l'ai payé, mais encore je lui ai fait un présent. Tout leur était prescrit par les lois, non-seulement à l'égard de l'administration du royaume, mais encore par rapport à leur conduite particulière.

Non-seulement il est pauvre, mais de plus il est criblé de dettes. Non-seulement il a eu ce tort, mais bien plus il s'en est vanté.

Non-seulement on le blâme, **mais même** on l'accuse. — Non-seulement il **n'est point** avare, mais même il est prodigue.

Seltener: C'était là qu'on eût pu trouver non **pas** seulement un Longus, mais un Plutarque, un Diodore ou un Polybe, plus complets que nous ne les avons.

β. Ces paroles ne rassurèrent pas seulement le roi, mais lui remplirent l'âme de joie et d'espérance. Il ne s'agit pas seulement de notre gloire, mais de notre salut. — Et ce redoublement d'attention, il **ne** l'a **point** seulement pour ce qui l'environne, mais pour lui-même. On **n'**adora **plus** seulement Dieu, mais on rendit aux fondateurs et aux propagateurs de la foi des honneurs qui se confondirent bientôt avec l'adoration.

Les croisades ne furent pas seulement une guerre semée de périls, mais aussi un voyage plus périlleux que la guerre elle-même. Michaud.

Son ouvrage **n'**est pas seulement le plus développé sur la période danoise de la guerre de Trente Ans, mais il est en même temps l'un des meilleurs qui, depuis longtemps, aient été publiés sur le sujet. Rev. crit. 1878.

Selten: Le sens négatif **ne** se porte **pas uniquement** (bezieht sich nicht ausschließlich) sur *il est riche*, **mais** sur *il est plus riche*. Bescherelle.

Anm. Nachdrucksvoll kann das zweite Glied auch asyndetisch folgen; z. B. Il ne l'a pas seulement offensé, il l'a outragé. — Il **n'**y avait pas là seulement des héros, il y avait aussi des héroïnes. — Ses marbres (Statuen) **n'**ont pas seulement la forme, ils ont encore, dans une certaine mesure, la couleur. — Ce **n'**est pas seulement un fourbe, c'est la fourberie même (selbst).

II. Disjunctive Corresponsion.

§ 542. 1. **Ou** — **ou** entweder —, oder,

ou — **ou bien**
ou bien — **ou bien** } entweder —, oder auch; z. B.

De deux choses l'une, ou vous voulez, ou vous ne voulez pas. Ou je me trompe fort, ou c'est le commencement d'une belle ère pour nous. Il est ou honteux ou confus. — Non, ou vous me croirez, ou bien de ce malheur Ma mort m'épargnera la vue et la douleur. Rac. — Il déclare que tous ses devanciers ou

bien ont aveuglément suivi un critique renommé, ou bien ont traduit vers pour vers. Rev. crit. 1878.

Anm. Abweichend vom Deutschen steht ou — ou auch in Fragen; z. B. Voyez, est-ce, madame, **ou** ma faute ou la vôtre? On ne sait ce qu'on devait le plus estimer en lui, **ou** sa profonde sagesse dans les conseils, ou son courage et sa capacité dans la conduite des armées, ou son attachement et son zèle pour les intérêts de son maître.

2. Soit —, soit sei es —, sei es, § 543.
soit — ou sei es — oder; z. B.

Quelques adjectifs doivent nécessairement avoir un complément, soit un nom, soit un verbe. Soit faiblesse ou bonté.

III. **Distributive** Corresponsion. § 544.
Tantôt —, tantôt bald —, bald[1]),
partie —, partie theils —, theils[2]),
moitié —, moitié halb —, halb; z. B.

Tantôt les brigands se tenaient cachés dans les chênes ou les sapins et lançaient leurs flèches, tantôt ils faisaient rouler des rocs du haut des montagnes. Un vieux Turc à barbe grise, tantôt silencieux, tantôt poussant des cris sauvages, tenait le gouvernail. — Des décombres, partie ensevelis sous terre, partie élevés au-dessus du sol, annoncent les fondements du temple de Minerve. — Le sommet de cette montagne est environné de murs, moitié antiques, moitié modernes. Moitié désir de repos, moitié scrupules, aucune cause ne lui paraissant complètement bonne, il ne voulait en épouser aucune, sauf la fidélité au gouvernement établi.

Besonderheiten coordinirter Satzglieder und Sätze.

A. Coordinirte Substantive.

I. Congruenz der auf coordinirte Substantive bezogenen Wortarten.

Beziehen sich flexible Wortarten, wie 1. die Personalform, § 545.
2. ein Nomen (Adjectiv, Particip) oder Pronomen (Personal-

[1]) Seltener tantôt — **et** tantôt; z. B. Ces écrivains ont employé tantôt le singulier **et** tantôt le pluriel. Girault-Duvivier.

[2]) Seltener en partie —, en partie zum Theil —, zum Theil; z. B. La terre y reste sans culture en partie par la fatalité du climat, en partie par l'insuffisance de bras. R. d. d. M. 1879.

pronomen, demonstratives, relatives Pronomen), logisch auf coordinirte Substantive, so congruiren sie grammatisch entweder mit allen (resp. mit beiden) oder mit einem von ihnen.

Congruiren sie mit **allen**, so stehen sie **im Plural**, und die **Nomen und Pronomen** stehen dann bei **verschiedenem** Genus der coordinirten Substantive **im Masculinum**.

Ob Congruenz mit allen oder mit einem statt hat, hängt in erster Linie von der Art der Coordination ab.

§ 546. **1.** Bei **et**[1]) und **et — et** hat in der Regel Congruenz mit allen statt; z. B.

Cette fermeté et cette prévoyance excitèrent l'enthousiasme de la nation. Voilà ce que veulent la grammaire et la raison. Et le riche et le pauvre et le fort vont tous également à la mort. — C'est l'avarice et l'ambition qui troublent le monde. — Le mérite et la vertu sont estimés et recherchés[2]). — Jamais la conversation de lady Esther ne perdit le ton mystique et l'élevation de sujet qu'elle avait eus le matin. Leurs vêtements et leurs armes, qu'on n'avait jamais vus, excitaient la curiosité et la surprise. — Ici c'est la salle et la table communes. Elle s'écria avec un soupir et un sentiment également profonds... Il fallait s'accoutumer à ce flux et à ce reflux perpétuels. Cet acteur joue avec une noblesse et un goût parfaits. La garnison de Ptolémaïs emmena avec elle un grand nombre de femmes et d'enfants restés sans défense. — Les bœufs et les brebis venaient en foule: ils ne pouvaient trouver assez d'étables pour être mis à couvert.

Anm. Bisweilen findet sich bei et Congruenz mit einem (dem letzten oder dem ersten, je nach der Stellung des bezogenen Wortes), namentlich:

1. bei Abstracten; z. B. La beauté et la grandeur de ce spectacle me frappa. Sa vieillesse et sa profonde sagesse m'inspira une grande vénération pour lui. — Tant est grande la force et la puissance qu'il a sur les esprits. Il dépeint très heureusement le mouvement et la vie littéraire de cette époque. — Si on le compare aux historiens qui

---

[1]) Aber bei **et non** hat Congruenz mit einem, dem ersten, statt; z. B. C'est **une satire,** et non un livre utile, **qu'il a composée.**

[2]) Bemerkenswerth ist: Une bonne partie de l'argenterie, **la plupart** des objets précieux (§ 282 a) et les armes de guerre avaient été chargés sur un fourgon. R. d. d. M. 1878.

le précèdent, on le trouvera bien supérieur par l'impartialité et la clarté avec laquelle il raconte les événements. Rev. crit. 1879.

(Poetisch auch bei Concreten; z. B. Quel nouveau trouble excite en mes esprits Le sang du père, ô ciel, et les armes du fils! Rac.)

2. bei Substantiven mit chaque sowie bei l'un et l'autre; z. B. Chaque état et chaque âge **a** ses devoirs. — L'une et l'autre est bonne (oder sont bonnes). Ac.

2. Beim **Asyndeton**[1]) hat in der Regel Congruenz mit allen statt; z. B. § 547.

Dîner, souper, marcher, parler, sont des verbes intransitifs. — Le frère et la sœur du comte lui firent donation de leurs biens, renonçant l'un et l'autre à tout avenir, à toute destinée personnels. — Il faut reconnaître le tact, la mesure, l'impartialité avec lesquels l'auteur juge de la France et de l'Allemagne.

Anm. Wird jedoch ein Subject (asyndetisch) durch ein treffenderes ersetzt oder durch ein steigerndes in den Hintergrund gedrängt, so findet Congruenz mit dem letzten statt; z. B. Son courage, **son intrépidité étonne** les plus braves. Auguste gouverna Rome avec un tempérament, **une douceur soutenue**. — Ce sacrifice, votre intérêt, votre honneur, **Dieu** vous le **commande.** Le fer, le bandeau, **la flamme est** toute **prête.**

3. Bei **ou** findet sich gewöhnlich Congruenz mit beiden, seltener mit dem letzten, und dies nur in solchen Fällen, wo ou den Sinn von **ou** — **ou** besitzt; z. B. § 548.

α. La peur ou la misère ont fait commettre bien des fautes. — La victoire ou la défaite apportaient tour à tour l'abondance ou la famine dans la ville ou dans le camp des chrétiens. — Mon salut ou ma perte dépendent de sa réponse. Allez donc combattre vos ennemis: la victoire ou le paradis vous attendent. — Les Samoïèdes se nourrissent de chair ou de poisson crus. On demande un homme ou une femme âgés.

β. Ou l'amour ou la haine en est cause. — La peur ou la misère lui **a** fait commettre cette faute. On ne sait pas si c'est le père ou le fils qui est obligé d'entreprendre un long voyage. C'est un homme ou une femme qu'on a assassinée. *Un vilain*

[1]) Sätze wie: Arts, lettres, sciences, rien ne le trouve indifférent. Tout le monde, noble, bourgeois, artisan, laboureur, devint soldat — enthalten nur ein Subject (so: tout le monde, chacun, personne, aucun, nul; tout, rien).

homme, une vilaine femme, c'est un homme ou une femme désagréable par la figure[1]).

§ 549. **4.** Bei **ni — ni...ne** findet sich gewöhnlich Congruenz mit beiden, selten mit dem letzten, und dies nur in solchen Fällen, wo ni — ni... ne die Negation von ou — ou ist; z. B.

Ni M. le duc ni M. le comte ne prétendent à la place d'ambassadeur. — Ni M. le duc ni M. le comte ne sera nommé ambassadeur d'Espagne.

Anm. In § 546 ff. ist vorausgesetzt, daß die durch **et, ou, ni — ni ...ne** verbundenen Substantive in derselben (der dritten) Person stehen. Sind sie dagegen verschiedener Person, so findet stets Congruenz mit allen statt, und dann hat für die Personalform die 1. Person vor der 2. und 3., die 2. Person vor der 3. den Vorrang; z. B. Mon avocat et moi sommes de cet avis. — Vous ou moi avons tort. Lui ou moi ferons cela. C'est lui ou moi qui avons fait cela. — Ni vous ni moi ne le pouvons. Ni vous ni lui n'avez fait cela. — Vgl. § 220, 3 b.

§ 550. **5.** Bei **non-seulement** —, **mais** hat Congruenz mit dem letzten statt; z. B.

Non-seulement toutes ses richesses et tous ses honneurs, mais toute sa vertu s'évanouit.

§ 551. Zusatz.

1. Bei **plutôt que** vielmehr als (§ 518 Anm. 1 c) hat Congruenz mit dem ersten statt; z. B.

C'est sa fille, plutôt que son fils, qu'il a déshéritée.

2. Bei **comme** wie (§ 510, 1 d) und **de même que** ebenso wie, **ainsi que** sowohl wie, **aussi bien que** ebenso wohl wie (§ 521 c, § 522 c, § 523 Anm. 2 b) findet sich Congruenz mit dem ersten oder auch mit beiden; z. B.

La force de l'âme, comme celle du corps, est le fruit de la tempérance. La santé comme la fortune retirent leurs faveurs à ceux qui en abusent[2]). — L'envie, de même que toutes les autres passions, est peu compatible avec le bonheur. — Le français, ainsi que l'italien, dérive du latin. Le français ainsi que l'italien dérivent du latin. —

---

[1]) Auffällig sind Fälle wie: Le second jour passait une longue file de voitures chargées d'armes, dont le fer ou l'airain récemment poli **jetaient** un vif éclat. Duruy.

[2]) So erklärt sich auch: Ils ne voyaient en lui, comme dans tous les légats du pape, que des personnages chargés de lever de nouveaux impôts et d'augmenter les charges déjà si accablantes. Rev. crit. 1879.

Philippe cependant, aussi bien que toute la cour, tremblait de crainte et gardait un profond silence. C'est sa fille, aussi bien que son fils, qu'il a déshéritée. Celui qui écoute aussi bien que celui qui parle, seront enveloppés dans une même ruine.

II. Gleiche **determinative Attribute** bei coordinirten Substantiven.

Dieselben werden nur in folgenden Fällen nicht wiederholt: § 552.

1. bei Substantiven, die durch **et** verbunden sind,

a. wenn sie (fast nur im Plural) eng zusammengehörige, einander zu einem Ganzen ergänzende Dinge bezeichnen; z. B.

α. les us et coutumes,

β. un flux et reflux.

Weitere Belege zu *α*: de nos lois et usances, des arts et métiers, des mémoires et remontrances, les veilles et fatigues, leurs raisons, comparaisons et arguments, par des flux et reflux; leurs tentes et pavillons, des appartements et détours, lieutenant des eaux et forêts, la caisse des dépots et consignations, tous les documents et matériaux, parmi les frères et sœurs, des ministres et grands officiers, chacun des princes et seigneurs teutons; les peintres, dessinateurs, sculpteurs et architectes d'après lesquels les portraits ont été gravés; plusieurs officiers et gouverneurs de villes et plusieurs philosophes.

Anm. 1. Angefochten sind familiäre Archaismen wie:

α. Vos nom et prénoms? Les préfet et maires de Paris ont présenté leur hommage au roi. Les lettres, paquets et argent doivent être affranchis.

β. **Les** père et mère de cet enfant. La vie de **ses** père et mère. Rev. crit. 1879. Aimer **ses** père et mère, être reconnaissant envers ses bienfaiteurs, sont des lois de la nature. Ac. **Les** jour, mois et an que dessus Tag, Monat und Jahr wie oben (Citirt R. d. d. M. 1878). Vgl. **Les** 4, 5 et 6 du mois de juin, l'Université de Copenhague a célébré le quatre centième anniversaire de sa fondation. Rev. crit. 1879.

Anm. 2. Statt **tous les . . . et tous les** findet man auch **tous les . . . et les**; z. B. Peu de temps après, l'empereur Frédéric convoqua à Mayence une assemblée où furent appelés tous les princes, les seigneurs, les prélats, et les principaux du peuple de la Germanie. Michaud. Si je voulais raconter toutes les misères et les persécutions que les pèlerins souffrirent pour le nom du Christ. Id.

b. gewöhnlich, wenn sie dieselbe Person (oder dieselben Personen) nach verschiedenen Eigenschaften oder Thätigkeiten, aber nicht zwei verschiedene Personen (oder Gruppen von Personen) bezeichnen; z. B.

M. N., mon secrétaire et ami. L'irréligion de ses amis et confrères. Que Votre Majesté veuille bien en garder le silence à son fidèle serviteur et sujet. Je sais combien il faut s'humilier devant un empereur et roi.

Jedoch auch: Reuchlin, le patron et le maître de Mélanchthon. Demogeot. Le vieux Malesherbes, son protecteur et son ami. Id. M. de Parseval, mon ami et mon compagnon de voyage. Lamartine. So insbesondere: M. Ernouf a été le collaborateur et le **digne** continuateur de Bignon. Rev. crit. 1879. Und natürlich: Charron, son disciple et **souvent** son copiste. Demogeot.

§ 553. 2. Bei Substantiven, die eine Wortalternative (und keine Sachalternative[1]), § 531) ausmachen, werden determinative Attribute häufig nicht wiederholt[2]); z. B.

Le catholique ou patriarche des Arméniens; les voies ferrées ou chemins de fer; des députés ou représentants du peuple. Manuce publia un traité sur la cité ou constitution de Rome. Les Indiens, si attachés à leurs castes ou tribus. Il présentait quelques pagodes ou pièces d'or à son introducteur. Un seul chef ou magistrat suprême.

Aber auch: La logique ou la dialectique. Ac. Littré. La colline d'Hitin ou la montagne des Béatitudes est celle où Jésus venait souvent avec ses disciples. Michaud. Dubartas enfanta, sous le titre de la „Création du Monde, ou la Semaine", une véritable encyclopédie poétique. Demogeot. Ces rapports sont indiqués en français par le sens de la phrase ou par la place ou la position des mots. Girault-Duvivier.

---

1) Vereinzelt auch in diesem Falle; z. B. Chaque gentilhomme ou chanoine aura pour sa part mille arpents. P.-L. Courier. Le père de famille est en droit de punir chacun de ses enfants, ou petits-enfants, qui fait une mauvaise action. Fénelon. Le substantif ou pronom qui vient après les conjonctions. Girault-Duvivier. Les armes ou autres objets préhistoriques trouvés en différentes contrées. Rev. crit. 1879.

2) Sogar bei Verschiedenheit des Genus oder des Numerus; z. B. Essai sur le Pali, ou langue sacrée de la presqu'île au delà du Gange. Rev. crit. 1879. La Septimanie ou Languedoc est restée (!) longtemps annexée à leur royaume d'Espagne (sc. au royaume des Visigoths). Ib. L'Archipel ou mer Égée est semée (!) d'îles innombrables. Duruy. C'est une petite machine ou instrument de physique. J.-J. Rousseau. — Les Paralipomènes ou récit des choses omises dans les livres précédents. Duruy.

III. Wiederholung der Präposition bei coordinirten Substantiven oder Infinitiven.

Vorbemerkung. Werden die Attribute coordinirter Substantive nicht wiederholt (§ 552 u. 553), so werden auch die (vor ihnen stehenden) Präpositionen nicht wiederholt; z. B. § 454.

de nos lois et usances, à leurs castes ou tribus.

Es handelt sich hier also um die Fälle, wo entweder keine oder ungleiche oder zwar gleiche, aber wiederholte Attribute vorhanden sind.

1. Beim Asyndeton ist die Wiederholung der Präposition das Gewöhnlichere; z. B. § 555.

Chacun y circulait sans bruit, sans tumulte, sans rivalité, sans haine. Dans l'éloquence, dans la poésie, dans la littérature, dans les livres de morale et d'agrément, les Français furent les législateurs de l'Europe.

Jedoch z. B. Pendant un séjour de deux ans en Allemagne, un autre de sept en Lorraine et en Alsace, je fis un dégât d'oiseaux incroyable. L'éloquence de la tribune sembla renaître tout à coup avec tout son éclat, toute sa grandeur. Je le tenais sans cesse en action, l'égarant exprès dans les bois, les défrichés, les champs. — Und so vereinzelt sogar **de**: Reinette contemplait avidement l'agglomération de charrettes, carrioles, chariots chargés d'hommes et de femmes, de malles et de caisses, de tonneaux et de barils, de légumes et de fruits, qui obstruaient le passage, et se débrouillaient à grand'peine. R. d. d. M. 1879. Des troupes se formèrent sous le nom de volontaires du Palais-Royal, volontaires des Tuileries, de la Bazoche, de l'Arquebuse.

2. Auch beim Syndeton ist die Wiederholung der Präposition Regel[1]). Nur nach **et, ou** oder **ni** können die Präpositionen, mit Ausnahme von **de, à** und **en**[2]), auch fehlen, und zwar um so leichter, je schwerfälliger sie sind; z. B. § 556.

La France s'épuisait **d**'hommes et **d**'argent en Allemagne, en Flandre et en Italie. Une triste expérience atteste **à** tous les pays et **à** tous les siècles que le genre humain est injuste envers les grands hommes. — J'ai été blessée au cœur par la dureté

---

1) **Entre** wird (wie zwischen) nicht wiederholt vor Substantiven, welche die Zweiheit ausmachen, die sein Begriff voraussetzt; z. B. **Le gris est entre le blanc et le noir.**

2) Auch bei Eintheilungen wird **en** (abweichend vom Deutschen) wiederholt; z. B. **Le poème dramatique se divise en tragédie et en comédie. Présentement, examinons si la division de l'article en défini et en indéfini, est fondée.** (Jedoch: **On divise l'ancien continent en Europe, Asie, Afrique**).

de mes parents et par la perte de mon époux. Chez les Grecs et les Romains, même dans leur décadence, les grands avaient du respect pour la vertu. — Il est chez l'un ou chez l'autre. Le soir, leur camp se trouvait attaqué, envahi par l'armée de Saladin ou par la garnison de la place. Toute sa rhétorique se résume dans le rire ou les larmes dont elle accompagne ses phrases incomplètes. Cette règle sur la répétition ou la non-répétition de l'article. — On prit des précautions pour que cette armée nombreuse ne pérît point par l'indiscipline, ni par les misères qu'elle devait trouver sur sa route.

Anm. 1. a. **De** und **à** stehen nur einmal vor zwei durch et verbundenen Substantiven, die den Titel eines Buches bilden; z. B. La Fontaine, dans sa fable de l'Âne et le Chien, ... Cette citation appartient **à** Paul et Virginie.

b. **A** steht nur einmal vor zwei durch et verbundenen Substantiven, welche charakteristische Merkmale bezeichnen (§ 473); z. B. Le peuple est un animal **à** beaucoup de langues et peu d'yeux. FRÉDÉRIC II. On y voyait des sphinx **à** tête de femme et corps de lion. DURUY.

c. Sonst unterbleibt die Wiederholung von **de**, **à** oder **en** nur selten[1]); z. B. Les archevêques de Mayence, Trèves et Cologne. R. d. d. M. 1877. La cession définitive de Metz, Toul et Verdun. Ib. On évalue sa population **à** cent mille Mahométans et quinze mille Juifs. Ni leur demande officielle, ni leurs visites **à** Fairfax, Cromwell et quelques autres officiers n'avaient pu la leur faire obtenir (la = une audience des Chambres). Ce travail épuise, ou à peu près, toutes les questions relatives **à** l'origine, la langue et la versification du poème. Rev. crit. 1878. Le succès prodigieux n'a servi qu'**à** gonfler son âme et enflammer ses désirs. R. d. d. M. 1878. Réduit **à** te déplaire ou souffrir un affront. CORNEILLE. L'adjectif se rapportant **à** deux ou plusieurs substantifs[2]). GIRAULT-DUVIVIER. — On lui a fait ce payement en écus et autres espèces ayant cours. Ac. En tout bien et tout honneur. Mme de SÉVIGNÉ.

Anm. 2. Von Präpositionalien wird in der Regel nur die Präposition (de, à) wiederholt, die sie enthalten; z. B. Molière a marché à côté de Plaute et de Térence. Loin du monde et du tumulte; aber nachdrucksvoll auch: loin du monde et loin du tumulte.

---

1) Nach LITTRÉ muß man sagen: Ne parlez pas de cela **à** d'autres que **vos amis**. On a offert cette place **à** un autre que **lui**. Doch findet sich **à** nach autre que nicht nur bei MOLIÈRE und VOLTAIRE, sondern LITTRÉ selbst sagt: Il n'a donné du pain **à** nul autre qu'**à vous**.

2) Vgl. L'adjectif placé après deux ou plusieurs substantifs. GIR.-DUV. Aber: Lorsque le verbe est précédé de deux ou de plusieurs substantifs. Id.

B. Coordinirte **attributive Adjective.**

I. Sie bezeichnen verschiedene Merkmale **desselben** Wesens; z. B. § 557.
Le bon et grand roi. Une troisième et dernière fois. Votre obéissante et tendre fille, Virginie de la Tour. Tout au plus il aperçoit de sombres et fausses lueurs, de vaines ombres, qui n'ont rien de réel. Le dromadaire habite des régions arides et chaudes, le chameau, un pays moins sec et plus tempéré. Il y voit une des phases indispensables, mais douloureuses, du progrès de l'humanité. — Mon existence était joyeuse, bien que difficile. Ces herbes sont encore fraîches, quoique cueillies depuis plusieurs jours. La première étude fait revivre avec assez de bonheur la figure gracieuse et charmante, quoique un peu pâle et effacée, de Charles d'Orléans.

Anm. Beide Adjective haben in diesem Falle den Artikel, das demonstrative oder possessive Pronomen,

1. wenn sie Superlative sind; z. B. La plus grande et la plus importante chose du monde a pour fondement la faiblesse. Les dogmes les plus vrais et les plus saints peuvent avoir de très mauvaises conséquences.

2. wenn sie asyndetisch vor dem Substantiv stehen; z. B. Nous voyons autour du trône de Charles VI la modeste, la savante Christine de Pisan. Ces hommes dont une longue, une douloureuse captivité n'avait point émoussé le courage.

3. aber nicht selten auch, wenn sie durch et verbunden vor dem Substantiv stehen; z. B. Isaac, le saint et le très puissant empereur, s'humilia devant ses ennemis victorieux. MICHAUD. L'enthousiasme religieux était le premier et le principal mobile qui mettait tout le monde chrétien en mouvement. Id. C'est un bon et un honnête homme. Mme de SÉVIGNÉ.

II. Sie bezeichnen verschiedene Merkmale **verschiedener** Wesen. § 558.

a. Vor dem Substantiv: statt des ungebräuchlichen le troisième livre et le quatrième (livre) sagt man:

1. le troisième **et** le quatrième livre,

2. **les** troisième **et** quatrième livres.

b. Nach dem Substantiv: statt la langue latine **et** la langue grecque[1]) sagt man:

---

[1]) Z. B. Les traditions religieuses et les traditions profanes avaient donné des noms à plusieurs sites du voisinage. MICHAUD.

1. la langue latine et la grecque,

2. les langues latine et grecque[1]).

Anm. 1. Das Prädicat steht in diesem Falle im Plural; z. B. La première et la troisième édition étaient purement françaises. Rev. crit. 1878.

Jedoch nach l'un et l'autre findet es sich auch im Singular; z. B. 1. L'un et l'autre parti d'ailleurs se demandait toujours si, la paix faite, le pouvoir serait dans ses mains. Guizot. 2. L'une et l'autre expression se montrent également creuses dès qu'on essaie de les serrer de près. Rev. crit. 1878.

Anm. 2. Coordinirte attributive Adjective können auch durch andere Conjunctionen als et verbunden sein; z. B. Nos syllabes ne peuvent produire une harmonie sensible par leurs mesures longues **ou** brèves. Il avait envoyé des ambassadeurs à tous les princes musulmans **ou** chrétiens dont il devait traverser les États. — Nul poète ancien **ni** moderne ne surpasse Chateaubriand dans ses descriptions. — C'est une analyse exacte et scrupuleuse des documents, **tant** imprimés **que** manuscrits. Rev. crit. 1878. Sa double déclaration devant les juridictions **tant** religieuse **que** civile. Ib.

C. Coordinirte Nebensätze.

§ 559. 1. Relativsätze; z. B.

Alexandre trouva dans les ruines de la vieille Tyr, qui était sur le continent, et qu'on appelait Palæ-Tyros, des matériaux qui lui servirent à faire ses jetées. Vous déterminerez le sens d'un nom par tel article qu'il vous plaira, ou que le besoin exigera. Alexandre était d'un caractère vif, ferme, arrêté à son sentiment, qui ne cédait jamais à la force, mais qu'on (den man aber) ramenait aisément au devoir par la raison. Pour former un tel dessein, il fallait un prince hardi, entreprenant, aguerri, qui eût de grandes vues, mais surtout qui (der aber namentlich) réunît sous son autorité tous les États de la Grèce.

Anm. Abweichend vom Deutschen können ein Adjectiv (oder ein Particip, auch ein Substantiv) und ein Relativsatz durch et oder mais verbunden werden; z. B.

Il a fait un livre intéressant et qui se lit avec un grand plaisir (ein interessantes Buch, welches...). Le reste de la cavalerie, tiré

[1]) Insbesondere: les limites des trois royaumes franc, bourguignon et visigoth. Rev. crit. 1879.

de différents peuples de la Grèce et qui montait à six cents, avait un commandant particulier. On peut voir sur ce personnage, fils du fameux chancelier de Pologne Jean Zamoîski, et qui parvint lui-même à cette dignité, un article de douze lignes dans la Bibliographie générale de Didot. Rev. crit. 1878. — C'est un petit détail, mais qui (die jedoch) montre l'économie portée loin chez ce châtelain. Au mois d'août, le général Canrobert, fatigué, souffrant, mais qui s'obstinait par devoir à garder son poste, fut rappelé par l'empereur (Napoléon III). Ils sont trois seulement, mais que vous ne pouvez avoir oubliés. Du reste, ces Pyramides me rappelèrent des monuments moins pompeux, mais qui toutefois étaient aussi des sépulcres (welche aber doch auch ...).

2. Conjunctionalsätze.

a. Mit que daß; z. B. § 560.

Je ne crois pas qu'il vienne, ni même qu'il pense à venir. — Lord Raglan y dit expressément qu'il désapprouvait l'entreprise, mais que, devant l'ardeur des Français, il n'avait pu refuser son concours (daß er aber ...). — Ils pensent que l'on doit faire usage du pluriel, et en conséquence que l'on doit dire ... (und daß ... folglich). — Alexandre voulait que non-seulement on l'appelât, mais qu'on le crût fils de Jupiter. On s'aperçoit aisément que cette règle est non-seulement trop restreinte, mais qu'elle est encore inexacte. Nous pensons qu'on doit employer le pluriel, plutôt que le singulier (nämlich nach l'un et l'autre); mais que, cependant, le singulier ne peut être considéré absolument comme une faute (daß jedoch ... nicht, daß aber ... doch nicht). — Il est certain, ou qu'il ne peut y avoir qu'un article, ou que, s'il y en a plusieurs, ce seront différentes espèces du même genre (daß entweder ..., oder daß ...).

Anm. Als passive Objecte finden sich mit et verbunden:

1. ein Substantiv und ein Satz mit que; z. B.

Quand on examine bien cette foule d'obstacles qui se présentèrent devant Annibal, et que cet homme extraordinaire les surmonta tous, on a le plus beau spectacle que nous ait fourni l'antiquité. MONTESQUIEU.

2. ein Satz mit que und eine indirecte Frage; z. B.

Les récits du sire de Joinville nous apprennent que le feu grégeois était fort employé par les Grecs et les musulmans, et quel effroi cette matière aux propriétés étranges inspirait aux Occidentaux. R. d. d. M. 1860.

§ 561. b. Mit Compositen von que daß.

Statt eines Compositums von que steht an zweiter, dritter Stelle gewöhnlich nur que (vgl. § 556 Anm. 2); z. B.

Tout cela plaît à vingt ans, parce que la vie se suffit pour ainsi dire à elle-même, et qu'il y a dans la première jeunesse quelque chose d'inquiet et de vague. Nous venons, les yeux pleins de larmes, implorer ta bonté, afin que tu te souviennes de ton peuple, et que tes miséricordes surpassent nos misères. — Pendant que l'on remuait les terres, qu'on dressait les épanchements, qu'on nivelait la place réservée aux plates-formes, les trains de chemins de fer se succédaient sans interruption.

Aber auch: Lorsque ce fantôme de négociation fut évanoui, lorsque les armes des alliés eurent encore de nouveaux avantages, le duc de Marlborough fit conclure avec les États-Généraux, en 1709, ce célèbre traité de la barrière. VOLTAIRE. Vgl. Il est indispensable de répéter l'adjectif *tout*, nous dit Girault-Duvivier, non-seulement lorsque les substantifs sont de différent genre, mais encore quand ils ont un rapport de synonymie. BESCHERELLE.

§ 562. c. Mit quand, comme, si (comme si).

Auch statt quand und comme steht (nach Analogie) an zweiter, dritter Stelle gewöhnlich que; aber statt si (insbesondere auch nach comme) steht gewöhnlich der Conjunctiv der Annahme mit que (§ 309 Anm. 1); z. B.

Vous ne sauriez nier qu'un homme n'apprenne bien des choses, quand il voyage et qu'il étudie sérieusement les mœurs des peuples. Comme la faim nous pressait toujours et qu'il nous restait à peine cinq cents hommes à cheval, que nous n'avions plus aucun moyen d'avancer ni de reculer, nous écoutâmes la voix de la nécessité...

S'il revenait et qu'il fît une réclamation, vous seriez fort embarrassé (wenn er zurückkäme, und er sollte Einspruch erheben, so...). Si aucun accusateur ne se présente, ou que l'accusation paraisse calomnieuse, les parents quittent le deuil. Herman, s'écria-t-il, **comme s**'il ne pouvait se contenir, et que son secret lui échappât. R. d. d. M.

Aber auch: Si nous réussissons, si nous assurons le repos du peuple, il est évident que nous aurons eu raison. R. d. d. M. 1878. On emploie le singulier, si une expression telle que *chacun*, *personne*, *nul*, *rien*,

tout, réunit tous les sujets[1]) en un seul; ou si la conjonction adversative *mais* est placée avant le dernier sujet singulier. Girault-Duvivier.

3. Indirecte Fragen; z. B. § 563.

Quelquefois il est difficile de distinguer s'il y a unité ou pluralité dans le sujet, et si, par conséquent, le verbe doit adopter le singulier ou le pluriel. Il ne sait ni ce qu'il doit faire, ni ce qu'il fait, ni ce qu'il veut. Osman me fit demander d'où je venais, où j'allais, ce que je voulais.

Anm. Pourquoi kann an zweiter Stelle durch que vertreten werden (vgl. § 254 Anm. 4); z. B. Si l'on demande, dit l'abbé d'Olivet, pourquoi le participe se décline (flectirt wird) lorsqu'il vient après son régime, et qu'au contraire, lorsqu'il le précède, il ne se décline pas, je m'imagine qu'en cela nos Français n'ont songé qu'à leur plus grande commodité. Girault-Duvivier[2]).

D. Coordinirte **directe Fragen.** § 564.

Sind unbestimmte Fragen durch et verbunden, so hat die zweite bisweilen die Form einer indirecten Frage[3]); z. B.

1. (beide direct) Que pouvait-elle désirer davantage et pourquoi ne s'y serait-**elle** pas trouvée à l'aise? R. d. d. M. 1878. Vgl. Combien cette espérance d'entendre tomber les pleurs de la foule n'a-t-elle pas séduit d'auteurs, et combien en avons-**nous** vu grossir et condenser pour la scène des romans dont la finesse et le détail faisaient le plus grand charme! R. d. d. M. 1878.

2. (die zweite indirect) A quoi donc étions-nous destinés, et quel rêve **c**'était (§ 259) que le nôtre, quand nous espérions ramener un peu plus de justice par l'exemple du pouvoir dans l'esprit de la nation? R. d. d. M. 1878.

Anm. 1. Insbesondere ist dies der Fall, wenn die interrogativen Adverbien **pourquoi** oder **jusques à quand** durch que vertreten werden; z. B. Pourquoi dit-on prêter l'oreille, et que **prêter** les yeux n'est pas

---

1) Logische, nicht grammatische Subjecte; vgl. S. 417 Note 2).

2) Auch das relative pourquoi (in c'est pourquoi) findet sich so durch que vertreten; z. B. C'est **pourquoi** il a souffert et est mort pour sanctifier la mort et les souffrances, et **que**, comme Dieu et comme homme, il a été tout ce qu'il y a de grand et tout ce qu'il y a d'abject. Pascal.

3) S. Anhang 37.

français? Voltaire. Jusques à quand jugerez-vous avec injustice, et que **vous** regarderez en jugeant, non le droit, mais les personnes? Bossuet.

Anm. 2. Früher konnte von zwei durch ou verbundenen bestimmten Fragen die zweite die Form einer indirecten Frage haben (vgl. § 260 Anm. 5), wenn sie ein tonloses Subject besaß; z. B. Es-tu celui qui devait venir, ou **si** (oder ob) **nous** devons en attendre un autre? Matth. 11, 3. Est-ce vous qui viendrez, ou **si c**'est lui? Ac.

Aber jetzt: Après *l'un et l'autre* le verbe doit-il être mis au pluriel, ou est-ce le singulier que l'on doit employer?

§ 565. **IV. Die Interjectionen.**

Die Interjectionen drücken eine Empfindung oder eine Willensregung aus und stehen, wie die Anrede oder der Anruf (§ 186), außerhalb der Satzconstruction.

Sie zerfallen ihrer Form und Herkunft nach in eigentliche und uneigentliche (interjectional gebrauchte Substantive, Adjective, Adverbien und Imperative), ihrer Bedeutung nach in Interjectionen:

1. der Freude: ah ei!

2. des Schmerzes: ah ach! oh, ô oh! aïe au! ouf o weh! — hélas wehe! ach! — miséricorde barmherziger Gott!

3. der Verwunderung: ah ah! oh o! ha ha!

4. des Spottes: oh! eh! oho! zest pah! Possen!

5. des Abscheus: fi! fidonc! pfui! (auch mit de, pfui über!)

6. des Zweifels: bah pah! — baste warum nicht gar! par exemple das wäre!

7. der Betheuerung oder der Verwünschung: a. ma foi meiner Treu! parbleu (aus par Dieu entstellt) wahrhaftig! b. peste alle Wetter! u. ä.

8. der Billigung oder der Mißbilligung: a. eh nun! — eh bien nun wohl! — bon gut! pas mal nicht übel! à la bonne heure meinetwegen! schön! à merveille vortrefflich! b. hem, hem so so! hm hm!

9. des Anrufs: hé he! hem pst! — holà heda!

10. der Aufmunterung: çà wohlan! or çà wohlan denn! hé bien wohlan! sus auf! allons wohlan! courage Muth! en avant vorwärts! ferme drauf los!

11. der Beschwichtigung: chut! st! still! — (la) paix! silence! ruhig! motus still, reinen Mund! tout beau sachte! gemach!

12. der Warnung: gare vorgesehen! (gare la bombe die Bombe kommt! u. ä.)

13. der Aufforderung zur Antwort: hein? z. B. Voulez-vous, hein?

Anm. Den Interjectionen verwandt sind schallnachahmende (onomatopoetische) Wörter, wie crac krach! paf paff! pan bums! rataplan (Schall des Trommelschlags) u. ä.

Anhang.

1. (S. 2). An dem französischen a ist außer dem quantitativen ein qualitativer Unterschied deutlich wahrzunehmen: das lange a ist dunkel (tief), wie a im Deutschen, das kurze hingegen gewöhnlich hell (hoch), fast wie engl. ă in cap, fat, back. Wir Deutsche pflegen jedoch den hellen Laut durch den uns mundgerechten dunkelen zu ersetzen.

2. (S. 6). Der Unterschied zwischen reinen (d. h. rein oralen) und nasalen Vocalen beruht auf der verschiedenen Lage des Gaumensegels: bei jenen sperrt dasselbe, gegen die hintere Rachenwand emporgezogen, die Nasenhöhle (die Choanen) gegen die Mundhöhle ab; bei diesen läßt es, herabhängend, zwischen beiden eine Verbindung bestehen. — Rang lautet nicht wie Rang.

3. (S. 8). Die flüchtigen ersten Bestandtheile der französischen Diphthonge sind so wenig geräuschfreie Klangfarben des Stimmklanges, daß neuere Phonetiker, wie Havet, Romania III, 321 f. VI, 321 f., sie vielmehr geradezu als Consonanten (in dem herkömmlichen Sinne des Wortes) betrachtet wissen wollen.

4. (S. 11). Der Zitterlaut r wird durch Vibration der Zungenspitze oder des Zäpfchens hervorgebracht (Brücke, Grundzüge [2], p. 58. 65; Merkel, Physiologie der menschl. Sprache p. 224. 219 ff.). In Frankreich gilt das linguale r als mustergültig (cf. Mol., le Bourg. gentilh. II, 6); doch sprechen die Pariser, wie die Norddeutschen, das r vielfach uvular (ils grasseyent, ils parlent gras: cf. F. H. du Bois-Reymond, Kadmus p. 221).

5. (S. 11). Für ill und il nach Vocalen bestehen noch immer zwei Lautwerthe, ein älterer und ein jüngerer. Der ältere, den bereits Beza, De Francicae linguae recta pronuntiatione, 1584 (ed. Tobler, p. 31 f.), beschreibt, und den noch Malvin-Cazal, Feline, Littré als den mustergültigen empfehlen, wird gewöhnlich als ein li oder lj betrachtet, ist aber vielmehr, wie F. H. du Bois-Reymond, Kadmus p. 226, erkennt, ein einfacher Laut, und zwar ein palatales l [l]. Der jüngere, „dem deutschen j ähnliche", den übrigens bereits Beauzée, Gramm. gén. I, 88 (1767), als „un fait remarqué cent fois" erwähnt und als „cette prononciation foible et lâche"

verurtheilt, den jedoch die neuesten Orthoepisten als den in Paris jetzt durchaus vorherrschenden vertreten (vgl. Lesaint [2], p. 211 f.), ist ein unreines, in ein leise gehauchtes j übergehendes i.

6. (S. 11). Die Buchstabenverbindung gn wird gewöhnlich als ni oder nj aufgefaßt, bezeichnet aber vielmehr, wie (bereits F. H. du Bois-Reymond, Kadmus p. 219, deutlicher aber) Rumpelt, System der Sprachlaute p. 89, erkennt, einen einfachen Laut, der sich von dem dentalen n ebenso unterscheidet, wie ill von dem dentalen l.

7. (S. 13). Ferner: étioler (Pflanzen) bleichsüchtig machen, l'étiolement die Bleichsucht (der Pflanzen), l'étiage der niedrigste Wasserstand, die Anlegung eines Kanals.

8. (S. 13). Diese Ausnahmen sind meist wenig gebräuchliche griechische Wörter, nämlich 1. l'ætiologie oder l'étiologie die Aetiologie, étiologique ätiologisch, le galimatias (?) das verworrene Geschwätz, Critias, Bragation, Pét(h)ion; 2. das Compositum le centiare $\frac{1}{100}$ Ar (= 1 Quadratmeter) und die mit anti- zusammengesetzten Wörter, z. B. antiasthmatique Engbrüstigkeit heilend, nebst Antioche, Antiochus, Antiope, l'antiare oder l'antiaris (?) ein Baum in Java mit giftigem Harz, l'antiare das giftige Harz dieses Baumes, l'antiarine das Antiarin; les anties (antiās) die hörnerartigen Federbüschel am Kopfe von Vögeln (aber les Antiates mit t = s!); l'éléphantiasis die Elephantiasis. — Schwankend ist die Aussprache in Clytie, l'épizootie [Littré: -sī] die Rinderpest, la tut(h)ie [Littré: -tī] das Hüttenicht, die Tuzia und la scotie [Littré: -sī] die Skotie.

9. (S. 14). In transir erstarren, erstarren machen, le transissement die Erstarrung und la transe die Angst lautet s scharf.

10. (S. 15). Das palatale l beruht lautgesetzlich auf lat. li vor Vocalen oder auf cl, z. B. le mil [milium], le péril [perīculum], aber nicht auf bloßem l, z. B. avril (aprīlem).

11. (S. 15). Obgleich das consonantisch wirkende h nicht wie das deutsche h lautet, so ist es doch selbst gegenwärtig nicht in aller Gebildeten Munde schlechthin stumm. Wie Beza für das letzte Viertel des 16. Jahrh. (l. c. p. 26 ff.), so behaupten noch für die Gegenwart die Académie („Dans la prononciation, H s'aspire, ou reste nul") und Littré („Dans la prononciation, *h* s'aspire ou est muette. H muette ne se prononce pas. H initiale aspirée se prononce"), daß jenem h ein Hauch entspreche, obwohl derselbe bei Littré fast als ein, wenn auch von ihm empfohlener, Provinzialismus erscheint: „Aujourd'hui, surtout à Paris, beaucoup n'aspirent pas l'*h* et se contentent de marquer l'hiatus: le éros, la honte etc.; mais, dans plusieurs provinces, la Normandie entre autres, l'aspiration est très nettement conservée, et cela vaut mieux". — Daß la houe sich von là où unterscheiden könne, auch wenn h nicht wie das deutsche h lautet, erhellt aus den Untersuchungen über die verschiedenen Kehlkopfgeräusche, mit denen Vocale eingesetzt werden können. S. Brücke, l. c. p. 7 ff.

12. (S. 17). Qu vor a lautet k: 1. in den Erbwörtern (quand, quant à, le quart, le quartier, quatre, quatorze, quarante, le quai) und ihren Derivaten, z. B. le quantième, le quatrain, la quarantaine, le quaiage; 2. (mittels Anlehnung) in folgenden Lehn- und Fremdwörtern: a. la quantité (quant), la qualité (quel), la quaterne (quatre), la quadrille (ital.; quatre) nebst Derivaten und in quasi (cf. span. casi); b. une partie aliquante (quantième), l'antiquaire u. l'antiquaille (antique).

Erbwörter sind die erhaltenen Wörter des gallischen Volkslateins, Lehnwörter die im Laufe des Mittelalters und der Neuzeit aus der lateinischen Schrift- und Gemeinsprache der Gebildeten und aus deren mittelalterlicher Fortsetzung, dem Mittellatein, von den Gelehrten in die Volkssprache herübergenommenen Wörter. Unter „Erbwörtern" und „Lehnwörtern" sind hier die Ableitungen und die Zusammensetzungen, denen sie als Muster gedient, mitverstanden. Näheres bei Darmesteter, Traité de la formation des mots composés dans la langue française, Paris 1875, und De la création actuelle de mots nouveaux dans la langue française, Paris 1877 — Werke, von denen das erstere durch Joh. Schmidt's Programmabhandlung „Ueber die franz. Nominalzusammensetzung" (Berlin 1872) und das letztere durch Scholle's Arbeiten (Programm der Dorotheenstädt. Realschule, 1866; Ueber den Begriff Tochtersprache, 1869; Herrig's Archiv XXXIX, p. 425 ff.; XLII, p. 113 ff.) angeregt worden ist.

13. (S. 24). In allen diesen Wörtern — ausgenommen die auf st, in denen s vor t und dann t verstummt ist, und die Verbalformen je romps, romps; je bats, tu bats, bats; je mets, tu mets, mets; je vêts, tu vêts, vêts — hat der stumme Consonant, welcher jetzt vor dem Endconsonanten steht, auch früher nicht gelautet: er beruht auf graphischer Umbildung. Sept, afr. set; le corps, afr. cors; le temps, afr. tens; le Doubs, afr. Dous; le lacs, afr. laz (lat. *laceum, woher laqueum); le legs, afr. *les, lais Hinterlassenschaft (Verbalsubst. von afr. je lais ich hinterlasse, umgebildet nach legatum); le doigt, afr. doit; vingt, afr. vint; le mets, afr. mes (missum das Aufgetragene, angelehnt an mettre, mittere); le rets M., 16. Jahrh. le oder la rets, afr. rez, raiz, rois F. (lat. F. rētis neben rēte, cf. Neue, Formenl. d. lat. Sprache [2], p. 553 f. 672. 676); le poids, afr. pois (*pēsum, pensum; umgebildet nach pondus); le fonds, afr. u. prov. N. u. A. fons (und daher nicht fundus, aber umgebildet nach fundus); la faulx st. faux, für fax = faus, als falz (falcem); — je perds, afr. pert (perdo); tu perds, afr. perz (perdis); perds, afr. pert (perde) u. s. w.; aber je romps, afr. romp (rumpo); [tu romps, afr. *rons (rumpis)]; romps, afr. romp (rumpe); je mets, afr. met (mitto); tu mets, afr. mez (mittis); mets, afr. met (mitte). — Prompt, exempt und instinct, distinct, indistinct, succinct sind Lehnwörter.

14. (S. 24). Die Endconsonanten, welche im Altfranzösischen lauteten, sind zunächst vor consonantischem Anlaut und sodann (nach Analogie)

vor Pausen verstummt, vor vocalischem Anlaut aber laut geblieben[1]). Beide Erscheinungen, der Untergang der Endconsonanten vor consonantischem und ihre Erhaltung vor vocalischem Anlaut, erklären sich aus derselben Ursache, nämlich aus der Neigung, eine pausenlose Reihe von Wörtern wie ein Wort zu sprechen, d. h. die Gesetze der Silbengrenze (§ 42 ff.) auf die Wortgrenze zu übertragen. Vor vocalischem Anlaut wurde so (cf. § 42, 1 u. 45) der Wortauslaut zum Silbenanlaut und blieb als solcher erhalten: wie ma-lŏr, ar-kạ̄-s^{i}èl aus mal + heur, arc + en ciel, so entstand chè-ra-mi aus cher + ami und ebenso p^{e}-ti-tạ̄-fạ̄, fŏr-ta-bi-l' aus petit [= afr. p^{e}-tit] + enfant, fort [= afr. fŏrt] + habile. Vor consonantischem Anlaut hingegen wichen solche consonantische Wortauslaute, welche als Silbenauslaute in volksthümlichen Wörtern nicht oder nicht mehr vorkamen, wie t (d), s (x, z); p, f; c; l und insbesondere r nach geschlossenem e (aber nicht nach offenem e; cf. perdu, fierté mit e = è; § 58): wie nŏ-cha-tèl aus neuf + châtel, so entstand nŏ-m^{u}a aus neuf + mois.

15. (S. 30). Vgl. G. Paris, Étude sur le rôle de l'accent latin dans la langue française, Paris 1862, p. 85.

16. (S. 41). „Herrschende" Erscheinungen sind solche, welche dem Volksgeiste jeweilig als Muster für Neubildungen vorschweben und welche mithin der Zahl nach wachsen; „archaische" Erscheinungen sind solche, welche, als Ueberreste ehemals herrschender Erscheinungen, in allmählichem Absterben begriffen sind. „Archaische" Erscheinungen sind also nicht etwa mit bereits abgestorbenen, „veralteten", zu verwechseln. Diese fruchtbare Unterscheidung verdankt die franz. Grammatik Chabaneau, der zuerst Conjugaisons vivantes und conjug. archaïques unterschied, Hist. et théorie de la conjug. franç., Paris [1] 1868, p. 55, [2] 1878, p. 40. 130.

17. (S. 48). Vgl. Darmesteter, Mots composés.

18. (S. 48). Die erhaltenen lat. Nominative des Singulars von Substantiven und Adjectiven sind: 1. Masc. auf us: le fils (fīlius), le lis (*līlius st. līlium), le queux (*cocus, woher coquus), Louis (Ludovīcus), Charles (Carolus), Jacques (Jácōbus nach Ἰάκωβος) und vieux (veclus aus vetulus); 2. Fem. auf is: la vis (vītis), le rets (rētis neben rēte); 3. Masc. u. Fem. auf or: l'ancêtre (antecessor), le chantre (cantor), le pâtre Hirt (pāstor), le peintre (*pinctor aus pictor), le traître (afr. traïtre, *trādītor st. trāditor; cf. la trahison, *tradītiōnem st. trāditionem und trahir, *trādīre

---

1) Vgl. S. 26[1]). Insbesondere gilt dies von n am Wortende. On aime = 1. ò-nè-m', 2. ọ̀-nè-m' erklärt sich nicht aus on = ọ̀ + aime, sondern aus afr. on = ón + aime. Die Entwickelung ist folgende:
1. afr. on = ón, und daher on aime = ó-na^{i}-m^{e};
2. on = ọ̀, aber on aime = ò-nè-m';
3. on = ọ̀ und on aime = ọ̀-nè-m' (d. h. ò- ist durch Anlehnung an on = ọ̀ zu ọ̀- geworden).

st. trādere), †le coutre Küster (*custor, durch Umbildung aus custōs), le cuistre Pedell (16. Jahrh. Koch für Schüler; *cocitor st. coctor? oder cócistro?), la sœur (soror), sire (senior), le maire (mājor), la vimaire (vīs mājor) und moindre (minor), pire (pĕjor; s. Anh. 20). 4. On (homo).

19. (S. 53). Nach der Académie (1878) stellt sich die Sache folgendermaßen: 1. Plurale auf aux: les droits abbatiaux; biens allodiaux; des conseils amicaux; des verbes anomaux; des poisons arsenicaux; des fours banaux; les fonts baptismaux; emplois biennaux; les nerfs brachiaux; des appétits brutaux; édits bursaux; les sept péchés capitaux; les quatre points cardinaux, nombres cardinaux, adjectifs ou noms de nombre cardinaux; les lieux claustraux, offices claustraux; parents collatéraux; règlements, statuts, agents commerciaux; droits curiaux; vœux, prix décennaux; des avis doctrinaux; biens domaniaux; deniers dotaux; deux points égaux, des droits égaux; la convocation des collèges électoraux; ornements épiscopaux; polygones équilatéraux; les points équinoxiaux; † à nos amés et féaux...; temps féodaux; droits fiscaux; les points fondamentaux de la religion; principes généraux, états généraux, parler, répondre en termes généraux, les fermiers généraux; principes grammaticaux; terrains horizontaux; des actes illégaux; livres immoraux; des arbitres impartiaux; les ornements impériaux; inégaux; les dieux infernaux, les juges infernaux; points lacrymaux; les sinus latéraux du cerveau; moyens légaux; les hommes libéraux, arts libéraux, principes libéraux; les usages locaux, les droits locaux; de bons et loyaux offices, les frais et loyaux coûts; machinaux (selten); les remèdes martiaux; droits matrimoniaux; les peuples méridionaux; préceptes, contes moraux; les officiers municipaux; caractères musicaux; os nasaux; biens nationaux; vers numéraux ou chronologiques; les habits nuptiaux, gains nuptiaux ou de survie; peuples occidentaux; des nombres ordinaux, des adverbes ordinaux; peuples orientaux; pastoraux (selten); biens patrimoniaux; les (muscles) pectoraux; psaumes pénitentiaux; habits, ornements pontificaux; juges, cas présidiaux; des cas prévôtaux; les points et les articles principaux d'un traité, les principaux magistrats; verbes pronominaux; baillis, juges, états provinciaux; muscles, corps pyramidaux; jeux quinquennaux; pédoncules radicaux; domaines royaux[1]; des fonds ruraux, des biens ruraux; les ornements sacerdotaux; les mots sacramentaux; droits seigneuriaux; les pays, les peuples septentrionaux; vases sépulcraux; les rapports, les engagements sociaux; fonds spéciaux; ressorts spiraux; règlements, statuts synodaux; trois trésoriers triennaux, emplois, supérieurs triennaux; ornements triomphaux; des détails triviaux (selten); offices vénaux; les adjectifs verbaux, des procès-verbaux; les cercles verticaux; † les esprits vitaux; les organes vocaux. 2. Plur. auf als: fatals (selten). 3. Der Plur. d. Masc. fehlt von automnal, colossal,

---

[1]) Lettres royaux, ordonnances royaux erklären sich nach § 102 A. 2.

frugal, glacial, jovial, natal, naval, partial, pascal. 4. Die Ac. giebt nur Beispiele des Sing. oder auch des Plur. des Fem. von adverbial, annal, archiépiscopal, bénéficial, boréal, brumal, canonial, central, clérical (Subst. les cléricaux), collégial, conjectural, conjugal, curial, décemviral, décimal, déloyal, diagonal, diamétral, doctoral, ducal, expérimental, filial, final, idéal, immémorial, initial, instrumental, labial, lingual, littéral, lustral, magistral, marital, médial, médical, médicinal, mental, monacal, original (Subst. les originaux), paradoxal, paroissial, patriarcal, patronal, pénal, préceptoral, primatial, primordial, proverbial, quadragésimal, quatriennal (Subst. les quatriennaux), sentimental, théâtral, total (Subst. les totaux), transversal, virginal, zodiacal.

Die Académie ist Littré nicht überall gefolgt. Bei L. ist die Zahl der Adjective auf al, bei denen der Plur. des Masc. in Abrede gestellt (3) oder nicht angeführt wird (4), weit geringer. 1. Plurale auf aux sind nicht nur alle oben unter 1 genannten (bis auf drei, die unten unter 4 angeführt werden), sondern auch fünf von den Wörtern unter 3: les vents automnaux, des monuments colossaux, des hommes joviaux, des juges partiaux, (des cierges pascaux, besser als d. c. pascals), und die meisten der Wörter unter 4: les suffixes adverbiaux; droits annaux; siéges[1]) archiépiscopaux; les revenus bénéficiaux; les climats boréaux; les offices canoniaux; les points centraux; les ordres cléricaux; les poëtes collégiaux; raisonnements conjecturaux; les liens conjugaux; droits curiaux; les pouvoirs décemviraux; les nombres décimaux; les plans diamétraux d'un ellipsoïde; les examens doctoraux, des airs doctoraux; les palais ducaux; résultats expérimentaux; soins filiaux; des êtres idéaux (aber Subst. les idéals besser als les idéaux); des priviléges immémoriaux; les mouvements initiaux de ces divers projectiles; les nerfs linguaux; commentaires littéraux; jeux lustraux; médicaments magistraux; droits maritaux; caractères médiaux; livres médicaux; les textes originaux; les intérêts paroissiaux; siéges patriarcaux; les saints patronaux; édits pénaux; des conseils préceptoraux; siéges primatiaux; principes primordiaux, terrains primordiaux; des dictons proverbiaux; les offices quatriennaux; des vers sentimentaux; théâtraux; les muscles transversaux du nez; les signes zodiacaux. 2. Plur. auf als: les sons finals. 3. Der Plur. d. Masc. ist ungebräuchlich von fatal, frugal, glacial, natal, naval. 4. Ein Plur. d. Masc. wird nicht belegt von brumal, déloyal, diagonal, immoral (aber Subst. les immoraux), instrumental, labial, latéral, martial (aber Subst. les martiaux), médicinal, mental, monacal, paradoxal, quadragésimal, total, virginal.

20. (S. 54 u. 112). Mit Recht zieht W. Förster aus der Theorie von Thomsen, Romania V, 64 ff., die Consequenz, daß das e in pejor und pejus kurz und daß folglich die erste Silbe dieser Wörter nur positione lang gewesen.

---

[1]) Littré's Orthographie ist in diesen Citaten beibehalten.

21. (S. 59). Die Bezeichnung „Multiplicativzahlen" ist hier in dem mathematischen Sinne von multiplicare gebraucht. In der lat. Grammatik heißt simplus Proportionalzahl und hingegen simplex Multiplicativzahl (auf Grund der Etymologie).

22. (S. 70). Vgl. Anh. 16. Uebrigens sind die inchoativen Verben auf ir bereits im Begriff, in archaische überzugehen: es werden gegenwärtig nur noch vereinzelt neue Verben nach ihrem Muster gebildet; vgl. Darmesteter, Mots nouveaux, p. 120. 130.

23. (S. 118). Tout steht als substantivisches Neutrum mit partitivem de in tout ou partie de qch. § 264 II c; vgl. 15. Jahrh. le tout du royaulme. Comm. (bei Littré). Ueber ein archaisches Fehlen des partitiven de vgl. § 451 II; auch afr. par mi (per medium) la forest u. ä.

24. (S. 122). Ein reichhaltiges Verzeichniß solcher Formeln findet sich bei Hölder, Gramm. p. 259 ff.

25. (S. 140). Den von Vaugelas, Rem. 283. 543, constatirten und von der Académie gebilligten Sprachgebrauch (elle se fait fort de cela, ils se font fort de cela) erklärt Littré hinsichtlich des Feminins als Archaismus (cf. p. 102 A. 2), hinsichtlich des Plurals aber als eine Willkür. Man müßte hiernach afr. gesagt haben: il se fait forz, ele se fait forz, il se font fort, eles se font forz, wofür jedoch Littré keine Belege beibringt. — Uebrigens ist jener Gebrauch im 15., 16. und 17. Jahrh. nicht allgemein befolgt worden, und auch gegenwärtig liest man in der R. d. d. M. gelegentlich ils se font forts.

26. (S. 142). Vgl. Tobler in Gröber's Zeitschr. II, 399 ff.

27. (S. 182). Vgl. Tobler l. c. II, 562 ff.

28. (S. 211). Vgl. Geßner in Lemcke's Jahrb. XV, 201 ff.

29. (S. 233). Vgl. Güth, Die Lehre vom Conjunctivus, mit Anwendung auf die italienische Sprache. Programm der Louisenschule zu Berlin. 1876.

30. (S. 240). Vgl. Tobler l. c. II, 560 ff.

31. (S. 237). Vgl. Scholle in Herrig's Archiv XLII, 173 ff.

32. (S. 273). Im Altfranzösischen konnte das Particip des Perfects auch mit dem nachfolgenden pass. Object congruiren und hingegen auch bei vorhergehendem pass. Object unflectirt sein. In Betreff des nachfolgenden Objects verlangt zwar noch Jacques Dubois (1531), daß man gemäß dem lat. habeo amatas fœminas sage g-'hâi âimééès les femmès, aber im bewußten Widerspruch mit dem Sprachgebrauche seiner Zeit; cf. Livet p. 41. Daher Louis Meigret (1550) sich für j'ay aymé les dames erklärt, indem er sich bemüht, zu beweisen, daß j'ay aymées les dames ein Fehler sei; cf. Liv. p. 84. Hinsichtlich des vorhergehenden Objects lehrt bereits Clément Marot († 1544): Dieu en ce monde nous a faicts, nicht faict; cf. Liv. p. 259 f. Beide Fälle faßt Pierre de la Ramée (1562. 1572) im Sinne von

Meigret und Marot zusammen: 1. Dieu nous a donné ces graces; 2. ce sont les graces que Dieu nous a donnees; cf. Liv. 256 f. Vaugelas, Rem. 184, constatirt, daß 1. j'ai receu vos lettres und 2. les lettres que j'ai receuës unbestritten sind (cf. Rem. 547), und die Académie findet hierbei nichts zu erinnern.

33. (S. 276). Im Altfranzösischen findet sich nicht selten neben dem reflexiven Verbum ein intransitives mit être; vgl. § 387 Anm. 3. § 379 b Anm. 2.

34. (S. 285). Das Particip des Präsens, nach Ursprung und Bedeutung verschieden von dem inflexiblen Gerundium, war im Altfranzösischen flexibel (cf. § 102 A. 2; § 156, 3). Nach mannigfachem Schwanken des Sprachgebrauchs und der Ansichten der Grammatiker (cf. Vaugelas, Rem. 187. 188. 407. 547) wurde die heute gültige Regel, nach dem Vorgange des Grammatikers Arnaud (1660), in einer Sitzung der Académie vom 3. Juni 1679 festgestellt. — Archaismen sind: Les gens tenants la cour de parlement. Ac. Les créanciers sont aussi quelquefois considérés comme ayants cause. Ac. Dans la troisième partie, M. W. cherche à se rendre compte de la manière dont était payée aux ayants-droit cette rétribution. Rev. crit. 1879.

35. (S. 294). Vgl. Tobler in Lemcke's Jahrb. VIII, 347 f. und in Gröber's Zeitschr. I, 24 f.

36. (S. 327). Vgl. Perle in Gröber's Zeitschr. II, 1 ff. II, 407 ff.

37. (S. 429). Vgl. Tobler in Gröber's Zeitschr. II, 395; cf. I, 13.

Index.

(Die Zahlen bezeichnen die Paragraphen. — A. = Anm., L. = Lautwerth, f. = faire, av. f. = avoir fait).

F.

J.

T.

W.

Druck von W. Pormetter in Berlin C., Neue Grünstraße 30.



